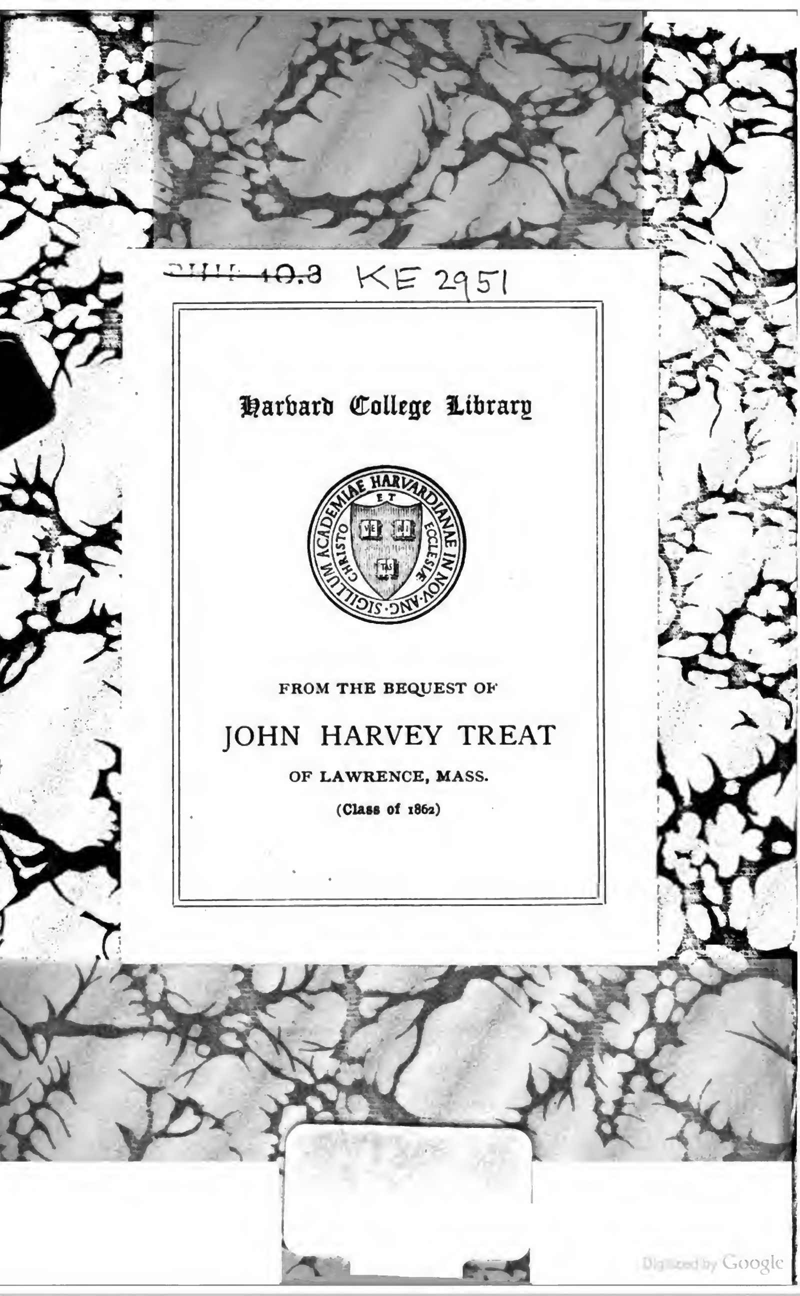


Annales de philosophie chrétienne

Charles Denis, Augustin Bonnetty, R. P. Laberthonnière



~~[illegible] 10.3~~ KE 2951

Harvard College Library

ET
VE RI TAS
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG·
CHRISTO ECCLESIAE

FROM THE BEQUEST OF

JOHN HARVEY TREAT

OF LAWRENCE, MASS.

(Class of 1862)

Digitized by Google



ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin du dernier Numéro, avec la Table de tous les articles.

ÉPERNAY, IMPR. DE WARIN-THIERRY ET FILS.

ANNALES
DE
PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PERIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.

NEUVIÈME ANNÉE.

(Nouvelle Série.)

TOME XVIII.

PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, n° 24, Faub. St.-Germain.

1839.



Errata du dix-huitième volume.

N° 103.

			Lisez :
P. 22,	l. 10, *Adalpart*,		Adalgard.
P. 30,	l. 16, *irigatis*,		dirigatis.

N° 104.

P. 87,	l. 16, *cherche*,	cherchent.
P. 145,	l. 3, prétendre à lever.	prétendre lever.

N° 105.

P. 193,	l. 27, a fait *ce sage*,	a fait usage.
P. 194, note 4,	l. 5, Θέρες,	Θέμις.
P. 214,	l. 3, *très-gris*,	tronqué.
P. 218,	l. 14, *sous*,	sur.
P. 222,	l. 20, *cunctationibus*,	consolationibus.
P. 235,	l. 9, *à sa porte*,	à sa perte.

N° 106.

P. 282, note 4, effacez ces mots, *nous n'avons pu trouver l'époque de.*

N° 107.

P. 368, l. 15, avant les *quatre articles*, ajoutez : les doctrines formulées depuis dans.

PRIX DE LA COLLECTION DES ANNALES.

Les 12 premiers volumes, terminés par une *table générale*, coûtent 72 fr., au lieu de 120 fr., pris au bureau.

Chacun des volumes suivans 8 fr. 50, pris au bureau.

L'abonnement par an, 20 fr.

N. B. Il faut être abonné pour avoir droit à la diminution de prix exprimé ci-dessus.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 103.—JANVIER.

N° 104. — FÉVRIER.

N° 105. — MARS.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE

Numéro 103. — 31 Janvier 1839.

Philosophie.

COMMENT LES ÊTRES SONT EN DIEU.

Importance et occasion de ces recherches. — L'Être des créatures ne peut pas être quelque chose d'ajouté à l'Être divin, de distinct en tant qu'être, de l'Être divin. — Cet être des créatures n'est pas seulement équivalemment en Dieu, il faut qu'il y soit réellement, mais d'une autre manière. — Il est limité dans la créature et sans limites dans Dieu. — L'Être des créatures n'est donc qu'une participation dans un degré fini à l'Être infini de Dieu. — On peut dire sous quelques rapports, que la créature participe à l'Être infini de Dieu, comme une statue participe à l'être indéfini du bloc de marbre au sein duquel l'imagination peut se la représenter ; ou mieux, comme un maire, un juge, un préfet, etc., participent à l'autorité illimitée du souverain. — Ces principes et ces comparaisons ne conduisent ni au spinosisme, ni au panthéisme. — On y trouve la réfutation la plus concluante de ces monstrueuses erreurs. — Corollaires ou applications de ces principes à quelques vérités fondamentales de morale et de philosoplie.

« Cui omnia unum sunt, et omnia ad unum trahit, et omnia in uno videt, potest stabilis corde esse et in Deo pacificus permanere.

Imit. Christi, c. l. I, III, v. 2.

Parmi les innombrables questions agitées tour à tour dans un siècle qui a ébranlé les fondemens de toute vérité, et fait revivre toutes les erreurs, l'une des plus graves et des plus débattues, sans contredit, a été celle des rapports de l'Etre divin avec l'Être fini des créatures. On en est venu à se demander encore si Dieu est un être réellement distinct de l'ensemble des

êtres finis; si toute créature n'est pas Dieu, ou une portion au moins de la Divinité; et les monstrueuses doctrines du spinosisme et du panthéisme ont trouvé en France et en Allemagne de nombreux et d'ardens défenseurs. Or, ces erreurs du panthéisme, si grossières et si subtiles à la fois, sont d'autant plus funestes, qu'il est plus difficile de préciser et d'exprimer sans obscurité les vérités que la religion et une saine philosophie leur opposent : sur ce point, la raison et la foi ne se montrent guère à nous qu'environnées de mystères, et à travers une effrayante profondeur.

Il y a quelques années, aidé des inspirations et des conseils d'un maître habile, j'avais essayé, dans un Cours, de soulever un coin du voile, et de répondre aux objections entassées contre la possibilité de la création, en éclairant la question fondamentale des rapports de l'être fini de la créature, à l'être infini du créateur. Ce que j'avais cru être l'expression nette et fidèle de la vérité excita plus d'une réclamation; et quelques discussions vives, mais sincères, devinrent pour moi l'occasion de nouvelles recherches.

Plus tard, loin du champ des disputes théologiques, dans le calme de la solitude, je méditai de nouveau cet important sujet, et j'écrivis cette dissertation. Je désirais ardemment qu'elle pût être soumise à l'examen de quelques savans théologiens. Mes vœux ont été exaucés, et mon faible essai m'est revenu avec le jugement de trois examinateurs. Je ne puis citer ici leur opinion, exprimée en termes beaucoup trop flatteurs; qu'il me soit permis de dire, qu'ils n'ont trouvé dans ce travail l'ombre d'aucune erreur; qu'ils ont bien voulu croire qu'il jetait quelque jour sur une matière si délicate, et qu'à l'aide des mêmes principes, on pouvait espérer d'approfondir d'autres questions non moins fondamentales. Un des juges a daigné même exprimer le vœu que cet essai fût bientôt publié dans un recueil périodique. En répondant à ses désirs, je suis heureux de pouvoir lui témoigner ici ma reconnaissance. Ce premier travail, je le sais, exigerait de plus amples développemens, il serait nécessaire d'en faire une application plus raisonnée aux erreurs en vogue de nos jours : c'est une lacune que d'autres plus habiles rempliront, je l'espère.

I. Dieu étant l'Être simple, ce qui est, tout ce qui est; l'être des créatures ne peut être quelque chose d'ajouté à l'Être divin, de distinct, en tant qu'être, de l'Être divin, de sorte que l'Être de Dieu augmenté de l'être des créatures soit quelque chose de plus que l'Être de Dieu pris tout seul: car si cela était, Dieu ne serait ni l'Être, ni infini. Après la création, il n'y a donc pas plus d'être, *plus entis*, comme s'exprimerait l'école, mais plus d'êtres, *plura entia, plura habentia ens.* L'être des créatures ne peut donc être qu'une participation, qu'une communication, qu'une co-possession de l'Être de Dieu, quelque chose que la créature possède avec Dieu, mais d'une manière différente. Elle participe à l'Être dans des limites finies; dans Dieu, il est sans limites; elle n'est pas Dieu, mais elle participe de Dieu, elle a son être en Dieu. *In ipso enim vivimus, et movemur et sumus. Unus Deus Pater ex quo omnia, et nos in illum.* Elle est comme une autre manière d'être de l'Être divin, *ipsius genus sumus.* Son Être, en tant qu'il est limité, qu'il est tel ou tel, est proprement son être, abstraction faite des limites, de la *talité*, c'est l'Être de Dieu. Ainsi s'exprime S. Augustin[1]: « Bonum *hoc*, bonum *illud*; tolle » *hoc* et *illud*, et vide *ipsum bonum* si potes, non alio bono bonum, » sed bonum omnis boni. » Écoutons aussi le cardinal Gerdil: « Il n'y a qu'à rentrer en soi-même, et consulter l'idée de Dieu, » ou de l'Être sans restriction, pour être pleinement convaincu » que l'Être sans restriction, celui qui est, doit comprendre » toute réalité à laquelle ce nom d'être peut s'étendre; car s'il y » avait quelque réalité hors de Dieu, qui ne fût pas dans Dieu, » il est évident que Dieu ne serait pas la plénitude de l'Être; il se- » rait une telle sorte d'Être, et non l'Être même. Or la réalité des » Êtres finis ne peut pas être formellement en Dieu telle qu'elle » est dans les Êtres finis, c'est-à-dire accompagnée de défauts et » de négations, car en Dieu, il n'y a certainement aucun défaut, » aucune négation de réalité, puisque c'est une contradiction » que dans l'Être même, il y ait négation de l'Être; il faut donc » que la réalité des êtres finis se trouve en Dieu, sans défaut et » sans imperfections[2]. »

[1] Lib. de trin. cap. 3.

[2] Cardinal Gerdil, *Défense de Mallebranche.*

II. Et remarquons-le bien, il ne suffit pas que l'être des créatures soit équivalemment en Dieu, comme un centime, par exemple, se trouve équivalemment et plus parfaitement dans une pièce d'or; il faut que l'être lui-même de la créature, se trouve et dans la créature et dans Dieu, dans la créature avec ses limites, dans Dieu sans limites; car autrement, de même qu'un centime ajouté à la pièce d'or, augmente sa valeur réelle, l'être des créatures ajouté à l'Être de Dieu serait plus que l'Être seul de Dieu, ce qui répugne évidemment. Tel est le sens d'un passage remarquable de Suarez [1]: « Supponendum est creaturas dupliciter » posse considerari; uno modo secundum esse *quod habent in* » *Deo, quod quidem esse est formaliter in ipso Deo*, et ratione illius » creatura dicitur esse eminenter in Deo, et hoc modo creatura » in Deo non est creatura, sed ipsamet creatrix essentia... juxta » illud Joannis : *quod factum est, in ipso vita erat;* altero modo, » secundum proprias essentias eorum, cognoscendo non solum » perfectionem quam habent in Deo, sed etiam *quam habent vel* » *possunt habere in se*, cum *imperfectione admixtam, id est cum limi-* » *tatione, et distinctione earum inter se.* »

III. Il suit de ces principes incontestables, que l'Être des créatures en tant qu'être ne sort pas du néant; car il a toujours existé dans Dieu qui est l'Être de toutes les créatures, *bonum omnis boni.* Ce qui sort du néant, ce qui de non-existant devient existant, c'est la participation à l'Être divin dans le degré nécessaire pour constituer telle ou telle créature. L'Être de Dieu est participable à tel degré; voilà l'ordre des possibles : l'Être de Dieu est participé à tel degré : voilà l'ordre des existences. *Quod factum est, in ipso vita erat.* Cette vérité qui découle de l'idée même de l'Être, ne sert pas peu à nous donner une notion exacte de la création et de sa possibilité.

IV. Eclaircissons ce que nous avons dit sur cette matière si difficile et si obscure par elle-même, à l'aide de deux comparaisons.

1re *Comparaison.* Considérons un bloc de marbre indéfini; puis dans ce bloc de marbre une statue d'une grandeur déterminée. L'être de cette statue participe de l'être du bloc de mar-

[1] De Deo, lib. II, c. 25.

bre, son être lui est commun avec le bloc de marbre; il est son être en tant qu'il est terminé par telle forme ou telle figure, de telles dimensions; il est l'être du globe de marbre en tant qu'il est sans limites. Cette statue et le bloc de marbre ne font pas plus que le bloc de marbre tout seul. Le bloc de marbre ne contient pas seulement équivalemment l'être de la statue, il le contient réellement, mais d'un autre manière : aussi pour *actuer* la statue, n'est-il pas nécessaire de tirer du néant la matière dont elle est composée, il suffit de donner à cette matière déjà existante, les limites, les contours qui séparent la statue et du bloc de marbre, et de tous les autres solides auxquels il peut donner naissance par la participation sous telle ou telle forme à la substance indéfinie dont il est formé. Cette *comparaison*, on le sent, n'est qu'un premier pas vers la vérité; elle est fausse en ce sens que l'être de la statue est une portion finie du bloc de marbre, tandis que l'être de la créature, ne peut être une portion finie de l'être divin.

V. 2° *Comparaison*. Un roi gouvernait seul son royaume et y exerçait toute autorité, il était à la fois général d'armée, préfet, maire, juge, etc., ou plutôt il n'y avait encore aucun général, aucun préfet, aucun maire, aucun juge; et ce n'est pas que l'autorité qui constitue et distingue le général, le préfet, etc. ne fût déjà; elle était dans l'autorité du roi, qui en contenait toute la réalité; mais elle y était sans cette formalité, sans ces limites absolument indispensables pour distinguer le général du roi, du préfet, du juge, etc. Un jour il plut au souverain, par un usage libre de sa puissance, de faire participer à son autorité un certain nombre de ses sujets, en constituant les uns généraux, les autres préfets, les autres maires, etc. Il serait faux de dire qu'il y eut alors dans le royaume plus d'autorité, *plus auctoritatis*; il y eut seulement plus d'autorités, il y en eut plus ayant l'autorité, *plures habentes auctoritatem*. Rien en effet ne fut par-là ajouté à l'autorité du roi, d'autres seulement entrèrent avec lui en participation, en co-possession de l'autorité; mais ils ne la possédèrent pas de la même manière que lui. Ainsi l'autorité du général est l'autorité du roi en tant que limitée au commandement de telle armée; l'autorité du préfet est l'autorité du roi limitée à l'administration de tel département, etc. Otez

les limites qui séparent ces autorités les unes des autres et de l'autorité du roi; que la commune devienne tout le département, que le département devienne tout le royaume, que l'administration, au lieu de se borner au civil, comprenne l'administration militaire, judiciaire, etc. vous retrouvez l'autorité du roi. Et remarquez encore que l'autorité du général, celle du préfet, du juge, etc. ne sont point une portion, une partie aliquote de l'autorité du roi, chacune d'elle est seulement l'autorité du roi limitée de telle manière, participée à tel dégré; elles ne sont rien hors de l'autorité du roi, elles cessent avec elle, etc.

V. Voilà, je crois, la comparaison la plus juste et la plus facile que l'on puisse apporter: si l'on substitue à l'autorité du roi, l'être de Dieu ou l'Être simple, aux autorités partielles du général, du préfet, etc., les divers êtres qui forment la création, on retombe sur toutes les vérités que nous avons déjà établies, sur les rapports des êtres contingens avec l'Être nécessaire, etc. Cette comparaison diffère de la vérité en tant qu'il sagit ici de la communication, de la co-possession d'un être simple, mais abstrait, moral, l'autorité du roi, tandis que dans la création, on considère la participation, la co-possession d'un être simple aussi, mais comme dans la première comparaison, concret, physique, l'être divin. La vérité se trouve dans une espèce de milieu entre les deux comparaisons; et l'on conçoit que de même qu'un être simple, moral, l'autorité du roi, peut, par un libre exercice de sa puissance, se communiquer à tel ou tel degré, sans rien perdre de ce qui le constitue, sans éprouver aucun changement, de même l'être simple et tout-puissant de Dieu, peut appeler librement une multitude de créatures à posséder avec lui, mais d'une manière finie, la substance illimitée et infinie qui est son essence. En deux mots il doit y avoir une communication sans division, sans changement de l'être simple physique, comme il y a une communication morale de l'être simple et abstrait.

VI. En partant de cette seconde comparaison, on aura donc une idée satisfaisante des rapports de la créature au créateur. Il y aura toujours ici mystère en ce sens que la nature intime de l'être simple et infini nous étant toujours inconnue, nous ne comprendrons pas encore comment il se

communique sans se diviser ; comment tout infini qu'il est, il existe, si je puis m'exprimer ainsi, d'une manière finie dans les créatures. Les réflexions précédentes nous auront seulement appris que cette communication est possible, qu'elle existe même dès qu'il existe des êtres contingens ; et qu'il ne répugne pas plus que l'être infini de Dieu existe d'une manière finie dans les créatures, qu'il ne répugne que l'autorité du roi, en quelque sorte infinie par rapport à l'autorité du maire, existe dans l'autorité du maire d'une manière finie.

VII. *Scholie.* Les idées que nous venons d'énoncer, sont loin de conduire au spinosisme ou au panthéisme ; elles excluent formellement ces monstrueuses erreurs, elles en sont la véritable réfutation : car de même qu'il est absurde de dire, dans la seconde comparaison dont nous nous sommes servi, que l'autorité du roi n'est que la somme, l'ensemble des autorités des généraux, des préfets, des maires, des juges de son royaume, il ne serait pas moins absurde de dire que l'Être divin n'est que l'ensemble, la réunion des êtres de toutes les créatures ; au contraire, de même que l'autorité du roi est une réalité distincte de l'ensemble des autorités qui gouvernent sous lui, réalité nécessaire, et qui a précédé ces autorités partielles, qui leur a donné l'existence ; ainsi l'Être divin, absolument distinct de l'ensemble des créatures, est une substance nécessaire, infinie, qui a précédé toutes les créatures existantes ; et les créatures n'existent que parce que l'Être divin les a appelées à la participation de son être. En un mot les créatures étant, dans notre manière de voir, des participations de l'Être divin, sont nécessairement distinctes de lui, et rendent son existence nécessaire. Comme il serait absurde de dire, que dans le royaume tout est roi, parce que les généraux, les préfets, etc. participent d'une manière finie à l'autorité du roi, de même on ne pourrait sans absurdité prétendre que tout dans la nature serait Dieu, parce que toutes les créatures participeraient d'une manière finie à l'Être de Dieu ; et nous devons dire au contraire que, comme le général, le préfet, etc. ne sont pas rois, parce qu'ils ne participent que d'une manière finie à l'autorité du roi, ainsi dans notre système les créatures ne seront pas Dieu précisément parce qu'elles ne participent que d'une manière finie à l'Être de

Dieu ; on pourra dire seulement que Dieu est tout Être, comme on affirme que toutes les autorités partielles se résolvent dans l'autorité du roi, à laquelle elles empruntent leur réalité.

VIII. *Corollaire.* Ces idées semblent jeter un grand jour sur toutes les questions de la philosophie naturelle et de la théologie ; ainsi par exemple elles nous font comprendre : 1° Comment les créatures sont à Dieu, qui exerce sur elles un domaine tellement essentiel, qu'il cesserait d'être Dieu, si elles cessaient d'être à lui comme un roi cesserait d'être roi, si un général, un préfet, cessaient d'administrer en son nom et se rendaient indépendans.

2° Que Dieu doit nécessairement exiger de tous les êtres qu'ils soient rapportés à sa gloire, et en particulier, des êtres raisonnables, qu'ils le connaissent, l'aiment et le servent, parce que l'Être divin qui se communique à la créature s'aime essentiellement, cherche essentiellement sa gloire.

3° L'énormité du péché qui préfère une participation finie de l'Être divin à Dieu lui-même, qui tourne contre Dieu l'Être même de Dieu, qui le force en quelque sorte à se haïr. Le pécheur n'est pas moins coupable que l'insensé qui préférerait l'autorité d'un maire à celle du roi, ou que le général qui tournerait contre son prince l'autorité dont celui-ci l'aurait revêtu. On pourrait encore comparer le pécheur à un enfant qui devenu tout-à-coup raisonnable et libre, prendrait un plaisir farouche à déchirer le sein qui le porte et le nourrit de sa substance.

4° Elles nous apprennent comment Dieu est dans les êtres simplement existans, vit dans les êtres vivans, sent dans les êtres doués de la faculté de sentir, comprend dans les êtres raisonnables, par une communication de son Être vivant, sentant, intelligent, etc. ; comment Dieu est tout employé aux usages de l'homme, comment il travaille et agit dans tout pour le bonheur de ses créatures, etc. ; que lui seul est puissant, bon, savant, etc. ; que les hommes n'ont ces qualités recommandables, que parce qu'il est en eux et leur communique quelques parcelles de ses perfections infinies, de telle sorte que lui seul est vraiment digne de notre estime et de notre amour, parce que lui seul est, et que le reste n'est que par lui et en lui. La comparaison vient encore ici à notre secours : Dieu est un roi aimable et sage, qui ne multiplie ses représentans en leur communi-

quant son autorité, que pour s'offrir sous diverses formes aux hommages et à l'amour de ses sujets, veiller dans les plus petits détails à leurs intérêts, et se dépenser entièrement pour leur amour.

5° Elles font ressortir d'une manière frappante la folie de la créature qui se complairait en elle-même en tant que créature, et qui ne mettrait pas toute sa gloire dans la participation de l'Être divin : se complaire en elle-même en tant que créature, serait pour elle se réjouir de ce qu'elle est imparfaite, limitée, etc., c'est-à-dire de ce qu'elle n'est rien. Elle ressemblerait à un maire qui se glorifierait, non de ce qu'il participe à l'autorité du roi, mais de ce que son autorité est limitée à l'administration d'une commune, etc. On voit aussi par là le crime de ceux qui attribuent à leur propre vertu indépendamment de Dieu, le bien que Dieu opère en elles et par elles, etc., etc.

6° Enfin elles rendraient plus évidente encore cette vérité que Dieu n'est pas l'auteur du mal, qu'il n'est pas plus responsable du péché de la créature, qu'un roi n'est responsable des abus d'autorité de ceux qui le représentent, abus qui suivent nécessairement de ce qu'il partage son autorité avec des êtres libres et imparfaits, abus qu'il n'est pas tenu d'empêcher, qui ne le forcent pas à conserver pour lui seul l'autorité, sans la communiquer à qui que ce soit, abus qu'il lui suffit de réprimer en les punissant par des châtimens proportionnés à leur gravité, etc.

F. Moigno.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Quatrième Article [1].

DES BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN-AGE.—IIe PARTIE.

Difficultés qu'il fallait vaincre pour former des bibliothèques au moyen-âge, et indication générale des moyens employés pour y réussir (transcription et récension).—Emplois dont l'office spécial dans les communautés était de veiller sur la bibliothèque et d'en prendre soin.—Détails sur les ressources imaginées pour former des collections de livres : donations et achats, communications avec l'étranger (prêts, échanges et envois lointains.—Recours à Rome en particulier, et généralement à l'Italie).—Transcription.

XIII. Si le seul fait de l'existence des bibliothèques au moyen-âge, semble pouvoir justifier les moines du reproche d'ignorance, ne nous paraîtra-t-il pas qu'ils devaient porter l'amour de la science jusqu'à une sorte de passion, quand nous réfléchirons aux moyens qu'il leur fallait employer pour se procurer le moindre de ces volumes [2] ? Dans un tems où l'imprimerie n'existait pas, l'unique moyen d'arracher à la destruction les ouvrages anciens, et de s'en procurer des exemplaires nouveaux, c'était de les transcrire. Cette nécessité avait fait de l'emploi des copistes, une profession fort importante déjà et très-lucrative dès les tems des Romains [3] ; elle reparut au moyen-

[1] Voir le 3e article dans le No précédent t. XVII, page 399.

[2] Ecoutons Muratori, qui avait assez étudié le moyen-âge pour être reçu à l'apprécier : « Nos felicitate sæculorum nostrorum inflati, socordiam ac ignorantiam veterum fortasse miramur ; etiam iis insultamus, quod illorum foret in litterariâ re tam curta supellex. Verum meminisse quoque decet... etc. » Cf. *antiquitates Italic, medii ævi*, t. III, col. 834.

[3] Il n'entre point dans notre plan de donner à ce sujet aucun détail

âge, mais bien tard[1], et seulement après que les ecclésiastiques, et les moines en particulier eurent porté tout le poids de la transi-

pour le moment. On en trouverait de curieux dans les articles rédigés par Ebert, pour l'encyclopédie d'Ersch et Gruber (*Livres.—Commerce de livres*, etc.); et il est bien à regretter que ce savant bibliographe n'ait pas eu le tems de publier un travail qu'il préparait sur le sort des livres durant le moyen-âge.—Schœttgen, *Historia librariorum*, etc.

[1] Le mot *bibliopola*, avec sa véritable signification ancienne, ne paraît qu'à la fin du 15e siècle, en Italie (Ferrare 1474); cependant la profession existait bien avant cette époque; quoiqu'on ne voie guère paraître de libraires qu'au 12e siècle, où Pierre de Blois parle (*ep.* 71), d'un certain B*** *publicus mango librorum*. La naissance de ce commerce était une suite de l'érection des écoles où se rassemblaient une foule d'étudians. Mais, née des universités, la librairie resta long-tems, et même jusqu'à l'imprimerie, comme en tutelle sous la juridiction universitaire, qui ne contribua pas à lui donner beaucoup d'essor. Les premiers statuts relatifs à cette profession ne paraissent pas être antérieurs à 1259. Puis, vinrent d'autres réglemens encore en 1275, 1323, etc., et dès lors (Honni soit qui mal y pense), on établit la censure sous plusieurs formes: approbation exigée pour être copiste, inspection des ouvrages (soit achetés, soit vendus) par les membres de l'université, serment imposé, garantie morale exigée pour exercer l'état de libraire, etc., etc.

En 1275, plusieurs établissemens de ce genre existaient à Paris, placés sous la surveillance universitaire selon toutes les rigueurs de la pragmatique. L'université se réservait de tenir la main à la modération des prix de louage et de vente, et à l'exactitude des copies. On les appelait ou comme aujourd'hui *libraires* (*librarii*), et ce nom désignait des bouquinistes et des revendeurs; ou *stationarii*, et ces derniers étaient proprement les libraires, ou entrepreneurs d'éditions (de copies). En 1323, à l'époque du statut le plus détaillé, Paris en avait vingt-trois, tant *librarii* que *stationarii*, dont deux femmes.

L'école de Bologne réglementa également sur les libraires, au 13e siècle (1259, 1289); et comme l'université de Paris, elle exigeait des libraires, entre autres sermens, celui de ne point vendre de livres aux étrangers. Mais là, le commerce s'était subdivisé davantage: on y distinguait, outre un *stationarius* en titre de l'université, des libraires qui faisaient le commerce d'ouvrages complets, et d'autres qui ne se chargeaient que de parties d'ouvrages.

Les restrictions officielles réduisirent la librairie ainsi organisée à ne produire que des ouvrages usuels. Aussi la liste de tous les livres existant

tion entre les *librarii* de l'antiquité, et ceux du monde moderne. Qu'à Athènes ou à Rome, des esclaves ou des hommes d'une condition obscure, s'employassent à multiplier des ouvrages écrits dans leur langue maternelle, c'est ce qui n'est pas merveille, et c'est ce qui met une différence extrême entre le moyen-âge et l'antiquité. M. Ellendorf[1] nous dit fort à son aise, que la condition de ces tems n'était point inférieure à celle des Grecs et des Romains, lesquels sans imprimerie savaient se procurer des livres; mais les Grecs et les Romains pouvaient imposer cette fastidieuse tâche à des écrivains asservis, ou la confier à des mains vénales, tandis que du 6e au 15 siècle, elle ne pouvait être exercée que par les savans eux-mêmes, ou du moins par les hommes instruits, seuls en possession de la langue qui conservait exclusivement et transmettait la science. Le même écrivain ajoute, il est vrai, fort peu obligeamment, que les chanoines et les moines *n'avaient rien de mieux à faire que de copier des livres;* mais je lui en demande bien pardon, ils avaient à en composer, outre les devoirs ordinaires de leur profession qu'il leur fallait remplir. Et si les Varron ou les

alors à Bologne dans le commerce, ne donne guère plus de cent ouvrages, et la plupart sur des matières de jurisprudence. Et Ebert, auquel j'emprunte la plupart de ces particularités (op. c. art. *Buchhandel*), déclare n'avoir jamais rencontré de manuscrit remarquable qui dût son origine aux spéculations des *stationarii*. Dans le fait, le commerce des manuscrits prit un élan tout autrement important, dans les lieux où la police universitaire n'avait que faire avec cette industrie (Florence, Milan, Venise, au 15e siècle). De même encore, le berceau de l'imprimerie, que ce soit Harlem, Strasbourg ou Mayence, il n'importe, ne fut point une ville d'étude, mais une cité industrielle.

Cette digression était nécessaire, pour faire voir tout d'abord qu'il y aurait erreur à chercher hors des communautés ecclésiastiques, le soin bien entendu de conserver et de multiplier les livres durant l'époque dont nous avons à parler. Cf. Savigny, *Hist. du droit Romain*. Meiners, sur l'*Histoire de la librairie et des bibliothèques dans les écoles supérieures avant l'imprimerie* (N. Hanov. magazine., 1805). Schœttgen, *Historia librariorum et bibliopolarum*, ap. Poleni, *Supplementa in Græv. et Gronov.*, tome III.

[1] Ellendorf, *Die Karolinger*, t. I, chap. 4.

Cicéron eussent été réduits à transcrire les ouvrages de Démosthènes, Homère, etc., qu'ils étudiaient, il est probable que leurs études comme le nombre de leurs ouvrages, en auraient souffert.

Voilà pourtant quelle fut la tâche de ces hommes si distingués du 12e siècle par exemple [1]; assez semblables à des artistes qui seraient réduits à se fabriquer les plus grossiers instrumens de leurs travaux, ces hommes vénérables avaient à former les peuples au christianisme après s'être formés eux-mêmes à une science qui n'était plus du monde [2], et à prendre sur eux un travail matériel que les savans d'autrefois donnaient à leurs esclaves.

Hors de l'antiquité, avant l'imprimerie, les collections particulières ne pouvaient être d'aucune importance, ou si elles pouvaient être quelque chose, ce n'était que très-rarement. Des collections publiques pourraient paraître seules avoir été en état de faire face alors, par la durée de leur existence, et par les dépenses de leur approvisionnement, aux difficultés énormes qui entravaient en ce tems la formation de bibliothèques *considérables*. Or, que les princes s'occupassent d'un pareil projet, ils n'y fallait pas songer [3]. Et d'ailleurs l'eussent-ils vou-

[1] Le savant Meiners (*Mémoires de Gætting*, t. xii, 1794), convient de cette gloire du 12e siècle, dans une dissertation que j'aurai peut-être occasion de citer encore : « Inter clarissimos viros, quorum duodecimum »post Christum natum sæculum imprimis ferax fuit, etc. »

[2] Ce ne serait pas entrer suffisamment dans cette question, que de montrer seulement combien la profession de copiste avait besoin, pour se conserver, d'un bon nombre de littérateurs riches qui l'encourageassent. Sans doute, les princes et les seigneurs, en ne faisant cas que de l'épée et de la lance, devaient peu favoriser une semblable occupation. Mais le fait est qu'ils auraient eu beau chercher des écrivains, il était difficile qu'ils en trouvassent, avec toute la bonne volonté du monde. Je ne fais qu'en indiquer ici le motif, parce qu'il me paraît irrécusable. La langue des livres avait cessé d'être celle du peuple, il fallait dès-lors les avoir étudiés pour les comprendre. L'Eglise seule pouvait la soutenir; et l'Eglise n'était point au service des amateurs de littérature, supposé qu'il en existât. Ajoutez la rareté de la matière subjective de l'écriture, et convenez que tout conjurait à anéantir la science.

[3] Et quand un d'eux l'aurait prétendu, quelle continuation eût trouvée

lu, il leur eût été, pour le moins, mal aisé d'y réussir. Le prêtre, seul dépositaire de la science quelconque d'alors, seul initié à la connaissance des livres, n'était et ne pouvait pas être un salarié dont on fît un copiste à gages. L'unique moyen d'attacher l'élite de la civilisation à l'œuvre pénible de la transcription, était l'amour de Dieu, l'obéissance à une règle. Le zèle le plus opiniâtre y eût échoué sans cette noble contrainte morale, qu'imposaient à l'homme de communauté des institutions revêtues d'un caractère sacré [1]. Aussi le clergé non-régulier était-il inhabile à ce grand œuvre; et c'est ce qui nous explique pourquoi un évêque du 8e siècle [2] se plaint de la difficulté de trouver des copistes.

La transcription n'était pas le seul embarras; c'eût été un mince service que de nous donner les anciens livres, si l'on n'eût pris soin de nous les transmettre dans un état de correction, qui permît d'y reconnaître l'ouvrage des premiers auteurs. Il fallait corriger les textes sur les meilleurs exemplaires. Et c'était là particulièrement ce que des mains vulgaires n'eussent pu réaliser [3]. Même parmi les ecclésiastiques, ce soin n'était point

son œuvre de la part de ses successeurs? La bibliothèque de Charlemagne ne fut-elle pas dispersée à sa mort? Celle de Charles-le-Chauve, je crois, et celle de saint Louis furent données à des religieux, tant le pouvoir lui-même sentait sa propre incapacité à fonder en ce genre rien de durable!

[1] L'existence de cette règle dans les communautés sera prouvée ailleurs; il ne s'agit ici que de montrer l'impossibilité d'imaginer ce genre d'occupation constamment suivie et efficace, hors d'un tel ordre de choses. Trois élémens étaient nécessaires, la capacité et la volonté, mais surtout la persévérance constante de l'une et de l'autre; or, ces trois choses ne pouvaient absolument pas exister hors des communautés religieuses, c'est ce qui doit sauter aux yeux. Heeren en avait été frappé, et le fait remarquer presque à son insu (*Gesch. der litteratur*... 1, 49, 65, II, 7, etc.), tout en y mêlant le tribut obligé d'amertune luthérienne contre l'état monastique.

[2] *Int. epist. S. Bonifacii*, 99.

[3] Dès le tems de l'empire Romain, des personnages distingués s'étaient appliqués à ce travail. On connaît le Virgile de Florence et le Dioscoride, revus par le consul Rufinus Apronianus (en 494). Cf. Fabric. *Biblioth. latin. ed. Ernesti*, t. I, p. 368. Heyne, *Recens. codic. Virgilii*. Heeren, op.

abandonné au premier venu, ni fait avec autant de légereté que voudraient nous le faire croire certains auteurs. Le prêtre espagnol Vincent [1] qui transcrivit (ou du moins termina) en caractères coufiques, la collection de canons citée par Casiri [2], déclare avoir collationné cette compilation sur plusieurs manuscrits. Nous retrouverons, chemin faisant, plus d'un exemple de cette attention à discuter la pureté des textes. Je n'en rapporte cette fois qu'un petite nombre, et uniquement pour ne point affirmer ce fait aussi gratuitement que d'autres l'ont nié.

La bibliothéque de Mici (depuis, S. Mesmin) près Orléans, avait au 6e siècle des livres historiques qu'un des plus anciens religieux avait pris soin de corriger et de mettre en ordre [3]. Cé fut Alcuin, que Charlemagne chargea de collationner le texte de la Bible; ici toutefois, on comprend qu'il s'agissait d'un travail tout autrement important que celui d'une révision ordinaire. Mais ce qui est plus concluant pour la pratique commune c'est que les manuscrits de ce tems se distinguent généralement par leur correction [4]. Charlemagne, lui-même, quoiqu'on ait dit (ce que certaines gens répètent encore) qu'il ne savait pas *écrire* [5], corrigea un exemplaire de l'Evangile, qui doit se trouver encore parmi les livres de S. Emmeramn-de-Ratisbonne [6]. Loup de Ferrières (9e siècle) s'occupait de la recension des

c. I, 56. Le rhéteur Securus Melior Felix (6e siècle), prit sur lui la recension de Marcianus Capella. Cf. Heeren, l. c. — Fabric., op. c. tome III, pag. 216.

[1] Ap. Laserna, *præfat. in... collectionem canonum ecclesiæ hispanæ. Bruxellis, an.* VIII.

[2] Casiri, *Biblioth. arabico-hispana...* t. I, p. 541, ap. Laserna, op. c.

[3] Petit-Radel, *Bibliothèques*, p. 46.

[4] Cf. Alcuini vita *ed. Froben*, n° 67—75. On y trouvera des particularités semblables sur Charlemagne.

[5] Eginhard nous apprend (*Vit. Carol. M.* cap. 25), qu'il s'exprimait en latin comme dans sa langue maternelle, et que pour le grec, il le comprenait sans pouvoir le parler. *Cf. Vit. Alcuini*, l. c.

[6] C'est ce que dit Heeren (op. c. I, 76); mais quant à cet exemplaire, il pourrait bien avoir pris pour tel, les tablettes d'ivoire qui avaient servi à Charlemagne et dont on fit depuis une couverture d'évangiles. Cf. Greith, *spicilegium vaticanum* (Frauenfeld, 1838) p. I, p. 200.

textes qu'il possédait, aussi bien que de la transcription de ceux qui manquaient à son monastère. Voici ce qu'il écrit à Régimbert [1] : « Catilinarium et Jugurthinum Sallustii, librosque Verrinarum, et si quos alios vel *corruptos nos habere*, vel penitus » non habere cognoscitis, nobis afferre dignemini, ut vestro beneficio, et *vitiosi corrigantur*, et non habiti, nunquamque nisi per vos habendi, hoc gratiùs quo insperatiùs acquirantur ». Une autre fois il remercie Ansbald, abbé de Prum, pour les épitres de Cicéron qui lui servaient à corriger son exemplaire [2]; et Adalpard [3], pour la révision d'un Macrobe.

Gerbert (10e siècle) recommande, sous peine de perdre ses bonnes grâces [4], que l'on s'applique à la correction du texte de Pline. Pline, en effet, exige de ses correcteurs une critique et une variété de connaissances qu'aujourd'hui encore il n'est pas aisé de rencontrer. On en cite une autre recension normande faite au 12e siècle par Robert, abbé de Thorigny [5]. S. Anselme (11e siècle) écrivant à Cantorbéry, où plusieurs de ses religieux avaient été appelés par Lanfranc, alors archevêque de cette ville, demande [6] pour son abbaye du Bec plusieurs livres d'Angleterre, et recommande qu'on fasse choix des exemplaires les plus corrects, afin qu'ils puissent être employés avec assurance à collationner ceux qui se trouvaient en Normandie. La révision du texte de l'Ecriture Sainte par Lanfranc est assez connue des hommes instruits, pour qu'il suffise de la rappeler ici. Chez les chartreux, la rectification des passages défectueux n'était point déférée à celui qui croyait les avoir suffisamment constatés; le chapitre de la maison devait intervenir pour décider s'il y avait lieu à procéder aux changemens proposés [7]. Sur la

[1] *Lup. ferrariensis* ep. 104.

[2] Ep. 69.

[3] Ep. 8.

[4] Gerbert, *ep.* VII. « Plinius emendetur... fac quod oramus, ut faciamus quod oras ».

[5] D'après un manuscrit qu'avait vu d'Achery, *Cf. Guiberti opera*, p. 716.

[6] Anselme, *ep.* lib. I, 43, ap. Ceillier, t. XXI, ch. XVI, art. .

[7] Tabaraud, *Biogr. univ.*, art. *S. Bruno*. Cf. Heeren, op. c., l. II, 23. *Histoire littéraire de la France*, t. VII., p. 11, 12. Voilà, ajoute Tabaraud (l. c.), comment le travail des chartreux en ce genre a contribué à con-

collation presque minutieuse que prescrivait la règle des chartreux, et sur d'autres travaux du même genre dans l'ordre de Citeaux, on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France*, tom. IX, pages 119-124. La réputation du monastère de S. Martin à Tournai en ce genre, est attestée par une pièce insérée dans le *Spicilegium* de d'Achery [1].

XIV. Les directeurs et les conservateurs des bibliothèques sont désignés souvent par des expressions diverses qu'il est bon d'exposer, pour rendre plus intelligibles les passages qui se présenteront à nous dans la suite. Le nom d'*antiquarius*, encore conservé par les marchands de livres anciens en Allemagne (*antiquar*), date de plus haut que le moyen-âge, puisque les bibliothécaires sont indiqués par ce titre dans les lois des empereurs [2] et dans Juvénal. Il n'est pas besoin de s'étendre sur les mots *bibliothecarius*, *chartigraphus*, *chartularius*, *notarius*, *chartophylax*, *scriniarius*, et *scrinarius*, ou *sacriscrinius* [3], etc. Mais ceux-ci : *sceuophylax* et *scevophylax*, ou *vasorum custos*, *custos sacrarii*, (ou encore *custos* tout simplement), *sacrista*, *armarius*, *secretarius*, *cimeliarcha* et *cimiliarcha*, etc., qui semblent indiquer plutôt un sacristain ou trésorier de l'Eglise, ne s'expliquent que par les faits indiqués précédemment dans les lois de Justinien [4],

server la pureté du texte de la Bible et des Pères, et comment les bibliothèques de cet ordre ont fourni un grand nombre de manuscrits précieux aux nouveaux éditeurs de ces sortes d'ouvrages.

[1] *Spicil.*, éd. in-4°, t. XII, p. 443. Cf. Lebeuf, *dissertations sur l'hist. de Paris*, t. II, p. 139.

[2] Cod. Theodosian., lib. XIV, tit. 9, et Gothofred., *commentar.* ad h. l.

[3] Sur plusieurs de ces titres du bibliothécaire, voyez : Nardi, *Dei parrochi* (Pesaro, 1830, 2 vol. in-4°), t. II, cap. 28; ouvrage digne d'être plus connu, et qui renferme d'importans détails sur les matières d'érudition ecclésiastique. Thomassin, *Ecclesiæ disciplina*, t. I, l. II, c. 103-106. Blume, *Iter Italicum* (Einleitung). *Scriniarius*, lorsqu'il y avait lieu de distinguer, désignait spécialement le conservateur des livres ecclésiastiques. Cf. Isidor. *Origin.* XX, 9. Voyez encore Schœttgen, *Historia librariorum et bibliopolarum*, cap. 4. Il fait remarquer que le nom de *bibliopola* a été donné parfois à des bibliothécaires et à des copistes non gagés.

[4] Voir le n° de décembre 1838, p. 400.

et dans l'importance naturellement donnée à la partie ecclésiastique [1] de la bibliothèque, parmi les ecclésiastiques réunis en communautés. Ainsi la même personne était le plus souvent chargée des trésors de l'Eglise, et des livres; et une particularité semblable, c'est que le chantre réunissait communément aux fonctions naturelles de son office celles de bibliothécaire, en sorte que le *préfet d'Eglise*, pour ainsi dire, et le *préfet de bibliothèque* étaient la plupart de tems désignés par un seul et même titre, celui d'*armarius* [2].

Cette cumulation de charges sous une même dénomination, paraîtra bien plus embarrassante peut-être, quand on trouvera l'office de cellerier adjoint à celui de bibliothécaire, ou en contact avec lui. La règle de Tarnade (ou Tarnante), c'est-à-dire de l'abbaye de S. Maurice d'Agaune, fournit un exemple de cette singularité (6e siècle). « Qui *cellario vel codicibus* præponuntur, » sine murmuratione serviant fratribus. Codices qui extra horam » petierint, non accipiant, et qui apud se habuerint, amplius » quam constitutum est retinere non audeant [3]. » Cette association bizarre en apparence, d'attributions assez diverses, venait de ce que l'approvisionnement de la bibliothèque pour le matériel (parchemin, plumes, reliures etc.) appartenait naturellement à celui qui avait soin des autres approvisionnemens communs; d'où naissait parfois une sorte de conflit entre les prétentions des officiers divers de la communauté ainsi mis en contact. Nous en retrouvons une trace six siècles plus tard, dans un règlement de Robert, abbé de Vendôme [4] : « In hoc Vin» docinensi cœnobio hactenùs fuit consuetudo quod quando

[1] Voir le nº de novembre 1838, p. 358.

[2] Si j'avais le tems de mettre en ordre un mémoire sur le chant et les chantres au moyen-âge, je pourrais m'étendre davantage sur ce sujet. Ici, c'est déjà beaucoup de détails pour un fait purement accessoire, dans un travail où tout autre chose réclame notre attention.

[3] *Regul. Tarnatens*, cap. 22, ap. Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum*. A. 536, nº 221. J'ai rapporté le passage en son entier pour qu'on n'y soupçonnât point de malentendu, et que l'on y reconnût bien la charge du bibliothécaire.

[4] *Roberti abbatis vindocinensis decretum pro bibliothecâ* (A. 1156), ap. Martène, *Thesaurus anecdot.*, t. i, col. 445.

»aliquem librorum ligari oportebat, cellerarius et camerarius [1] »expensas tribuebant; sed quia inter eos contentio oriebatur »quantum quisque præbere deberet, librorum ordo negligebatur, nec novi fiebant, nec ut decebat veteres corrigebantur. »

Le bibliothécaire ou *armarius*, car c'était son titre le plus ordinaire, avait sous lui les copistes ou écrivains, appelés assez communément *antiquarii*, mais que l'on trouve désignés aussi par le nom de *cancellarii*, *scribæ*, *chartularii*, *librarii*, *notarii*, *archæographi*, *bibliatores*, etc., titres ordinairement affectés à ces écrivains en sous-ordre. Hors des communautés, ces dénominations changeaient. Les écrivains, secrétaires, copistes des princes, sont souvent nommés *graphiarii*, *scribones*, *scribantes*, *scrituarii*, *etc.*, mais surtout *capellani*, soit à cause de l'idée de *clergie* généralement attachée alors à celle d'homme lettré, soit parce qu'ils étaient chargés principalement des livres liturgiques [2]

Quant au chef des *antiquarii*, le bibliothécaire proprement dit, on conçoit aisément que ce devait être un homme de choix; il était à la fois secrétaire principal ou archiviste, et historiographe. A la cour des rois, surtout chez les Carlovingiens, le chancelier (*archicancellarius* ou *archicapellanus*) et le bibliothécaire étaient ordinairement un même personnage [3]. Le bibliothécaire de Charlemagne, Gerward, était en même tems intendant des bâtimens de l'empereur [4] et chargé de diriger les constructions

[1] Camera, selon Onofrio Panvini (*Interpretatio vocum ecclesiasticarum*), paraît avoir désigné le trésor de l'Eglise, ou la sacristie: *Camerarius* correspond donc ici à *armarius*. Par extension, ce titre devint synonyme de *arcarius*, *thesaurarius*, *syndicus*, *dispensator*, *œconomus* (parfois *yconomus*). Cf. Nardi. l. c. C'est peut-être cette expression qui aura donné lieu à l'expression *caméralistique*, employée par les Allemands pour désigner les connaissances nécessaires dans l'administration des finances.

[2] Voyez les statuts de Jayme II, dans les *Acta sanctorum*, jun. III, p. XLVIII, A.

[3] Cf. Klemm op. c. Goldast, *Rerum alamannicarum scriptores*, tome I. *Gloss. ad Ekkehardi* cap. XI. Thomassin, l. c.

[4] Cf. Duchesne, *Histor. francorum scriptor.*, t. II, p. 651. — *Chancelier* et *Bibliothécaire* n'auraient pas toujours été la même chose, si la liste

de la cour. La beauté et la richesse d'une foule de manuscrits, doit nous faire comprendre que l'on en confiât le soin principal à des artistes. Nous en reverrons des exemples encore, mais quoique ce fait mérite, ce semble, d'être signalé à ceux qui s'occupent de recherches sur l'histoire de l'art, je n'ajouterai à cette indication qu'un seul trait. La chronique de St. Hubert des Ardennes [1], cite parmi les moines distingués de cette abbaye durant le 11[e] siècle, le préchantre [2] Foulk, également habile dans l'architecture et dans l'enluminure des lettres capitales : »Fulconem præcentorem, ... in illuminationibus capitalium »litterarum et incisionibus lignorum et lapidum [3] peritum.»

donnée dans les *élémens de paléographie* est bien exacte, ce que je n'ai pas le loisir de discuter ; cette liste du moins montre suffisamment que les chanceliers étaient ordinairement des hommes d'Église, très-souvent même évêques ou abbés. De même pour les notaires publics. Voir Masdeu, *historia critica de Espana*, XIII, p. 827.

[1] *Chronicon andagin. in amplissim. coll.*, t. IV., col. 925.

[2] Il n'est plus besoin de rappeler désormais la réunion à-peu-près constante de l'office de chantre avec celui de bibliothécaire.

[3] Je crois pouvoir traduire ce dernier éloge par : *maître en constructions soit pour la charpente, soit pour la coupe des pierres*; c'est-à-dire architecte, comme les Allemands disaient tailleurs de pierres (*steinmetz*), pour désigner les Erwin de Steinbach et les *loges* de Strasbourg, de Cologne, de Vienne, de Zurich. Cf. Stieglitz, *Gesch. d. Baukunst*, 3[e] partie. Guglielmo della valle, *Storia del duomo di Orvieto : Magister lapidum, magister ad lapides schulpendos, scalptor lapidum, archimagister logiæ et muritii*, etc. C'est ainsi que l'histoire des sciences et celle des arts se trouvent liées dans ce sujet. Les miniatures si élégantes et si délicates des manuscrits, n'étaient qu'une forme du talent de ces hommes si multiples, qu'on me passe cette expression : à la fois miniaturistes et peintres à fresque, comme le bienheureux Jean de Fiesole; orfevres, joailliers et facteurs d'orgues, comme S. Dunstan; modeleurs, fondeurs, architectes, etc., tout cela sans cesser d'être littérateurs, théologiens, écrivains, prédicateurs administrateurs, comme Fulbert et saint Bernward d'Hildesheim; et même hommes d'état, comme Suger. Cf. Fuessli, *Dictionnaire des artistes*, et *Biographie universelle*, art. Gui de Sienne, saint Godehard, Hugues de Montierender, Roger, moine de Reims, etc. On ne lira pas les aperçus que renferment ces courtes notices, sans regretter que M. Emeric David ait abandonné en quelque sorte, une carrière où il en avait précédé tant d'autres qui sont loin de l'avoir égalé depuis.

Quoi qu'il en soit, la charge de bibliothécaire était une commission extrêmement honorable. Le célèbre historien Liutprand, évêque de Crémone, obligé de s'expatrier, avait été bibliothécaire à Fulde [1] durant son exil, et l'on pourrait citer plus d'un autre homme illustre qui fut revêtu de ces mêmes fonctions [2], tels que, à Constantinople, Georges Pisides (6e siècle), Nicéphore Grégoras (14e siècle), et bien d'autres dont les noms se représenteront plus tard. Je me serais étendu sur la considération attachée à cette charge, si je n'avais l'intention de traiter ce sujet dans une autre occasion; je n'en dirai donc qu'un mot en ce moment. Le *chartophylax* de l'Eglise de Constantinople [3], avait, outre le dépôt des archives, etc., une juridiction ecclésiastique si étendue, qu'elle le faisait qualifier de *bras droit du patriarche*, et à ces attributions répondaient des marques d'honneur tout-à-fait spéciales : à lui appartenait, avec la nomination aux bénéfices séculiers et réguliers, l'examen de ceux qui se présentaient pour les ordres, etc. A Rome, le bibliothécaire du pape était d'ordinaire un cardinal évêque.

Dans les communautés ecclésiastiques, l'intendance des livres était souvent confiée au *préfet des classes*, si je puis m'exprimer ainsi [4]. La suite nous fera rencontrer plusieurs allusions à ces usages qu'il doit suffire d'avoir signalés une fois pour toutes.

[1] Klemm, op. c.

[2] Cf. Nardi et Thomassin, l. c. passim.

[3] Cf. Poleno, *Supplement. ad Gronov. et Græv.*, t. I. *De archivis*, cap. XV. Codinus, *De officiis... passim*. Nardi, l. c. Cancellieri, op. c, syntagmat. p. 4, c. 10.

[4] Il a été dit un mot précédemment sur les classes établies dans les chapitres et les monastères, le *scholasticus*, ou écolatre (*scholaster*, *magister scholarum*, *caput scholæ*, *capiscolus*, etc.), titre changé plus tard en celui de *théologal*, et que l'on retrouve encore sous ces deux formes, dans plusieurs cathédrales, était celui qui en avait la direction, et sa charge était si fort en honneur qu'on la trouve quelquefois désignée par l'expression de *major capituli*. Me serait-il permis de faire observer que cette question trop peu étudiée, des écoles ecclésiastiques au moyen-âge, pourrait bien avoir échappé aux continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, lorsqu'ils se croient fondés à dire, d'après Lebeuf, que la ville d'Auxerre avait une école *publique* (une sorte d'académie comme celle de Bologne), pour le

XV. A ces bibliothécaires il fallait des livres, et à ces copistes, des textes qu'ils pussent reproduire; or, comment se les procurer, lorsque la rareté des ouvrages, la difficulté des communications, l'incertitude ou même la nullité des données sur l'état des bibliothèques étrangères, semblaient faites pour décourager le zèle le plus ardent? On faisait face à ces obstacles avec une opiniâtreté de recherches, un empressement et une continuité d'efforts, dont je recommande l'appréciation à ceux qui parlent de l'indifférence du moyen-âge, ou même de son mépris pour les sciences. Sans doute des donations venaient quelquefois au-devant de leurs désirs, ou récompensaient leurs sollicitations et leurs recherches [1], mais qu'était-ce pour le besoin d'une

droit romain (Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIV, p. 118-119)? Ne serait-il pas absolument possible, que cette école de droit, fût tout simplement l'un des cours de l'école capitulaire? Cf. Nardi, op. c. *passim*. Andr. Müller. *Lexik. d. kirchenrechts*, *passim*, etc.—Masdeu, *Hist. crit. de Espana*, t. XI, XIV, XV, etc.—Je vois bien d'ici plusieurs réponses que l'on pourrait imaginer à mon observation, mais de toutes ces réponses, je n'en connais qu'une bonne; ce serait de montrer tout simplement qu'il y avait bien à Auxerre un cours de droit en dehors de l'école ecclésiastique. Jusqu'à cette démonstration ma difficulté subsiste, comme on dit, parce que jusque là je suis en possession de *faits*, contre une simple hypothèse.

[1] Saint Odon, depuis abbé de Cluny (10e siècle), et instituteur de la congrégation de ce nom, avait apporté au monastère (la Baume en Bourgogne) où il prit l'habit, ses livres qui étaient au nombre de cent volumes (Ceillier, t. XIX, chap. 40, n° 3). Mais des hommes tels que saint Odon n'étaient pas communs; il fallait, pour former une bibliothèque semblable, posséder à la fois des richesses et des connaissances, qui n'étaient pas souvent réunies. C'était donc un rare bonheur, et dont les communautés recherchaient l'occasion de tout leur pouvoir. Mabillon (*Etudes monastiques*, ch. 10), rapporte une lettre écrite au nom de saint Bernard (par Nicolas, son sécretaire, *ep.* 29), à Philippe, chancelier de l'empereur, et prévôt de Cologne; le saint abbé apprenant que cet ecclésiastique songeait à partir pour la Terre Sainte, l'invite à laisser sa bibliothèque aux moines de Cîteaux.

A défaut de donateurs, on achetait les livres à grands frais. Grimold, abbé de saint Gall (9e siècle), est loué par Metzler (ap. Lebrun, *explication de la messe*, tom. III, 2e dissert., art. 2.), pour avoir employé des sommes considérables à se procurer les meilleurs ouvrages. Une charte

communauté entière, que des collections de livres rassemblés par des particuliers? et ces donations pouvaient-elles être communes, ou au moins importantes, lorsque les livres étaient si rares? Une des ressources les plus ordinaires, était donc de se communiquer réciproquement, d'une bibliothèque à l'autre, les livres qui manquaient à l'une des deux communautés; soit pour les échanger, soit pour les faire copier durant le tems de leur séjour.

Servatus Lupus, depuis abbé de Ferrières (en 842) avait lié amitié avec Eginhard (Einhard) l'ancien favori de Charlemagne, et alors abbé de Mulinheim (ou Seligenstadt), tandis qu'il étudiait à Fulde sous Raban Maur, et celui-ci lui communiquait les livres qui ne se trouvaient pas à Fulde [1]. La correspondance de ce même Loup de Ferrières offre plusieurs autres traits de cette amitié confiante établie entre les hommes des pays les plus éloignés, par la similitude des vues scientifiques et religieuses. Dans sa lettre à l'abbé Altsig d'York, il ne balance nullement à lui faire tout à la fois l'offre de son amitié et la demande d'un semblable service [2], le priant de lui envoyer entre

d'Ensdorff (ap. Œfele, *Rerum boicarum scriptores*, t. 1), atteste la cession viagère d'un bien de l'abbaye, faite à une certaine Elisabeth Zrenner, en paiement d'une partie de la bibliothèque laissée par son frère le doyen (1102). Jean, abbé de Beaugency (12e siècle), informé qu'une bibliothèque importante était à vendre, conjure son ami de ne pas la laisser acheter par d'autres. « Rogamus vos quatinus bibliothecam illam, si tam bona »est ut scribitis, *retineatis* ne alteri vendetur, quia in reditu capituli, »per vos veniemus, et eam cum consilio vestro, si Deo placet comparabimus. » (Correspondance de Gaufred ou Geoffroi, ap. Martene, *Thesaurus anecdotor*. t. 1, col. 514.)

Nous rencontrerons ailleurs plusieurs faits semblables, que je n'ai pas voulu accumuler ici.

[1] Ceillier, t. XIX, ch. 3, n° 1.

[2] Cette lettre dont on a déjà vu un fragment, est trop remarquable par l'assurance et la franchise empressée avec laquelle il entre en matière, pour qu'on n'aime pas à en trouver ici l'expression : «Quia vos amore sapientiæ, cujus et ego sum avidus, flagrare comperi, vel secundum illud »Tullii, *pares cum paribus facile congregantur*, vel juxta receptæ scripturæ »assertionem, *omne animal diligit sibi simile*, *sic omnis homo*; hac epistola

autres choses les Institutions de Quintilien. Ce noble commerce littéraire était si bien établi, que Servatus Lupus encore, ne fait point difficulté de s'adresser au Pape même [1], pour obtenir enfin plusieurs ouvrages qu'il avait recherchés inutilement ailleurs. Et, au grand scandale des âmes pieuses comme MM. Blume, Græsse, Bouterwek, et autres, ou pour le redressement de certaines éruditions bien affirmatives, mais mal appuyées par les

»meam offero et vestram expeto amicitiam, ut nobis vicissim cum in »sacris orationibus, tum etiam in quibuslibet aliis utilitatibus prodesse cu»remus. Atque ut quod polliceor vos exequamini priores, obnixe flagito ut »quæstiones beati Hieronymi, quas teste Cassiodoro in vetus et novum tes»tamentum elaboravit, Bedæ quoque vestri similiter quæstiones in utrum»que testamentum, itemque memorati Hieronymi libros explanationum in »Hieremiam, præter sex primos qui apud nos reperiuntur, cæteros qui »sequuntur; præterea Quintiliani institutionum oratoriarum libros XII, »per certissimos nuntios mihi ad cellam S. Judoci... irigatis, tradendos »Lantramno qui bene vobis notus est, ibique exscribendos, vobisque »quam poterit fieri celeriùs remittendos, etc. » Ep. 62.

[1] Lup. Ferrar. ep. 103, *ad Benedict.* III. Le motif qu'il y fait valoir : « *quia parentes thesaurisare debent filiis*, » avait été compris avant lui par bien d'autres, et par les souverains pontifes, tous les premiers. Pères des chrétiens, ils avaient senti en effet que, selon la remarque de Loup de Ferrières (*Ibid*), la science devait descendre sur la chrétienté de la même source qui lui avait donné la foi. De tous côtés les évêques et les abbés recouraient à cette mère et maîtresse de toutes les Eglises, pour y puiser les connaissances même profanes, avec une assurance qu'on regardera comme peu respectueuse, si l'on ne sait apprécier et le Saint Siége, et ces âges d'une simplicité que nous avons en grande partie perdue.

Des Gaules et d'Alexandrie, on écrivait dans ce même but à S. Grégoire-le-Grand, en alléguant l'*ancienne coutume*, pour excuse de cette importunité (Cf. Gregor. M., *Epist.* XI, 56. VIII, 29, ed. cit.). St. Martin Ier répond à des demandes semblables de Belgique et d'Espagne (Cf. Baron. *Annal.* ad A. 649, XXXVIII, XLV, LXXXI et LXXXIII). Paul Ier, prié par Pépin de procurer à l'Eglise de saint Denis des livres grecs, envoie (en 757), un ouvrage d'Aristote, les écrits attribués à saint Denis l'aréopagite, un traité de géométrie, etc, (« omnes græco eloquio scriptores » Cenni, *Codex carolinus*; vol. I, p. 148, ap. Blume, *Iter italicum*; Einleitung). Il n'y avait pas plus de merveille à s'adresser au Pape pour les livres qu'à lui demander des reliques et des dispenses; c'était chose reçue (Cf, Petit-Radel, op. c., p. 40-41). Quoique je ne compte point comme

faits [1], nous sommes forcés de convenir qu'en recourant au successeur de S. Pierre, ce ne sont pas seulement des saints Pères, ce n'est même aucunement des antiphoniers ou des légendaires que lui demande ce moine du 9[e] siècle, c'est Cicéron *De oratore*, Quintilien, et le commentaire de Donat *sur Térence*; le tout avec des prières qui approchent de la supplication, et avec promesse de renvoyer ces livres ponctuellement, lorsqu'il en aura fait prendre copie. Dans d'autres lettres encore, il prie ses amis de lui envoyer Suétone, Tite-Live, divers ouvrages de Cicéron [2], etc.

Tout cela, vu les difficultés des voyages alors, montre un zèle

communication de ce genre, l'envoi des encycliques aux métropolitains, que Blume (l. c., p. 41.) traite de commerce bibliographique, sans doute dans la crainte qu'on n'y soupçonnât un monument de l'autorité des souverains pontifes.

Heeren fait remarquer (op. c. II, 7), que l'Italie du moyen-âge, malgré tous ses désastres, semble avoir été inépuisable en manuscrits de tout genre qu'on y venait recueillir de toutes les parties de l'Eglise. On en trouvera plusieurs exemples dans les pages suivantes, outre ce qui a été dit déjà. Une observation curieuse de Blume à ce sujet, c'est que depuis l'empire jusqu'au 15[e] siècle, l'Italie semble avoir immensément donné en fait de manuscrits, sans guère recevoir du dehors; les choses changèrent du 15[e] au 18[e], époque où le zèle de ses humanistes accumula dans son sein des trésors en ce genre; mais depuis la fin du siècle dernier, les étrangers semblent avoir pris à tâche de conspirer à l'appauvrir, et les habitans n'y ont que trop donné les mains, en troquant bien des fois contre l'or britannique ce que les violences de la guerre leur avaient laissé de richesses littéraires.

[1] Blume (*Encyclop. d'Ersch, et Gruber*, art. *Handschriften*), nous apprend qu'au moyen-âge, « la haine contre les livres profanes, et païens » surtout, rendit odieux et fit maltraiter les savans qui s'en servaient. Les » ouvrages de théologie et d'histoire ecclésiastique, y furent les objets » presque uniques de l'occupation des moines. » Sur quoi, il renvoie à son *Iter italicum*, où l'on doit en trouver les preuves. Comme ses preuves ne sont guère que les faits allégués par M. Libri, nous remettrons à en examiner plus tard la valeur; tout en faisant d'avance remarquer çà et là, combien elles sont reniées par l'histoire prise dans son ensemble. Cf. Bouterweck, *Gesch. d. poesie und Beredsamkeit... Einleitung*.

[2] Servat. Lup., ep. 10, 137, 104, 4, 8, 74, etc., etc.

et une confiance singulières dans les amateurs de livres de ces tems-là; puisque de nos jours même, de semblables prêts deviennent souvent funestes. Ainsi, à la fin du siècle dernier, S. Gall perdit dans l'incendie du monastère de S. Blaise, plusieurs ouvrages confiés à D. Martin Gerbert. Et dès le moyen-âge, ou plutôt alors surtout, les mécomptes occasionés par ces transports lointains n'étaient pas sans exemple [1]. Dailleurs il fallait recourir à des exprès [2], moyen tardif et hasardeux, si bien que Loup de Ferrières, tout empressé qu'il était à se faire prêter des manuscrits, refusa, sans doute à cause des dangers, d'en remettre à un de ces messagers, qui ne voyageait point à cheval [3]. S. Vandrille (7e siècle) envoyait à Rome son neveu, pour y recevoir du Pape S. Vitalien [4] les livres qu'il destinait à la bibliothéque de l'abbaye (S. Vandrille) connue alors sous le nom de Fontenelle.

Dans treize des lettres de Gerbert [5] qui devint Pape sous le nom de Sylvestre II (10e siècle), nous le voyons parler des mouvemens qu'il se donne pour rassembler une bibliothèque, et des sommes qu'il employait à se procurer des livres de l'Italie, des Pays-Bas, de l'Allemagne, etc. Ecrivant à Lupitus de Barcelonne, il le prie de lui envoyer un ouvrage que celui-ci venait de traduire (de l'arabe, peut-être), et lui offre de son côté tout ce qu'il voudra en échange. Une de ces demandes annonce qu'il y mettait parfois un certain mystère [6] dont je ne comprends pas bien les motifs, quoique Petit-Radel [7] essaye de les donner.

[1] Cf. v. g., Heeren, op. c. II, 11.

[2] Cf. Epistol. S. Bonifacii, et Servat. Lupi, *passim*.

[3] Serv. Lup, ep. 20.—Cf. ep. 104,—et S. Anselmi., ep., l. 1, 35, 46. Ceillier, t. XXI.

[4] Act. L. Benedict, sæc. II, p. 541. Ap. Petit-Radel, op. c.

[5] Voir surtout ep. 7, 44, 87, 148. Cf. Ceillier, t. XIX, ch. 44, n° 17. Heeren, op. c., II, 11.

[6] Ep. 130. « Age ergo, et *te solo conscio*, fac ut mihi scribantur M. Manilius de astronomiâ, et Victorinus de rhetoricâ. » Ailleurs (ep. 16), il prie un évêque d'emprunter pour lui un manuscrit, mait il ne veut pas être nommé.

[7] Petit-Radel, op. c., p. 66 et 81.

La correspondance de S. Anselme [1] et de Lanfranc (11e siècle) atteste des communications semblables entre l'abbaye du Bec et l'Angleterre. Un malentendu ayant fait croire que le bibliothécaire du Bec réclamait des livres prêtés à une autre communauté, avant qu'on y eût pu trouver le tems de s'en servir, S. Anselme s'afflige de cette méprise, et dans une réponse pleine d'obligeance [2], il offre, au nom de la communauté entière, tout ce que renferme la bibliothèque de son abbaye. Ailleurs [3] il fait savoir à l'archevêque de Cantorbéry, que les copistes du monastère sont occupés à transcrire plusieurs des ouvrages qu'il demande, et que l'on est à la recherche des autres.

Pierre-le-Vénérable (12e siècle), abbé de Cluny, entretenait des relations du même genre avec les Chartreux et les Cisterciens [4]. Ces faits peuvent suffire pour montrer que la coutume en était comme journalière; on ne peut lire les lettres des évêques et des abbés sans en rencontrer une foule d'autres [5].

C. Achery.

[1] Ceillier, t. xxi, ch. 16, § 6. *Ib.*, ch. 1er, *passim.*

[2] Anselm. cantuarius, ep., lib. i, 10 et 43. Ap. Ceillier, l. c.

[3] Anselm., ep. ap. Ceillier, t. xxi, p. 339.

[4] Voir Mabillon, *Etudes monastiques*, ch. x. *Annales de philosophie chrétienne*, t. 1er, p. 99, etc.

[5] Voir v. g. *Chronicon benedictoburanum. Biblioth. max. patrum*, etc. La suite de ces articles en offrira plusieurs encore.

Voyages.

VOYAGE DANS L'INDE,

PAR VICTOR JACQUEMONT [1].

Correspondance avec sa famille et ses amis [2].

Premier Article.

Idée générale du livre de Jacquemont.—Mépris injuste de l'auteur pour le sanscrit, la théologie des Indous, et principalement pour la théologie catholique.—Infirmité de sa croyance en Dieu et excès de sa foi aux lois de la nature.—Ses principes de moralité personnelle très-répréhensibles, mais ses vues très-justes et très-élevées sur la dépravation des mœurs dans tout l'orient.—Conclusion.

Qu'espère-t-on trouver dans un voyage? la description historique ou scientifique des lieux parcourus par le voyageur : c'est aux *annales des voyages*, qu'appartient un extrait fidèle de ce que contient celui-ci. L'estimable recueil, dans lequel nous avons désiré écrire les *impressions* qu'a faites en nous cette lecture, demande de la *philosophie*, et exige, avec raison, qu'elle soit *chrétienne*.

L'histoire aussi, principalement de nos jours, est philosophique ; et celle des Hindous, entre toutes les autres ; nous voulons donc que notre voyageur soit un philosophe chrétien.

Victor Jacquemont l'est-il?

Un philosophe est un homme qui pense avec profondeur, et réfléchit avec maturité, c'est un exact observateur des choses, un juste appréciatenr des personnes, et son jugement, droit,

[1] *Voyage dans l'Inde*, pendant les années 1828 à 1832, par Victor Jacquemont, publié sous les auspices de M. Guizot, ministre de l'instruction publique. Typographie de Firmin-Didot, 1835-1838, gr. in-4° (les vingt premières livraisons).

[2] 2 vol. in-8°, 2ᵉ édit., chez le même libraire.

en général, n'est pas cependant infaillible; trop souvent même il peut se faire qu'il se laisse aveugler par la passion.

Nul ne conteste à Victor Jacquemont, le nom de savant; et, dans les Indes, les titres d'*Aristotelis*, *Bocrate*, *Aflatôune*, (Aristote, Socrate, Platon) prouve qu'il y passait pour grand philosophe. Nous l'appellerons si l'on veut, Aristote, en fait d'histoire naturelle; Socrate, pour la finesse de ses aperçus, et Platon même, s'il le faut, pour ses idées républicaines; mais il nous faut quelque chose de plus; et un philosophe chrétien est le guide que nous cherchons.

Victor Jacquemont l'est-il?

Notre second article contiendra d'éclatans témoignages qu'il a rendus à la gloire du christianisme; mais est-il chrétien? de trop nombreux extraits, soit de son journal, soit de sa correspondance, qui n'en peut être séparée, répondront aujourd'hui à cette question. Avant d'en indiquer plus précisément la matière, et de commencer nous-mêmes notre voyage dans la conscience de l'écrivain, donnons de son ouvrage une idée succincte.

Un premier volume (510. p.) est entièrement publié; un second commence (176. p.).

Le premier volume contient les trois premières parties du *Journal*. 1re *partie*. De Paris à Calcutta. — Victor Jacquemont, né le 8 août 1801, a quitté, pour ne la plus revoir, sa ville natale le 9 août 1828; il appareilla à Brest le 26, arriva le 12 septembre au Pic Teneriffe; reçut à Table-Bay, où il arriva le 21 décembre, des nouvelles de Lapeyrouse, de la bouche même de M. d'Urville, relâcha le 29 janvier 1829 à l'île Bourbon, et après un séjour d'un mois, coupa la ligne équinoxiale le 1er avril, entra le 10 dans la rade de Pondichéry, et à Calcutta le 6 juin.

La 2e *partie* ne nous apprend que ce qu'il vit à Calcutta, capitale plutôt de la compagnie des Indes, que des Indes mêmes; on y trouve d'amples détails sur les établissemens des Anglais, maîtres absolus de ce grand empire.

La 3e *partie* du Journal nous a paru la plus intéressante. Le 20 novembre il part pour *Delhi*, l'antique capitale de l'Indoustan, passe par *Bénarès*, ville sainte des Indous, et de là rend visite à l'évêque d'*Agra*, missionnaire catholique, vieillard vénérable.

Avec le 2e volume, commence la 4e *partie*; il nous y raconte presque jour par jour, les fatigues et les ennuis du voyage qu'il fait à cheval, à travers les montagnes de l'*Hymalaya*. Il est parti de *Delhi* en avril 1830, trois mois après il arrive à *Simla*, ville délicieuse, nouvellement fondée par les Anglais; il lui reste encore environ deux ans de voyage à nous raconter. Il avait vu tout ce qu'il voulait voir, et allait retrouver à Paris sa chère famille, quand il fut surpris par la mort le 7 décembre 1832.

La 19e livraison, qui vient de paraître avec la 20e, nous montre par les millésimes 1836, 1838, que ce beau travail a souffert une longue interruption, qu'il ne faut imputer sans doute qu'aux graveurs et au lithographe. On peut déjà joindre au journal 29 planches lithographiées avec soin. Ce sont presque toutes des itinéraires, des vues de montagnes, des descriptions de monumens ou de machines. 7 planches surtout intéressent les lecteurs des *Annales de philosophie* (7-14): elles contiennent 30 portraits, 10 Indous, 20 Musulmans Indiens, types remarquables qui visiblement appartiennent à 2 des 5 races de Blummenbach [1]: savoir, les Musulmans, à la race caucasienne; les 8 Indons, et les 2 Malabares, à la race malaie ou mongole.

Le texte de la partie botanique n'est point avancé, les planches le sont davantage, il y en a 67, 58 sont expliquées en latin, avec autant de précision que d'exactitude. Toutes les espèces, et c'est le plus grand nombre, qui n'ont point été décrites par d'autres auteurs, sont marquées d'un signe particulier.

Rien n'a été publié encore ni sur les reptiles, ni sur les mollusques, mais plusieurs planches coloriées, d'un travail exquis, nous font pressentir que la zoologie n'aura rien à envier à la botanique.

Il n'y a donc que des éloges sans restriction à donner à l'exécution matérielle; plût à Dieu qu'il en fût de même du texte auquel on a cru devoir accorder un si dispendieux cortége.

J'exposerai dans ce premier article, 1° les sentimens de l'auteur sur la langue, et sur la théologie des Indous; 2° Sa croyance au dogme fondamental de la théologie naturelle; 3° Ses principes de moralité, dont je ne dirai qu'un seul mot. Ce premier

[1] Voir les portraits des individus des principales races, d'après Blummenbach, que nous avons publiés dans le tome IX, pag. 448.

article, je dois l'avouer, contiendra de bien tristes révelations. J'ai mieux aimé montrer d'abord à nu tout le revers de la médaille, pour avoir ensuite le plaisir, presque sans mélange, de la présenter sous une face tout-à-fait différente.

Je montrerai dans un second et dernier article, combien un observateur si *impartial* est digne de foi dans ses jugemens sur l'industrialisme anglais, sur la tolérance et la charité catholiques, et le zèle des pasteurs protestans, comparé à celui de nos misionnaires. Les citations cette fois seront assez longues; aujourd'hui, en général, elle seront courtes, je les ferai même souvent de mémoire ; mais alors il ne s'agira que de quelques mots, dont j'aurai gardé, je puis en répondre, un souvenir malheureusement trop fidèle.

I. Langue et théologie des Indous.

Tout le monde, a-t-on dit, ne lit pas la même chose et dans les mêmes livres; et la raison en est bien simple ; on ne trouve guère que ce que l'on cherche. Mais par fois il advient à ceux qui cherchent quelque chose, de rencontrer ce qu'ils ne cherchaient pas.

Supposez qu'il vous vienne en tête de faire connaissance avec la sanscrit et sa curieuse littérature, presque toute théologique. Les notes de Chezy sur l'*anneau fatal* (Sacuntala), et sur la mort d'*Yadjnaia*, vous ont inspiré le désir de n'aller chercher que dans cette langue des renseignemens authentiques sur la mythologie Indoue : à force de rapprochemens entre les mots sanscrits et les mots latins qui ont le même sens et le même son, ou, du moins, les mêmes consonnes, Paulin de S. Barthelemy a fait naître en vous, et sans y songer, l'espérance de trouver d'étranges rapports entre les bords du Tibre et les rives du Gange: tout plein de ces pensées, vous ouvrez le *voyage aux Indes*; les mots *Calcutta*, *Benarès*, *Wilson*, *Ram-Mohun-Roy*, sont les premiers qui frappent vos regards. Dans l'impatience de savoir plus vite à quoi vous en tenir sur le grand ouvrage, vous lisez d'abord la *correspondance*, qui en est comme l'abrégé, et les 200 premières pages vous promettent beaucoup pour la suite. L'auteur a résolu de courir le pays, sans presque se servir d'interprète. Il apprend d'abord le persan, pour mieux sa-

voir l'hindoustani [1]; mais cet hindoustani vulgaire se compose aussi de sanscrit [2], qui même domine en plusieurs contrées; cette langue lui sera d'ailleurs d'autant plus facile à apprendre que plusieurs de ses mots nous sont arrivés à travers le latin, le grec et l'idiome germanique des Francs [3], nos ayeux. Alors vous prenez en main le journal, vous allez jusqu'à Calcutta, bien persuadé que le voyageur y sera l'un des membres et l'une des gloires de la société asiatique; elle a pour secrétaire Horace Wilson, le premier sanscritiste du monde, polyglotte, littérateur, poète et savant tout à la fois [4]: votre espérance est à son comble; car, si vous avez lu parallèlement les deux livres, le journal vous a déjà dit [5] que parmi les 500 élèves du collége de Calcutta, il en est 200 que M. Wilson dévoue au culte du sanscrit, et qu'il nourrit comme fouilleurs des antiquités indiennes; il va sans doute en nourrir 201. Détrompez-vous, il en est tems. Jacquemont a délibéré: parens, amis, et moi aussi, lecteur, tous le pressaient d'apprendre cette langue, la clef pour lui de tous les monumens qu'il allait avoir sous les yeux. Il n'en fera rien, son parti est pris, il a la cruauté de nous dire [6]: « le sanscrit ne mène à » rien.... qu'au sanscrit!! Le mécanisme de ce langage est ad» mirablement compliqué, et néanmoins, dit-on, admirable. » Mais c'est comme une de ces machines qui ne sortent pas des » conservatoires et des muséum, plus ingénieuses qu'utiles; elle » n'a servi qu'à fabriquer de la théologie, de la métaphysique, » de l'histoire mêlée de théologie. » Ami lecteur, qui partagez mes goûts, plaignez-moi, qui que vous soyez, d'un désappointement si complet. N'était-ce pas précisément *de la théologie* indoue, et de l'*histoire mêlée de théologie*, que je cherchais dans le *voyage aux Indes*?

Passe pour la *métaphysique :* à quoi bon aller en chercher si loin, quand on en a dans sa propre famille autant que Victor Jacquemont? aussi son amour filial n'a-t-il un si profond mé-

[1] *Corresp.*, t. 1, p. 12.
[2] *Ibid.*, p. 98.
[3] *Ibid.*, p. 97.
[4] *Ibid.*, p. 246.
[5] *Journal*, t. 1, p. 155.
[6] *Corresp.*, t. 1, p. 247.

pris pour la métaphysique Indienne, que par dévouement à la métaphysique paternelle : « Si j'épouse dans l'Inde la fille de » quelque Nabab, avec quelques millions, j'en lâcherai un à » mon retour pour faire imprimer les 280 volumes de la faconde » paternelle, et tu y verras ce que c'est que la Sensation. »

Les 280 volumes d'*essences réelles* ne l'ont pas cependant tellement instruit qu'il sache parfaitement à quoi s'en tenir. La page 18 du Journal semble donner un démenti à la page 19 de la Correspondance, et les *essences* Jacquemont, paraissent sur le point de céder le pas aux *compensations* Azaïs. Il a découvert que l'*insouciance est le bonheur des pauvres gens*, et il est enchanté de sa découverte : « l'*extrême invraisemblance* d'un autre monde » et d'une autre vie me font chercher et découvrir toujours avec » satisfaction ces *compensations des destinées humaines. J'y cherche* » une mesure à peu près égale pour tous de peines et de plai» sirs ; et quelquefois *je m'imagine* que cette égalité n'est pas » une chimère. Cette doctrine cependant, *vraie ou fausse*, serait » *très-dangereuse*, puisqu'elle tendrait à faire voir avec indif» férence l'*existence politique* des hommes, et qu'elle absoudrait » l'égoïsme, la violence, la tyrannie de tous leurs crimes contre » la société. »

Son bagage métaphysique n'est donc pas très-lourd ; s'il eût dans la tête, au lieu de 280, 300 volumes de *faconde*, quel est en effet, je vous prie, le riche résultat de ses longues lectures et de ses profondes méditations ? C'est 1° qu'un autre monde et une autre vie, sont d'une extrême invraissemblance ; 2° que la vie morale n'est rien, puisque l'existence politique est tout ; 3° qu'il pourrait se faire que la doctrine qui tendrait à faire voir avec indifférence la vie politique elle-même, fût, quoique dangereuse, une doctrine vraie.

Encore ce danger n'est-il pas certain, car plus loin le même Journal diminuera de beaucoup l'importance de l'existence politique. Cette existence apparemment est très-peu connue des sauvages ; or voici notre philosophe qui leur porte envie. Dans la société, dit-il, (ici j'analyse le texte[1]), on mange sans avoir appétit, on dort quand on n'a pas sommeil, on ne vit pas pour soi, on sacrifie à chaque instant aux lois, aux mœurs et aux

[1] Voir *Journal*, t. 1, p. 104 et suiv.

modes, sa volonté propre. L'homme civilisé a vaincu la nature, et le sauvage en est esclave; mais l'homme civilisé est soumis à l'homme; là est la compensation.—Un professeur très-distingué à qui je rapportais un jour cette singulière boutade, me fit cette simple réponse : « Il est quelque chose de mieux que l'état » du sauvage qui fait sa volonté, ce serait...... le bien-être du » bœuf à l'étable. » En vérité, l'envie me prend plus que jamais d'étudier à fond le sanscrit; il me fera, j'espère, oublier le français de l'école sensualiste.

Il est vrai, la philosophie des Indous s'allie toujours à la théologie, et leur théologie est absurde. Qui ne le sait pas? mais pour avoir le droit de la mépriser, au moins faut-il savoir les premiers élémens de la théologie catholique. Or, notre Persan, notre Indoustaniste, qui sait le grec, le latin et l'italien; qui converse en italien, écrit en latin, et parle l'anglais comme sa langue maternelle; qui paraît très-fort en mathématiques, en chimie, physique et géologie; en zoologie et en botannique, qui porte aux Indes des toasts dignes d'être imprimés à Londres, et qui, des hauteurs du Thibet, aspire à l'honneur de compter bientôt parmi les députés de la France; lui qui dédaigne le sanscrit, comme une machine, bonne, tout au plus, à fabriquer de la théologie, voulons-nous avoir la mesure de sa science en doctrine chrétienne? c'est, si je ne me trompe, à M. Victor de Tracy, qu'il écrit, à propos du désordre de ses papiers: « Je man- » que absolument de *cette vertu théologale* qu'on appelle l'*ordre*... » Mais, c'est peut-être un sacrement!!!. » Alors il avoue en anglais (je l'aurais deviné, l'eût-il dit en russe), *qu'il ne sait plus son catéchisme*. J'ignore s'il l'a jamais su, mais des souvenirs du lycée qu'il rappelle souvent dans ses lettres, celui du catéchisme doit être le premier sorti et effacé de sa mémoire.

N'est-il pas vrai que c'est pitié d'entendre à tout propos et hors de tout propos, des docteurs d'une telle force parler de la Religion. Qu'ils vous disent que *religion* et *raison* sont deux choses incompatibles; qu'un bon prêtre fait *exception*; que les catholiques demandent aux saints *les premières loges* dans le paradis: qu'ils se vantent d'*imiter Dieu*, quand ils s'enivrent le dimanche, et qu'ils donnent *des coups de pieds au derrière de son image*; il est permis de crier à l'impertinence, quand on entend, pour la

première fois, des milliers de gentillesses d'un aussi bon goût; mais quand, arrivé à la fin du livre, vous apprenez que celui qui les a trouvées, ne savait plus son catéchisme, votre colère se change en compassion. Que me servirait d'ajouter à cette liste d'impiétés grossières, ses réflexions sacriléges sur la traduction anglaise du symbole de saint Athanase, et par conséquent sur la foi, sur l'Eglise, sur la Trinité? il ne sait pas son catéchisme! ce mot dit tout, ce mot rend tout croyable.

Mais puisqu'il ne veut rien nous dire de la théologie des Indous, je veux avant d'examiner quel est son symbole à lui-même, m'arrêter un instant sur celui d'un brame, en ce qui concerne les perfections infinies de Dieu.

Les *Annales de philosophie* ont parlé en 1830 [1], 1833 [2], et 1834 [3], et Victor Jacquemont a connu aux Indes *Ram-Mohun-Roy*; il a long-tems parlé de lui à un raja, son proche parent; à Calcutta, il a conversé avec lui; c'est, dit-il [4], un bramine du »Bengale, le plus savant des orientaux; il sait le grec, le latin, »l'hébreu, le sancrit, et écrit admirablement en anglais.» *Il écrit admirablement*, Jacquemont a donc eu ses livres entre les mains. Ah! que n'a-t-il appris par cœur ce passage que le bramine venait de traduire en anglais et de faire imprimer à Calcutta même, il aurait eu moins de mépris pour la théologie indoue, et plus de respect pour la nôtre.

Ram-Mohun-Roy a composé des livres dans lesquels il combat, sinon en chrétien, du moins en sage philosophe qui confesse l'unité de Dieu, le polythéisme de sa nation; mais nous lui devons des autorités plus graves que la sienne qui est très-grande; il a levé une partie du voile dont les brames couvrent leurs *Védas* sacrés; il a traduit des livres très-anciens, entre autres les *Moonduk*, *Kuth*, et *Céna-Opunishad*.

C'est de ce dernier que nous allons offrir un fragment; nous n'en avons nul droit, puisque notre auteur ne l'a point cité; mais outre que nous l'empruntons à un écrivain qui n'est guère

[1] T. I. p. 422-426.
[2] T. VII, p. 323, 324, 325 — *Ibid.* 363, 374.
[3] T. IX, p. 421-439.
[4] *Correspond.*, t. I, p. 342. Voyez aussi même tome, p. 183 et suiv.

plus orthodoxe [1], ne sommes-nous pas trop heureux de pouvoir saisir cette occasion de nous délasser des bouffonneries dégoûtantes que nous avons été forcé d'écrire, et de donner d'avance une réponse péremptoire aux assertions non moins révoltantes que nous aurons bientôt à rapporter.

« Quel est celui, dit le livre indien, dont la seule volonté » fait naître la raison? Quel est celui dont l'ordre accomplit les » effets des principes des choses [2]?

» Quel est celui par lequel les sons deviennent des paroles? » enfin, quel être sans corps préside à la fois à l'ouïe et à la » vue?

» C'est celui qui est l'âme de l'ouïe, l'intelligence de l'intelli» gence, la raison essentielle du discours, le sens du sens de la » vue.

» Nous ne savons rien de la manière dont il faut expliquer » l'Être Suprême, il est au-delà de tout ce qui peut être com» pris.

» Et, quoique la nature elle-même ne puisse être atteinte par » la contemplation, *il est encore au-dessus d'elle* : voici les expli» cations des anciens :

» Lui seul qu'aucune langue ne désigne; mais qui dirige tou» tes les langues, lui seul est l'Être Suprême; il n'est nulle autre » chose finie ni connue, il faut que tu le saches.

» Lui seul que la raison ne comprend pas, et qui connaît » la véritable nature de la raison, ainsi que les hommes sages » nous l'apprennent, lui seul est l'Être Suprême.

» Lui seul que la vue ne saurait atteindre, et sous la protec» tion duquel chacun reconnaît les objets au moyen de la vue, » lui seul est l'Être Suprême.

» Celui que nul ne peut atteindre au moyen de l'ouïe, mais » qui seul connaît l'organisation de ce sens, celui-là est l'Être » Suprême [3].

[1] Schlosser, *Hist. de l'antiq.*, t. 1, p. 193, traduct. de Golbery.

[2] Ordinatione tuâ perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi. *ps.* 118.

[3] Qui plantavit aurem non audiet? qui fixit oculum non considerat..., qui docet hominem scientiam? *ps.* 93.

» Celui qu'on ne peut reconnaître au moyen de l'odorat, mais » qui dirige le sens de l'odorat, celui-là seul est l'Être Suprême, » qui n'est point une chose déterminée, au nombre de celles » qu'adorent les hommes.

» Si vous croyez que j'aie de la Divinité une connaissance par- » faite, c'est que vous ne saviez rien de l'Être Suprême.

» Il ne m'est ni inconnu, ni parfaitement connu ; celui qui » pense ne pas comprendre Dieu, le connaît, et celui qui pense » pouvoir le comprendre ne le connaît pas. »

Jacquemont a vu au Thibet plusieurs *traités théologiques* sur les perfections de Dieu, et l'on prouvait dans un de ces traités que *Dieu est incompréhensible*; celui-là, dit-il savamment, peut dispenser de tous les autres. C'est à lui que s'adresse le distique ou stora suivant :

« Car les hommes de la plus haute intelligence déclarent que » la raison ne l'atteint pas, tandis que les hommes d'une intelli- » gence bornée croyent que l'Être Suprême est dans le domaine » de leurs facultés. »

Schlösser ajoute : « le brahmine Ram-Mohun-Roy a la bonne » foi de convenir que la théogonie des indiens, est en contradic- » tion avec ce qu'il qualifie d'ancien et qu'elle est plus pernicieuse » à la morale qu'aucun autre culte payen. » — *Corruptio optimi, pessima.*

II. Dogme fondamental de la théologie naturelle.

Nous venons de voir la lumière de l'éternelle vérité sortir du sein des ténèbres de l'idolâtrie, car on parle déjà dans cet admirable morceau : *de ces choses déterminées du nombre de celles que les hommes adorent*. Ecoutons un français du 19ᵉ siècle, car c'est un français qui va nous parler; et certes, qui ne se rappellerait ici la parole de l'Ecriture : qu'au jour du jugement, Tyr et les Ninivites se leveront pour juger et pour condamner cette génération incrédule. La foi de l'Assyrie dont Ninive fut la capitale, était aussi la foi de l'Inde ; et, par son hérésie, la nouvelle Tyr, est, comme l'ancienne Tyr, par l'idolâtrie, assise à l'ombre de la mort.

La foi en Dieu est comme le pivot sur lequel repose toute société humaine. Sans elle, vous n'aurez pas seulement la sau-

vage barbarie de l'antropophage, vous aurez l'abrutissement de la bête fauve.

Nous avons entendu les oracles des anciens jours, écoutons le jeune savant parlant à une dame anglaise. Il ne s'agit rien moins que de l'épouse de celui qui a des rois pour sujets, lady *William Bentinck*, dont le mari est le gouverneur général de la riche et puissante compagnie des Indes.

« Je savais, dit-il [1], qu'elle avait de la dévotion ; comment » faire ? Je crus en Dieu le plus fermement que je pus, afin de » lui paraître moins abominable. »

Voilà comme il s'est tiré de ce pas critique. Quelle figure va-t-il faire en présence d'un jeune savant anglais ? il aura, peut-être, un peu meilleur marché des hommes, qui ne sont pas, dit-on, le sexe dévot ? Oui, mais ce sera quand ils seront ivres.

« Les Anglais [2] ont besoin d'être à moitié gris, pour jeter leur » bonnet par-dessus la peur du diable. Les plus insignifiantes » sorties anti-religieuses, leur paraissent alors d'admirables » plaisanteries. »

O hommes enivrés, mais non pas de vin s'écrie, un prophète ! *ebrii, sed non à vino !* avis à l'incrédulité de quelque pays que ce soit. Si elle est ainsi chez plusieurs le fruit naturel de l'ivresse, faut-il s'étonner que les livres saints la comparent à l'ivresse et à la folie.

Ce qu'il dit des Anglais, avec ce bon sens qui le caractérise, quand il n'est pas *ivre*, retombe en partie sur les catholiques, car des catholiques étaient du repas où les convives *jetèrent leur bonnet.* Le maître du logis était M. *Benson*, irlandais, d'origine anglaise, premier magistrat d'*Hammerpour,* dans le *Bundelkund.*

Cet homme lui devait être cher entre tous les autres. Zoologiste, presque le seul de l'Inde, il aimait, ou du moins était assez impartial pour ne parler qu'avec enthousiasme, l'enthousiasme d'un novice, nous dit Jacquemont, de Cuvier et de Lamarck, ses maîtres par leurs livres.

Des éloges donnés en public, pouvaient ne paraître qu'une politesse; mais la liaison étant devenue plus étroite, par une

[1] *Journal*, t. I, p. 168.
[2] *Ibid.*, p. 457.

journée passée ensemble tout entière ; le soir vinrent les confidences. C'est ici que nous allons voir à quel point un demi-athée, hésite quand on le contredit, et parlemente avec son propre cœur.

« Quand le soir vint [1], il me dit son étonnement et *son cha-*
» *grin* de l'athéisme de Lamarck. »

Jacquemont ne dit point quelle fut sa réponse, mais il nous dit, ce qui vaut mieux, quelles furent ses réflexions :

« Les Anglais ne veulent point entendre parler de l'*anima*
» *mundi*, de Sénèque, ni de la *nature des choses*, de Lucrèce, ni
» des *lois de la nature* de NOUS AUTRES FRANÇAIS. Les plus
» hardis d'entre eux ne sont pas satisfaits à moins d'une volonté
» *éternelle*, *intelligente*, *toute puissante*, concernée *de fort près*, et
» incessamment dans les choses d'ici-bas et du reste de l'univers. »

On comprend que les *lois de la nature* allant toutes seules, délivreront d'un grand embarras le législateur, et l'empêcheront d'être *concerné* de si près, ce qui est gênant. Accordez-nous cela à *nous autres Français*, nous serons de bonne composition pour le reste, et, comme les Anglais, avec leurs argumens de causes finales, et d'ordre du monde, et de consentement des peuples, nous poussent et *concernent* aussi de fort près, nous capitulerons avec eux ; nous irons, s'il le faut, jusqu'à leur accorder une *volonté éternelle*. Sauf, pourtant, l'honneur de Lamarck, nous n'entendrons jamais raison sur ce point.

« L'athéisme de Lamarck ne paraît point expressément indi-
» qué dans ses livres. Il s'attache en général à prouver la néces-
» sité de l'organisation qu'il décrit, non par le principe commode
» de la fatalité ; mais par l'exposition des impossibilités mécani-
» ques supposables autour de celle d'un chacun. Il est vrai que
» cela signifie *au moins* que Dieu, *s'il les a faits*, n'avait guère le
» choix de faire autrement, et puis il rappelle sans-cesse l'idée
» d'une puissance d'organisation qui résiderait dans la matière
» pour s'élever à la vie animale et végétale ; comme les propriétés
» physiques qui sont son attribut. Mais il ne dit nulle part que Dieu
» ne lui a pas fait ce don merveilleux, et un *anglais charitable* peut
» croire que Lamarck admet un Dieu absolu dans le principe ;

[1] *Ibid.*, p. 447.

» mais qui a volontairement limité sa puissance en la partageant » avec ses créatures, et qui gouverne de *très-haut* le monde, sans » s'abaisser jusqu'aux détails mesquins de ses changemens jour» naliers.»

Un Dieu débonnaire et inoccupé, *qui limite sa puissance en la partageant*, un Dieu qui *gouverne de si haut le monde*, qu'il ne s'abaisse pas *aux détails mesquins de ses changemens journaliers*; un Dieu, par conséquent assez semblable aux *rois fainéans* de l'histoire, voilà donc tout au plus le Dieu de *nous autres Français.*

Ajoutez que ces concessions ne seront pas même imputables à sa bonne volonté, et qu'il faudra les compter parmi les *lois de la nature.* Car, *la puissance d'organisation qui réside dans la matière, est sa propriété physique et son attribut;* et Lamarck s'attache à prouver *la nécessité de l'organisation des êtres*, en sorte que *Dieu, s'il les a faits, n'avait guère le choix de faire autrement.* Je dois avouer cependant que cette nécessité prétendue n'ayant pas d'autre preuve que *les impossibilités mécaniques supposables autour* de l'organisation *d'un chacun*, m'avait paru signifier *au moins* que Dieu est infiniment sage, et qu'il a bien fait toutes choses. Je m'étais trompé; il faut avec Lamarck et Jacquemont en conclure que Dieu n'est pas libre, ou qu'il l'est très-peu: ils sont gens à trouver *des impossibilités mécaniques supposables* aussi *autour* de la transfiguration et de la descente de croix; et ils en concluront que Raphaël et que Rubens n'avaient guère *le choix de faire autrement.*

III. Principes de moralité.

Est-ce dans son esprit, est-ce dans son cœur que l'impie a dit: Dieu n'est pas [1]. La colère n'est bonne à rien, et contre un mort elle serait lâche et cruelle. Platon dit cependant qu'il est comme impossible de parler sans colère de l'athéisme.

Mais sans m'irriter, je m'indigne, et de quoi? de voir d'admirables talens inutiles pour la vraie *destinée humaine* [2]. De quoi encore? de voir de rares qualités souillées de la tache honteuse du vice que l'Ecriture nomme abominable [3]. Qui ne gémirait

[1] Dixit insipiens in corde suo: non est Deus. ps. 13.
[2] Simul inutiles facti sunt. *ibid.*
[3] Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis. *ibid.*

de voir un jeune homme d'un esprit élevé, d'un cœur excellent, d'un beau caractère, se faire un front qui oublie de rougir?

Une preuve, une seule, entre un trop grand nombre. Je ne lis pas dans son *journal* écrit pour lui seul, je lis dans sa *correspondance* qu'il ne peut aller à cheval, parce que l'on a *abusé de la confiance des belles âmes*; et c'est à son père qu'il écrit cela! ah! qu'une autrefois il a bien eu raison de dire d'un ton heureusement plus grave: *l'homme n'a presque pas de pudeur*. Il devait dire: *presque plus*. Autrefois, en effet, l'enfant aurait rougi devant son père; au lieu de ce rire infernal contractant ses lèvres, nous aurions vu des larmes de sang sur ses joues, et son père, un vieillard, n'a pas rougi pour lui! Des Indes à Paris, de Paris aux Indes, c'est une longue suite de fades quolibets sur l'indiscrétion du père! les amis, la famille, le père surtout, n'ont point encore les yeux secs, que déjà le public a la permission de rire du défaut que n'ont pu sauver les *traitemens mercuriels* [1]....

Infortuné jeune homme! déplorable époque! cruel avenir! oui, cruel avenir. *Nous autres Français*, avec notre foi aux seules *lois de la nature*, nous avons donc déjà passé le mahométisme: le Turc aussi bien que l'Anglais, n'admet-il pas *au moins*, une *volonté éternelle, intelligente et toute-puissante?*

Or, si je veux en croire Jacquemont, « il n'y a qu'un reproche à adresser à la religion musulmane, c'est l'abjection à laquelle elle condamne les femmes en principe. C'est une honte pour une femme honnête de savoir lire et écrire. Ces talens décriés sont l'attribut exclusif de filles publiques, auxquelles la coutume aussi accorde le monopole de l'art de plaire [2]. »

Les Mahométans sont déistes; mais le panthéisme, l'adoration de la nature et de ses lois, est, là où ne règne point l'islamisme, la religion de tout l'orient. Qui ne sait que cette religion de ceux qui n'en ont plus menace aujourd'hui l'Allemagne, et nous menace à notre tour? de combien de recherches sur l'antiquité le panthéisme de Dupuis n'est-il pas devenu la base? mais qui ne sait aussi ce bon mot du comte de Maistre: « le christianisme, et lui seul, a réhabilité la femme. »

[1] *Corresp.*, t. II, p. 387. Lettre du doct. Jam. Nicol.

[2] *Ibid.*, p. 240.

Voulons-nous donc maintenant écouter la conséquence de cette règle que la femme soit dégradée, surtout au point où elle est avilie chez tous les peuples panthéistes ? La réponse de Jacquemont achèvera de nous faire connaître ses principes de moralité ; mais, grâce au ciel, nous ne pourrons ici que rendre hommage à la sagesse de ses vues, à la rectitude de son jugement. Puisse ce tribut, moins de nos éloges que de notre admiration, tempérer l'amertume des paroles sévères que nous avons cru devoir dire.

« La conséquence de cette règle (que la femme soit dégradée), » qui est au reste de tout l'orient, depuis la Chine jusqu'à Cons» tantinople, c'est la dissipation des maris, la tiédeur de toutes » les affections domestiques, et l'amour antique grec et Ro» main. »

Plus haut [1] il avait dit d'un style non moins énergique : « que » la condition de l'espèce humaine est déplorable dans ce vaste » orient ! la société pèche par sa base, le premier élément de la » famille y existe à peine. Dans les classes élevées, qui donnent » l'exemple aux autres, la polygamie prévient l'affection du père » pour ses enfans, par leur grand nombre, et suscite entre les » frères des jalousies et des haines atroces. La femme est une » créature impure, que son mari regarde à peine comme appar» tenant à une même espèce que lui. Les enfans en grandissant » acquièrent bientôt cette abominable idée du mépris de leur » mère ; elle les éloigne aussitôt qu'ils peuvent se passer de ses » soins. Bannie du foyer domestique, la sympathie pouvait-elle » s'exercer plus vivement au dehors ? les hommes ne connaissent » l'amitié qu'à la manière antique ! les mœurs domestiques de » l'Inde, qui y sont la plus grande source de misère, ne me pa» raissent susceptibles d'aucune amélioration, tant que ce pays » gardera ses institutions religieuses actuelles. »

Huit pages plus loin [2], il confirme la même pensée en ces termes : « les Musulmans et les Indous sont également incivi» lisables, du moins tant qu'ils garderont leur religion. »

Quoi qu'il en puisse être de la pensée de notre auteur, quelle

[1] *Ibid.*, p. 95.
[2] *Ibid.*, p. 103.

brillante apologie de la religion civilisatrice? Il en sera de même de quelques morceaux que nous aurons tant de joie à citer dans le prochain et dernier article, et qui en seront le fond principal.

Mais, avant de le commencer, un besoin presse notre cœur; nous avons parlé comme en ennemi à celui pour qui nous sentions (oserons-nous le dire?) un tendre intérêt. Non, il n'en était pas indigne: son esprit était égaré, mais non sans retour, l'œil de son cœur était plutôt passagèrement obscurci que fermé à la lumière.

Nous avons pour preuve convaincante ces mots adressés à une jeune et pieuse parente [1]: « je respecterai toutes les opi» nions, quelque différentes qu'elles puissent être des miennes. » Les miennes, au reste, sur ces grandes questions, ne sont que » du scepticisme et de l'indifférence, *mais sans parti pris*.

Un seul regret pesera sur notre âme, c'est qu'au lieu de livrer à un papier accusateur et à des yeux impitoyables ses égaremens et ses doutes, il n'en ait point déposé le fardeau dans l'oreille amie de ce vénérable évêque d'Agra, pour lequel il témoigne tant de bienveillance.

C'est surtout qu'à son lit de mort, au lieu de réclamer pour son cadavre, lui, né catholique, les rits du culte protestant, et de ne prier Dieu pendant quinze jours que pour le conjurer de finir bien vite ses intolérables douleurs, il n'ait pas, de sa voix mourante, appelé l'un de ces missionnaires, dont nous le verrons si sincèrement louer la pauvreté et vanter le zèle.

S'il l'eût fait, la science n'en aurait pas moins à regretter une perte importante, mais la religion verserait avec confiance les pleurs de l'amour maternel sur la tombe de l'enfant prodigue.

C. P.

[1] Mlle Zoé Noizet de saint Paul. *Corresp.*, t. 1, p. 140.

Littérature contemporaine.

L'ENFANTEMENT DE LA VIERGE,

PAR SANNAZAR;

Traduit en vers français par M. le marquis de VALORI [1].

De la poésie à l'époque de la renaissance. — Envahissement des idées payennes. — L'annonciation de la Vierge composée en entier de vers pris dans Homère. — Vie de Sannazar. — Ses ouvrages. — Analyse du poëme.—Le *magnificat*, en vers latins et en vers français.—Conclusion.

Le poëme de Sannazar est sans aucun doute le plus remarquable qu'ait produit la renaissance, époque si féconde en poètes; et il faut savoir gré à M. le marquis de Valori d'en avoir rappelé le souvenir, et d'en avoir rendu la connaissance plus accessible et plus agréable en le reproduisant en vers français. Mais avant de parler de l'auteur du poëme et de la traduction, disons quelques mots de la poésie à l'époque de la renaissance.

On le sait, longtems les ouvrages poétiques de l'antiquité furent retirés de la circulation commune, enfermés qu'ils étaient dans les *armaria* des moines, des cathédrales, de quelques rares évêques. Alors le peuple ne lisait pas du tout; toute sa poétique consistait dans les légendes que les pères racontaient aux enfans au coin du foyer. Le noble lui-même, guerroyant toujours, n'écrivait qu'avec son épée, ne lisait que dans les yeux de son ami ou de sa dame. Les moines, les prêtres, les clercs, conservaient tant bien que mal les traditions littéraires de l'antiquité.

[1] Avec le texte en regard et *fac simile*; précédé d'une notice sur la vie de l'auteur, et de nombreuses notes philosophiques et historiques. A Paris, chez Curmer, rue de Richelieu, vol. grand in-8°, édition de luxe, prix 7 fr. 50 c.

Mais quand les passions guerroyantes, héritage des barbares du nord, furent un peu calmées, quand le contact de l'orient dans les croisades eut fait connaître la poétique arabe; quand les Grecs, chassés de Constantinople, réfugiés en Italie, eurent fait passer dans la langue occidentale les belles formes de la poétique grecque, alors, comme un enfant qu'un chant de sa nourrice éveille en sursaut, tout l'occident s'émut et s'éprit d'amour pour la littérature antique. L'élan fut immense : en moins d'un siècle presque tous les auteurs grecs furent traduits, et par eux tous les arts, toutes les sciences, tous les systèmes eurent de fervens disciples, de véritables adorateurs. Tout fut examiné, étudié, imité. La littérature surtout grecque et romaine fut regardée comme le symbole du beau. On se prosternait devant *Homère*, on adorait *Virgile*; on essaya de prouver qu'ils ne pouvaient avoir été damnés, à cause de leur beau génie, et l'on avait une espèce de honte à avouer que nos Évangiles, l'histoire de notre foi, étaient écrits en assez mauvais grec et latin.

Alors des efforts désespérés furent faits pour donner au Christianisme la prétendue gloire d'être chanté en beaux vers. Par un effort de mémoire qui ne se reverra plus, on commença à faire l'histoire évangélique avec des vers d'Homère et de Virgile, pris çà et là dans leurs ouvrages, placés à côté les uns des autres, et, tant bien que mal, racontant l'histoire, exposant le dogme et formulant la morale de l'ancien et du nouveau Testament. Nous avons lu la plupart de ces pièces, qui portent le nom de Κεντρωνες ou *Centons*, et nous avons déploré qu'on ait pu prendre tant de peine pour si peu de résultat.

Et comme il y en a une qui porte pour titre l'*Annonciation*, c'est à-dire qui traite du même sujet qu'a chanté Sannazar, nous pensons que nos lecteurs, qui n'ont peut-être jamais entendu parler de ces futiles efforts, seront bien aises d'en avoir ici un échantillon. Nous pensons même que ce serait une pièce curieuse à ajouter à toutes celles que M. le marquis de Valori a réunies dans son ouvrage, et nous lui conseillons de la joindre dans une nouvelle édition.

Voici donc ces vers grecs, avec l'indication, autant que nous avons pu le faire, des passages des deux poëmes d'Homère où

ils ont été pris; nous les faisons précéder d'une traduction française, littérale, autant que l'a permis la crudité des images homériques.

Sur l'Annonciation.

Alors il envoie un messager chargé d'annoncer à la jeune femme — le dessein qui plaisait alors à sa sagesse. — Celui-ci se mit en marche (car l'ordre important de Dieu le pressait)—pour parler devant sa maîtresse et l'entretenir sur les choses dont il est chargé.—Rapidement il se dirige donc vers la terre nourricière; —descendant du haut du Ciel, à travers l'éther inhabité. — pour faire part à la nymphe aux cheveux bouclés, de l'immuable dessein (de Dieu).—Il s'avance vers la chambre superbement ornée dans laquelle la jeune fille—était assise sur un lit (sous ses pieds était un coussin),—faisant tourner un fuseau brillant de pourpre, admirable à voir! — Vierge et qu'aucun homme n'a encore mise sous le joug!— Son père et sa vénérable mère l'avaient fiancée dans leur maison,—à un homme ami. Celui-ci, plein de bienveillance pour elle, la reçut (pour épouse), —et la garda chez lui à l'abri de toute souillure; —et elle demeura intacte dans sa maison, — n'ayant ni besoin, ni désir de mariage; — mais ayant

Περὶ τοῦ εὐαγγελισμοῦ.

Καὶ τότ' ἄρ' ἄγγελον ἧκεν, ὅς ἀγγείλειε γυναικὶ	Od. xv. 457.
Βουλὴν, ἥ ῥα τότε σφιν ἐφήνδανε μητιόωσιν.	Il. vii. 45.
Αὐτὰρ ὁ βῆ (μέγα γάρ ῥα Θεοῦ ὤτρυνεν ἐφετμὴ)	Il. xxi. 299.
Ἀντία Δεσποίνης φάσθαι, καὶ ἕκαστα πυθέσθαι.	Od. xv. 376.
Καρπαλίμως δ' ἤϊξεν ἐπὶ χτόνα πολυβότειραν	
Οὐρανόθεν καταβὰς δι' αἰθέρος ἀτρυγέτοιο,	
Νύμφῃ ἐϋπλοκάμῳ εἰπεῖν νημερτέα βουλήν.	Od. v. 30.
Βῆ δ' ἴμεν ἐς θάλαμον πολυδαίδαλον, ᾧ ἔνι κούρη	Od. vi. 15.
Ἕζετ' ἐνὶ κλισμῷ, ὑπὸ δὲ θρῆνυς ποσὶν ἦεν,	Od. iv. 136.
Ἠλάκατα στρωφῶσ' ἁλιπόρφυρα, θαῦμα ἰδέσται·	Od. vi. 306.
Ἀδμήτη, ἣν οὔπω ὑπὸ ζυγὸν ἤγαγεν ἀνήρ.	Il. x. 293.
Τὴν δὲ τότ' ἐν μεγάροισι πατὴρ καὶ πότνια μήτηρ	Il. ix. 557.
Ἀνδρὶ φίλῳ ἔπορον. Ὁ δὲ μιν πρόφρων ὑπέδεκτο,	
Οὔτ' εὐνῆς πρόφασιν κεχρημένος, οὔτε τευ ἄλλου·	Il. xix. 262.
Ἀλλ' ἔμεν' ἀπροτίμαστος ἐνὶ κλινιῃσιν ἐῇσιν,	Il. xix. 263.
Οὔτι γάμου τόσσον κεχρημένος, οὔτε χατίζων,	Od. xxii. 50.

l'esprit occupé d'autres choses qui ne restèrent pas sans exécution. — Soit que son époux eût soupçonné une partie de la vérité, soit que Dieu l'eût réglé ainsi, — il ne la traita jamais suivant la coutume ordinaire des époux.

Il trouva donc la Reine dans ses appartemens, — s'arrêta devant elle, et c'est ainsi que lui parla — le hérault *Pisenor*, renommé par la sagesse de ses conseils, — à voix basse (or, un tremblement subit s'était emparé de la jeune fille) : — « Ayez confiance, ô femme remplie de grâce, et ne re- » doutez rien. — Seulement, que votre esprit soit attentif à mes paroles, car » je suis l'envoyé de Dieu, — lequel m'a envoyé vers vous pour que je vous » dise ces choses. — Soyez bénie, ô reine à jamais, — tant que les hommes » et les femmes qui habitent la terre nourricière — seront soumis à la vieil- » lesse et à la mort, commune destinée de l'humanité, — votre gloire sera » aussi grande que celle de la lumière qui se répand partout, — auprès des » hommes qui sont nés et de ceux qui naîtront à l'avenir. — Réjouissez-vous, » femme remplie de grâce, avant qu'un an soit révolu — naîtra celui qui » régnera sur tous les pays — des hommes qui sont de votre sang et de » votre race. — Je vous parlerai avec vérité, et je ne vous cacherai rien ;

Ἀλλ' ἄλλα φρονέων, τά οἱ οὐκ ἀτέλεστα γένοντο.	Od. XXII. 51.
Ἤ τι ὀϊσσάμενος, ἢ καὶ Θεὸς ὣς ἐκέλευσε,	Od. IX. 339.
Μήποτε τῆς εὐνῆς ἐπιβήμεναι, ἠδὲ μιγῆναι.	Il. IX. 133.
Ἣ θέμις ἀνθρώπων πέλει, ἀνδρῶν ἠδὲ γυναικῶν.	Il. IX. 134.
Δέσποιναν μὲν πρῶτα κιχήσατο ἐν μεγάροισι·	Od. VII. 53.
Στῆ δ' αὐτῆς προπάροιθεν, ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζε	Il. XIV. 297.
Κῆρυξ Πεισήνωρ, πεπνυμένα μήδεα εἰδώς,	Od. II. 38.
Τυτθὸν φθεγξάμενος (τὴν δὲ τρόμος ἔλλαβε γυῖα)·	Il. XXIV. 170.
Θάρσει, ὦ Γύναι χαρίεσσα, μηδέ τι τάρβει·	Il. XXIV. 171.
Νῦν δ' ἐμέθεν ξύνες ὦκα· Θεοῦ δέ τοι ἄγγελλός εἰμι	Il. II. 26.
Ὅς κέν με προσέηκε, τεῒν τάδε μυθήσασθαι.	Od. IV. 829.
Χαῖρε, ἐμοὶ Βασίλεια, διαμπερὲς, εἰσόκεν ἔλθοι	Od. XIII. 59.
Ἀνδράσιν, ἠδὲ γυναιξὶν, ἀνὰ χθόνα πουλυβότειραν,	Od. XIX. 408.
Γῆρας καὶ θάνατος. τά τ' ἐπ' ἀνθρώποισι πέλονται.	Od. XIII. 60.
Σὸν δ' ἤτοι κλέος ἔσται, ὅσον τ' ἐπικίδναται Ἠώς,	Il. VII. 458.
Τοῖς, οἳ νῦν γεγάασι, καὶ οἳ μετόπισθεν ἔσονται.	Od. XXIV. 84.
Χαῖρε, Γύναι χαρίεσσα, περιπλομένου δ' ἐνιαυτοῦ	Od. XI. 247.
Ἐκφανεῖ, ὃς πάντεσσι περικτιόνεσσιν ἀνάξει	Il. XIX. 104.
Τῶν ἀνδρῶν, οἳ, σῆς ἐξ αἵματος εἰσὶ γενέθλης	Il. XIX. 112.
Νημερτέως γάρ τοι μυθήσομαι, οὐδ' ἐπικεύσω,	Od. XIX. 269.

» — Sa gloire sera très-grande sous le ciel, — devant tous les hommes, et »la part qui lui sera faite sera très-forte. »

Il parla ainsi ; mais les genoux et le cœur de la jeune fille lui manquèrent en même tems ; — Elle ne put ni voir, ni réfléchir ; — Elle s'assit en silence, penchée sur son cœur ; — La joie et la douleur avaient en même tems envahi son âme ; ses yeux — se remplirent de larmes ; sa voix brillante s'arrêta à son gosier : — ses cheveux se dressèrent sur sa tête. — A la fin pourtant elle lui répondit par ces paroles :

« Ami, puisqu'enfin il m'est permis de vous répondre, — pourquoi le »grand Dieu m'adresse-t-il ses ordres? Je suis saisie de crainte, — moi, »Vierge, qu'aucun homme n'a conduite sous le joug. — Mais que puis-je »faire? Dieu mène à bonne fin — toutes les choses qu'il veut ; car il est le »plus puissant de tous. — Ainsi cette parole sera faite comme vous l'avez »dite. — Mais ne vous fâchez pas contre moi, et ne vous mettez pas en co- »lère — de ce qu'aussitôt que je vous ai vu, je ne vous ai pas cru. (Il y »a dans le texte *embrassé*). — Car mon esprit a toujours redouté en lui-même »— que quelque homme ne me trompât par ses paroles, — après s'être »introduit chez moi ; car il en est plusieurs qui méditent de noires »embûches.»

Τοῦ δὴ νῦν γε μέγιστον ὑπουράνιον κλέος ἐστὶ	Od. IX. 264.
Πάντας ἐπ' ἀνθρώπους, καὶ οἱ δόσις ἔσσεται ἐσθλή.	Il. VII.
Ὣς φάτο· τῆς δ' αὐτοῦ λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ.	Od. IV. 703.
Ἡ δ' οὔτ' ἀθρῆσαι δύνατ' ἀντίη, οὔτε νοῆσαι,	Od. XIX. 478.
Καί ῥ' ἀκέουσα καθῆστο, ἐπιγνάμψασα φίλον κῆρ.	Il. I. 569.
Τὴν δ' ἅμα χάρμα καὶ ἄλγος ἕλε φρένα· Τὼ δέ οἱ ὄσσε	Od. XIX. 471.
Δακρυόφιν πλῆσθεν· θαλερὴ δέ οἱ ἔσχετο φωνή.	Od. XIX. 472.
Ὀρθαὶ δὲ τρίχες ἔσταν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσιν.	Il. XXIV. 359.
Ὀψὲ δὲ δή μιν ἔπεσσιν ἀμειβομένη προσέειπεν,	Od. IV. 706.
Ὦ φίλ', ἐπεὶ θήν μιν καὶ ἀμείψασθαι θέμις ἐστι,	Od. XVI. 91.
Τίπτέ με κεῖνος ἄνωγε μέγας Θέος; Αἰδέομαι δὲ	Il. XXIV. 90.
Ἀδμήτη, ἣν οὔπω ὑπὸ ζυγὸν ἤγαγεν ἀνήρ.	Il. X. 293.
Ἀλλὰ τί κεν ῥέξαιμι; Θεὸς διὰ πάντα τελευτᾷ,	Il. XIX. 90.
Ὅππως κεν ἐθέλησεν· Ὁ γὰρ κάρτιστος ἁπάντων.	Il. XX. 243.
Τοῦτο μὲν οὕτω δὴ ἔστω ἔπος ὡς εἴρηκας,	Od. XI. 347.
Αὐτὰρ μὴ νῦν μοι τόδε χώεο, μηδὲ νεμέσσα,	Od. XXIII. 213.
Οὕνεκά σ' οὐ τὸ πρῶτον, ἐπεὶ ἴδον, ὧδ' ἀγάπησα·	id. 214.
Αἰεὶ γάρ μοι θυμὸς ἐνὶ στήθεσσιν φίλοισιν	id. 215.
Ἐρρίγει, μή τίς με βροτῶν ἀπάφοιτ' ἐπέεσσιν	id. 216.
Ἐλθών· Πολλοὶ γὰρ κακὰ κήδεα βουλεύονται.	id. 217.

Reprenant à son tour la parole, le messager *Pisenor* lui dit : — »Il est »bien mieux pour vous, ô reine, —d'avoir pu seule interroger et entendre »votre hôte. — Ayez confiance en moi, car tout ceci ne s'est pas fait sans »le conseil de Dieu ;—Gardez le silence sur tout ceci, retenez-le en votre »esprit, et n'interrogez personne sur ce que je viens de vous dire, — mais »conservez toute cette affaire sans bruit, et mettez toute votre confiance »en Dieu. — Je me retire ; jouissez de votre bonheur dans cette maison ; »— Je me retire, mais rien de ce que je vous ai dit n'aura été dit en »vain ;—Il serait difficile, ô reine, de vous le raconter tout au long.»

Apres avoir ainsi rempli son message, — il se dirigea vers le ciel eclatant, à travers l'éther inhabité.

Τὴν δ' ἀπαμειϐόμενος προσέφη κήρυξ Πεισήνωρ·	Od. VI.
Καὶ δε σοι ὧδ' αὐτῇ πολὺ κάλλιον, ὦ Βασιλεια,	Od. XVII. 583.
Οἴην πρὸς ξεῖνον φάσθαι ἔπος, ἠδ' ἐπακοῦσαι.	Od. XVII. 584.
Θάρσει μοι, ἐπεὶ οὔτι ἄνευ θεοῦ ἠδέ γε ϐουλή,	Od. II. 372.
Σίγα, καὶ κατὰ σὸν νόον ἴσχανε, μηδ' ἐρέεινε.	Od. XIX. 42.
Αλλ' ἔχε σιγῇ μῦθον, ἐπίτρεψον δὲ θεῷ περ.	Od. XIX. 502.
Αὐταρ ἐγὼ νέομαι· σὺ δὲ τέρπεο τῷ δ' ἐνὶ οἴκῳ.	Od. XIII. 61.
Εἶμι μὲν· οὐδ' ἅλιον ἔπος ἔσσεται, ὅ, ττι κεν εἴπῃ.	Il. XXIV. 92.
Ἀργαλέον, Βασίλεια, διηνεκέως ἀγορεῦσαι.	Od. VII. 241.
Αὐτὰρ ἐπειδὴ πᾶσαν ἐφημοσύνην ἀπέειπε,	Od. XVI. 340.
Χάλκεον οὐρανὸν ἷκε, δι' αἰθέρος ἀτρυγέτοιο.	Il. XVII. 425.

Mais ce n'est pas seulement par une poésie rapiécée, que l'on voulut honorer le Christianisme; il y eut aussi des poètes, et beaucoup de poètes, qui chantèrent nos dogmes et nos mystères, en grec et en latin. Le recueil de ces pièces, qui en général, ne s'élèvent pas au-dessus du modeste médiocre, remplirait un grand nombre de volumes; et pourtant il faut avouer qu'il en est qui ont du mérite, et qui, suivant l'expression du tems, exhalent un *merveilleux parfum d'Homère et de Virgile.*

Parmi ces derniers, il faut ranger en première ligne Sannazar et son poëme de l'*Enfantement de la Vierge.* Nous l'avouons, nous-même, malgré notre prévention connue pour cet amalgame de Paganisme et de Christianisme, quoique nous ne conseillions à personne, comme le cardinal Bembo, de rejeter la lecture des épitres de S. Paul, comme pouvant dépraver le goût, nous-même, dis-je, nous nous sommes épris d'un amour

tout profane, pour cette cadence virgilienne des vers de Sannazar. A mesure que nous avancions dans cette lecture, notre oreille s'attachait de plus en plus aux chants de la syrène, et nous nous sommes trouvé paganisant avec cette muse, nymphe payenne, à la robe courte et légère, à la ceinture flottante, amie des fleurs et des montagnes, rieuse et malicieuse, qui nous racontait avec rhythme, grâce et fraîcheur, la naissance et la merveilleuse vie de Marie et de Jésus.

De *Marie* et de *Jésus!* oh! non, vous ne vous trouvez pas dans sa bouche, noms sacrés! vous avez toujours été ignorés de la muse grecque et latine, et ni Virgile, ni Horace, ni Ovide, ni Tibulle, ne vous ont fait entrer dans leurs vers; et le pauvre poète chrétien, malgré sa bonne volonté, n'a pu vous admettre dans un poëme qui voulait être surtout virgilien. En effet, on le croira avec peine, et pourtant cela est, l'héroïne du poëme, son fils, son époux, ses parens, ainsi que tous les personnages dont il fait l'histoire, ne sont pas *nommés*. Jésus, Marie, Joseph, Elisabeth, Zacharie, David sont désignés par des périphrases virgiliennes; c'est ce que l'on va voir dans l'analyse du poëme. Mais avant tout, disons un mot sur l'*introduction*.

M. le marquis de Valori y a tracé la vie de Sannazar, et a offert à ses lecteurs un tableau animé et fidèle de la littérature italienne à cette époque. Nous ne pouvons mieux faire que de le prendre pour guide.

Sannazar naquit à Naples, le 23 juillet 1458, d'une famille noble, mais pauvre. Elevé par les savans Maggio et Jean Pontanus, il fut bientôt l'un des écrivains les plus distingués de son tems. Admis dans la familiarité de Frédéric, fils de Ferdinand, roi de Sicile, il fut d'abord nommé directeur des fêtes royales; puis il l'accompagna à la guerre contre les Turcs, où le jeune écrivain s'acquit la réputation d'un brave et courageux guerrier. Fidèle à son protecteur dans le malheur, il le suivit en France lorsqu'il fut chassé de son trône, et ce ne fut qu'après sa mort, en 1504, qu'il retourna à Naples, où il se voua tout entier aux lettres, et en particulier à la poésie.

La liste de ses ouvrages est fort nombreuse. 1° L'*Arcadia* et les *Eglogues*, espèces de pastorales dans le genre des bucoliques

et des églogues de Virgile. 2° Des *mimæ* ou scènes plus ou moins burlesques, dans le tems où il était directeur des fêtes royales. 3° Des *pastorales* maritimes, *piscatoriæ*. 4° Des *élégies* au nombre de 24. 5° 150 *épigrammes*. 6° Puis des *rime*, *sonnets* et *canzone*. 7° Enfin son poëme *de partu Virginis*, auquel il travailla *vingt* ans de sa vie.

La composition et la publication de ce travail, furent un véritable événement, et tenaient toute l'Italie en suspens. Léon X regardait son pontificat comme illustré et la religion honorée par une œuvre aussi importante [1] et en encourageait par des lettres l'auteur; et Clément VIII, à qui elle fut dédiée, lui répondit que cette dédicace était destinée à rendre immortel le pontife qui en était honoré [2].

Sannazar mourut à Naples en 1530, à l'âge de 72 ans d'une mort chrétienne. Voici l'analyse de son œuvre :

Le poète s'adresse d'abord aux habitans du ciel (*cœlicolæ*) et leur demande de déployer à ses yeux les profonds secrets du mystère qu'il veut chanter; puis il fait la même invocation aux muses (*Aonides*); vierges, elles doivent s'intéresser à l'histoire d'une vierge. Enfin il s'adresse à Marie (*alma parens*), et lui demande de bénir et de protéger ses efforts.

Dieu (*regnator superum*) voyant le malheur de la race humaine dévouée aux peines du *Tartare* et aux fureurs de *Tysiphone*, veut y mettre un terme; et comme c'est une femme qui a produit tout le mal, il veut que ce soit une femme qui le répare.

Alors il appelle un de ses ministres et le charge d'aller dans la Judée annoncer à une vierge chaste, que dans sa chasteté même elle concevra le fils de Dieu (*numen sanctum*), lequel délivrera l'espèce humaine des ténèbres du *Styx*. Arrivé sur les confins de l'Idumée, le messager céleste voit la jeune vierge (*regina*) plongée dans ses réflexions, et tenant dans les mains le livre des *sibylles*. Il la salue avec respect et lui annonce que le Père (*genitor*) l'avait choisie pour faire en elle sa demeure. Déesse (*dia*), lui dit-il, tu enfanteras une divinité (*numen*). La vierge troublée, refuse en alléguant son vœu de chasteté.

[1] Voir sa lettre dans l'ouvrage de M. le marquis de Valori.

[2] Voir sa lettre à la fin du poëme.

L'ange (*sanctus*) lui apprend qu'elle restera vierge, et lui donne pour preuve de sa parole, la grossesse avancée de sa cousine, réputée stérile.

Cependant la Renommée (*fama*) apprend aux habitans du *Tartare* que les âmes vont être dérobées aux morsures du *chien à trois fronts*; les saints (*heroes*) se réjouissent. Alors un vieillard (*David*), qui cueillait des fleurs au bord du *Léthé*, entre en inspiration et prophétise la vocation des Gentils, le massacre des innocens, l'enfance, la vie, la passion de celui qui va naître, sa mort, sa descente aux enfers, où tous les monstres du paganisme, *Alecton*, *Cerbère*, etc., frémissent et tremblent d'effroi.

Au deuxième chant, la vierge (*regina*) se rend auprès de sa cousine Elisabeth (*matrona deffessa ævo*). Et alors viennent les paroles de la mère du précurseur et la réponse de la Vierge, connue sous le nom de *magnificat*. Comme c'est là un thème bien connu, nous sommes assurés que nos lecteurs seront bien aises de savoir comment Sannazar a traduit la parole évangélique, et comment M. le marquis de Valori a traduit les vers de Sannazar. Ce n'est pas peut-être le morceau le plus brillant du poëme, mais nous sommes assurés que c'est celui qui sera lu avec le plus de plaisir par nos lecteurs.

La Vierge lui répond : Qui peut de l'Eternel,
Mère, narrer la gloire et l'amour paternel ?
Mon âme glorifie en sa magnificence,
Le Seigneur éternel que l'univers encense,
Qui du haut de son trône a tendrement jeté
Sur son humble servante un regard de bonté ;
Et je puis m'annoncer aux nations fidèles,
Comme la plus heureuse au milieu des mortelles.

Illa sub hæc : Miranda altî quis facta Tonantis,
O mater, meritas cœlo quæ tollere laudes
Vox queat? exsultant dulci mea pectora motu
Auctori tantorum operum qui me ima tenentem,
Indignamque, humilemque suis respexit ab astris.
Munere quo gentes felix ecce una per omnes,
Jam dicar : nec vana fides ; ingentia quando
Ipse mihi ingenti cumulavit munera dextrâ

Des mains du Créateur quel bienfait octroyé
Que d'âge en âge soit son nom sanctifié!
Sa bénédiction à grands flots répandue,
Défend la race humaine à ses lois assidue,
Et des plus tendres soins ne la prive jamais ;
Découvre-t-il son bras? sa main pleine de traits,
Renverse le superbe en sa fierté grossière,
Et le trône des rois traîné dans la poussière.
Puis tirant de la poudre un humble passager,
Il place l'indigent sur un trône étranger,
Rarément affranchi du joug de la détresse
Un indigent s'oublie au sein de la richesse:
Quant à l'homme opulent, avare de son or,
Dieu l'enchaîne affamé, mourant sur son trésor.
Enfin le Tout-Puissant par un bienfait suprême,
Pouvait-il faire plus? veut qu'un autre lui-même,
Antérieur au temps, l'égal de son auteur,
Naisse dans Israël du sang d'un serviteur;
A nos ayeux sacrés, telle au berceau du monde,
Le promit sur l'autel sa parole féconde.»

Omnipotens, sanctumque ejus per sæcula nomen,
Et quæ per magnas clementia didita terras
Exundat, quâ passim omnes sua jussa verentes
Usque fovens, nullo neglectos deserit ævo.
Tum fortem exertans humerum, dextramque coruscam,
Insanos longe fastus, mentesque superbas
Dispulit, afflixitque super; solioque potentes
Deturbans dedit in præceps, et ad ima repressit:
Extollensque humiles alienâ in sede locavit;
Pauperiemque famemque fugans, implevit egenos
Divitiis: vacuos contra nudosque reliquit,
Qui nullas opibus metas posuere parandis.
Postremo sobolem (neque enim dare majus habebat)
Æternam genitor sobolem, seclisque priorem
Omnibus; æqualemque sibi de sanguine fidi
Suscepit pueri (tantis quod honoribus unum
Deerat adhuc), non ille animi morumque suorum
Oblitus; quippe id meditans promiserat olim
Sacrificis proavorum, atavis stirpique nepotum.

A peine la Vierge est de retour chez elle, qu'Auguste ordonne

le dénombrement de l'univers. — Belle et poétique description des peuples divers; ajoutons que le traducteur surpasse ici son modèle, dans un travail des plus difficiles et des plus ardus. Arrivée à la ville de Bethléem; description de l'étable. Nous avons observé ici que, Sannazar, ordinairement si orthodoxe dans la partie théologique, est inexact, lorsqu'il dit que la Vierge y fut malade.

Stramineoque toro comitem locat, *ægra cubantis*
Membra super vestem involvens....

Le traducteur a fait preuve de plus de goût et de plus d'orthodoxie, en supprimant cette circonstance et en disant :

Sur un lit de sarmens, la Vierge s'est placée;
Le vieillard d'un manteau l'enveloppe avec soin.

La description de l'accouchement est magnifique de délicatesse et de poésie. Nous voudrions la citer tout entière avec les vers du traducteur, qui a lutté avec bonheur contre son modèle, et souvent l'a vaincu.

Au commencement du troisième chant, Dieu convoque les habitans du ciel, leur fait part de ses desseins de miséricorde sur les hommes pécheurs, et du moyen qu'il a mis en usage pour les sauver.

Alors il appelle à lui la Joie (*Lætitia*); c'est elle qui jouit du privilége d'apaiser la colère du maître du tonnerre, et d'égayer son visage.

... Hæc magni motusque animosque Tonantis
Temperat, et vultum discussâ nube serenat.

Dieu lui ordonne d'aller annoncer la bonne nouvelle à la terre. La Joie met des ailes à ses pieds, franchit les portes du ciel, gardées par les Heures, et court éveiller les bergers auxquels elle fait part de la naissance de l'Enfant-Dieu.

Les bergers se rendent à la crèche; deux d'entre eux, *Lycidus* et *Egon*, récitent une partie de la quatrième ode de *Virgile*, et en font l'application au nouveau-né. — Cependant des anges dans les airs, célèbrent des jeux et des combats à la manière des héros d'Homère et de Virgile. Ils y portent pour armes les instrumens de notre salut; d'autres anges, comme Démodocus dans Homère, chantent la création, le renouvellement de la nature, les saisons, etc.

Cependant le Jourdain s'éveille au fond de ses eaux. Autour de lui arrivent toutes ses filles, en costume de naïades virgiliennes,

Nudæ humeros, nudis discinctæ veste papillis.

Et il leur annonce que quelque grande chose va se passer sur ses bords. En même tems un ange prend l'enfant Jésus et le baigne dans les eaux du fleuve. Le Père manifeste sa présence par une colombe qui plane sur l'enfant. Les nymphes étonnées le vénèrent; le vieux fleuve par respect, retire ses ondes vers leur source. Des divinités célestes (*numina*) errent sur les bords, chantant l'arrivée d'un Dieu. Le Jourdain rappelle alors en beaux vers, que le vieux *Protée* lui avait jadis prédit qu'il serait visité un jour par un personnage qui élèverait la gloire de ses ondes au-dessus de celles du Nil, du Gange, du Tibre, etc., et dont la vie serait remplie de miracles.

Après avoir récité ces paroles prophétiques, le Jourdain revêtant un manteau merveilleusement tissé par la main des naïades, rentre dans son lit.

Alors le poète finit ses chants, en demandant grâce pour l'audace qu'il a eue de tenter un pareil projet, et il retourne à ses chères campagnes.

Mais le travail de M. le marquis de Valori ne finit pas là; en effet, ici commence un nouvel ouvrage, car nous pouvons appeler ainsi les *notes* qui sont rejetées à la fin du volume. On y trouve tout ce que les saints Pères ont écrit sur la Vierge, et en particulier le beau *discours de S. Éphrem, sur la mort de la Vierge;* le portrait qu'en a laissé Nicéphore; un long extrait des *détails biographiques sur la vie de Marie*, que nous avons insérés dans le tome IX des *Annales*; des dissertations sur les sibylles, sur l'églogue de Virgile, etc., etc; enfin la traduction de l'*hymne à la Vierge*, de Vida.

En analysant le poëme de Sannazar, nous avons fait ressortir ce qu'il y avait de choquant à nos yeux dans cet amalgame de formes payennes et chrétiennes; il ne faudrait pas cependant que cela déprimât en rien la foi du poète; que si quelques-uns de ces néo-écrivains qui revêtent leur indifférence ou leur athéisme

des formes spirituelles de la poésie catholique, voulaient mépriser le poète latin, et si même quelques-uns de nos amis le blâmaient trop fortement, nous offririons aux uns et aux autres les détails suivans; et ils seront forcés de convenir que le paganisme de nos pères se réalisait dans la vie privée en un christianisme pratique que nous sommes loin d'imiter. « Pour que » rien ne manquât à l'honneur de la mère de Dieu, il lui éleva » dans les rochers de Mergilline, un temple en mémoire de son » divin enfantement, et y ajouta un couvent de moines appelés » Servites (c'est le couvent de la *Madonna del Parto*). Il leur laissa » 8,000 florins de rente pour célébrer la fête solennelle de la Noël, » et prier Dieu pour le roi Frédéric et pour ses ancêtres. Il fonda » également un autel à St. Nazaire, et eut en particulière dé- » votion St. Augustin, le grand théologien, Jovien, Jacques de » Piscène et Antoine de Portugal, dont le tombeau, à Padoue, » attire toujours les pélerins. »

En finissant, il nous reste à remercier de nouveau M. le marquis de Valori d'avoir reproduit en beaux vers l'œuvre poétique de Sannazar. Nous en avions déjà, il est vrai, deux traductions, l'une vieille déjà et à-peu-près ignorée, sous le nom de *Couches de la Vierge*, due à Colletet; l'autre plus récente, fruit du travail de M. l'abbé de la Tour, curé actuel de Saint-Thomas-d'Aquin, mais qui ne l'a pas mise en vente. C'est donc une œuvre nouvelle et pour le fonds et pour la forme que vient de produire M. le marquis de Valori. Ajoutons que, poète comme Sannazar, noble comme lui, fidèle comme lui, il est aussi comme lui chrétien sincère, disciple de Jésus et de l'Eglise.

A. BONNETTY.

Science historique.

HISTOIRE DU MONDE,

PAR MM. HENRI ET CHARLES DE RIANCEY [1].

Un homme qui honore le barreau de Paris par son talent si brillant et si noble, autant que par sa haute raison, la solidité de ses principes et ce caractère qu'entoure la considération publique, me disait un jour, dans une de ces conversations intimes où il veut bien parfois enrichir ma jeunesse du fruit de ses longs travaux : « Nous devons, nous autres hommes d'étude, entrer aujourd'hui dans une voie de réaction ; le siècle de nos vieux écrivains du moyen-âge fut essentiellement l'époque de l'étude consciencieuse ; on travaillait sans être dominé par une préoccupation antérieure, et quand ensuite on produisait au dehors les résultats de son labeur, ces résultats n'étaient point faussés, ils étaient *vrais*. Au 18e siècle tout est changé, on a cessé d'étudier avec la même droiture : dès l'abord on avait une idée arrêtée, un système pris, et il fallait que le résultat du travail fût en rapport avec la pensée qu'on voulait faire triompher. Delà tout l'abus qu'on a fait de la science, on l'a rendue mensongère, on l'a égarée de sa route. Le 18e siècle a produit une école toute systématique qu'il est nécessaire de rectifier, de refaire en tous points ; c'est là une tâche à laquelle sont appelés les hommes droits, les hommes de constance et d'application. Dégagés de toute tendance passionnée, n'ayant en vue qu'une seule chose, la vérité, ils dissiperont bien des nuages qui l'obscurcissent, à mesure qu'ils proclameront le fruit de ces heures laborieuses, de ces veilles qui sentent l'huile de la lampe, comme aurait dit un ancien ! »

[1] 1er vol., à la biblioth. ecclésiast. rue Vaugirard, n° 60; prix, 6 fr.

Ce que voulait cet homme de bien et de talent, relativement à la haute philosophie, à la jurisprudence dans ses applications les plus larges, nous l'étendons, nous, beaucoup plus loin encore, nous le voulons surtout pour cette science qui nous dit la vie de nos pères et les fastes de l'humanité aux jours que Dieu a faits au monde avant nous. L'histoire, plus que les autres branches de ce grand arbre de la science que cultive l'esprit de l'homme, a été faussée autant par l'ignorance que par l'esprit de passion et d'impiété qui voulait l'exploiter à son profit. Elle avait raisonné juste, l'impiété, elle avait compris que dans sa lutte avec les idées anciennes, que dans la guerre acharnée qu'elle déclarait à la vérité, au Catholicisme, sa plus pure expression, elle aurait tout gagné quand elle aurait conquis à son profit le terrain de l'histoire. C'est que tout est dans les faits : la religion tout entière ne repose-t-elle point sur cette base ? est-elle autre chose que le récit des rapports de Dieu avec l'humanité dans le cours des âges ? aussi, quand Bossuet voulut consacrer au Christianisme un des plus beaux monumens qu'ait élevés la main de l'homme, il n'écrivit pas un ouvrage didactique ou philosophique, il produisit le *Discours sur l'histoire universelle*.

Voici venir comme pour satisfaire au vœu que nous énoncions tout à l'heure, comme en réponse à cet appel fait aux hommes d'étude pour le redressement des torts de l'histoire, voici venir deux jeunes écrivains qui apportent avec modestie, mais avec la confiance d'une âme droite, leur contingent de travail. Jeunes en effet, car à l'heure qu'il est, nos hautes facultés académiques les voient siéger encore sur leurs bancs, et bien peu de tems a passé depuis le jour que disciples lauréats des rhéteurs universitaires, ils recueillaient couronnes et applaudissemens dans la grande lutte où l'académie de Paris engage à la fin de chaque année ses nombreuses écoles.

Une des grandes plaies de notre siècle, un des plus puissans obstacles au progrès de l'esprit humain et à la marche du génie, c'est assurément, on ne peut le nier, l'impatiente précocité de nos écrivains. Plantes trop hâtives, qui, après avoir brillé un instant par l'éclat de quelques fleurs, s'étiolent, languissent sans porter de fruits, car leur sève s'est épuisée trop tôt ; de même

en est-il chaque jour de beaucoup d'esprits. — Oui, c'est douleur de voir combien de jeunes hommes à la pensée brillante, à l'imagination féconde, ont, sous nos yeux, le destin de la plante trop hâtive. En vain le poète leur crie :

Ah ! retenez vos fleurs qui se pressent d'éclore,
Séduites par l'éclat d'un beau jour passager.

Une trop flatteuse espérance les déçoit, les entraîne et les perd... Devons-nous donc blâmer MM. de Riancey comme s'étant trop hâtés de produire ?... non, s'il y a faute à appeler trop jeunes le public en participation d'ouvrages purement d'imagination, dans lesquels *cette folle du logis*, comme disait Montaigne, peut se livrer sans contrainte à tous ses écarts, alors qu'elle n'a pour la guider qu'une main faible et novice, il est vrai aussi qu'il y a inconséquence, tant que les rides de la méditation n'ont pas marqué leur passage sur un front où ne se révèlent au contraire que la grâce et la fraîcheur, à s'aventurer dans des publications graves, sévères, philosophiques. Vouloir régenter le monde de trop bonne heure, vouloir lui imposer des idées que nous n'avons fait qu'effleurer nous-mêmes, qu'il y a même impossibilité que nous ayons creusées, approfondies ; c'est un tort plus grave encore que le premier, c'est celui de l'amour-propre et de la présomption ; c'est surtout là celui de notre siècle. — Mais réunir dans un cadre une série de faits qui sont du domaine de l'histoire dans laquelle toute main peut aller recueillir, les coordonner dans l'ordre qu'inspirent de concert la raison et l'imagination, les habiller d'un style qui aura ses taches, sans doute, mais dont la rectification sera proche, grâce à cet exercice même et aux conseils que nous demandons ; écrire dans ces circonstances et hasarder dans le monde un livre entouré de ces conditions, ce n'est point se placer sous le coup de la plainte que nous énoncions plus haut, car il ne peut y avoir lieu ici ni aux écarts désordonnés de l'imagination, ni aux reproches de présomption sur lesquels nous insistions principalement.

Mais en justifiant nos jeunes écrivains à cet égard, nous ne pouvons pas également approuver sans restriction le titre de leur livre qui porte en lui quelque peu d'ambition. *L'Histoire du monde*, pour un début, est-on tenté de se dire, que pourra-

-t-il donc venir après? Peut-être notre observation tombe-t-elle à faux, en ce sens que le titre ne serait pas le fait de MM. de Riancey, qui n'ont, en publiant cet écrit, que cédé (nous le savons) à des demandes qu'ils ne recherchaient point.

Le premier volume de l'*Histoire du monde* a seul paru jusqu'ici, il doit être suivi de plusieurs autres. Un grand travail s'y révèle, qui fait honneur à MM. de Riancey. On voit que leurs investigations ont voulu pénétrer jusqu'aux sources, que des recherches multipliées et consciencieuses ont réuni les matériaux de leur édifice, que la science ancienne et la science moderne ont été tour à tour explorées par eux; les autorités citées au bas des pages viennent sans cesse à l'appui de leurs assertions, et montrent qu'ils ne cherchent pas à surprendre la bonne foi du lecteur ou à lui imposer leur jugement. Ils ont su donner une forme nouvelle à des choses anciennes, pour ainsi dire décrépites et passées de mode. Ils ont abordé avec raison, mesure et succès des contrées nouvelles et pour lesquelles il fallait qu'ils se frayassent, pour ainsi dire, une route qui manquait jusqu'ici. Ils ont pris le fil et le flambeau pour nous guider à travers ce labyrinthe peuplé de tant de fantômes, qui du reste se dissipent à mesure qu'on s'approche pour les examiner de près; ils nous ont fait pénétrer dans le cœur de ces dédales qu'on appelle *Inde* et *Chine*; ils nous ont appris à lire leurs *Vedas* et leurs *Kings*. Les jeunes historiens ont fait de nombreux emprunts aux *Annales de philosophie chrétienne*. Dans la première partie, surtout celle où il est traité de l'origine des nations, de leurs arts et de leurs sciences, il est peu de pages où les *Annales* ne soient citées. Nous sommes assurés que leurs lecteurs leur sauront de gré leur avoir fait connaître les précieux documens renfermés dans ce recueil.

On comprend bien que nous n'essaierons pas d'analyser l'*Histoire du monde*, ce serait en faire une nouvelle, et nous n'en avons ni le loisir ni la prétention, mais nous dirons à tous ceux qui s'occupent de ces belles, de ces sérieuses études, nous dirons aux jeunes gens surtout : lisez ces pages, et vous y apprendrez beaucoup; vous y rencontrerez bien des faits que souvent on ignore ou que l'on oublie trop facilement, et qui sont là groupés dans une abondance qui rend ce livre une

mine tout-à-fait riche, un résumé vraiment complet. Les nomenclatures de faits, fatigantes chez beaucoup d'historiens, nous ont paru en général dissimulées ici avec bonheur, et le lecteur, en les quittant, s'arrête avec plaisir sur des tableaux que MM. de Riancey intitulent : *Aperçus de la marche de l'esprit humain*, que nous appellerons, nous, dans plusieurs de leurs parties, le *Cours de littérature des nations*. Il y a là des pages vraiment attachantes; en quelques feuilles on parcourt le monde entier à ses diverses époques, on se trouve tour à tour transporté au milieu de ce collége, aux mystérieuses doctrines, des prêtres de l'Egypte, ou dans la grande Babylone, ce sceptre *de l'antique patrie*, qui fit long-tems rayonner sur tout l'univers les enseignemens et aussi les erreurs de ses savans. Zoroastre passe devant nous, tenant à la main ce fameux *Zend-avesta*, ce livre *de vérité* (comme disent ses disciples), qui règne sur l'Asie centrale après que le *grand roi* a déployé en sa faveur toutes ses forces, et dans lequel se trouvent, au milieu d'erreurs et de pratiques bizarres, presque mot pour mot le grand événement qui commence la vie de l'humanité dans nos livres saints, la création de nos premiers parens, leur séduction par le génie du mal, le fruit fatal et la chute dont les conséquences devaient être si funestes à leur postérité.

Dans la Chine, Lao-tseu meurt repoussé et incompris, en révélant à ses contemporains le reflet divin arrivé jusqu'à lui, *d'un sauveur apparaissant de l'Occident*, tandis que plus heureux, quoique moins élevé dans sa doctrine, Kong-fou-tseu laisse des disciples sans nombre dans l'attente du *sage par excellence*, qu'il leur avait annoncé, *et qui devait venir de l'Occident* cinq siècles après lui, pour être la *consommation de toute sagesse*.

L'Inde se révèle à nous avec ses brahmines et sa philosophie singulière, avec sa *triade divine* qu'on retrouve (chose étrange, et qu'on cherche vainement à expliquer autrement que ne l'ont fait MM. de Riancey), placée mystérieusement à la tête de presque toutes les religions antiques, et répandue dans tout l'univers. Chaldée, Egypte, Perse, Chine, Grèce nous la montrent; partout cette idée sacrée du nombre *trois*, devant lequel s'inclinent jusqu'aux peuplades perdues dans les sombres nuages de la Scandinavie

Dans le travail sur le commencement de l'histoire de la Chine, MM. de Riancey se sont montrés justes appréciateurs des documens connus jusqu'ici sur ce fameux empire. Voici en particulier comment ils ont tiré parti des dissertations publiées par M. de Paravey dans nos *Annales*.

« D'abord nous reléguerons dans les fables ou dans le monde » du chaos tous les vénérables monstres prédécesseurs de Yao; » cependant nous avouerons qu'on pourrait, à force de travail, » reconnaître (et c'est à notre sens la seule manière d'expliquer » leur apparition en tête des annales de la Chine), Hoang-ti et » ses successeurs immédiats, Fo-hi, Chin-nung, etc., pour des » images défigurées d'Adam et des sept patriarches anté-diluviens. » En effet, sans entrer dans de plus savantes dissertations, on » ne peut remarquer sans un grand étonnement les singulières » coïncidences de signification entre les noms de *Hoang-ti*, pa- » triarche de *terre jaune*, et *Adama* formé de *terre jaune*, entre *Eve*, » mère et vie, et *Houi-tsou* femme de Hoang-ti, dont le nom » veut dire *la grande aïeule, celle qui entraîne les autres dans son pro- » pre mal*, nom inexplicable, sans la tradition biblique du péché » originel et de la faute de notre première mère. » Puis après avoir analysé le travail de M. de Paravey, et renvoyé aux N°s 90 et 91 des *Annales* qui les contiennent, ils ajoutent : « Nous » savons bien que l'histoire des Chinois offre des traits sin- » guliers de ressemblance avec celle de quelques monarchies » asiatiques, qu'il est bien possible qu'elle ne soit que le calque » de ces antiques événemens rétrécis dans le cadre unique de » l'empire Chinois; mais sans renoncer à l'espoir de la démons- » tration complète d'une semblable identité, nous attendrons » qu'elle soit plus irrécusablement constatée pour l'adopter [1]. Ces paroles sont fort sages, et en général l'article de la Chine est bien traité. Nous leur reprocherons cependant d'avoir dit que le Chinois n'a conservé *aucune des vérités primordiales*; si cette assertion peut être vraie pour la pratique, elle est à coup sûr inexacte en théorie; il suffit de lire leurs livres sacrés et historiques, pour reconnaître les traces de presque toutes les vérités primordiales [2].

[1] *Histoire du monde*, p. 129 et 130.

[2] V. en particulier, dans les *Annales* la traduction de l'ouvrage du P.

Viennent enfin les sages de la Grèce, ses philosophes, ses sophistes. Les écoles de l'Ionie, de la grande Grèce sont unies par de nombreux liens à celles de l'Hellénie proprement dite, mais chacune garde pourtant sa spécialité. Là nous apparaissent les grandes figures de Socrate, de Platon, de Pythagore; de Socrate, cet homme *qui n'avait jamais commis la moindre injustice* [1], et qui se dévouait à former la jeunesse d'Athènes à la vertu, parce que le ciel, disait-il, lui en avait donné la mission; de Platon, son disciple le plus illustre, à la connaissance duquel avait pénétré sans doute quelqu'émanation des livres saints, et qui, sous l'ombrage des platanes du jardin d'Académus, prêchait à ses disciples l'amour de Dieu, et leur montrait le spectacle de ce juste qui, *honni de tous, est flagellé et mis en croix;* de Pythagore enfin, esprit élevé, âme forte et généreuse qui rêvait ses admirables institutions au bruit de l'harmonie du monde et des astres du ciel; il avait réalisé ce principe de la communauté des biens que nous retrouvons, sous l'inspiration d'une charité plus puissante, aux jours de l'Église naissante; et devançant en quelque sorte l'une des créations les plus belles et les plus fécondes du Christianisme, il fondait un *ordre*, un *collége*, un *couvent* si j'ose le dire, où l'on retrouve pour bases d'organisation, une partie de ces règles fortes sur le cœur de l'homme, qui ont produit dans le monde chrétien ces immenses résultats que la renaissance de nos ordres religieux pourra seule opérer de nouveau. Persécuté, poursuivi comme Lao-tseu, Pythagore meurt comme lui dans l'exil, et Socrate, soumis jusqu'à l'excès aux lois de sa patrie, boit sans la maudire, la ciguë que les méchans lui présentent par sa main.

Au milieu de ces hauts enseignemens par l'exemple et par la parole des sages, entendez-vous la poésie, cette fille du ciel, qui vient tempérer par la suavité de ses accens, la gravité des pages philosophiques. C'est de l'Orient, c'est du fond de l'Inde que nous arrivent ses premiers chants : gracieuse et brillante en même tems que méditative, l'Inde mêlera dans ses poëmes,

Prémare, intitulé : *Vestiges des principaux dogmes chrétiens retrouvés dans les anciens livres chinois.*

[1] Platon, *Apol. de Socrate.*

avec les merveilles de sa mythologie et les traditions de son histoire, des vues, des manifestations empruntées à la philosophie.

Les rapsodes de la Grèce, ses poètes, ses sages sont comme les colonnes du péristyle qui nous mène dans le sanctuaire de ce temple si riche où sont rassemblées tant d'illustrations poétiques, dont la chaîne commencée par Homère et Hésiode, se brise vers l'époque où expire la liberté des Hellènes. La harpe des Prophètes ne pouvait rester muette au milieu de ce concert magnifique formé par le génie de l'humanité; elle se révèle dans les chants d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Jérémie.—«Mais quoi, peut-on » les compter parmi les hommes, ces puissans génies que l'Esprit-» Saint subjuguait d'une si étrange manière? Écoutez, ils résistent, » ils se débattent, ils luttent, comme le patriarche, contre l'ange » du Seigneur. Mais le fort du Ciel leur touche la cuisse et ils » tombent; terrassés, haletans, ils s'écrient: non, non, je ne puis » plus combattre, ô Seigneur, je parlerai! Et voilà qu'ils annon-» cent des choses inouïes et des paroles surnaturelles. Oui, l'œil » se remplit de larmes, la voix se trouble, l'être tout entier s'é-» meut à ce spectacle, et dans un élan d'enthousiasme, on baise » avec respect ces saintes pages, et un hymne de gratitude s'é-» lance du fond du cœur.»

Nous sommes bien loin de MM. de Riancey, ou plutôt nous ne les avons pas quittés un instant; ce sont eux qui viennent de nous guider dans cette excursion à travers le monde intellectuel et scientifique, ce sont eux qui, dans ces dernières lignes, viennent d'incliner l'esprit de l'homme en présence de l'esprit de Dieu.

Que nous reste-t-il à faire, à nous qui avons entrepris d'analyser, de critiquer dans quelques pages un ouvrage qui demanderait un examen bien autrement profond pour être complet? Nous rabattrons-nous sur le style, cette forme extérieure, ressource ordinaire des Aristarques qui ne peuvent ou ne veulent qu'effleurer? nous n'avons en général qu'à le louer, il a de la couleur, de la vie, de la chaleur; trop quelquefois dans les articles signés H. Alors que l'histoire raconte, elle doit être simple et noble, elle doit écarter la trop grande abondance d'ornemens: à cet égard, et en tant que style d'histoire proprement dit, peut-être celui qu'on trouve dans les pages placées sous la lettre C., plus concis, plus serré, d'une ornementation moins riche et

moins chargée, est-il plus adapté à son objet. Mais s'agit-il de ces tableaux, peints à grands traits, où le pittoresque doit dominer, l'image abonder, parce qu'ils se rapprochent plus du domaine de l'imagination, tels que nous en rencontrons dans quelques parties de ce livre, alors nous aimons cette nature vivace, abondante et expansive que nous blâmions tout-à-l'heure. Que nos jeunes auteurs se tiennent en garde contre un peu de tendance qu'ils auraient au néologisme, ou du moins à des expressions hasardées, à des tournures à la mode aujourd'hui dans une certaine école, et qu'un goût sévère voudrait élaguer. Il est si difficile, avec la meilleure volonté du monde, de ne point se laisser pénétrer quelque peu par l'influence de l'atmosphère dans laquelle on vit, et de ne point payer quelque tribut au défaut de son siècle! c'est alors qu'une voix amie est nécessaire pour nous montrer ce que nous-mêmes nous n'apercevons point, ce que d'autres en notre place n'apercevraient pas davantage. Ces voix n'ont pas manqué à MM. de Riancey, elles ne leur manqueront jamais. Quand le talent, quel qu'il soit, naissant ou déjà avancé dans sa carrière, s'appuie sur la modestie, appelle à son aide le conseil, il double sa force, il assure le succès de ses efforts, et son triomphe pour l'avenir.

Frères par les principes et par les doctrines, plus encore que par le nom qu'ils portent et par le sang qui coule en eux, MM. de Riancey appartiennent à notre jeune école catholique : ardente pour la vérité et pour l'étude, elle a donné depuis quelques années surtout une impulsion puissante à cette réaction vers des idées plus saines, dont nous sommes les heureux témoins, dont nous voudrions qu'il nous fût donné d'être les coopérateurs plus puissans. Ne nous lassons donc pas, nous tous que Dieu appelle à soutenir sa cause; que jamais nos regards ne se reportent en arrière avec découragement. Sans aucun doute, à notre constance dans la lutte sont réservés des résultats que nous ne prévoyons pas. Et après tout, à nous le travail et l'ardeur, à Dieu la fécondation des germes que nous semons dans le champ souvent ingrat de la société moderne.

En finissant, ce ne sera point quelqu'éloge banal que nous donnerons à MM. de Riancey, nous sommes trop leur ami pour leur adresser de fades louanges. Mais nous leur dirons : courage, c'est bien commencer. Ces armes que par un privilége tout spécial

Dieu vous a mises aux mains pour son combat, dès les années de votre jeunesse, vous imposent pour l'avenir de grandes obligations que vous saurez remplir. Qu'après cela les hommes applaudissent à vos œuvres ou qu'ils les déprécient, qu'ils vous louent ou qu'ils se taisent sur vous, qu'importe après tout ? Nos travaux à nous, n'auraient-ils donc pour but que d'obtenir quelques rayons de cette gloire que le torrent des siècles a si vite effacée ? N'est-ce que pour avoir droit au triste privilége de graver sur la base de quelqu'une de ses colonnes un nom qui puisse être lu des hommes, que nous apportons au grand édifice dont Dieu est l'architecte, le bloc de marbre ou le grain de sable ? . . . Quand le moyen-âge élevait, par la puissance de sa foi catholique, ces prodigieuses basiliques en présence desquelles se prosterne l'orgueil de notre siècle, l'édifice s'achevait et puis nul ne répétait le nom des artistes qui l'avaient élevé. Pour savoir avec quel soin ils ont travaillé, et en même tems avec quelle abnégation d'eux-mêmes, il faut étudier les parties les plus reculées de nos vieilles églises ogivales, « Élevez-vous dans ces déserts aériens, » dit un écrivain de nos jours [1], aux dernières pointes de ces » flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous » rencontrerez souvent solitaires *sous l'œil de Dieu*, aux coups du » vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre » d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un » nom, pas un signe, pas une lettre : il eût cru voler sa gloire à » Dieu, il a travaillé pour Dieu seul, *pour le remède de son âme.* »

Ils ont achevé leur œuvre, ces généreux travailleurs; ce qu'ils avaient mission de faire avec le marteau et le ciseau, c'est avec la plume qu'il nous est à nous imposé de l'accomplir. Les besoins de la société sont divers selon les siècles, Dieu pourvoit à tous. Notre vocation n'est plus de tailler des pierres à jour et de les projeter dans les airs pour les y suspendre : mais de pénétrer jusqu'au cœur de cette société tout enveloppée de sensualisme, et l'arrachant à la matière, de la lancer vers une sphère de spiritualisme et d'intelligence. Soyons du moyen-âge par l'ardeur et l'abnégation de notre zèle, mais soyons de notre époque pour comprendre le caractère de notre mission et la manière d'aborder l'étrange société qui nous entoure.

JULES JAQUEMET,
Avocat à la Cour royale.

[1] M. Michelet.

Correspondance.

SUR LE PROMÉTHÉE D'ESCHYLE.

A Monsieur le Directeur des Annales de Philosophie chrétienne.

Les préfaces, Monsieur, sont parfois passablement triviales, même en tête d'un gros volume. Que serait-ce donc, si je m'avisais d'en donner une à un article de quelques pages? je n'ai pas reculé devant ce ridicule; sans détour aucun, voici ma *préface*, ou, si vous aimez mieux, quelques mots d'explication indispensables, sinon pour l'auteur, au moins pour ceux qui prendront la peine de le lire.

Quand, avec une imagination jeune, on se trouve dans la solitude, loin des hommes et des choses, si l'on tient à la vérité et qu'on la cherche avec amour, il ne faut pas trop compter sur la valeur absolue des idées qu'on s'y forme. L'homme isolé est rarement bien sûr de lui-même, parce qu'il n'est pas dans les conditions de sa nature: le mensonge et l'impiété, les folies et toutes les morts intellectuelles, procèdent d'un isolement toujours monstrueux; l'orgueil s'y trouvant mêlé de fait, si ce n'est pas avec intention.

Aussi, après avoir lu le texte du *Prométhée d'Eschyle*, sans commentaires, afin de garder mon indépendance, j'écrivis mes réflexions sur ce drame gigantesque, et je ne voulus pas vous les adresser avant de les avoir comparées avec les réflexions qui devaient avoir été faites sur le même sujet.

Sorti de ma solitude, j'allai donc consulter la Grèce et Rome; je terminai mon interrogatoire par les hommes de l'érudition moderne, depuis Heinsius, les Etienne, Stauby, Guillaume Cantérus, jusqu'aux Schlégel, à Raoul-Rochette et Amédée Duquesnel.

L'antiquité, à quelques accidens près, a reconnu les traits caractéristiques du *Titan*, sa haute stature, la mystérieuse et sombre majesté qu'il a sur la scène du Shakspeare athénien.

Mais, quand les commentateurs ont voulu en traduire le sens caché, ils ont fait comme les savans qui s'attachèrent aux hiéroglyphes avant Champollion: chacun s'est jeté d'un côté,

et a vu des choses plus ou moins particulières et étranges. Prométhée, malgré ses formes précises et entières, reste muet, comme une vieille inscription écrite en caractères connus, mais dans une langue ignorée.

Tertullien, cependant, pensait à la *Croix* devant le *Caucase*. M. Jourdain, dans un article inséré dans la *Revue européenne*, inspiré peut-être par la pensée de ce génie de l'Eglise africaine, a vu la *Passion du Christ* dans *Prométhée*; M. de Maistre a dit quelques paroles d'une élévation vraiment catholique; tous les lecteurs des poètes grecs ont senti l'existence d'un grand mystère derrière le voile de cette immense tragédie. De saintes et sérieuses paroles sont proférées par les uns et par les autres, parce que ce drame porte un cachet si grave, qu'il est impossible à l'esprit de n'en être pas frappé et de rester à terre. Ces paroles toutefois ne sont que quelques fausses lueurs, les exclamations de l'âme en présence d'un abîme. Aucune des intelligences que j'ai interrogées n'a levé le voile que le tems a mis entre nous et les personnages placés, par le génie d'Eschyle, sur sa scène immense; aucune ne me l'a fait traverser en me l'expliquant; aucune ne m'en a montré la grandeur et la vie : quand on lisait *Prométhée*, on se trouvait dans un désert, au milieu de ruines imposantes, il est vrai, mais sans nom, comme celles de la sauvage Amérique. Les mots hasardés çà et là par Tertullien lui-même, et par M. Jourdain qui les a développés sans le savoir, puisqu'il ne le nomme pas, sont incapables de donner le sens absolu, une explication entière de cette grandiose composition. Pour ne parler que de cette opinion, il faudrait, en l'admettant, effacer la majeure partie du texte, et faire encore d'Eschyle un prophète de l'école de Balaam, passez-moi l'expression [1].

Mécontent du résultat de mon voyage, étonné de ne voir qu'incertitudes où j'avais lu si naturellement les dogmes fondamentaux du Christianisme, je me demandais s'il était sage de publier des vues qui m'étaient toutes particulières; car M. de Maistre, que je ne me rappelais pas, n'est entré dans aucun détail. Malgré l'ensemble aussi naturel que majestueux de mon explication, et l'harmonie de toutes les voix du drame, ce que je ne rencontrais dans aucun de mes prédécesseurs, je n'osais encore vous faire part de mes vues, ami lecteur : quand il s'agit de choses religieuses et si fondamentales, à une époque de rude milice, avec des hommes qui étudient et veulent toucher tout de la main, il faut savoir d'abord s'oublier pour ne voir que la cause sacrée du genre humain, et puis ne jamais hasarder des

[1] Voir l'article de la *Revue européenne*, p. 291 du t. 1.

courses incertaines et périlleuses. Ne prêtons pas le flanc au dragon qui veille.

Cependant un des lecteurs de l'*Université catholique* me signala le fragment sur le Prométhée d'Eschyle, que M. A. Guiraud avait communiqué, au mois d'octobre 1836, à cet important recueil. Il faut en faire l'aveu, quelque honteux qu'il soit : je ne connaissais pas ce travail du savant académicien.

Or, il est à-peu-près l'exacte expression des pensées qu'a fait naître en moi la lecture des textes d'Eschyle. Il a tant d'analogie avec les lignes que j'ai rédigées, que l'on aurait cru certainement que je m'étais inspiré de sa science, si je n'affirmais pas ici qu'il m'était entièrement inconnu. Ce n'est pas seulement par un côté que nous nous ressemblons ; la méditation de M. Guiraud et la mienne paraissent être le calque l'une de l'autre ; elles sont comme deux sœurs qui auraient le même esprit et la même âme, la même vie et le même langage, oserais-je dire, si avec la foi de M. Guiraud j'avais encore la vigueur de son talent.

Quoi qu'il en soit de cette ressemblance qui devrait peut être me faire supprimer mon article, j'aurai l'honneur de vous l'adresser, Monsieur, et même parce que cette ressemblance existe; je ne veux lui faire subir aucun changement; pour qu'il ait quelque valeur, dans cet état de cause, il lui faut toute son originalité. Ce sera une traduction à côté d'une autre traduction ; et il y aura dans leur harmonie vraiment spontanée, dans cet accord qu'elles n'ont pu chercher à établir entre elles, une puissance qui s'affaiblirait, si je profitais des travaux de mon aîné. Mes lignes seront ainsi confirmées par les siennes et réciproquement, indépendantes qu'elles sont les unes des autres, je le répète, parce qu'il y a dans cette indépendance, une valeur qui ne peut manquer d'être appréciée.

Agréez, Monsieur et ami, l'expression de mes sentimens,

ROSSIGNOL.

Nécrologie

DES AUTEURS MORTS PENDANT LE DERNIER SEMESTRE DE 1838.

Antomarchi, 3 avril.

De Corse, mort à Saint-Iago de Cuba, médecin de Napoléon, a laissé: *Derniers momens de Napoléon*;—*Planches anatomiques du corps humain.*

Brazier, 22 août.

Vaudevilliste et chansonnier, a laissé des *Comédies* et des *Chansons.*

Caillé (Réné), 1er mai.—38 ans.

Célèbre voyageur, qui, le premier, est parvenu à la ville de Tombouctou, et en a rapporté des observations positives, naquit en 1800, à Mauzé (Deux-Sèvres), de parens pauvres qu'il perdit dans son enfance. Dès qu'il sut lire et écrire, on lui fit apprendre un métier, mais il s'en dégoûta. L'histoire des voyages avait enflammé sa jeune tête, et il éprouvait déjà un goût prononcé pour les expéditions lointaines. Malgré les remontrances de son tuteur, Caillé quitta la France en 1816, ne possédant que 60 fr.; il s'embarqua à Rochefort et arriva au Sénégal. On sait que là, après s'être fait au climat du pays et avoir appris la langue arabe, il s'avança dans le centre de l'Afrique, et arriva enfin dans la mystérieuse *Tombouctou*, sur laquelle on avait débité tant de fables merveilleuses, et que Caillé était destiné à mieux faire connaître. Caillé resta à Tombouctou 14 jours; il repartit, le 4 mai 1828, traversa le *Sahara*; le 17 septembre, il arriva à *Tanger*, et enfin le 8 octobre à Toulon. Caillé obtint le prix de 10,000 fr. de la société de géographie. Le gouvernement récompensa son entreprise hasardeuse. Caillé pensait à exécuter un nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique, dirigé surtout sur *Bouré*, quand il est mort le 1er mai dernier, à Labadaire, où il vivait retiré. Une souscription est ouverte pour lui élever un monument. Il a laissé: *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, avec notes, par M. Jomard.* 1 vol. in-8°, 1829.

Chéry (Philippe), septembre.—79 ans.

De Paris, peintre et littérateur, a laissé: *Lettres philosophiques*, ou *de la nécessité de la peine de mort*, 1793;—*Traité sur les mœurs, usages et lois somptuaires des peuples de l'antiquité.*

De Cristoforis (Jean-Bapt.), 20 juin.—53 ans,

Jurisconsulte, historien et littérateur, a laissé: *Raconti morali*;—*Storia di Milano ad uso della gioventu*;—*Articles de journaux.*

Cuvier (Frédéric), juillet.—64 ans.

Français, naturaliste, frère du célèbre Georges Cuvier, laisse; *Mémoire sur les mammifères et sur le système dentaire;—Des dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques*; —Rédacteur en chef du *Dictionnaire des sciences naturelles.*

Galleron (...), août.—67 ans.

Archéologue distingué, laisse: *Statistique de l'arrondissement de Falaise,* avec atlas; —*Mémoire pour la société de l'histoire de France.*

Itard, 8 juillet.

Médecin, a laissé: *Sur les maladies de l'oreille et de l'audition;—Sur les sourds-muets qui parlent et qui entendent;—Sur l'éducation de l'homme sauvage de l'Aveyron;—Différents articles aux journaux de médecine.*

Montlausier (Franç. Dom. Régnault, comte de) 8 novembre.—79 ans.

De Clermont, député aux états-généraux en 1789, il y défendit le clergé, le roi et la noblesse; émigré; correspondant pendant 18 mois de l'empereur d'Allemagne; rédacteur en 1794, à Londres, du journal français *le Courrier de Londres*, lequel fut transporté à Paris en 1801, où il fut supprimé au bout de trois mois; attaché alors aux affaires étrangères; correspondant politique de Bonaparte en France en 1812; oublié sous la restauration, jusqu'au moment où il fit paraître son fameux mémoire contre les Jésuites; après 1830 il fut fait pair de France. M. de Montlausier, « dit la *Biographie des hommes vivans*, en parlant principalement »de ses idées politiques, offre trop souvent à côté de pensées très-justes et » d'aperçus judicieux, des idées incohérentes, bizarres et quelquefois con» tradictoires ». Il ne l'a que trop fait voir dans ses ouvrages sur la religion et aussi sur son lit de mort. N'ayant pas voulu se soumettre à signer une rétractation qui lui était demandée par son évêque, il est mort sans sacrement, et sa dépouille n'a pas été présentée à l'Eglise. Grande a été la récrimination contre le clergé, mais on n'a pas dit que si M. de Montlausier était catholique, c'était un catholique non selon l'Eglise, mais à sa manière; c'était un de ces chrétiens qui se mêlent de régler la religion, l'Eglise, le dogme, la morale, la discipline à leur manière. Voici la liste de ses ouvrages. *Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne*, 1789-1802, in-8°.—*Observation sur l'adresse à l'ordre de la noblesse*, faite à M. le comte d'Entraigues. —*Observations sur les assignats*, 1790, in-8°.—*Essai sur l'art de constituer les peuples*, ou *examen des opérations constitutionnelles de l'assemblée nationale de France*, 1791, in-8°.—*Grand discours* des commissaires de l'assemblée nationale au roi, en lui présentant la grande charte, et réponse du roi aux commissaires ainsi qu'il est présumé, 1791, in-8°.—*Opinion sur le nouveau serment demandé à l'armée*, 1791, in-8°. —*De la nécessité d'une contre-révolution*, 1791, in-8°.—*Des moyens d'opérer une contre-révolution,*

1791, in-8°.—*Vues sommaires sur les moyens de paix pour la France, pour l'Europe, pour les émigrés*, 1796, in-8°.—*Observations sur le projet du code civil*, 1801, in-12.—*Notice sur la pierre appelée Cornéenne ou roche de corne*, 1802, in-8°.—*De la monarchie française jusqu'à nos jours*, 1814, 3 vol. in-8°.—*De la monarchie française depuis le retour de la famille de Bourbon jusqu'au 1er avril* 1815, in-8°, 2e édition, 1817.— *Quelques vues sur l'objet de la guerre et sur les moyens de terminer la révolution*, 1815, in-8°. —*Des désordres actuels de la France et des moyens d'y remédier*, 1815, in-8°.—*De la monarchie française depuis la seconde restauration jusqu'à la fin de* 1816, avec un supplément sur la session actuelle, in-8°, Paris 1818.—*De la monarchie française au 1er janvier* 1821, avec un supplément sur l'état de la France, depuis cette époque jusqu'au 1er juin de la même année, 1821. —*De la monarchie française au 1er mars* 1822.—*De la monarchie française au 1er janvier* 1824, en tout, 8 vol. in-8°.—*Mémoire à consulter sur un système religieux et politique*, tendant à renverser la religion, la société et le trône, 1826; huit éditions en un an. —*Dénonciation aux cours royales relativement au système religieux et politique* signalé dans le mémoire à consulter, précédée de nouvelles observations sur ce système et sur les apologies qu'on en a récemment publiées, 1826.—*Lettre d'accusation contre les jésuites*, à M. le procureur général, à M. le premier président, à MM. les présidens, les conseillers, membres de la chambre d'accusation, à tous MM. les conseillers de la cour royale de Paris; précédée d'une *notice biographique* sur l'auteur du mémoire à consulter, 1826.—*Les Jésuites, les congrégations et le parti prêtre en* 1827, *mémoire à M. le comte de Villèle*, 1827 et 1828.—*Pétition à la chambre des pairs*, précédée de quelques observations, sur les calamités, objet de la pétition, pour faire suite au *mémoire à consulter*, 1827.—*De l'origine, de la nature et des progrès de la puissance ecclésiastique en France*, 1829.—*Des mystères de la vie humaine*, précédée d'une *notice historique sur la vie de l'auteur* (par M. de Montrol), 1829.—*Mémoires sur la révolution française, le consulat, l'empire, la restauration et les principaux événemens qui l'ont suivie*, 1829, en 6 vol. mais il n'en a paru que deux.—*De l'accusation intentée contre les ministres*, par quelle loi et par quel tribunal ils doivent être jugés, 1830.—*De la crise présente, et de celle qui se prépare*, 1830.—*Le ministère et la chambre des députés*, 1830.—*A MM. les pairs de France, et à MM. les membres de la chambre des députés, sur les événemens de juin*, 1832.—*Lettre à M. Dupin, président de la chambre des députés, au sujet de deux lois présentées par le gouvernement, sur l'organisation départementale et sur l'instruction primaire*, 1833. —*Courte explication relative à cette lettre*, 1833.

Nardi (Louis), 5 juin.

De Savignano en Italie, chanoine, antiquaire et littérateur, a laissé de

nombreux écrits: *Porcus Trojanus, ossia La Porchetta*, Cicalata nelle nozze di Messer Carlo Ridolfi, etc., 1813.—*Sopre alcune parole italiane e spiegazione delle terzine di Dante: Se dimonstrando dal piu alto tribo*, dans le *journal des Arcades*, tome XXIV.—*Commento sopra un sonetto ineditto del Petrarca*, dans *Archeol. roman.*, tome V.—*Terzine ineditte di Fazio degli Uberti*, dans la *Bibl. ital.*, t. XIII.—*Alcune varianti di Dante, inferno* III.—*Epistole due al Muzzi intorno alle Epigrafi italiane*, 1834.—*Due memorie intorno all' arte di scrivere.—Piano di educazione al conte Borromeo.—Discorso sull' educazione della plebe.—Articolo critico sugli Epigrammi di Comaschi.—Dei compiti, feste e Giuochi compilati degli antichi, e dell' antico compito Savignanese in Romagna.* 1827.—*Sui vici antichi nelle cita*, dans le *journal des Arcades*, t. XXIII.—*Dissertazione sopra un' antica lapide ed un nuovo municipio*, dans l'*Archeol. rom.*, t. I.—*Sopra il luogo del triumvirato fra Lepido Ottaviano e Marc' Antonio*, dans le *journal des Arcades*, t. XXVI.—*Descrizione antiquario-architettonica dell' arco d'Augusto, ponte di Tiberio*, tempio malatestiano di Rimino, 1813.—*Descrizione de tre singolari monumenti di Rimino.—Catalogo de' codici Mss. conservati nella libraria Gambalunghiana*, et *l'indice delle edizione dell' sec.* XIV.—*Difesa della chiesa cattedrale di Rimino*, 1808.—*Cronostassi de' Vescovi Riminesi*, 1813.—*Introduzione e breve, facile, allo studio della S. Scrittura*, 1822.—*Lettera in aggiunta a detta introduzione.—Dei parrochi; opera d'antichita sacra e di disciplina ecclesiastica*, 1829.—*Opinione sul maggior numero de' Cattolici adulti salvandi.—Direzione storica per coloro che si portano alle acque du S. Marino*, 1823.—*Lettera miscellanea sopro l'uso dello specchio, pettini da ornamento presso le antiche donne cristiane, sui mansionari sopra e la Istoria d'Italia del Botta*, 1825.—*Sulla parola Cardinalis dissert.*, 1830.—*Sullo spirito di vertigine odierna in meteria di religione*, 1829.—*Compendio della vita della serva di Dio suor Cecilia Nobili*, con un' appendice d'un fatto singolarissimo di S. Pietro martire in Romagna nell' ann. 1249-1830.—*Memorie interno alla vergine S. Paola nelle vicinanze di Ronconfreddo.—Dibesa di Mgr. Turchi contra le censure del P. Sopransi Osservazioni sulla biblia, sul' gius canonico, sulle vite de' Santi de surio.*

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. — *Découverte par laquelle on est parvenu à fixer les images qui se forment au foyer d'une chambre obscure.* A la séance du 7 de ce mois de l'*Académie des sciences*, M. Arago a pris la parole pour donner verbalement à l'Académie une idée générale de la belle découverte que M. Daguerre a faite, et sur laquelle la majeure partie du public n'a eu jusqu'ici que des notions erronées.

Tout le monde, dit M. Arago, connaît l'appareil d'optique appelé chambre obscure ou chambre noire, et dont l'invention appartient à J.-B. Porta; tout le monde a remarqué avec quelle netteté, avec quelle vérité de forme, *de couleur* et de ton, les objets extérieurs vont se reproduire sur l'écran placé au foyer de la large lentille qui constitue la partie essentielle de cet instrument : tout le monde, après avoir admiré ces images, s'est abandonné au regret qu'elles ne pussent pas être conservées.

Ce regret sera désormais sans objet : M. Daguerre a découvert des écrans particuliers sur lesquels l'image optique laisse une empreinte parfaite; des écrans où tout ce que l'image renfermait se trouve reproduit jusque dans les plus minutieux détails, avec une exactitude, avec une finesse incroyables. En vérité, il n'y aurait pas d'exagération à dire que l'inventeur a découvert les moyens de *fixer les images*, si sa méthode conservait les couleurs; mais, il faut s'empresser de le dire pour détromper une partie du public, il n'y a dans les tableaux, dans les copies de M. Daguerre, comme dans un dessin au crayon noir, comme dans une gravure au burin, ou, mieux encore (l'assimilation sera plus exacte), comme dans une gravure à la manière noire ou à l'*aquatinta*, que du blanc, du noir ou du gris, que de la lumière, de l'obscurité et des demi-teintes. En un mot, dans la chambre noire de M. Daguerre, la lumière reproduit elle-même les formes et les proportions des objets extérieurs, avec une précision presque mathématique; les rapports photométriques des diverses parties blanches, noires, grises, sont exactement conservés; mais des demi-teintes représentent le rouge, le jaune, le vert, etc., car la méthode crée des dessins et non des tableaux en couleur,

Les principaux produits de ses nouveaux procédés, que M. Daguerre a mis sous les yeux de trois membres de l'Académie, MM. de Humboldt, Biot et Arago, sont une vue de la grande galerie qui joint le Louvre aux Tuileries, une vue de la Cité et des tours de Notre-Dame, des vues de la

Seine et de plusieurs de ses ponts, des vues de quelques-unes des barrières de la capitale. Tous ces tableaux supportent l'examen à la loupe, sans rien perdre de leur pureté, du moins pour les objets qui étaient immobiles pendant que leurs images *s'engendraient*.

Le tems nécessaire à l'exécution d'une vue, quand on veut arriver à de grandes vigueurs de ton, varie avec l'intensité de la lumière, et, dès lors, avec l'heure du jour et avec la saison. En été et en plein midi, huit à dix minutes suffisent. Dans d'autres climats, en Egypte, par exemple, on pourrait probablement se borner à deux ou trois minutes.

Le procédé de M. Daguerre n'a pas seulement exigé la découverte d'une substance plus sensible à l'action de la lumière que toutes celles dont les physiciens et les chimistes se sont déjà occupés. Il a fallu trouver encore le moyen de lui enlever à volonté cette propriété; c'est ce que M. Daguerre a fait : ses dessins, quand il les a terminés, peuvent être exposés en plein soleil sans en recevoir aucune altération.

L'extrême sensibilité de la préparation dont M. Daguerre fait usage, ne constitue pas le seul caractère par lequel sa découverte diffère des *essais imparfaits* auxquels on s'était jadis livré, pour dessiner *des silhouettes* sur une couche de *chlorure d'argent*. Ce sel est blanc, la lumière le noircit, la partie blanche des images passe donc au noir, tandis que les portions noires, au contraire, restent blanches. Sur les écrans de M. Daguerre, le dessin et l'objet sont tout pareils : le blanc correspond au blanc, les demi-teintes aux demi-teintes, le noir au noir.

M. Arago a essayé de faire ressortir tout ce que l'invention de M. Daguerre offrira de ressources aux voyageurs, tout ce qu'en pourront tirer aujourd'hui, surtout, les sociétés savantes et les simples particuliers qui s'occupent avec tant de zèle de la représentation graphique des monumens d'architecture répandus dans les diverses parties du royaume. La facilité et l'exactitude qui résulteront des nouveaux procédés, loin de nuire à la classe si intéressante des dessinateurs, leur procurera un surcroît d'occupation. Ils travailleront certainement moins en plein air, mais beaucoup plus dans leurs ateliers.

Le nouveau réactif semble aussi devoir fournir aux physiciens et aux astronomes des moyens d'investigation très-précieux. A la demande des académiciens déjà cités, M. Daguerre a jeté l'image de la lune formée au foyer d'une médiocre lentille, sur un de ses écrans, et elle y a laissé une empreinte blanche évidente. En faisant jadis une semblable expérience avec le chlorure d'argent, une commission de l'Académie, composée de MM. Laplace, Malus et Arago, n'obtint aucun effet appréciable. Peut être l'exposition à la lumière ne fut-elle pas assez prolongée. En tout cas, M. Daguerre aura été le premier à produire une modification chimique sensible à l'aide des rayons lumineux de notre satellite.

L'invention de M. Daguerre est le fruit d'un travail assidu de plusieurs années, pendant lesquelles il a eu pour collaborateur et ami, feu M. Niepce, de Châlons-sur-Saône. En cherchant comment il pourrait être dédommagé de ses peines et de ses dépenses, ce peintre distingué n'a pas tardé à reconnaître qu'un brevet d'invention ne le conduirait pas au but : une fois dévoilés, ses procédés seraient à la disposition de tout le monde. Il semble donc indispensable que le gouvernement dédommage directement M. Daguerre, et que la France, ensuite, dote noblement le monde entier d'une découverte qui peut tant contribuer aux progrès des arts et des sciences. M. Arago annonce qu'il adressera, à ce sujet, une demande au ministère ou aux Chambres, dès que M. Daguerre, qui a proposé de l'initier à tous les détails de sa méthode, lui aura prouvé qu'aux admirables propriétés dont les résultats obtenus sont une manifestation si éclatante, cette méthode joint, comme l'annonce l'inventeur, le mérite d'être économique, d'être facile, de pouvoir être employée en tout lieu par les voyageurs.

M. Biot déclare s'associer complètement à l'exposition que M. Arago vient de faire des étonnans résultats obtenus par M. Daguerre. Ayant eu plusieurs fois l'occasion de les voir, et d'entendre M. Daguerre raconter quelques-unes des nombreuses expériences qu'il a faites sur la sensibilité optique de la préparation qu'il est parvenu à composer, M. Biot pense avec M. Arago qu'elle fournira des moyens aussi nouveaux que désirables pour étudier les propriétés d'un des agens naturels qu'il nous importe le plus de connaître, et que jusqu'ici nous avions si peu de moyens de soumettre à des épreuves indépendantes de nos sensations. Et il ne peut exprimer mieux sa pensée sur cette invention qu'en la comparant à une rétine artificielle mise, par M. Daguerre, à la disposition des physiciens.

ANGLETERRE. LONDRES. — *Établissement d'un institut catholique pour la défense du catholicisme.* — Les catholiques d'Angleterre viennent de prendre une résolution importante. Ils ont rétabli un *Institut catholique*, dont le but est de réfuter les faussetés et les calomnies répandues contre la religion, et de protéger les classes les plus pauvres de leur communion contre toute atteinte à leur liberté religieuse.

Tous les prélats catholiques de la Grande-Bretagne seront membres de l'Institut, sans payer aucune contribution que celle qu'ils offriraient volontairement. Les prêtres catholiques approuvés en seront membres aux mêmes conditions. Tout laïque qui contribuera pour six schillings par an sera membre. Les affaires de l'*Institut* seront sous la direction d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un comité. Le président est le comte de Shrewbury. Tous les pairs catholiques et les membres du parlement qui contribueront à l'Institut seront de droit vice-présidens. Les présidens, vice-présidens, trésorier et secrétaire sont de droit membres du comité où siégeront aussi tous les évêques et prêtres de la Grande-Bretagne membres de l'Institut, les pairs et mem-

bres du parlement qui paieront la contribution, et vingt-un laïques qui seront élus. Une réunion annuelle aura lieu à Londres le second mercredi de mai; on y élira les vingt-un membres du comité, et on y rendra compte des fonds et des opérations de l'Institut; la discussion sera bornée à ces objets. On fera circuler des écrits approuvés par un prêtre autorisé à ce sujet par le vicaire apostolique du district de Londres, soit pour exposer les doctrines catholiques, soit pour réfuter les calomnies. Le comité prendra connaissance de tous les cas de vexation et oppression religieuse des classes pauvres.

Telles sont les résolutions prises dans les réunions tenues à cet effet. M. Robinson y a été nommé trésorier et M. Smith, secrétaire de l'Institut.

Le comité a publié une adresse aux catholiques pour leur indiquer le plan et le but de l'Institut, et les inviter à y prendre part. On se bornera strictement aux objets annoncés ci-dessus. L'Institut a déjà reçu la haute approbation des vicaires apostoliques d'Angleterre et d'Écosse. Beaucoup de membres distingués du clergé ont promis leur concours. On a souvent reproché aux catholiques anglais de ne point se concerter pour leurs communs intérêts. A la vérité l'exemple du passé a pu donner quelque crainte sur l'utilité de la mesure proposée. Mais les circonstances sont bien différentes. Les anciennes associations avaient été formées dans un tems d'oppression et de lutte. Aujourd'hui les catholiques sont rentrés dans leurs droits, et on ne prévoit point qu'il puisse y avoir parmi eux d'objets de désunion.

Il est notoire qu'on fait chaque jour les plus grands efforts pour arrêter les progrès de la religion catholique. Les catholiques désirent bien plus qu'ils ne redoutent une discussion loyale et consciencieuse. Mais beaucoup ont recours à d'autres armes. Ils font de fausses peintures des doctrines ou des pratiques catholiques, et calomnient les personnes les plus respectables. Se taire dans cette circonstance, ce serait abandonner les intérêts de la vérité, et faire croire qu'on n'a rien de solide à opposer à de violentes agressions. On n'oubliera d'ailleurs jamais les règles de la modération et de la charité.

Cette adresse aux catholiques est signée de l'honorable Charles Langdale.

Une circulaire datée du 26 juillet et signée de M. Smith, secrétaire du comité, fait connaître les noms des dix-huit pairs ou *gentleman* qui ont accepté les titres de président et de vice-présidens. Le président est, comme on l'a vu, le comte de Shrewbury. Trois autres, le comte de Newburgh, lord Clifford et lord Lovat, sont vice-présidens. Parmi les autres nous remarquons l'honorable Charles Langdale, sir Henri Beding feld, Daniel O'Connel, Joseph Weld, Ambroise Philipps, etc.

Bibliographie.

MÉTHODE *systématique de l'enseignement des langues*, appliquée au grec ancien et moderne, par Etienne Marcella, ancien jurisconsulte, et conseiller de cour et de collége, et membre de plusieurs sociétés savantes. — Ire partie, contenant les primitifs du grec ancien et moderne rapprochés de la nature, et comparés à ceux du sanscrit, à la langue chinoise, et à plusieurs autres langues européennes et asiatiques. A Paris, chez l'auteur, rue des Canettes, n° 19. Prix 3 fr.

M. Marcella, qui en nous parlant du grec nous parle de sa langue maternelle, a trouvé ce que la plupart des philologues avaient pensé avant lui, que le plus grand des obstacles qui s'oppose à ceux qui veulent apprendre les langues, c'est la difficulté d'apprendre et de retenir le grand nombre de mots qui les composent; c'est l'insuffisance ou l'absence complète des moyens propres à faciliter cette connaissance. Il est vrai que quelques grammairiens, pour obvier à cet inconvénient, ont réduit les mots à un certain nombre de primitifs, que l'on appelle *racines*, et que le Maître de Sacy a mises en vers français. Mais M. Marcella a reconnu, avec tous ceux qui s'occupent de linguistique, que ces *racines* sont encore beaucoup trop nombreuses, et que la plupart sont elles-mêmes composées de différens primitifs qu'on peut facilement reconnaître et séparer; et c'est ce qu'il a voulu faire dans son ouvrage. Les *racines grecques* de le Maître de Sacy ou de Port-Royal, contiennent 2153 racines renfermées dans 216 stances de 10 vers. M. Marcella a réduit toutes les racines de la langue grecque à 582, mises par ordre alphabétique et renfermées dans 92 pages. Nous avons parcouru la plus grande partie des pages de cet opuscule, et nous y avons reconnu des remarques sages, ingénieuses, et pouvant servir à se fixer sur la signification primitive et radicale des principaux sons de la langue grecque. Nous ne doutons nullement que l'étude attentive de cet opuscule ne fût d'un puissant secours pour l'étude du grec.

La méthode de M. Marcella consiste à donner la racine avec ses diverses acceptions; puis il cherche dans la nature quel est le *son* instinctif exprimé par les hommes, les bêtes ou les objets qui ont pu donner naissance au mot qu'il veut expliquer. Nous ne disons pas que M. Marcella a toujours rencontré juste; nous sommes même loin de trancher ou d'admettre la thèse qu'il pose, que les mots n'ont été inventés et formés que par onomatopée, mais nous disons sans hésiter que toutes ses remarques ou ses origines sont ingénieuses, souvent fort heureuses, toujours instructives. Ajoutez de plus qu'il a placé dans les notes, et à côté du son primitif, les mots arabes, chinois, sanscrits, etc., qui s'en approchent par le son ou la signification. Ces recherches sont le fruit d'un long travail, et, sous ce rapport, elles sont très-précieuses à consulter. Le livre de M. Marcella épargnera donc à MM. les professeurs l'acquisition d'ouvrages coûteux et difficiles à analyser.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 104. — 28 Février 1839.

Controverse chrétienne.

CE QUE LA RÉFORME A FAIT DU CHRISTIANISME.

LA VIE DE JÉSUS, PAR LE DOCTEUR STRAUSS.

Premier Article.

Un de nos amis s'occupait depuis quelque tems de l'examen de l'ouvrage scandaleux qui vient de sortir du sein de la Réforme, et qu'un de ses théologiens, le docteur Strauss, a publié sous le titre de *les Mythes de la vie de Jésus;* mais une maladie ayant interrompu ses travaux, nous nous décidons à parler d'abord de ce livre, d'après un article fort remarquable qui a paru dans la *Revue des deux mondes*, de décembre dernier, et que l'on doit à la plume de M. Edgard Quinet. En jugeant l'ouvrage de Strauss, d'après cet article, nos lecteurs apprendront ce qu'il faut penser du protestantisme de la bouche d'un homme qui est un des plus grands admirateurs des travaux de l'Allemagne, et qui à peine est catholique. Son jugement ne sera donc pas entaché de partialité.

L'article de M. Quinet se divise en deux parties; dans la première il fait une histoire fort instructive de la marche qu'a suivie la théologie protestante depuis la réforme jusqu'à la publication du livre de Strauss; la deuxième s'occupe spécialement de l'ouvrage de ce dernier; nous analyserons, ou reproduirons seulement aujourd'hui la première partie.

Comme le dit M. Quinet, puisqu'une guerre intestine, guerre où il s'agit de l'existence même du Christianisme, a

éclaté en Allemagne, tout le peuple chrétien, ne peut, ne doit l'ignorer, et le peuple catholique moins que personne.

M. Quinet s'étonne d'abord de voir demander de tous côtés ce qu'a produit cette réforme, et il répond : elle a produit l'ouvrage de Strauss. Or ce livre, c'est la ruine du Christianisme, la négation de son histoire.

Mais l'ouvrage de Strauss n'a produit une sensation si profonde, ni par sa méthode, ni par des découvertes nouvelles et inespérées, ni par des efforts de critique ou d'éloquence, mais parce que, réunissant une bonne fois, les négations, les allégories, les interprétations naturelles, l'exégèse universelle allemande, il se trouve que tous ces grands rationalistes, raisonneurs, logiciens, penseurs, exégètes, orientalistes, archéologues allemands, dont la Réforme s'enorgueillit si fort, dont on a fait sonner les travaux si haut dans notre France, qui ne sait guère l'allemand, il se trouve, dis-je, que toute cette science et toute cette force de tête n'ont abouti qu'à la négation entière de l'Ancien et du Nouveau Testament, à faire de l'auteur de notre foi, de ce Jésus, dont ils devaient ressusciter la pure doctrine, un *être mythologique*. Oui, c'est là qu'en sont arrivés nos frères, qui si long-tems nous ont disputé, à nous, d'être les vrais disciples de Jésus, eux, qui ont accusé notre Eglise d'être la prostituée de l'Apocalypse, et non l'épouse immaculée de Jésus !... Voilà maintenant que leurs docteurs et leurs prophètes se glorifient d'avoir trouvé que l'Ancien et le Nouveau Testament n'ont rien de réel et d'authentique, que Jésus lui-même et son histoire ne sont que des allégories, plus ou moins morales !...

Tel est l'état où se trouve en ce moment l'église protestante; car il faut ajouter que la Réforme ne s'est pas soulevée d'indignation comme le fit jadis l'église primitive quand on l'accusa d'être arienne ; les historiens ne pourront pas dire ce que dit alors un Père de notre Eglise, *obstupuit mundus esse arianus.* Non, l'autorité matérielle voulait interdire l'ouvrage, mais il eût fallu interdire tous ceux qui partiellement soutenaient la même doctrine; il eût fallu interdire toute la théologie et toute la philosophie allemande, tous les noms dont s'enorgueillit la réforme, les Kant, Goëthe, Lessing, Hegel, Eichorn, Bauer, Herder, Neander, Schleiermacher, etc., et l'on a reculé ; la

théologie allemande, par la bouche de M. Neander, l'*une des âmes*, dit M. Quinet, *les plus élevées et les plus consciencieuses de l'église réformée*, répondit — que *la discussion devait être seule juge de la vérité et de l'erreur*. Or, comme c'est après trois cents ans de discussion que la réforme en est venue au fond de cet abime, il est facile de prévoir ce que l'on peut attendre de ce secours. Bien plus, une réponse plus cathégorique vient d'être faite par la vénérable réunion des fidèles de la paroisse où demeure le docteur Strauss. Ces fidèles chrétiens ont choisi pour leur pasteur celui même qui s'est posé le négateur et le renégat de Jésus et de son Testament [1] ! Tels sont les apôtres du protestantisme en Allemagne.

Tous ces faits sont vrais, et il faut que les catholiques les connaissent ; il faut surtout qu'ils les fassent connaître en ce moment où quelques prosélytes arriérés de cette Réforme abandonnée de ses enfans et de ses maîtres, cherche à se faire de nouveaux frères, c'est-à-dire à arracher de nouveaux enfans au culte de Jésus, et cela parmi les catholiques.

Or, que le livre de Strauss soit le résumé de toute la théologie et de toute la philosophie allemande, ce n'est pas nous qui le prouverons, nous le laisserons prouver à un admirateur des doctrines allemandes, à M. Quinet, qui lui-même n'est pas étranger à l'introduction en France de cette philosophie, dont il déplore ici les effets en termes douloureux et presque désespérés. Dans sa position, nous concevons cette affliction et ce désespoir. Long-tems, dit-il, il a hésité à anoncer à ses lecteurs une nouvelle si alarmante; et, à la fin de son article, il semble demander pardon à Dieu et aux chrétiens pour avoir exposé les doctrines du livre de Strauss. Pour nous, nous désirons le rassurer; la chute complète de la foi en Allemagne ne nous étonne pas : long-tems à l'avance les catholiques avaient prédit ce résultat. Aussi, nous espérons lui donner quelquefois des paroles de consolation, et le rassurer sur l'avenir du Christianisme. Ce qu'il craignait de dévoiler à ses lecteurs, nous le livrons avec confiance à nos

[1] C'est la paroisse de *Zurich* qui nous donne ce scandale. Le docteur Strauss y a été nommé à la majorité, professeur de théologie dogmatique à la place du docteur Elwent, décédé.

frères catholiques, et nous leur demandons de le publier; car nous n'y avons rien trouvé qui doive si fort nous allarmer.

Ecoutons maintenant M. Quinet :

« Si l'on suit pour un moment l'esprit qui a régné dans la philosophie, dans la critique et dans l'histoire, depuis 50 ans en Allemagne, on ne peut manquer de voir que le docteur Strauss a eu des précurseurs dans chacun des chefs d'école qui ont brillé depuis un demi-siècle, et qu'il était impossible qu'un système tant de fois prophétisé n'achevât pas de se montrer.

Kant, Schelling et Hegel détruisent l'Evangile.

» Lorsque la philosophie allemande remplaça dans le monde celle du 18e siècle, on put croire que ce qui avait été détruit par Voltaire allait être rétabli par Kant et par Gœthe. Le spiritualisme des uns pouvait-il aboutir au même résultat que le sensualisme de l'autre? Non, sans doute. Celui qui eût osé assurer le contraire eût passé pour insensé. Combien de gens se berçaient de cette idée que le Christianisme allait trouver une restauration complète dans la métaphysique nouvelle! Il semble même que la philosophie partagea cette illusion, et qu'elle crut fermement avoir fait sa paix avec la religion positive. La vérité est qu'elle se borna à changer les armes émoussées du dernier siècle et à porter la querelle sur un autre terrain. C'est ce qui parut d'une manière manifeste dans l'ouvrage de *Kant sur la religion*, lequel sert encore de fond à presque toutes les innovations de nos jours. Que sont les Ecritures sacrées pour le philosophe de Kœnigsberg? Une *suite d'allégories morales*, *une sorte de commentaire populaire de la loi du devoir*. Le Christ lui-même n'est plus qu'un idéal qui plane solitairement dans la conscience de l'humanité. D'ailleurs, la résurrection étant retranchée de ce prétendu Christianisme, il ne restait, à vrai dire, qu'une religion de mort, un évangile de la raison pure, un Jésus abstrait, sans la crèche et le sépulcre. Depuis l'apparition de cet ouvrage, il ne fut plus permis de se tromper sur l'espèce d'alliance de la philosophie nouvelle avec la foi évangélique. Dans ce traité de paix, la critique, le raisonnement, le scepticisme, se réservaient tous leurs droits; ils se couron-

naient eux-mêmes ; s'ils laissaient subsister la religion, c'était comme une province conquise dont ils marquaient à leur gré les limites [1]. Plus tard, le panthéisme, étant entré à grands flots dans la métaphysique allemande, ne fit que miner de plus en plus les vieux rivages de l'orthodoxie. Selon l'école moitié mystique, moitié sceptique, de *Schelling*, la révélation de l'Evangile ne fut plus qu'*un des accidens de l'éternelle révélation de Dieu dans la nature et dans l'histoire;* et, un peu après, l'abstraction croissant toujours, *Hegel* ne vit plus dans le Christianisme qu'*une idée dont la valeur religieuse est indépendante des témoignages de la tradition;* ce qui revient à dire que le principe moral de l'Evangile est divin, lors même que l'histoire est incertaine. Or, qu'est-ce que cela, sinon aboutir, dans le fait, à la profession de foi du vicaire savoyard ? Ainsi, de déductions en déductions, de formules en formules, la philosophie du 18e siècle et celle du 19e, après s'être long-tems combattues et niées l'une l'autre, finissaient par se réconcilier et s'embrasser sur les ruines de la même croyance.

Incrédulité en France et en Allemagne. — Lessing.

» Au reste, il ne suffit pas d'indiquer les rapports de la métaphysique et de la théologie de nos jours; il faut montrer d'une manière plus explicite comment, dans la critique des livres sacrés, on a suivi des méthodes diamétralement opposées en France et en Allemagne; car les différences infinies qui séparent ces deux pays n'ont paru nulle part mieux que dans la voie qu'ils ont embrassée chacun pour arriver au scepticisme. Celui de la France va droit au but, sans déguisement ni circonlocution. Il est d'origine païenne ; il emprunte ses argumens à Celse, à Porphyre, à l'empereur Julien. Je ne crois pas qu'il y ait une seule objection de Voltaire qui n'ait été d'abord présentée par ces derniers apologistes des dieux olympiens. Dans l'esprit de ce système, la partie miraculeuse des Ecritures ne révèle que la fraude des uns et l'aveuglement des autres; ce ne

[1] Le titre le disait assez clairement : *De la Religion dans les limites de la raison.* Il est curieux de voir dans cet ouvrage Kant s'appuyer du même Bolingbroke, qui avait déjà fourni tant d'armes à Voltaire. (*Note de M. Quinet*).

sont partout qu'imputations d'artifice et de dol. Il semble que le paganisme lui-même se plaigne, dans sa langue, que l'Evangile lui a enlevé le monde par surprise. Le ressentiment de la vieille société perce encore dans ces accusations, et il y a comme une réminiscence classique des dieux de Rome et d'Athènes dans tout ce système, qui fut celui de l'école anglaise aussi bien que des encyclopédistes.

»Ce genre d'attaque ne se montra guère en Allemagne, excepté dans *Lessing*, qui encore le transforma avec une autorité suprême. Par ses lettres et sa défense des *Fragmens d'un inconnu* [1], il sembla quelque tems faire pencher son pays vers les doctrines étrangères. Mais ce ne fut là qu'un essai qui ne s'adressait pas à l'esprit véritable de l'Allemagne. Elle devait chanceler par un autre côté. Ces fragmens restèrent épars comme les pensées d'un Pascal incrédule, et le monument du doute ne fut pas plus achevé que ne l'avait été le monument de la foi.

Spinosa est le maître qu'on prit pour guide dans la théologie allemande. — Sa manière d'interpréter et d'allégoriser la Bible.

»L'homme qui de nos jours a fait faire le plus grand pas à l'Allemagne, ce n'est ni Kant, ni Lessing, ni le grand Frédéric; c'est *Benedict Spinosa*. Voilà l'esprit que l'on rencontre au fond de sa poésie, de sa critique, de sa philosophie, de sa théologie, comme le grand tentateur sous l'arbre touffu de la science. *Gœthe* [2], *Schelling*, *Hegel*, *Schleiermacher*, pour s'en tenir aux

[1] L'auteur est Reimarus. Lessing les a d'abord publiés sous ce titre : *Fragmens d'un Inconnu*, tirés de la bibliothèque de Wolfenbüttel. (Note de M. Quinet).

[2] Si l'on veut avoir une idée de la croyance de l'auteur de *Faust*, on peut en juger par les paroles suivantes, déjà citées par M. Tholück dans la préface de sa *Défense de la foi chrétienne*. C'est là que je les emprunte : «Tu considères, écrivait Gœthe à Lavater, l'Evangile comme la vérité la »plus divine. Pour moi, une voix sortie du ciel même ne me persuaderait »pas que l'eau brûle, que le feu gèle, ou que les morts ressuscitent. Je regarde bien plutôt tout cela comme un blasphème contre le grand Dieu »et contre sa révélation dans la nature.» (*Correspondance de Lavater*, 178). (*Note de M. Quinet*).

maîtres, sont le fruit de ses œuvres. Si l'on relisait en particulier son *Traité de théologie* et ses étonnantes *Lettres d'Oldembourg*, on y trouverait le germe de toutes les propositions soutenues depuis peu dans l'exégèse allemande. C'est de lui surtout qu'est née l'interprétation de la Bible par les phénomènes naturels. Il avait dit quelque part : « Tout ce qui est raconté dans les livres » révélés s'est passé conformément aux lois établies dans l'uni- » vers. » Une école s'empara avidement de ce principe. A ceux qui voulaient s'arrêter suspendus dans le scepticisme, il offrait l'immense avantage de conserver toute la doctrine de la révélation, au moyen d'une réticence ou d'une explication préliminaire. L'Evangile ne laissait pas d'être un code de morale divine; on n'accusait la bonne foi de personne. L'histoire sacrée planait au-dessus de toute controverse. Quoi de plus ? Il s'agissait seulement de reconnaître une fois pour toutes que ce qui nous est présenté aujourd'hui par la tradition comme un phénomène surnaturel, un miracle, n'a été, dans la réalité, qu'un fait très simple, grossi à l'origine par la surprise des sens, tantôt une erreur dans le texte, tantôt un signe de copiste, le plus souvent un prodige qui n'a jamais existé, hormis dans les secrets de la grammaire ou de la rhétorique orientale. On ne se figure pas quels efforts ont été faits pour rabaisser ainsi l'Evangile aux proportions d'une chronique morale. On le dépouillait de son auréole pour le sauver sous l'apparence de la médiocrité. Ce qu'il y avait d'étroit dans ce système devenait facilement ridicule dans l'application ; car il est plus facile de nier l'Evangile que de le faire redescendre à la hauteur d'un manuel de philosophie pratique. La plume qui écrivit les *Provinciales* serait nécessaire pour montrer à nu les étranges conséquences de cette théologie. Suivant elle, l'arbre du bien et du mal n'est rien qu'une plante vénéneuse, probablement un mancenillier sous lequel se sont endormis les premiers hommes. Quant à la figure rayonnante de Moïse sur les flancs du mont Sinaï, c'était un produit naturel de l'électricité. La vision de Zacharie était l'effet de la fumée des candélabres du temple ; les rois mages, avec leurs offrandes de myrrhe, d'or, d'encens, trois marchands forains qui apportaient quelque quincaillerie à l'enfant de Béthléem ; l'étoile qui marchait devant eux, un domestique por-

teur d'un flambeau ; les anges, dans la scène de la tentation, une caravane qui passait dans le désert chargée de vivres ; les deux jeunes hommes vêtus de blanc dans le sépulcre, l'illusion d'un manteau de lin ; la transfiguration, un orage. Ce système conservait fidèlement, comme on le voit, le corps entier de la tradition ; il n'en supprimait que l'âme. C'était l'application de la théologie de Spinosa dans le sens le plus borné, à la manière de ceux qui ne voient dans sa métaphysique que l'apothéose de la matière brute. Il restait du Christianisme un squelette informe, et la philosophie démontrait doctement, en présence de ce mort, comment rien n'est plus facile à concevoir que la vie, et qu'avec un peu de bonne volonté elle en ferait autant. Le genre humain aurait-il été, en effet, depuis deux mille ans, la dupe d'un effet d'optique, d'un météore, d'un feu follet, ou de la conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe du Poisson ? Il fallait bien l'admettre. Quoi qu'il en soit, cette interprétation, toute évidente qu'on la faisait, n'était point encore celle qui allait naturellement au génie de l'Allemagne. Ce pays pouvait l'adopter quelque tems, à cause de la *bonne foi* qui en faisait le fonds, mais ce n'était point là l'espèce d'incrédulité qui était faite pour lui.

Véritables erreurs des philosophes et des théologiens protestans.—Substitution du sens mystique au sens littéral.

» Pour convertir l'Allemagne au doute, il fallait un système qui, cachant le scepticisme sous la foi, prenant un long détour avant d'arriver à son objet, appuyé sur l'imagination, sur la poésie, sur la spiritualité, parût transfigurer ce qu'il rejetait dans l'ombre, édifier ce qu'il détruisait, affirmer ce qu'il niait en effet. Or, tous ces caractères se trouvent dans le système de l'interprétation allégorique des Ecritures, ou, pour parler avec le 17[e] siècle, dans la *substitution du sens mystique au sens littéral ;* car ce qui a été, dans l'origine, le principe caché de la réforme est précisément ce qui éclate au grand jour dans les débats de la théologie d'outre-Rhin.

» Ce système, qui dans le fond est le seul vraiment dangereux pour la croyance en Allemagne, remonte principalement à

Origène [1]. Ce grand homme admit un des premiers un double sens dans les faits racontés par le Nouveau Testament. Il re-

[1] Origène n'est pas l'inventeur du sens *mystique* ou *figuratif*, comme parait le supposer M. Edgard Quinet. Ce sens est clairement exprimé dans les Ecritures et principalement dans le Nouveau-Testament. Dans le ch. x, de la 1er *Ep. aux Corinthiens*, S. Paul, en parlant du passage de la mer Rouge, de la pierre d'où Moïse fit sortir de l'eau, des Israélites morts dans le désert, des prévarications du peuple Hébreu, de leurs murmures, etc., etc., *dit* expressément : « *Toutes* ces choses ont été des » figures qui nous regardent...; toutes ces choses qui leur arrivaient ont été » des figures; et elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui nous » trouvons à la fin des tems. » *Hæc autem in figurâ facta sunt nostri... Hæc autem omnia in figurâ contingebant illis; scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt* (v. 6 et 11). Aussi non-seulement Origène, mais encore S. Jérôme (*Epist. ad Hidibiam*), S. Cyrille, S. Grégoire, ont distingué dans l'Ecriture trois sens, le sens littéral, le sens moral et le sens *spirituel*, ou *mystique*, ou *figuratif*. S. Augustin y ajouta le sens *anagogique*, c'est-à-dire, rapportant tout au ciel. Tous les théologiens catholiques ont suivi ces divisions, que les scolastiques ont renfermées dans ces deux vers :

Littera gesta docet, quid *credas* allegoria,
Moralis quid agas, quid speres anagogia;

lesquels expliquent clairement le sens de chacune de ces interprétations, à l'exception de l'*allégorie* qui, certes, n'a jamais été destinée à nous apprendre ce qu'il faut *croire*.

Ainsi donc, le sens *allégorique* ou *figuratif* est renfermé dans l'Ecriture, et l'Eglise catholique le reconnaît : mais comment échappe-t-elle au danger très-réel et très-urgent, que signale M. Quinet, de sacrifier la réalité à la figure, de voir l'*esprit tuer et remplacer la lettre*? L'Eglise y a pourvu, et voici quel est son enseignement.

« Le sens littéral seul peut fournir un argument solide, nous dit une » des théologies les plus répandues, pour nous faire croire quelque chose » de foi divine. Quant au sens mystique ou spirituel, on ne doit y croire » qu'autant qu'il est révélé par le Saint-Esprit ou qu'il est prouvé par la » tradition. La raison en est que chacun, selon sa raison ou sa piété, forge » des sens mystiques. Aussi le même droit qu'a chacun de les proposer, » chacun l'a aussi de les rejeter. » (*Théologie* de *Bailly*, t. 1, p. 40. 1820). Et à la suite on cite S. Augustin, qui dit : « Qui pourrait oser sans im- » pudence appuyer son sentiment sur une interprétation qui dépend de » l'allégorie, à moins qu'il n'ait des témoignages manifestes dont la

connaissait la vérité historique de la plupart [1] des événemens contenus dans les livres saints. Mais, selon lui, ces mêmes événemens renfermaient, d'ailleurs, un sens mystique; en sorte que ces deux vérités, l'une historique, l'autre morale, subsistaient à la fois. Tout le moyen-âge entra dans cette voie : les faits de l'histoire évangélique furent interprétés par les scolastiques, comme des espèces de paraboles, sans que pour cela on cessât de les tenir pour certains. Il n'en est pas moins vrai qu'un danger imminent couvait dans cette doctrine, puisque après avoir spéculé sur des événemens comme sur des figures, il n'y avait qu'un pas à faire pour s'attacher exclusivement au sens idéal, et que l'allégorie était toujours près d'absorber l'histoire. La lettre tue, mais l'esprit vivifie, voilà le principe d'Origène. Mais qui ne voit qu'à son tour l'esprit en grandissant peut tuer et remplacer la lettre? Ceci est l'histoire de toute la philosophie idéaliste dans ses rapports avec la foi positive.

»Si l'on fait attention à la théologie de Pascal, on découvre qu'elle penchait de ce côté, et que c'était le véritable abîme qui s'ouvrait devant lui. Dans le volume de ses *Pensées*, l'Ancien Testament n'est que figures. La loi, les sacrifices, les

»lumière éclaire ce qu'il y a d'obscur?» (*Epit.*, XCIII ou XLVIII, c. 8). S. Jérôme tient le même langage dans son *Comment.* sur le chap. XIII de S. Mathieu.

Ainsi, comme on le voit, l'Eglise catholique, sans rejeter le sens allégorique qui est clairement contenu dans l'Écriture, a veillé avec une attention parfaite à ce que les faits restassent intacts. Mais la Réforme, brisant toutes les règles, rejetant toutes les traditions, au lieu de nous donner le véritable sens de l'Écriture, n'a fait que détruire peu-à-peu, et lambeau par lambeau, toute la parole de Dieu; et de négation en négation, d'allégorie en allégorie, de figure en figure, elle est arrivée à tout confondre. Dans le délire de sa pensée et de sa nébuleuse exégèse, elle en est en ce moment à regarder comme identiques l'erreur et la vérité, l'être et le non-être. — La lecture de l'article de M. Quinet nous paraît très-utile à étudier, pour connaître par quelle pente rapide elle a été obligée d'en venir à cette annihilation de la révélation même. (*Note du Directeur des Annales*).

[1] Voyez surtout les chapitres XVIII, XIX, XX, l. 4, de son ouvrage *des Principes*, et son *traité contre Celse*.

royaumes, voilà des emblêmes, non des réalités; la vérité même, chez les Juifs, n'est qu'ombre ou peinture. Les Babyloniens sont les péchés, l'Egypte l'iniquité. Quand je relis ces pages, il me semble toujours voir un homme miner les fondemens de son palais pour s'y mieux établir; car n'est-il pas certain qu'en transformant ainsi l'Ancien Testament, on est tout près d'altérer le Nouveau? et, si le Mosaïsme n'est la vraie religion qu'en figure, qui m'empêche d'en dire autant du Christianisme? Otez à l'Evangile son fondement réel qui est dans l'ancienne loi, que reste-t-il? Un symbole suspendu dans le vide. Assurément les conséquences de cette théologie qui fut aussi, à certains égards, celle de Fénelon [1], n'eussent pas tardé à paraître en France [2]; mais elles furent violemment tranchées par le 18e siècle, qui, changeant les principes de la philosophie, changea aussi les formes du scepticisme.

[1] Le genre d'esprit de Fénelon, qui, comme on le sait, était porté à la mysticité, lui a fait rechercher quelquefois le sens mystique des Ecritures; mais, comme nous venons de le dire, ce sens est parfaitement orthodoxe, quand il est maintenu dans ses justes bornes. (*Note du Directeur des* Annales).

[2] Il ne faut pas oublier que c'est dans les plus belles années de Louis XIV que la critique des saintes Ecritures a été fondée par un Français, Richard Simon, père de l'Oratoire. Il fut récompensé de son génie par la persécution de tout son siècle. Le désespoir le conduisit à brûler lui-même en secret ce qui lui restait de manuscrits; il survécut peu de tems à ce sacrifice. Après tous les travaux des écoles allemandes qui l'ont réhabilité et le proclament justement leur précurseur, ses ouvrages sont encore des chefs-d'œuvre. — Voyez ses *Histoires critiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, ses *Lettres choisies*, etc... Voyez aussi *Credner*, introduction au Nouveau-Testament, p. 31. (*Note de M. Quinet.*)

Les Catholiques ont reconnu aussi bien que les Protestans le mérite de Richard Simon; mais M. Quinet aurait dû ajouter que sa conduite inquiète et turbulente, l'emportement de ses écrits, la hardiesse et même la fausseté de ses interprétations, donnèrent de justes sujets de blâme et de censure. Entré, puis sorti deux ou trois fois de l'Oratoire, il publia une satire même contre son ordre. Il eut des démêlés avec presque tous les savans de son tems, protestans et catholiques, Veil, Spanheim, Le Clerc. Jurieu, Du Pin, Bossuet, qui s'éleva contre la manière ignoble dont il avait traduit le Nouveau-Testament. Né en 1638, R. Simon mourut en 1712. (*Note du Directeur des* Annales).

Histoire du progrès des interprétations allégoriques. — Eichorn. — Bauer. — Daub. — Herder. — Neander. — Hégel.

» Ces conséquences ne furent pleinement déduites que par l'Allemagne, qui, de ce côté, du moins, se rattache à Pascal. Le système de l'explication mystique une fois adopté, il est facile de pressentir ce qui a dû arriver. L'histoire sacrée a de plus en plus perdu le terrain, à mesure que s'est accru l'empire de l'allégorie. On pourrait marquer ces progrès continus, comme ceux d'un flot qui finit par tout envahir.

» D'abord, en 1790, *Eichorn* n'admet comme emblématique que le *premier chapitre de la Genèse*. Il se contente d'établir la dualité des Elohim et de Jéhovah, et de montrer dans le Dieu de Moïse une sorte de Janus hébraïque au double visage.

» Quelques années à peine sont passées, on voit paraître, en 1803, la *mythologie de la Bible* par *Bauer*. D'ailleurs, cette méthode de résoudre les faits en idées morales, d'abord contenue dans les bornes de l'Ancien Testament, franchit bientôt ces limites; et comme il était naturel, il s'attacha au Nouveau.

» En 1806, le vénérable conseiller ecclésiastique *Daub* disait dans ses *Théorèmes de Théologie* : « Si vous exceptez tout ce qui » se rapporte aux anges, aux démons, aux miracles, il n'y a » presque point de mythologie dans l'Evangile. » En ce tems-là, les récits de l'enfance du Christ étaient presque seuls atteints par le système des symboles. Un peu après, les trente premières années de la vie de Jésus sont également converties en paraboles; la naissance et l'ascension, c'est-à-dire le commencement et la fin, étaient seules conservées dans le sens littéral; tout le reste du corps de la tradition avait plus ou moins été sacrifié; encore ces derniers débris de l'histoire sainte ne tardèrent-ils pas eux-mêmes à être travestis en fables.

» Au reste, chacun apportait dans cette métamorphose le caractère de son esprit. Selon l'école à laquelle on appartenait, on substituait à la lettre des évangélistes une mythologie métaphysique ou morale, ou juridique, ou seulement étymologique; les intelligences les plus abstraites ne voyaient guère sur le crucifix, que l'infini suspendu dans le fini, ou l'idéal crucifié dans le réel. Ceux qui s'étaient attachés surtout à la

contemplation du beau dans la religion, après avoir éloquemment affirmé, répété, établi, que le christianisme est, par excellence, le poème de l'humanité, finirent par ne plus reconnaître dans les livres saints qu'une suite de fragmens ou de rapsodies de l'éternelle épopée. Tel fut *Herder* vers la fin de sa vie.

» C'est dans ses derniers ouvrages (car les premiers ont un caractère tout différent) que l'on peut voir à nu comment, soit la poésie, soit la philosophie, dénaturent insensiblement les vérités religieuses; comment, sans changer le nom des choses, on y donne des acceptions nouvelles, si bien qu'à la fin, le fidèle qui croit posséder un dogme ne possède plus, en réalité, qu'un dithyrambe, une idylle, une tirade morale, ou une abstraction scolastique, de quelque beau mot qu'on les pare.

» L'influence de Spinosa se retrouve encore ici. C'est lui qui avait dit : « J'accepte, selon la lettre, la passion, la mort, la » sépulture du Christ, mais sa résurrection comme une allégorie [1]. » Cette idée ayant été promptement relevée, il ne resta plus un seul moment de la vie du Christ qui n'eût été métamorphosé en symbole, en emblème, en figures, en mythes, par quelque théologien.

» *Neander* lui-même, le plus croyant de tous, étendit ce genre d'interprétation à la vision de saint Paul dans les *Actes des Apôtres*. On se faisait d'autant moins de scrupule d'en user ainsi, que chacun pensait que le point dont il s'occupait était le seul qui prêtait à ce genre de critique; et d'ailleurs, si l'on conservait quelque inquiétude à cet égard, elle s'effaçait par cette unique considération, qu'après tout, on ne sacrifiait que les parties mortelles et pour ainsi dire le corps du christianisme, mais qu'au moyen de l'explication figurée, on en sauvait le sens, c'est-à-dire l'âme et la partie éternelle. C'est là ce que, dans ses leçons sur la religion, *Hegel* appelait : *analyser le fils* [2]. Ainsi, avec la plus grande tranquillité de conscience, les défenseurs naturels du dogme travaillaient de toutes parts au changement de la croyance établie; car il faut remarquer que cette

[1] Cœterùm Christi passionem, mortem et sepulturam tecum litteraliter accipio, ejus autem resurrectionem allegoricè. *Epistola* xxv.

[2] *Den Sohn analysiren.*

œuvre n'était pas accomplie comme elle l'avait été chez nous par les gens du monde et par les philosophes de profession. Au contraire, cette révolution s'achevait presque entièrement par le concours des *théologiens*. C'est dans le cœur même de l'Eglise qu'elle puisait toute sa force.

Inconcevable aveuglement des théologiens protestans. — Comment Schleiermacher est arrivé à la négation de l'Evangile. — Son inexprimable détresse. — De Wette.

» Au sein de cette destruction toujours croissante, ce que je ne puis me lasser d'admirer, c'est la quiétude de tous ces hommes qui semblent ne pas s'apercevoir de leurs œuvres, et qui, effaçant chaque jour un mot de la Bible, ne sont pas moins tranquilles sur l'avenir de leur croyance. On dirait qu'ils vivent paisiblement dans le scepticisme comme dans leur condition naturelle. Il en est un pourtant qui a eu de loin le pressentiment et, comme il le dit lui-même, la certitude d'une crise imminente. C'est aussi le plus grand de tous, *Schleiermacher*, fait pour régner dans ce trouble universel, si l'anarchie des intelligences eût consenti à recevoir un maître; noble esprit, éloquent prédicateur, grand écrivain : ce qui le caractérise, c'est qu'il a été, à un degré presque égal, théologien et philosophe. Aucun homme n'a fait de plus grands efforts pour concilier la croyance ancienne avec la science nouvelle. Les concessions auxquelles il a été entraîné sont incroyables. Comme un homme battu par un violent orage, il a sacrifié les mâts et la voilure pour sauver le corps du vaisseau. D'abord il renonce à la *tradition* et à l'appui de l'*Ancien Testament*; c'est ce qu'il appelait *rompre avec l'ancienne alliance*. Pour satisfaire l'esprit cosmopolite, il plaçait, à quelques égards, le Mosaïsme au-dessous du Mahométisme. Plus tard, s'étant fait un Ancien Testament sans prophéties, il se fit un *Évangile sans miracles*. Encore arrivait-il à ce débris de révélation, non plus par les Écritures, mais par une espèce de ravissement de conscience, ou plutôt par un miracle de la parole intérieure. Pourtant même, dans ce christianisme ainsi dépouillé, la philosophie ne le laissa guère en repos, en sorte que, toujours pressé par elle et ne voulant renoncer ni à la croyance ni au doute, il ne

lui restait qu'à se métamorphoser sans cesse et à s'ensevelir, pour en finir, les yeux fermés, dans le spinosisme. Cet état, que l'on ne croirait pas supportable, est dépeint avec beaucoup de vérité dans une lettre à l'un de ses amis qui est aussi son disciple. Cette lettre jette un jour si étonnant sur l'état des esprits, que je ne puis m'abstenir d'en citer quelques passages. Je ne crois pas que l'on ait jamais considéré l'abîme avec un plus tranquille désespoir.

« Si vous envisagez, mon ami, l'état présent des sciences et » leur développement imprévu, que pressentez-vous de l'avenir, » je ne dis pas seulement de la théologie, mais du christianisme » lui-même, tel que la réforme l'a fait ? Quant au christianisme » ultramontain, il est ici hors de cause; car, si l'on veut tran- » cher du glaive de l'autorité le nœud de la science et de la » raison humaine, si l'on se sert de sa puissance pour se sous- » traire à tout examen, il est visible que l'on est dispensé de » s'inquiéter de ce qui se passe au dehors; mais c'est ce que » nous ne pouvons ni ne voulons pas faire : au contraire, nous » acceptons les tems tels qu'ils sont, et de là je pressens qu'il » faudra bientôt nous passer de ce que plusieurs croient encore » être le fond et l'âme même du christianisme. Je ne parle pas » ici de l'œuvre des sept jours, mais bien de l'*idée même de la* » *création*, telle qu'elle est en général adoptée, et même indé- » pendamment de la chronologie de Moïse. Malgré le travail et » les explications des commentateurs, combien de tems cette » idée prévaudra-t-elle encore contre la force des théories fon- » dées sur des combinaisons scientifiques auxquelles nul ne peut » échapper dans un tems où les résultats généraux deviennent » si promptement la propriété de tous ? Et nos miracles de l'É- » vangile (car je ne dirai rien de ceux de l'Ancien Testament), » combien de tems se passera-t-il jusqu'à ce qu'ils tombent de » nouveau, à leur tour, par des raisons plus respectables et » mieux fondées que celles des encyclopédistes français ? Car » ils tomberont sous ce dilemme : ou l'histoire entière à la- » quelle ils appartiennent est une fable dans laquelle il est im- » possible de discerner le vrai du faux, et, dans ce cas, le chris- » tianisme paraît sortir, non plus de Dieu, mais du néant lui- » même; ou bien, si ces miracles sont des faits réels, nous

» devrons accorder que, puisqu'ils ont été produits dans la na-» ture, ils ont encore des analogues dans la nature, et c'est » l'idée même du miracle qui sera renversée. Qu'arrivera-t-il » alors, mon cher ami? Je ne vivrai plus dans ce tems; alors » je reposerai tranquillement endormi. Mais vous, mon ami, » et ceux qui sont de votre âge, et tant d'autres qui ont les » mêmes sentimens que nous, que prétendez-vous faire? Vou-» lez-vous aussi vous réduire à ces retranchemens, et vous y » laisser bloquer par la science? Je compte pour rien les feux croi-» sés de l'ironie qui se renouvelleront de tems en tems; car elle » vous fera peu de mal, si vous savez l'endurer. Mais l'isolement! » mais la famine de l'intelligence! mais la science qui, abandonnée » par vous, livrée par vous, devra arborer les couleurs de l'in-» crédulité! L'histoire sera-t-elle divisée en deux parts, d'un côté » le christianisme avec la barbarie, de l'autre la science avec » l'impiété? Ce serait, je le sais, l'opinion d'un grand nombre; » et du sol ébranlé sous nos pas sortent déjà des fantômes d'or-» thodoxie pour lesquels tout examen qui dépasse la lettre vieil-» lie est un conseil de Satan; mais, Dieu merci! nous ne choi-» sirons pas ces larves pour les gardiens du saint sépulcre, et » ni vous, ni moi, ni nos amis communs, ni nos disciples, ni » leurs successeurs, nous ne leur appartiendrons jamais. »

» Cette lettre, véritablement extraordinaire, quand on songe qu'elle a pour auteur le prince de la théologie allemande, a été publiée par lui-même dans un journal ecclésiastique, en 1829. Ce n'est plus ici la raillerie subtile du 18e siècle. Vous reconnaissez à ces paroles l'inextinguible curiosité de l'esprit de l'homme penché au bord du vide : l'abîme, en murmurant, l'attire à soi, comme un enchanteur. Il ne s'agit plus de détruire, mais de savoir; passion bien autrement profonde que la première, et qui ne s'arrêtera plus avant d'avoir touché le le fond du mystère. Depuis ce tems, en effet, la crise annoncée s'approche chaque jour. Je n'en indiquerai que les phases principales, soit qu'elles touchent au moment auquel je suis parvenu, soit qu'elles remontent un peu plus haut.

» Au système d'Origène s'étaient jointes d'abord les habitudes de critique que l'on avait puisées dans l'étude de l'antiquité profane. On avait tant de fois exalté la sagesse du paganisme,

que, pour couronnement, il ne restait qu'à la confondre avec la sagesse de l'Evangile. Si la mythologie des anciens est un Christianisme commencé, il faut conclure que le Christianisme est une mythologie perfectionnée. D'autre part, les idées que Wolf avait appliquées à l'Iliade, Niebuhr à l'histoire romaine [1], ne pouvaient manquer d'être transportées plus tard dans la critique des saintes Ecritures; c'est ce qui arriva bientôt, en effet, et le même genre de recherches et d'esprit, qui avait conduit à nier la personne d'Homère, conduisit à diminuer celle de Moïse. *M. de Wette*, l'un des plus célèbres théologiens de ce tems-ci, entra le premier dans ce système. Les cinq premiers livres de la Bible sont, à ses yeux, l'épopée de la théocratie hébraïque; ils ne renferment pas, selon lui, plus de vérité que l'épopée des Grecs. De la même manière que l'Iliade et l'Odyssée sont l'ouvrage héréditaire des rapsodes, ainsi le Pentateuque [2] est, à l'exception du Décalogue, l'œuvre continue et anonyme du sacerdoce. Abraham et Isaac valent, pour la fable, Ulysse et Agamemnon, roi des hommes. Quant aux voyages de Jacob, aux fiançailles de Rébecca, « un Homère de » Canaan, dit l'auteur, n'eût rien inventé de mieux. » Le départ d'Egypte, les quarante années dans le désert, les soixante-six vieillards sur les trônes des tribus, les plaintes d'Aaron, enfin la législation même du Sinaï, ne sont rien qu'une série incohérente de poèmes libres et de mythes. Le caractère seul de ces fictions change avec chaque livre, poétiques dans la Genèse, juridiques dans l'Exode, sacerdotales dans le Lévitique, politiques dans les Nombres, étymologiques, diplomatiques, généalogiques, mais presque jamais historiques dans le Deutéronome.

[1] Voyez la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1836: *Homère*; et 15 août; de l'*Epopée latine*.

[2] «En ce qui touche le Pentateuque, nous pouvons admettre, comme »reconnu et établi par toutes les recherches de notre tems, que les livres »de Moïse sont un recueil de fragmens épars, originairement étrangers »les uns aux autres, et l'œuvre de différens auteurs.» (*De Wette*, professeur de théologie à Bâle). — Les premiers résultats de sa critique ont paru sous les aupices et avec une introduction du conseiller ecclésiastique Griesbach, en 1806, sous le titre d'*Introduction à l'Ancien-Testament.* Voyez surtout t. II, p. 94, 198, 216, 247. (*Note de M. Quinet*).

Les ouvrages dans lesquels M. *de Wette* a développé ce système ont, comme tous les siens, le mérite d'une netteté qu'on ne peut trop apprécier, surtout dans son pays. Les résultats de ses recherches ne sont jamais déguisés sous des leurres métaphysiques : un disciple du 18e siècle n'écrirait pas avec une précision plus vive. L'auteur pressent que sa critique doit finir par être appliquée au Nouveau Testament : mais, loin de s'émouvoir de cette idée, comme on pourrait s'y attendre, il conclut avec le même repos que Schleiermacher : « Heureux, dit-il, après » avoir lacéré page à page l'ancienne loi, heureux nos ancêtres » qui, encore inexpérimentés dans l'art de l'exégèse, croyaient » simplement, loyalement tout ce qu'ils enseignaient ! L'histoire » y perdait, la religion y gagnait. Je n'ai point inventé la cri» tique ; mais, puisqu'elle a commencé son œuvre, il convient » qu'elle l'achève. Il n'y a de bien que ce qui est conduit au » terme. Le génie de l'humanité veille sur elle ; il ne lui arra» chera pas ce qu'elle a de plus précieux. Que chacun donc » agisse conformément à son devoir et à sa conscience, et qu'il » abandonne le reste à la *fortune* ! »

Autres théologiens plus endurcis encore. —Vatke. — Bohlen. — Langerke. —Négation de Joseph. —Jehovah comparé à Jupiter.

» La fortune répondit à l'auteur en lui suscitant bientôt des successeurs plus audacieux que lui, et contre lesquels aujourd'hui il cherche vainement à réagir. Il semblait qu'il avait épuisé le doute au moins à l'égard de l'Ancien Testament ; les professeurs de théologie [1] *de Vatke, de Bohlen* et *Lengerke* lui ont bien montré le contraire. Suivant l'esprit de cette théologie nouvelle, Moïse n'est plus un fondateur d'empire. Ce législateur n'a point fait de loi ; on lui conteste, non-seulement le Décalogue, mais l'idée même de l'unité de Dieu. Encore, cela admis, que d'opinions divergentes [2] sur l'origine du grand corps

[1] M. de Bohlen, professeur à Kœnigsberg, *la Genèse* (1835). — M. César de Lengerke, *le livre de Daniel*, Kœnigsberg, 1835. — M. de Vatke, *la Religion de l'Ancien-Testament*, Berlin, 1835. — Il est digne de remarque que ces trois ouvrages ont paru dans la même année que celui du docteur Strauss. (*Note de M. Quinet*).

[2] Je ne puis trop répéter que ce serait une erreur grave de prendre

de tradition, auquel il a laissé son nom! M. de Bohlen [1], dont j'emprunte ici les expressions littérales, trouve une *grande pauvreté d'invention* dans les premiers chapitres de la Genèse, qui, d'ailleurs, n'a été composée que depuis le retour de la captivité. Selon ce théologien, l'histoire de Joseph et de ses frères n'a été inventée qu'après Salomon, par un membre de la dixième tribu. D'autres placent le Deutéronome à l'époque de Jérémie, ou même le lui attribuent. D'ailleurs, le Dieu même de Moïse décroît dans l'opinion de la critique en même tems que le législateur. Après avoir mis Jacob au-dessous d'Ulysse, comment se défendre de la comparaison de Jupiter et de Jéhovah? La pente ne pouvait plus être évitée. Ecoutez là-dessus le précurseur immédiat du docteur Strauss, je veux dire le professeur *Vatke* dans sa *Théologie biblique!* Si vous acceptez sa doctrine, Jéhovah, long-tems confondu avec Baal dans l'esprit du peuple, après avoir langui obscurément, et peut-être sans nom dans une longue enfance, n'aurait achevé de se développer qu'à Babylone; là, il serait devenu je ne sais quel mélange de l'Hercule de Tyr, du Chronos des Syriens, et du culte du Soleil, en sorte que sa grandeur lui serait venue dans l'exil. Son nom même ne serait entré dans les rites religieux que vers le tems de David; l'un le fait sortir de Chaldée, l'autre d'Egypte.

» Sur le même principe, on croit reconnaître les autres parties de la tradition que le Mosaïsme a empruntée des nations étrangères. Vers le tems de sa captivité, le peuple Juif aurait pris aux Babyloniens les fictions de la tour de Babel, des patriarches, du débrouillement du chaos par les Elohim; à la religion des Persans les images de Satan, du paradis, de la résurrection des morts, du jugement dernier; et les Hébreux auraient ainsi dé-

chacune des opinions que je cite comme étant universellement approuvée. Ce qui montre, au contraire, combien les études religieuses sont abondantes, combien ce sol est vivace, c'est qu'aucun système n'est véritablement sacrifié ni abandonné. Ainsi, l'école de critique de M. de Wette a provoqué l'ouvrage aussi orthodoxe que savant de M. de Hengstemberg sur les *Rapports de l'Ancien-Testament avec le christianisme*, Berlin, 1829 (*Christologie des Alten Testaments*) (*Note de M. Quinet*).

[1] Voyez *la Genèse*, par M. de Bohlen, *Introduction*, p. 98, 144, 189, 197, etc.

robé une seconde fois les vases sacrés de leurs hôtes. Au reste, Moïse et Jéhovah détruits, il était naturel que Samuel et David fussent dépouillés à leur tour. « Cette seconde opération, dit » un théologien de Berlin, s'appuie sur la première. » Ni l'un ni l'autre ne sont plus les réformateurs de la théocratie, laquelle ne s'est formée que long-tems après eux. Le génie religieux manquait surtout à David. Son culte grossier et presque sauvage n'était pas fort éloigné du fétichisme. En effet, le tabernacle n'est plus qu'une simple caisse d'acacia ; et, au lieu du saint des saints, il renfermait une pierre [1]. Comment, direz-vous, acccorder l'inspiration des psaumes [2] avec une aussi grossière idolâtrie ? L'accord se fait en niant qu'aucun des psaumes, sous leur forme actuelle, soit l'œuvre de David ; le prophète-roi ne conserverait plus ainsi que la triste gloire d'avoir été le fondateur d'un despotisme privé du concours du sacerdoce ; car les promesses faites à sa maison, dans le livre de Samuel et ailleurs, n'auraient été forgées que d'après l'événement, *ex eventu*. Dans cette même école, le livre de Josué n'est plus qu'un recueil de fragmens, composé après l'exil, selon l'esprit de la mythologie des lévites ; celui des Rois [3], un poëme didactique ; celui d'Esther, une fiction romanesque, un conte imaginé sous les Séleucides. A l'égard des prophètes, la seconde partie d'Isaïe, depuis le chapitre XL, serait apocryphe, selon M. Gesenius lui-même [4]. D'après un critique non moins célèbre et que j'ai déjà

[1] De Valke, *Théologie biblique*, voyez p. 334. 317, 521, 553, etc.

[2] M. de Wette avait déjà dit dans l'introduction de ses *Commentaires sur les Psaumes*, p. 13 : « L'authenticité de tous les psaumes de David est » devenue pour moi problématique. La plupart de ceux qui sont attribués » à David sont des prières ou des plaintes, et ceux-là ont, il est vrai, peu » de valeur poétique. » M. Ewald admet trois époques principales dans le recueil des psaumes. — La première comprend jusqu'au 8e siècle avant le Christ ; — la seconde s'étend depuis David jusqu'à la fin de l'exil : — la troisième comprend les chants qui ont suivi la captivité. (*Note de M. Quinet*).

[3] De Wette, introduction, *Der Levitische Geist der Mythologie*, pag. 219. *Lehrgedicht*, p. 233.

[4] Il regarde aussi comme apocryphes, dans la première partie d'Isaïe, les chap. 13, 14, 21, 24-27, 34, 35. Ces fragmens sont, suivant lui, postérieurs à la mort du prophète, et appartiennent aux derniers tems de la

cité, Ezéchiel, descendu de la poésie du passé à une prose lâche et traînante [1], aurait perdu le sens des symboles qu'il emploie; dans ses prophéties, il ne faudrait voir que des amplifications littéraires. Le plus controversé de tous, Daniel est définitivement relégué, par M. Leugerke, dans l'époque des Machabées. Il y avait long-tems que l'on avait disputé à Salomon le livre des Proverbes et de l'Ecclésiaste; par compensation, quelques-uns lui attribuent le livre de Job, que presque tous rejettent dans la dernière époque de la poésie hébraïque.

» Ce court tableau, qu'il serait facile d'augmenter, suffit pour montrer comment chacun travaille isolément à détruire dans la tradition la partie qui le touche de plus près, sans s'apercevoir que toutes ces ruines se répondent. Au milieu même de cette universelle négation, l'on se donne le plaisir de se contredire mutuellement. Tel conseiller ecclésiastique qui nie l'authenticité de la Genèse est réfuté par tel autre qui nie l'authenticité des Prophètes. D'ailleurs, toute hypothèse se donne fièrement pour une vérité *acquise à la science*, jusqu'à ce que l'hypothèse du lendemain renverse avec éclat celle de la veille. On dirait que, pour gage d'impartialité, chaque théologien se croit obligé, pour sa part, de jeter dans le gouffre une feuille des Ecritures. Dans cette étrange ardeur des hommes d'église à sacrifier eux-mêmes le corps et la lettre de leur croyance, n'y a-t-il pas quelque chose qui rappelle cette nuit de la Constituante où chacun venait brûler ses lettres de noblesse [2] ? »

Et maintenant, nous le demandons, n'est-il pas évident, non-seulement pour le catholique, mais encore pour tout chrétien et tout homme de sens et de raison, que les pères du concile de Trente étaient les vrais conservateurs de la doctrine de Jésus, les seuls défenseurs de ses paroles, les véritables apô-

captivité. Voyez Gesenius, *Commentaire sur Esaïe*, p. 16, et t. II, *passim*. (*Note de M. Quinet*).

[1] De Wette, *Introduction à l'histoire et à la critique des livres canoniques et apocryphes de l'Ancien-Testament* (1833), p. 283. *Niedrigen*, *matten prosa*. — Voyez Gesenius, *Introduction à Isaïe*, pag. 7. *Vision prosaïque* d'Ezéchiel.

[2] *Revue des Deux Mondes*, N° du 1er décembre 1838.

tres du Christianisme, lorsque, le 8 avril 1546, ils rendaient le décret suivant :

« Pour arrêter et contenir tant d'esprits pleins de pétulance, » le Concile ordonne que, dans les choses de la foi ou de la mo- » rale, ayant rapport à la conservation et à l'édification de la » doctrine chrétienne, personne, se confiant en son jugement » et en sa prudence, n'ait l'audace de détourner l'Ecriture à son » sens particulier, ni de lui donner des interprétations, ou con- » traires à celles que lui donne ou lui a données la sainte mère » l'Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens et de » la véritable interprétation des saintes Ecritures, ou opposées » au sentiment des Pères, encore que ces interprétations ne » dussent jamais être mises en lumière [1]. »

C'est pour n'avoir pas observé ce décret que le Christianisme a péri au milieu de nos frères séparés. En sorte qu'on pourrait leur adresser cette parole de Dieu à Caïn : Qu'avez-vous fait du Christianisme? Mais aussi leurs théologiens pourraient répondre avec plus de vérité que ne le fit le premier fratricide : *Est-ce que nous sommes les gardiens du Christianisme?*

En effet, vous l'avez prouvé, vous n'en êtes pas les gardiens.

A. BONNETTY.

[1] *Concile de Trente*, quatrième session.

Philosophie.

DE LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE EN ITALIE;

Œuvres de l'abbé A. Rosmini-Serbati de Révérédo [1].

Premier Article.

État général des études philosophiques en France. — En Italie. — Le renouvellement des études et de la philosophie catholique ne viendra-t-il point de l'Italie? — Notice sur l'abbé Rosmini. — Son *Essai sur l'origine des idées*. — Idée générale de sa philosophie. — Citation d'une *préface*. — Il fonde l'institut des *pères de la charité*. — Ouvrages de l'abbé Rosmini.

On sait que les *Annales de philosophie chrétienne* se sont abstenues avec soin de prendre parti dans les discussions philosophiques qui ont été assez vivement agitées il y a quelques années. Leur tendance a toujours été plutôt de s'attacher aux faits, de recueillir et mettre en lumière ce que les sciences, dites *positives*, viennent offrir chaque jour de preuves en faveur de la religion chrétienne; et, grâce à Dieu, elles ont assez à se louer d'avoir suivi cette ligne, pour ne point songer à s'en écarter à l'avenir. Mais en même tems nous avons à cœur de déclarer que nous n'avons jamais été sous l'empire de vues étroites et exclusives, et surtout que nous n'avons jamais été animés d'aucune prévention injuste contre les études purement spéculatives. La place que les *Annales* ont accordée à ce genre de connaissances, la réfutation des erreurs qui ont eu le plus de vogue, l'analyse des principaux systèmes, les biographies des philosophes allemands, les travaux sur la *philosophie orientale* qui offrent l'ensemble le plus complet de matériaux publiés

[1] *Opere dell' abate Antonio Rosmini-Serbati Roveretano*. Milano. Pogliani 1837--1838.

sur cette matière, prouvent suffisamment que nous n'avons point prétendu nous fermer le domaine de la *pensée*. Le titre placé à la tête de ce recueil montrerait au besoin en quel rang élévé entre les sciences, nous mettons toujours la bonne et vraie *philosophie*.

Chaque fois donc que l'esprit philosophique enfantera, chez nous ou à l'étranger, quelque production remarquable, chaque fois qu'il paraîtra quelques aperçus grands et nouveaux, fruits d'un travail consciencieux, et destinés à laisser une trace plus durable que la plupart des systèmes dont nous avons été récemment inondés, nous nous ferons un devoir de les porter à la connaissance de nos lecteurs. Ce devoir sera d'autant plus doux à remplir, que les travaux dont nous aurons à nous occuper se présenteront avec un caractère plus religieux, et que les auteurs professeront une soumission plus entière à l'autorité de l'Église, la seule autorité intellectuelle qu'il soit possible à un catholique de reconnaître en dernier ressort. Dès aujourd'hui nous parlerons d'un homme dont l'Italie s'honore depuis plusieurs années, quoique son nom soit encore peu connu en France, M. l'abbé Rosmini-Serbati, digne à tous égards d'estime et d'admiration, par l'élévation de son intelligence, la noblesse de son caractère et les grands services qu'il a déjà rendus à la science et à la religion.

Qu'on nous permette de jeter auparavant un coup d'œil sur la marche et la destinée des études philosophiques, pendant cette première moitié du 19e siècle presque entièrement écoulée. Cette vue rétrospective, en offrant de grands enseignemens à ceux qui aiment à reconnaître dans le mouvement des idées les causes et la raison des événemens, nous fournira le moyen d'établir avec plus de probabilité nos conjectures pour l'avenir. — Le commencement de ce siècle fut certainement l'époque à laquelle les doctrines matérialistes, depuis longtems implantées dans les esprits, reçurent leur plus entier développement et leur plus large application. Nous parlons surtout de la France et de son aspect général, sans qu'il soit besoin d'exprimer une exception formelle en faveur d'un très-petit nombre d'hommes à part, qui apparaissent dès lors comme des astres précurseurs, mais isolés. — Il n'est que trop certain

que la matière triomphait. Quand on se reporte à ce tems de bizarre mémoire, on croit assister à une création nouvelle. L'ordre social travaillait à ressortir du chaos; des millions d'atômes longs, ronds, obliques, crochus, montaient, descendaient, tournoyaient, cherchant à se grouper et à se mouvoir régulièrement; malheureusement il leur manquait deux choses essentielles, un centre et un moteur, c'est-à-dire un principe d'unité et de vie. Leur attraction était toute matérielle, n'ayant d'autre principe que l'intérêt et les jouissances des sens; or, avec la seule matière on n'obtiendra jamais ni la *vie* ni l'*unité*. La philosophie ne pouvait trouver place en un monde semblable, et du reste c'était bien sa faute, puisqu'elle avait fort contribué à mettre les choses dans cet état. Elle s'était avilie, vendue, enchaînée, anéantie à plaisir durant le siècle précédent; maintenant on pouvait très-bien dire avec le Tasse :

Or se tu sei vil serva, è il tuo servaggio,
(Non ti lagnar), giustizzia e non oltraggio [1].

Un homme parut cependant qui voulut se constituer centre et moteur universel, et qui de fait entraîna tout dans son tourbillon. Loin de tirer la philosophie du cachot où elle gémissait, il l'y enfonça de sa main pesante, car il s'était persuadé que la *pensée* était la seule puissance au monde qu'il eût à redouter. Pour mieux réduire cette puissance, il entreprit de la nier et de s'en moquer. Il souriait, et tout le monde souriait avec le maître, au seul nom d'*idée*, de *métaphysique*; c'étaient là des mots d'une langue morte, à laquelle se substituait avec une incroyable rapidité une langue nouvelle, la langue des sciences matérielles, de la physique, de la chimie, des mathématiques. Il n'est pas jusqu'à la *gloire* que cet homme prodigieux n'eût matérialisée en aigles et en rubans. La gloire, ce rayonnement du génie, dépouillée de son universalité, ne s'appliquait plus qu'au singulier mérite de tuer le plus de monde dans le moins de tems possible.

Un état de choses aussi violent ne pouvait durer. L'homme

[1] Si tu n'es plus qu'une vile esclave, ne te plains pas, ton esclavage est une justice et non un outrage. *Gerus*., *cant*. 1.

à la main pesante disparut, et la nature reprit son cours. Entre tant d'élémens qui germèrent tout-à-coup sur le sol devenu libre, l'élément philosophique ne fut point le dernier à reprendre ses évolutions, et à l'activité qu'il déploya, on put reconnaître l'accomplissement d'une loi qui veut que la réaction soit égale à l'action, et que plus la compression a été forte, plus le ressort ait acquis d'énergie. La proximité des tems nous dispense d'entrer ici dans un détail qui nous mènerait trop loin. Comment compter en effet tous les systèmes qu'il s'amusa à monter et à démonter l'un après l'autre, toutes les formes, tous les noms qu'il prit, tous les principes qu'il essaya de poser, toutes les conclusions qu'il en voulut déduire, tous les esprits qu'il usa et abusa. Disons seulement que ce mouvement remplit une période, que nous appellerons *période d'action*, à-peu-près égale en durée à la *période d'inertie* qui avait précédé. Le talent, ni la science, ni l'espoir, ni l'audace ne manquèrent aux champions. Tous se croyaient appelés à éclairer et à gouverner le monde. On se passionnait, on s'ajournait au tribunal de la postérité. — De tout cela qu'est-il résulté et que reste-t-il? quel système a triomphé, ou pour n'être point exigeant, quel système a résisté? Qu'est devenu le gros sens des disciples de Locke, le sens plus subtil des Condillaciens, la prudente réserve des Ecossais, la prétention des Ecclectiques, les prophéties des St.-Simoniens, fourriéristes, phalastériens, l'ancien et le nouveau *globe*? Qu'est devenu l'enseignement si grave de M. Jouffroi, l'enseignement si plaisant de M. Lerminier? Où en est M. de Lamennais dont nous voudrions ne point mêler le nom aux noms que nous avons prononcés, parce qu'il avait un autre avenir et qu'il mérite encore une place à part, à raison de la vigueur de sa parole et d'anciens services qu'il ne lui sera pas donné d'effacer? Qu'a-t-il trouvé, depuis que désertant le vieux drapeau de l'*autorité*, il a relevé le drapeau ennemi tout criblé des boulets de sa formidale polémique? quoi?.... sinon une chute plus déplorable et des abîmes peut-être plus profonds?

C'est pourtant une chose remarquable que le silence qui a succédé à tant de bruit; l'arène est aujourd'hui déserte. Tel est à Rome le *grand cirque*, dans lequel en place de la foule, des

cris, des quadriges, de la poussière olympique, vous voyez croître en paix un peuple de modestes légumes, car le *grand cirque* a été changé en jardin potager. Heureux cirque! qui produit de belles et bonnes carotes, d'excellentes laitues romaines, tandis que notre champ de bataille intellectuel n'a laissé germer que le dégoût, le désenchantement et une sorte de mépris pour toute investigation métaphysique.

Telle a été, en quarante ans, la destinée de la philosophie parmi nous. Après de grands efforts, elle a abouti au dégoût, au doute d'elle-même : doute et dégoût bien naturels chez tous ceux qui n'ont pas été assez heureux pour apercevoir, au-dessus des clartés vacillantes de la raison humaine, l'éternel flambeau de la foi, ou qui n'ont pas été assez forts pour en supporter l'éclat. Il serait facile de signaler une marche correspondante chez les nations voisines, qui passent pour être les principaux foyers intellectuels de l'époque. L'Angleterre, l'Ecosse, l'Allemagne surtout, présentent des périodes analogues et sont arrivées, comme nous, peut-être même avant nous, sur le terrain du scepticisme et de l'indifférence dogmatiques Car le mal qui tourmente aujourd'hui les esprits, quelques symptômes qu'il offre à l'extérieur et de quelque nom qu'il se pare, n'est autre chose, ce nous semble, qu'une impossibilité, une véritable inaptitude à croire qu'il existe une vérité absolue, identique, éternelle, mais à admettre uniquement des vérités relatives, partielles, des fragmens de vérité. On traite la vérité sans façon, on en prend ce qu'il faut pour les besoins du jour, pour la vie des sens, de la politique, du commerce, de l'art. Voilà la vie réelle, positive. Le reste, l'autre vie, la vie de l'âme, forme un domaine à part, qu'on nomme la sphère du *possible et de l'inconnu*. On ne l'affirme point, on ne la nie point; on dit *peut-être*. Là dessus on s'en interdit l'entrée; et, si quelques-uns s'y permettent encore des excursions, c'est pure curiosité, pure débauche d'esprit, et pour y butiner de manière ou d'autre au profit de la vie sensuelle. Ceux qui se conduisent ainsi ne sont pas seulement les gens du monde, les hommes d'affaires et d'argent, mais les hommes d'étude, les hommes de science, les hommes de lettres, les *philosophes* .. Si bien qu'un de nos plus grands compatriotes, saint Bernard, semble avoir écrit tout

exprès pour notre siècle ces paroles dont nous ne nous permettrons pas d'adoucir l'énergie : « Les uns veulent connaître pour » connaître, et c'est une curiosité honteuse; les autres veulent » connaître pour se faire connaître eux-mêmes, et c'est une » vanité honteuse; d'autres veulent connaître pour vendre leur » science, et c'est une avarice honteuse [1]. »

A côté de ces tristes résultats des dernières tentatives de l'esprit philosophique en Europe, l'Italie offre un spectacle digne d'attention. Sans doute elle n'a point entièrement échappé à l'impulsion générale. Enveloppée dans le mouvement politique qui entraînait la France, elle dut subir l'influence des doctrines qui avaient dirigé et que propageait la révolution française. Le matérialisme avec toutes ses variétés envahit l'enseignement; Locke et Condillac eurent leurs beaux jours. La jeunesse fut tour-à-tour sensualiste, kantiste, cousiniste. Nous ne fîmes faute de leur envoyer tous nos systèmes indigènes et exotiques emballés avec les modes parisiennes, et les systèmes et les modes faisaient fureur chez eux quinze jours après que nous en avions changé. Mais cela se passait à la surface, et, avec un peu d'observation, on pouvait découvrir quelque chose de plus digne d'une nation célèbre, à juste titre, par son aptitude aux sciences et aux plus sublimes travaux de l'intelligence. Il y avait çà et là des asiles (rares si vous voulez, mais enfin il y en avait), où s'étaient conservées les traditions de la vieille école catholique. Là, des esprits fort distingués, mettant à profit les richesses d'une érudition longuement acquise, s'attachaient à suivre la doctrine des SS. Pères et des docteurs de l'Eglise, à étudier leur philosophie, afin de l'approprier aux besoins de l'époque, et de donner à l'éducation ce qui lui manque depuis environ six siècles, un corps de philosophie, ou même un cours général d'études en harmonie avec le dogme chrétien. Si ces efforts n'ont pas eu plus de retentissement, on peut en assigner plusieurs causes; la grandeur même de l'entreprise qui de-

[1] Quidam scire volunt ut sciant, et turpis curiositas est; quidam scire volunt ut sciantur ipsi, et turpis vanitas est; quidam scire volunt ut scientiam suam vendant, et turpis quæstus est.

Cantic. Serm. 36, n° 3.

mande du tems, et beaucoup de tems; quelquefois la modestie des auteurs, étrange maladie peu connue de ce côté des monts; les nombreuses difficultés qui entourent en Italie la publication d'un livre; car il n'y a point d'éditeurs pour acheter votre manuscrit, point de journaux pour le prôner; et il faut une résignation dont peu d'hommes sont capables pour consentir à se ruiner d'avance, afin de pouvoir espérér qu'on sera peut-être lu quarante ans après sa mort.

Quoi qu'il en puisse être, nous ne doutons pas que ces essais, encore en germe, ne produisent un jour leur effet; et, pour dire toute notre pensée, nous nous sentons portés par un irrésistible penchant à attendre de l'Italie le renouvellement des études philosophiques, aussi bien que de l'éducation chrétienne en général. Notre espoir, qui a d'autres fondemens que l'amour et le respect dont nous sommes animés pour cette noble contrée, n'aura point de peine à être partagé par nos lecteurs catholiques, puisque rien n'est plus naturel que d'aller chercher une nouvelle effusion de la lumière rationnelle au foyer même de la lumière religieuse. Quant à ceux qui persisteraient à effacer l'Italie du nombre des puissances intellectuelles de l'Europe, nous leur rappellerons les noms de saint Anselme, de saint Thomas, de saint Bonaventure, d'Innocent III, de Marsile Ficin, de Pic de la Mirandole, de Benoît XIV, de Vico..... Une telle race d'hommes est-elle tout-à-fait éteinte? serait-elle devenue stérile à jamais? Pour nous, nous ne le croyons pas.

Aujourd'hui même nous avons à parler d'un homme qui semble tenir à cette grande famille, tant à cause de la profondeur de ses conceptions que par la tournure encyclopédique de son esprit.

L'abbé Rosmini-Serbati, d'une des maisons les plus anciennes et les plus opulentes du Tyrol, fut de très-bonne heure dévoré par l'amour des études sérieuses. Cet amour ne fit que croître avec les années. Doué d'une grande pénétration et d'une rare facilité de travail, il a su trouver, parmi les occupations multipliées de la charge de *curé*, qu'il a long-tems exercée dans la ville de Rovérédo avec un zèle apostolique, le tems de penser et d'écrire d'une manière fort remarquable sur presque tous les objets les plus élevés de nos connaissances. La philosophie

et ses diverses parties, l'idéologie, la logique, la théodicée, l'antropologie, la morale, le droit, la politique, l'éducation, la science économique, l'histoire, la linguistique, la littérature, l'art, ont tour-à-tour exercé ses méditations. Mais en même tems que son activité cherchait à s'étendre ainsi à toutes les branches de la science, il était toujours conduit à les envisager sous le point de vue le plus philosophique, je veux dire à creuser dans le fondement des choses, à en chercher les rapports intimes, jusqu'à ce qu'il arrivât au lieu qui les rattache toutes au même principe. Si nous avions dès ce moment à indiquer le type distinctif de son esprit, nous le trouverions dans la réunion de deux qualités qu'on trouve rarement unies, la profondeur et l'étendue, qui le rendent également apte à la synthèse et à l'analyse; aussi les applique-t-il presque toujours, et avec un égal succès, aux objets de ses investigations. Il saisit ordinairement chaque objet par son côté le plus palpable, le plus obvie; il l'examine et le dissèque avec une lumineuse précision aidée des ressources d'un vaste savoir; mais, une fois qu'il s'en est emparé, il ne se contente pas de le décrire, de l'analyser en le considérant isolément, il ne le quitte point sans le considérer au milieu de l'ensemble des êtres, lui assigne sa place, s'attache surtout à découvrir les analogies et les points de contact, suit les relations particulières jusqu'à leur source commune, et remonte ainsi, de degrés en degrés, aux notions les plus générales. Avec cette tendance, il n'est pas surprenant que M. Rosmini ait senti le besoin d'aborder le dernier problème de la philosophie, celui de l'*origine de nos connaissances*. Une telle question revenait pour lui du fond de toutes ses recherches; il la rencontrait à chaque pas, elle l'empêchait de passer, et il n'était pas homme à la tourner. Aussi l'a-t-il traitée à fond dans son principal ouvrage, intitulé : *Nouvel Essai sur l'origine des idées* [1].

[1] Cet ouvrage parut pour la première fois en 1830, à Rome, où l'auteur s'était transporté pour en surveiller l'édition sous les yeux de l'autorité ecclésiastique. *L'essai* formait alors quatre volumes in-8°; il en a paru depuis une seconde édition revue avec soin et enrichie de notes par l'auteur; 3 forts vol. in-8°, chez le libraire Pogliani, à Milan, 1837.

Un journal français qui n'est pas suspect de partialité en faveur du clergé [1], a parlé de ce livre et de son illustre auteur, en termes que nous aimons à reproduire.

« Le plus grand écrivain de cette belle contrée, est l'abbé » de Rosmini, qui répand d'un bout à l'autre de l'Italie les lu» mières de son intelligence. Le livre qui a mis le sceau à sa ré» putation est l'*Essai sur l'Origine des idées*. Son ouvrage annonce » un savoir profond; et, quoiqu'il se compose de quatre gros » volumes, il mérite de trouver place dans toutes les biblio» thèques... Il examine le point de départ de la philosophie de » Descartes, de Locke, de Fichte, de Schelling, de Cousin, et se » montre partout savant profond, mais aussi prêtre et catholi» que; il le déclare dans sa préface, et la religion est la muse qui » l'inspire. Il est de Roverédo, jeune, prêtre : les études ne l'ont » pas détourné des œuvres de charité envers le prochain. L'Italie » lui doit la fondation d'un institut sacré, qui, grâce à son zèle, » prend chaque jour de l'accroissement. Enfin, M. de Rosmini » est un philosophe qui ne s'est point arraché les yeux pour médi» ter, et qui, renfermé dans le fond de son cabinet, a encore » des oreilles pour qui frappe à sa porte... M. Manzoni se livre à » son enthousiasme pour Rosmini, qui l'honore de son amitié. »

L'*Essai sur l'origine des idées* est, ainsi que nous l'avons dit, l'ouvrage principal de l'abbé Rosmini; celui qui est destiné surtout à lui donner un rang distingué entre les plus profonds penseurs, comme entre les écrivains qui ont traité les matières philosophiques avec le plus d'ordre et de lucidité. C'est à lui qu'il devra d'avoir puissamment contribué à la réorganisation de la science, et à son harmonisation avec le principe chrétien.

Nous espérons pouvoir en offrir bientôt une analyse à nos lecteurs; mais auparavant, nous croyons devoir mettre sous leurs yeux, un fragment très-propre à donner une idée générale de la philosophie de M. Rosmini. Ce morceau a été tiré d'une préface placée par l'auteur, en tête d'un recueil d'*Opuscules philosophiques*, dans l'intention d'en montrer la pensée fondamentale, et de faire ressortir la liaison qui existe entre les divers sujets dont l'ouvrage est composé :

[1] Le *Tems* du 5 décembre 1835.

« Je crois que les principes que nous avons dans l'esprit, peuvent être comparés à autant de centres d'attraction autour desquels tournent pendant un certain tems toutes les idées présentes à notre intelligence, jusqu'à ce qu'elles finissent par s'y précipiter. Ces principes impriment donc, pour ainsi dire, un mouvement régulier aux idées, de quelque nature qu'elles soient, et ainsi ces idées se placent d'elles-mêmes en un certain ordre, dans un esprit pourvu de principes; et cela s'opère sans que la volonté ou la délibération y prennent part, pourvu qu'on laisse aux idées, le tems d'être attirées par ces centres et d'accomplir leur évolution en s'unissant à eux.

» Mais si cela se passe ainsi chez les hommes, plus ou moins, sans même qu'ils s'en doutent, à plus forte raison, celui qui n'écrit pas seulement sous l'influence de l'inspiration du moment, mais qui marche appuyé sur des principes généraux, longtems examinés, fixés et devenus familiers.

» Or, il ne sera pas difficile au lecteur, de découvrir que ces *divers essais* peuvent être considérés comme les membres séparés d'un corps de philosophie, qui constitue la doctrine toujours suivie par l'auteur.

» Que si l'on demande, quelle est cette philosophie ? nous croyons qu'un petit nombre de traits suffiront pour la faire connaître, sinon dans ses diverses parties, du moins quant à son principe et à son esprit. Nous dirons donc que, suivant les traces de saint Augustin et de saint Thomas, elle dirige toutes ses méditations sur le grand but de retirer l'esprit humain de cette fausse voie où il a été jeté par le péché, et dans laquelle, s'éloignant toujours de Dieu, centre de toutes choses, et unité fondamentale de qui toutes choses reçoivent ordre et perfection, il erre à l'aventure au milieu de la multitude des êtres, qui ne sont plus pour lui que les fragmens d'un monde brisé, dépourvus du lien, qui les unissait en une œuvre unique et merveilleuse.

» En outre, si l'on veut déterminer en peu de paroles l'esprit et la forme de cette philosophie, il suffira de retenir deux mots qui servent à désigner les deux caractères généraux, par lesquels elle peut être connue et distinguée. Ces mots sont : UNITÉ et UNIVERSALITÉ.

» Nulle philosophie ne peut avoir l'un de ces deux caractères sans l'autre ; car la pleine *unité* des choses ne peut être aperçue que par celui qui remonte à leur ensemble, à leur grand *tout*; et le *tout* ne saurait être embrassé, si l'on ne comprend le lien des choses, c'est-à-dire, leur rapport spirituel, qui de l'immense multiplicité des êtres fait ressortir une admirable unité.

» S'il était une philosophie à laquelle ne pût convenir qu'un seul de ces deux caractères, on ne saurait la regarder comme un guide sûr, puisque l'*unité*, lorsqu'elle n'embrasse point toutes choses, n'est qu'une limitation arbitraire, une timide restriction, un défaut de savoir; et d'autre part, une philosophie qui prétend comprendre en soi toutes choses, ne sera pas plus propre pour cela à opérer de grands résultats, si elle les considère, abstraction faite de leur unité; mais elle parviendra seulement à tourmenter la raison humaine par un travail qui l'use sans la fortifier, et la fatigue sans l'instruire.

» Le monde physique se rattache au monde moral, et l'observation de ce qui se passe en nous-mêmes, nous conduit à la philosophie de l'auteur.

» L'homme n'a qu'à jeter un regard sur lui-même dans un instant de calme des passions, pour reconnaître sa propre faiblesse et sa dépendance naturelle d'*un autre être* qui est hors de lui. Ainsi l'œil, s'il pouvait réfléchir sa vue sur lui-même, n'aurait pas de peine à reconnaître qu'il est dans la dépendance naturelle de la lumière, puisque la lumière lui est absolument nécessaire afin d'exercer l'acte pour lequel il a été si excellemment construit.

» Or, comme cette dépendance que l'homme peut reconnaître en soi avec tant de facilité, le conduit à conjecturer l'existence de cet être duquel il dépend essentiellement, de même sa propre faiblesse et insuffisance sans cet être, l'amène à reconnaître que tout ce qu'il peut désirer de grand et d'heureux, se réduirait à désirer que cet être existe.

» Enfin, je ne saurais mieux faire sentir la dépendance de l'homme relativement aux autres êtres, qu'en empruntant les paroles d'un grand écrivain de nos jours, qui s'exprime ainsi

sur ce sujet : — Tout ce qui dans l'homme a un mode de vie particulier, l'esprit, le cœur, le corps, est soumis à une loi d'union et de dépendance.

» Qu'arrive-t-il donc quand l'homme est seul ?

» L'esprit veut vivre et se conserver. Vivre pour lui c'est connaître ou posséder la vérité. Quand il la reçoit il est passif; quand il la donne ou qu'il la transmet, il est actif. Mais dans ces deux états, il ne saurait s'empêcher de se trouver en rapport avec un autre esprit qui agit sur lui ou sur lequel il agit. Ne pouvant, quand il est seul, ni recevoir, ni transmettre, et voulant vivre pourtant, il tente de se multiplier lui-même, ou de créer en lui les personnes sociales dont la présence est nécessaire pour la conservation et la perpétuité de sa vie. Vain travail, effort stérile d'un esprit qui cherchant à se féconder lui-même, voudrait enfanter sans avoir conçu ! ce genre de dépravation, ce vice honteux de l'intelligence, l'affaiblit, le consume et le conduit à une espèce particulière d'idiotisme qui s'appelle *Idéologie* [1].

» Il en est de même du cœur; il veut vivre, et vivre pour lui c'est aimer, c'est-à-dire, s'unir à un autre être. Quand il n'a hors de lui aucun objet d'amour qui soit la fin de son action, il agit sur lui-même, et que produit-il ? de vains fantômes, comme l'esprit qui est seul enfante de chimériques abstractions. L'un se nourrit de songes et l'autre d'imaginations creuses, ou plutôt l'un et l'autre tentent en vain de s'en nourrir. Tel est l'amour de soi et l'égoïsme au plus haut degré. Ce genre de dépravation, ce vice honteux du cœur, l'efféminе et le conduit à une espèce particulière d'idiotisme qui se nomme *Mélancolie*.

» Un semblable désordre dans l'homme physique, mine et consume le corps, dégrade toutes les facultés et mène à l'idio-

[1] Ce n'est point le nom d'*idéologie*, ni la science qu'il pourrait signifier, que nous attaquons, mais le matérialisme qui se couvre souvent de cette dénomination. Cette explication s'adresse aux esprits minutieux qui croient avoir éludé la force des argumens de l'adversaire, quand ils ont réussi à élever quelque objection contre la propriété des termes.

Note de l'auteur.

tisme absolu, qui est la mort des sens, du cœur et de l'intelligence. —

» Comme une telle philosophie est l'interprète de la nature, elle est aussi l'interprète des désirs du cœur humain. Elle tend d'un côté à unir les hommes avec le Créateur, et de l'autre à les unir entre eux. Si son premier objet est de procurer la paix et le bonheur de chaque individu, son second objet est de répandre l'amour entre les hommes, un amour plein et profond, un amour universel et permanent, puisqu'il a pour guide la vérité, et pour fin la vertu.

» L'amour qui ne naît point de la vérité est nécessairement restreint, partiel et finit par la haine; et celui qui ne tend point à conduire les hommes à la vertu ne saurait être que passager.

» Donc, la philosophie seule qui a pour caractères *l'unité et l'universalité des êtres*, est la mère de la véritable bienveillance, puisque ces deux caractères sont la *vertu et la vérité*.

» L'auteur a estimé qu'une telle théorie était celle de l'Evangile, et que son application constituait l'œuvre de la divine Providence, tendant à faire de tous les hommes *un seul cœur et une seule âme*, et de toute la terre *une seule bergerie sous un seul pasteur*.

» Après cela on ne s'étonnera point que l'auteur, avec cette sincérité et cette joie que donne à l'homme chrétien, la conscience d'appartenir à l'Eglise qui deviendra de plus en plus cet unique bercail, et d'être soumis à son chef qui deviendra de plus en plus l'unique pasteur, soumette cet ouvrage et ceux qu'il a précédemment publiés, au suprême jugement de la sainte église romaine. Il se réjouit de répéter ici ce qu'il a imprimé ailleurs, « qu'il ne connaît point de gloire plus belle que » de se reconnaître fils obéissant et soumis de cette grande » mère, et que, pleinement convaincu qu'on ne saurait arriver » à la certitude au moyen du jugement propre et individuel, » il révoque et condamne d'hors et déjà, tout ce qui serait jugé » condamnable par le souverain Pontife, maître et juge sans » appel, établi par Jésus-Christ, afin que tous les hommes » puissent, en toute assurance et en tout tems distinguer, dans

» la foi, la vérité de l'erreur, et dans la vie, le bien d'avec le
» mal. »

» Voilà, d'après les vues de l'auteur, ce qui deviendra le signe de la grande fraternité des *baptisés*. Malheur à ceux qui semant la haine entre les hommes, ramassent la discorde et la destruction, qui refusent de faire cause commune avec ceux qui, se sentant nés pour l'amour, bâtissent la maison commune sur la pierre, et s'y reposent dans la paix et l'unité. »

Le fragment qu'on vient de lire suffira pour faire apprécier la manière de M. l'abbé Rosmini, la position qu'il a prise dès son début dans la carrière philosophique, l'élévation et la netteté de ses idées; nous regrettons que notre traduction n'ait reproduit en aucune façon la propriété et l'extrême élégance de son style. On aura pu se convaincre en même tems de l'amour véhément dont l'auteur est animé pour l'Eglise universelle et pour le bien de l'humanité. Ce cœur ardent ne pouvait demeurer oisif; tandis que son esprit creusait avec tant de vigueur le champ de la science, il eût voulu réaliser au dehors autant que possible, ses vastes conceptions. C'est ce qu'il a entrepris en fondant une congrégation de prêtres sous le nom de *Pères de la Charité*. Cette institution religieuse peut être considérée comme une expression des théories philosophiques de son fondateur; les deux termes qui caractérisent celles-ci, servent encore à indiquer le but de celle-là, qui tend aussi, selon sa manière, à l'*unité* et à l'*universalité*. D'une part, ses membres n'ont d'autre objet que de travailler au salut de leur âme, en s'élevant à la perfection de la vie chrétienne, et ils aiment à s'appliquer ce verset des psaumes : *unam petii à Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ*; mais en même tems ils sont prêts, au moindre commandement des supérieurs légitimes, sur la demande raisonnable du prochain, ou sur la seule connaissance de ses besoins, à s'employer sans restriction à toutes les œuvres de charité, chacun selon son pouvoir; et, sous ce rapport, ils ont pris pour seconde devise ces paroles de St. Paul : *Omnibus omnia factus sum ut omnes Christo lucrifaciam*.

Dieu daigne accorder au respectable abbé Rosmini, le tems et la grâce de conduire à leur accomplissement les productions de son génie et les créations de son zèle, et conserver long-tems à l'Italie un personnage qui lui fait tant d'honneur par la profondeur de son savoir, par la sainteté de sa vie et par le pieux et noble usage de son immense patrimoine.

Nous donnons ici un catalogue que nous croyons à-peu-près complet, de toutes les œuvres de M. l'abbé Rosmini Sabati, publiées jusqu'à ce jour.

1° *Della educazione cristiana.* Vol. 1, Venezia, 1823.
2° *Opuscoli filosofici.* Vol. 2, Milano, 1827.
3° *Nuovo saggio sull' origine delle idee.* Vol. 4, Roma, 1830.
4° *Prose diverse (mélanges).* Vol. 1, Lugano, 1834 [1].
5° *Frammenti di una storia dell' empieta.* Vol. 1, Milano, 1834.
6° *Storia dell' amore cavata dalle divine scritture.* Vol 1, Cremona, 1834.

En 1837, une nouvelle édition revue et fort augmentée des *Œuvres de M. l'abbé Rosmini* a commencé de paraître à Milan, chez Pogliani. Cette édition a été publiée par souscription, et comme elle est très-supérieure aux précédentes et qu'elle offre une classification nouvelle, avec beaucoup d'additions, nous en donnons le programme.

1° *Nuovo saggio sull' origine delle idee.* Vol 3.
2° *Il rinnovamento della filosofia in Italia*, proposto dal C. T. Mamiani della Rovere ed essaminato dall' abate Antonio Rosmini-Serbati. Vol. unico di pag. 712,
3° *Itroduzione alla filosofia.* Vol. 1.
4° *Principi della scienza morale.* Vol 1. Les œuvres de philosophie morale sont classées ainsi qu'il suit : 1° *Prefazione alle opere di filosofia morale.* — 2° *Principi della scienza morale*, 2ª edizione, con aggiunte scorrezioni (nomologia pura) — 3° *Storia comparativa de' sistemi intorno al princi-*

[1] Ce volume renferme le récit de la mort d'un criminel, que l'abbé Rosmini assista et convertit à Rovirédo. Cette simple histoire, racontée avec un grand charme de détails, et dont l'intérêt consiste dans le spectacle de la vérité, pénétrant rapidement au fond d'une âme qui lui était demeurée longtems fermée, et amenant par degrés un grand coupable à souffrir la mort en prédestiné, ne serait point déplacés à côté des *prigioni* de Silvio Pellico.

pio supremo della morale.—4° *L'Uomo morale considerato nell' ordine della natura* (Antropologia morale).—5° *Trattato della coscienza morale.* (Logica della morale).—6° *L'Uomo morale considerato nell' ordine soprannaturale.* (Antropologia morale).

5° *Saggi di varie Materie*, vol. 4. Cet ouvrage renferme: vol. 1, *Saggi di Teodicea*; —Vol. 2, *Saggi di educazione*; —Vol. 3, *Confutazione di Ugo Foscolo sulla speranza.*—*Breve esposizione della filosofia di Melchiorre Gioja.*—*Sulla definizione della richezza*, combattendo quella data del Gioja. nel prospetto delle scienzze economiche.—*Esame delle opinioni* (pur del Gioja), *in difesa della moda.*—*Frammenti di una storia dell' empieta.*—Vol. 4, *saggio, sulla letteratura.*—*Saggio sul bello delle arti.*—*Lettera sulla lingua Italiana.*—*Galateo dei letterati.*

6° *Il diritto naturale, privato e publico*, inédit à la fin de 1837.

7° *L'antropologia morale*, inédit à la fin de 1837.

8° *Raccolta di prose ecclesiastiche.*

9° *Della sommaria cagione per la quale stanno o rovinano le umane societa.*

Nous savons de bonne source que l'abbé Rosmini a encore en portefeuille, un nombre considérable de riches et précieux matériaux. Espérons qu'ils seront publiés successivement, et que la France en possédera bientôt une traduction.

ALEXIS COMBEGUILLES.

Études sur les Pères de l'Église.

ETUDES SUR S. JEAN CHRYSOSTOME.

Premier Article.

Nécessité de l'étude des Pères.—Saint Jean Chrysostome.— Coup-d'œil sur son époque.—Comparé à saint Augustin.—Progrès du Christianisme.— Relâchement des chrétiens.—Fragment sur les spectacles.—Fragment sur les désordres des festins de noces.—Les solitaires chrétiens. —Fragment sur leur conduite et celle des philosophes.—Les vierges chrétiennes. —Fragment sur la parure qui leur convient.—Le sacerdoce chrétien comparé au sacerdoce payen.

L'humanité traverse parfois certaines époques où elle semble avoir perdu sa route. Ce sont comme de vastes solitudes dont elle n'aperçoit pas le terme. Tout étant ébranlé autour d'elle, elle a besoin de rejeter les yeux en arrière pour chercher dans l'étude de sa marche accomplie, des notions propres à la diriger dans les voies inconnues qui s'ouvrent devant elle.

Qui doute qu'aujourd'hui nous ne touchions à l'une de ces époques critiques ? Le présent plein d'obscurité se perd dans un avenir encore plus ténébreux, la raison douée d'une puissance fiévreuse, mais immense, sape tout, ébranle tout; tout jusqu'au rocher inébranlable de l'Eglise, semble destiné à subir les atteintes de son marteau niveleur. Que si au milieu de tant de ruines qui se font ou se préparent, l'homme se sent troublé et demande quand donc sera la fin de tant de destructions, quand du sein de tant de décombres surgira le germe réparateur; le chrétien, tout supérieur qu'il est aux craintes passagères, puise dans son amour filial pour l'Eglise, un désir plus vif de découvrir dans l'histoire de ses anciennes douleurs et de ses anciennes victoires, la solution du grand combat qui se livre sous ses yeux.

Or, nous avons peu de monumens plus propres à nous révé-

ler le secret de nos anciennes forces, à nous catholiques, que les écrits des saints Pères, de ces hommes si puissans par la parole et par la vertu, dont la pensée féconde et le courage indomptable, achevèrent malgré les philosophes, ce que le sang des martyrs avait commencé malgré les tyrans.

L'étude des Pères est devenue aujourd'hui indispensable aux catholiques éclairés. Au milieu de tant d'idées nouvelles qui ont surgi du choc de toutes les opinions, s'il en est de vraies, d'utiles, de fécondes, n'en est-il pas une foule de hardies, de fausses, de dangereuses, et dès-lors, n'est-il pas nécessaire à quiconque veut profiter de ce qui dans ces tems peut être avantageux à la religion, de se prémunir contre des nouveautés périlleuses, par une connaissance approfondie des développemens que les premiers évêques donnèrent aux écrits des apôtres.

L'Eglise de France doit des actions de grâce aux hommes de conscience qui, par un zèle éclairé pour la religion, ont voulu mettre à la portée de tous les membres du clergé les éditions de quelques-uns des Pères, dont le haut prix pouvait absorber les modestes économies d'un curé de campagne. Les *Annales* ont déjà parlé de la traduction des Pères, publiée par M. de Genoude. Elles ne doivent pas oublier les éditions des Pères grecs et latins données par MM. Gaume, libraires. Grâce à eux, tous pourront puiser à ces sources si pures et si abondantes; tous pourront profiter des travaux effrayans par lesquels les Bénédictins ont facilité l'étude des principaux docteurs de notre foi.

Un des premiers auteurs ainsi réimprimé, a été S. Jean Chrysostome; la nouvelle édition, commencée et poursuivie avec un zèle que n'ont point arrêté des obstacles imprévus et bien faits pour décourager, touche à son terme, et est un gage de l'exactitude des autres publications que nous espérons des mêmes libraires.

S. Jean Chrysostome fut pour l'Eglise orientale ce que saint Augustin fut pour celle d'Occident. Il avait 40 ans environ, quand commença son ministère évangélique; il fit retentir son éloquente parole pendant vingt années, soit comme prêtre, soit comme archevêque, dans les deux principales villes de l'Orient, Antioche et Constantinople. Quand nous l'avons comparé à S. Augustin, nous sommes loin de dire que le genre de ces deux grands évêques se ressemble, et pour le fond et pour la forme.

Tous deux, sans doute, ont répandu une teinte platonicienne dans leurs écrits, mais S. Augustin s'attache plus au dogme et S. Jean Chrysostome à la morale; S. Augustin s'est plus occupé de controverses, S. Jean Chrysostome de la prédication; l'évêque d'Hippone, obligé de lutter contre les durs Africains ou de catéchiser les pêcheurs des bords de la mer, s'applique surtout à une grande clarté et repousse quelquefois avec dédain les ornemens d'un style, qu'il a si merveilleusement employés dans ses premiers ouvrages; le prêtre d'Antioche n'oublie jamais qu'il parle devant les enfans de la Grèce, et la vérité se revêt sur ses lèvres, de tous les embellissemens que peut lui offrir une éloquence pure, harmonieuse et abondante. Dans l'explication des Ecritures, S. Augustin se laisse souvent entraîner par son génie philosophique, aux interprétations mystiques; S. Jean Chrysostome semble se défier de son imagination orientale, et enchaîne presque toujours sa pensée dans le sens littéral et moral. Mais ce en quoi nous voulions dire qu'ils s'étaient ressemblés, c'est dans l'influence immense qu'ils exercèrent sur leur siècle; S. Augustin luttant contre toutes les hérésies de son siècle et les terrassant, s'élève à une hauteur immense, quand du haut des débris de Rome, saccagée par les Goths, il jette un regard triste et profond sur l'empire écroulé, et salue le monde nouveau que le christianisme allait refaire. S. Jean Chrysostome se plaçant entre la colère de l'empereur et la révolte du peuple d'Antioche, entre les danses obscènes du palais impérial et la majesté insultée des basiliques de Constantinople, proclame le triomphe de cette liberté évangélique, qui donna toujours aux prêtres de Jésus-Christ le droit d'exiger la pitié pour les faibles et de foudroyer les excès des puissans de la terre.

On connaît les effets merveilleux de cette éloquence qui lui valut le surnom de Bouche-d'or, les nombreux applaudissemens qui souvent interrompaient ses homélies, les larmes qu'il arrachait à ses auditeurs, l'obéissance et la modération qu'il imposait en présence des victimes que la faiblesse impériale livrait à la colère publique, l'amour qu'il portait à son troupeau et que son troupeau lui rendait, en un mot les travaux immenses par lesquels il agit sur l'Asie entière. C'est que son génie

éclairé par la foi lui avait révélé la puissance naissante du Christianisme et toute l'inertie de l'idolâtrie enfin chancelante. Il voyait, d'un même regard, un double travail s'opérer, l'un de destruction et l'autre de régénération.

Le paganisme avait fait son tems. Depuis trois siècles, les temples des dieux, désertés par les sages, n'étaient plus fréquentés que par les grands, contraints à se refugier dans le polythéisme, comme derrière un dernier rempart contre la fureur populaire. La seule puissance morale subsistante s'éteignait, avec l'encens, sur les autels trop multipliés de tant de divinités néfastes. Quel lien pouvait en effet arrêter désormais cette populace qui se comptait et souffrait à la porte de quelque palais, où les peuples vaincus venaient amonceler leurs propres dépouilles? On jetait bien quelquefois un peu de pain entre le sang des amphithéâtres et les débauches des bains publics, à ces hommes affamés; mais cela ne suffisait plus. Il fallait une puissance surhumaine pour retenir quelque tems encore le monstre démuselé; et, comme les anciens dieux de Rome n'étaient plus assez forts, voilà que par arrêt du sénat sont convoqués tous les dieux de la terre; on les vit accourir des quatre parties du monde, avec leur cortége de prêtres. Aussi l'Isis d'Egypte s'assit à côté de Minerve l'Athénienne, et le Gaulois, autrefois immolé à Jupiter, eut le privilége de ne plus tomber au Capitole que sous le couteau prophétique de Velleda. Rome consentit à adorer jusqu'au Dieu cruel pour qui furent égorgées les légions de Varus. Toutefois, les prévisions du sénat se trouvèrent fausses. Ce qu'une douzaine de divinités n'avaient pu faire, mille ne le firent pas. On continua à se moquer des dieux; leur concours même, leur réunion en fit mieux sentir le ridicule et la faiblesse. Les enfans de Noé n'avaient pu, dans les plaines de Sennaar, terminer l'œuvre commune de leur orgueil; et, après plus de mille ans, ils envoyaient dans la capitale du monde les produits séparés de leur vaniteuse imagination. C'étaient les idoles que dans leur délire ils avaient prétendu substituer au Dieu qui les dispersa sous les murs de Babel. Or, quand toutes ces divinités furent en présence, au lieu de l'encens général qu'elles devaient recevoir, on les vit s'affaisser sous le poids d'un mépris unanime. Ce fut, certes,

un sévère châtiment infligé à l'arrogance humaine, que la convocation de toutes les religions fausses, ordonnée par la Providence et accomplie par le ministère du peuple-roi. Dieu semblait avoir réuni toutes les puissances payennes dans le centre de l'ancien monde, pour mieux les écraser d'un seul coup. Quoique frappée au cœur, l'idolâtrie ne devait cependant pas expirer sans résistance. On sait la lutte désespérée qu'elle soutint pendant près de trois siècles, et comment elle s'efforça de retrouver un reste de chaleur et de vie dans le sang bouillonnant des martyrs ; elle le répandit à grands flots. Après tout, les passions ne descendaient qu'en frémissant du piédestal sur lequel on les avait présentées à l'adoration du monde ; et les passions c'était alors l'humanité presque entière.

Mais le Verbe s'était fait chair ; un Dieu avait revêtu la triste enveloppe sous laquelle fermentaient tous les vices ; il était venu plein de grâce et de vérité, de vérité pour dissiper les ténèbres de l'erreur, de grâce pour fortifier ceux auxquels sa lumière venait montrer le droit chemin. A sa voix, quelques pauvres pêcheurs avaient quitté leurs filets, et, par ses ordres, entrepris la conquête du monde.

Ce dut être, certes, un sujet d'étrange étonnement pour les habitans de Corinthe, d'Ephèse et de Rome, d'entendre ces paroles recueillies sur la montagne de la bouche de leur maître : *Heureux les pauvres ! heureux ceux qui sont purs ! heureux ceux qui pleurent !* Ces trois préceptes renversaient toutes les théories de bonheur enfantées par la folie du tems. C'était la condamnation de ces soldats usurpateurs qui, pour un lambeau de pourpre, déchiraient avec leur épée les provinces romaines, de ces âmes lâches qui, au milieu des festins et des débauches impures, s'efforçaient d'oublier les calamités de l'empire ; c'était un triomphe remporté sur le stoïcisme, c'est-à-dire sur l'idéal de la vertu payenne ; car, si Zénon avait été jusqu'à dire que la douleur n'est pas un mal, il ne proclamait certes pas que les larmes et la douleur qui les fait couler fussent un bien.

C'était aussi, il est vrai, un baume salutaire versé sur des plaies bien profondes. Les richesses, la puissance, les joies de le terre sont toujours le partage du petit nombre ; et, plus leur somme semble s'accumuler sur quelques êtres privilégiés, plus,

par contre-poids, la servitude, la souffrance, les angoisses, la pauvreté, écrasent la multitude. On comprend donc ce que devait être, pour une foule d'infortunés, une doctrine qui ne faisait pas encore tomber leurs chaînes, mais leur donnait déjà la force de les porter; qui ne détruisait pas la cause de leurs larmes, mais qui leur faisait trouver de la douceur à en verser; qui ne leur apportait pas les plaisirs interdits par le monopole des tyrans, mais qui leur montrait et la folie et la turpitude de ces plaisirs; et, à la place de ces honteuses voluptés, leur révélait des joies inénarrables, puisées dans la contemplation et la possession du Dieu inconnu.

Le Christianisme commença dans le peuple. « Considérez » l'ordre de votre vocation, disait saint Paul à ses premiers dis- »ciples; parmi vous, il en est peu de puissans, de nobles ou »de savans selon le siècle [1]. » Mais peu à peu il s'élevait des derniers degrés de la société, et battait de ses flots, et noyait dans son vaste sein les derniers débris du monde écroulé. Il est peu de spectacles plus intéressans : combattu par les payens, d'un côté, avec la hache de leurs bourreaux, les faisceaux de leurs licteurs; plus tard, avec les sophismes de leurs sages et le délire de leurs amphithéâtres; et, de l'autre, défendu par la patience, la pureté, l'amour, et la manifestation toujours progressante d'une doctrine qui établissait les rapports légitimes entre Dieu et les hommes.

A l'époque où saint Jean Chrysostome parut, le résultat n'était plus douteux. Le Christ l'emportait visiblement; mais, dans la victoire même, de grands dangers étaient à éviter. Les peuples se précipitaient vers le Christianisme; mais la multitude des néophytes empêchait de leur faire subir les épreuves nécessaires; le baptême, en les purifiant des fautes passées, ne détruisait pas en eux le principe qui les avait fait commettre. On se persuaderait difficilement avec quelle rapidité le peuple passait des austérités d'un long jeûne à des désordres dignes des mystères de la bonne Déesse, des veilles dans les églises aux journées de l'amphithéâtre, des larmes arrachées par l'éloquence des évêques aux applaudissemens du cirque, si l'on ne

[1] I. *aux Corinth.* ch. I, v. 26.

voyait les écrits pleins de reproches que les prédicateurs adressaient, à ce sujet, à leurs auditeurs. Les lecteurs des *Annales* liront avec intérêt ce que disait, à ce sujet, saint Jean Chrysostome. Nous allons citer de lui deux fragmens, l'un sur les *spectacles*, l'autre sur les *festins de noces*, qui, outre le mérite de nous faire connaître les mœurs de cette époque, offrent à nos yeux une preuve de l'éloquence et de la chaleur de l'orateur chrétien par excellence.

DANGER DES SPECTACLES.

Je pense que beaucoup de ceux qui nous avaient abandonnés l'autre jour, et qui avaient quitté l'Eglise pour courir aux spectacles de l'iniquité sont présens aujourd'hui. Et je voudrais que ceux-là sussent clairement que je les écarte des saintes pratiques, non avec l'intention de les en éloigner pour toujours, mais afin qu'ils y reviennent corrigés et amendés. Ne voit-on pas souvent des pères chasser de leurs maisons des enfans coupables et les écarter de la table de famille, non pour les en exiler à jamais, mais pour que, ramenés au bien par cette correction, ils soient de nouveau admis avec honneur au partage des faveurs paternelles? C'est aussi ce que font les bergers, séparant les brebis galeuses des brebis saines, afin que, guéries de leur dangereuse maladie, elles rentrent à l'étable commune, sans qu'on ait à craindre de voir le troupeau tout entier affligé du même mal.

Voilà pourquoi, nous aussi, nous voudrions connaître ces personnes; mais si nous ne pouvons les distinguer des yeux du corps, notre parole du moins saura bien les reconnaître, et leur persuadera sans peine de quitter volontairement cette enceinte; elle leur enseignera que ceux-là seuls assistent réellement à nos exercices, qui, par la pureté de leur âme, méritent d'y être admis.

Comme aussi ceux qui, menant une vie corrompue, se sont rendus à cette sainte assemblée, bien qu'ils y soient présens de corps, en sont repoussés et plus véritablement exclus, que ces personnes à qui l'entrée de ce lieu est interdite et qui n'ont pas encore le droit de se présenter à la table sainte. Et ces pénitens que les lois de Dieu ont chassés, et qui restent dehors, gardent du moins bon espoir; car aussitôt qu'ils voudront se relever des fautes pour lesquelles l'Eglise les a rejetés de son sein, ils pourront y rentrer avec une conscience pure. Mais ceux qui, après s'être souillés, après avoir été prévenus qu'avant de rentrer, ils devaient d'abord se laver de la souillure contractée dans le péché, continuant d'agir avec impudence, ne font rien qu'élargir et envenimer la blessure et la plaie de leur cœur, ceux-là dépassent toute mesure. Car la faute en elle-même n'est pas aussi

grave que l'impudence à laquelle on se livre après la faute, et que la désobéissance aux prêtres prononçant les sentences d'exclusion. Et quel crime si grand, demandera-t-on peut-être, ces personnes ont-elles donc commis pour qu'on les chasse de l'enceinte sacrée? Quel autre péché plus grand pouvez-vous donc imaginer? quoi! voilà des hommes qui se sont plongés (jusqu'au fond) dans l'adultère, et ils osent se précipiter sans pudeur (comme des chiens enragés) vers cette table sainte! Voulez-vous savoir de quelle espèce a été leur adultère? je ne vous répondrai pas moi-même, j'emprunterai les paroles de celui qui doit juger un jour la vie de l'homme tout entière: « Quiconque, dit-il, regarde une femme avec un » mauvais désir a déjà commis l'adultère dans son cœur [1] ». Que si une femme simplement mise, que l'on rencontre par hasard dans la rue, a souvent, par sa seule vue, allumé le désir de celui qui jette sur elle un regard indiscret, que sera-ce de ces hommes qui vont dans les spectacles, non point avec des intentions simples, non point par hasard, mais avec empressement, avec un empressement tel qu'ils abandonnent avec dédain l'Eglise, y passent des journées entières, les yeux fixés sur ces femmes perdues? Comment oseraient-ils dire qu'ils les ont regardées sans concupiscence? Dans ces lieux où tout contribue à la faire naître en nous et des voix langoureuses et des chants obscènes; où des couleurs étrangères font encore ressortir l'éclat des yeux et des joues; où la parure est fastueuse et recherchée; où les poses et les attitudes sont pleines d'un prestige enchanteur, enfin où mille autres moyens sont mis en œuvre pour attirer et séduire les spectateurs? Ajoutez encore la mollesse et la dissipation de ces spectateurs, le lieu lui-même qui invite à la volupté, tout ce qu'on entend avant que ces femmes paraissent et après qu'elles se sont retirées; ajoutez le son des instrumens de diverses espèces, le charme d'une musique dangereuse qui énerve la vigueur de l'âme, qui dispose à la langueur les cœurs des assistans et les rend plus faciles à se laisser prendre aux attraits des courtisanes. Quoi! lorsqu'ici même où l'on n'entend que le chant des psaumes, le murmure des prières, la lecture de la divine parole, où règne la crainte de Dieu avec la piété, les désirs illégitimes se glissent quelquefois comme un voleur subtil; comment des hommes, au théâtre, où ils ne voient et n'entendent que des choses capables de porter au mal, au milieu de ce débordement de turpitudes et de perversité, assiégés de tout côté par les yeux et par les oreilles, pourraient-ils triompher des mauvais désirs? et s'ils n'en triomphent pas, comment pourraient-ils se laver du reproche d'adultère? et s'ils n'en sont pas lavés, comment pourraient-ils, sans faire pénitence, franchir le seuil sacré, participer à nos assemblées saintes?

[1] *Matth.*, v, 28.

Je ne saurais donc trop exhorter ces personnes à se purifier d'abord par la confession, la pénitence et les autres remèdes que nous leur offrons, de la souillure contractée par eux en assistant à ces spectacles. Car ce n'est pas là un péché ordinaire : il est facile de s'en convaincre par des exemples. Si l'un de vos serviteurs venait à déposer, dans la cassette qui renferme les vêtemens de son maître, sa tunique d'esclave, sale et puante; dites-moi, comment prendriez-vous son audace? Que dans le vase d'or, où vous avez l'habitude de conserver vos parfums, un autre s'avise d'introduire de l'ordure ou de la boue, ne lui feriez-vous pas expier sous les coups une pareille faute? Et si nous montrons tant de sollicitude pour des coffres et des vases, pour des habits et des parfums, estimerons-nous moins notre âme que toutes ces vanités? laisserons-nous les pompes de Satan envahir ces âmes imprégnées des parfums de l'Esprit-Saint? y verrons-nous résonner ces paroles diaboliques et ces chants impurs? Dites-moi comment Dieu prendra-t-il un pareil outrage? Et pourtant, il n'y a pas autant de différence entre les parfums et la boue, entre les habits d'un esclave et ceux de son maître, qu'il y en a entre la grâce spirituelle et cette action perverse. Ne trembles-tu pas, ô homme, de regarder du même œil, et ce lit impur meublant la scène où sont représentés tant d'abominables adultères, et cette table sainte où se passent de si redoutables mystères? d'entendre des mêmes oreilles les infâmes discours de la courtisane et la voix du prophète ou de l'apôtre t'initiant à l'intelligence des Saintes Ecritures? de recevoir dans le même cœur les mortels poisons de la volupté et la sainte et redoutable hostie? N'est-ce pas là ce qui bouleverse la vie, dissout les unions, fait naître au sein des familles la guerre, les disputes et les querelles? Lorsque, sorti de ces spectacles, plus porté à la mollesse, à la volupté, à la débauche, vous rentrez dans votre maison, votre femme, quelle que soit d'ailleurs sa beauté, vous paraît sans agrémens. Brûlant de cette concupiscence que vous avez allumée au théâtre, toujours épris de cette femme étrangère, dont les charmes vous ont fait perdre la tête, vous dédaignez l'épouse chaste et modeste, la simple compagne de votre vie, vous l'accablez d'outrages et de mépris. Ce n'est pas que vous ayez rien à lui reprocher; mais c'est que vous rougissez d'avouer votre mal, c'est que vous avez honte de montrer la blessure que vous avez reçue au théâtre et que vous rapportez sous le toit domestique. Et alors vous imaginez d'autres prétextes, vous cherchez d'injustes occasions de mécontentement. Désormais tout vous déplaît dans votre intérieur, en proie que vous êtes à cette impure et criminelle concupiscence. Et si tout vous semble ennuyeux dans votre maison, c'est que le son d'une voix résonne encore dans votre cœur; c'est que les traits, les poses, enfin toutes les grâces affectées de la courtisane remplissent encore votre imagination. Et ce

n'est pas seulement votre femme ou votre maison, c'est encore l'Eglise elle-même que vous visiterez avec ennui, avec dégoût ; car vous y entendrez prêcher la pudeur et la modestie. Tous les discours qu'on y tiendra ne seront plus pour vous des paroles d'enseignement, mais d'accusation, qui peu à peu vous conduiront au désespoir ; et vous finirez par vous séparer violemment de cette discipline destinée à procurer l'avantage de tous. Je vous recommande donc à tous de fuir avec soin ces spectacles pernicieux, et d'en détourner ceux qui s'y seraient laissés séduire. Tout ce qui s'y passe ne saurait être pour personne une source d'instruction, ou de délassement, mais bien une occasion de perte, de danger, de supplice. Quelle utilité peut-il y avoir dans ce plaisir d'un instant, qui laisse après lui une douleur éternelle, et qui fait que, tourmentés jour et nuit par la concupiscence, nous devenons incommodes et insupportables à tous? Songez-y bien ; examinez ce que vous êtes en sortant de l'Eglise, et ce que vous êtes en sortant des théâtres; comparez les jours passés là, avec les jours passés ici. Une fois que vous aurez établi cette comparaison, je n'aurai plus rien à vous dire. Elle suffira pour vous montrer quel profit il y a à faire d'un côté, quel danger à courir de l'autre [1].

SUR LES DÉSORDRES QUI SE PASSENT DANS LES FESTINS DE NOCES.

Dans les assemblées profanes, lors même que parfois on y dit quelque chose de bon, c'est à peine si au milieu de tant de mauvaises paroles, on en prononce une qui soit honnête et vertueuse. Mais lorsque nous lisons ici la Sainte-Ecriture, vous n'y entendrez pas une parole deshonnête, mais des paroles de salut, des discours pleins de sagesse, comme ceux qu'on vient de vous lire aujourd'hui. Or, quelles sont ces paroles? « Sur » les choses que vous m'avez écrites, je vous dirai qu'il est avantageux à » l'homme de ne s'approcher d'aucune femme; mais, pour éviter la for» nication, que chaque homme ait sa femme, et chaque femme son » mari [2]. » Paul établit les lois du mariage, et il n'en rougit point, et il a bien raison. Car si le maître a honoré le mariage et n'a point rougi d'assister à des noces, s'il les a ornées de sa présence et de ses cadeaux (car il fit un cadeau bien supérieur à tous les autres, il changea en vin la nature de l'eau), comment le serviteur rougirait-il de régler les lois du mariage? Car le mariage n'est pas chose mauvaise ; ce qui est mauvais, c'est l'adultère, c'est la fornication. Le mariage, au contraire, est un remède infaillible à la fornication. Gardons-nous de déshonorer les noces par les pompes de Satan ; mais que la conduite des citoyens de Cana soit imitée

[1] IIIe homélie sur *David et Saül*. *Œuvres*, t. IV, p. 889.
[2] I *Cor*. 7, 12.

par les personnes qui se marient aujourd'hui : qu'elles fassent asseoir le Christ au milieu d'elles... Si donc vous chassez du milieu de vous l'esprit impur et ces chansons obscènes, et cette musique voluptueuse, et cette danse immodeste, et ces conversations impudiques, et toute cette pompe diabolique, et ce tumulte et ces rires immodérés, et tout ce qui fait rougir; si vous appelez à vos réunions de fêtes, les saints serviteurs du Christ, le Christ lui-même sera présent au milieu de vous, avec sa mère et ses frères : « *Car quiconque fait la volonté de mon père, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère* [1]. » Je sais bien que je vais paraître importun et fâcheux à plusieurs, en vous donnant ces conseils et en m'attaquant à des habitudes invétérées. Mais peu m'importe, ce n'est point votre faveur que je veux, mais votre perfection; les louanges et les applaudissemens qu'il me faut, c'est votre profit, ce sont vos progrès dans la sagesse. Et qu'on ne me dise pas, c'est la coutume; là où il y a péché, ne venez pas me parler de coutume; mais si ce qui se fait est mal, qu'importe que la coutume soit ancienne, il faut l'abolir; s'il n'y a point de mal, qu'importe que la coutume n'existe pas, il faut l'introduire et l'implanter. Du reste, on ne saurait soutenir que tout ce qui se fait de honteux dans les noces soit une coutume antique; il est facile, au contraire, de se convaincre que c'est une innovation, en se rappelant comment Isaac épousa Rebecca, et Jacob Rachel. Car l'Ecriture raconte la célébration de leurs noces et la manière dont ces fiancées furent conduites à la maison de leurs époux, et nous n'y trouvons rien qui ressemble aux noces d'aujourd'hui. On prépara, il est vrai, un festin et un dîner plus brillans qu'à l'ordinaire, et on invita les parens aux noces; mais quant à ces flûtes et à ces cymbales, à ces danses avinées et à toutes ces turpitudes de nos jours, il n'y avait rien de tout cela. Mais ce jour-là, les hommes de notre tems font retentir en dansant, des hymnes à Vénus, chantent des adultères, des violations de mariage, des amours contre nature, des unions illicites et tant d'autres chansons pleines d'impudeur et d'impiété : puis plongés dans l'ivresse et couverts d'infamie, à travers mille paroles impudiques, ils emmènent, devant tous, leur fiancée. Pourquoi donc, je vous le demande, exiger d'elle la chasteté, si, dès le premier jour, vous lui donnez vous-même de pareilles leçons d'impudeur; si vous prenez soin qu'on dise et qu'on fasse en sa présence des choses que ne se permettrait pas un esclave honnête? Pendant si long tems, le père a pris tant de peine pour que la jeune fille restât aux côtés de sa mère, pour qu'elle ne dît jamais et n'entendît jamais prononcer de semblables paroles; il l'a enfermée dans

[1] *Math.* XII, 50.

un gynécée, sous des portes et des verroux, avec des femmes commises à sa garde; il lui a défendu les promenades du soir, il n'a pas voulu qu'elle se montrât jamais à personne, pas même à quelqu'un de ses parens: vous arrivez, et en un seul jour vous détruisez tout son ouvrage; et, par toute cette pompe deshonnête dont vous l'entourez, vous la rendez impudique, vous versez dans l'âme de celle qui va devenir votre épouse, le poison des paroles impures. N'est-ce pas là la source de tous les malheurs qui surviennent? la source des adultères et des jalousies? N'est-ce pas là ce qui fait que nous voyons tant de mariages stériles, tant de personnes veuves, tant d'enfans sitôt orphelins? Quand vous avez par ces chants, invité les mauvais esprits à vos noces et qu'en proférant ces discours obscènes vous aurez comblé leurs souhaits; lorsque vous avez introduit près de vous des gens corrompus, des baladins, toute une troupe de comédiens, que vous avez peuplé votre maison de courtisanes, et que vous y avez tout préparé pour un bal de démons, quel bon résultat, dites-moi, pouvez-vous attendre? Et pourquoi donc, le premier jour, appeler aussi parmi vous des prêtres, si vous devez le lendemain vous livrer à tant d'infamies?....

Quand même aucun châtiment, aucun supplice ne menacerait les auteurs de tant d'infamies, quel plus grand supplice que d'être l'objet des plus sales quolibets, de la part d'hommes ivres et corrompus, en présence de tout un peuple qui les entend? Quand vous donnez quelque chose aux pauvres, ils vous bénissent, ils vous souhaitent toutes sortes de bonheurs; mais ces conviés, une fois ivres et repus, jettent à la tête des mariés toutes les plaisanteries les plus sales, et luttent à l'envi d'obscénité; et, comme si c'était une réunion d'ennemis, c'est à qui, parmi les parens des époux, dira sur eux les plus honteuses infamies et leur fera monter la rougeur au front. Est-il besoin d'autres preuves, pour que vous demeuriez convaincus que tous leurs actes et toutes leurs paroles leur sont inspirés par les démons? Qui pourrait en douter encore? Personne sans doute; car ce sont bien là les récompenses du diable; des railleries, de l'ivresse, des folies. Que s'il est des personnes qui s'imaginent que l'admission des pauvres à leurs noces, soit un présage funeste et l'indice de quelque calamité, qu'elles sachent qu'il n'y a pas de plus sûr indice et de plus certain présage de chagrins et de malheurs, que de ne point nourrir les pauvres et les veuves, et de nourrir des hommes infâmes et des prostituées. Souvent, en effet, ne voit-on pas dès le premier jour, la prostituée séduire et enchaîner l'époux, éteindre son amour pour son épouse, lui dérober frauduleusement sa bienveillance, et jeter en son cœur des semences d'adultère? De pareilles conséquences, quand bien même il n'y

en aurait pas d'autres, devraient suffire pour effrayer les parens, et les empêcher d'admettre aux noces de leurs enfans, des danseurs et des comédiens [1].

On ajouterait aisément d'autres traits à ces tableaux. Il est certain qu'en recevant un plus grand nombre d'enfans l'Eglise pouvait se plaindre de plusieurs. Encore, si le mal n'eût été que dans le troupeau, mais les pasteurs avaient aussi leurs plaies. L'hérésie avait infesté plusieurs évêques. Arius et ses disciples avaient bouleversé l'empire. En vain saint Jean Chrysostome s'efforçait-il de montrer tout ce qu'il y a de surhumain dans le pardon des injures. Sans cesse des rivalités et des luttes s'élevaient dans le sein même de la nouvelle religion. Le souffle de l'enfer s'efforçait d'ébranler les portes éternelles.

Or, l'on comprend comment des âmes éprises de la charité que le Christ avait apportée au monde, pressées du besoin de se livrer aux contemplations sublimes auxquelles les initiait la lumière évangélique, fatiguées des désordres qui polluaient les villes, averties peut-être par un pressentiment surnaturel des catastrophes qui se préparaient, on comprend, dis-je, que ces âmes cherchassent le repos et la solitude, et allassent dans les déserts cacher, avec leurs vertus, les germes de vie qui, plus tard, devaient féconder la société renouvelée.

De là les solitaires; ils furent selon l'expression des Pères, les premiers philosophes chrétiens. Ces philosophes, bien différens de ceux du paganisme, bâtirent sur un fondement contraire. C'était comme une réfutation vivante des systèmes passés. Ils opposèrent l'humilité à l'orgueil du Stoïcisme; d'effrayantes austérités aux voluptés d'Épicure; la chasteté à la polygamie de Platon; la simplicité de la foi et les flammes de la charité aux rêves délirans et à l'égoïsme glacé de tous. Poursuivant dans le silence leur œuvre mystérieuse, *ils accomplissaient*, selon l'expression de St. Paul, *ce qui manque à la passion du Christ* [2]. Ils s'offraient du haut des montagnes où ils s'étaient réfugiés,

[1] Homélie sur le mot de S. Paul: *pour éviter la fornication, que chacun ait sa femme. Œuvres*, t. III, p. 232.

[2] *Aux Coloss.*, ch. 1, v. 24.

comme des victimes médiatrices entre le ciel et les villes coupables qui murmuraient à leurs pieds des blasphêmes et des chansons impures. Et ce n'était pas par la prière seule qu'ils aidaient leurs concitoyens; si quelque grand danger menaçait l'Église ou la patrie, on les voyait accourir. Ainsi l'on voit St.-Ephrem descendre des cavernes du Liban où il s'était retiré, tantôt pour annoncer à Edesse, sa patrie d'adoption, les terreurs du Jugement divin, tantôt pour la protéger contre les attaques de l'impie Bardesanes.

On eut un exemple non moins frappant de ce dévouement des moines au bien de leurs frères, après la sédition où le peuple d'Antioche renversa les statues de Théodose. Revenu de sa fureur passagère, le peuple comprit son crime et trembla devant les châtimens que préparait l'empereur. Écoutons St. Chrysostome nous faire le parallèle des moines et des philosophes payens, dans un discours qu'il adressa aux fidèles, tandis que l'évêque Flavien était allé se jeter aux pieds de l'empereur et solliciter la grâce de son troupeau.

COMPARAISON ENTRE LES SOLITAIRES CHRÉTIENS ET LES PHILOSOPHES PAYENS.

Les commissaires envoyés par l'empereur pour informer de la sédition, avaient établi ce tribunal redoutable, devant lequel ils faisaient comparaître tous les habitans, pour qu'ils eussent à rendre compte des excès commis dans la ville; tous étaient dans l'attente des plus cruels supplices. C'est alors que les solitaires habitant le sommet des montagnes ont manifesté la philosophie qui leur est propre. Ces hommes qui, depuis tant d'années, étaient demeurés enfermés dans leurs cavernes, n'ont pas plutôt aperçu l'orage suspendu sur une si grande ville, que, sans être appelés ni excités par personne, abandonnant leurs tentes et leurs grottes, ils sont accourus de toutes parts, comme des anges descendus du ciel. Et l'on pouvait contempler dans cette ville une image de la cité céleste; car partout on y rencontrait ces saints hommes, dont la seule vue consolait les affligés ou les excitait au mépris de toutes les disgrâces de ce monde. Qui donc, en les voyant, ne se serait pas ri de la mort? qui donc n'aurait pas dédaigné la vie? Ce qu'il y avait de plus admirable, c'était la confiance avec laquelle ils s'adressaient à l'autorité, pour solliciter en faveur des accusés: c'était le dévouement avec lequel ils étaient prêts à verser leur sang, à donner leur tête, pour arracher les citoyens arrêtés aux tortures qui les attendaient. Et ils déclaraient qu'ils ne se retire-

raient pas, avant d'avoir obtenu des juges le pardon du peuple tout entier, ou la permission d'accompagner les accusés qui seraient envoyés à l'empe- » reur. «Car il aime Dieu, disaient-ils, le prince qui gouverne notre pays, et » vit dans la piété. Ainsi nous viendrons certainement à bout d'apaiser sa co- » lère. Nous ne permettrons pas, nous ne souffrirons pas que le glaive soit » souillé de sang, ni qu'on fasse tomber une seule tête. Si vous ne sus- » pendez l'exécution de vos arrêts, nous sommes résolus à périr avec ces » infortunés. D'affreux excès ont été commis, nous l'avouons nous-mêmes, » mais quelle qu'en soit l'énormité, ils n'excèdent pas la clémence de notre » empereur. » On attribue même à l'un d'entre eux, ces mots où respire une si belle philosophie. « Les statues qui avaient été détruites sont main- » tenant relevées, elles ont repris leur première forme; et la faute a été » promptement réparée. Mais si vous détruisez les images vivantes de » Dieu, pourrez-vous réparer une telle faute? Pourrez-vous ressusciter » ceux que vous aurez tués, et faire rentrer les âmes dans les corps ?» Et ils ajoutèrent encore bien d'autres choses à propos du jugement.

Pourrait-on ne pas être saisi d'étonnement et d'admiration, en découvrant tant de philosophie dans ces hommes? Nous avons vu la mère de l'un des accusés, la tête nue, ses cheveux blancs au vent, saisir à la bride le cheval d'un des commissaires qui allaient juger son fils, et, traversant la place, le suivre ainsi jusqu'à son tribunal; tous nous nous sommes étonnés, tous nous avons admiré son amour et son courage. Ces solitaires ne doivent-ils pas nous saisir d'un bien autre étonnement? Quand cette mère serait morte pour son fils, quoi d'étonnant? Elle y eût été poussée par la violence du sentiment naturel et par cette voix du sang à laquelle on ne saurait résister. Mais eux, les citoyens qu'ils ont sauvés, ils ne leur avaient pas donné le jour, ne les avaient pas élevés; ils ne les connaissaient même pas, n'avaient jamais entendu prononcer leur nom, ne s'étaient jamais trouvés en rapport avec eux; ils ne connaissaient d'eux que leur malheur; et ils les ont aimés à ce point, que, s'ils avaient eu mille vies, ils voulaient les donner toutes pour les sauver. Ne venez pas me dire qu'ils n'ont point été égorgés, qu'ils n'ont point versé leur sang; mais dites plutôt qu'ils ont pris vis-à-vis des juges une liberté que des condamnés qui n'ont plus rien à attendre, oseraient seuls s'arroger; et que c'est avec cette intention qu'ils sont accourus de leurs montagnes au tribunal. Car s'ils n'avaient été prêts d'avance à braver toutes sortes de supplices, auraient-ils eu le courage d'apostropher si librement les juges, auraient-ils pu montrer tant de force d'âme? car nous les avons vus passer les jours entiers au seuil du prétoire, décidés à arracher des bourreaux ceux qu'on eût amenés au supplice.

Où sont maintenant ces hommes qui s'affublent de vieux manteaux, qui étalent des barbes épaisses, la main toujours armée d'un bâton, ces

disciples d'une philosophie toute matérielle et toute extérieure, ces ordures cyniques, ces êtres cent fois plus misérables que les chiens qu'on voit sous les tables et dont l'unique but est la satisfaction de leurs appétits grossiers? tous ont alors quitté la ville, tous se sont élancés pour fuir et s'aller cacher dans les cavernes. Tandis qu'au contraire ces pieux moines, qui se contentent de se montrer, par leurs œuvres, vraiment philosophes, seuls ont paru sur nos places publiques, comme si mille calamités n'avaient pas envahi la ville. Les uns, habitans de la ville, se sont envolés vers les montagnes et les lieux déserts; les autres, citoyens du désert, se sont précipités vers la ville, vous donnant, par leurs actes, la preuve de ce que je n'ai cessé de vous redire tous ces jours-ci, que l'homme qui vit dans la vertu est invulnérable et qu'on ne saurait lui faire aucun mal, fût-il jeté dans une fournaise ardente. Tant une philosophie spirituelle est supérieure à tout, au bonheur comme au malheur! l'un ne saurait l'amollir, l'autre ne peut l'effrayer ni l'abattre; mais elle demeure toujours égale, manifestant l'énergie et la puissance qui lui sont propres.

Quel homme ne se serait trouvé au-dessous des circonstances difficiles que nous venons de traverser? Les premiers magistrats de cette cité, des hommes qui ont en main le pouvoir, qui disposent de richesses immenses, qui jouissent auprès du prince d'un crédit illimité, ont laissé leurs maisons vides, pour ne songer qu'à leur salut personnel. Toute amitié, toute parenté, était oubliée; leurs connaissances d'autrefois, ils ne voulaient, en ces tems de calamité, ni les reconnaître, ni en être reconnus. Les moines, au contraire, ces hommes pauvres, qui ne possèdent rien au monde qu'un mauvais manteau, qui vivent dans une simplicité rustique, dont jusqu'alors on n'avait tenu aucun compte, qui, pareils à des lions, ne fréquentent que les bois et les montagnes, ces hommes doués d'une haute et profonde sensibilité, apparaissant au milieu d'une population frappée d'épouvante et de stupeur, ont dissipé le fléau, je ne dirai pas en quelques jours, mais en un instant. Comme on voit de généreux guerriers saisir leurs adversaires et même les mettre en fuite par leur seule présence et leurs cris, nous avons vu ces hommes, en un seul jour, descendre, parler, dissiper l'orage et retourner à leurs tentes. Telle est la force de cette philosophie que le Christ est venu apporter aux hommes!

Mais pourquoi parler des riches et des puissans, lorsque ceux-là même qui ont reçu mission pour juger, qui exercent les premières magistratures, ont dit à ces mêmes moines, qui les engageaient à rendre des arrêts tempérés par la clémence: qu'ils ne pouvaient répondre de l'issue de l'affaire; qu'il y avait danger, non seulement à ce que l'empereur fût insulté, mais encore plus à renvoyer absous des hommes qui auraient été reconnus coupables d'insulte à la personne du prince. Mais ces pieux so-

litaires ont été plus puissans que tous ; et, par leurs magnanimes et courageuses obsessions, ils ont obtenu que ces magistrats naguère si timides, useraient d'une autorité qu'ils n'avaient pas reçue de l'empereur. Et ils ont pu, en présence des accusés, persuader aux juges de ne prononcer aucun arrêt de condamnation, mais de remettre la décision de l'affaire, au bon plaisir de l'empereur. Et ils se sont engagés à obtenir de lui le pardon de ceux qui l'avaient offensé, et ils se sont préparés au départ. Mais les juges, pénétrés de respect pour une si noble philosophie et frappés de leur haute sagesse, n'ont pas voulu leur laisser entreprendre un si long voyage ; ils ont promis que si les moines voulaient simplement mettre leurs raisons par écrit, les commissaires partiraient avec ces lettres, et iraient supplier l'empereur d'oublier tout ressentiment. Et c'est là le résultat que nous attendons de leur démarche.

Nous avons vu, en effet, pendant le procès, les moines entrer au tribunal, faire entendre des paroles pleines de sagesse, rédiger des requêtes, le faisant souvenir du jugement dernier, et jurant qu'ils donneraient leurs têtes s'il ne se rendait à leurs prières. Les commissaires sont partis, emportant les lettres qui contenaient ces éloquens plaidoyers ; et c'est là pour notre ville, une gloire que nulle autre ne saurait égaler. Et l'empereur apprendra ce qui s'est passé ici, et une ville immense saura, et tout l'univers saura que les habitans d'Antioche possèdent parmi eux des solitaires en qui se retrouve la généreuse confiance des apôtres. Leurs lettres seront lues au camp impérial, et tous admireront leur force d'âme, tous envieront le bonheur de notre ville, et nous aurons fait oublier notre mauvaise réputation. Tout le monde saura que les excès commis ne sont pas l'œuvre des citoyens, mais bien l'œuvre de quelques misérables, étrangers à la ville ; et le témoignage des solitaires sera une garantie suffisante du bon esprit de cette cité. Cessons donc de nous affliger, mes frères bien-aimés, mais plutôt ayons bon espoir. Si la noble confiance que les moines ont eue vis-à-vis de quelques hommes, a pu empêcher tant de malheurs, que ne fera point notre confiance en Dieu ?

Sachons aussi alléguer ces faits aux payens, lorsqu'ils prétendront établir contre nous la prééminence de leurs philosophes. Car il est évident par là que ce qu'ils racontent de leurs philosophes est absolument faux ; et il est évident par là que rien n'est plus vrai que nos anciennes traditions sur Jean, Pierre, Paul et tant d'autres. C'est parce que ces solitaires avaient hérité de la piété des apôtres, qu'on a vu revivre en eux leur généreuse confiance ; c'est parce qu'ils ont été élevés sous les mêmes lois, qu'ils ont imité leurs vertus. Ainsi donc nous n'avons plus besoin d'employer la science pour démontrer la vertu des apôtres, lorsque les faits parlent si haut et que les disciples reproduisent les maîtres.

Nous n'avons plus besoin d'emprunter le secours de la parole pour démontrer aux payens leur niaiserie et la lâcheté de leurs philosophes, lorsque, dans le présent comme dans le passé, les faits nous crient que toutes leurs doctrines n'ont jamais été que fables, prestiges, pures comédies. Ce ne sont pas seulement les solitaires qui ont montré tant de courage dans ces tristes conjonctures; les prêtres aussi ont signalé le leur, pour procurer notre salut. L'un, sacrifiant tout à votre amour, s'est rendu au camp, résolu à mourir, s'il ne parvenait à toucher l'empereur; d'autres, restés parmi vous, se dévouant à l'exemple des solitaires, arrêtaient les juges et ne les laissaient monter au tribunal, qu'après leur avoir arraché la promesse d'une sentence favorable; et s'ils essuyaient un refus, eux aussi usaient à leur tour d'une grande liberté. Et aussitôt qu'on avait fait droit à leurs prières, ils se jetaient aux genoux des juges, leur baisaient les mains, faisant également preuve de ces deux belles vertus, la liberté et la douceur. En embrassant les pieds des juges, en baisant leurs genoux, ils ont prouvé suffisamment que l'orgueil n'entrait pour rien dans leur liberté. Comme aussi, la liberté avec laquelle ils avaient agi auparavant, a bien montré que leur humilité n'avait pour principe ni la flatterie, ni la servilité, ni aucun sentiment bas et méprisable [1].

Telle fut la conduite des premiers moines envers la société. Mais le mépris de la terre, le désir des choses célestes ne se manifestaient pas seulement chez les hommes, on voyait aussi de jeunes filles se livrer à tout ce que la pénitence a de plus austère, et se consacrer à Dieu par les liens de la virginité. S. Jean Chrysostome opposant la vie de la femme du monde à celle de la vierge chrétienne, montre l'une cherchant dans la parure un surcroît de beauté.

PARURE DE LA VIERGE CHRÉTIENNE.

Les ornemens de la virginité, poursuit il, sont bien différens. Ils ne déguisent pas celle qui en est revêtue, parce qu'ils n'ont rien de matériel et se rapportent tous à l'âme, en sorte que fût-elle difforme, sa difformité même se change tout-à-coup en une inimitable beauté; si déjà elle a des charmes ils deviennent plus éclatans encore. Ce ne sont ni les pierreries, ni l'or, ni les vêtemens somptueux, ni les fleurs aux teintes les plus variées, ni rien de corruptible en un mot, qui fait l'ornement de leurs âmes : ce sont les jeûnes, les saintes veilles, la douceur, la modestie, la pauvreté, la force, l'humilité, la patience, le mépris absolu de toutes les choses de

[1] Homélie XVII, aux *habitans d'Antioche*.

la vie présente. La beauté de leur regard, au lieu de se fixer sur les hommes, s'arrête sur les puissances incorporelles, et désigne leur souverain pour leur fiancé; au lieu de s'arrêter aux objets matériels, il s'élève à la contemplation des beautés de l'intelligence. Leurs yeux, leur langage, leur maintien, leur démarche, tout indique l'état intérieur de leur âme, et comme un parfum précieux, quoique renfermé dans un vase, embaume l'air d'une odeur agréable, qui, non-seulement suit ceux qui en approchent, mais même se répand au loin : ainsi la bonne odeur de l'âme de la vierge se répand malgré elle au dehors, par tous les sens, et indique la vertu cachée au fond de son cœur.

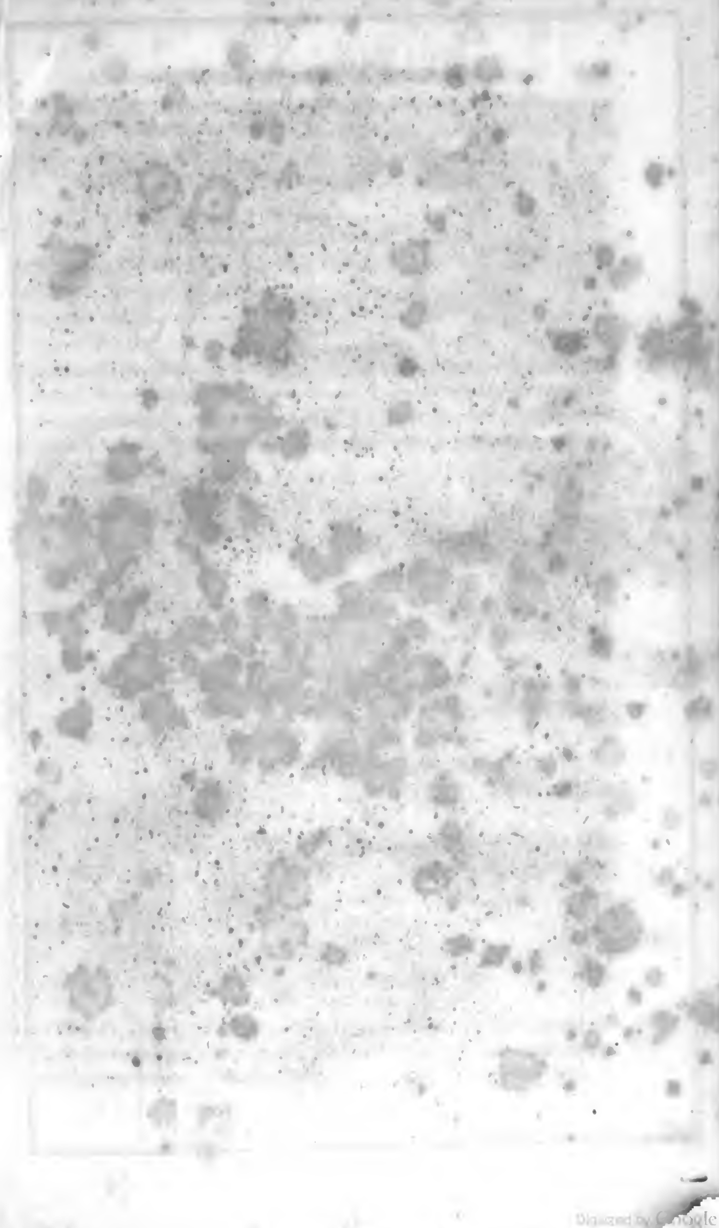
Mais de tous les traits du grand tableau que le christianisme venait dérouler au monde, le plus frappant, à coup sûr, est le contraste du sacerdoce nouveau avec le sacerdoce payen. Qu'était le prêtre dans le paganisme, qu'un homme dont les passions et les mœurs étaient les mêmes que les passions et les mœurs du peuple, au milieu duquel il vivait. Le sacrifice était pour lui un chiffre dont la clef était perdue et qu'il employait, ne sachant faire mieux, à pourvoir à sa subsistance. Du reste, parmi les pontifes avilis, nulle intelligence de leurs fonctions; ils savaient seulement que les dieux irrités réclamaient des expiations et des offrandes, parce que ces expiations et ces offrandes formaient leur revenu. A la différence des philosophes qui ne s'occupaient dans les derniers tems que de l'instruction, les prêtres n'instruisaient jamais, et ceux qui avaient recueilli quelques gouttes des eaux de la science primitive, cachaient soigneusement aux désirs des peuples, ce qui pouvait étancher leur soif de connaître. Ils garrottaient sous d'indéchiffrables symboles, les traditions les plus nécessaires, parce que leur trafic eût croulé si la vérité se fût montrée toute nue. C'est pourquoi elle fut enveloppée de tant de bandelettes par les uns qu'elle devint impalpable; d'autres l'écartèrent plus franchement et lui substituèrent le culte de toutes les passions. A la vérité les philosophes se demandaient compte quelquefois, de l'antagonisme qui subsistait entre l'idée du sacrifice et les vices, pour qui les autels étaient dressés; mais les philosophes donnaient prise par trop de côtés pour être écoutés dans leurs remarques, et les prêtres avaient trop d'avantage à suivre les caprices du peuple, pour ne pas sacrifier à tout ce que le peuple voulait diviniser. Cependant,

et la facilité de l'apothéose, et les sarcasmes des sophistes, et le mépris des grands, jetaient peu-à-peu le discrédit sur la tourbe sacerdatale. Confiée à Caligula, à Néron, à Héliogabale, la dignité pontificale ne pouvait reprendre sa puissance morale en de pareilles mains, et les bandelettes sacrées ne reprirent pas leur ancien prestige pour flotter sur les plis de la pourpre impériale. Nous sommes très-convaincus que si au tems de Dioclétien, on eût demandé à un prêtre du Capitole : quelle est l'origine, quel est le but de votre sacerdoce ? il eût été embarrassé pour répondre.

A côté de ce sacerdoce, vicié dans sa source et condamné à périr dans l'opprobre, se formait tantôt dans les retraites les plus obscures, dans les catacombes, tantôt sur les places publiques, en face des tyrans ou dans les amphithéâtres, sous le poignard des gladiateurs ou la dent des bêtes féroces, le sacerdoce chrétien. Il se présentait au monde avec la double mission d'expier et d'instruire. A lui était réservé de guérir les cœurs blessés et d'éclairer les esprits égarés dans leurs voies ; à lui était réservé de ressouder par le sang de la victime confiée à ses mains, la chaîne qui unit le pauvre et le riche, les rois et les peuples, Dieu et l'homme. Telle était la mission du sacerdoce, et St. Jean Chrysostome la comprenait ainsi. Lisez ses admirables pages sur ce fécond sujet. Vous y verrez le génie chrétien développer tous les attributs de la charité et de la science sacerdotale, vous y verrez ce qu'est le prêtre catholique et je vous demanderai ensuite si vous comprenez que l'homme puisse monter plus haut.

Quand la lecture de S. Jean Chrysostome ne contribuerait qu'à nous montrer les victoires du christianisme sur le paganisme et ses conséquences, cette lecture inspirerait le plus haut intérêt. Mais il est plusieurs autres points de vue, sous lesquels on peut considérer les œuvres de ce grand évêque. Nous nous en occuperons dans les articles suivans.

L'abbé Em. d'Alzon,
Chanoine honoraire de Nimes.



D

B

ΑΘΗ

A

C

ΑΘΗΝΑΙ

Annales de Philosophie chrétienne T XVIII N°104 p. 143

Lith. de l'Inst.t Roy.l des Sourds-muets

Mythologie.

DE QUELQUES SCÈNES MYTHOLOGIQUES GRECQUES

FAISANT ALLUSION A LA CHUTE D'ADAM ET D'EVE.

Le serpent et la déesse de la sagesse.—Inscription rabbinique.—Explication.—Serpent entourant l'arbre de la sagesse.—Serpent mordant une femme.—Serpent recevant sa nourriture d'une femme.—Minerve recevant le nom d'Ève.—Ville, village, montagne portant le nom d'Eve.

En publiant les différens monumens que nous reproduisons ici, nous savons fort bien qu'il ne faut pas attacher une grande importance aux conclusions que l'on peut tirer des explications plus ou moins plausibles que l'on peut donner des scènes mythologiques. Il en est plusieurs dont la signification a été perdue, et nous doutons que jamais on parvienne à la retrouver. Cependant nous croyons que le tems approche où l'on pourra étudier avec plus de fruit et plus de certitude tout ce qui regarde les mystères de la religion grecque et romaine. C'est pour cela que nous avons jugé utile d'appeler l'attention sur quelques faits qui se trouvent dans l'histoire grecque, et sur quelques monumens qui sont enfouis dans des livres que l'on consulte peu. Les uns et les autres seront trouvés au moins curieux et singuliers.

La principale des scènes que nous reproduisons ici est celle que nous désignons par A. On la trouve gravée sur une agathe que l'on voyait autrefois au cabinet du Roi, et qui est reproduite dans l'*histoire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres* [1]. Celle-ci offrait cela de remarquable qu'il y a autour une inscription. En l'examinant attentivement, quelle ne fut pas

[1] Tome I, p. 275, éd. in-4°, et t. II, p. 374, éd. in-12. Nous avons rectifié la planche de cette dernière, où l'on ne voit pas les deux oiseaux, qui cependant sont sur l'original.

la surprise de l'examinateur en s'apercevant que l'inscription était hébraïque. C'était de l'hébreu rabbinique, que l'on reconnut, malgré l'oblitération de quelques traits et la difformité des autres, pour ces paroles du ch. III, v. 6 de la *Genèse* :

ותרא האשה כי טוב העץ למאכל וכי תאוה הוא לעינים ונחמד העץ ·

la femme vit que le fruit de cet arbre était bon à manger, qu'il était bon et agréable à la vue [1]. On crut tout d'abord que c'était là une preuve convaincante que la scène qui est gravée se rapportait à ces paroles de la *Genèse*. Mais avec un peu plus d'attention, on reconnut que, tandis que les figures étaient d'une excellente main et d'un burin très-fin, les lettres n'avaient été gravées que par un très-mauvais burin, et décelaient la main d'un rabbin moderne, lequel voyant quelque ressemblance entre la scène représentée par cette agathe et celle décrite dans la *Genèse*, avait cru que l'une n'était que l'expression de l'autre. Nous ne déciderons pas cette question, ou plutôt il nous paraît assez clair que celui qui a gravé la pierre et celui qui a posé l'inscription, n'avaient pas eu l'un et l'autre la même pensée. Aussi, abandonnant l'exergue, nous attacherons-nous à faire connaître la composition même de la scène, qui est en elle-même assez remarquable. Il est probable qu'elle renferme un symbole dont celui-là même qui l'a gravé ne connaissait ni l'origine ni la valeur.

Et d'abord, rien de plus arbitraire et de moins plausible que l'explication donnée par les académiciens. Les uns voulurent y voir la naissance de Minerve, sortie tout armée du cerveau de Jupiter, ce que certes rien n'indique ici; les autres, la dispute de cette déesse avec Neptune, lorsqu'elle fit naître l'olivier : mais Neptune est complètement étranger à la composition du sujet; d'autres encore, la naissance d'Erichton, demi-homme, demi-serpent; mais rien encore n'y autorise. Les plus circonspects, sans essayer d'expliquer aucun des symboles, se bornèrent à dire que l'agathe avait rapport au culte de Jupi-

[1] La seconde ligne d'hébreu ne se trouve pas sur l'original; nous l'avons ajoutée à la planche pour faire mieux comprendre le dessin par la comparaison des deux écritures.

ter et de Minerve dans Athènes, ce qui, certes, ne ressemble guère à une explication.

Pour nous, sans prétendre à lever le voile, nous dirons que c'est une chose remarquable que cette intervention du serpent au pied de l'arbre de vie ou de la sagesse. On l'y voit dans toutes les positions : ou au pied de l'arbre, comme dans cette figure A, et semblant prêt à lutter avec un bélier; ou roulé autour de l'arbre, la tête en bas, et paraissant prêt à mordre l'homme qui s'en approche, comme dans la figure B; ou entourant l'arbre, et la tête en haut, et donnant quelque chose à une femme (ou la recevant d'elle), comme en la médaille C; ou enfin semblant familiarisé avec une femme, et recevoir d'elle sa nourriture, comme dans la scène D.

Quant à cette dernière scène, prise dans Montfaucon [1], qui dit l'avoir empruntée à Spon [2], les antiquaires y ont vu *Circé*, *l'arbre du jardin des Hespérides*, et *Hercule* tenant Cerbère enchaîné; mais ce ne sont là que des conjectures sans preuves, sans probabilités même. Peut-être y est-il fait allusion à *Pandore*, la première des femmes selon les Grecs, et à sa boîte fatale, d'où sont sortis tous nos maux; souvenir évident de la chute de notre première mère. On a remarqué que la médaille B porte le nom de ΑΘΗ *athê*, abréviation de ΑΘΗΝΑΙ; il est évident que c'est le nom grec de Minerve et de la vile d'Athènes. Mais d'où venait ce nom à la déesse de la sagesse? Nous ne voulons pas assurer qu'il est peut-être une altération du nom d'*Ada*, qui fut aussi celui de la première femme, et pourtant Hésychius donne le nom d'Ada à *Junon-Uranie*, qui est la même que *Vénus-Uranie*, ou la déesse de la Syrie, qui est elle-même la Minerve des Grecs.

Et à ce propos, il faut encore faire observer que l'on trouve une médaille grecque représentant une tête de Minerve avec longue chevelure et casque couronné d'olivier, et sur laquelle est gravé le nom d'EVE, ΕΥΕ; Beger [3], qui la donne, ne paraît pas éloigné de croire que ce pourrait bien être un souvenir de

[1] *Antiquité expliquée*, t. 1, p 218.
[2] *Miscellanea erudita antiquitatis.*
[3] *Thesaurus Brandenburgensis*, etc., t. 1, p. 443.

la femme qui a introduit la mort dans ce monde, et à ce propos il rappelle que le nom d'Eve s'était conservé dans les *mystères* et les *orgies* grecques, suivant le rapport d'Eusèbe [1]. Outre cette médaille, il était encore un grand village des Argiens et une montagne de Messénie [2], et une colline située non loin de Sellasie, dans la Laconie, qui portaient le nom d'Eve [3].

Quoi qu'il en soit de toutes ces explications, nous avons cru que nos lecteurs verraient avec plaisir dans les *Annales* ces restes précieux de la mystique antique, et que quelques-uns d'entre eux pourraient en prendre l'occasion de faire sur ce grave sujet de plus grandes recherches et de plus profondes réflexions.

De C.

[1] *Démonstration évangélique.*
[2] Pausanias.
[3] Strabon.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Cinquième Article [1].

DES BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN-AGE.—III[e] PARTIE.

Suite des ressources imaginées pour former des bibliothèques, ou qui se produisirent comme d'elles mêmes, une fois l'impulsion donnée. — Transcription et organisation de cette mesure érigée en réglement. — Sortes de réquisitions. — Singuliers auxiliaires (les religieuses). — Détails sur l'érudition des religieuses et des séculiers au moyen-âge.

XVI. J'aurais pu parler des voyages entrepris ou utilisés pour les bibliothèques au moyen-âge, pour la transcription des livres [2]; mais, outre les faits que j'ignore, j'en omets à dessein un bon nombre pour me borner à ce qui mène plus directement au but. Parlons de la transcription, non plus comme d'une œuvre de zèle seulement, mais comme d'une observance établie par les règles.

Quand l'ignorance, d'une part, rendit les copistes plus rares ou même presque introuvables hors du clergé, et que d'ailleurs les dévastations des barbares ou l'insouciance de leurs successeurs diminuèrent chaque jour la possibilité d'obtenir d'anciens manuscrits, les moines, chez lesquels s'était réfugié ce qui

[1] Voir le 4[e] article dans le N° précédent, ci-dessus, page 16.

[2] Par exemple Aimon (ou Emon), prémontré des Pays-Bas, 13[e] siècle, qui, étudiant à Paris et à Orléans, y copia les poètes satiriques, Virgile, et Priscien avec l'abrégé qu'on en avait fait pour les commençans (Hugo, *Monum. ord. præmonstr.* ap. Lebeuf. *Dissertations*, etc., t. II). Ce religieux, devenu abbé, se transporta au chef-lieu de son ordre pour y transcrire lui-même tous les livres de chant (Lebeuf, *Traité du chant ecclésiastique*). St. Thomas de Cantorbery mit de même à profit son exil (Lebeuf, *Dissertations*, t. II, p. 315) pour la bibliothèque de sa cathédrale.

restait de science en Europe, établirent parmi eux l'exercice de la transcription, et y consacrèrent une partie du tems que leurs prédécesseurs avaient donné au travail des mains. Cette manière de perpétuer et de multiplier les écrits anciens, avait commencé avec les institutions monastiques elles-mêmes pour ainsi dire, sous quelque forme qu'elles se reproduisissent; puisqu'au 4e siècle, saint Jérôme [1] et saint Ephrem [2] recommandaient cette occupation aux cénobites de leur tems. Dans l'Occident, à la même époque, les communautés formées par saint Martin de Tours n'avaient point d'autre travail extérieur [3]. Saint Fulgence (5e siècle), lorsqu'il voulut partager les exercices ordinaires de la vie commune, nous est montré par son biographe [4] comme accomplissant ainsi sa part de la tâche journalière. Au 6e siècle, saint Ferréol écrivait ces mots dans sa règle [5], pour les communautés du midi de la France : « Paginam pingat digito qui terram non proscindit aratro. » C'était le tems où Cassiodore, retiré du palais du roi des Goths pour s'ensevelir dans le cloître de Vivarium, consacrait sa majestueuse vieillesse à tracer un code de transcription dans son livre *De orthographiâ*. Si vous lisez le début de cet ouvrage d'un consulaire qui avait administré l'empire, vous reconnaîtrez sans peine [6] qu'il y avait dès lors un abîme entre l'*antiquarius*

[1] Hieronym. *ad. Rusticum*, etc.

[2] Ephrem. *Homil.* 47. C'est l'indication donnée par Mabillon (*Et. monast.*), d'après lequel je crois pouvoir citer de confiance; quoique j'aie en vain cherché à vérifier ce passage dans l'édition romaine d'Assemani et du P. Benedictus.

[3] Sulpit. Sever. *vit. s. Martini.* VII.

[4] *Vit. Fulgentii*, c. XIV. « Manibus suis delectabiliter operabatur. Nam »et scriptoris arte laudabiliter utebatur, et ex palmarum foliis flabellos »contexebat.»

[5] Ferreol. ucetiens. *Regul.* c. XXVIII, ap. Mabillon, op. c. XIV; et il ajoute (*ibid*) que ce doit être un des principaux objets de l'application des religieux; *præcipum opus*.

[6] « Cum inter nos talia gererentur,... monachi mei subito clamare cœ»perunt : Quid prodest cognoscere nos vel quæ antiqui fecerunt, vel ea »quæ sagacitas vestra addenda curavit nosse diligenter, si quemadmodum »ea scribere debeamus omnimodis ignoremus, nec in voce nostrâ possu-

de Rome profane, et l'office consacré pour ainsi dire par de semblables formules [1]. Un autre monde apparaît ici, et placée à ce degré d'élévation la copie des livres ne peut plus être laissée désormais à des mercenaires. Aussi, voici venir l'ordre de saint

»mus reddere quod in scripturâ comprehendere non valemus? Quibus »respondi hæc quæ dicerent, designata esse quemadmodum et intelligi »debeant et proferri......—Post commenta psalterii.... ; post institutiones »quemadmodum divinæ et humanæ debeant intelligi lectiones... ; post »expositionem epistolæ quæ scribitur ad Romanos .., etc., etc.; ad »amantissimos orthographos discutiendos, anno ætatis meæ nonagesimo »tertio, Domino adjuvante perveni, etc.» Vous voyez comme ce soin s'associe dans la pensée du grand homme, aux études les plus saintes, et comme la religion paraît requérir ce dernier travail aussi bien que les autres. Aussi semble-t-il désirer que toute occupation manuelle fasse place au *saint exercice* de la copie des livres, lorsqu'il dit à ses religieux (*de institutione divinarum scripturarum*, xxx) : « Ego tamen fateor votum meum »inter vos, quæcumque possunt corporeo labore compleri, *antiquariorum* »mihi studia, si tamen veraciter scribant, non immerito forsitan plus »placere : quod et mentem suam relegendo scripturas Divinas salutariter »instruunt, et Domini præcepta scribendo longè latèque disseminant. Felix »intentio, laudanda sedulitas, manu hominibus prædicare, digitis lin- »guas aperire, salutem mortalibus tacitum dare, et contra diaboli surrep- »tiones illicitas calamo atramentoque pugnare! Tot enim vulnera Satanas »accipit, quot *antiquarius* Domini verba describit. Uno itaque loco situs, »operis sui disseminatione per diversas provincias vadit; in locis sanctis »legitur labor ipsius, audiunt populi undè se à pravâ voluntate conver- »tant, et Domino purâ mente deserviant. Operatur absens... Verba cœles- »tia multiplicat homo... O spectaculum benè considerantibus gloriosum! »arundine currente verba cœlestia describuntur, ut undè diabolus caput »Domini in passione fecit percuti, indè ejus calliditas possit extingui, etc., »etc.» Je ne me suis point senti le courage d'altérer par une traduction, le langage du sénateur qui avait dicté à quatre ou cinq rois leurs lettres et leurs ordonnances, avant de tracer ces lignes si paternelles et si pieuses.

[1] Cet ennoblissement de la transcription se rencontre dans quantité d'écrivains ascétiques. Voyez par exemple, *Statuta Guigonis II prioris cartusiæ*, c. XXVIII. — Petr. Cluniac. in *Præf. ad. Acta ss. Bened.* sæc. I, № 114, etc. Que la transcription des saintes Écritures fut considérée comme la plus noble fonction de cet emploi, on ne le trouvera pas surprenant. Mais nous avons vu et nous verrons encore qu'on ne se bornait pas à ces livres.

Benoît; il appartient, par sa naissance, à la même époque, et nous y trouvons ce travail établi comme tout naturellement, sans qu'on en sache presque assigner l'origine, pas même dans la règle; c'était un produit spontané du sol. Du plus loin que nous apercevons le Bénédictin, nous le trouvons préludant par les grandes vues qui ennoblissent ses premiers essais, aux vastes travaux qui ont couronné son dernier siècle chez nos pères. Saint Grégoire-le-Grand, contemporain et historiographe des premiers enfans de cet ordre, nous les montre déjà occupés silencieusement de chartes et d'études ecclésiastiques [1], en même tems que des travaux d'agriculture.

Cette nouvelle tribu d'hommes voués à la science en même tems qu'à la piété, n'avait point précisément frayé le chemin; on peut attribuer, sans présomption, une antiquité au moins égale à ces moines scots (d'Irlande), qui dès le 8e siècle possédaient des extraits si remarquables des géographes anciens [2], et qui, déjà au 7e, avaient fondé en Italie même des colonies comme celles de Bobbio; mais pourtant, quand l'ordre de saint Benoît paraît, c'est alors que le jour commence à se faire dans l'histoire, et il devient du moins possible d'y saisir çà et là le fil des faits littéraires. Laissons donc l'Irlande, et même l'Espagne, où le concile de Saragosse (381) parle [3] de la profession

[1] Greg. M. *Dialog.* 1, 4. « Festinè ad ejus (*S. Equitii*) monasterium cucurrit (*Julianus*), ibique absente illo *antiquarios scribentes reperit*, ubi abbas esset inquisivit. Qui dixerunt : in valle hâc quæ monasterio subjacet fœnum secat. » Dans cette miniature de deux phrases, quelle perspective, quelle échappée de vue, sur l'avenir de cette institution alors au berceau ! Voilà les premiers gages des immenses défrichemens qu'elle devait opérer plus tard dans le champ de la science, après avoir rendu à la culture tant de déserts qu'avaient faits les Barbares. Si l'on appartenait à une certaine école, on serait tenté vraiment de voir un *mythe* dans ces quelques lignes de S. Grégoire. Les supérieurs s'y vouent déjà à l'obscurité, et les hommes instruits travaillent sans nom dans l'ombre, à des œuvres qui doivent enseigner la postérité la plus reculée.

[2] Voyez les curieuses recherches de M. Letronne sur Dicuil, et sur son livre *De mensurâ orbis terræ.*

[3] Conc. Cæsaraugust. c. VI. Mais mieux encore le concile de Tarragone (516), can. 11.

monastique comme d'une institution bien connue, et où cinq règles monastiques furent contemporaines, pour le moins de celle de saint Benoît [1].

L'évêque anglican Tanner [2] rapporte que chaque abbaye considérable avait une grande salle, dans laquelle plusieurs écrivains étaient exclusivement occupés à transcrire des livres pour la bibliothèque. Nous en verrons la description d'après des témoins oculaires. Disons tout de suite qu'elle était communément désignée par le nom de *scriptorium*, parfois changé en ceux de *scripturium*, *scriptoria*, *scriptio*, *scribanaria*, etc.; de là l'expression employée par Nicolas de Clairvaux, secrétaire de saint Bernard, quand il appelle sa cellule *scriptorialum* [3]. Alcuin recommande aux copistes employés dans le *scriptorium* [4] un silence rigoureux, le soin d'écarter même toute pensée qui détournerait leur application, le choix d'originaux corrects, et le souvenir du mérite attaché à cette œuvre pénible. Le coutumier de saint Victor de Paris [5] entre à ce sujet dans de plus grands

[1] Règles de S. Donat, de S. Fructueux, de S. Valère, de Jean de Biclar (ou Valclara) et de S. Isidore de Séville; Cf. *Masdeu* : op. c. t. xi.

[2] Cf. Cobbet, *Lettre 4e sur la réforme.* — Alban Butler, l. c. Voyez aussi Ducange (édit. des Bénédictins), aux mots *scriptores*, *scriptorium*.

[3] Nicol. *ep.* 25. ap. Mabillon, op. c. x.

[4] Alcuin. *Inscriptiones*, t. ii, p. 211.

«Hic sedeant sacræ scribentes semina legis
»Necnon sanctorum dicta sacrata Patrum;
»Hic interserere caveant sua frivola verbis,
»Frivola nec (*ne*?) propter erret et ipsa manus.
»Correctosque sibi quærant studiose libellos
»Tramite quo recto penna volantis eat.
»Est decus egregium sacrorum scribere libros,
»Nec mercede sua scriptor et ipse caret.»

[5] *Liber ordinis S. Victoris.* « Quicumque de fratribus intra claustrum »scriptores sunt, quibus officium scribendi ab abbate injunctum est, om»nibus iis armarius providere debet quid scribant, et quæ ad scriben»dum necessaria sunt præbere; nec quisquam eorum aliud scribere, »quam ille præceperit.... Loca etiam determinata ad ejusmodi opus seor»sum à conventu, tamen intrà claustrum præparanda sunt, ubi sine »perturbatione et strepitu scriptores operi suo quietiùs intendere possint.

détails, qui sont d'ailleurs un monument plus historique que les vers d'Alcuin. Il insiste principalement sur l'activité, l'application, l'obéissance au bibliothécaire, et un silence absolu, injonctions que répètent plusieurs autres règles; si bien que dans l'ordre de Citeaux, pour assurer le recueillement des copistes, on avait imaginé d'isoler chacun d'eux par de petites cellules pratiquées à cet effet dans le *scriptorium* commun [1]. A Hirsauge, l'abbé Guillaume (11e siècle) avait formé douze de ses religieux au travail du *scriptorium* [2], afin de répandre le goût et les moyens de l'étude dans les monastères du pays, fournissant toujours de livres ceux qu'il envoyait au loin pour former les monastères. Un des douze, plus instruit, présidait au travail des autres, choisissant les ouvrages qu'il fallait copier, et corrigeant les fautes des copistes. L'historien de l'abbaye ajoute qu'outre ces douze copistes régulièrement occupés à la transcription, plusieurs autres s'y employaient au besoin; mais il semble que pour l'ordre commun, ce nombre fût consacré par l'usage. Ainsi, à saint Martin de Tournay (11e siècle) : « Si »claustrum ingrederis videres plerumque XII monachos juvenes »in cathedris sedentes, et super tabulas diligenter et artificiosè »compositas cum silentio, scribentes, etc [3]. » A Fulde, douze moines encore, occupés à la transcription [4]. Ce nombre assez généralement adopté, ce semble, nous montre que les grandes abbayes avaient plus de ressources que la bibliothèque même

»Ibi autem sedentes et operantes, silentium diligenter servare debent, nec »extra quoquam otiosè vagari. Nemo ad eos intrare debet, excepto abbate »et priore et subpriore, et armario.» *Ap.* Ducange. l. c.

[1] Martène, *Thesaurus anecdotor.* t. III, 1291-92. et Mabillon. *op.* c. x. De là vient que le mot *scriptorium* finit par désigner un lieu retiré et solitaire Témoin ce passage de la chronique d'un monastère du Brabant (ap. Martène, l. c.). « Cum autem desiit (*Arnulphus*) abbatizare, adeptus est »scriptorium quod est in auditorio prioris... In scriptorio continuè labo»rabat, aut legendo, aut orando, aut meditando, aut confessiones au»diendo. »

[2] Trithem. *Chronic. Hirsaug.* ad. A. 1070.

[3] Narratio restaurationis abbatiæ S. Martini Tornac. ap. *D'Achery.* spicil. XII.

[4] Klemm. *op.* c.

de Constantinople, sous les empereurs du 4e siècle, puisque Valens [1] n'y entretenait que sept copistes ; quatre grecs et trois latins.

Certains faits donneraient à penser d'abord que cet office était le partage des jeunes gens [2]; mais on ne voit pas que cette mesure ait été générale, et certaines ordonnances prescrivent [3] au contraire que les livres les plus importans soient donnés à des copistes d'un âge mûr. Nous voyons d'ailleurs des hommes graves, des vieillards, des abbés s'employer à ce travail. Alcuin y avait été appliqué, comme il le dit lui-même à Charlemagne [4], en se plaignant de n'avoir plus à sa disposition les livres dont il s'était servi en Angleterre. Saint Eustase (7e siècle), abbé de Luxeu, ne croyait point déroger à sa dignité en employant à la transcription [5] une grande partie de son tems. Le bienheureux Notkar-le-Bègue (9e siècle), moine de Saint-Gall, homme dont la vertu et les connaissances font honneur à son siècle, consacrait ses *momens libres* à copier des livres, et continua de le faire jusqu'à la mort, qui ne l'atteignit que dans un âge avancé [6]. Saint Dunstan (10e siècle) corrigeait de sa main

[1] Cod. *Theodos*. XIV, IX. 2.

[2] Cf. Sulpit. Sever. *l. c.* — Spicilegium. XII. *l. c.* — Orderic Vidal. III, etc. S. Basile-le-Grand (*Ep*. 334. *Op*. t. III) donne à un jeune homme des préceptes singulièrement minutieux sur la manière d'écrire. On ne saurait ce me semble tirer aucune preuve à ce sujet, du capitulaire 72 d'Aix-la-Chapelle (en 789) : « Pueros vestros non sinite eos (*libros*) vel » legendo, vel scribendo corrumpere. » Il y est bien moins question de copie, que de la surveillance à exercer sur les enfans des écoles, pour qu'ils ne gâtent pas les livres dont on leur accorde l'usage. La plus mince connaissance de la vie des classes, suffit pour faire comprendre l'utilité de cette recommandation; la négligence et le goût des arts conspirant à la fois chez les écoliers, pour la détérioration des livres. Pour ce capitulaire, comme pour tout ce qui tient aux conciles, je suis l'édition de Coleti.

[3] Capitular. Aquisgran. (789). 72.

[4] Alcuin. t. I. *ep*. 38. « Desunt mihi eruditionis scholasticæ libelli quos » habui in patriâ per bonam magistri mei industriam, ut *etiam mei ipsius* » *qualemcumque sudorem*. »

[5] Jonas, ap. *Mabillon*. op. c. VI.

[6] Ceillier. t. XIX, ch. XXXIV. N° 2.

les livres, et en peignant les enluminures [1]. Sigon (11e siècle), abbé de Saint-Florent-de-Saumur [2], et Lanfranc, soit avant, soit même pendant son épiscopat [3], consacraient à ce travail leurs heures de loisir. Arnaud, abbé de Sainte-Colombe-de-Sens (12e siècle), parvenu à un âge avancé, se déchargea de tout autre soin pour ne s'occuper que des constructions de l'Eglise et du travail de la bibliothèque [4]; nouvel indice de la réunion des études architectoniques avec l'habileté du copiste.

A ces exemples, la règle ne manquait pas d'ajouter la sanction de certaines rigueurs au besoin. Le chapitre général des Dominicains, en 1240, s'exprime fort nettement à ce sujet [5]; et Orderic Vital [6], nous dit d'Osbern, abbé d'Ouche (ou Saint-Evroul), à la fin du 11e siècle, qu'il « savait contenir à merveille » les jeunes gens, et *les forçait très-bien* à lire, à psalmodier, ainsi » qu'à écrire, employant, quand il le fallait, les réprimandes et » les corrections. Il fabriquait lui-même des écritoires pour les » enfans et les ignorans, préparait des tablettes cirées, et *ne » négligeait pas de faire remettre tous les jours, par chaque individu, » la tâche de travail qu'il lui avait imposée.* »

Ces tablettes cirées, pour les écrivains, sont indiquées souvent par les monumens relatifs aux bibliothèques du moyen-âge [7]; peut-être servaient-elles surtout à exercer les commençans pour éviter de gâter, dans des travaux sans conséquences,

[1] Alban Butler *S. Dunstan* (19 mai). — Ceillier. t. xx, ch. v. N° 5.

[2] Ceillier. t. xx, ch. xxx. N° 6.

[3] Ceillier. t. xxi, ch. i. N° 8.

[4] *Spicilegii*, t. ii. *Chronic. Clarii*, ad. A. 1123. Hæc summa fuit.... intentio suæ mentis, subtrahi sibi fere omnia sæcularia negotia,.... quatenus maximè expeditiusque in diversorum ornamentorum genere suæ ecclesiæ laboraret; et maximè scriptoribus instaret quatenus libros conscriberent, etc.

[5] Martène, *Thesaurus anecdot.* iv. 1682. §. 38. « Illis qui non scripse» runt ut debuerunt, tres dies (*in pane et aqua*) et tres disciplinas. »

[6] Ord. Vit. *lib.* iii.

[7] Voir le *Nouveau Traité de diplomatique*. t. i, etc. Elles étaient communément destinées, ce semble, à écrire des choses qui n'avaient pas besoin d'être conservées long-tems, comme par exemple celles qui devaient plus tard être mises au net.

le parchemin dont on avait lieu d'être avare. Quant aux écritoires, comme on l'entendait alors et qu'on nommait *scriptionale, scripturale*, etc., ce n'était point un meuble commun [1] du tout; car certaines communautés (comme saint Guillaume du désert, en Aquitaine) exigeaient, pour s'en épargner la dépense, que chaque novice apportât avec lui deux écritoires garnis, dans le trousseau qu'il devait fournir en entrant en religion [2].

XVII. Le *scriptorium* n'était pas l'unique moyen imaginé pour fournir aux bibliothèques. Le zèle des abbés avait suggéré des expédiens, dont la variété nous montre que la coutume n'était pas l'unique soutien du mouvement bibliographique. Tantôt c'est un appel à la bonne volonté commune; tantôt le recours à la puissance des princes ou à l'autorité capitulaire, pour avancer les affaires de la bibliothèque et accroître son revenu; soit par des engagemens réciproques des officiers de la communauté, soit par des chartes seigneuriales, soit par des réglemens de l'abbaye. Nous avons vu un chapitre général (à saint Guillaume du désert) frapper les postulans d'une sorte de contribution au profit du mobilier des copistes; l'abbaye de Corvey, en 1097, visa à un résultat plus direct, en statuant que chaque novice, le jour de sa profession, donnerait à la bibliothèque un livre qui ne fût pas commun [3]. C'était fonder

[1] On peut voir quelques détails sur ce *nécessaire* des copistes anciens, dans les *Elémens de Paléographie*, dans Fumagalli (*passim.*) dans D. Besset, et dans les Recherches diplomatiques des Bénédictins de Saint-Maur. Je m'interdis tout détail sur le matériel du *scriptorium*, afin de ne pas m'écarter du but de ce mémoire, où je me propose pour objet les *bibliothèques du moyen-âge*. Tout en me restreignant à ce point de vue, je laisserai encore asses de lacunes, sans aborder d'une manière superficielle ce qui n'y a pas un rapport nécessaire.

[2] *Annal. Benedict.* t. VI, p. 1156. *ap.* Lebeuf, *Dissertations*. l. c. — Cf. Ducange. v. c. « Debet habere... ille qui fuerit monachandus, pro suis »vestibus et arnesio, duas cucullas et floccum unum, *duo scriptionalia cum »pennis*, duas tunicas, etc. » Statutum Capituli generalis monast. Gellon. anno 1130.

[3] *Hist. de la Biblioth. de Corvey*, ap. *Scriptor. Rer. Brunsvic.* Legem fecit Marchwartus ut quivis novitius in die professionis suæ etiam librum donaret bibliothecæ *utilem et alicujus pretii*. Voluit etiam ut quilibet præ-

une sorte de série historique pour l'abbaye, en même tems qu'un revenu net pour l'*armarium*. Aussi le même abbé statua-t-il que chacune des maisons soumises à sa juridiction eût à rédiger régulièrement ses annales pour les remettre au bibliothécaire de Corvey. L'ancienne Corbie [1] détermina une taxe que devaient acquitter régulièrement au profit de la bibliothèque toutes les fondations de sa dépendance, et, pour rendre ce réglement plus obligatoire, on le fit confirmer par le pape Alexandre III (12e siècle). A Bèse, en Bourgogne (12e siècle), une imposition en denrées et à terme fixe fut établie, dans ce même but, sur tous les tenanciers et gens de l'abbaye; et, au dire du chroniqueur [2], le bon abbé eût bien voulu porter plus haut la redevance exigée, mais il n'osa trop embrasser dans la crainte de mal étreindre. Sa modération lui réussit du reste, et les obédienciers s'exécutant de bonne grâce, acceptèrent la réquisition qu'on exigeait d'eux *pour leurs péchés*. La bibliothèque de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) paraît avoir disposé d'un moyen de recrutement bien autrement efficace. Chaque élève de son école devait chaque année présenter deux volumes en manière d'honoraire; ce qui devait faire un véritable *tribut monstre*, puisque les écoliers de Saint-Benoît-sur-Loire passèrent, dit-on, le nombre de cinq mille aux 10e et 11e siècle [3]. On

positus vel alius historarium peritus monasterii sui nostro subjecti, chronicon colligat eique mittat ad futuram rei et posteritatis memoriam.

[1] Lebeuf, *Dissertations*, t. II.

[2] Spicileg. t. I. *Chronicon Besuense*: Domnus abdas Gerardus audiens quod ex quo venerabilis Joannes *cantor* ex hâc vitâ migravit, monimento librorum nemo condidisset; constituit ut omni anno *cantori* de unâquâque obedientiâ hemina frumenti daretur. Nolens, quamvis majora vellet, aliquem gravare, quo libentius ditiores et pauperiores præberent assensum, et futuris non esset onerosum. Omnes vero obedientiarum præpositi huic decreto quod eis in remissionem peccatorum injungebatur assenserunt, et libenter se hoc acturos promiserunt. Sancitum est hoc à prædicto abbate omnibus laudantibus.... atque statutum ut à Kal. octobr. usque in Kalend. novembr. idem donum unusquisque solutum habeat.

[3] Joann. Bosc. *Biblioth. Floriacensis*, etc., etc. Cf. Ziegelbauer, t. I. C'est ce qui explique comment Saint-Benoit-sur-Loire avait encore au 16e siècle, plusieurs marchés et bien des établisemens qui supposaient

comprend dès-lors comment cette illustre abbaye possédait une des plus belles bibliothèques de la chrétienté, lorsqu'au 16e siècle Odet de Coligny, abbé commandataire de ce monastère, le livra à la fureur des calvinistes que ses frères (l'amiral et d'Andelot) commandaient.

La reliure des livres entraînant des frais considérables, avait été l'objet de semblables mesures. Dès la fin du 8e siècle l'abbaye de St. Bertin avait obtenu du grand Hkarl un diplôme [1] par lequel, cet homme extraordinaire sentant le sérieux de tout ce qui avait quelque rapport à la conservation et à l'ornement des livres, autorisait les chasses destinées à fournir les peaux pour la reliure. A son exemple plusieurs seigneurs s'intéressèrent à cet objet, et firent des fondations pour subvenir à cette dépense [2]. Les abbés de Saint-Père-en-Vallée à Chartres, et de Vendôme [3] (au 12e siècle), fixèrent une taxe annuelle à lever sur toutes leurs dépendances pour mettre le bibliothécaire à même de pourvoir aux frais de reliure.

(Faute d'espace, la fin est renvoyée au prochain Numéro.)

C. ACHERY.

une toute autre population que celle qui lui reste aujourd'hui. Cf. Marchand. *op. c.*

[1] Martène, *Thes.* III. 498. — Mabillon, *De re diplomaticâ.* VI. N° 199.

[2] Par exemple, Geoffroi, comte d'Anjou, en faveur de Notre-Dame-de-Saintes (1047). *Ann. Benedict.* ap. *Lebeuf*, Dissertations, l. c.

[3] *Annal. Bened.* Ad A., 1145, 1156, etc. Ap. Lebeuf, l. c. Cf. *Hist. littéraire de la France*, t. IX, p. 140.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. TOURS. — *Nouvel hommage rendu au concours du clergé pour l'étude des arts. — Discours de Mgr. l'archevêque de Tours.* Fondation d'un *Cours d'antiquités monumentales*, au séminaire de Tours. Nous trouvons dans le procès-verbal de la première séance de la session générale tenue à Tours par la *Société pour la conservation des monumens historiques*, quelques détails que nous devons consigner dans nos *Annales*. Nous les empruntons à l'*Echo du monde savant*.

Dans la première séance, M. de Caumont a pris la parole pour faire connaître les services que rendent à l'archéologie, dans le diocèse de Beauvais, M. Barreau, professeur au grand-séminaire de Beauvais, et M. Beaude, professeur à l'école ecclésiastique de Goincourt, près de la même ville, qui ont professé l'archéologie monumentale dans ces deux établissemens. M. de Caumont a demandé qu'il fût fait mention au procès-verbal de la satisfaction que la Société éprouve, en voyant avec quel dévouement cet enseignement est continué depuis trois ans.

M. l'abbé Manceau, secrétaire-général, a mis ensuite sous les yeux de l'assemblée la *description d'un dolmen de grande dimension*, rédigée par les élèves de l'école de Goincourt. M. de Boisvillette en a présenté les magnifiques dessins.

Mgr. A. de Montblanc, archevêque de Tours, présidant une des séances suivantes, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, je suis heureux de présider cette intéressante réunion, et » j'applaudis d'autant plus volontiers à vos nobles efforts, que je sais que » le but que la Société se propose est religieux et chrétien. Je n'en puis » douter, en voyant dans ceux qui la composent des hommes aussi recom- » mandables par leur foi et leur piété, que distingués par leur science et » leurs talens.

» Déjà, Messieurs, la Société recueille les fruits de vos utiles travaux ; » les pierres dispersées du sanctuaire ont été soigneusement rassemblées ; » de précieuses ruines ont été respectées ; des monumens, dédaignés au- » paravant, ont été appréciés et convenablement réparés ; et l'antiquité, » mieux étudiée et mieux comprise, a reconquis le rang et l'influence

» qu'une génération moins bien inspirée que la nôtre lui avait fait perdre.
» Grâce à vos savantes recherches, nous pouvons lire aujourd'hui sur les
» pierres comme dans les livres, les diverses transformations que la société
» a subies, suivre le christianisme dans ses développemens et ses glorieuses
» conquêtes ; d'abord comprimé par la persécution, creusant ses temples
» dans les entrailles de la terre, et cachant ses mystères dans les cryptes
» et les catacombes, et bientôt devenu vainqueur, élevant sur les ruines
» des temples païens ses vastes et superbes basiliques. Le mouvement im-
» primé à notre époque a été si bien secondé, si bien dirigé par vous,
» *Messieurs*, que le goût du beau est aujourd'hui répandu dans toutes les
» classes : le peuple lui-même comprend et admire les merveilles de l'art ;
» il ne passe plus avec indifférence devant nos cathédrales ; il se dit qu'il
» faut qu'il y ait quelque chose de grand dans la religion qui a élevé ces
» masses imposantes ; et il les salue avec une religieuse admiration.... »

M. de Caumont a pris ensuite la parole pour remercier Mgr. l'archevêque, au nom de la compagnie, de l'encouragement qu'il veut bien donner à ses travaux.

Dès son origine, la Société a reclamé le concours du clergé, dont la vie méditative est si favorable aux études sérieuses et approfondies. Aujourd'hui que nous sommes privés des corporations religieuses auxquelles on doit les grands monumens historiques, il faut que toute la population éclairée de la France, alliée au clergé, s'efforce de combler cette lacune, et d'achever les travaux des savans qui ont devancé notre génération. L'appel de la Société a été entendu, et tout fait augurer que le dix-neuvième siècle pourra faire oublier les pertes du dix-huitième.

M. Pescherard a signalé à l'attention de la Société l'église de Montrésor comme l'un des plus curieux monumens de la renaissance, ainsi que l'église de la Selle-Guenand, qui doit remonter à une époque fort ancienne. M. Manceau se plaint que des réparations mal entendues aient défiguré cet édifice.

M. l'abbé Manceau a lu un mémoire très-étendu sur l'église métropolitaine de Tours, dans lequel il indique soigneusement les dates des diverses parties de l'édifice. Commencé en 1170, il ne fut terminé qu'en 1547. Si la cathédrale de Tours ne peut être rangée parmi les œuvres les plus grandes de l'ère ogivale, au moins doit-elle être réputée comme l'une des plus élégantes que possède la France.

Mgr. l'archevêque, voulant seconder les vues de la Société, a décidé qu'un *cours d'antiquités monumentales* sera professé l'année prochaine au séminaire de Tours, et que le clergé du diocèse fera ses efforts pour arrêter les dégradations des édifices religieux et donner une bonne direction aux réparations qui seront faites.

ASIE.

POSSESSIONS HOLLANDAISES. — SURINAM. — *Mission Chrétienne, formée au milieu d'une population de lépreux.* — M. Grooff, préfet apostolique de la mission de Surinam, où il est depuis 1825, était revenu dernièrement dans sa patrie, pour les intérêts religieux de cette mission. Il est retourné à Paramaribo, chef-lieu de la mission, à la fin d'octobre dernier. Cette mission compte, entre autres objets de son zèle, une peuplade de pauvres esclaves noirs, formée de ceux qu'une horrible maladie, la lèpre, force le gouvernement à exiler de son sein. Lorsque les missionnaires obtinrent la permission de pouvoir visiter ces infortunés, ils les trouvèrent également abandonnés au spirituel et au temporel. La Religion ne tarda pas à faire changer tout de face. Sur l'emplacement d'une forêt s'éleva bientôt un village dont la vue rappelle ceux des missions du Paraguay. L'ordre admirable que les missionnaires surent y établir, firent plier insensiblement ces hommes dégradés sous le joug de la foi. A l'arrivée des missionnaires, ils étaient plongés dans la plus déplorable idolâtrie; aujourd'hui, tous sont chrétiens. Long-tems les missionnaires célébrèrent les saints mystères sous l'abri plus que modeste d'une chaumière qu'ils avaient élevée au fond d'une grande place destinée aux lépreux pour la prière. Mais Dieu a récompensé leur zèle en leur procurant les moyens de leur bâtir une demeure plus digne de lui. La générosité de quelques zélés catholiques de Belgique et de Hollande, y a pourvu. Aujourd'hui, grâce à eux, une jolie chapelle s'élève au milieu du village des Lépreux. Par une protection visible du ciel, les missionnaires ont été préservés jusqu'à présent de la contagion.

CHINE. — PEKIN. — *État de la mission chrétienne.* — *Séminaire Lazariste dans la Tartarie-Mongole.* — *Belle Eglise.* — *Office divin.* — La mission de Pékin se remet de la persécution. Les chrétientés y sont à la vérité peu nombreuses; la plupart des chrétiens sont pauvres; mais en général on n'a qu'à se louer d'eux; ils édifient les missionnaires par leur foi et leur bonne conduite. A la honte de la plupart des Européens, les chrétiens chinois, quoique bien moins pourvus de secours spirituels, sont bien plus instruits de la Religion. Avant d'être admis à se confesser, ils sont obligés de subir un examen sur le catéchisme, qu'ils doivent réciter d'un bout à l'autre, sans faute. Ils font leur confession avec méthode, avec exactitude. Plusieurs de leurs catéchistes prêchent parfaitement sur l'évangile du dimanche, et traitent de même tous les points de la morale chrétienne. Dans cette mission, il y a une fervente *confrérie du St. Sacrement*, établie depuis 130 ans; ceux qui en font partie, sont fidèles aux pratiques de cette dévotion et ne manquent pas d'en réciter les offices les

jeudis et les samedis. Ils rendent un culte particulier au Sacré Cœur de Jésus. Les chrétiens en général, sont très-dévots à la sainte Vierge. La plupart récitent le rosaire en entier trois fois la semaine, en faisant des réflexions analogues aux différens mystères. On regarde cette ardeur qui se manifeste partout pour se consacrer à Marie, comme un heureux présage des bénédictions du ciel.

La mission de l'occident de la province est la plus nombreuse; elle compte 4,392 chrétiens. Le centre actuel de la mission est un village de la grande Tartarie-Mongole, à 12 lieues au-delà de la grande muraille; les *Lazaristes* y ont un petit séminaire; on y compte 676 chrétiens. C'est le lieu qui a paru le plus convenable après la destruction de leur église et de leur maison à Pékin. On y jouit de beaucoup de paix et de tranquillité. Aussi, chose incroyable pour la Chine, on y a établi l'ordre usité dans les paroisses d'Europe. Le prône se fait tous les dimanches et fêtes. Le catéchisme a lieu deux fois chaque dimanche dans l'Eglise, pour les garçons d'abord, ensuite pour les filles. Les jours de la semaine, on voit habituellement 150 à 200 personnes à la Messe; le dimanche, personne n'y manque. Une nouvelle Eglise, commencée en 1835, a été achevée en 1836; elle a coûté 8000 fr. Une Eglise grande et belle dans la Tartarie-Mongole, voilà une merveille à peine croyable! On pense que c'est la plus grande Eglise qui soit en Chine. Elle a 70 pieds chinois de long, sur 35 de large. Elle est bâtie selon les règles de l'architecture locale. Les fondations, à la hauteur d'un demi-pied hors de terre, sont en pierre; le mur à l'extérieur est en belles briques grises; à l'intérieur, à l'exception d'une bordure de 3 pieds en brique, tout est en terre blanchie avec de la chaux. Le toit est couvert en tuiles cannelées; le pavé est en briques carrées. Derrière le maître-autel se trouve un bâtiment de 30 pieds de long sur 20 de large, destiné aux femmes, parce qu'il serait tout-à-fait contraire aux usages du pays qu'elles assistassent avec les hommes aux offices de l'Eglise. Une légère claire-voie de bambou sépare les femmes du sanctuaire et empêche de les voir, sans les empêcher elles-mêmes de voir ce qui se passe à l'autel. L'Eglise n'est pas voûtée; on aperçoit toute la charpente du toit; mais la vue n'en est pas désagréable, parce que les poutres sont, ainsi que les fenêtres et les portes, vernissées avec une espèce d'huile qui donne au bois un beau lustre. Les bancs et les chaises n'étant pas en usage en Chine, il n'y en a pas dans la nef: de petits tapis de feutre, disposés par ordre, servent aux fidèles pour s'agenouiller pendant la prédication. Ils prennent, en s'asseyant, la posture de tous les orientaux, celle des tailleurs d'habits d'Europe. L'Eglise est ornée de beaucoup de tableaux peints sur papier de Corée. Dans la nef sont suspendues dix belles lanternes chinoisesavec leurs ornemens, et quelques soieries avec

des inscriptions chinoises. On a ménagé une tribune où se placent, aux jours de fête, une quarantaine de musiciens qui chantent alternativement avec les fidèles différentes prières chinoises, et jouent des morceaux de musique analogues aux diverses parties de la Messe. Ils ne se servent pas de musique notée, tout est appris par cœur. Tous les instrumens ont été apportés là de Pékin : il y en a plusieurs à cordes qui ont beaucoup de ressemblance avec le violon, la lyre, la basse. Il y a aussi des flûtes, dont l'une à plusieurs tuyaux; des clarinettes, des tambours, des tymbales, etc. Le chant est exécuté par dix enfans de chœur; ils chantent accompagnés de deux flûtes, et si bien qu'en les entendant on se croit transporté dans une Eglise d'Europe. La bénédiction solennelle de cette Eglise a été faite le 6 août 1836. Depuis le mois de septembre 1835 jusqu'au même mois de 1836, on a compté dans cette mission, 8,434 confessions et 4,550 communions. Dans le cours de la même année, on a établi cinq écoles de garçons et deux écoles de filles.

CHINE. — FO-KIEN. — *Persécution contre les Chrétiens.* — Mais pendant que la mission de Pékin est en paix et prospère, celle du Fo-kien est en proie à la persécution. La mission du Fo-kien était une des plus florissantes de ce vaste empire. Mais sur la fin de novembre 1836, l'empereur rendit un décret contre les missionnaires et les Chrétiens de cette province. On attribue ce décret au vice-roi seulement. Les missionnaires furent obligés de s'enfuir et de se cacher. Le mandarin qui était au Fo-kien lorsque le décret parut, était bienfaisant et ne voulait pas de mal aux Chrétiens; de manière qu'au commencement l'affaire resta suspendue. Les missionnaires revinrent de leur émigration, et ils purent tous célébrer la Semaine sainte, chacun dans son district, avec la solennité accoutumée. Mais vers le milieu de juin 1837, un nouveau mandarin se mit à exécuter le décret avec une sorte de rage. Les missionnaires durent s'enfuir de nouveau et se cacher loin de leurs demeures, sur les montagnes et jusqu'au fond des cavernes. L'Eglise du vicaire provincial des Dominicains, située à une lieue de la capitale, fut pillée. On commença à saisir les Chrétiens. Bientôt dans toute la dépendance de ce mandarin, rien n'échappa à ses satellites. Les Eglises détruites; les prêtres cachés; un grand nombre de Chrétiens obligés de prendre la fuite; d'autres traînés en prison, chargés de chaînes; ceux-là soumis à de rudes bastonnades; quelques-uns sacrifiant leur vie pour conserver leurs Prêtres et leur Religion; ajoutez, pour la plupart, la ruine de leurs maisons, la perte de leurs meubles, la vexation de leurs familles, et l'on aura sous les yeux le véritable tableau de cette chrétienté naguère si florissante. La persécution fut violente surtout dans les grandes villes de Fou-gan et de Ning-tou, où les chrétiens étaient en plus grand nombre. Dans la capi-

tale de la province, ils furent mis aux plus rudes épreuves. Au surplus, le principal auteur de ces troubles et de ces violences a été un employé autrefois chrétien, et maintenant apostat. Au départ des dernières nouvelles, le mandarin continuait à rançonner les Chrétiens riches ou un peu aisés, en leur arrachant leur argent et en faisant vendre leurs propriétés. C'est ainsi qu'il a traité 26 des plus notables du Fou-gan, qu'il retient prisonniers.

Bibliographie.

LE PORT DU SALUT, ou éclaircissemens sur la divinité de J.-C. et sur les conséquences qui en découlent. Dédié à la jeunesse des écoles; par M. l'abbé J.-M. Genson, prêtre du diocèse de Pamiers.

LE PETIT JARDIN SPIRITUEL, ou l'âme déprise du monde, de la fausse spiritualité et de la philosophie, etc. Dédié aux quatre âges, par le même auteur. Les deux ouvrages se trouvent chez J.-M. Douladoure, libraire à Toulouse, et à Paris chez Méquignon.

L'*Univers religieux* et deux journaux estimés de province, la *Gazette du Midi*, de Marseille, et la *Guienne*, de Bordeaux, ont déjà rendu un compte avantageux de ces deux productions d'un prêtre connu dans le Midi par sa piété, son zèle et son talent. Le premier ouvrage, le *Port du salut*, est une nouvelle démonstration du Christianisme, remarquable en cela qu'elle commence par établir la vérité et la divinité de l'Eglise, sur le fait même de son établissement miraculeux, de sa conservation, de ses victoires et de ses progrès, pendant dix-huit siècles, au milieu de tant d'obstacles et de tant d'ennemis. Ce fait une fois placé hors de toute contestation, l'auteur en voit découler, comme des conséquences nécessaires, toutes les vérités de notre foi; car si l'Eglise catholique est divine, donc Jésus-Christ son instituteur est Dieu; donc la Bible qu'elle nous présente est divine aussi; donc l'Evangile est un code divin; donc il y a obligation de croire à ses dogmes et d'obéir à ses lois. Cette façon de procéder, qui n'est qu'un heureux développement du célèbre passage de saint Augustin, si souvent opposé aux hérétiques de toutes les sectes: *Evangelio non crederem, nisi me catholicæ ecclesiæ commoveret auctoritas; Je ne croirais pas à l'Evangile, si je n'étais ébranlé par l'autorité de l'Eglise catholique*, nous a semblé bien approprié aux besoins de l'époque et à l'état des esprits, car elle attaque d'abord ce qui fait le fond de la difficulté. C'est en effet toujours à l'Eglise qu'il en faut venir, et aujourd'hui plus que jamais, aujourd'hui qu'il est presque de bon ton de se dire *Chrétien*, de porter aux nues la loi et la civilisation évangéliques, à condition toutefois qu'on demeurera maître de ses croyances et de sa conduite, et qu'on ne courbera point la tête sous le joug divinement institué par le Sauveur des hommes.

L'auteur réfute solidement et avec concision les principales objections des incrédules. Son livre est d'ailleurs écrit d'un style clair, élégant, quelquefois chaleureux, toujours simple et naturel, et toujours exempt de cette *phraséologie* qui dépare trop souvent des productions estimables. Aussi le croyons-nous très-convenable à la jeunesse, et nous permettons-nous de le recommander particulièrement aux directeurs et directrices des maisons d'éducation. Ce qui vaut mieux encore que notre recommandation, c'est l'approbation spéciale de Mgr. l'archevêque de Toulouse dont il est muni, *comme ayant paru très-propre, par la pureté de la doctrine qu'il renferme, par l'enchaînement logique et solidement développé des preuves fondamentales de la religion, à produire d'heureux fruits parmi la jeunesse des écoles à qui il est dédié.*

Le second ouvrage de M. l'abbé Genson offre, sous le modeste titre de *Jardin spirituel*, un recueil de fragmens bien choisis destinés à développer dans les cœurs le germe des vertus chrétiennes, à en donner le goût, à conduire en un mot de la foi à la pratique, et encore de la simple et froide pratique à une piété plus élevée. Nous applaudissons pour notre compte à ces efforts, qui n'ont d'autre but que d'ennoblir et de montrer sous son véritable jour cette perfection de la vie chrétienne, cette *dévotion* dont le monde sourit, sans trop savoir ce que ce mot veut dire. Quelques-uns des fragmens dont se compose l'ouvrage sont dus à l'imagination facile de l'auteur, d'autres sont traduits des saints Pères. Nous avons remarqué le récit de la mort d'une humble religieuse, racontée par le prêtre qui venait d'assister la mourante à ses derniers momens. Cette histoire, dont l'ornement consiste dans la vérité des faits et dans l'émotion du narrateur, produit une impression qu'il serait difficile d'exprimer.

Le *Petit jardin spirituel* convient très-fort à la jeunesse, et mérite une place dans les bibliothèques des colléges et pensionnats.

MÉMOIRE pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères-Prêcheurs; par M. l'abbé H. Lacordaire, chan. hon. de Paris. In-8° de 226 pages. A Paris, chez Debécourt, libraire; prix : 3 fr.

Le prochain N° contiendra une analyse et de longs extraits de cette brochure, qui se recommande et par le sujet qu'elle traite, et par le talent de l'auteur.

DU TRAVAIL INTELLECTUEL EN FRANCE depuis 1815 jusqu'à 1837; par Amédée Duquesnel, auteur de l'*Histoire des Lettres avant le Christianisme*, 2 vol. in-8°, chez Coquebert, 48, rue Jacob; prix : 15 fr.

Nous rendrons compte de cet ouvrage d'un jeune auteur, ami de nos doctrines, et qui s'est déjà fait un nom dans les Lettres. Nous le recommandons, en attendant, aux personnes qui désirent se faire une idée exacte de l'état actuel de notre littérature.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 105. — 31 Mars 1839.

Revue de Livres Nouveaux.

MÉMOIRE

POUR LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS;

Par M. l'abbé H. LACORDAIRE, chanoine honoraire de Paris [1].

Voici une chose qui va paraître étonnante, au milieu même des choses extraordinaires qui se passent de nos jours. Ce prédicateur, qui naguère attirait à lui toutes les sympathies de la jeunesse de Paris; celui qui l'an dernier a tenu pendant six mois l'élite des officiers d'une grande ville de guerre attachée à ses paroles et à ses instructions; celui que quelques personnes accusaient de trop sacrifier à l'esprit du siècle, de mondaniser l'Evangile, voilà qu'il nous annonce la résolution de renoncer au monde pour se faire humble moine d'un ordre maudit plus d'une fois par le monde et la philosophie. Dans le voyage qu'il a fait récemment à Rome, il a vu quelques religieux exposant à la chaleur du jour, leur visage sans barbe, leur tête rasée, couronnée seulement d'une corolle de cheveux, portant une robe de laine que serre autour de leur corps une ceinture de cuir, et que décore un scapulaire et une capuce; habits blancs, sur lesquels sont jetés un long manteau, un chaperon et un froc de couleur noire; il les a vus catéchisant les peuples de la campagne, prêchant dans les villes, faisant partout le bien, et partout bénis des populations qu'ils instruisent et qu'ils consolent, — et il a voulu devenir leur frère,

[1] A Paris, chez Debécourt, libraire, prix : 3 fr. 50 c.

et il a conçu le projet de venir dans le même costume s'offrir à cette jeunesse qui l'aime tant, et fonder au milieu de notre France une famille de frères, qui, par l'étude, par l'éloquence, par le désintéressement et par le dévouement, rappelleront les apôtres. Tel est le but, tel est le plan de M. Lacordaire. Le but est grand, bien plus, il est saint, il est profondément utile; mais est-il réalisable? Il ne faut pas juger légèrement celui qui veut accomplir de grandes et de bonnes choses. Avant de répondre à cette question, écoutons la voix de notre frère, elle est grave, majestueuse et presque prophétique, c'est la voix extrême d'un homme qui sort de ce monde.

Voici d'abord la dédicace de son livre :

MON PAYS,

Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfans nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Eglise catholique, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises, et que lui-même a payées. Il vous prie de lire le Mémoire qu'il vous adresse ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnerez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon Pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis; aimer Dieu qui est le père de tout ce que vous aimez, vous agenouiller devant son fils Jésus-Christ, le libérateur du monde; ne laisser passer à personne l'office éminent que vous remplissez dans la création; et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués!

Le chapitre I traite de la *Légitimité des ordres religieux dans l'Etat*. M. Lacordaire commence d'abord par exposer les raisons qui l'ont déterminé à publier son mémoire; elles sont touchantes et singulièrement appropriées à l'époque où nous vivons :

Si j'eusse vécu dans les tems qui ont précédé le nôtre, et que la grâce divine m'eût inspiré la pensée de servir dans un ordre religieux, me donnant à celui qui aurait le plus satisfait ma nature intime, et le mieux répondu à ma vocation, j'y serais entré sans en rien dire à personne qu'à Dieu et à mes amis. Cette simplicité était possible alors, elle était même un devoir; car rien ne va moins à tout ce qui est chrétien que le bruit et l'éclat; mais ce qui était possible alors ne l'est plus aujourd'hui. Nous vivons dans un tems où un homme qui veut devenir pauvre et le serviteur

de tous, a plus de peine à accomplir sa volonté qu'à se bâtir une fortune et à se faire un nom. Presque toutes les puissances européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue ou de la liberté, sont ligués contre le sacrifice volontaire de soi, et jamais dans le monde on n'eut tant de peur d'un homme allant pieds nus et le dos couvert d'une casaque de méchante laine. Si les ordres religieux étaient comme autrefois possesseurs de vastes patrimoines, les conservant et les augmentant par des priviléges civils; si leurs vœux, reconnus de l'autorité publique, leur donnaient une autre force que celle qui naît d'un consentement chaque jour renouvelé, un autre caractère que celui de la liberté la plus absolue, on concevrait les alarmes de tous les pouvoirs et de tous les partis. Les uns repousseraient le privilége par cela seul qu'il est privilége: d'autres craindraient pour le fisc, privé des avantages qu'il retire du passage rapide des propriétés de main en main; d'autres réclameraient la liberté individuelle et la liberté de conscience menacées par des engagemens religieux, n'ayant pas pour seule garantie la persévérance intérieure de l'âme dans les mêmes dispositions; d'autres ne supporteraient pas des établissemens auxquels la société moderne n'aurait pas ôté, par quelque importante modification, le sceau du passé. Toutes ces pensées sont compréhensibles.

Ce qui est inexplicable, c'est que quelques hommes las des passions du sang et de l'orgueil, pris pour Dieu et pour les hommes d'un amour qui les détache d'eux-mêmes, ne puissent se réunir dans une maison à eux, et là, sans privilége, sans vœux reconnus de l'état, uniquement liés par leur conscience, y vivre à cinq cents francs par tête, occupés de ces services que l'humanité peut bien ne pas concevoir toujours, mais qui, dans tous les cas, ne font de mal à personne. Cela est inexplicable, pourtant cela est. Et quand nous, ami passionné de ce siècle, né au plus profond de ses entrailles, nous lui avons demandé la liberté de ne croire à rien, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'aspirer à toutes les charges et à tous les honneurs, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'influer sur ses destinées en traitant, tout jeune encore, les plus graves questions, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé de quoi vivre avec toutes nos aises, il l'a trouvé bon. Mais aujourd'hui que, pénétré des élémens divins qui remuent aussi ce siècle, nous lui demandons la liberté de suivre les inspirations de notre foi, de ne plus prétendre à rien, de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs que nous, aujourd'hui nous nous sentons arrêté tout court, mis au ban de je ne sais combien de lois, et l'Europe presque entière se réunirait pour nous accabler, s'il le fallait.

Cependant nous ne désespérons pas de nous-même en face de tous ces

obstacles extérieurs. Nous nous confions à Dieu qui nous appelle, et à notre pays.

M. Lacordaire ne discute ici ni les lois ni la charte, il s'adresse à une autorité plus élevée que les lois et la charte, à l'opinion publique; et d'abord il fait observer que puisque malgré tous les obstacles les corporations religieuses existent, il faut qu'elles ne soient pas tant contre nature qu'on voudrait le faire croire. Et en effet, quel grand mal peuvent donc faire des personnes qui veulent se réunir pour prier et pour travailler ensemble? Le souvenir de quelques abus introduits dans les anciens couvens, est donc la seule cause de l'aversion que l'on aurait pour les nouveaux, mais la différence est bien grande entre les uns et les autres.

Ce qui trompe là-dessus quelques hommes droits, c'est la pensée toujours présente des anciens couvens. Autrefois les couvens faisaient partie de l'organisation civile. Objets d'envie par leurs richesses, ils débarrassaient les familles nobles du souci de leurs cadets et de la nécessité de doter leurs filles. Une foule de vocations aidées par une industrie domestique, peuplaient d'âmes ennuyées et médiocres les longs corridors des monastères. Le peuple aussi se laissait prendre au bonheur de vivre derrière ces hautes murailles qui cachaient, croyait-il, une existence molle, devenue telle, en effet, bien souvent par la convoitise des gens du siècle. Tout cela est vrai, quoique peut-être exagéré : mais on oublie que cet ordre de choses est complétement détruit par le fait seul que l'état ne reconnaît plus les vœux religieux, et tel est l'objet véritable de la législation que l'on invoque contre les communautés. Elles ont cessé d'être des institutions civiles, et n'ayant plus dès lors d'autres liens que la conscience, la conscience les protège contre les abus qu'introduit toujours dans les choses saintes la main de la force. Aussi les communautés religieuses présentent en France depuis quarante ans un spectacle si pur et si parfait, qu'il faut un souvenir bien ingrat pour leur opposer les fautes d'un tems qui n'existe plus. La gloire de la France, dans ces quarante ans, est d'avoir reproduit toujours les choses qui ne doivent mourir jamais. Elle a été comme la nature qui renverse les vieux arbres où s'abritèrent les générations, mais qui en conserve le germe, et en tire des troncs nouveaux où la postérité cherchera de l'ombre et des fruits. Il ne faut donc pas dire : la France est foulée aux pieds, puisque tout ce qu'elle a détruit reparaît; il faut dire, au contraire : la France est victorieuse, puisqu'elle a conservé les germes dont l'anéantissement ne serait que l'acquisition de la stérilité, et qu'ils se développent avec des conditions nouvelles dans son sein rajeuni.

M. Lacordaire examine ici quels sont les élémens qui entrent dans la constitution des communautés religieuses. Ils se réduisent à trois : — L'*Elément naturel*. Se loger en commun, se vêtir de la même manière, se nourrir, se lever, se coucher à la même heure ; que peut-il y avoir là de mal et d'effrayant ?

L'*Elément spirituel* consiste dans les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance. Or, l'observance de ces vœux, dans l'état de notre législation, est laissée à la libre volonté de l'homme. Faire la loi et lui obéir volontairement, n'est-ce pas là la plus haute expression de la liberté ? Il fait observer encore avec raison que les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ne tendent qu'à réaliser les ardens désirs des meilleurs amis de l'humanité, les rêves des politiques les plus hardis.

Que désire l'homme qui aime son semblable, sinon que tous ses frères gagnent par leur travail un pain suffisant, que le mariage ne leur apporte pas la misère et la honte pour postérité, et qu'un sage gouvernement leur procure la paix sans la leur faire payer de la servitude ? Que rêve le politique le plus spéculatif, sinon une fédération universelle qui assure à tous les hommes l'égalité morale d'éducation et de fortune, qui, à cet effet, maintienne la population en harmonie avec la fécondité du globe, qui donne enfin le pouvoir aux plus dignes par l'élection, et l'obéissance aux moins dignes par la conviction. Ces désirs et ces rêves, le possible et l'improbable sont accomplis par la communauté religieuse.

Au moyen du vœu de pauvreté, tous les frères qui s'y sont assujétis deviennent égaux, quels qu'aient été dans le monde leur naissance et leur mérite. La cellule du prince est la même que celle du gardeur de pourceaux. Et cette égalité n'a pas pour bornes les murs étroits du monastère, elle s'étend à toute l'humanité. De même que Dieu en prenant la forme humaine s'est fait l'égal de tous les hommes, le religieux en prenant la forme de la pauvreté s'est fait l'égal de tous les petits.

Par le sacrifice de la chasteté, il rend dans le monde un mariage possible à la place du sien ; il encourage ceux à qui leur fortune ne permet pas ce lien séduisant et onéreux. Car le célibat comme la pauvreté ne sont pas de la création du moine : ils existaient tous deux avant lui, et il n'a fait que les élever à la dignité d'une vertu. Le soldat, le domestique, l'ouvrier nécessiteux, la fille sans dot, sont condamnés au célibat. Mais quoi ! nous renvoyons nos serviteurs lorsqu'ils se marient, et nous chassons les moines parce qu'ils ne se marient pas !

Pour ce qui est de l'obéissance, M. Lacordaire fait voir que c'est là seulement qu'elle est vraiment libérale. En effet, on ne

voit ni minorité qui ait seule le droit d'élection, ni majorité qui puisse opprimer la minorité.

Quand on parle de l'obéissance passive des religieux, il est évident qu'on ne s'entend pas. Si l'on veut dire que les religieux promettent d'obéir à tout ce qui tombera dans la tête de leur supérieur, c'est une erreur de fait ridicule : ils promettent d'obéir à un supérieur de leur choix en tout ce qui est conforme à la loi divine et aux statuts de leur ordre. Si l'on veut dire qu'ils obéissent avec un parfait acquiescement de leur intelligence et de leur volonté, c'est précisément ce qui affranchit leur soumission de tout caractère passif. Dans aucune société il n'existe d'aussi fortes barrières contre les abus du pouvoir, et d'aussi grandes garanties en faveur des citoyens.

Quant à l'*Elément d'action*, c'est encore plus parfait, et nulle part on ne le trouvera plus grand et plus fort.

Quant à l'élément d'action, qui est le troisième élément constitutif des ordres religieux, par ce côté-là, comme par tous les autres, ils rentrent dans le droit commun, et même encore davantage, s'il est possible. Dès que l'homme du monastère a franchi le seuil pour agir sur le monde, il rencontre à la porte les lois qui règlent les actes, les droits et les devoirs de tous. Veut-il prêcher, il a besoin du consentement de l'évêque. Veut-il enseigner la jeunesse dans les écoles, il doit établir sa capacité devant l'autorité chargée de la surveillance de l'enseignement. Veut-il labourer la terre de ses mains, il doit observer les réglemens de l'agriculture. La seule différence entre lui et les travailleurs ordinaires, c'est de faire plus et d'exiger moins.

Voilà aussi pourquoi les congrégations religieuses ne meurent pas, pourquoi elles sont encore revenues au milieu de nous ; or cela est digne de réflexion.

Rien n'a vécu qui n'ait été vrai, naturel, utile à quelque degré, mais rien ne renaît qui ne soit nécessaire, et qui n'ait en soi-même les conditions de l'immortalité. La mort est un assaut trop rude pour en revenir quand on n'est pas immortel. Et nous voilà revenus, nous, moines, religieuses, frères et sœurs de tout nom ; nous couvrons ce sol d'où nous fûmes chassés il y a quarante ans par un siècle admirablement puissant en ruines, qui après avoir enfanté pour les faire les plus beaux génies du monde, enfanta pour les défendre tant d'illustres capitaines. Ç'a été vainement : rien n'a pu prévaloir contre la force de la nécessité. Nous voilà revenus, comme la moisson couvre un champ que la charrue a bouleversé, et où le vent du ciel a jeté la semence. Nous ne le disons pas avec orgueil : l'orguei

n'est pas le sentiment du voyageur qui est de retour dans sa patrie, et qui frappe à la porte pour demander du secours. Nous voilà revenus, parce que nous n'avons pu faire autrement, parce que nous sommes les premiers vaincus par la vie qui est en nous; nous sommes innocens de notre immortalité, comme le gland qui croît au pied d'un vieux chêne mort est innocent de la sève qui le pousse vers le ciel. Ce n'est ni l'or ni l'argent qui nous ont ressuscités, mais une germination spirituelle déposée dans le monde par la main du Créateur, et qui est aussi indestructible que la germination naturelle. Ce n'est ni la faveur du gouvernement ni celle de l'opinion qui ont protégé notre existence, mais une force secrète qui soutient tout ce qui est vrai.

Et nous le demandons à ceux-là même que notre présence étonne ou irrite : est-il juste, dans un pays où la liberté individuelle est un principe, de poursuivre un genre de vie qui ne fait de mal à personne, et qui est tellement propre à l'humanité, que les chances les plus dures ne l'empêchent pas de se reproduire? Est-il juste, dans un pays où la propriété et le domicile sont sacrés, d'arracher de chez eux, par la violence, des gens qui y vivent en paix, sans offenser qui que ce soit? Est-il juste, dans un pays où la liberté de conscience a été achetée par le sang, de proscrire toute une race d'hommes parce qu'ils font un acte de foi qu'on appelle vœu? Est-il juste dans un pays où l'idée de la fraternité universelle domine tous les esprits généreux, de réprouver de saintes républiques où l'on se consacre à la pauvreté et à la chasteté par un amour immense d'égalité avec les petits? Est-il juste, dans un pays où l'élection et la loi sont la base de l'obéissance civile, de flétrir des corps constitués par une élection plus large et une loi plus protectrice? Est-il juste, dans un pays où tout le monde est admissible aux fonctions sociales, de les interdire à des citoyens qui n'ont d'autre tort que d'apporter dans la concurrence générale un plus grand esprit de sacrifice? Nous le demandons au ciel et à la terre: tout cela est-il juste, et n'est-ce pas créer parmi nous une classe de parias?

A ceux qui diraient que l'on ne proscrit les ordres religieux que parce qu'on ne veut pas du progrès des idées religieuses qu'ils représentent, M. Lacordaire répond que ce ne sont pas là les idées de la France, mais seulement de quelques hommes qui ne connaissent ni l'histoire passée, ni les intérêts présens, ni les destinées futures de notre patrie. La France est essentiellement catholique. Pour le prouver, M. Lacordaire passe en revue son histoire qui est celle des victoires du catholicisme sur l'erreur; il continue :

C'est le peuple Français qui, au 16e siècle, quand l'Eglise craquait de toutes parts, se jeta entre l'Angleterre et l'Allemagne devenues infidèles, et arrêta par sa masse toute-puissante le débordement du scepticisme et de la servitude; c'est lui, enfin, qui, durant ces quarantes années, malgré tant de violences exercées en son nom sur l'Eglise, a sauvé sa foi contre l'attente universelle. La France est catholique par la triple force de son histoire, de son esprit de dévouement, et de la clarté de son génie : elle ne cessera de l'être qu'au tombeau. Mais en même tems la France est un pays de liberté, c'est-à-dire, un pays où, selon l'expression de Bossuet, il a toujours existé *certaines lois fondamentales contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de soi.* On sent dans la poitrine de ce peuple, à quelque époque qu'on la touche, le battement de cœur du Germain, né et grandi dans les forêts. Espérer qu'il perdra ce caractère primitif, c'est espérer sa mort. Tant qu'un peu de sang français subsistera, la justice aura sur la terre un soldat armé. Que conclure de ces deux principes fondamentaux de la nationalité française, sinon qu'ils doivent s'unir et se perfectionner l'un par l'autre? Que conclure encore, sinon que leur lutte obstinée attaque dans sa source même l'existence du pays?

Sans doute il y a quelquefois entre l'Etat et l'Eglise des conflits; mais il ne faut pas que l'Etat veuille seul l'emporter; il faut qu'il y ait transaction; or il est facile de voir que l'Eglise est toujours venue au secours de la liberté. Ce qui s'est passé en 89, sous Bonaparte, et en 1830, le prouve; il est vrai qu'elle en a été mal récompensée. M. Lacordaire finit ainsi ce chapitre :

Les Frères Prêcheurs ont un droit particulier à la tolérance du pays : car ils ont donné à la France une de ses belles provinces, le Dauphiné. Humbert, qui en fut le dernier prince, la céda à Philippe de Valois, la veille du jour où il prit l'habit de St. Dominique. Nous demandons aujourd'hui, en échange, quelques pieds de terre française pour y vivre en paix.

Le IIe chapitre porte pour titre : *Idée générale de l'ordre des Frères Prêcheurs et des raisons de le rétablir en France.*

L'Eglise enseignante, sous le rapport de la hiérarchie qui gouverne le corps des chrétiens a besoin de trois sortes de personnes : les apôtres, les pasteurs, les docteurs.

L'apôtre porte la vérité à ceux qui ne la connaissent pas encore : il est voyageur, allant comme Jésus-Christ lui-même par les villes et les bourgades, conversant et prêchant, annonçant que le royaume de Dieu est proche, employant un langage proportionné aux idées des peuples

auxquels il se dévoue. Le pasteur enseigne le troupeau déjà formé : il est sédentaire, jour et nuit à la disposition de ses brebis : son langage est celui d'un homme parfaitement sûr de la communauté de pensées qui le lie à l'assemblée des fidèles ; il n'invoque pas, comme saint Paul devant l'aréopage, les traditions païennes et le témoignage des poëtes profanes, mais seulement Jésus-Christ, *auteur et consommateur de la foi*. Le docteur est préposé à l'enseignement du sacerdoce et à la défense de la vérité par la controverse scientifique ; il est homme d'étude, passant sa vie au milieu du dépôt de la tradition, et contemplant du point de vue le plus élevé où l'esprit humain puisse atteindre, la liaison divine de tous les phénomènes et de toutes les idées qui composent le mouvement de l'univers.

Ces trois modes d'enseignement, divers dans leurs moyens et uns dans leur but, nous sont représentés par les trois grands apôtres St. Pierre, St. Paul et St. Jean. St. Pierre, le prince des apôtres, n'est ni un homme éloquent ni un écrivain. Simple pêcheur sur le bord d'un lac où il gagne sa vie avec ses filets, il est appelé par Jésus-Christ, qui lui donne une foi surabondante sans élever son génie naturel, et, quoique destiné à être la pierre de l'Eglise, il renie trois fois son maître, afin d'apprendre par sa propre faiblesse à avoir compassion des faiblesses de ses frères : il a pour symbole les clefs. St. Paul, le prince des prédicateurs, est élevé dans la connaissance de la loi aux pieds des docteurs de son tems ; il ignore Jésus-Christ pendant sa vie et le persécute après sa mort, afin qu'initié par sa propre expérience aux mystères de l'erreur, il en connaisse le fort et le faible, et qu'un jour lorsqu'il annoncera l'Evangile à toutes les nations, il ne désespère jamais du retour d'aucune âme, si fermée qu'elle paraisse à la vérité. Son génie est hardi comme ses voyages ; il sait les idées du peuple où il passe, cite aux Athéniens leurs poëtes, interprète leurs inscriptions sacrées ; il se fait *toutes choses à tous*, comme il le dit lui-même : son symbole, c'est l'épée. St. Jean, le prince des docteurs, apparaît couché sur la poitrine de son maître, et lui adresse des questions qui font peur aux autres ; il est vierge, parce que les sens sont la principale cause qui nous empêche de voir la vérité ; il est le disciple bien aimé. Etranger aux embarras du gouvernement général de l'Eglise et aux fatigues des courses apostoliques, il ne meurt pas comme St. Pierre par la croix, ni comme St. Paul par le glaive ; il meurt dans son lit, au bout d'une divine vieillesse, n'ayant plus de forces que pour répéter ces mots, qui sont les premiers et les derniers de tout enseignement vrai : *Mes enfans, aimez-vous*. Son symbole, c'est l'aigle.

Dans l'origine de l'Eglise, ces trois grandes fontions de l'enseignement apostolique, pastoral et scientifique, n'étaient pas ordinairement

séparées. Un prêtre, envoyé par son supérieur légitime, partait pour quelque pays qui n'avait pas encore reçu la lumière de l'Evangile ; il le parcourait en apôtre, se fixait ensuite dans une ville principale de la contrée, et devenait à la fois le pasteur et le docteur, d'une chrétienté qu'il avait formée par ses prédications; heureux s'il pouvait en être aussi le martyr, et déposer dans ses fondemens les restes féconds d'un sang épuisé au service de Dieu. Ainsi se fondèrent les Eglises d'Orient; ainsi les Eglises des Gaules.

Mais avec le tems, le ministère pastoral se compliqua : une multitude d'affaires vint surcharger les évêques, telles que l'assistance aux conciles généraux et particuliers, les relations avec l'autorité civile, les arbitrages, le soin des domaines temporels de l'Eglise. Et parallèlement à cet immense développement d'action extérieure, la science catholique prenait aussi une marche progressive. Ce n'étaient plus seulement l'Ecriture sainte et la tradition orale qui en faisaient le fond, les livres s'accumulaient par les controverses. Il devenait nécessaire de connaître ce qu'avaient écrit les docteurs précédens, les décisions des conciles, l'histoire des hérésies, les doctrines philosophiques passées et présentes; les antiquités chrétiennes et profanes, enfin cet énorme ensemble de faits et de débats qui compose la science ecclésiastique.

Les difficultés de l'apostolat s'étaient pareillement accrues par les besoins du ministère pastoral, qui, borné d'abord aux grandes villes, avait ensuite couvert les campagnes d'églises régulièrement constituées. Cette vaste organisation absorbait toutes les pensées de l'évêque, dont le devoir n'était plus d'envoyer au loin des ouvriers évangéliques, mais d'en donner à son propre troupeau. La division des travaux pouvait seule désormais pourvoir aux nécessités de l'enseignement catholique. Mais elle n'eut pas lieu tout d'un coup par une décision *à priori* : jamais rien ne s'est fait de la sorte dans l'Eglise, parce que tout s'y fait naturellement. Les ressources y naissent à côté des besoins dans une gradation lente et presque insensible, qui est cause que l'homme disparaît dans leur établissement, et qu'on n'y voit plus que la main de Dieu manifestée par le mouvement des choses et des âges.

M. l'abbé Lacordaire raconte ensuite comment s'est faite cette division des travaux, c'est-à-dire l'origine des Frères Prêcheurs pour l'enseignement apostolique et scientifique. Ce fut l'hérésie des Albigeois qui y donna lieu ; là où les légats apostoliques avaient échoué, où les troupes de Simon de Montfort n'avaient fait que semer la désolation et exciter une exaspération plus forte, un simple chanoine d'Osma en Espagne, nommé Do-

minique Gusman, essaya un nouveau genre de conversion et d'influence, ce fut celui de la prière et de la persuasion. C'est le témoignage que lui ont rendu les cortès espagnoles assemblées en 1812 dans l'île de Léon. Il n'opposa jamais à l'hérésie d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction [1]. De ses efforts individuels il passa au projet de fonder une association de frères qui uniraient ensemble *la vie du cloître et la vie du siècle, le moine et le prêtre*, et il l'exécuta. Quant aux ressources, Dominique se déclara *mendiant*, et ce ne fut que plus tard que Sixte IV permit à l'ordre d'acquérir; or à voir la manière dont M. Lacordaire parle de cette clause de l'institut, on reconnait facilement le chrétien gêné et humilié de cette aumône onéreuse que l'Etat fait tous les ans à l'Eglise.

Pour le chrétien, et même pour l'homme que l'orgueil n'aveugle pas, le premier des titres est de gagner sa vie, c'est-à-dire de donner pour recevoir. Quiconque reçoit sans donner est en dehors de la loi d'amour et de sacrifice par laquelle les êtres s'engendrent, se conservent et se perpétuent; et, au contraire, celui qui donne beaucoup et qui reçoit peu, tel que le soldat, fait manifestement honneur à l'humanité, parce qu'il est plus près de ressembler à Dieu, qui donne tout et ne reçoit rien. Gagner sa vie, la gagner au jour le jour, donner en échange de son pain quotidien la parole et l'exemple évangéliques constamment reproduits, c'était la pensée qui séduisait Dominique. Il remarquait encore un autre avantage à se priver du droit commun de posséder. Lorsqu'un ordre religieux n'a pas de revenus assurés, il est dans une dépendance étroite de l'opinion publique, il ne vit qu'autant qu'il est utile; il est à la solde du peuple, qui ne paie jamais volontairement que ceux dont il est bien servi. Un couvent perd-il l'estime, il est à l'instant frappé de mort sans bruit et sans révolutions.

Enfin l'ordre fut approuvé avec ses statuts [2] le 22 décembre 1216 par le pape Innocent III, et le saint fondateur mourut le 6 août 1221, laissant son ordre partagé en 8 provinces qui renfermaient 60 maisons.

[1] *Rapport sur le tribunal de l'inquisition* avec le projet de décret sur les tribunaux protecteurs de la religion, présenté aux cortès générales et extraordinaires par le comité de la constitution, *Cadix*, 1813.

[2] Les Dominicains suivent la *règle de S. Augustin* et les constitutions de l'*ordre des Prémontrés*.

C'est ainsi qu'eut lieu dans l'Eglise catholique la division des trois grandes branches de l'enseignement. Les évêques, avec leur clergé, demeurèrent chargés de l'enseignement pastoral et de toutes les fonctions qui s'y rattachent : les ordres religieux devinrent les ministres ordinaires de l'apostolat et de la science divine sous la juridiction de l'épiscopat. Aux Frères Prêcheurs se joignirent bientôt les Frères Mineurs de Saint-François, que suivirent plus tard d'autres congrégations, selon les tems et les besoins. L'histoire a raconté leurs travaux. Des hérésies formidables s'élevèrent, des mondes nouveaux se découvrirent : mais, dans les régions de la pensée comme sur les flots de la mer, nul navigateur ne put aller si loin que le dévouement ou la doctrine des ordres religieux. Tous les rivages ont gardé la trace de leur sang, et tous les échos le son de leur voix. L'Indien, poursuivi comme une bête fauve, a trouvé un asile sous leur froc; le nègre a encore sur son cou la marque de leurs embrassemens; le Japonais et le Chinois, séparés du reste de la terre par la coutume et l'orgueil encore plus que par le chemin, se sont assis pour entendre ces merveilleux étrangers; le Gange les a vus communiquer aux parias la sagesse divine; les ruines de Babylone leur ont prêté une pierre pour se reposer et songer un moment, en s'essuyant le front, aux jours anciens. Quels sables ou quelles forêts les ont ignorés? Quelle langue est-ce qu'ils n'ont pas parlée? Quelle plaie de l'âme ou du corps n'a senti leur main? Et pendant qu'ils faisaient et refaisaient le tour du monde sous tous les pavillons, leurs frères portaient la parole dans les conciles et sur les places publiques de l'Europe; ils écrivaient de Dieu, en mêlant le génie des Pères de l'Eglise à celui d'Aristote et de Platon, le pinceau à la plume, le ciseau du sculpteur au compas de l'architecte, élevant sous toutes les formes ces fameuses *sommes théologiques*, diverses par leurs matériaux, uniques par la pensée, que notre siècle se reprend à lire et à aimer. De quelque côté que l'on regarde, les ordres religieux ont rempli de leur action les six derniers siècles de l'Eglise, et sauvé sa puissance en butte à des événemens que l'épiscopat tout seul n'aurait pas conjurés.

Or, M. Lacordaire fait observer à bon droit que si jamais il a existé le besoin et la nécessité d'un ordre qui vienne au secours des évêques et des pasteurs ordinaires, d'un ordre qui puisse former et diriger les talens nouveaux qui percent dans le sacerdoce, c'est assurément à notre époque. Nos lecteurs liront avec d'autant plus d'intérêt cette partie de son mémoire que nous allons citer, qu'il leur sera facile de reconnaître dans le tableau qu'il nous offre des difficultés de tout genre que rencontrent ceux qui veulent se livrer à la prédication, des

traits, des difficultés et des sentimens que l'auteur n'a pas été obligé d'emprunter à des étrangers.

Mais ce n'est pas seulement l'histoire qui témoigne de cette nécessité des ordres religieux ; il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. Quelles ressources possède aujourd'hui l'Eglise de France pour former les prédicateurs et les docteurs dont elle a besoin? Si rare talent qu'un jeune homme ait reçu de Dieu, y a-t-il en France un évêque qui puisse lui donner du tems, le tems qui est le père nourricier de tout progrès? A peine sorti du séminaire, le besoin de sa subsistance le jette dans une paroisse, où il devient ce qu'il peut, tourmenté par de secrets instincts de sa vraie vocation, incertain en ce qu'il fait et ce qu'il voudrait faire, jusqu'au jour où la maturité survenue lui enseigne la résignation parfaite à la volonté de Dieu, et où il ne songe plus qu'aux bonnes œuvres qui sont en son pouvoir. Si, au contraire, il s'abandonne à son attrait, attrait peu sûr d'ailleurs, s'il sort de la voie commune, à l'instant commence pour lui une carrière hérissée de difficultés. Le besoin l'oblige à se produire beaucoup trop jeune : il n'a point de maîtres pour le former et l'encourager. Un revers l'abat, un succès lui fait des envieux. La mélancolie et la présomption se le renvoient l'une à l'autre comme un enfant qui n'a point de famille, et qui tantôt se met à courir à travers les illuminations des boutiques, tantôt s'arrête triste au coin d'une rue pour entendre si personne ne prononce son nom.

Combien mène une autre vie le jeune homme sincère qui a donné à Dieu dans un ordre religieux son cœur et son talent! Il est pauvre, mais la pauvreté le met à l'abri de la misère. La misère est un châtiment, la pauvreté une bénédiction. Il est soumis à une règle assez dure pour le corps, mais il acquiert en revanche une grande liberté d'esprit. Il a des maîtres qui l'ont précédé dans la carrière, et qui ne sont point ses rivaux. Il paraît à tems, lorsque sa pensée est mûrie sans avoir encore perdu la surabondance de la jeunesse. Ses revers sont consolés ; ses succès préservés de l'orgueil qui flétrit toute gloire. Il coule comme un fleuve qui aime ses rives, et qui n'est point inquiet de son cours. Que de fois dans les rudes années qui viennent de s'écouler pour nous, nous avons habité en désir ces forteresses paisibles, qui ont calmé tant de passions et protégé tant de vies! Aujourd'hui que nous avons passé l'âge des tempêtes, c'est moins à nous qu'aux autres que nous voulons préparer un asile. Notre existence est faite, nous avons touché le rivage : ceux que nous laissons en pleine mer sous des vents moins favorables que les nôtres, ceux-là comprendront nos vœux, et peut-être y répondront.

M. Lacordaire explique ensuite en peu de mots et avec une

hauteur de vues et une humilité peu communes, pourquoi il a fait choix de l'ordre des Frères Prêcheurs, pourquoi il n'a pas établi lui-même un ordre nouveau; écoutons religieusement ces paroles de notre frère dans sa détermination suprême.

Si l'on demande pourquoi nous avons choisi de préférence l'ordre des Frères Prêcheurs, nous répondrons que c'est celui qui va le mieux à notre nature, à notre esprit, à notre but : à notre nature, par son gouvernement; à notre esprit, par ses doctrines : à notre but, par ses moyens d'action, qui sont principalement la prédication et la science divine. Nous n'entendons pas, du reste, faire de ce choix un reproche à aucun autre ordre; nous les estimons tous, et avons présente cette lettre du pape Clément IV à un chevalier qui l'avait consulté pour savoir s'il devait prendre l'habit des Frères Prêcheurs ou celui des Frères Mineurs : « Que vous » embrassiez celui-ci ou celui-là, vous prendrez la voie étroite, et vous » entrerez par la petite porte dans la terre du miel et de l'espace. Pesez » donc attentivement, examinez avec soin quel est celui qui plait le mieux » à votre esprit, et où vous espérez mieux faire, et attachez-vous à lui de » manière à ne pas retirer votre amour à l'autre. Car le Frère Prêcheur » qui n'aime pas les Mineurs est exécrable, et le Frère Mineur qui hait ou » méprise l'ordre des Prêcheurs est exécrable et damnable. »

Ces sentimens du pape Clément IV sont les nôtres. Nous avons choisi l'ordre qui *platt le mieux à notre esprit, et où nous espérons mieux faire*, sans retirer à aucun l'amour et le respect que nous devons à tous.

On nous demandera peut-être encore pourquoi nous avons préféré rétablir un ordre ancien plutôt que d'en fonder un nouveau. Nous répondrons deux choses : premièrement, la grâce d'être fondateur d'ordre est la plus rare que Dieu accorde à ses saints, et nous ne l'avons pas reçue. En second lieu, si Dieu nous accordait la puissance de créer un ordre religieux, nous sommes sûr qu'après beaucoup de réflexions nous ne découvririons rien de plus nouveau, de plus adapté à notre tems et à ses besoins, que la règle de St. Dominique. Elle n'a d'ancien que son histoire, et nous ne verrions pas la nécessité de nous mettre l'esprit à la torture pour le seul plaisir de dater d'hier. St. Dominique, St. François d'Assise et St. Ignace, en appliquant l'institut religieux à la propagation de l'Evangile par l'enseignement, ont épuisé toutes les combinaisons fondamentales de cette transformation. On changera les habits et les noms, on ne changera pas la nature réelle de ces trois fameuses sociétés. Si l'histoire des Frères Prêcheurs est sujette à des objections dans l'esprit de nos contemporains, il en est de même de l'histoire générale de l'Eglise. Il suffit de traverser deux époques pour être atteint par

ces sortes d'objections, et ce qui ne dure pas demandera toujours compte à ce qui dure d'une foule de choses auxquelles la meilleure réponse sera de continuer à durer. Car on ne continue à durer que par des modifications sourdes qui laissent le passé dans le passé, et vont à l'avenir par l'harmonie avec le présent. Il en est de l'Eglise et des ordres religieux comme de tous les corps vivans, qui conservent une immuable identité, tout en subissant, par le progrès même de la vie, un mouvement qui les renouvelle sans cesse. L'Eglise d'aujourd'hui est identiquement la même que celle du moyen-âge, par sa hiérarchie, ses dogmes, son culte, sa morale; cependant quelle différence! Il en est de même des ordres religieux, et, en particulier, de l'ordre des Frères Prêcheurs : objecter le passé à qui que ce soit, c'est objecter à l'homme son berceau, la vie à la vie.

Dans son chapitre III il passe en revue les *travaux des Frères Prêcheurs comme prédicateurs, et leurs missions dans l'ancien et le nouveau monde.* Après avoir fait remarquer que pour faire un prédicateur ce n'est pas la rhétorique qu'il faut lui apprendre, mais une passion qu'il faut lui donner, M. Lacordaire démontre que dans les ordres religieux c'est la passion de la vérité et la passion de l'amour des hommes qu'on recevait. Il fait observer ensuite que les Frères Prêcheurs montrèrent toujours la plus grande habileté à saisir le genre de prédication qui convenait à leur tems, à leur auditoire. Nous allons citer ce passage qui est une justification indirecte de M. Lacordaire lui-même, passage auquel, au reste, nous donnons une entière adhésion.

La vérité est une sans doute, et dans le ciel son langage est un comme elle-même. Mais ici-bas elle parle des langues diverses, selon la disposition des esprits qu'elle veut persuader. Elle ne parle pas à l'enfant comme à l'homme fait, aux barbares comme aux peuples civilisés, à un siècle rationaliste comme à un siècle plein de foi; et pour mieux en entendre la raison, il faut remarquer deux points principaux dans les intelligences : l'un par où elles s'éloignent de la vérité, l'autre par où elles y tiennent encore, si faiblement que ce soit. Ces deux points varient d'esprit à esprit. Cependant à chaque époque caractéristique de la vie des hommes et de la vie des peuples, c'est à-peu-près par les mêmes endroits que les intelligences s'écartent et s'approchent de la vérité. Un mouvement commun les emporte, et leur fait subir des révolutions semblables. Or, de même que le navigateur doit connaître la position variable de la terre par rapport au ciel, quiconque a mission de répandre la vérité doit savoir quel

est le pôle que l'esprit humain penche vers Dieu, quel est celui qu'il en détourne, quelle est, dans cette situation commune, l'inclinaison particulière de chaque intelligence. Autrement la vérité y tombe à faux, et n'y produit rien.

L'auteur passe ensuite rapidement en revue les immenses travaux des Frères-Prêcheurs dans les deux mondes, qui ont tour à tour admiré ou vénéré St. Hyacinthe apôtre du Nord, St. Pierre de Vérone, mort martyr, Jean de Vicence, St. Ambroise de Sienne, Henri Souzo, Jean Taulère, St. Vincent Ferrier, et pour clore dignement cette liste le fameux Barthélemy de *Las Casas* [1].

Le chapitre IV est consacré à parler des travaux des *Dominicains comme docteurs*, et est consacré presque entier au grand théologien, surnommé à bon droit l'*ange de l'école*, frère Thomas d'Aquin. La réputation de l'ordre en science et en orthodoxie fut si grande, que du vivant même de St. Dominique, on l'avait appelé l'*ordre de la vérité*.

Dans le V[e] chapitre, M. Lacordaire passe en revue les *artistes, évêques, cardinaux, papes, saints et saintes donnés à l'Eglise par l'ordre des Frères-Prêcheurs*. Nous citerons seulement les noms de fra Angelico de Fiesole, fra Bartholomeo, fra Benedetto, et nous y ajouterons qu'à la fin de 1825 on faisait le calcul que l'ordre de St. Dominique avait donné à l'Eglise 66 cardinaux, 460 archevêques, 1236 évêques, 4 présidens de conciles-généraux, 25 légats *à latere*, 80 nonces apostoliques, un prince électeur du saint empire romain, et 4 papes, qui tous, quoique dans des circonstances diverses, ont soutenu avec honneur le poids de la dignité pontificale; et ici nous ne pouvons encore nous refuser à citer l'extrait suivant sur le pontificat.

A l'époque de Benoît XIII (1724), dernier pape dominicain, le rôle du pontificat était bien changé : mis en dehors des affaires générales de l'Europe par le traité de Westphalie et par le despotisme qui s'installait sur tous les trônes chrétiens, il ne pouvait plus offrir au monde que le spectacle de la vertu désarmée, en attendant l'heure des révolutions et du martyre. C'est le destin de la vérité sur la terre de puiser, dans quelque situation

[1] Nous avons parlé des courses évangéliques de Las-Casas et de son dévouement au soulagement des Indiens, dans notre N° 93, tome XVI, page 203.

qu'on lui fasse, une illustration qui lui est propre. Si les hommes lui accordent un grand pouvoir, elle leur imprime un grand mouvement, change leurs guerres d'ambition en croisades civilisatrices, s'interpose entre l'injustice des grands et la violence des petits, fonde des universités, abolit l'esclavage, ouvre à la misère et au malheur d'innombrables asiles, contraint le sol à porter le poids d'éternels chefs-d'œuvre, élève, étend, affermit l'humanité. Si les hommes lui retirent le pouvoir, elle se retire elle-même en arrière, et se tient sur sa porte comme un vieillard cassé par le tems et dépouillé de ses offices, s'asseoit sur la fin du jour au-devant de sa maison, et présente encore à ses concitoyens qui passent en le saluant une image vénérable de tout ce qui est bien. Si les hommes vont plus loin et persécutent la vérité, alors, usée qu'on la croit, elle tire de son antiquité même des forces capables de vaincre tous les mondes; elle ouvre ses trésors; elle y ceint l'épée qui tua ses apôtres, les chaînes où furent meurtris les reins des jeunes filles mortes pour Dieu; elle met à son cou les os des enfans qui, déchirés sur les chevalets, ont ri des proconsuls et des empereurs; elle prend le bâton qui assommait ses fidèles par milliers, et, ainsi parée, elle attend debout sur la place publique, sachant que Dieu est derrière elle, et que tout est sauvé quand tout est perdu. Quoi que fassent donc les hommes, la vérité ne fait que changer de gloire; elle quitte une couronne pour en prendre une autre, et d'or ou de fer, cette couronne est toujours maîtresse.

Le chapitre VI traite de l'*Inquisition*. Déjà fort abrégé dans l'ouvrage de M. Lacordaire, nous ne pouvons l'analyser de nouveau ici; nous en ferons connaître le fonds et les conclusions; l'état de la question, le voici clairement posé :

On accuse St. Dominique d'avoir été l'inventeur du tribunal de l'inquisition; on accuse les Dominicains d'en avoir été les promoteurs et les principaux instrumens; on les rend comptables en particulier des excès de l'inquisition espagnole.

Or, M. Lacordaire prouve par des pièces à l'abri de tout soupçon, en particulier par le *rapport fait au sein des cortès espagnoles* dont nous avons parlé, et par l'autorité du protestant Philippe Limborch, historien de l'inquisition,

1° Que St. Dominique n'a point été l'inventeur de l'inquisition, n'a jamais fait aucun acte d'inquisiteur;

2° Que les Dominicains n'ont pas été les promoteurs et les principaux instrumens de l'inquisition;

3° Et que, bien loin d'être responsables des excès de l'inquisition espagnole, ils en furent éloignés par les rois d'Espagne,

dès que ces rois transformèrent ce tribunal en une institution nouvelle et politique, qui exigeait des serviteurs plus dépendans que des religieux.

Et maintenant citons encore la belle *conclusion* du mémoire de M. Lacordaire.

J'ai dit sans crainte à mon pays ce que je me propose et ce que je pense. Je crois qu'il a des raisons de m'être favorable. A toutes celles que je lui ai données, je n'en ajouterai plus qu'une. Une des bases de la société moderne est la division illimitée des propriétés par le partage égal entre les enfans, et l'admission de tous les citoyens aux fonctions sociales par voie de concurrence; ces deux principes ne sauraient fléchir sans que la société moderne fût attaquée dans son essence. Or, tout justes et nécessaires qu'ils soient, ils ont leurs inconvéniens, parce que rien sur la terre n'est exempt d'une certaine infirmité, qui est le germe de la mort mêlé à la vie. De même de la division des propriétés résulte, avec un accroissement de la population, une atténuation de la fortune des familles. Presque personne naissant en France n'a une existence assurée par ce seul fait, et, d'un autre côté, l'État n'est pas assez riche pour accorder à toutes les ambitions qu'engendrent le besoin et la libre concurrence une part honorable de la fortune publique. Il est impossible que cet état de choses n'amène de grandes souffrances morales. Rien n'est beau comme le testament d'Alexandre: *Au plus digne*, mais rien n'est triste comme le partage réel de sa succession entre ses capitaines. Nous assistons à un spectacle pareil. Il suffit d'avoir vécu parmi la jeunesse pour savoir les angoisses qui assiégent ces cœurs à qui tout est ouvert, et dont beaucoup pourtant n'entreront pas. La paix générale, destinée à être un jour plus solide qu'elle n'est aujourd'hui, augmente encore ces causes de malaise. Pourquoi, lorsqu'il en est ainsi, fermerait-on à la jeunesse l'issue de la vie commune? Nous avons des fortunes trop petites, unissons-les. Nous souffrons de la lutte sociale, sortons-en. Personne jusqu'ici n'a paru s'opposer aux associations de simple travail: pourquoi s'opposerait-on aux associations où la religion serait unie au travail? Serait-ce donc que les choses les plus naturelles deviennent illégitimes dès que le Christianisme y entre comme élément?

On ferait de vains efforts pour se le dissimuler: les associations religieuses, agricoles, industrielles, sont les seules ressources de l'avenir contre la perpétuité des révolutions. Jamais le genre humain ne reculera vers le passé; jamais il ne demandera secours aux vieilles constitutions aristocratiques, quelle que soit la pesanteur de ses maux; mais il cherchera dans les associations volontaires, fondées sur le travail et la religion, le remède à la plaie de l'*individualisme*. J'en appelle aux tendances qui se manifestent déjà de toutes parts. Si le gouvernement laisse à ces tendances généreuses, tout en les surveillant, l'essor qu'elles sollicitent, il préviendra de grandes catastrophes. La nature humaine a cela d'admirable, qu'elle porte en elle-même le remède avec la maladie. Laissons-la faire un peu, et ne repoussons pas cette parole de l'Écriture: *Dieu a créé guérissables les nations de la terre.*

Je crois donc faire acte de bon citoyen, autant qu'acte de bon catholi-

que, en rétablissant en France les *Frères Prêcheurs*. Si mon pays le souffre, il ne sera pas dix années peut-être avant d'avoir à s'en louer ; s'il ne le veut pas, nous irons nous établir à ses frontières, sur quelque terre plus avancée vers le pôle de l'avenir, et nous y attendrons patiemment le jour de Dieu et de la France. L'important est qu'il y ait des Frères Prêcheurs français, qu'un peu de ce sang généreux coule sous le vieil habit de saint Dominique. Quant au sol il aura son tour ; car la France arrivera tôt ou tard au rendez-vous prédestiné où la Providence l'attend. Ce qu'a prédit M. de Maistre s'accomplira : La France sera chrétienne, l'Angleterre catholique, et l'Europe chantera la messe à Sainte-Sophie. J'y crois, et je ne suis pas pressé.

Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie, je ne m'en plaindrai donc pas. J'espérerai en elle jusqu'à mon dernier soupir. Je comprends même ses injustices, je respecte même ses erreurs, non comme le courtisan qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans le plus profond du cœur de son ami. Ces sentimens sont trop anciens en moi pour y périr jamais, et dussé-je n'en pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à la fin mes hôtes et mes consolateurs.

Nous l'avouons, ces nobles paroles tour à tour rayonnantes de foi, de zèle, de désintéressement, d'humilité, de sacrifice, nous ont merveilleusement charmé. En les lisant, la plupart des objections que nous faisions à l'œuvre de M. Lacordaire, sont successivement tombées; et pourtant nous nous disons encore : notre siècle est-il bien fait pour goûter toutes ces raisons; est-il assez juste pour accorder à de pauvres religieux place au soleil paternel; ses yeux sont-ils assez forts pour supporter le débile éclat d'une robe blanche traversée d'un scapulaire noir; a-t-il assez de christianisme pour être témoin de la vie pénitente d'un dominicain? Hélas! nous ne savons, mais il faut le mettre à l'épreuve, et personne n'est plus en état que M. Lacordaire de faire réussir cette œuvre de bien. Déjà nous pouvons le dire, un commencement de succès a présidé à sa naissance, et des associés se sont présentés en foule, mettant à sa disposition leurs talens, leur bonne volonté pour le bien, et une fortune qui assurerait pour long-tems l'existence de la famille. Ainsi donc, accompagnons notre frère de nos vœux sur la route qu'il parcourt en ce moment, et puisse le Seigneur bénir sa pensée, et faire prospérer ses prières et ses travaux.

A. Bonnetty.

Mythologie.

SUR LE PROMÉTHÉE D'ESCHYLE

ET LES TRADITIONS QU'IL CONTIENT.

Premier Article[1].

Possibilité et utilité de faire une concordance de la mythologie. — Les croyances et les erreurs payennes sont une altération de faits réels empruntés à la Bible, ou emportés du centre de l'Asie lors de la dispersion des peuples. — Prométhée peu connu d'Hésiode et d'Homère. — Eschyle, conservateur des traditions religieuses. — Plan du poëme. — La chute primitive et la réhabilitation en composent le fond. — Prométhée est puni pour la révolte de son orgueil. — Souvenir de la tour de Babel.

> Viride sericum quid tu sic texere aggrederis? ego veterum mores et doctrinam meditabor, quò minùs peccem.
>
> *Chi-king*, l. I, ch. III, sur le règne de Pii, *ode* 2.

Un homme, qui fut l'ami de Dupuis, examina pendant de longues années les mythologies anciennes et celles qui meurent ajourd'hui parmi les peuples. Il porta ses cent yeux sur les ruines de l'humanité, il interrogea en faisant le tour du monde tous les hommes qu'il trouva sur son passage; et, quand, sa course terminée, il compara les immenses matériaux qu'il avait recueillis, une chose le frappa, — l'air de famille de tous ces débris! Ce ne fut pas seulement sur un point unique que les hommes déposèrent; ils furent interrogés sur la plupart des dogmes antiques, et de tous ils parurent avoir un souvenir plus ou moins bien conservé, en garder des traces plus ou moins reconnaissables. Noël ne put s'empêcher d'y reconnaître la preuve de notions unes et générales, quoi-

[1] Voir une *préface* dans le N° 103 ci-dessus, p. 73. — Ce travail a été fait pour la *société littéraire de Lyon*, dont l'auteur est membre.

que altérées et oblitérées par le tems. Aussi écrivit-il spontanément le titre d'un bon livre : *Concordance des mythologies de tous les peuples et de tous les lieux* [1].

Cependant, cette idée que l'examen venait de lui révéler n'eut pas sa réalisation, et les travaux du savant se sont entassés dans deux lourds volumes, sans autre lien que l'ordre alphabétique : ce sont des matériaux numérotés par un architecte qui n'a pas osé bâtir.

Pourquoi ?

Je n'assistais pas aux secrètes délibérations de son intelligence; mais avait-elle le fil qui seul pouvait la guider sûrement au milieu des voies inextricables des nations ? L'ami de Dupuis avait-il et voulait-il avoir l'unique poids qui puisse établir la valeur des choses religieuses, cette colonne de feu qui seule peut les illuminer, et qui seule peut guider les peuples: — le Christ ? — Son siècle n'en voulait pas. Le voyageur voyant donc son expédition aboutir à une vérité catholique, détourna les yeux ; il eut peur de l'opinion, je pense : — l'homme se tut, comme un enfant qui le matin craignant le jour, tire sur lui sa couverture et continue à dormir son sommeil.

Cette *concordance* existe pourtant, et n'a rien qui doive nous étonner. Depuis Noël, on a fait de grandes découvertes dans l'histoire des peuples, de grandes découvertes dans les entrailles de notre globe; et nous disons tous avec Cuvier et Moïse que l'homme n'est pas vieux sur cette terre.

Est-elle donc si grande, après tout, que les doctrines primitives se soient perdues, usées absolument et arrêtées avant d'avoir fait le tour du monde ! Pas n'est besoin de monter dans les cieux pour voir que la terre est petite. Le fils d'une femme tient le Nord dans sa main, un kham septuagénaire, au 12e siècle, chevauchait des mers du Japon aux sources de l'Euphrate, et aux bords du Volga, dont les hordes sont venues hier en deux bonds visiter le palais de nos rois. Quelques troncs de sapins, montés par de jeunes élèves de marine, font le tour de notre planète, comme un propriétaire celui de son domicile. La terre n'est ni vieille ni grande, tout le proclame ; la langue

[1] Voir la préface de son *dictionnaire mythologique.*

arabe est parlée des plateaux de la Haute-Asie à Maroc, de même que les élémens du sanscrit se trouvent dans le Pâli, vieille langue sacrée des Siamois aux extrémités de l'Orient,—et dans le grec et le latin à une autre extrémité de l'hémisphère.

La famille humaine n'est donc pas immense, comme elle pourrait le paraître à quelques hommes irréfléchis, et l'histoire générale des opinions religieuses qui la constituent ne doit pas offrir une masse de faits et d'idées sans liaison. Enfans d'un seul couple, sans nous ressembler tous, tous nous avons sur le front le sceau de l'image de Dieu, et sur les lèvres des paroles, mieux, la parole que nous n'aurions pas, si nous ne l'avions pas reçue. Fils d'un seul homme, sans avoir tous la même croyance, nous avons tous, quelquefois peut-être à l'état latent, les semences primitives d'une croyance que nous n'aurions jamais eue, si nous ne l'avions pas puisée au sein de l'antique famille. Tout ce qui est sur cette terre et dans les mains de l'homme est soumis aux vicissitudes et à l'influence délétère de l'esprit et du tems. De même qu'il y a plusieurs langues, il y a plusieurs opinions religieuses. La multiplicité des idiômes vient d'une faculté originelle qui s'est exercée en différentes directions; la multitude des cultes est le fruit d'une libre imagination qui s'est répandue sur un canevas primitif. Quoi qu'il en soit, on croit à la Divinité sur toute la terre, et l'on parle sous toutes les latitudes; l'idée s'exprime et l'âme prie; mais que de révolutions depuis le premier langage et la première croyance!

Quelque fangeux que soit le ruisseau à son embouchure, nierons-nous qu'il existe, qu'à sa source il soit limpide et qu'il réfléchisse le ciel dans l'azur de son cristal?

Or, pour ramener à sa pureté primitive l'eau impure des cultes payens, il faut que l'esprit de Dieu souffle sur elle. Parlons sans figure; la Bible, ce livre unique dont l'antiquité, l'élévation, la sagesse et partant la juridiction, ne le cèdent à aucun, c'est elle qui expliquée par l'autorité est et doit être la mesure des croyances.

Non pas que je veuille prétendre que de la Bible seule sont émanées ces pâles lueurs de religion vraie qui veillent solitaires sur les tombeaux des peuples. Bien qu'elle ait été bien plus connue en Asie qu'on ne l'a soupçonné jusqu'ici, cependant

la Bible, avant Jésus-Christ, ne fut pas portée à tous les peuples, et tous les peuples n'ont pas envoyé des sages à Sion pour en connaître les oracles; mais les hommes partis de l'Asie ont emporté des souvenirs du foyer paternel. Ce sont ces souvenirs affaiblis et sur lesquels se sont couchées des monstruosités mythiques, et toutes les ruines du cataclysme intellectuel, — qui se dressent sans cesse sur notre chemin et semblent demander une réhabilitation.

Prométhée, dans la mythologie classique, est entre autres un personnage qui m'a toujours paru plein de choses mystérieuses et dignes de l'attention du philosophe. Je ne sache pas qu'Homère l'ait nommé; il apparaît dans la vieille poésie d'Hésiode; mais je ne l'y vois pas tout entier. La *Théogonie*, l'*Iliade* ou l'*Odyssée* sont des bas-reliefs où le fier enfant de Japet se serait perdu dans la foule, ayant peu de saillie, et n'offrant après tout qu'un profil et qu'une face.

Pour le voir en tous sens et pouvoir étudier l'expression de ses traits, il fallait que Prométhée posât devant moi, comme une statue antique sur son piédestal. — Je n'ai trouvé à Rome qu'un débris de Lucius Attius [1]; car la tragédie de Mécène est perdue [2]; mais quand elle ne le serait pas, nous n'aurions qu'une pâle copie, sans inspiration religieuse, quelque chose d'effacé, de froid et de réfléchi, comme l'enthousiasme d'Horace disant l'*hymen des jeux séculaires*. C'est en Grèce qu'il faut tourner nos yeux; la Grèce animait les statues, et il y avait encore de la foi dans son cœur, alors que les vers d'Eschyle électrisaient la scène et la faisaient retentir de si vifs applaudissemens.

Nous n'avons encore trouvé parmi ses ruines qu'un débris; mais il est beau, c'est le *Prométhée lié* du prince de la vieille tragédie, l'emblême des plus anciennes, des plus générales et des plus profondes traditions religieuses.

Cette pièce n'est à la vérité qu'un acte d'une trilogie, mais il en occupe le centre. Le passé s'y fait sentir de toute la force d'une conséquence, et cette conséquence est terrible, puis-

[1] Il existe un fragment de sa traduction de *Prométhée délivré*. Lucius Attius, né l'an 584 de Rome, (170 avant Jésus-Christ) est mort l'an 667.

[2] Il en avait laissé deux: *Octavie* et *Prométhée*.

qu'il s'agit de douleurs immortelles, au moins indéfinies ; — et le futur est un mystère qui laisse entrevoir le présent et qui révèle la parole prophétique du divin personnage : les chaînes de Prométhée sont comme une vive blessure qui ne permet pas que l'on oublie le fer qui l'a faite, et appelle une main pour la fermer.

Essayons donc de sonder les profondeurs du drame d'Eschyle, nous devons le préférer à tout autre chef-d'œuvre, parce que c'est un sujet immense, une figure colossale qui domine le monde; ensuite parce qu'il est le fait d'un mâle et religieux génie qui n'aimait, comme Phidias, qu'à représenter les images des dieux; — parce qu'Eschyle, l'aîné des tragiques, a plus de vérité dans ses traditions, plus de sévérité dans son style, plus d'étendue dans l'esprit, et en général quelque chose de plus majestueux dans toutes ses conceptions.

Sophocle travaillait sur des proportions moins grandes. Poète éminemment religieux, il inclinait avec respect le front devant les *dieux*, et les laissait dans l'ombre mystérieuse; c'est l'*homme* qu'il peint avec sa touche délicate et ses couleurs divines. Le premier fait descendre les dieux dans ses machines, le second élève les hommes au ciel, pourrait-on dire; Euripide, ce me semble, ne comprend pas assez les uns et les autres; il s'en moque peut-être. Je l'abandonne donc volontiers à la colère d'Aristophane ou de Platon.

Ce serait s'écarter du but que de prolonger cette comparaison des trois poètes dramatiques athéniens; mais il était indispensable pour l'atteindre plus sûrement de préciser le caractère d'Eschyle. Si nous ne connaissions pas la tendance de son génie, la sublimité et la profondeur de son esprit, il nous serait impossible de savoir la portée de son œuvre, et la valeur de son expression.

Voltaire a dit, et il avait en effet reconnu en réfléchissant sur l'histoire, que la chute de l'homme et sa régénération forment la base de la théologie de tous les anciens peuples [1]. C'est la Grèce que nous voulons examiner dans un de ses hommes et dans un seul de ses chefs-d'œuvre.

[1] *Quest. sur l'Encycl.—Essai sur l'hist. gén., et sur les mœurs et l'esprit des nations.* Chap. cxx. t. III. p. 205. édit. de 1756.

La tragédie grecque primitive est essentiellement religieuse. Elle faisait partie du culte, elle avait un rôle presque sacerdotal [1]; elle faisait parler et agir ses dieux; jusque dans les personnages de la basse mythologie qu'elle affectait le plus, il y avait quelque chose de sacré, parce que les traditions nationales continuaient celles de la religion, lesquelles finirent par se confondre avec elle : comme dans le drame de *Kalidasa*, un prêtre eût pu ouvrir la scène par une bénédiction. Or, en s'emparant, sans le savoir peut-être, du fait le plus général que l'humanité possède, celui que rapportent les annales de toutes les nations, celui qui vibre puissamment au fond de toutes les croyances, la chute de l'homme et sa régénération, le génie d'Eschyle aurait embrassé un sujet éminemment tragique et religieux, un espace immense, un fait vraiment humanitaire, une gigantesque unité dont a pris un fragment l'immortel auteur du *Paradis perdu*, et Klopstock un autre; le monde n'a pas encore produit d'homme qui ait à lui seul chanté le grand poëme de la vie.

C'est toutefois sur ce fonds qu'Eschyle se trouve placé. Mais laisser supposer qu'il a voulu faire, comme au moyen-âge, une *moralité* ou un *mystère*, amener sur la scène l'ombre d'Adam et d'Eve, le Père éternel et Jésus-Christ, ce serait peut-être tomber dans la *sotie*, comme disaient nos grand-pères; mais l'instinct du génie lui fit prendre sans doute les débris d'une belle et antique tradition, qui se trouve être universelle, — pour en revêtir une idée qui lui était propre. Car, ne l'oublions pas, les tragédies d'Eschyle, surtout, ne sont point de pures fictions, comme la plupart des nôtres; Schlegel le reconnaît en disant qu'elles ont quelque chose du symbole, c'est-à-dire, qu'elles prennent un objet réel et connu pour lui faire supporter une notion intellectuelle, ayant avec lui une analogie prochaine. L'idée, pour se rendre visible, pour se formuler, choisit parmi les choses ou les faits ceux qu'elle croit capables de réfléchir plus vivement son image.

Il y a donc deux choses à distinguer dans le sujet qui nous

[1] La robe tragique d'Eschyle fut même adoptée par les prêtres de Cérès; et dans sa vieillesse Sophocle exerça le sacerdoce.

occupe; — 1° Une notion prochaine que l'on peut appeler la création du poëte, et qui le représente; — 2° une forme qui la manifeste, vivant d'ailleurs d'une vie indépendante et portant avec elle une notion que nous pouvons appeler éloignée.

La première est et demeure la propriété privée du génie qui la conçut et qui veut la traduire à nos yeux; la seconde se trouvait dans le domaine public où l'auteur a dû puiser pour se faire comprendre.

L'une, c'est l'homme, c'est son talent, son œuvre en un mot: nous l'abandonnons à l'histoire critique de la littérature. L'autre, ici spécialement, représente quelque chose d'antérieur à l'individu, de grandes figures qu'il a vénérées, des traditions vives et puissantes, puisqu'il les a préférées à toutes autres pour habiller sa pensée, s'il est permis de dire ainsi. Or, c'est cette enveloppe de l'idée que nous voulons examiner, — supposé qu'Eschyle, dans le drame qui nous occupe, n'ait pas voulu rappeler ses contemporains à l'étude des vieilles traditions, et leur faire pressentir une grande révolution religieuse.

La forme a évidemment une vie et un sens qui lui sont propres, et d'abord le Prométhée d'Eschyle fait partie d'une *trilogie* [1]. Celle dont il s'agit est un grand tout homogène.

1°—Prométhée prend le feu du ciel.

2°—Il est enchaîné.

3°—Il est délivré.

A chacune de ces parties, si je ne me trompe, correspond un fait traditionel :

[1] Chez les Grecs, on couronnait le poète qui avait triomphé de ses rivaux aux combats de la poésie. Soldat de Marathon, de Salamine, de Platée, Eschyle avait avec son glaive une lyre qui n'était pas moins fière que lui; —et Sophocle, officier de Périclès et de Thucydide, avait une lyre aussi. Nous savons les assauts poétiques que livraient dans la paix ces vigoureux champions de la liberté, qui n'estimaient pas moins les palmes de l'intelligence que les couronnes militaires. L'histoire nous apprend que dans le principe les poètes ne pouvaient concourir qu'avec trois pièces dramatiques, triple composition qu'on représentait le même jour et à laquelle on a donné le nom de *trilogie*. Le tout devait se terminer par une pièce satyrique à part. C'est ainsi qu'en Italie la *Farce* vient après le tragique.

1°—Le premier homme voulant se faire comme un Dieu.

2°—Les immenses douleurs, fruit de son crime, dans lesquelles il est comme enchaîné sur la terre.

3°—Sa délivrance.

Quelque singuliers que ces rapprochemens puissent d'abord nous paraître, ils n'en sont pas moins fondés sur des raisons puissantes que j'indiquerai bientôt. Nous ne voyons généralement dans la mythologie que des fables poétiques, des conceptions plus ou moins folles ou ingénieuses ; et nous oublions que toute erreur, pour parler avec Bossuet, est fondée sur une vérité dont on abuse. Nourris de ces mensonges parés de tous les charmes de l'imagination et de l'harmonie, ils nous séduisent et nous leur avons voué un respect, je dirais presqu'un amour, qui n'est dû qu'à ce qui est vrai. On n'a jamais pensé, pendant les longues années de nos études, à nous élever un peu plus haut que le Parnasse et le mont Ida, pour nous faire dominer le monde et comparer le petit coin de la terre classique avec le reste des peuples [1].

Non, les traditions helléniques ne sont pas toutes isolées du reste de l'humanité, et celle dont nous nous occupons moins que toute autre. Elles ont et doivent avoir avec l'Asie le même rapport que montre, avec la vieille langue des Indous, la langue qui les dit. En Asie, depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'au Japon, en passant par l'Égypte, la Perse, l'Inde et la Chine, comme dans toute l'Europe, et par de-là les mers, en Amérique, partout on a reconnu et l'on reconnaît le dogme de la *chute primitive* et celui d'une *réhabilitation*.

[1] La conséquence prochaine de cette excursion eût été de nous rendre moins exclusifs, de corriger par des vues plus larges la mesquine notion des *aborigènes*, de retrouver l'origine des fiers enfans de Minerve ou de Romulus chez ces peuples même qu'ils appelaient *barbares*, comme les Chinois nous appellent tous (*Fan-qui*, étrangers, barbares, vagabonds). Les doctrines eussent cessé d'être absolument nationales en retrouvant leur type dans des doctrines et des idées plus anciennes. Insensiblement nous nous serions approchés du vrai, en appelant tous les hommes *frères*. Nous aurions dès nos jeunes années touché la base même du droit public dans un fait, et mis la main sur une vérité catholique, c'est-à-dire *sociale*.

La Grèce, fille aînée de l'Asie, serait-elle étrangère aux traditions fondamentales et constituantes de ses aïeux? Pourquoi se trouverait-elle seule, sans liaison avec le reste du monde? N'eût-elle aucun monument à montrer aujourd'hui, force serait encore de supposer que le tems a fait disparaître l'empreinte des doctrines originelles.

Mais il n'en est pas ainsi, nous verrons que *Prométhée*, à lui seul, rappelle en effet le grand mystère des religions.

Ne supposons pas toutefois, que nous retrouverons dans les ruines du paganisme la sévérité de l'histoire, et la simplicité de ses faits. Dansla nature physique on voit les traces de violentes convulsions; des rochers ont quitté leur base primitive, des montagnes se sont fondues, des forêts ont été englouties et pétrifiées. Il en est de même dans les régions de l'esprit, incessamment mobile et inquiet, parce qu'il est, abandonné à ses propres faiblesses, avide et orgueilleux. Livrez à des hommes sans lettres, mais fiers, libres et d'une imagination brûlante, une somme donnée de faits et de souvenirs; puis, séparez-les dans une colonie indépendante et sans relations extérieures; quelques siècles se seront à peine écoulés qu'il se sera fait une grande révolution: les choses auront quitté leurs bases naturelles, les mots auront subi une altération; il y aura dépression d'un côté, croissance sur un autre, déchirement partout. Les faits d'ailleurs seront confondus avec d'autres qui leur ressemblent, ou ils auront pris une importance qu'ils n'avaient pas. Encore quelques siècles, il n'y aura plus que la langue en lambeaux, elle aussi, qui conservera un souvenir de leur origine. Les événemens se seront localisés, d'abord, parce qu'il leur faut un théâtre, par intérêt peut-être, ensuite par le penchant, qui nous est naturel, de placer près de nous, dit Cuvier, les grands événemens dont nous n'avons plus qu'une réminiscence confuse [1]. Mais au milieu de ces bouleversemens, on retrouvera toujours la matière primitive; à l'aide de la science nous reconstruirons l'édifice dont les débris jonchent le sol.

Les première et troisième parties de la trilogie d'Eschyle sont

[1] *Dissertation* de M. G. Cuvier *sur les déluges d'Ogygès et de Deucalion*; elle se trouve en entier dans les *annales* t. V. p. 46.

perdues avons-nous dit ; il ne nous reste que la seconde, tour-à-tour conséquence ou principe, puisqu'elle rappelle l'une et annonce l'autre.

Demandons donc à l'auteur lui-même ce que c'est que ce personnage appelé *Prométhée*, et cherchons à connaître quelques particularités de son histoire avant ses malheurs.

Eschyle s'est chargé de nous donner l'étymologie de ce nom : c'est un sage, un homme aux vues profondes et prodigieusement sublimes [1]; il voit loin devant lui, comme un prophète. Aussi le grand évêque d'Hippone, résumant les traditions classiques l'appelle le *très-bon docteur de sagesse* [2]. C'est lui qui présida à la naissance de Minerve, disent quelques mythologues [3]; d'autres ont vu en lui la sagesse du Père [4], mieux eût valu dire son image et sa ressemblance. Quoi qu'il en soit, Prométhée est le type de cette intelligence humaine, ce premier flambeau qui, dès l'origine des peuples, les a tous éclairés de ses lumières : c'est de lui qu'ils ont reçu tous les arts [5]. Ce serait ici le lieu de faire remarquer l'antériorité de ces traditions sur les doctrines philosophiques épicuriennes, que nous avons ressuscitées sous le nom séduisant de progrès; mais nous serions entraînés trop loin.

Comment se fait-il que cette intelligence si élevée, toute brillante de sagesse, je dirais presque de divinité, n'ait pas prévu ses propres malheurs et ceux de l'humanité qu'elle entraînait ? Elle a voulu négliger la puissance suprême au profit de l'humanité; donner à celle-ci la science des choses, se faire comme un Dieu en prenant au ciel ce que Dieu s'était réservé ; Prométhée se fait traître, voleur ; car Eschyle a fait ce sage de toutes ces ex-

[1] Τῆς ὀρθοβούλου Θέμιδος αἰπυμῆτα παῖ. — Vers 18.

Ψευδωνύμως σε δαίμονες Προμηθέα

Καλοῦσιν· αὐτὸν γάρ σε δεῖ προμηθέως

Ὅτῳ τρόπῳ τῆσδ' ἐκκυλισθήσῃ τύχης. 'Vers 85, etc. Nous suivons pour les citations l'édition d'Eschyle de Stanley, Londres, 1664.

[2] Optimus sapientiæ doctor fuisse perhibetur. *Civit. Dei*, lib., XVIII. c.8.

[3] Sunt qui Prometheum caput Jovis secuisse narrant, cum Minerva nasceretur.—Pind. schol. p. 64.—V. *Stanley*, edit. 1664.

[4] Voir *Comment.* de Stanley, p. 714.

[5] Πᾶσαι τέχναι βροτοῖσιν ἐκ Προμηθέος.—Vers 505.

pressions [1]. Mais ce n'est pas répondre à ce que la question a de fondamental. L'orgueil aveugle et la science suffoque, on peut en mourir, comme Kauser de la mythologie du nord. Nous qui vivons par elle, qui ne voyons rien de plus beau que l'arbre de la science, nous ne comprenons pas que son fruit ait versé dans les veines de l'humanité un poison qui la ronge. C'est un fait pourtant que je suis obligé de transcrire, puisque c'est de Prométhée que nous nous occupons, et qu'avant lui il existait un âge de bonheur que les traditions nous rapportent. On voit dans la vieille poésie d'Hésiode, que Jupiter irrité voulut alors que l'homme, à qui la terre était autrefois amie, en tirât sa nourriture à force de fatigues, et que c'est Prométhée qui a causé le mal et les travaux à lui et aux hommes à venir [2].

Duris de Samos prétend que Prométhée fut chassé du ciel pour avoir aspiré à l'hyménée de Minerve, la personnification de la science [3]. Quelques autres introduisent dans ce récit une femme dont il abuse ; enfin, Nicandre de Colophon, que je cite, parce qu'il l'est rarement, veut que le crime de Prométhée ait été d'avoir voulu la gloire du serpent [4]. Aussi Kratos, dans le drame d'Eschyle, dit-il à Prométhée qu'il fait mentir son nom [5]; et sans cesse le Chœur lui dit qu'il n'est pas sage.— Il serait peut-être plus justement appelé Epiméthée, et j'ai de fortes raisons de croire que ce prétendu frère de l'audacieux Titan, pourrait bien n'être que la personnification de son nouvel état [6].

[1] ....προὔδωκεν—Vers 38.

Θεὸς θεῶν γὰρ οὐχ ὑποπτήσσων χόλον, —Vers 29.

Βροτοῖσι τιμὰς ὤπασας πέρα δίκης.—Vers 30.

....κλεψας.—Vers 8. ...τὸν πυρὸς κλέπτην λέγω.—Vers 945, etc., passim.

[2] ......ἀνθρώποισιν ἐμήσατο κήδεα λυγρά... etc.

Σοί τ' αὐτῷ μέγα πῆμα καὶ ἀνδράσιν ἐσσομένοισι... etc. Les *travaux et les jours*, vers 49 et 56, etc. Il faut lire dans le texte ce qui précède et ce qui suit. Ce passage remarquable a été imité par Horace.

[3] Voir Banier, tom II, p. 120.—in 4° etc. *Prométhée.*

[4] Voir l'abbé Banier.

[5] Vers 85 déjà cité, page précédente, note 1.

[6] ἐπιμηθεύομαι, prendre conseil après l'événement

LaHarpe, qui n'avait pas étudié les littératures anciennes comme celles de son pays, a porté sur la tragédie d'Eschyle un jugement singulièrement mesquin : — « *Cela,* dit-il, en par»lant du Prométhée, ne peut pas même s'appeler une tragé»die [1]. » W. Schlegel a vu dans *cela* un drame éminemment tragique [2]. Que l'aristarque français se soit trompé sur la valeur littéraire du poète grec, à la bonne heure; son époque, si vous voulez, est plus coupable que lui; mais pourquoi dit-il que Jupiter punit Prométhée *on ne sait pourquoi* [3]? Ne savait-il pas aussi bien que nous tout ce que nous venons de dire sur la culpabilité du Titan? Ignorait-il qu'en Grèce le mythe de Prométhée était connu de tout le monde, que toutes les traditions l'accusaient, que la pièce dont il s'agit était précédée d'une autre pièce qui était la consommation du crime, et que toute la trilogie suppose d'un bout à l'autre le géant luttant contre la volonté du Dieu suprême? Si dans le cours de ce drame gigantesque, LaHarpe a vu un personnage *puni l'on ne sait pourquoi*, c'est qu'Eschyle a voulu et qu'il devait vouloir qu'il en fût ainsi; c'est qu'il n'y a personne sur la scène pour faire l'office d'accusateur public, Prométhée la dominant seul tout entière. D'ailleurs, il ne s'agit plus d'examiner une cause; quand la sentence est prononcée, il n'y a plus de juges, plus de débats; on n'entend alors que les plaintes du condamné, qui au lieu de s'accuser lui-même, crie à toute la nature qu'il est innocent.

Voilà, ce me semble, ce qui a pu tromper le professeur; cependant s'il avait voulu prêter l'oreille à Kratos, expression de la justice divine, à Mercure son envoyé, à Vulcain qui pleure sur Prométhée, comme la miséricorde sur l'homme, au Chœur spécialement, car il est la voix des siècles, le représentant des pensées du peuple, —il aurait entendu partout des paroles accusatrices; c'est un *klepte* (voleur), dit l'envoyé du père des dieux

[1] Le sujet de Prométhée est monstrueux, etc. t. I. p. 325, édit. an VII.

[2] Les autres fictions des poètes grecs, sont des lambeaux isolés de la tragédie; *ceci*, c'est la tragédie même dans toute sa primitive et superbe splendeur. — *Cours de litter. dram.* — Edit. de Milan. t. 1. p, 155, 56, 57.

[3] La Harpe, *ibidem*.

et des hommes, et la Grèce moderne donne encore ce nom à ses brigands; — il a péché contre les dieux, — il est coupable, — et il dit : *je ne le nie point*[1] : un peu plus haut il avait reconnu qu'au fond Jupiter est juste[2].

Il ressort en résumé de tout le drame d'Eschyle, que le grand crime de Prométhée, comme celui d'Adam, est la glorification de la nature humaine; après l'un comme après l'autre, celui qui vivait autrefois sur la terre sans maux et sans pénibles labeurs, vit ensuite accourir à lui l'affliction et la vieillesse, dit le contemporain d'Homère; car, ajoute-t-il, la main d'une femme souleva le grand couvercle du vase et tous les maux se répandirent sur la terre[3].

D'un autre côté, Prométhée se trouve, comme le premier homme, au berceau des peuples; comme lui, antérieur à celui qui vit le déluge; comme lui fils de la *terre*[4], comme lui prophète, comme lui ayant eu des relations dans sa chute avec

[1] Τὸν ἐξαμαρτόντ' εἰς Θεοὺς, τὸν ἐφημέροις
Πορόντα τιμὰς, τὸν πυρὸς κλέπτην λέγω.— Vers 944 et 945.
.................οὐχ ὁρᾷς ὅτι
ἥμαρτες; ὡς δ' ἥμαρτες... etc. Vers 259.
Εκὼν ἑκὼν ἥμαρτον, etc. C'est le cri de la conscience. Vers 266.

[2] ....παρ' ἑαυτῷ
τὸ δίκαιον ἔχων Ζεύς.—Vers 186 et 187.

[3] Ἀλλὰ γυνὴ χείρεσσι πίθου μέγα πῶμ' ἀφελοῦσα,
Ἐσκέδασ', ἀνθρώποισι δ' ἐμήσατο κήδεα λυγρά, *Les travaux et les jours*. Vers 94 et 95.

[4] Homère, Callimaque, Epicure, Démocrate d'Abdère selon Censorinus, disent aussi que l'homme fut formé de *boue* Les Latins l'ont répété. Voir Grotius *de Ver. relig*, dans ses notes, page 274, édit. Cramoisy. Si Prométhée, comme Adam, n'est pas formé de limon, il est fils de la terre.

Εμοὶ δὲ μήτηρ... ....Θέμις
Καὶ Γαῖα (πολλῶν ὀνομάτων μορφὴ μία). Vers 209 et 210.

dont la progéniture est toujours en révolte; c'est elle que, pour s'en moquer, Jupiter appelle *Titans*, c'est-à-dire *enfans de boue*, selon la traduction qui me semble la plus probable. Hésiode n'est pas de cette opinion, mais il ne peut pas décider en dernier ressort. Prométhée a aussi pour mère *Pyrrha*, et *Pyrrha* est la traduction grecque, d'*Adame*, terre rouge.

le serpent, avec la femme, avec la science; enfin, pour quiconque voudra prendre la peine d'étudier les antiquités, Prométhée sera l'ombre défigurée de l'homme que la Bible nous montre à la tête de tous les autres hommes; il est difficile de trouver une parité plus frappante.

Je sais bien que dans cette masse mythologique, il est possible d'entrevoir quelques rapports avec les géans et la tour de Babel qui monte dans les nues; — ce qui éloignerait Prométhée de l'origine primitive et le ferait postérieur au déluge. Mais ne pourrait-on pas facilement reconnaître qu'il y a eu confusion? Dans l'histoire ancienne de tous les peuples, la science reconnaît deux époques bien distinctes, mais qui répondent l'une et l'autre à deux actes de l'outrecuidance humaine, à deux révoltes de l'homme contre Dieu, l'une et l'autre suivies d'une révolution : l'Eden et Babel en furent successivement le théâtre. Ces deux ruines sont séparées par le déluge, épouvantable catastrophe qui témoigne aussi de l'opposition des hommes à la volonté de Dieu.

Or, qu'y a-t-il donc d'étonnant que des peuplades essentiellement actives, et par cela même sans culture et sans monumens écrits, aient confondu et amalgamé dans leurs récits ces vieilles traditions, si semblables entre elles, et toutes si éloignées de leur présent? Tous ces faits ont donc pu former une masse, et empiéter les uns sur le terrain des autres. Les Grecs alors n'ont-ils pas pu faire de tous ces hommes, séparés par des siècles, une génération de géans toujours en guerre avec le ciel? et cette Iliade ne dût-elle pas avoir pour épisodes les fragmens des vérités que la mémoire avait conservées quoique datant d'époques différentes?

Cependant, bien que toutes ces choses s'enchevêtrent, Prométhée, dans les plus anciens auteurs et les mythologues les plus fameux, occupe la place que nous lui assignons; il est placé au commencement du monde avant le déluge; car voici ce que je trouve dans la *Bibliothèque des dieux* d'Apollodore : — « Deucalion, fils de Prométhée, et mari de Pyrrha, vivait dans » le tems que *Zeus* se décida à abolir... la race abominable qui » formait le siècle d'airain. » Donc, Japet, que les Grecs regardaient avec raison comme l'auteur de leur race, et que la

sibylle bérosienne met au nombre des trois fils de *Xisuthrus*, appelés par Moïse de Corène *Sim*, *Titan* et *Japetosthe*, a été arraché de sa place naturelle et violemment transporté par delà Xisuthrus et ses fils, c'est-à-dire, Noé, Sem, Cham et Japhet; — car dans les sources grecques, de Japet descend Prométhée, père lui-même de Deucalion qui se sauva du grand cataclysme au moyen d'un coffre de bois.

Mais que prouvent ces singulières généalogies en dernier résumé? que les Grecs qui ne connaissaient rien d'antérieur à Japet, aucun personnage plus fameux que ce père de l'Occident, rattachèrent à lui tous les débris de leurs traditions mêmes les plus anciennes. Nos historiens du moyen-âge nous ont appris ce dont les hommes sont capables en fait de généalogies. Il est impossible de donner gain de cause aux écrivains du bas-empire; tout est en faveur d'Apollodore [1] : Prométhée se perd au commencement du monde, et la plupart des traits qui se groupent autour de lui sont des traductions plus ou moins vraies, plus ou moins indépendantes, de l'histoire primitive que la Genèse raconte. Faisons la part de la poésie, de l'imagination, de l'ignorance, de l'intérêt, du paganisme, il restera quelque chose qui ressemblera beaucoup à nos traditions bibliques. C'est ce dont il sera impossible de douter, quand nous aurons lu les témoignages que j'ai à citer dans mon second article.

ROSSIGNOL.

[1] Voir les *recherches sur l'histoire ancienne* par Volney, un passage traduit de Bérose, t. I, p. 127. — Voir aussi dans la *table générale* mise à la fin du XII[e] volume des *Annales*, les différens noms de *Noé, Xisuthrus, Deucalion*, etc.

Archéologie.

DICTIONAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Onzième Article[1].

SUITE DU C.

CALENDES, premier jour de chaque mois dans la chronologie Romaine. Ce mot vient d'un mot grec, qui signifie *j'appelle*, *je proclame*, parce que le petit pontife chez les Romains avait la charge d'observer quand le croissant de la lune commençait, pour l'annoncer au peuple, ce qu'ils appellaient *calare*.

Les calendes se comptent dans un ordre rétrograde. Ainsi le premier mai étant les calendes de mai, le 30 avril est nommé *pridiè calendas;* le 29 *tertio* (antè) *calendas*, et ainsi de suite.

On renferme dans les six vers suivans les règles du comput par *Calendes*.

> Prima dies mensis cujusque est dicta CALENDÆ.
> Sex Maius NONAS, October, Julius et Mars,
> Quatuor et reliqui : dabit IDUS quilibet octo.
> Inde dies reliquos omnes dic esse CALENDAS,
> Quos retrò numerans dices à mense sequente.

Cette façon de compter les jours du mois, dont on ne saurait rendre raison, est cependant encore en usage aujourd'hui dans la chancellerie romaine.

[1] Voir le 11e art. dans le No 101, t. XVII, p. 334.

CALENDES, conférences que les curés et les prêtres font au commencement de chaque mois sur leurs devoirs. Elles paraissent avoir commencé au neuvième siècle, comme on le voit par les statuts synodaux de Riculphe de Soissons. Ces calendes sont encore en usage sous le nom de *conférences ecclésiastiques*.

CALENDES (frères des), société répandue en France et en Allemagne dans le neuvième siècle, qui s'assemblait le premier jour de chaque mois pour régler les exercices de piété, auxquels ils devaient vaquer pendant tout le mois.

CALENDRIERS, table ou almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois et des fêtes qui arrivent dans l'année. On l'appelle *calendrier* du mot *calendæ*, qui s'écrivait anciennement au commencement de chaque mois. Les deux principaux calendriers sont le Julien et le Grégorien.

CALENDRIER JULIEN, appelé aussi *Calendrier Romain*, celui que Jules César étant dictateur et souverain-pontife, fit réformer et dont l'usage fut introduit dans tout l'empire Romain. Les chrétiens l'adoptèrent ; mais à la place des lettres nundinales, qui indiquaient les jeux ou féries des Romains, ils en mirent d'autres pour marquer les dimanches et les fêtes de l'année.

CALENDRIER GRÉGORIEN. C'est le nom que l'on a donné au calendrier réformé par Grégoire XIII. Cette réformation se fit en retranchant dix jours qui s'étaient glissés de trop dans la supputation ordinaire.

Dans l'examen des titres on doit faire attention à ces dix jours retranchés. Ainsi en France si l'on trouvait des titres datés du 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e ou 24e décembre 1582, ils donneraient lieu à de violens soupçons : car ce fut alors que la correction du calendrier fut acceptée, et ce sont ces dix jours qui furent supprimés par un édit de Henri III, donné le 3 novembre précédent.

Il s'ensuit que le calendrier a souffert deux principales réformes; la première fut faite par Jules César, la seconde par par Grégoire XIII. *Voir* les mots ANNÉE et COMPUT.

CALOTTE, espèce de petit bonnet de laine ou de soie qu'on portait autrefois par nécessité, et qui est devenu aujourd'hui un ornement pour les ecclésiastiques. Il est de cuir ou de ma-

roquin noir, et ne couvre que le derrière de la tête. Par un statut de la faculté de théologie de Paris du premier juillet 1561, il fut défendu aux bacheliers de soutenir ou d'argumenter en calotte. La calotte rouge est particulière aux cardinaux.

CALOYERS. Religieux grecs qui suivent la règle de saint Basile. Ils habitent particulièrement le mont Athos. Aucun ordre religieux n'a porté plus loin l'austérité de la vie monastique; ils ne mangent jamais de viande, ils observent quatre carêmes, et passent la plus grande partie de la nuit en prières et dans les larmes. Ils desservent toutes les Eglises d'Orient: leurs vœux sont ceux que font les moines en Occident. Ils gardent exactement leur premier institut; aussi il n'a jamais été fait de réforme chez eux. Le nom de *caloyers* ne convient dans cet ordre qu'à ceux qui ne sont point dans les ordres sacrés; les Grecs nomment les prêtres *Jeromonaques*, *Hieromonachi*.

Les Turcs donnent quelquefois le nom de *caloyers* à leurs Dervis ou Religieux turcs.

CALOYERES. Religieuses grecques de l'ordre de saint Basile. Il y en a de deux sortes. Les unes vivent dans des monastères où elles font les trois vœux, et sont gouvernées par une supérieure ou une abbesse. Leur vêtement est de laine noire, leur manteau de même couleur: elles ont la tête rasée, et les bras et les mains couvertes jusqu'au bout des doigts. Chacune a sa cellule séparée; celles qui sont plus riches ont des servantes; elles nourrissent quelquefois de jeunes filles pour les élever dans la piété. Leur occupation, après les exercices du cloître, consiste à faire différens ouvrages à l'aiguille.

La seconde espèce de caloyères sont pour la plupart des veuves qui vivent dans leurs maisons et qui ne font d'autre vœu que de mettre un voile noir sur leur tête, et de déclarer qu'elles ne veulent plus se marier. Les unes et les autres jouissent du droit de pouvoir aller partout à la faveur de leur habit, qui est respecté même par les Turcs.

CALVAIRE (Congrégation de N.-D. du). Religieuses vivant sous la règle sévère de St. Benoît, et occupées de l'éducation des pauvres filles. Elle fut fondée par Antoinette d'Orléans, fille du duc de Longueville et veuve de Charles de

Gondy, et approuvée en 1617 par Paul V et Louis XIII, puis confirmée en 1621 et 1622 par Grégoire XV. Cet ordre existe encore en plusieurs diocèses de la France.

CALZA (Ordre de la), ou DE LA BOTTE. Cet ordre militaire fut fondé en Italie, en 1400. Il était composé de gentilshommes qui élevaient la jeunesse dans l'art de la guerre, et qui portaient à la jambe gauche une botte brodée en or.

CAMAIL. Espèce de couvre-chef que les ecclésiastiques portent à l'église pendant l'hiver. C'est un capuchon attaché à un mantelet qui couvre les épaules et descend jusqu'à la ceinture : il est ouvert par devant. Les évêques le portent sur leur rochet, lorsqu'ils assistent à quelque cérémonie ; il est violet ; celui des ecclésiastiques est noir. De toutes les étymologies qu'on donne à ce mot, la plus naturelle est celle qui les fait venir de *cap de mail*, qui était autrefois une couverture de tête faite de mailles.

CAMALDULES (ordre des) ainsi nommé d'une solitude dite *Campo maldoli*, et située dans la Romagne, où St. Romuald, vers la fin du 10e siècle établit une réforme de l'ordre de Cluny, qui, à cause de ses grandes richesses était tombé dans le relâchement. Les Camaldules suivaient la règle de St. Benoît dans toute son austérité. Voici quelles en étaient les principales différences : comme le fondateur avait remarqué que le voisinage des grandes villes avait été en partie la cause du relâchement des moines de Cluny, il défendit à ses disciples d'établir leur couvent à moins de cinq lieues des villes ; c'était ordinairement dans de vastes solitudes ; le couvent était ceint de murs ; chaque cellule était séparée, et les religieux y habitaient sans cloître, ni dortoir commun, ni communication ; chaque cellule était composée d'une chambre à feu, d'un cabinet pour l'étude, d'une chapelle, d'un petit jardin et d'un grenier pour y mettre son bois. Levés à deux heures, les religieux ne se rassemblaient qu'au chœur ; ils récitaient l'office de St. Benoît et celui de la Vierge, le psautier une fois par semaine, le chapelet et quelques lectures spirituelles, et faisaient une heure de méditation ; le reste du tems était employé comme ils le voulaient.

Les Camaldules portaient la barbe, et leur habit ressemblait

à celui des Bénédictins avec la différence qu'il était blanc au lieu d'être noir, et que parfois ils portaient un manteau d'hermine ; dans l'intérieur de leur cellule ils ne devaient porter ni chapeau ni souliers.

Le principal but de cet ordre était de mettre en pratique la retraite et le silence, et de prier Dieu ; dans les heures de leur travail, comme les bénédictins, les Camaldules s'occupaient de la lecture et de travaux intellectuels.

Ils ne possédaient en France que six ermitages où il pouvait y avoir près de cent religieux. Cet ordre existe encore hors de la France [1].

CAMÉRIER. C'est le nom qu'on donne aux officiers de la chambre du pape, d'un cardinal, d'un prélat italien. Le pape en a deux, dont l'un est chargé des aumônes, et l'autre de la garde de l'argenterie, des joyaux et des reliquaires. Ce sont deux prélats qui sont toujours en soutane violette, les manches pendantes, sans manteau. Chez les chanoines et les moines il y a des camériers qu'on nomme chambriers : c'est un office claustral dans les abbayes. *Voyez* CHAMBRIER.

Sous le pape Etienne IX, au 11[e] siècle, on voit pour la première fois le titre de camérier que prend le notaire ou archiviste des bulles. Quelques-uns des priviléges d'Honoré II au 12[e] siècle, sont expédiés par Ranier, VICE-CAMÉRIER. Nous ne connaissons pas d'exemple plus ancien de bulles dont les dates fassent mention de cette dignité. Il paraît qu'elle était confondue avec celle de vice-chancelier.

CAMERLINGUE. Ce mot qui vient de l'allemand *Kammerling*, signifie *maître de la chambre* ou trésorier. Il y en a deux à Rome, celui du pape et celui des cardinaux. Le premier est un cardinal qui régit l'état de l'Eglise et administre la justice ; c'est l'officier le plus éminent ; toutes les finances du Saint-Siége sont administrées par la chambre dont il est président : cette dignité est à vie. A la mort du pape il fait battre monnaie, marche en cavalcade accompagné de la garde des Suisses et autres officiers, et il publie des édits. Il a sous lui un trésorier général, et un auditeur général qui ont une juridiction

[1] Voir Robert de Hesseln, *dict. universel de la France*, t. II. p. 20.

séparée, et douze prélats appelés *clercs de la chambre*. Le camerlingue des cardinaux est un cardinal élu tous les ans par ordre d'ancienneté pour recevoir les revenus attachés au Sacré Collége, et en faire la distribution à la fin de chaque année. Les absens ne participent point à cette distribution.

CANCELLATION. La cancellation est une sorte de rature qui se fait à claires voies, ou en treillis, ou en traçant sur la page ou la partie cancellée une croix de St. André, ou même en coupant le parchemin par cette incision cruciale. Elle annonce quelquefois l'inutilité, et quelquefois la fausseté ou la répétition superflue de la partie comprise dans la cancellation. On cancellait quelquefois des pièces dans leur totalité, sans qu'on les regardât comme fausses [1], c'était uniquement pour les rendre inutiles. La cancellation ne marque pas même toujours, ni qu'un acte est nul, ni qu'il n'a plus de force : car Philippe-le-Bel, en 1304, ordonne [2] aux notaires de barrer ainsi les actes dont les expéditions auraient été délivrées aux parties : *Lorsqu'ils auront donné aux parties* (des expéditions), *ils barreront la minute par des traits de plume*. Les *vidimus* du 13e siècle au plus tard, et des suivans, énoncent [3] que l'acte qu'ils confirmaient n'était ni cancellé ni vicié en aucune de ses parties. Cela passa en formule. *Voyez* RATURE.

CANON. Ce mot qui vient du grec κανων, signifie *règle*. On s'en est servi dans l'Eglise pour désigner les décisions qui règlent la foi et la conduite de fidèles. Ces décisions sont tirées ou des conciles, ou des décrets et épîtres décrétales des papes, ou du sentiment des Saints-Pères, adopté dans les livres du droit canon. *Voyez* DROIT CANONIQUE.

On peut distinguer les canons qui regardent la foi, et ceux qui ne concernent que la discipline. Les premiers sont reçus sans difficulté par l'Eglise universelle, quand ils ont été faits dans un concile général; *non introducunt jus novum*, disent les auteurs canonistes, *sed tantum ipsum declarant*. *Voyez* CONCILE.

Les canons de pure discipline sont observés par toute l'Eglise,

[1] *Ordon.* t. v, p. 115.
[2] *Hist. de Nismes*, par Ménard, t. I. p. 434.
[3] Madox. *formul. Angl.* p. 8.—Acherii *Spicileg.*, t. IX, p. 127.

ou n'ont lieu qu'en certaines Eglises particulières. Ils sont de droit apostolique, ou ils ont été établis par des conciles œcuméniques, ou enfin ils sont observés en vertu d'un usage généralement reçu.

D'après une des *libertés* de l'Eglise Gallicane, les canons concernant la discipline, même faits par les conciles généraux, ne sont reçus en France, que lorsqu'ils ont été acceptés par les évêques et par le roi.

CANON DE LA PAIX ET DE LA TRÈVE. C'est un canon fait et renouvelé dans plusieurs conciles, depuis le 10e siècle, contre les désordres que causaient les guerres particulières de différens seigneurs.

CANON, parmi les religieux, signifie le livre qui contient la règle et les instituts de l'ordre.

CANON, se dit aussi du catalogue des Saints canonisés.

CANON, se prend encore en théologie pour le catalogue authentique des livres reconnus pour divins. Ce catalogue est donné au peuple, pour lui apprendre quels sont les textes originaux qui doivent être la règle de sa conduite et de sa foi. *Voyez les articles suivans.*

CANON DES JUIFS. Catalogue des livres de leur foi, fixé et déterminé par l'autorité de la Synagogue après leur captivité. Il est composé de vingt-deux livres dont saint Jérôme fait l'énumération suivante.

1. La Genèse. 2. L'Exode. 3. Le Lévitique. 4. Les Nombres. 5. Le Deuteronome. 6. Josué. 7. Les Juges et Ruth. 8. Samuel ou les deux premiers livres des Rois. 9. Les Rois, deux derniers livres. 10. Isaïe. 11. Jérémie et les lamentations. 12. Ezéchiel. 13. Les 12 petits prophètes. 14. Job. 15. Les Psaumes. 16. Les Proverbes. 17. L'Ecclésiaste. 18. Le Cantique des cantiques. 19. Daniel. 20. Les Paralipomènes (double). 21. Esdras. 22. Esther.

Selon le témoignage de saint Irénée, de Tertullien, de saint Clément-d'Alexandrie, et de tous les docteurs, Esdras est l'auteur de ce canon, c'est-à-dire qu'il a réduit en un corps tous ces livres, après les avoir examinés et corrigés.

Les Juifs ont toujours composé leur canon de vingt-deux livres, ayant égard, comme l'observe saint Jérôme, au nombre

des lettres de leur alphabet dont ils faisaient usage pour les désigner. Quelques rabbins en ont compté vingt-quatre, d'autres vingt-sept : mais sans y introduire d'autres livres, ils en partageaient seulement quelques-uns ; par exemple, ceux qui en comptaient vingt-quatre, séparaient les *Lamentations* de la prophétie de Jérémie, et le livre de *Ruth*, de celui des *Juges*, et ils répétaient trois fois la lettre *jod*. Ceux qui en comptaient vingt-sept, séparaient en six nombres les livres des Rois et des Paralipomènes ; et pour les désigner, ils ajoutaient aux vingt-deux lettres, les cinq finales connues de tous ceux qui connaissent l'alphabet hébraïque.

Canons des chrétiens. C'est le nombre des livres de l'ancien et du nouveau Testament, dont le total est appelé *Ecriture Sainte*. Le concile de Trente en a fait le dénombrement que voici pour l'ancien Testament :

1° Les livres de la loi, qui sont : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome.

2° Les livres d'histoire, qui renferment : Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux Paralipomènes, les deux Esdras, les livres de Tobie, de Judith, de Job, les deux livres des Machabées.

3° Les livres moraux qui composent 150 Psaumes, les Paraboles ou proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique.

4° Les livres prophétiques, qui sont composés des quatre grands prophètes ; savoir : Isaïe, Jérémie auquel Baruch est joint, Ezéchiel et Daniel : et de douze petits prophètes, qui sont : Ozée, Joel, Amos, Abdias Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie.

Les Livres du nouveau Testament sont :

1° Les quatre Evangélistes, S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean.

2° Les Actes des Apôtres.

3° Les Epîtres des Apôtres, dont quatorze de S. Paul ; savoir, une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessalonissiens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philemon et une aux Hébreux.

Il y a encore sept autres Epîtres appelées *Catholiques* ; savoir, une de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, une de S. Jude ; L'Apocalypse de S. Jean forme le dernier livre.

Canons des apôtres ou Canons apostoliques. Recueil des canons

ou lois ecclésiastiques des premiers siècles. Celui que l'Eglise grecque reçoit en renferme *quatre-vingt-cinq* : celui de l'Eglise latine, *cinquante* seulement. On les appelle *canons apostoliques*, parce que quelques-uns ont été faits par des évêques qui vivaient peu de tems après les apôtres, et qu'on nommait hommes apostoliques. Ils sont fort anciens et se trouvent cités dans les conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople et par plusieurs auteurs, sous le titre de *canons anciens*, de *canons des Pères*, et de *canons ecclésiastiques*. On les a long-tems faussement attribués au pape saint Clément, troisième successeur de saint Pierre, comme les ayant reçus de ce prince des apôtres. Les offrandes d'épis nouveaux et de raisins sur l'autel, et de l'huile pour le luminaire, les noms de *lecteur*, de *clerc*, de *métropolitain*, dont il est question dans ces canons, prouvent qu'ils sont postérieurs; et l'on convient aujourd'hui qu'on doit fixer l'époque de ce recueil, à la fin du troisième siècle. Les papes Damase et Gélase, l'avaient condamné comme apocryphe : Léon IX, en a excepté cinquante canons qui sont d'une grande autorité dans l'Eglise d'Occident, surtout depuis la traduction latine, que Denis-le-petit en donna vers le commencement du sixième siècle. Ils ont toujours fait partie du *droit canon*, et leur connaissance est très-utile à ceux qui veulent s'instruire de l'ancienne discipline de l'Eglise. Aussitôt qu'ils parurent en France, ils y furent estimés et cités pour la première fois dans la cause de Prétextat en 577, du tems du roi Chilpéric, et on y déféra. *Voyez* DROIT CANON.

CANONS PÉNITENTIAUX. Ce sont ceux que les conciles de Nicée, de Ganges, d'Arles, de Laodicée dressèrent pour régler les divers genres de pénitence qu'ils imposèrent pour certains crimes. Saint Basile et saint Grégoire de Nisse firent un corps de tous ces canons pour établir parmi les évêques d'Orient une conduite uniforme. On les trouve dans leurs épîtres canoniques. Les évêques d'Occident en firent de même, comme il paraît par le Pénitentiel romain qui est très-ancien.

Voici ceux qui regardent les péchés les plus ordinaires [1]; on y

[1] On en trouve un ample recueil à la fin des *instructions* de S. Charles Borromée, et dans la *Théologie Morale* du père Alexandre. On peut encore voir le père Morin sur la pénitence.

verra comment l'Église travailla à corriger cette société qui tombait en dissolution.

Pour avoir abandonné la Foi Catholique, dix ans de pénitence.

Poir avoir consulté les devins, ou employé l'art magique, cinq ans.

Pour s'être parjuré ou avoir porté quelqu'autre à se parjurer, quarante jours au pain et à l'eau, et les sept années suivantes en pénitence.

Pour avoir juré le nom de Dieu une fois, sept jours au pain et à l'eau.

Pour œuvre servile faite le dimanche, trois jours au pain et à l'eau.

Pour avoir parlé à l'Eglise pendant l'Office Divin, dix jours au pain et à l'eau.

Pour s'être procuré l'avortement, trois ans de pénitence, et dix ans pour avoir tué son enfant.

Pour avoir tué un homme de propos délibéré, pénitence toute la vie; dans un premier mouvement de colère, trois ans.

Pour un vol capital, cinq ans : s'il est peu considérable, un an.

Pour l'usure, trois ans de pénitence, dont un an au pain et à l'eau.

Pour la fornication simple, trois ans.

Pour l'adultère, dix ans.

Pour s'être fardée dans la vue de plaire, trois ans.

Pour s'être masqué ou fait des danses publiques devant une Eglise, ou un jour de fête, trois ans.

Cette sévérité dans la discipline de l'Eglise dura jusqu'aux tems des croisades; pour lors, à la place des peines canoniques, il fut imposé aux pécheurs publics d'aller eux-mêmes combattre les infidèles ou de contribuer à cette guerre par des sommes proportionnées à leur fortune.

Canon pascal. Table où par un cycle de dix-neuf ans, on marque le jour de Pâques, et des autres fêtes mobiles.

Canon des évangiles. Espèces de concordances faites par Eusèbe de Césarée, dont parle saint Jérôme, et que l'on voit à la tête de quelques éditions du nouveau Testament.

Canon de la messe, se dit par excellence des paroles secrètes de la messe, depuis la Préface jusqu'au Pater : au milieu desquelles le prêtre fait la consécration. C'est l'histoire de l'institution de l'eucharistie rapportée par les évangélistes, et la règle de la consécration. Ce canon est très-ancien, et saint Ambroise le rapporte presque tout entier dans sa liturgie. Quelques-uns disent que saint Jérôme le mit dans l'ordre, que nous l'avons à la réquisition du pape Damase; d'autres l'attribuent au pape

Sirice, qui vivait sur la fin du quatrième siècle. Le concile de Trente dit qu'il a été dressé par l'Eglise, et qu'il est composé des paroles de Jésus-Christ, de celles des apôtres et des premiers pontifes qui ont gouverné l'Eglise. Les Saints Pères l'appellent quelquefois *prières*, parce qu'il contient des prières et des invocations, et quelquefois *action*, parce que le mot *agere* ou *facere* se prend souvent dans les auteurs ecclésiastiques et profanes pour *sacrifier* : on l'appelle encore *secrète*, parce qu'on doit le réciter à voix basse. *Voyez* Messe.

CANONISATION. Déclaration solennelle du pape, par laquelle Sa Sainteté, après un long examen et plusieurs formalités, met au nombre des saints, une personne qui a mené une vie sainte et exemplaire, et opéré quelques miracles. Le terme *canonisation*, est formé du mot *canon*, qui signifie *catalogue*. L'histoire ecclésiastique nous apprend que la canonisation n'était d'abord qu'un ordre des papes ou des évêques, par lequel il était statué que les noms de ceux qui s'étaient distingués par une piété et une vertu extraordinaires, seraient insérés dans les sacrés diptiques ou canons de la messe, afin qu'il en fût fait commémoration dans la liturgie. Par la suite un office particulier fut établi pour les invoquer ; on bâtit sous leur invocation des églises ou des oratoires, avec des autels, pour y offrir le saint sacrifice.

Le premier acte authentique et indubitable que nous ayons d'une canonisation solennelle dans les formes modernes, est consigné dans une bulle donnée par le pape Jean XV, en 993, dans un concile de Rome. Cette bulle place au nombre des saints, Ulric ou Udalric, évêque d'Augsbourg. La chose était ancienne, quoique le mot de canonisation ne fût point encore d'usage. Ce mot ne se trouve, pour la première fois, que dans une lettre d'Oudri, évêque de Constance, à Calliste II, pour la canonisation de l'évêque Conrad, vers 1122 [1].

La réserve de la canonisation aux papes est du 10e siècle. Il faut cependant que cette loi n'ait pas été généralement reçue, puisqu'après cette époque la manière de canoniser les saints en élevant un autel sur leur tombeau, fut encore en usage, comme

[1] *Acta SS. Bened. Praef. quinti saeculi*, n. 88, n. 99 et p. 471.

on le voit par rapport à S. Romuald, en 1032; et qu'il est avéré que la dernière canonisation faite par un métropolitain, comme il était d'usage autrefois, est celle que fit l'archevêque de Rouen en 1153.

Ce fut Honorius III qui le premier, en 1225, accorda des indulgences de quelques jours à la cérémonie de la canonisation. Les indulgences plénières ne commencèrent à ces cérémonies qu'en 1523. On remarque que ce fut à la canonisation de saint Roch, au concile de Constance, en 1414, que l'on porta pour la première fois l'image du saint canonisé : c'est l'origine des bannières des Eglises [1].

Une règle générale est, que les vertus sans les miracles et les miracles sans les vertus, ne suffisent pas pour la canonisation d'un fidèle; il faut l'un et l'autre.

Le concile de Trente, session 25, a expliqué la foi de l'Eglise, touchant l'invocation des saints, ainsi que le concile de Sens en 1528.

CANSTRISE. On appelait ainsi dans l'Eglise de Constantinople, l'officier qui gardait les habits pontificaux du patriarche, et qui l'aidait à les prendre. Son office était encore de tenir la boîte de l'encens pendant la messe, et le voile du calice. Il donnait l'eau bénite au peuple pendant qu'on chantait l'hymne de la sainte Trinité, et avait place et voix dans les tribunaux.

[1] On doit principalement consulter sur cette matière le savant ouvrage du pape Benoit XIV. Il est intitulé : *Cardinalis Prosper de Lambertinis, posteà Sanctissimus Papa Benedictus XIV, de servorum Dei beatificatione et beatorum canonisatione.* Ce traité a été imprimé à Bologne en 1734, en quatre volumes in-fol. On en a donné un extrait en français qui est estimé.

Ceux qui veulent s'instruire encore plus particulièrement des cérémonies que l'on observe, et des procédures que l'on suit dans les canonisations, peuvent voir la relation de ce qui s'est passé en France pour la canonisation de saint Louis, de saint François de Sales et la béatification de saint Vincent de Paule, avec les procès-verbaux et les lettres des assemblées du clergé. Cette relation est dans le t. v, des *Mémoires du Clergé*, p. 1537 et suiv.—Voir aussi : Baronius, *adnotation. in martyrolog.*

CAPACITÉ *en matière bénéficiale.* Ce mot dans un sens étendu s'entend des qualités extérieures requises dans un ecclésiastique pour la possession d'un bénéfice.

Il y a une capacité générale qui consiste à être ecclésiastique et regnicole ou naturalisé. Les lois exigent de plus d'autres capacités relatives aux différentes qualités des bénéfices. Ainsi pour posséder une cure ou autre bénéfice à charge d'âmes, il fallait avoir reçu la prêtrise, et avoir l'âge de 25 ans accomplis. Pour posséder un évêché, il était nécessaire d'être docteur, soit en théologie, soit en droit canonique, ou au moins licencié. Pour avoir des cures et vicaireries perpétuelles dans les villes murées, des dignités dans les églises cathédrales, les premières dignités des collégiales, il fallait être gradué. *Voir* Bénéfice.

CAPISCOL. Nom d'un dignitaire dans un chapitre. Dans les uns, c'est le doyen; dans les autres, c'est le pré-chantre. Ce mot, selon Ménage, vient de *caput scholæ*, et selon d'autres, de *caput chori*. Il est plus connu dans les chapitres de Languedoc et de Provence, que dans le reste du royaume.

CAPITOLINS. On peut rencontrer dans d'anciens monumens romains des dates qui ont pour point fixe, ou pour époque, les jeux capitolins; il faut donc savoir qu'outre les premiers jeux capitolins de Rome, institués par Camille, il y en eut d'autres qui furent fondés par Domitien, vers l'an 87. Ces derniers se célébrèrent tous les cinq ans, et ils ne furent entièrement abolis que sous l'empire de Constantin [1]. Ils furent si célèbres, qu'on cessa de compter par lustres, et que l'on datait des jeux capitolins. Cet usage de dater ainsi dura jusque vers 230 [2].

CAPITULAIRES. Les capitulaires de nos rois, si célèbres aux 8e et 9e siècles, sont des réglemens qui tirent leur dénomition de *capitule*, *capitulum*. Depuis le 4e siècle jusque vers le milieu du 16e, non sans exception, on appela *capitules* les canons des conciles, à cause de leur distinction comme en autant de petits chapitres; et la réunion de tous ces capitules formés

[1] Hardion, *Hist. Univ.*, t. VI, p. 348.

[2] *Antiq. Rom.*, l. V, c. 18.

dans une même assemblée, s'appelait *capitulaire*, au moins dès le 8e siècle.

Les capitulaires n'étaient pas des lois pour la nation; ils n'étaient censés tels que lorsqu'ils avaient été agréés par le corps de la nation, ou par ses représentans. Dans un capitulaire de Charlemagne, on lit : « Generaliter omnes admonemus ut capitula quæ præterito anno legi *Salicæ*, cum omnium consensu addenda esse censuimus, jam non ulteriùs *capitula* sed tantùm *leges* dicantur; imò pro *lege Salicâ* teneantur. » Et dans le troisième capitulaire du même empereur, de l'an 803, il est dit : « Ut interrogetur populus de capitulis quæ in lege noviter addita sunt. » Le peuple souscrivait, et le capitulaire passait en loi.

Les ordonnances de nos rois qui portent le nom de capitulaires, commencent à Charlemagne et finissent à la mort de Charles-le-Simple, en 929. Les plus anciens titres dont on ait connaissance depuis les capitulaires, ne commencent qu'à Louis-le-Gros, en 1100; encore jusqu'à St. Louis, si l'on excepte l'ordonnance de Philippe-Auguste, de 1190, ce ne sont que quelques chartes particulières pour des Eglises.

CAPUCHON ou **CAPUCE**. Partie de l'habit d'un moine qui lui couvre la tête. Le P. Mabillon dit que dans l'origine le *capuchon* était la même chose que le scapulaire. L'auteur de l'apologie pour l'empereur Henri VI distingue deux espèces de capuchons, l'un qui était une sorte de robe qui descendait de la tête jusqu'aux pieds, et dont on ne se couvrait que certains jours; l'autre était un camail qui ne couvrait que la tête et les épaules, et c'était précisément le scapulaire. L'assemblée d'Aix-la-Chapelle, en 817, ordonna que le capuchon de chaque moine serait de la longueur de deux coudées. La forme du *capuchon* est différente, selon les divers ordres qui s'en servent.

CAPUCINS. C'est une des nombreuses familles qui, comptant St. François pour père, font profession de pratiquer les conseils évangéliques. Le relâchement et la corruption s'étant glissés parmi les Franciscains, un membre de cette famille, nommé Mathieu Baschi, natif d'Urbin, résolut de rappeler la famille à la stricte observance de la règle. Après une vive op-

position de la part même de ses chefs, il parvint à fixer l'attention du Souverain Pontife Clément VII, qui approuva cette réforme en 1520, sous le nom de *frères ermites mineurs*, puis les confirma en 1525, leur donna la permission de s'établir partout, et les mit sous l'autorité d'un vicaire général. Le nom de *Capucins* leur vint du *capuce* qu'ils portaient sur leur tête.

L'ordre des Capucins, né presqu'en même tems que la réforme de Luther et de Calvin, rendit de grands services à l'Eglise, et empêcha surtout que la Réforme ne se répandit parmi le peuple. Par leur pauvreté, l'austérité de leur vie, ils furent une réfutation vivante de ce que disaient les protestans des richesses et de la vie licencieuse des évêques, des prêtres et de tous les sectateurs de l'Eglise romaine. Leurs prédications vives, animées, populaires; leurs quêtes qui les mettaient pour vivre dans la dépendance journalière des populations au milieu desquelles ils vivaient; les services qu'ils rendaient à toutes les personnes qui souffraient, et surtout leur dévouement pendant la peste qui désola l'Italie, les fit chérir du peuple; aussi, c'était aux Capucins que s'adressaient les pauvres des villes et des campagnes.

Les Capucins fondèrent aussi plusieurs missions dans le Levant et dans les Indes, où malheureusement vers la fin du siècle dernier, ils s'étaient mis en opposition ouverte avec les Jésuites; opposition qui ne fut pas sans scandale.

Par leur institut même ils durent peu s'occuper de sciences, et cependant ils ont eu quelques écrivains de mérite, tels que le P. Yves, Bernardin de Picquigny, Athanase Molé, Bovérius, les auteurs des *psaumes expliqués*, etc.

Cet ordre eut cela de remarquable, que de ses quatre premiers généraux, l'un, le fondateur, l'abandonna pour une querelle sur la forme du capuce; le deuxième, Louis de Fossembrun, n'ayant pas été réélu, se fâcha et fut chassé de l'ordre; le quatrième, Bernardin Ochin, apostasia, se fit protestant, épousa une blanchisseuse et mourut misérablement en Moravie.

Leur *habillement* consistait en une robe de drap grossier de couleur brune, descendant jusqu'à mi-jambes, avec un capuchon mobile, allongé, pyramidal, lequel laisse le col nu, et des manches qui viennent jusqu'au bout des mains; une corde

de chanvre, terminée par trois nœuds, leur serre le milieu du corps ; au-dessus est jeté un manteau assez court, sans doublure, et très-gris, par derrière ; leurs pieds nus sont défendus seulement par des sandales de bois ou de cuir ; leur tête est rasée, à l'exception d'une corolle qui la domine ; mais le menton, les joues et les lèvres sont couverts d'une barbe épaisse.

Ils s'établirent en France en 1573, sur la demande de Charles IX ; l'édit de leur établissement fut enregistré par le parlement en 1614. L'ordre des pères Capucins comptait dans le monde chrétien 48 provinces qui renfermaient 1,800 couvents, hospices ou chapelles, et près de 30,000 religieux. Il y avait en France *treize* de ces provinces :

1° La 24e, Paris	avec 42 couvens et 800 relig.
2° La 25e, la Touraine	avec 33 couvens et 600 relig.
3° La 26e, la Normandie	avec 30 couvens et 500 relig.
4° La 27e, la Bretagne	avec 30 couvens et 600 relig.
5° La 28e, Lyon	avec 55 couvens et 900 relig.
6° La 29e, la Provence	avec 38 couvens et 460 relig.
7° La 30e, la Lorraine	avec 34 couvens et 350 relig.
8° La 31e, la Savoie	avec 22 couvens et 300 relig.
9° La 32e, la Bourgogne	avec 18 couvens et 270 relig.
10° La 33e, le Languedoc	avec 33 couvens et 460 relig.
11° La 34e, l'Acquitaine	avec 34 couvens et 400 relig.
12° La 41e, la Flandre	avec 32 couvens et 600 relig.
13° La 42e, la Valonie	avec 33 couvens et 600 relig.

Les pères Capucins existent encore en France ; il y en a un couvent établi à Marseille, en 1814, dont le supérieur a défendu avec courage la liberté de porter le costume religieux, contre les arrêtés du gouvernement [1].

A. Bonnetty.

[1] Un arrêt de la Cour royale d'Aix, du 29 juin 1830, a reconu le droit qu'ont les Français de porter tel costume qui leur conviendra.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Sixième Article [1].

DES BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN-AGE.—IV[e] PARTIE.—LES ÉTUDES ET LA SCIENCE DES FEMMES.

XVIII. Mais voici bien un autre expédient, et qui pourtant n'était pas nouveau au moyen-âge. Lebeuf [2] raconte qu'un abbé Prémontré des Pays-Bas (13[e] siècle), après avoir copié avec l'aide de son frère, tout ce qu'il avait trouvé dans ses voyages, d'ouvrages sur les humanités, la théologie et le droit, imagina d'avancer sa tâche en recourant à des religieuses qu'il chargea de lui transcrire différens livres de l'Écriture Sainte et des SS. Pères. Cette idée d'appliquer à la transcription la dextérité des femmes, n'était point de son invention précisément; car bien long-tems avant cette époque, Eusèbe [3] parlait de jeunes vierges employées comme copistes par les docteurs ecclésiastiques, et la littérature des femmes chrétiennes avait déjà au tems de Tatien [4] (2[e] siècle) allumé la bile des satiriques païens, qui ne savaient par où aborder le Christia-

[1] Suite de l'article interrompu dans le dernier N°. — Voir le 5[e] article dans le N° précédent, ci-dessus, page 147.

[2] *Sacræ antiq.* Hug. Præmonstr. Ap. Lebeuf, l. c.

[3] Euseb. A. E. vi, 17.

[4] Tatian., *Or. ad. Græcos*, n[os] 52, 53 (Oxford, 1700). Je ne sais si d'après ces données, on ne pourrait pas interpréter dans le sens de ces faits, l'office des femmes désignées dans l'Eglise de Milan (Cf. *Antichità Longobardico-Milanesi*, III), par le nom de *Scriptanes*, et que Fumagalli croit avoir été tout simplement une congrégation de femmes chargées d'accompagner les funérailles.

nisme. Au 5e siècle, sainte Mélanie la jeune est louée par son biographe [1] pour la célérité, l'exactitude et la beauté de son travail calligraphique. Il est probable que, fondatrice de plusieurs monastères, elle transmit à ses imitatrices l'estime et la pratique de cet exercice, si toutefois elle ne l'avait pas elle-même emprunté aux communautés qui l'avaient précédée. Du moins voyons-nous depuis lors, presque constamment, des *scriptorium* en réputation dans les couvens. Sainte Césaire (6e siècle) et ses religieuses avaient acquis en ce genre une renommée [2] toute spéciale à leur communauté (le grand monastier à Arles). Sainte Harnilde (ou Harlinde) et sainte Renilde abbesses en Flandre (9e siècle), s'occupaient également à transcrire les livres sains [3]; et St. Boniface [4], apôtre de la Germanie, écrivant à une abbesse, la prie de lui copier en lettres d'or les épîtres de St. Pierre. Parmi les plus anciens manuscrits de Fulde, une *antiquaria*, que Schannat soupçonne être la fille (*Rathrude*) de Rachis roi des Lombards (8e siècle), termine ainsi son ouvrage : « In honore Domini nostri Jesu Christi, » ego Ragyntrudis ordinavi librum istum ; quicumque legirit (*sic*) » conjuro per Deum vivum ut pro me orare digniminl (*sic*). »

Les religieuses n'apportaient pas seulement à cette tâche la délicatesse soigneuse et l'élégance du travail des mains naturelle à leur sexe. Initiées à la langue [6] des livres ecclésias-

[1] V. Mabillon, *Etudes monast.*, VI.

[2] « Cæsaria cujus opus cum sodalibus tam præcipuum viget ut inter » psalmos atque jejunia, vigilias quoque et lectiones, *libros divinos pul-* » *chrè scriptitent* virgines Christi, ipsam magistram habentes ». *Vita S. Cæsarii.* Ap. Mabillon, *Acta SS. Bened.*, t. I, p. 668.

[3] *Acta SS. Bened.*, sæc. III, præf., §. 4.

[4] Bonif., ep. 28.

[5] Schannat, Vindemiæ, I.

[6] Avant d'entrer dans quelque développement sur l'instruction des religieuses et même des femmes séculières au moyen-âge, il est bon d'écarter, par quelques faits, les préjugés communs sur la civilisation farouche et brute du moyen-âge. On nous a répété tant de fois, que la qualité de gentilhomme était incompatible avec la connaissance même de l'écriture! et il est si commode d'adopter un jugement tout fait, sans aller s'enquérir des preuves!

Le fait est pourtant que tous les laïcs d'alors n'étaient point des turcs.

tiques, elles ne les transcrivaient point à l'aveugle, et savaient profiter de ce qu'elles copiaient. Ziegelbauer, et le savant Ma-

Si l'on veut se faire une idée de ce qui les occupait parfois, on peut voir dans le testament d'Eberhard, comte de Frioul, et gendre de Louis-le-Débonnaire, ce qui regarde la bibliothèque de ce prince. On y trouvera saint Isidore, saint Ephrem, saint Basile, etc. (Cellier, XIX, ch. XIV, 6). Les cinq mille écoliers de saint Benoît sur Loire, pour ne parler que d'une seule école, ne prenaient sûrement point la tonsure, tous jusqu'au dernier. Jean Erigène (*Scotus*, 9e siècle), était laïc, quoiqu'il citât Aristote, Platon, Cicéron, Virgile, etc. Charlemagne avait menacé de son courroux, ceux des jeunes seigneurs qui ne prenaient pas soin de relever leur noblesse par l'étude des lettres. Quantité d'hommes qui embrassèrent l'état ecclésiastique ou la profession monastique dans un âge avancé, y entrèrent néanmoins avec des études suffisantes; et ainsi St. Thomas de Cantorbéry (12e siècle), n'eut qu'à suivre des cours de droit canon, pour compléter les connaissances nécessaires à un ecclésiastique; Orderic Vital (lib. III), parle de seigneurs (Radulf Male-couronne, et Robert de Grandmesnil), qui avaient fait de bonnes études avant d'entrer en religion (11e siècle); saint Odon (fin du 9e siècle), raconte de son père qu'il était fort au fait de l'histoire ancienne, et savait par cœur des passages de Justinien (Ceilier, XIX, chap. XL, 18). En outre, nous savons que plusieurs seigneurs qui n'avaient pas étudié, ne laissaient pas de lire et se faisaient faire des extraits (11e et 12e siècles), cf. *Ann. Benedict.*, t. IV, p. 541, ap. Lebeuf, *Dissert.*, l. c. J'en citerais bien d'autres si ce n'était donner trop d'étendue à une digression.

Quant aux princes, Jean de Salisbery (*Polier*, IV, 6), et Pierre de Blois (ep. 48), leur recommandaient de faire étudier leurs fils, afin qu'ils apprissent dans les historiens, à suivre de bons exemples. Aussi Louis VI fut élevé dans l'abbaye de saint Denis; Louis VII avait fait quelques études au cloître Notre-Dame à Paris; et Vincent de Beauvais a écrit un traité de l'*Education des enfans nobles*, où il ne leur épargne point les études classiques. Plus tard, nous voyons que Louis XI savait sa prosodie et avait assez présent à sa mémoire les vieux vers techniques de son enfance, puisqu'il en fit une applicatien parodique si bizarre aux procédés diplomatiques du cardinal Bessarion. Cf. Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, II, 393, et Fénelon, *Dialogues des morts*.

Voici comment Brantôme raconte cette singulière saillie d'un roi de France, dans une audience donnée à l'envoyé du Pape. Le docte archevêque de Nicée, alors agé de 76 ans, avait été député vers le roi et le duc de Bourgogne: mais comme il avait jugé à propos de commencer sa mis-

billon lui même[1], se sont trop laissés aller au désir de louer leur ordre, quand ils ont fait de la connaissance du latin, etc., parmi les religieuses, un attribut presque exclusif de leurs annales. Les dominicaines n'étaient point illétrées : on trouvera dans la *bibliothèque ascétique* de D. Pez (tome 8°) les vies des religieuses les plus exemplaires d'Underlinden en Alsace, rédigées en latin par Catherine de Gebwiler, dominicaine de Colmar. Quoi qu'il en soit, la connaissance du latin était ordinaire, et

sion par le duc, cette marche oblique choqua le monarque, lequel, dit Pierre de Bourdeilles « trouva fort estrange la façon de ce pauvre philosophe, d'avoir abordé premier le vassal que le seigneur ; cuidant que ce fut par mépris. Non obstant, il ouyt sa harangue philosophale, tellement quellement ; en après, d'un visage moitié courroucé, moitié ridicule et de mespris, et lui ayant mis doucement la main sous la barbe réverentiale, il lui dist : Monsieur le révérend,

Barbara, Græca, genus retinent quod habere solebant ;

et sans lui faire autre response, le planta là tout esbahy. Et quant et quant aussitost, lui fist dire par quelque autre ; qu'il eust à se retirer, et qu'il n'aurait autre response ni despesche. De laquelle le pauvre révérendissime eut tel desplaisir et despit, que, retourné à Rome (c'est-à-dire *en retournant à Rome*), il en mourut. Où diable ce roi avait-il appris ces vers, pour les dire et les appliquer si bien à propos ! »

Quant à la question de l'auteur, *où diable*, etc.? la réponse est bien facile dit Legrand d'Aussy, à qui j'emprunte cette citation. De tout tems, en France, l'éducation des rois et des princes, ayant été presque exclusivement confiée à des membres du clergé, de tout tems ces instituteurs y firent entrer comme élément primitif, la connaisance du latin, langue qui était celle de leurs auteurs, de leurs écoles, de leur liturgie. Louis XI l'avait apprise comme la plupart de ses prédécesseurs, et par conséquent le vers dont il s'agit avait pu, ainsi que beaucoup d'autres du *Doctrinale puerorum* (d'Alexandre de Ville-Dieu), rester dans sa mémoire ; parce que pour l'étude du latin, on avait affligé son enfance de ce livre, comme on a tourmenté la nôtre du Despautère (*Notices et extraits des manuscrits*, t. v, p. 514).

Les rois de France ne faisaient point exception parmi les têtes couronnées. La bibliothèque Riccardi, à Florence, possède encore les *Commentaires de César* pris par les Génois au roi d'Aragon, lorsqu'ils battirent sa flotte, le 12 aout 1435.

[1] Acta SS. Bened. *Præf.* ad sæc. III. l. c. — Ziegelb. *Hist. litt.* t. III, c. 4.

même de règle dans nombre de couvens au moyen-âge [1]; et il existe quantité d'opuscules latins écrits alors par des religieuses [2].

Venance Fortunat, évêque de Poitiers, énumère ainsi les livres dont sainte Radegonde (6e siècle) faisait usage dans son monastère [3]:

Cujus sunt epulæ quidquid pia regula pangit,
Quidquid Gregorius Basiliusque docent
Aut Athanasius, quod lenis Hilarius edunt,

[1] Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 129, etc.

[2] On peut voir encore, par exemple, les Bollandistes : *Guillet*, II, p. 500 et 588, etc. — Rader. *Aula sanct.* passim. — Ziegelbauer, *l. c.* Sur l'érudition des femmes anciennes et modernes, on peut consulter : Tiraqueau, *in leg. connubial.* — Guevara, *Horloge des princes*, livr. 2. — Morhof, *Polyhistor.* passim. — Struvv, *De usu bibliothecarum* (introd. ad notit. rei litterariæ. cap. 5). — Kornmann, *Tractatus de statu et jure virginum.* — Thomasius et Sauerbrei, *Dissertations académiques* ad hoc, etc., etc. Lebeuf qui avait promis des détails à ce sujet (*Dissertat.* t. II), paraît avoir reculé ensuite devant sa tâche; les matériaux cependant ne lui manquaient pas comme on voit. Sur les Espagnoles en particulier, on trouvera des notices dans Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispana nova* (2e édit.), t. II, p. 343. et dans Masdeu, *op. c.* passim. Sur les Italiennes, l'ouvrage de madame Canonici Fachini, intitulé : *Prospetto biografico delle donne italiane rinomate in letteratura.*

Dans la *Bibliotheca ascetica* de D. Pez (t. IX, p. 224, etc.), un cistercien répond à diverses questions sur la règle des religieuses; et le chap. IV, est celui ci. « Quæritur utrum teneantur jejunare quartâ feriâ à festo »Pentecostes usque ad festum Exaltationis S. Crucis, simul juvenes et »senes scilicet *illæ quæ debent adhuc studere*, legere et cantare.» Et au chapitre XII : Quæritur utrum valeat quod... una det alteri aliquid quod »sibi scribat vel laboret.» Et il répond : « Non licet quod monialis alteri »scribat quidquam vel laboret pro aliquo pretio vel... favore.» En sorte que plusieurs religieuses faisaient de leur talent à écrire, etc., l'objet d'une petite spéculation domestique, pour se gagner les bonnes grâces de leurs compagnes, ou obtenir d'elles quelque chose en retour.

Au chapitre XVII des mêmes consultations, le religieux distingue les *converses* comme *non-lettrées*, et communément hors d'état de comprendre les lectures latines; à cette occasion, il rappelle un règlement qui veut qu'*à cause d'elles*, on explique toujours la règle en langue vulgaire, *après qu'elle aura été lue en latin.*

[3] Ven. Fortunat. *Op.* Romæ, 1786. Part. 1. lib. VIII. cap. 1.

Quos causæ socios lux tenet una duos.
Quod tonat Ambrosius, Hieronymus atque coruscat,
Sive Augustinus fonte fluente rigat;
Sedulius dulcis, quod Orosius edit accutus
. . . .
His alitur jejuna cibis, etc.

Que sainte Radegonde connût la langue latine, l'époque où elle vivait suffirait à le faire croire aisément; mais M. Petit-Radel voudrait [1] conclure en outre de ces vers, que la langue d'Homère lui était familière, parce que, dit-il, les Pères grecs n'avaient pas encore été traduits alors. Je n'oserais pas affirmer une telle conclusion sans autres données, attendu qu'un corps de traduction officielle, pour ainsi dire, ne paraît pas nécessaire pour expliquer comment les noms des Pères grecs trouvent place dans un compliment semblable. Il suffisait que les religieuses de Poitiers possédassent la version de quelques extraits, dans leurs lectionnaires par exemple. Du reste, l'autorité de ce savant est bien de quelque poids dans une question d'histoire littéraire de la France [2], et la langue grecque, d'ailleurs n'était point inconnue du tout parmi nos pères à cette époque [3].

Sainte Gertrude, abbesse de Nivelle (au 7e siècle), faisait entreprendre par des gens habiles les voyages de Rome et d'Irlande pour acquérir des livres et attirer en Brabant les savans d'outremer [4]. Sainte Liobe (Lièbe ou Léobgyte, 8e siècle), parente de St. Boniface, lui écrivait en un style fort tolérable [5]

[1] Petit-Radel. *Op. c.* p. 47.

[2] Je prendrai pourtant la liberté de ne pas m'y abandonner aveuglément. Sans valoir ces hommes distingués, on peut ne s'en rapporter à leurs assertions que quand elles sont bien appuyées de preuves; la vérification de ce qu'ils avancent est irrécusablement dévolue à tout homme de bon sens, qui, capable d'application, s'occupe des mêmes matières.

[3] Cf. Petit-Radel. p. 51. Ajoutez que le monastère de Sainte-Radegonde étant soumis à la règle de S. Césaire, se trouvait par là naturellement en relation avec Arles où la liturgie grecque n'avait pas cessé.

[4] Acta SS. Benedict. *Sæc.* II, p. 465. Ap. *Petit-Radel.* l. c.

[5] Biblioth. vet. Patr. t. XIII. Bonifac. *Epist.* 36, 46, etc. Cf. *Ep.* 2, 5, 7, 13, 14, 20, 25, 28, 31, 34, 35, 38, etc., etc. — Leidrad, archevêque de Lyon, écrivait aussi en latin à sa sœur (*op. c.* t. XIV), ce qui est moins

pour le tems, et envoyait même à ce grand évêque une de ses compositions en vers latins, pour en avoir son avis. Elle nomme sa maîtresse, qui s'appelait Eadburge [1]. Les religieuses anglo-saxonnes, et sainte Liobe entre autres, portèrent leur éducation classique en Allemagne, partageant l'apostolat des missionnaires anglais par l'établissement d'écoles qu'elles dirigeaient [2] dans les pays nouvellement conquis à l'Evangile. Il semble que leurs préceptes et leurs exemples aient jeté de profondes racines dans ces contrées, puisque c'est dans les provinces germaniques, si je ne me trompe, que vécurent les religieuses les plus lettrées du moyen-âge. Au 10e siècle, Hroswitha, religieuse de Gandersheim (près d'Hildesheim), apprit *dans ses momens de loisir*, non-seulement la langue latine, mais quelque peu de grec, dit-on, et les principes de la philosophie [3]. Elle composa, outre un poëme sur la fondation de son couvent [4], et une histoire de l'empereur Othon I, six drames chrétiens composés par elle à l'*imitation de Térence*, sur des sujets pris de l'histoire ecclésiastique. Or, quoique la lecture des œuvres de

extraordinaire cependant pour la France du 8e siècle, que pour l'Angleterre peuplée par des nations germaniques. Mais au 12e siècle, Pierre de Blois, écrivait de même à une religieuse (*op.* c. t. XXIV. *ep.* 36 et 55), lui citant même un vers d'Ovide (*De Ponto*). Cependant la littérature des couvens de femmes paraît avoir été communément réduite aux auteurs ecclésiastiques, excepté peut-être les lectures élémentaires. Tout ce qui sortait du cercle ascétique y était une exception.

[1] Voici l'envoi de cette pièce de vers, à l'apôtre de la Germanie : «Hoc »parvum munusculum mittere curavi, non ut dignum esset tuæ almitatis »aspectu, sed ut memoriam parvitatis meæ retineas, nec longa locorum »intercapedine oblivioni tradas; quin imo veræ dilectionis ligatura reli»quum nodetur in ævum.... Istos autem subterscriptos versiculos com»ponere nitebar secundum poeticæ traditionis disciplinam; non audaciâ »confidens, sed gracilis ingenioli rudimenta excitare cupiens, et tuo »auxilio indigens. Istam artem ab *Eadburgæ* magisterio didici, quæ inde»sinenter legem divinam rimari non cessat, etc.»

[2] Mabillon, *Præf. ad. acta* SS. Benedict. sæc. III, ss. 4. Quelques-unes de ces religieuses sont qualifiées de «Valde eruditæ in liberali scientiâ.» Cf. Lingard, *Antiq.*, etc., chap. 13.

[3] Trithem. *De Scriptor. ecclesiastic.* Ziegelbauer, *l. c.*—Saxii *Onomasticon*, t. II.

[4] Scriptores rerum Brunsvic. t. II. Il y a une édition de ses œuvres, publiée en 1707, in-4°, à Wittenberg; outre celle de Nuremberg, 1501,

Hroswitha la montre assez éloignée du modèle qu'elle s'était proposé, on ne peut y méconnaître une érudition fort étendue, une entente remarquable du drame, et souvent une perfection de style vraiment surprenante.

Sainte Gertrude de Saxe, abbesse d'Helffede (fin du 13e siècle et commencement du 14e), et formée dès l'enfance à la vie monastique [1], poussa l'application aux études littéraires, jusqu'à en éprouver plus tard un véritable scrupule [2]. Mais ces réflexions ne la détournèrent des premiers objets de son attention, que pour lui inspirer le désir de s'adonner à des sujets plus graves avec une application plus grande encore, rédigeant elle-même des compilations édifiantes ou transcrivant de pieux écrits, pour les monastères qu'elle savait en être dépourvus [3].

[1] *Insinuationum divinæ pietatis* (l. 1, c. 2), Ed. L. Clement. Salzbourg, 1662, in-16.

[2] *Insinuat.* l. c. « Nam gratiâ illustrante divinâ accidit ut ipsa virgo, *dum inter humana litterarum studia continuè versaretur*, agnosceret se nimium in regione dissimilitudinis distare à Deo. Quippe quæ *immodicè litteris inhæserat humanis*..... Intellexit prætereà, nec absque gemitu cordis expendit, quot interim, tum cunctationibus, tum divinæ sapientiæ illuminationibus sese privaverit dum plus justo studiis oblectata sit humanis... Atque ideò sciens se monasterio inclusam ut non minus virtute cresceret ac sapientiâ quam ætate; grammaticâ (cujus notitia satis fuerat jam locupletata) relictâ, theologiæ, hoc est studio sacræ scripturæ sese applicuit; nec destitit quoscumque sanctos habere potuit libros, operam navare omnem donec intelligeret, etc., etc. » On sait que dans le latin d'alors, le mot *grammaire* indique les études d'humanité.

[3] *Insinuat.* l. c. « Collegit prætereà ex sententiis doctorum, velut columba, grana varia ac potiora, quæ ad multorum ædificationem scribens, complures perfecit libros, etc. » *It.*, lib. c. c. 5. « Quidquid sacrâ potuit lectione haurire quod in salutem proximorum, aut Dei honorem aliquando effundi posset, sollicita sedulaque colligit; idipsum pro nullâ nisi pro Dei solius gloriâ faciens, nihil exspectans propterea à quovis homine laudis, nihil opinionis, nihil gratiarum actionis : sed hoc tantum curabat, ut ubi fructum sperabat uberiorem, illuc quæ ante ex scripturis collegerat largiùs profunderet. Nam ad loca ubi sacræ scripturæ sciebat inopiam, quatenus potuit libros et ea quæ erant saluti magis necessaria, quo omnes Christo lucraretur, destinabat. Ob eamdem denique causam visa est sibi requiem somnumque differre, reliquaque corporis commoda aut aspernari aut intermittere, etc. »

D'ailleurs, le fruit de ses premières études n'en persista pas moins, comme on le voit par le style de ses ouvrages, et par l'estime qu'en firent dès lors ce qu'il y avait d'hommes les plus distingués [1].

Pour abréger, je ne parle pas de l'abbesse Herrade (en Alsace, 12e siècle), qui rédigea une sorte d'encyclopédie (*Hortus deliciarum*) dédiée à ses religieuses, et qui n'existe jusqu'à présent que manuscrit, si je suis bien informé. Peut-être consacrerai-je plus tard un article spécial à cet objet. Mais c'est assez de détails [2], je pense, sur un sujet qui n'est après tout qu'accessoire dans mon travail, bien qu'il ait un rapport réel avec l'histoire des bibliothèques au moyen-âge. Ajoutons seulement

[1] *Insinuat.* lib. 1, cap. 2. « Orationes quoque multas... et nonnulla alia stilo certe non femineo, id est contemptibili, composuit; quæ à nullo adhuc virorum gravium visa sunt non dico contemni, sed non laudari, etc. » Cf. Landsperg, Ludovic. Blos., etc., *in Parænetic. et synopsi vitæ S. Gertrudis*, ed. c.

[2] Nous nous abstiendrons donc de toute autre indication citant seulement pour mémoire : sainte Melchtilde, sœur de sainte Gertrude, Catherine Schaertler, abbesse de Saeflingen en Souabe (16e siècle), et renvoyant au traité *ad hoc*, de Ziegelbauer, t. III, c. 5. On parle en France, outre les religieuses du Paraclet (12e siècle), de Marguerite, prieure du monastère de Poletin (13e siècle); Cf. Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, II, 334. Mais il ne paraît pas que nous n'ayons jamais eu rien en ce genre à comparer aux pays du Nord; si bien qu'un saint évêque de Rennes, (Marbod, 12e siècle) s'en plaint positivement. « Quod prava consuetudo « in antiquis Galliæ monasteriis obtinuerit, ut pecunia scientias præfe-« ratur. » C'est bien des couvens de femmes qu'il parle, puisqu'il s'agissait d'une postulante qui, n'ayant à présenter que son éducation, et point de dot, avait été refusée. Cf. Ziegelbauer, l. c. Il y a cependant des réserves à faire sur ce jugement, comme on le verra plus bas.

Terminons par la citation d'une sorte d'épigramme qui eût causé des accès de jalousie à bien des grammairiens des 16e et 17e siècles. Ce petit tour de force littéraire est d'une abbesse allemande du 11e siècle (Rilinde, ou Regilinde, ou Regille), qui fait parler ainsi Jésus-Christ aux religieuses de son couvent qu'elle avait réformées :

Vos quos includit, frangit, gravat, attrahit (*atterit*?), urit
Hic carcer mœstus, labor, exilium, dolor, æstus;
Me lucem, requiem, patriam, medicamen et umbram
Quærite, sperate, scitote, tenete, vocate.

Ap. *Ziegelb.* l. c. §. 8.

que les dames séculières même avaient souvent pris goût à l'étude des langues anciennes. L'éducation qu'elles recevaient parfois dans les couvens y contribua sans doute ; quoiqu'il en soit, on en trouve plus d'un exemple, surtout parmi les princesses. Je ne parle pas seulement des lettres latines qu'écrivait Charlemagne à sa femme Fastrade [1]; le calembourg de saint Louis, d'où nous vient, dit-on, la forme actuelle du nom des *Tartares*, indiquerait peut-être qu'il parlait quelquefois en latin à sa mère [2]. Isabelle, sa sœur, « entendait moult bien le » latin [3]; et l'entendait si bien que, quand les chapelains l'y » avaient écrites ses lettres qu'elle faisait faire en latin, elle les » amendait quand il y avait aucun faux mot. » Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant, et qui épousa Etienne de Blois, recevait des lettres latines et des distiques que lui adressaient les évêques Hildebert et Ive de Chartres. Le moine Hugue de Fleury rédigeait pour elle une histoire ecclésiastique en latin [4]; et elle-même écrivait à des abbés, à des évêques et à des comtes [5] également en latin.

[1] On pourrait cependant faire remarquer que l'impératrice Angelberge, femme de l'empereur Louis II, avait copié de sa main son psautier (vers 850), encore conservé aujourd'hui à Plaisance (Valery, *Voyages en Italie*, 1838, liv. IX, ch. 25.

[2] Quant à saint Louis, Lebeuf (*Dissert.* II) rapporte d'après un historien de ce prince, qu'il prenait la peine de lire en français sur un texte latin, pour être entendu de ceux de sa compagnie qui n'eussent point compris sans cette précaution. On sait que le bon roi se donnait de tems à autre la jouissance d'aller écouter les leçons publiques des Jacobins ou des Cordeliers.

[3] Voyez Thomassin, *Discipline de l'Eglise*, part. I, liv. II, ch. 87, n° 3. On peut voir sur la grande Isabelle, reine de Castille et d'Aragon, le même Thomassin, l. c., ch. 88, n° 5. M. Daniélo (dans le *Chroniqueur de la jeunesse*, I, p. 267) rapporte, outre ces exemples, celui d'une comtesse de Toulouse, qui composa un livre latin pour l'instruction de son fils. Je ne fais nulle difficulté de joindre cette citation d'un recueil destiné à l'enfance, avec celles des auteurs graves dont je me suis servi, parce que, là où se trouve la probité scientifique et le sérieux des recherches, sous quelque forme que ce soit, il y a tout ce qu'il faut pour faire autorité.

[4] Ziegelbauer, l. c., n. 4.

[5] Ziegelbauer, *ib.*, et Martène, *Thesaurus anecdotor*, t. I, col. 373.

Des dames moins distinguées par leur rang, ne se dispensaient point de cette connaissance. Saint Bernard et plusieurs autres ecclésiastiques écrivaient des lettres latines à des femmes de barons et de chevaliers. Les couvens de femmes, comme les monastères d'hommes, avaient souvent une école pour les enfans du dehors, aussi bien que pour ceux qui étaient destinés à vivre dans la maison [1]. Le couvent de Roncerai, à Angers, avait au 12e siècle une renommée toute spéciale en ce genre, et on lui confiait les jeunes filles dont on voulait cultiver l'esprit tout de bon [2]. C'était dans une de ces écoles, au monastère d'Argenteuil, qu'Héloïse avait appris la langue latine, et même les humanités, avant qu'Abailard l'eût connue [3]. L'érudition de plusieurs Italiennes est un fait qui n'a besoin que d'être rappelé, puisque les chaires de Bologne ont été plus d'une fois occupées par des femmes. Mais pour en citer au moins un trait qui appartienne au moyen-âge, disons que le canoniste Jean d'Andréa (14e siècle) se faisait suppléer au besoin dans ses leçons publiques par une de ses filles, et consultait souvent sa femme sur le droit canon; lui *solempnel légiste*, comme l'appelle Christine de Pisan, ou, comme dit un autre : « *famosissimus* » *doctor qui in mundo non habebat similem* [4]. »

C. Achery.

[1] *Hist. litt. de la France*, t. IX, p. 128.

[2] « Maturioris doctrinæ causâ ». Hildebert, ep., lib, II, 26, (Op. c.).

[3] *Hist. litt. de la France*, l. c. Pour qu'on ne regarde pas ces faits comme des singularités sans conséquences, il est bon de faire remarquer que les écoles des couvens de femmes étaient recommandées par les conciles. Le 7e canon de Cloveshove (8e siècle) s'exprime ainsi : « Episcopi et » abbates *atque abbatissæ*.... studeant et diligenti curâ provideant ut per » familias suas lectionis studium indesinenter in plurimorum pectoribus » versetur.... Proinde coherceantur et exerceantur in scholis pueri ad di» lectionem sacræ scientiæ, ut per hoc bene eruditi, invenire possint ad » omnimodam Ecclesiæ Dei utilitatem, etc. » Ap. Spelman, *Concilia... orbis britannici*, t. I.

[4] Tiraboschi, lib. II, cap. V, nos 6, 8.—M. Valery (lib. IX, ch. 1er), cite un manuscrit des lettres de saint Jérôme, exécuté en 1157, aux frais de plusieurs dames de Modène, dont les noms se lisent à la fin de l'ouvrage. Au 16e siècle, une abbesse de Parme, assez peu édifiante du reste, décorait d'inscriptions classiques grecques et latines, le plafond de ses appartemens (*ib*. ch. IX, voyez encore X, 6, XV, 18).

Littérature contemporaine.

HYMNES SACRÉES,

PAR ÉDOUARD TURQUETY [1].

Nos lecteurs connaissent déjà M. Turquety et ses ouvrages. Avant de parler du nouveau volume qu'il vient de consacrer, pouvons-nous dire, à la croyance catholique, écoutons ce qu'il dit lui-même du but qu'il s'est proposé dans ses chants.

Voici le complément nécessaire de mes deux ouvrages antérieurs, *Amour et Foi* et *Poésie Catholique.* Voici quelques pas de plus dans la route où j'ose dire être entré le premier, où plusieurs ont marché depuis et où bien d'autres s'élanceront plus tard. L'intention de ce nouveau volume est toujours la même. Combattre une poésie passive de doute et de découragement par la poésie tout active de la foi et de l'espoir; substituer le réel de notre sainte religion à cette incertitude, à ce vague de doctrines dont on a tant abusé, ce fut là ma seule pensée et c'est elle que je continue ici: à défaut de tout autre mérite on ne contestera pas du moins à ces trois volumes celui d'une parfaite unité.

Un critique illustre a bien voulu déclarer qu'*Amour et Foi* était le premier mot d'une poésie toute nouvelle. la poésie du dogme pur; le recueil qui l'a suivi et celui que je publie actuellement en sont alors l'indispensable conséquence. Je me suis inspiré des principales solennités de la religion, et je les ai traduites en hymnes, ce qui n'avait pas encore été essayé dans notre langue. Missionnaire poétique du catholicisme, au milieu des obstacles de tout genre que j'ai dû rencontrer sur ma route, je ne puis m'empêcher de remercier encore une fois mes frères de leur affectueuse sympathie. Elle m'a encouragé et fortifié, et il m'est bien doux de réitérer ici le témoignage d'une reconnaissance aussi profonde qu'elle est sincère.

La marche de l'ouvrage est simple. Il commence par l'Hosannah au Père céleste et s'achève par une hymne à son terrestre représentant. Dieu

[1] Un vol. gr. in-8°, à Paris, chez Debécourt, libraire, et à Rennes, chez Molliex. Prix, 7 fr. 5o.

d'abord, puis la plus haute expression de l'humanité en la personne du pape. Ces hymnes ont été composées sous l'influence d'une conviction forte et d'un enthousiasme vrai. Il eût été facile sans doute d'y mettre plus de talent, impossible d'y mettre plus de foi.

Je désirerais vivement qu'on leur adaptât une musique sérieuse et solennelle ; il faudrait pour cela un artiste d'une inspiration toute religieuse[1]. Les entendre chanter dans nos temples serait le plus beau des succès. Je n'ose l'espérer.

Puisse ce faible ouvrage ne pas demeurer stérile ! Puisse-t-il réveiller quelque part l'étincelle d'une foi prête à s'éteindre et qui n'attend peut-être que le plus léger souffle pour se rallumer ! Dieu m'est témoin que c'est là mon vœu le plus ardent, celui devant lequel tous les autres s'effacent. Je ne publie pas seulement ce livre pour briguer des applaudissemens, écho d'un moment, fumée d'une heure ; qu'importe au poète ? Fragile instrument qui doit se briser d'un jour à l'autre, que lui importe dans ce triste monde le plus ou moins de ce qu'on appelle bonheur ? Pourvu qu'il ait semé quelques saintes pensées, pourvu qu'il ait jeté un peu de lumière dans les ténèbres de quelques âmes, que lui fait le reste ? Ce qu'il demande avant tout à ses lecteurs, ce n'est pas un suffrage sonore, mais vide, c'est une prière pour lui-même, une simple prière au nom de celui qu'il a chanté. Les lecteurs la lui refuseraient-ils ?

Et maintenant écoutons, comme il l'indique lui-même, les hymnes qui commencent et finissent son œuvre. Nous jetterons après un coup d'œil sur celles qui remplissent le volume.

HOSANNAH.

Il est au fond du ciel, quand la pensée écoute,
Des astres résonnans, jetés de voûte en voûte,
Et qu'on dirait de loin, muets, silencieux ;
Et ces mille soleils soupirent leur prière
Autour de vous, mon Père,
Qui régnez dans les cieux.

Il est encor là haut des nuages qui grondent,
Des éclats de tempête à qui les vents répondent,
Par un cri solennel, un nom mystérieux ;
Eh bien ! ce nom qui roule au-dessus du tonnerre,
C'est le vôtre, ô mon Père,
Qui régnez dans les cieux !

[1] Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que M. Berlioz s'occupe de la musique d'une partie de ces hymnes. Le nom de l'illustre maître est une garantie de puissance et d'originalité.

Ici-bas la montagne avec ses chevelures,
La forêt sans clartés, le fleuve sans souillures,
L'Océan qui bondit dans son lit spacieux,
Tout, ainsi que là haut, tout sur la terre entière
Murmure : notre Père,
Qui régnez dans les cieux.

Après le Père qui règne dans les cieux, voici le Père qui ne règne pas, mais qui sert, qui conserve, qui dirige sur la terre.

LE PAPE.

Instruisez-vous, peuples du monde,
Cœurs fragiles, cœurs inconstans,
Ecoutez la leçon profonde
Que vous donne la voix des tems.

Depuis que sur le haut Calvaire,
Témoin de son dernier adieu,
Le trépas ferma la paupière
De celui qui fut homme et Dieu.

Voilà dix-huit siècles qui roulent
Sur la pente d'un même sort :
Voilà vingt royaumes qui croulent
Déracinés du même effort.

Regardez-les : —hommes et choses,
Jours de splendeur, jours de péril,
Tout s'en va par les mêmes causes;
Une fois morts, qu'en reste-t-il?

Que reste-t-il d'un Charlemagne?
Demandez au pâtre rêvant
Ce qu'il reste sur la montagne
Du cèdre brisé par le vent.

Que reste-t-il de ces empires,
De ces colosses d'autrefois,
Que soulevaient tant de délires,
Qu'enorgueillissaient tant d'exploits?

Arrêtez-vous sur leur poussière!
Parlez, criez : qui règne ici?
Chaque brise, en frappant la pierre,
Répond d'elle-même : l'oubli.

Leur expirante renommée
Elève un jour sur le chemin

Un peu de légère fumée
Qui retombe le lendemain.

Ils dorment ces hommes superbes,
Impassibles, silencieux :
Le ver qui remue un brin d'herbes
Est mille fois plus puissant qu'eux.

Leur froid cadavre, vain fantôme
Qu'appesantit un lourd sommeil,
N'a pas même ce qu'a l'atome,
Un frémissement au soleil.

Mais à côté de ces ruines
Qu'entasse à la hâte et partout,
Sous les impulsions divines,
Le Tems, destructeur de tout,

Un homme, un homme seul encore,
Lève un front plein de majesté,
Le souffle orageux, qui dévore,
Respecte son éternité.

Il règne où les Césars de Rome
Ont disparu comme l'éclair,
Car le seul toucher de cet homme
A fait choir leur sceptre de fer.

Pendant que la plus faible crise
Force un peuple de succomber,
Et que toute gloire agonise
Sur le sol prêt à l'absorber ;

Il règne ce vieillard débile,
On dirait un grand monument
Seul durable, seul immobile
Dans l'universel mouvement.

Et sur la terre qu'il dédaigne
Il voit, avec nos passions,
Rouler, sans que son flot l'atteigne,
Le torrent des destructions.

Du haut de sa force infinie,
Il pèse à leur juste valeur
Ce qu'on appelle le génie,
Ce qu'on appelle la grandeur.

Il sait ce que la plus grande âme
Contient de tempête et d'orgueil,
Et que sans la céleste flamme
Elle trébuche au moindre écueil.

Il sait ce qu'un empire dure
Entre les mains d'un conquérant :
Pauvre fourmi qui se croit sûre
Des grains de sable qu'elle prend.

C'est que le Ciel qui le contemple
L'a mis bien au-dessus des rois ;
C'est qu'il a pour palais le Temple,
C'est qu'il a pour drapeau la Croix ;

Et si l'univers l'environne
Pour écouter ce qu'il prescrit,
C'est qu'il parle du haut d'un trône
Cimenté par la main du Christ !

Retenez donc, peuples du monde,
Cœurs fragiles, cœurs inconstans,
Retenez la leçon profonde
Que vous donne la voix des tems.

Ne courez plus, comme vos pères,
Après un laurier incertain,
Après ces gloires éphémères
Qu'un jour abat, qu'un souffle éteint.

Allez dans la ville éternelle,
Sous des cieux purs de tout brouillard,
Allez vous reposer sous l'aile
De l'impérissable vieillard.

Sa voix qui dompte les tempêtes,
Qui sait prier, qui sait bénir,
Vous dira les seules conquêtes
Qu'on peut faire dans l'avenir !

Oui, tel est l'homme que le Christ a posé pour conservateur de sa doctrine, au milieu du mouvement et de la fluctuation de ce monde ; tel est celui que ceux qui veulent être catholiques doivent reconnaître pour père. Qu'ils sachent bien au moins que tout homme qui ne fait pas profession de lui être uni par la même croyance et la même communion, peut bien chanter

Jésus, Marie, l'Eglise, selon les caprices ou les sympathies de son esprit, de son imagination, de son cœur; mais qu'il ne sera pas catholique. C'est malheureusement ce que font la plupart de nos littérateurs, de nos artistes, de nos poètes surtout. Aussi faut-il savoir gré à M. Turquety d'avoir franchement reconnu la Croix pour son drapeau, et celui qui la porte à Rome pour son chef.

Parmi les chants qui nous ont le plus charmés dans ce volume, nous citerons le *cantique* dont le refrain est :

Où s'en ira ma pensée,
Si ce n'est à vous, Jésus?

La *Passion*, qui finit par ces deux belles strophes :

Frères, rallions-nous quand le monde s'écroule ;
Prions pour expier les crimes de la foule,
Prions pour que l'autel reste à jamais vainqueur ;
Marchons près de Jésus dans ce moment d'alarme.
Sans parler, sans pleurer. — Pas de voix, pas de larme,
Rien qu'un sanglot du cœur.

Mais un sanglot puissant qui batte, qui soulève
Nos seins tout agités comme un flot sur la grève,
Un sanglot qui lui dise à ce Maître de tous :
« Père, nous sommes là : nous n'avons qu'une envie,
» C'est de voir se briser notre cœur, notre vie,
» En criant gloire à vous! »

Le *Samedi-Saint*, plein d'une douleur vraie et prophétique et de lamentations jérémiques; et puis la *Résurrection*, qui se termine par ces strophes qui sont le cri que doit pousser tout chrétien en ce tems de doute, d'incertitude et d'inconséquence.

Il est ressuscité ; — que dis-je?
Hommes d'un siècle où la foi dort,
Vous êtes témoins du prodige ;
Voyez! il ressuscite encore!
Voyez comme il perce la poudre.
Hâtez-vous de vous faire absoudre!
Mais non, vos cœurs n'ont pas tremblé ;
Il vous inonde de sa gloire,
Et vous reniez sa victoire,
L'œil ébloui mais aveuglé.

Quand la tempête populaire,
Pleine de tumulte et de cris,
Sur le vieil autel séculaire
Portait la hache ou le mépris:
Quand la plèbe, ivre de démence,
Frappait, tuait quiconque pense,
Quiconque garde un souvenir;
Quand sa haine, prompte à renaître,
Croyait avec le sang du prêtre
Féconder tout un avenir:

Vous aussi, debout dans l'orage,
Au milieu d'un peuple en rumeur,
Vous aviez un rire sauvage,
Et vous disiez: « Le Christ se meurt! »
Il se meurt! ô foule insensée,
Prête à choir dans ta nuit glacée,
Arrête et vois, le Christ est là;
Arrête un moment et frissonne,
Car son éternité rayonne
Sur ton sépulcre ouvert déjà.

Regardez-le dans sa puissance,
Hommes frêles qui le bravez,
Seuls cadavres que sa présence
N'ait pas encore relevés!
Avez-vous l'oreille si dure,
Que cette voix sublime et pure
Y perde ses accens vainqueurs?
Il brisa son marbre suprême,
Ne peut-il aujourd'hui de même
Briser la pierre de vos cœurs?

O Christ! Dieu fort, Dieu solitaire,
Sauveur immense et glorieux,
O Christ! pardonnez à la terre
De méconnaître ainsi vos cieux!
Laissez sur nos jours pleins de fièvres
Descendre un souffle de vos lèvres,
Ranimez les cœurs languissans;
Afin que l'autel les rassemble
Et que nous puissions tous ensemble
Sortir du tombeau de nos sens!

Puis viennent la *Pentecôte*, la *Fête de tous les Saints*, l'*Assomption*, et cette charmante bluette qui porte pour titre le *Rayon ce fut ta grâce*, que nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore :

LE RAYON CE FUT TA GRACE.

Une fleur fragile et petite
Croissait aux fentes du rocher ;
Elle allait tomber au plus vite,
Quand un rayon vint la chercher,

Et sa tige fut relevée,
Et l'étranger, seul, à l'écart,
La respire à son arrivée,
La redemande à son départ.

O sois béni, toi que j'embrasse
De toute l'ardeur de ma foi !
Car le rayon, ce fut ta grâce ;
La fleur tombante, c'était moi.

Nous conseillons aussi de lire : *Venez à moi*, *Jésus ! près de l'Autel*, l'*Enfant Jésus*, le *Martyre* ; enfin le *Pape*, que nous avons cité, vient clore cette belle liste de chants frais comme l'innocence, purs comme un rayon de la foi, et consolans comme la parole du Maître qu'ils s'efforcent de reproduire.

RECUEILLEMENS POETIQUES,

PAR M. DE LAMARTINE (VOL. IN-8°).

Pendant que nous lisions les poésies catholiques de M. Turquety, on nous a apporté les *Recueillemens poétiques* de M. de Lamartine. Nous les avons lus avec attention, avec quelque espérance, quoique nous connussions d'avance que le poète persévérait dans ses erremens, et que dans ses recueillemens il ne lui était jamais venu dans la pensée de méditer sur la chute de sa croyance et de son esprit. Nous n'avons pas été trompé dans nos prévisions : le nouveau volume n'est que la confirmation des anciennes erreurs. Dans la *préface* de la 2e édi-

tion de son *Jocelyn* et dans celle de la *Chute d'un ange*, M. de Lamartine avait cherché à répondre aux accusations portées contre lui; il s'y était même excusé de toute pensée de panthéisme. Mais nous avons fait voir que tout en s'excusant et en protestant de son orthodoxie, il s'était plongé dans les mêmes erremens, plus profondément même qu'avant sa protestation. Pour cette fois, M. de Lamartine ne se donne pas même la peine de répondre aux nombreuses critiques soulevées par la *Chute d'un ange*. Dans la préface de son nouveau volume, il regarde comme plus digne de lui d'apprendre minutieusement au public comment il passe la journée à sa campagne de Saint-Point; d'explication religieuse, philosophique ou littéraire, aucune. Si, pourtant, il y a une réponse dans son livre, mais c'est une espèce d'insolence; lui, M. de Lamartine, qui doit toute sa réputation à la presse, maintenant il la traite avec dédain et la méprise. Ecrivant à M. Dumas, il lui dit .

De toute ma raison, ami, je te souhaite
Le dédain du journal, l'oubli de l'univers.

C'est dommage que ces grands airs ne soient venus qu'après que la presse a censuré vertement les élucubrations religieuses et philosophiques de l'auteur, qu'après la chute si profonde qu'il a subie dans l'estime de ses ardens admirateurs, cela sent trop le dépit. Il en est maintenant de M. de Lamartine comme de ces femmes coquettes qui médisent du monde quand le monde s'est retiré d'elles. Nous allons parcourir rapidement ce volume, afin d'éviter à nos lecteurs la curiosité et la peine de le lire eux-mêmes.

La première pièce est intitulée : *Cantique sur la mort de madame la duchesse de Broglie*. Dieu nous garde de vouloir médire d'une personne morte; mais c'est une chose connue que madame de Broglie, fille de madame de Stael, était à Paris et en France une des plus ardentes zélatrices du calvinisme. Or c'est à elle que M. de Lamartine adresse ces exagérations poétiques:

Combien de fois moi-même, embaumé de ses grâces,
Comme en sortant d'un temple, en sortant de *ses traces*,
Je sentis mon cœur plein d'encens!

Et encore :

On se dit en soi-même en l'écoutant parler,
Ce que disait l'apôtre au disciple incrédule :
Ne sens-tu pas, mon cœur, quelque chose qui brûle,
Et qui demande à s'exhaler.

Sans doute il est beau et saint de pleurer ses amis descendus dans la tombe ; mais il ne faut pas les flatter ; et quels qu'aient été le mérite ou la beauté d'une femme, on ne vient pas lui dire que *le jour a pâli à sa porte*. On doit respect, prière, souvenir aux morts, mais non pas flatterie. Ce qu'il y a encore de remarquable dans cette pièce, c'est que pour louer madame de Broglie, M. de Lamartine en fait une catholique. Il suppose qu'elle est au ciel, occupée à nous *attirer dans la société des saints*, que les esprits d'en haut sont rassemblés par le *cher souci d'ici-bas* ; c'est là seulement ce que l'on peut dire d'une *sainte catholique*. Car on sait bien que les protestans n'admettent ni les prières pour les morts, ni l'intervention des saints auprès de Dieu. Au reste, nous croyons savoir que la même confusion qui se trouve dans la tête du poète, existait aussi dans l'esprit de madame de Broglie, et qu'elle admettait volontiers dans son calvinisme les prières pour les morts, le recours à la Vierge Marie ; le mystère de l'eucharistie lui paraissait très-acceptable ; mais ce qu'elle ne pouvait tolérer, c'était l'autorité de l'Eglise. Pauvre femme, qui est allée paraître devant le Souverain Juge avec la responsabilité de n'avoir pas voulu admettre d'intermédiaire entre lui et elle ! Que Dieu fasse miséricorde à la faiblesse de son esprit !

Puis vient une variante de l'*épilogue* du poëme de *Jocelyn*, pire que celui que nous connaissons. Les deux ombres de Jocelyn et de Laurence apparaissent sur la montagne pour y recommencer leurs amours. Ils arrivent d'abord,

Vêtus d'air et de jour, au lieu de vêtemens,
Se tenant par la main ainsi que deux amans....
Et Laurence abaissant une main jusqu'aux herbes,
Des mille fleurs des prés cueillait de grosses gerbes,
Feuille à feuille au hasard nuançait leurs couleurs,
Et de la tête aux pieds se vêtissait de fleurs,
Comme une aurore au ciel se revêt de la nue.

Puis, au lieu de rire d'une si grotesque figure, le poète ajoute:

Et l'amant embaumé s'enivrait de sa vue.

Alors intervient un ange qui célèbre leur mariage, auquel sont conviés tous les anciens paroissiens, hommes, femmes, enfans, de Jocelyn. C'est pousser loin l'invraisemblance et l'inconvenance. S'il est vrai, comme il l'assure, que M. de Lamartine jette souvent dans son panier une foule de vers produit journalier de sa verve poétique, nous aurions bien voulu qu'il y eût laissé cette variante de son épilogue.

Dans une *Ode à M. Wap*, poète hollandais qui lui avait envoyé une pièce sur la mort de sa fille, M. de Lamartine mêle au souvenir de cet ange, qui sans doute en frémit dans le ciel, un horrible blasphème. Il dit qu'il espère la revoir encore ; cela se conçoit, puis il ajoute que si quelqu'un lui disait qu'il ne la verra plus,

Si les hommes, si Dieu me le disait lui-même,
Lui, le maître, le Dieu, je ne le croirais pas,
Ou je lui répondrais par l'éternel blasphème,
Seule réponse du trépas !
Oui, périsse et moi-même et tout ce qui respire,
Et ses mondes et LUI, lui dans son ciel moqueur !
Plutôt que ce regard, plutôt que ce sourire,
Que cette image dans mon cœur !

On se demande avec effroi si cet homme croit encore en Dieu. Nous ne dirons rien de sa *réponse à un curé de campagne*, de ses *fragmens bibliques*, espèce de scène où figurent David, Saül, Michol, Jonathas, ni de son *Toast des Gallois et des Bretons*, ni de son *Cantique sur un rayon de soleil*, ni de sa longue *Epître à M. Adolphe Dumas*, bien qu'il y ait çà et là et à reprendre et à louer ; mais nous citerons encore quelques passages où il revient à son éternelle utopie, sur un changement à venir dans la religion. Voici d'abord quelques vers que nous nous plaisons à citer : ils sont adressés *à M. de Genoude, sur son ordination.*

Du sein expirant d'une femme
Qui te montra le ciel du geste de l'adieu,
Une nuit de douleur déracine ton âme,
Et du lit nuptial jette ta vie à Dieu.
Comme un vase où l'enfant distrait se désaltère,
Frappé d'un coup trop fort laisse fuir sa liqueur,

Ton âme laisse fuir les eaux de notre terre,
Et ta mort a fêlé ton cœur....

Dieu seul remplira ton calice
Des pleurs tombés d'en haut pour laver le péché,
De la sueur de sang, et du fiel du supplice,
Et de l'eau de l'égoût par l'éponge séché;
Comme ces purs enfans qu'à l'autel on élève,
Laissent tondre leur front jusqu'au dernier cheveu,
Tu couperas du fer les rejets de ta sève
Pour jeter ta couronne à Dieu !....

Cependant trois enfans sans mère
Te suivront du regard et du pied aux autels,
Et se diront entre eux : — ce saint fut notre père,
Quand il portait son nom d'homme chez les mortels ;
Et les peuples émus penseront en eux-même,
Voyant leurs bras pendus à tes robes de lins,
De l'amour du Seigneur combien il faut qu'on aime
Pour laisser ses fils orphelins !

Puis viennent les questions. M. de Lamartine demande à M. de Genoude s'il a *regardé les ailes d'aujourd'hui de l'aigle des vieilles lois* ; si *l'oiseau n'a pas grandi; quelle heure il est au cadran des idées*; si *l'aurore est le midi*;

Si *l'œuf des vérités qu'il ne peut contenir*
N'est pas éclos plus loin, et *n'a pas changé l'ère*,
D'où son jour plus parfait datera l'avenir.

Après ces questions ridicules et exprimées dans un langage que le *Charivari* appelle *charabias*, il fait observer que le jour où le Christ mourut, *le voile du temple fut déchiré*. Il est vrai qu'il s'agissait ici de la mort d'un Dieu; mais ne se passe-t-il pas quelque chose d'aussi prodigieux que la mort de l'Homme-Dieu? Oui, répond M. de Lamartine. Or voici :

Nouveaux fils des saintes demeures,
Dieu parle ! regardez le signe de sa main,
Des pas, *ençor des pas* pour avancer ses heures ;
Le siècle a fait vers vous la moitié du chemin !
Comprenez le prodige ! imitez cet exemple,
Déchirez ces lambeaux des voiles du saint lieu !
Laissez entrer le jour dans cette nuit du temple !
Plus il fait clair, mieux on voit Dieu !

Certes, M. de Genoude et tous les chrétiens pourront répon-

dre au poète visionnaire: Oui, plus il fait clair, mieux on voit Dieu! et c'est pour cela que nous ne le voyons pas dans vos paroles, car il n'en est pas de plus obscures, de plus contradictoires, de plus vagues, de plus vaines, toutes sans cohérence, sans logique, sans base, sans but, et ajoutez sans résultat aussi.

Les mêmes idées sont encore répétées dans une pièce adressée à un poète, M. Bouchard, qui, dans une ode qu'il lui avait adressée, l'avait appelé *jeune cygne à l'accent prophétique*, et lui avait assuré que sa *mission était écrite dans les cieux*. M. de Lamartine cite ces pièces et il y répond par une autre, intitulée *utopie*, où il rapporte et confirme toutes les opinions religieuses, philosophiques et politiques que nous avons déjà exposées en rendant compte de sa *Chute d'un ange*. C'est un parti pris, cet homme ne saurait rien apprendre, se corriger en rien. Laissons-le donc à ses utopies. Et cependant, comme nous ne voulons pas être injuste envers lui, nous citerons l'extrait suivant de son ode sur *le tombeau de David*, où il a essayé d'exprimer les différens sentimens et les différentes images qui se trouvent dans les psaumes:

Louanges, élans, prières,
Confidences familières,
Battemens d'un cœur de feu;
Tout ce qu'amour à peine ose,
Pieds qu'il presse et qu'il arrose,
Front renversé qui repose,
Couché sur le sein de Dieu!

Soupirs qui fendent les roches,
Colères, tendres reproches
Sur un ingrat abandon;
Retours de l'âme égarée,
Et qui revient altérée
Baiser la main retirée,
Sûre du divin pardon;

Larmes que Dieu même essuie,
Ruisselant comme une pluie
Sur qui son courroux s'abat,
Bruyant assaut de pensées,
Apostrophes plus pressées
Que mille flèches lancées
Par une armée au combat!

Toutes les tendres images
Des plus amoureux langages
Trop tièdes pour tant d'ardeurs
De toute chose animée
Sur ses collines semée
La terre entière exprimée
Pour faire un faisceau d'odeurs!

Le lys noyé de rosée,
La perle des nuits posée
Sur les roses de Sarons;
L'ombre du jour sous la grotte,
L'eau qui filtre et qui sanglotte,
La splendeur du ciel qui flotte
Sur l'aile des moucherons.

L'oiseau que la flèche frappe,
Qui vient becqueter la grappe
Dans les vignes d'Engaddi;
La cigale infatigable,
De l'homme émiettant la table,
Hymme vivant que le sable
Darde au rayon du midi!

Toutes les langueurs de l'âme,
Le cerf altéré qui brame
Pour l'eau que le désert boit;
L'agneau broutant les épines,
Le chameau sur les collines,
Le lézard dans les ruines,
Le passereau sur le toit!

La mendiante hirondelle,
Dont le vautour plume l'aile,
Brisée aux pieds de sa tour;
Sont la note tendre et triste
De la harpe du psalmiste
Par qui notre oreille assiste
A ces mystères d'amour.

M. de Lamartine a oublié volontairement ou non deux sentimens; c'est celui par lequel le prophète-roi demande à Dieu *de lui donner un esprit droit*, et celui par lequel il le conjure de ne pas rejeter un *cœur contrit et humilié. Spiritum rectum innova in visceribus meis.—Cor contritum et humiliatum Deus non despicies.* Nous souhaitons l'un et l'autre à M. de Lamartine.

A. B.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS.—*Nouvelle mission dans l'Abyssinie.—Voyage de M. d'Abbadie dans ce pays.* M. de Jacobis, prêtre de la congrégation de Saint-Lazarre, nommé préfet apostolique en Abyssinie, est arrivé à Paris, avec M. d'Abbadie, jeune français qui revient d'Abyssinie. M. de Jacobis est napolitain, et âgé d'environ quarante-cinq ans. Il a été nommé par la propagande pour être à la tête de la nouvelle mission, et doit partir dans peu de tems pour s'y rendre. M. d'Abbadie se propose de l'y accompagner, et lui sera utile sous tous les rapports, principalement pour l'étude de la langue et la connaissance des mœurs du pays. Il a visité l'Abyssinie en homme instruit, et rapporte des notions curieuses pour l'histoire, pour la géographie et surtout pour la religion. Il a ramené avec lui trois Abyssiniens ; il en a laissé un à Rome et est venu à Paris avec les deux autres qui sont un jeune homme et un enfant. Le jeune homme a quelque instruction, et paraît intelligent. L'enfant a été acheté comme esclave, et M. d'Abbadie paraît avoir l'intention de le laisser quelque tems en Europe pour s'instruire.

La conversation de M. d'Abbadie est fort intéressante. On voit qu'il a bien observé. Il a étudié l'état religieux de l'Abyssinie, et il serait à désirer qu'il publiât le résultat de ses remarques sur un pays trop peu connu. Au surplus la mission qui va s'ouvrir et à laquelle M. d'Abbadie peut être si utile par ses connaissances antérieures, aura sans doute l'avantage, outre son but principal et le plus important, de nous faire mieux connaître l'histoire civile, la géographie, les mœurs et les habitudes des Abyssiniens.

Bibliographie.

HISTOIRE et ouvrages de Hugues Metel, né à Toul en 1080, ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 12e siècle, par M. le marquis de Fortia d'Urban, membre de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres. Paris, 1839, in-8°.

Lettre au Directeur des Annales.

Monsieur :

Si mon article sur les *Bibliothèques du moyen-âge* n'eût pas été envoyé à l'imprimeur depuis un mois, j'aurais pu y invoquer plus d'une fois l'autorité du savant éditeur des *annales du Hainaut*, Mais n'ayant eu con-

naissance qu'aujourd'hui de la monographie nouvellement publiée, sur Hugues Metel, je ne veux pas laisser terminer l'impression sans prendre au moins le pas sur ceux qui pourraient m'envier l'avantage d'en rendre compte. Je tiens d'autant plus à me réserver ce plaisir, que déjà je m'étais proposé de relever à la première occasion, la manière inconvenante dont M. le marquis de Fortia est désigné par Blume dans son *Iter italicum.* J'aurais montré dans ce langage de l'auteur allemand, une preuve nouvelle de la légèreté atrabilaire d'un voyageur qui paraît avoir eu ses idées toutes fixées avant son départ; qui, recherchant les collections historiques, n'a pas soupçonné à Turin l'existence du beau cabinet numismatique formé par M. Lavè (alors directeur de l'hôtel des monnaies); qui se débarrasse ailleurs d'une bibliothèque par cette phrase: « .... Un » couvent de franciscains, probablement rien de bon. » Et après un semblable voyage, on rédige une *Bibliotheca mss. italica*; on publie un compte-rendu des bibliothèques d'Italie, et l'on se croit en droit de prononcer sur le caractère et le mérite d'hommes honorables auxquels est acquis le respect et l'estime de ceux mêmes qui ne les connaissent point personnellement!

Permettez donc que je réclame une place de plus dans un de vos prochains numéros pour l'examen de cette publication récente, qui se rattache si naturellement au sujet dont vous m'avez permis d'entretenir vos abonnés. Je suis, etc.

19 mars 1839. ACHERY.

LE LIVRE DE LA NATURE, ou l'histoire naturelle, la physique et la chimie, présentés à l'esprit et au cœur, par Cousin-Despréaux; nouvelle édition entièrement refondue et mise au niveau des connaissances actuelles, par M. *Em. Desdouits*, professeur de physique au collége Stanislas, 4 vol. in-12, chez Périsse frères, rue du Pot-de-Fer, n° 8. Prix : 7 francs.

Ce titre seul parle assez haut. Ceci est un ouvrage de science comme on n'en voit plus guère : tel est le caractère complet d'abstraction auquel on a réduit la science moderne, que le sourire s'arrête sur les lèvres à l'idée de la physique et de la chimie présentées à l'*esprit et au cœur.* Mais ce premier mouvement cède bientôt devant un sentiment plus sérieux et plus réfléchi; on s'aperçoit alors que ce dut être une noble pensée que celle qui dicta cet ouvrage. « La religion, dit Châteaubriand, ne parle que de la grandeur et de la beauté de l'homme. L'athéisme a toujours la lèpre et la peste à vous offrir. »

Cet optimisme empreint par fois d'une touchante naïveté, vous le retrouvez à chaque page du livre de Cousin-Despréaux, et ce n'est pas un des moindres mérites de cet excellent ouvrage, que cet entraînement magnétique vers les réflexions morales et la prière, à chaque coup d'œil donné sur le tableau de la nature. Mais il faut bien l'avouer aussi; ce caractère de bonhommie qui nous en faisait aimer l'auteur, dégénérait souvent dans son application routinière, en banalités et en sermons monotones et ennuyeux. En outre, et c'est là le défaut capital du *livre de la nature*, tel qu'il existait jusqu'à ce jour, la partie scientifique, c'est-à-dire le fond de l'ouvrage, était restée stationnaire, au milieu des progrès si rapides de la science moderne, et qu'on juge de ce qu'elle pou-

vait être, dans un livre qui n'avait pas été retouché depuis près de 40 ans!

Combler d'importantes lacunes, redresser des erreurs graves, élaguer des redites fatigantes, ou des élans de cœur parfois un peu lourds et souvent hors du sujet, telle était la tâche importante qu'appelait le zèle et les soins d'un nouvel éditeur. Nous dirions presque qu'elle revenait de plein droit à M. Desdouits; car elle embrassait ce triple but de servir à la fois la science, la religion et l'éducation de la jeunesse. L'éditeur, tout en exécutant les nombreuses et profondes réformes que réclamait l'ouvrage, lui a conservé son caractère, son allure, son style, son plan, et toutes ses divisions. On lit toujours Cousin-Despréaux: les corrections et les sutures se reconnaissent à peine, si ce n'est quelquefois, par un style plus jeune, qui fait reconnaître la date de ces parties de la rédaction.

Le *livre de la nature* présente un tableau net et assez complet de toutes les parties des sciences naturelles. Géologie, physique, chimie, botanique, zoologie, anatomie, astronomie, tout y est passé successivement en revue. Jamais une froide exposition de principes qui ne soit suivie d'une application intéressante empruntée à la théorie des causes finales; philosophie d'un intérêt si vif et si noble, qui fait l'âme de cet ouvrage; le livre de la nature est le livre de la Providence. Dans l'impossibilité où nous sommes de faire connaître à nos lecteurs le genre particulier de mérite de chaque partie, nous nous bornerons à signaler l'exposition attachante, je dirais presque dramatique de la géologie, la manière large et sage dont sont appréciés les phénomènes météorologiques, et le point de vue si élevé où l'éditeur se place pour résoudre la question de la pluralité des mondes. Du reste les modifications qui appartiennent en propre à l'éditeur sont d'une étendue telle, que près de la moitié de l'ouvrage est de sa main: ainsi renouvelé, cet ouvrage méritait une modification caractéristique de son titre: aussi approuvons-nous la substitution du titre actuel, à l'ancien titre les *Leçons de la nature*, que portait l'ouvrage de Cousin-Despréaux.

Pour ce qui est de l'appréciation de ce livre sous le rapport de son utilité morale, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire que de laisser parler l'éditeur lui même:

. . . . « Il ne m'appartient pas de faire longuement l'éloge » d'un ouvrage que je me suis approprié en partie. Son succès passé dé- » pose assez en sa faveur de l'intérêt et de l'estime qu'il a su se concilier; » et c'est parce qu'il tenait une place importante dans les bibliothèques » d'éducation religieuse, que j'ai entrepris un travail destiné à lui faire » porter tous ses fruits. Le tableau de la nature parle vivement à l'esprit » de la jeunesse, si avide de connaître; chacun de ses traits, lorsqu'il est » vu sous le jour de sa destination providentielle, se grave profondément » dans l'intelligence. Et ce n'est pas le pur déisme qui résulte de cette » contemplation de l'univers; ce n'est pas cette religiosité vague, si à la » mode aujourd'hui par les gens du monde. Quand l'attention s'attache, » non pas seulement au mécanisme matériel de l'univers, mais surtout à » ce point de vue où l'homme apparaît comme le but de la création, et » le point de convergence des causes finales, l'homme ne peut se croire » destiné à végéter quelques jours sur la terre, puis mourir, sans qu'il

» reste de lui quelque autre chose que des élémens inertes qui deviendront » herbe, ou serviront de pâture à l'insecte. Quand le jeu de toute cette » admirable machine du monde aboutit aux perceptions de l'âme hu» maine, soit par les impressions qu'en recueillent nos sens, soit par la » voie plus noble encore de l'intelligence qui admire, on sent vivement » que cette âme est pour Dieu quelque chose, et en se repliant sur les fa» cultés morales dont le Créateur l'a pourvue, on se demande ce qu'il » veut d'elle, et quelle est sa destinée dernière. Ici apparaît la religion » qui porte la réponse. Mais c'est le spectacle de la nature qui a éclairé » sa route; c'est cette *première révélation* qui dispose l'esprit de l'homme » à accueillir la seconde. Puisse ce livre continuer l'œuvre si heureuse» ment commencée par son auteur, en contribuant à maintenir dans la » voie de la vertu les jeunes gens qu'une éducation religieuse y a déjà » engagés, et peut-être en y appelant quelques esprits droits que la dis» sipation du monde ou l'imperfection de leur éducation première, a » tenus jusqu'ici éloignés de la route hors de laquelle l'homme ne saurait » trouver ni repos, ni bonheur véritable. »

LA SOLENNITÉ DU DIMANCHE dans les villes et les campagnes. — Le dimanche est autant la fête de l'homme que celle du Seigneur. Quelle que soit sa religion ou sa philosophie, sa science ou son ignorance, son état, son sexe, son âge, c'est le jour qui lui sourit le plus d'entre les jours; car c'est le jour qui lui permet de sourire. Tous les autres jours sont des *jours de peine*, comme on les appelle; ils semblent n'avoir d'autre mission que celle de conduire au dimanche et de le faire mériter. L'enfant, le pauvre, l'ouvrier, le sujet, c'est-à-dire les 99 centièmes de la société, désirent, appellent le 7e jour, et ils en jouissent encore mieux que le père, le riche, le maître ou le magistrat.

C'est pour eux le jour unique, toujours ancien et toujours nouveau, de la liberté et du régal : le jour des beaux habits, de la maison élégante, de la *poule au pot* et des repas de famille; le jour surtout de la grand'-messe, de la parole évangélique et des cantiques du soir. Le père ou le maître est ce jour-là moins sévère, le riche moins égoïste, et le magistrat en général n'est plus rien. S'il y a un moment où les hommes sont égaux, où ils ne reconnaissent que Dieu pour maître, c'est celui-là. Tout ce qu'il y a d'important, de décisif ou d'aimable pour la famille; les fiançailles particulièrement, se concluent, se projettent ou se préparent ce jour, de préférence; c'est le jour où, l'esprit, libre d'occupations serviles, pense, si on peut le dire, *à son aise*; car c'est alors seulement qu'à la vue des travaux de la semaine il peut dire comme Dieu autrefois : *C'est bien!*

Mais ce jour qu'on peut appeler véritablement *le jour du ciel sur la terre*, et qui, pour cela peut-être, ainsi que Newton en a fait l'observation, est plus ordinairement doté des faveurs du soleil qu'un autre, qui l'a fait et qui pouvait le tenter, que la religion catholique? il ne fallait rien moins que Dieu pour instituer, indépendamment de l'homme, un jour fixe et immortel dans toutes les localités du monde, à la *foi*, à l'*espérance*, à la *fraternité* universelle [1].

[1] M. de Laplace a rendu hommage à cette grande journée dans son *Système*

On conçoit alors que Dieu ait appelé le dimanche son jour (*le jour du Seigneur*). C'est le dimanche que l'Eglise réunit ses enfans divisés, qu'elle rappelle aux pères et dit aux enfans les grandes vérités de la vie, qu'elle les admet tous ensemble, avec un amour égal, à un banquet qu'elle sait rendre délicieux. C'est le jour à la fois de ses pompes et de ses œuvres, de sa perpétuité et de ses souvenirs. Toutes les grandes institutions catholiques datent précisément de cette époque mémorable; la création de la loi du Sinaï, la résurrection du Christ, la descente du St.-Esprit, la formation de la première Eglise à la voix de St. Pierre, etc., etc. Le dimanche est le mémorial, le moniteur de toutes les espérances de la religion, le jour enfin de ses preuves et de son éclat; celui où elle demande à être connue, sur lequel elle consent à être jugée, et qu'elle peut offrir sans crainte à ses amis et à ses ennemis [1].

Comment concevoir un homme, comment surtout expliquer un magistrat qui se refuserait à consacrer un pareil jour? Après Dieu, il ne semble institué que pour lui. La religion l'emploie à raconter, avec la triple voie de la parole, des arts et des sacremens, le devoir d'obéir aux deux puissances. La place d'honneur dans le temple catholique est pour le magistrat de *seconde majesté*. Oserait-il répondre à la splendeur par l'indifférence, à la joie publique par la tristesse, à la générosité par le dédain? Restera-t-il, seul, et comme enseveli dans sa maison isolée, lorsque le pays tout entier respire l'oubli des injures, la cordialité, la bonté, l'allégresse? refusera-t-il de donner le seul jour où la supériorité ne soit point pénible? ou bien ne voudra-t-il point, fatigué de la crainte quotidienne, se faire aimer un jour seulement?

Le maire qui ne vient pas s'asseoir au *banc d'œuvre*, semble jaloux de Dieu!....

Mais bref, qu'il fête ou non le dimanche, il y aura toujours, aux yeux du peuple, sept jours dans la semaine; six pour le travail, un pour le repos et la religion, rien pour la philosophie.

Tout cela soit dit, pour faire connaître, un peu mieux, pour faire aimer, rechercher et appliquer un peu plus l'un des plus beaux livres et des plus utiles qu'on ait publiés dans nos jours mauvais, et que nous pourrions appeler mercenaires : Le *Dimanche*, de M. l'abbé Le Courtier, curé des Missions Etrangères de Paris [2].

A. Madrolle.

du Monde, en démontrant qu'elle existe partout, qu'elle existera toujours, et qu'on ne trouve *nulle part* le nom et les traces, non-seulemement d'un homme, mais même d'un peuple qui l'eût *inventée*.

1 Les plus sages des protestans ont senti la sagesse, la philosophie et le génie du *dimanche*. M. Necker lui a consacré le plus grand chapitre de son livre des *Opinions religieuses*.

2 Paris, chez Vatou, libraire, rue du Bac, n° 46. Prix; 3 francs.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 106. — 30 Avril 1839.

Enseignement Catholique.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS,

PAR M. L'ABBÉ DE RAVIGNAN [1].

1° Des préjugés illégitimes contre le christianisme. — 2° L'Eglise a la possession historique du fait divin. — 3° Le christianisme historique. — 4° Miracle historique dans Jésus-Christ considéré comme auteur d'une révélation divine. — 5° Caractère de Jésus-Christ. — 6° L'enseignement de Jésus-Christ. — 7° Ce que c'est que Jésus-Christ.

Ainsi que nous le disions, en rendant compte des *conférences* de l'an dernier, un enseignement catholique adapté aux plus hautes intelligences, et atteignant les erreurs les plus modernes et les plus accréditées, est fondé désormais dans la cathédrale de Paris. Nous osons le dire, dans aucun autre pays du monde chrétien ne se trouve une chaire semblable à celle que Mgr. l'Archevêque a érigée dans la capitale, et que M. l'abbé de Ravignan remplit, nous ne dirons pas avec tant d'éclat, terme de vanité qui n'est applicable qu'à des chaires et qu'à des orateurs mondains, mais avec tant de zèle, de foi, et avec une intelligence si profonde des faiblesses, des ignorances et des maladies du siècle. La Sorbonne appelait autrefois de toutes les parties du monde chrétien des disciples qui venaient recevoir de ses professeurs une doctrine saine, mais verbeuse, entortillée de formes et de mots payens ou barbares, et acquise au prix d'une dialectique disputante et quelquefois violente. Mais ici

[1] Voir l'analyse des conférences de 1838, t. XVI, p. 391; de 1837, t. XIV, p. 292, et de celles de M. l'abbé Lacordaire, tom. XII, p. 269, et tom. X, p. 241.

aucun souvenir du Portique, de l'Académie ou du Forum, aucune proposition soutenue d'après une aveugle soumission aux *maîtres* payens; Aristote, ses catégories et les interminables replis de sa dialectique ont cessé de régner. Ce n'est pas Platon et sa philosophie typique, et ses théories vagues, et son Dieu obscur et à cacher au peuple; c'est ici une éloquence *libérée enfin des Grecs et des Romains*; il n'y a d'autre doctrine que celle de l'évangile, d'autre morale que celle de Jésus, d'autre méthode que celle de Paul. Nous l'avouons, un semblable enseignement nous parait un fait trop peu remarqué; car il n'y a pas seulement répulsion de la mauvaise science ancienne, mais il y a encore intelligence, compréhension, possession haute et absolue de la science moderne. L'Anglais avec ses froides théories industrielles, son étroite philantropie, son zèle aveugle pour la propagation des livres de la Bible, pourra s'y reconnaître; il y trouvera, avec l'appréciation de ce qu'il a de bon, l'indication précise de ce qu'il y a de dangereux dans sa vertu. L'Allemand, avec ses abstractions, avec son moderne engouement pour l'Inde, pour son panthéisme, y trouvera la réfutation de ses erreurs; ses vagues théories y sont fixées, réduites à l'état de pratique, il en touchera lui-même le vide et le faux. — Et vous, Français, croyans ou incroyans, tous mes frères, ardens, vite abusés, plus vite désabusés, venez et écoutez ces paroles. C'est ici le plus grand spectacle donné au monde; ce sont les erreurs réduites aux modestes proportions de leurs réalités, les systèmes mis en présence des faits, les théories précisées dans la plus claire et la plus compréhensible des langues, qui semble avoir pour mission de servir, pour ainsi dire, de miroir à la vérité et à l'erreur, pour en faire voir la beauté ou la laideur. Aussi de quelles émotions ne vous a-t-on pas fait tressaillir, lorsque vous voyiez toutes ces erreurs qui sont semées dans tant de livres, qui retentissent dans les salons, qui tombent de tant de bouches, venant subir l'épreuve du sanctuaire et ne pouvant en supporter la comparaison! Non, de pareils enseignemens ne se donnent pas ailleurs, ne peuvent se donner dans une autre langue. Aussi tous ensemble reconnaissons que c'est là un service signalé de la Providence, qu'au moment nécessaire il se soit trouvé un évêque pour ouvrir la cathédrale de

la ville la plus scientifique du monde, et un prêtre capable d'en remplir la chaire et d'y attirer toutes les intelligences.

Et maintenant essayons d'offrir, non le cours complet de ces entretiens, mais leur squelette ou leur ombre à l'avide curiosité de nos lecteurs.

La 1re *Conférence* traite des *préjugés illégitimes*, que la plupart des hommes de notre tems conservent contre le Christianisme. M. de Ravignan fait observer qu'on en reconnaît principalement deux: 1° le *préjugé sceptique* ou le *doute*; 2° le préjugé qui déclare le Christianisme un *fait humain*.

Le doute de nos jours est préjugé et non système; car pour un système, il faut des principes vrais ou faux, dont on déduit des conséquences. On ne se donne pas tant de peine aujourd'hui. Ce que l'on appelle doute, est une opinion formée sans logique, par une sorte d'instinct, par une parole entendue et reçue servilement dans l'esprit. On veut passer pour sceptique, mais on ne peut parvenir à l'être. Cet état, qui est pourtant si pauvre et si dépourvu de force et d'intelligence, est encore au-dessus de la science des incrédules de nos jours. Ce qu'ils appellent doute n'est qu'un préjugé; or, ce préjugé est illégitime, c'est un crime de lèze-majesté contre l'âme humaine, car elle a le droit d'avoir un système religieux fondé sur des raisons quelconques. Il est vrai que ce préjugé est sans fiel et sans haine, mais c'est un préjugé indigne de l'homme.

Après ce préambule, l'orateur saisit corps à corps le scepticisme de nos jours, et prouve qu'il est sans fondement, sans but et sans droit; puis il finit par ces paroles si remarquables:

Pourquoi douter? serait-ce pour une religion pratique? il y aurait contradiction flagrante. Est-ce pour n'avoir aucune religion? que mettrez-vous à la place? que direz-vous alors à votre esprit, à votre cœur, à vos chagrins, à vos penchans, à vos besoins ardens de bonheur et d'avenir? — Vous doutez? depuis quand? Vos doutes vous ont-ils trouvés, rendus meilleurs? sont-ils honorables pour vos sentimens, pour vos mœurs? — Vous ne voulez pas poser, résoudre la question religieuse; mais pourquoi? serait-ce pour l'honneur, pour l'indépendance de votre raison? le doute la flétrit! Serait-ce donc pour obéir à tout vent d'opinion, et pour servir de maîtres tels que le trouble, le malaise, les passions et les chimères; pour vous bercer à plaisir dans une profonde et cruelle nuit, sans savoir où reposer la tête; pour livrer ainsi de longues et

belles années à l'abandon, à l'oubli de toute foi, quand la foi est la vie du monde? Si ce sont-là vos raisons, qu'en penser, grand Dieu!....

Vous ne pouvez pas douter, car si les faits de la révélation divine ne sont pas établis, ils ne sont plus douteux, ils sont faux : ils doivent être entièrement rejetés s'ils ne sont pas entièrement établis ; mais il faut au moins étudier consciencieusement des faits pour pouvoir dire : Ce n'est pas établi, c'est faux.

Vous ne pouvez pas douter, parce que la grande société catholique témoigne des faits, les affirme, et que le témoignage d'une grande société sur des faits est *certitude*, c'est la loi ; parce que Dieu, au milieu de la perturbation et du chaos des opinions humaines, vous doit et se doit à lui-même votre certitude religieuse : il vous doit le moyen de l'acquérir ; donc ce moyen existe : l'*Eglise*....... Ainsi raisonnait déjà saint Augustin.

Dieu n'a pas pu vous jeter ainsi sur cette terre sans appui, sans guide sûr pour revenir à lui ; il n'a pu vous créer pour l'anxiété, les suspensions, le tourment, le doute ; il vous créa pour le bonheur, donc pour la certitude et la vérité.

Il a bien pu susciter jadis le stylite, l'homme debout sur la colonne au désert ; mais il lui donna le plus ferme soutien, la foi. Le doute serait le stylite sans la foi, suspendu sans appui entre le ciel et la terre, balancé constamment sur les abîmes....

Non, Dieu ne fut pas l'inventeur d'un pareil supplice ; et vous devez le répudier à jamais. Le doute, préjugé illégitime : le préjugé du fait humain ne l'est pas moins.

Dans la 2ᵉ partie, l'orateur examine sur quel fondement s'appuient ceux qui déclarent le Christianisme un *fait humain* ; or, il se rencontre que c'est encore sur un préjugé. Ce système suppose que le Christianisme est un fait naturel, humanitaire, produit et développé par cette providence, qui influe sur tous les autres faits naturels. Ce n'est pas une guerre ou une lutte ardente, c'est plutôt un dédaigneux sommeil, qui fait que sans discuter, sans voir et sans entendre, on refuse sa foi à la parole évangélique : pas de principes et pas de preuves dans ce système, ceux qui y croient n'ont pas étudié, n'ont pas examiné ; il ont pris ils ne savent où, que Jésus-Christ est la réunion et le symbole de toutes les vérités ; on leur a dit qu'au delà du Rhin, il y avait quelques noms à terminaison non française, qui le pensaient ainsi, et ils se sont approprié cette pensée. Or, on comprend qu'il est bien difficile de combattre de sem-

blables adversaires ; il faut leur faire à eux-mêmes les raisons de leur doctrine pour les combattre après. C'est ce que fait M. de Ravignan, puis il termine son raisonnement par ces mots :

Mais comment languir ainsi au sein de préjugés sans fonds ! je m'en étonne toujours. Il semble qu'une épaisse atmosphère s'appesantit sur nos sociétés, amortit les regards et obscurcit pour un grand nombre les clartés natives et pures du vrai.

On demeure sans secouer la tête, sous le poids accepté de vagues et de traînantes préventions ; on se traîne avec elles dans un amas d'idées faibles, étroites ; c'est une sorte de terre à terre intellectuel et moral, qui jamais ne s'élève au-delà des pauvres faits de la pauvre humanité et de la triste matière.

Mais le catholique sait relever la tête, il sait attacher au ciel même son regard ; c'est qu'il croit au fait divin, il a compris, embrassé la langue des faits.

La langue des faits, qu'est-elle donc, messieurs?

Sinon le cri du fait divin, l'universelle attestation des œuvres surnaturelles et divines? oui, et quoi qu'on en ait, de la prophétie accomplie, du miracle opéré, du monde renouvelé, qui viennent dire en la montrant au doigt : cette religion, elle est uniquement, positivement, surnaturellement divine; cette Eglise, toujours une, sainte, immuable, son autorité, c'est l'institution divine.

Telle est la langue des faits.....

La 2[e] *Conférence* a été consacrée à démontrer que l'Eglise catholique a la *possession historique du fait divin*. C'est ici une des instructions les plus profondes et les plus élevées, qui aient été données depuis long-tems dans les chaires chrétiennes. Nous prions nos lecteurs d'en faire le sujet de leurs réflexions. Nous en parlerons un peu plus au long que des autres, car celle-ci rentre principalement dans le domaine des *Annales*, qui ont consacré tous leurs travaux à ramener l'étude et les preuves de la religion, à la recherche et à l'examen des faits historiques.

L'orateur expose d'abord l'erreur de ces personnes qui ne connaissant pas l'origine de quelques vérités éparses parmi les peuples anciens, ont imaginé qu'elles avaient servi de type aux faits évangéliques, tandis qu'au contraire ce sont eux qui, prédits et connus à l'avance, ont formé ces traditions tronquées et incomplètes. En effet, que nonobstant ces traditions, qui les

ont précédés, les faits évangéliques aient été complets, entiers, irrécusables, il en est deux espèces de preuves: 1° *l'Eglise est en possession du fait divin*, 2° *elle est en possession d'y croire comme à un fait certain.*

D'abord l'Eglise croit à la révélation de Jésus-Christ. C'est là un fait, dont, suivant un terme légal, elle est *en possession*; or la possession est un titre tant que l'on n'a pas prouvé que cette possession est illégale et frauduleuse. Ceux donc qui viennent prétendre que l'Eglise a tort d'y croire doivent apporter les preuves de cette erreur; il ne s'agit pas ici de faire des suppositions, d'assembler des probabilités, d'arranger des choses possibles; pour enlever la possession d'un fait, il faut prouver le fait contraire. C'est ce que Tertullien établissait dès la naissance de l'Eglise, dans le livre des *Prescriptions.*

Aussi l'Eglise, dit l'orateur, peut-elle avec la seule force de sa possession, rejeter toute obligation de preuve contraire sur ceux qui rejettent sa foi; c'est le principe élémentaire du bon sens, du droit. Je possède la foi des siècles; à vous qui niez la foi des siècles, de la démontrer fausse. Elle dut cependant la prouver un jour, quand elle naissait. Elle le fit. L'Eglise attend la démonstration contraire. Où est-elle, grave, logique, complète?... Elle est indispensable, si on ne veut pas croire: ou bien il serait raisonnable de dire la famille déchue de l'héritage de ses biens paternels; de refuser l'accomplissement d'un droit prescrit, parce qu'il impose une servitude; de rejeter sans preuve la possession historique des faits d'un grand peuple, la renommée des grands personnages, etc..... En un mot, l'Eglise possède, elle possède le fait divin; non détruit, le fait divin lie et commande. L'Eglise, c'est cette ville vierge bâtie sur la montagne, dont les remparts dorment assis sur le roc: si les remparts sont debout, la cité règne, demeure, et l'ennemi passe..... Donc l'Eglise n'a rien à prouver.

Mais ce n'est pas assez pour nous; je dis que la possession prouve elle-même la foi. Que présente-t-elle, en effet? Ecoutez l'âge présent de l'Eglise, interrogez dans tous les lieux; puis l'âge précédent ... 1800 ans.... ils vous attestent les faits de Jésus-Christ; et comme faits; c'est donc l'histoire, c'est leur inséparable caractère. Cette tradition, c'est la chaîne sans interruption d'un seul anneau, c'est le fleuve sans point d'arrêt depuis la source... Ce fait de mission divine est toujours attesté, parlé, exercé, vivant dans les institutions, le culte, les monumens....; vous le touchez de siècle en siècle. Mais il n'y a pas un seul fait au monde qui dure et qui

sive ainsi. Que les faits de Jésus-Christ soient merveilleux, extraordinaires, ce n'est pas la question; sont-ils attestés? Il faut les croire.

Que renferme encore cette possession? Je ne veux pas fonder la foi du fait divin sur l'authenticité des Evangiles, ces livres sont authentiques plus qu'aucun autre. Mais sans l'Evangile écrit, les faits divins seraient les mêmes: car l'Evangile et la foi du fait divin sont tout entiers dans la tradition et la possession historique non interrompue. Pour les attester nous avons dès le 1er siècle des écrits avérés par tous les critiques; de saint Clément pape, de saint Ignace d'Antioche, de saint Polycarpe, de de l'auteur du livre du *Pasteur*.... tous auteurs disciples des apôtres, qui racontent comme l'Evangile, les faits divins de Jésus-Christ. Au 2e siècle, nous avons saint Egésype; Justin, philosophe chrétien et martyr; l'admirable lettre des Eglises de Vienne et de Lyon aux Eglises d'Afrique et d'Asie; le grand Irénée.... Au 3e siècle, Origène, Minutius Félix, saint Cyprien, saint Grégoire le Thaumaturge, Arnobe, Lactance; puis au 4e siècle vient cette noble et longue série de témoins que je n'ai plus à nommer. , les Pères, si éminents par le génie, le courage et la sainteté; chaine qui dans l'Eglise ne se rompit jamais... Une seule voix s'élève de tous ces cœurs et de tous ces génies vivans de tradition : Fait divin, foi divine.. De ces œuvres immenses un seul cri s'élève : Foi divine! Et ce serait fausseté, imposture, déception! Ces hommes *géans* seroient des dupes, ou des faussaires, ou des imposteurs! Ce n'est pas une histoire avérée que la leur, une tradition, une possession historique! Où donc alors est une seule chose assurée? Les expéditions de Cyrus et d'Alexandre, les premiers siècles de la république romaine, racontés par des historiens non contemporains, vous les croyez. Et les faits de Socrate dont personne ne doute, et qui sont moins attestés, vous les croyez. En vérité, il y a de ces ténèbres, de ses contradictions permanentes dans l'esprit humain, qui désolent, flétrissent un cœur qui croit.

Telle est donc la nature et la force de la possession historique.

Dans la 2e partie, l'orateur chrétien examine quelles sont les raisons que l'on peut opposer à la possession de l'Eglise, et au témoignage historique de la révélation.

1° Ses ennemis anciens, les Juifs, les auteurs payens, les philosophes Celse, Porphyre, Julien, etc.; mais lisez sans prévention, sans objection, et de cette lecture même ressortiront les faits qu'ils contredisent. En effet, les Juifs et les philosophes accordent les miracles, mais les uns les attribuent à la connaissance de la prononciation du nom de Dieu, les autres à la magie. De pareilles assertions prouvent la vérité des faits niés.

Tacite et Pline s'accordent à reconnaître la réalité des faits racontés dans l'Evangile. Puis l'orateur s'écrie :

Ah! il savait, le témoin du fait divin, que vous attaqueriez sa foi; *signum cui contradicetur*; et dans des ouvrages immortels, il perpétuait son témoignage; et il l'écrivait sur le marbre et le bronze. Il faisait plus. Héros et martyr, en même tems qu'apôtre, et docteur, et pontife, pour sceller sa foi, il vouait son corps et sa vie au fer des bourreaux ou aux dents des bêtes, *dentibus bestiarum molar;* afin que la voix de son sang, que ses ossemens et ses dépouilles conservés par la piété filiale allassent porter aux générations les plus reculées l'irrécusable témoignage des faits divins pour lesquels il mourut.

Vous vous étonnez quand nous voulons célébrer avec pompe au milieu des populations chrétiennes le triomphe de nos martyrs. Vous oubliez donc que le martyr veut dire témoin, et que ces restes inanimés dont le culte vous offense, parlent pour nous plus haut et bien mieux que le sang même du juste Abel; mieux surtout que tous vos somptueux et froids monumens?

Au reste, je suis moins surpris de ce reproche, quand je pense qu'il nous a été adressé dans un siècle où la manie de l'industrialisme a bien été jusqu'à exhumer des champs de bataille les ossemens de vaillans guerriers pour en faire.... *de l'engrais!*

Nous, nous n'agissons pas ainsi envers nos soldats, morts au champ d'honneur de la vérité et de la foi. Nous portons en triomphe leurs restes vénérés, quand nous sommes libres au milieu de nos places et de nos rues; nous les élevons sur nos autels aux acclamations de l'univers, et nous disons; Gloire aux héros! Jugez de quel côté se trouvent les sentimens généreux, mais aussi le témoignage religieusement gardé.

2° Ses ennemis modernes, et parmi ceux-là les symbolistes et les faiseurs de mythes qui peuplent l'Allemagne, que l'orateur dépeint ainsi :

En Allemagne on trouve la manie qui a bien quelques correspondans en France..... Symboles dans toutes les religions, symboles dans l'Evangile; Jésus-Christ, un mythe façonné suivant les idées populaires des Juifs ou à la manière de l'Inde! Vraiment!... Mais de cette sorte, il n'y a pas d'histoire, pas de traditions, de témoignages possibles.... L'école d'Alexandrie eut aussi la manie du symbole.... Mais elle laissa historiques les faits du Christianisme. C'est après dix-huit siècles qu'on ose travestir ainsi les faits les plus historiques du monde, avec les rapprochemens forcés, une licence effrénée, une idée fixe, une incroyable audace, pour affronter tranquillement le bon sens; on mêle tout, on confond

tout ; on se joue des faits par les hypothèses les plus arbitraires, sans preuve, sans fondement ; on s'habitue à une représentation de fantômes, on vit avec eux, et avec eux Jésus-Christ s'évanouit : telle est la manie du mythe et du symbole. Nous avions le Christ soleil : nous avons le Christ humanité, sa mère vierge visible, la matière : son père invisible, l'esprit : les bras tombent.... Mais.... c'est abjurer tout lien social, domestique, gloire nationale.... c'est ébranler toutes les bases.... N'importe! certains hommes semblent dire : Que tout périsse, pourvu que la foi périsse.... Nouveaux et aveugles Samsons, ils saisissent les colonnes de l'édifice social, les agitent, tout prêts à les renverser..., à s'ensevelir sous ses ruines, pourvu que dans son sein il n'y ait plus d'asile pour le fait divin.

Enfin, résumant cette conférence, thème magnifique que les orateurs chrétiens doivent prendre pour texte de leurs discours et de leurs instructions, il s'écrie :

Au moins, en finissant, qu'il me soit permis de demander encore à l'incrédulité ou de mollesse, ou de système, à l'incrédulité judaïque ou rationaliste, à la manie du mythe, au préjugé du fait humain et du doute, à l'indifférence endormie, sous quelque couleur que se présente la non-admission du fait divin : qu'il me soit permis de demander dans la paix : Admettez-vous une histoire, *oui ou non*? Oui, apparemment. Qu'exige la sainte critique pour reconnaître les faits comme historiques et vrais?

Quand des faits palpables, éclatans, de la plus haute importance, nous sont transmis comme tels de génération en génération depuis l'époque même contemporaine, sans qu'il soit possible d'assigner aucune autre origine que cette tradition constante : quand encore ils sont contenus, ces faits, dans des écrits contemporains dont l'authenticité est attestée par la sanction non-interrompue des siècles, par les témoignages et les écrits les plus solennels de tous les âges subséquens, sortis même des camps ennemis :

Quand ces faits sont admis, crus, défendus par une multitude innombrable, chaque siècle, comme faits ; quand vous les trouvez liés, ces faits, aux plus éclatantes révolutions des empires, aux destinées même des peuples, vivans, et pour ainsi dire en action permanente dans les monumens, les institutions, les lois, les usages journaliers, dans les rites sacrés et les solennités publiques ; monumens et institutions, qui, sans la vérité des faits auxquels ils se rattachent, seraient entièrement sans raison ni cause aucune de leur origine et de leur durée :

Quand aucune supposition de ces faits ne fut ni prouvée jamais, ni jamais possible en présence des plus vigilans gardiens, et des plus acharnés contradicteurs ; alors ne craignez pas, affirmez hardiment ! Ces faits

sont indubitables, certains, ou il n'y a rien de certain au monde; et cette certitude, elle est pour tous et à chaque instant présente dans la possession constante, invincible d'une grande et nombreuse société.

Et si ces faits sont donnés comme la communication extérieure et sensible de la divinité avec l'homme, si par là même ils ont dû réveiller la plus solennelle attention et les contradictions les plus vives; si aux plus éclatantes preuves qui furent jamais, de traditions, d'histoires contemporaines, de monumens authentiques chez toutes les nations de l'univers, ils joignent en leur faveur le témoignage du sang, celui d'innombrables martyrs, morts uniquement pour les attester ces faits;

Si, contraires à tous les préjugés, à tous les intérêts du tems et des plaisirs, venant combattre toutes les passions et de bien puissantes erreurs, ces faits annoncés, prêchés jusqu'aux extrémités du monde, ont renouvelé la face de la terre, détruit l'idolâtrie, vaincu la philosophie rebelle et répandu partout, jusqu'à nos jours, la vérité, la gloire et la vie, et les plus pures inspirations d'héroïsme et de vertu, avec la joie du Dieu sauveur:

Alors, messieurs, ces faits ont acquis une effrayante et divine évidence, inébranlable à tous les combats et à toutes les vaines illusions: et malheur à qui les nie! bonheur et joie pour qui les reçoit et qui les aime.

Le but de la 3e *Conférence* a été le *Christianisme historique*; or, qu'est-ce qu'il faut entendre par cette expression? c'est ce que l'orateur explique lui-même:

Le christianisme historique est le christianisme de la foi, le christianisme catholique: c'est le type, le caractère vrai, ineffaçable, invincible de la religion de Jésus-Christ, d'être historique. C'est ce qu'on a cru dans tous les tems, le christianisme des faits; c'est le mot qui répond à tout, à vos maladies, à vos besoins, à l'immense besoin de la société moderne: le *christianisme historique*.

Et je croirais avoir beaucoup fait au milieu du vague rationalisme qui nous dévore, si je pouvais, dans la portion du ministère qui m'est échue, contribuer à replacer les convictions, ou même le doute, et les recherches, et les débats religieux sur cette base première: l'*historique du fait divin*.

Je viens donc en ce moment vous dire, messieurs, comme si je n'avais rien dit encore, comme si vous l'ignoriez, le contestiez, ou ne vouliez pas le savoir; je viens vous dire que le christianisme est historique, ou, ce qui est la même chose, que, dans le christianisme, le fait divin, la révélation divine est historique.

L'orateur établit ce fait par trois considérations.

1° Le *Christianisme est historique*; il doit l'être, non pas seulement parce qu'il a pris place un jour dans le monde et dans le tems, cela lui serait commun avec toutes les erreurs, mais parce que la doctrine évangélique, le dogme chrétien sont des faits eux-mêmes, parce que sa foi est la foi de faits historiques divins. Pour s'en convaincre, lisons le symbole qui le constitue; or ce symbole est historique.

C'est un récit, ses dogmes sont des faits, ou si quelques dogmes ne paraissent pas immédiatement être de l'histoire, ils dérivent des faits divins de Jésus-Christ; ce sont des faits parlés, révélés par le divin révélateur : *Je crois au Dieu créateur..... en Jésus-Christ. ... conçu..... né de Marie..., qui a souffert sous Ponce-Pilate..., a été crucifié... est mort, a été enseveli.... est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux... Je crois à l'Eglise.*

Tel est en abrégé notre symbole, le vôtre; c'est le christianisme primitif et le catholicisme d'aujourd'hui. Mais c'est de l'histoire, ce sont des faits, un récit merveilleux, je n'en disconviens pas, mais un récit. La *création*, Jésus-Christ, son nom, sa naissance, le nom de sa mère, son supplice sous un gouverneur romain nommé comme dans Tacite; sa croix qui a rempli le monde, sa mort, sa sépulture, sa résurrection avec la date, l'institution de son Eglise, etc., rien n'est plus récit, rien n'est plus histoire. Donc, le christianisme est historique. Si j'interroge les monumens, c'est toujours Jésus-Christ raconté, Jésus-Christ historique. Et les Pères des tems apostoliques, et ceux des âges subséquens, et toutes les mille voix du témoignage avec leurs vertus, leur génie; c'est Jésus-Christ, sa naissance, sa vie, sa mort... c'est le dogme aussi, et la doctrine et la foi; c'est le christianisme historique.

L'orateur fait ressortir l'immense conséquence qui suit de ces faits.

J'insiste sur peu de chose en apparence : il y a d'immenses conséquences. Le christianisme est historique : donc si vous en êtes encore à apprécier, à formuler vous-même le christianisme, jugez-le comme fait et non comme vague théorie, comme vague et long produit de l'esprit humain. Le dogme est histoire, établi, transmis comme l'histoire. Prenez-le ainsi, ou vous n'avez rien à craindre ni à débattre, ni même à croire.

Le christianisme dans sa nature et son être intime, est historique. Donc, gardez-vous de ces christianismes *à priori*, dont on voudrait nous inonder pour le présent et pour l'avenir. Car c'est faire de l'histoire *à priori*, c'est-à-dire d'après des idées et des principes arbitraires, conçus

d'avance, avant les faits; travers, au reste, devant lequel on ne recule pas, que bien des gens chérissent et caressent, qu'on prétend qu'on nous donne comme de la philosophie de l'histoire.

On rêve un système, on fixe, à part soi, un caractère de siècle ou de nation; on a conçu un ordre de révolution et de progrès pour les peuples et les intelligences, on se préoccupe ainsi d'une idée dominante: c'est l'histoire; bon gré, mal gré, il faut que ce soit elle. *Mon siége est fait*, pourra-t-on aussi vous répondre. Et quant à la mesquine réalité des événemens, quant à cette pauvre vérité des inflexibles faits, malheur à elle, et malheur à eux: ils ne rentrent pas dans le système, dans le rêve favori; il est évident qu'ils ne font plus partie de l'histoire.

Ainsi en arrive-t-il à la religion, au christianisme. La religion, dira-t-on, est en tout et toujours une idée sur laquelle l'humanité travaille et avance indéfiniment; cette idée a seulement des phases, des formes, des symboles divers; il n'y a point même, à proprement parler, erreur et vérité religieuses contraires; la pensée religieuse suit un développement successif et rationel. Nous touchons, dit-on, de toute part, à une transformation nouvelle, la plus belle de toutes apparemment...

A cela je ne vois, messieurs, qu'un inconvénient minime. Ce serait le cas où Dieu aurait jugé à propos de se mêler des choses de ce monde, de la religion, par exemple, qui le regarde bien un peu, et qu'alors on ne pourrait changer sans son avis, vous l'avouerez. Ce serait le cas où Dieu aurait parlé; ce serait l'inconvénient des faits.

Vous aurez beau raisonner, vous perdre dans un vague théisme, vous égarer dans les champs du possible et de l'impossible; je n'ai qu'un mot à vous dire: le christianisme est historique, et tous vos songes creux s'en vont en fumée. Il est possédé, professé, transmis, attesté historique; donc vous ne touchez pas même à l'état de la question, vous n'atteignez pas le terrain du débat. Que faites-vous donc?...

Le 18ᵉ siècle du moins eut l'audace et l'énergie directe de l'impiété; il nous a légué la faiblesse; l'âme de nos jours est faible... on se soulève un peu, on regarde, on craint d'affirmer le fait divin comme de le maudire... L'on se berce dans un sommeil de mort... Toutefois, il y a encore une jeune et généreuse foi que je connais, et qui m'écoute, espoir consolateur de l'avenir; je la salue en bénissant le ciel... La foi vit; mais combien de cœurs absens elle redemande encore!

2° Le *Christianisme est la seule religion historique*. En effet, ailleurs on voit pour dogmes des opinions et des doctrines. Dans le Christianisme, tous ses dogmes sont des faits. Pour le prouver, il n'y a qu'à voir ce que sont les principales sectes et religions. On n'a pas à parler du judaïsme, qui fut historique,

mais pour un tems ; il finit où le Christianisme commence. Seul, c'est une histoire tronquée ; continuez-le, vous avez le Christianisme.

Mais voyons 1° le *Paganisme* ; ce n'est pas une histoire. Chez les peuples asiatiques et africains, on ne voit que rêves, superstitions, sensualisme, œuvres d'esprits ou de sens abrutis. Ce qu'il y a de moins mauvais vient des faits que nous réclamons pour nous.

2° Le *Coran* des Mahométans n'est pas une histoire ; c'est un recueil informe de sentimens, de rites arrachés au judaïsme, à l'Evangile, au paganisme, œuvre du fatalisme impur des sens. Personne n'a vu les entretiens de Mahomet avec Gabriel, ni ses trois mille miracles, ni sa lune fendue en deux. Mais on dira le Bouddhisme possède; il possède ! quoi ? L'absurdité de sa doctrine, la honte et la stupidité de ses disciples, leur affreuse ignorance, leur avilissante servitude, voilà ce qu'il possède. Le Mahométisme de même, il ne possède que ce qu'il a conquis le sabre à la main. La civilisation, la liberté, les mœurs, les sciences fuient à son approche. L'ignorance, la débauche, le fanatisme, l'esclavage l'accompagnent ; c'est là un fait humain et non le fait divin.

3° Le *schisme grec*. C'est encore un fait humain ; il provient de l'orgueil de Photius, et de la jalousie de Michel Cérulaire. Tout est là appuyé sur le raisonnement, sur un fait humain. Ce qu'ils ont en outre de cela vient de nous, nous appartient.

4° Le *protestantisme*. Mais il n'est assis sur aucun fait divin qui fasse son essence. C'est l'interprétation libre de l'Ecriture, le droit de se faire à soi-même sa foi particulière. Le protestant rejette la tradition, rejette l'Eglise ; il n'y a pas là de fait divin, c'est l'esprit humain qui agit et qui agit seul. Les protestans en conviennent eux-mêmes. Point donc de fait divin.

Le Christianisme est donc seul historique, c'est qu'il est fondé sur des faits réels qui ont été soutenus et enseignés par des témoins qui se sont fait égorger pour ces faits, et il s'est continué de la même manière.

Nous sommes tous témoins, dit l'orateur ; la religion, c'est histoire, témoignage historique du fait divin de notre foi.

Ces faits maintenant, ces faits divins, ils sont vrais ou ils sont faux ;

vrais, ils le sont pour vous comme pour moi; ils nous lient tous également à une foi divine.

Faux, ils le sont pour moi comme pour vous, et nous sommes alors affranchis de toute croyance. Indifférens, ils ne peuvent pas l'être; car c'est la divine vérité, la volonté suprême et divine manifestée; oui ou non.

Il faut choisir : ces faits sont vrais ou faux... Eh bien! osez dire avec une conviction intime et paisible, osez affirmer sous les voûtes de cette antique basilique, en présence du caractère historique, du témoignage des faits de notre foi; osez dire que ces faits sont faux; vous ne le direz pas; donc il faut croire.

Ou bien, si les faits divins de notre foi sont faux, alors tous, témoins anciens, témoins présens, nous sommes tous imposteurs ou dupes. C'est l'un ou l'autre, si les faits sont faux; si ce n'est aucun des deux, les faits sont vrais; prononcer sur la qualité des témoins, c'est prononcer sur la vérité des faits. Les témoins du christianisme des imposteurs ou des dupes! J'en nommais l'autre jour quelques-uns. Tout ce que la sainteté a d'auguste au monde, le génie de bienfaisance et de sublime, la vaillance de généreux et d'humain, la charité d'héroïque; vous le savez bien, ce sont-là nos témoins; et ce siége de Rome, suite unique, sans exemple dans l'univers, suite de témoignage, de sainteté, de science, de fermeté et de gloire; ce sont là nos témoins. Dites, furent-ils imposteurs ou dupes? Non. Donc les faits divins sont avérés à jamais; et le catholicisme ainsi attesté, la seule religion historique.

3° Le *Christianisme devait être une religion historique.* En effet, une telle religion portait l'empreinte d'une haute et souveraine convenance, et était parfaitement en rapport avec les besoins et la nature de l'homme.

Une chose flatte surtout l'homme et l'égare : c'est l'indépendance de la pensée. Il aime la libre spéculation, les théories, les rêves. Mais ce champ de la raison est un Océan sans fond, sans rivage. Le vrai cède devant les secrets amours de nos conceptions : on se préoccupe, on fait du système. Laisser la religion à la pensée libre et spéculative, c'était ouvrir le puits de l'abîme. A tous, à l'audace du génie, aussi bien qu'à la simplicité, une voie convenait, celle du témoignage des faits. Les faits peuvent sans doute être inventés, altérés; mais des faits palpables éclatans, attestés par la multitude, la candeur, la sainteté et le sang des témoins, et, rendus présens par les monumens, deviennent la vérité historique la plus impossible à nier. Et voilà ce que devait être le Christianisme, en suivant un ordre divin de sage providence. Il fallait que la parole divine s'incarnât pour devenir humaine; pour être personne et

fait. Le témoignage transmis et continué, sera comme l'incarnation continuée du fait divin dans le fait humain. Tel est le Christianisme ; il faut donc le croire.

La 4e *Conférence* a eu pour but de montrer un *miracle historique dans la personne de Jésus-Christ considéré comme auteur d'une révélation divine.* En effet, dans les précédentes conférences, on avait prouvé que Jésus-Christ était historique, que les faits sur lesquels repose le Christianisme étaient historiques, mais cela ne suffisait pas, il fallait encore prouver que c'étaient des faits divins, c'est-à-dire des miracles. Or, les miracles étant la preuve de l'intervention directe de Dieu, il convient de les établir à part. Si les faits miraculeux de Jésus-Christ et des apôtres ne sont pas prouvés par des témoignages, tout croule. Cette preuve est d'autant plus nécessaire, que l'on s'efforce de traduire tous ces faits en allégories et en mythes, en sciences occultes et en magnétisme.

Pour prouver cela, l'orateur établit : 1° l'ensemble des faits évangéliques sont des faits évidemment divins ; 2° ils sont réellement historiques.

1° L'*ensemble des faits évangéliques sont encore surnaturels ou divins.* Voici comment l'orateur prouve cette première partie :

Jean-Baptiste, né au milieu des prodiges, annonce la naissance encore plus merveilleuse de Jésus.... Les anges la célèbrent par un concert.... Des sages conduits par un météore brillant viennent se prosterner devant son berceau ; Jésus-Christ est présenté au temple ; un vieillard vénérable, une sainte prophétesse reconnaissent en lui le Messie, prédisent ses hautes destinées. A l'âge de douze ans il confond les docteurs. Une voix du ciel le proclame fils de Dieu. Il sort de sa retraite ; chacun des jours de son ministère est marqué par des prodiges ; on le voit marcher sur les flots, et commander à la tempête. Avec un petit nombre de pains, il rassasie des multitudes innombrables. D'une seule parole, il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux lépreux, le mouvement au paralytique : à sa voix les morts déjà infects sortent du tombeau ; il fera tomber à ses pieds les satellites envoyés pour le saisir. Traîné devant les pontifes, le gouverneur romain et le tétrarque de Galilée, il les épouvante par ses réponses, plus encore par son silence..... Il expire : le soleil s'obscurcit, la terre tremble... Les morts ressuscitent... J.-C. sort vainqueur du tombeau. Tel est le récit évangélique, notre histoire catholique.

C'est évidemment le merveilleux le plus extraordinaire, le plus surnaturel et le plus certainement divin, ou il ne faut plus parler, ni penser dans aucune langue... On dira que ces merveilles peuvent s'expliquer par les sciences occultes ou par le magnétisme... Mais il faudrait le prouver; il y aurait un moyen simple; ce serait d'en faire autant. Au moins faudrait-il établir qu'il a été fait autant de merveilles autre part. J'ai lu, je m'adresse ici à cette partie de la jeunesse qui se livre plus spécialement à l'étude de l'art de guérir: j'ai lu dans les savans ouvrages de vos maîtres... *que le magnétisme présentait les plus grands dangers pour la morale publique, etc., qu'il pouvait produire les plus déplorables effets sur l'organisme, qu'il pouvait donner la mort, etc...* Mais je cherche les boiteux qu'il a fait marcher, les aveugles qu'il a guéris, les morts qu'il a ressuscités. Au reste, il est des objections auxquelles on ne peut descendre assez pour y répondre; ce sont celles que ne croient pas ceux qui les font. De ce nombre, est l'impertinente et sotte impiété: Jésus-Christ magnétiseur..! Prenez Mesmer, ou Cagliostro, ou quelqu'autre jongleur de cette espèce... comparez-les à Jésus-Christ, si vous l'osez..!

Vaines questions que tout cela, questions que ne croient pas ceux qui les font; une seule question est à traiter, est sincère, c'est celle de savoir si ces faits sont réels, ou s'ils sont faux. Or, comment constater la vérité d'un miracle. L'orateur dédaigne de suivre ces métaphysiens philosophes qui ont accumulé tant de raisonnemens pour prouver qu'il n'était pas possible de constater la vérité d'un miracle. Il aborde plus franchement la question en ces termes:

Que si avant vous me demandez comment le miracle devient sensible, extérieur, palpable, manifeste; comment il se résout en témoignage humain et ordinaire des faits; rappelez-vous, entre autres, le trait de l'aveugle-né dans l'évangile: Jésus passait; il voit un homme aveugle de naissance... Il prend un peu de boue, en met sur ses yeux, et lui dit: *Allez, lavez-vous dans le bassin de Siloé....* L'aveugle va, il se lave, il voit: on se demande: N'est-ce pas celui qui mendiait là assis? les uns disaient: c'est lui; les autres: non, mais il lui ressemble. C'est bien moi disait l'aveugle. On le conduit devant les pharisiens et les juges du peuple. Le mendiant y est interrogé et il répond toujours: *je suis allé, je me suis lavé et je vois.* On fait venir ses parens: *Est-ce bien là votre fils? Oui, c'est bien là notre fils.* On dit à l'aveugle: *Cet homme dont tu parles est un pécheur.—Je n'en sais rien: tout ce que je sais, c'est que j'étais aveugle et maintenant je vois.—Mais on ne sait d'où vient cet homme.—C'est bien étonnant que vous ne sachiez pas d'où il est venu, lui qui m'a ouvert les yeux: s'il*

n'était envoyé de Dieu, il ne pourrait pas rendre la vue à un aveugle. Alors on chasse le pauvre guéri : réponse plus facile et plus commode... »

A quelque tems de là, Jésus le retrouve et lui dit : *Croyez-vous au fils de Dieu? — Quel est-il, Seigneur, pour que je croie en lui? — Vous l'avez vu... c'est lui qui vous parle. — Seigneur, je crois*; et en se prosternant il l'adora... Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente, s'écriait l'inconséquent auteur d'*Emile*; et un autre philosophe plus grave que Rousseau, Charles Bonnet, a dit que ce trait seul suffit pour démontrer la divinité de Jésus-Christ. Vous voyez comment le miracle se constate, se prouve. Cela posé, ils sont vérités ou fiction, ces miracles ; seule question possible...

2° L'orateur examine ensuite *si les faits miraculeux sont réellement historiques*. Pour prouver la vérité d'un fait, il faut connaître la moralité et la probité des témoins qui l'attestent. Or, quand des hommes au-dessus du moindre soupçon d'illusion, d'erreur et d'imposture, affirment des faits qu'ils ont souvent vus, entendus, touchés : ces faits sont vrais. Or, tels sont les apôtres. Leur nombre est imposant ; dans leur témoignage et dans leur vie, se rencontrent des traits touchans de franchise et de vérité. Ils sont simples, grossiers même. Pendant qu'une doctrine céleste leur est révélée, ils se disputent sur la première place du royaume du tems et de la terre... Avec peine, et reproche, et patience longue, Jésus les ramène à la foi... Trois ans ne suffisent pas pour les y établir. Souvent ils doutent, ils hésitent ; leur incertitude, le passage de questions incohérentes aux protestations, dénotent, dans ces âmes, un état de candeur et de naïveté ; ils perdent courage dans l'épreuve ; ils abandonnent et renient leur maître, quand leur maître a cessé d'être devant leurs yeux.

Mais après la résurrection de leur maître, la plus étonnante révolution s'est opérée dans leur cœur.... C'était jusqu'ici simplicité, conviction naïve ; c'est maintenant certitude et force de foi, mais candeur toujours. Spectacle étrange, que celui de bateliers lancés à la conquête du monde! Leur parole est intrépide, leur courage calme, indomptable, leur langage simple ; ils attestent ces faits devant Jérusalem encore frémissante et témoin aussi!..

Ici l'orateur fait un tableau magnifique de l'apôtre. Que tous le méditent, le fidèle comme le prêtre.

Ah! quand je recueille attentivement dans mes sentimens et dans mon cœur les traits qui me représentent les amis du Sauveur, les compagnons

de ses travaux et de sa vie, je contemple avec bonheur dans la réalité de l'histoire cette mâle figure de la vertu apostolique.

C'est d'abord la pauvreté et son amour.

L'apôtre est pauvre, il méprise les biens de cette terre, il les fuit avec horreur; il se glorifie avec son maître de son indigence et de sa nudité; il travaille de ses mains pour vivre; il vit aussi d'aumônes. Et il dépose des faits qui n'enrichissent pas, qui dépouillent.

L'apôtre s'affranchit des sens et des plaisirs; il châtie son corps et le réduit en servitude; il ne suit qu'une loi spirituelle et pure. Il dépose de faits qui viennent abolir toutes les fausses lois du plaisir.

L'apôtre ne veut, ne cherche que la gloire, l'honneur de Dieu seul. Gloire, honneur, louange, estime des hommes, et la liberté, et la vie, il a tout sacrifié pour la vérité des faits même qui lui arrachent tous ses biens.

L'apôtre, est avide de travaux et de souffrances; il se consume pour arracher ses frères à l'erreur, pour les éclairer, les consoler, pour les soutenir, pour les conquérir au bonheur du Christianisme.

C'est charité ardente; mais c'est encore et toujours pour attester à la face de l'univers, la vérité des faits de J.-C., du miracle.

L'apôtre, il est héros, il est victime, il est docteur, il est père, il est indomptable, il est humble, il est austère et pur, il est compatissant et tendre; l'apôtre est grand, simple, éloquent, sublime; il est saint; il embrasse, il accomplit des vues immenses pour régénérer et sauver l'humanité.

Tel est l'apôtre, tel est le témoin du miracle. Et je n'ai rien dépeint qu'avec les traits de l'évangile, de saint Paul et de l'histoire apostolique.

Par l'histoire vous voyez les apôtres, vous les voyez présens devant vous; vous les entendez; jugez-les. Sont-ils des témoins dignes de foi, oui ou non? Toutes les tergiversations sont ici des chimères. Il faut répondre: oui ou non.

En présence de tant de vertu, d'héroïsme, de sainteté, de ces hésitations premières, de cette conviction acquise, inébranlable et plus forte que la mort, à la vue de l'apôtre, vous répondez: oui, cet homme est digne de foi.

Qu'ont-ils dit ces témoins? le fait divin et le miracle; ils l'ont dit, attesté; et la certitude des faits dépend du caractère des témoins. Donc les faits sont vrais. Donc il faut croire; donc la foi est certaine et surnaturelle et divine.

Enfin l'orateur se résume en ces termes:

Mais où est-elle cette foi? où est donc le témoignage? et quelle conséquence en tirer? je vais vous le dire.

Messieurs, aux jours dès long-tems écoulés, rapprochés toutefois et présens par l'histoire, deux témoins abordèrent aux lieux d'où venaient alors les armes et les lois maîtresses du monde. Dans l'intimité du palais des Césars, dans la cité du peuple roi, vivait alors l'héritier des héros du portique; il enseignait, résumait le dernier leur doctrine.

Mais à l'orgueil de ses discours, au faste et à l'intempérance de ses mœurs, je reconnais sans peine le vil adulateur de l'affranchi Polybe, le panégyriste de Néron parricide; Néron, à son tour, le fit périr; et les formes les plus éloquentes du langage et quelques lueurs de vérité apparues dans les ténèbres, n'ont pu donner crédit ni consistance pas plus aux leçons qu'à la vertu du philosophe.

Pierre et Paul sont venus; Sénèque put les entendre; il dut dédaigner sans doute leur indigence et leur parler barbare. Eux prêchaient les faits divins du crucifié; Néron les fit mourir.... Mais leur désintéressement héroïque, leur pureté sans tache, leurs vertus, leur sainteté plus céleste qu'humaine, leur foi, leur sang, leur témoignage, avaient fondé pour jamais l'Eglise mère de toutes les églises, que Pierre gouvernait seul; ils y laissèrent en dépôt leur témoignage.

Le successeur de Pierre le reçut et le transmit; et c'est ainsi que toujours, d'âge en âge, de pontife en pontife, Rome a reçu, gardé le témoignage. Il vit, et règne et parle encore. Seul il offre, Messieurs, l'appui durable parmi le terrain mouvant des opinions humaines; seul il vous ouvre un abri dans les orages de la pensée et des passions; seul il vous dit avec les faits : ne cherche plus; la foi, c'est l'histoire.

Les faits et les faits divins attestés de J.-C., telle est la voie, la vérité, la vie, non pas les conceptions isolées, non pas les vagues et arbitraires rêveries, non pas l'apathie et la paresse de la pensée; non pas le laisser-aller de l'indifférence et du déplaisir; non l'ambition des fastueuses et vides théories.

Les faits, les faits de Jésus-Christ me disent sa mission, sa parole, sa loi divine; ils me soumettent, il est vrai, pour mon bonheur, ils captivent mon esprit et mon cœur sous le joug de la foi; mais que le monde alors, toutes ses grandeurs, les empressées et si petites préoccupations disparaissent; une vie seconde vient animer les pensées et les œuvres, la vie de la foi.

Sous ses divines influences, les courages abattus se relèvent, les passions se calment, les déchiremens cessent, les illusions s'évanouissent, et l'on suit paisiblement la carrière ouverte par la foi du Dieu sauveur. Fasse le ciel que ce jour se lève encore sur ma patrie.

Dans la 5ᵉ *Conférence*, M. de Ravignan a traité le plus beau sujet de l'histoire chrétienne, le *caractère de Jésus-Christ*. Après

tout ce qu'en ont dit les apologistes de tous les siècles, on verra que l'orateur a trouvé encore des traits inconnus. C'est que le divin auteur du Christianisme est une lyre qui renferme tous les tons, et que toutes les harmonies de la création sont cachées en lui.

L'orateur fait observer d'abord que s'il est utile, s'il est curieux d'étudier le caractère de ces hommes qui ont apparu de loin en loin dans le monde, qui l'ont dominé ou éclairé, qui en ont été en quelque sorte le symbole et la réflexion, que dire de Jésus-Christ? en examinant quel fut son caractère, il ne faut pas oublier une chose essentielle en ce moment. c'est que c'est encore dans l'histoire qu'il faut rechercher ce que fut J.-C., et non-seulement dans le livre qui nous en donne l'histoire, mais dans les traditions et dans les monumens. Nous voudrions pouvoir reproduire ici tout ce passage; mais il nous est impossible d'en offrir tous les traits; donnons au moins une esquisse de ce portrait de notre Dieu :

Un homme paraît, il y a dix-huit siècles : je me reporte, en le contemplant, aux tems, aux lieux bénis par sa présence.... A le voir, c'est un homme semblable aux autres hommes, mais qui offre empreinte sur toute sa personne, une ravissante image de grandeur calme, de dignité surhumaine... Jeune, il a passé de longues années dans l'obscurité... Il sort de l'atelier d'un artisan, se montre... Aussitôt sa vue, le charme de sa parole lui ont gagné les cœurs : jamais il ne fut donné d'admirer un tel ensemble de vertus, de perfections, de beautés morales... Quel zèle, quel besoin, quel désir immense de la gloire de Dieu; quel amour, quel respect profond pour celui qu'il appelle toujours son Père!.. Quand l'enthousiasme le proclame digne d'une couronne, il s'enfuit au désert pour y prier.

Il chérit avec tendresse l'humanité; il s'empresse à la consoler, à la guérir, à la guider... il la supporte, il l'instruit; jamais homme n'a ainsi aimé les hommes... L'enfance est l'objet de ses affections les plus douces; la pauvreté l'objet de son intime familiarité... Il accueille le pécheur, absout ses premières larmes; son cœur s'attendrit à la mort d'un ami; il pleure aussi les maux futurs de son ingrate patrie..; il n'a de réprimandes que pour l'orgueil hypocrite. Son précepte par excellence, c'est l'humble, douce et bienfaisante charité... L'innocence de ses mœurs est plus pure que la splendeur des plus beaux cieux... Sa modération, son humilité, son détachement confondent. En un mot, tous les trésors de

bonté, de sagesse, de sainteté, d'humble et sublime héroïsme apparaissent en lui.

La plus admirable doctrine découle de ses lèvres; il laisse bien loin les philosophes les plus vantés... Sa morale est toute céleste; ses dogmes bien au-dessus de l'intelligence, sont une source abondante de consolations et de lumières... Son éloquence est simple, attachante; il s'accommode à tous, pénètre, étonne, ravit... L'on s'écrie : Jamais homme n'a parlé comme cet homme! Sur son passage, à sa voix, naissent les plus éclatants prodiges; et ces prodiges sont des bienfaits; il passe en faisant du bien; et parmi tant de merveilles, au milieu de tant de choses célestes et divines, il est comme un fils dans la maison paternelle; le sublime, le merveilleux sont pour lui l'état propre et naturel...; sans travail, sans effort, sans trouble, il est ce qu'il est. Une sublimité paisible de vertu, de grandeur, de bonté, de génie. de puissance, indique en lui plus que l'homme... On sent que s'il y eut un envoyé divin sur la terre..., c'est lui: le cœur s'émeut, les genoux fléchissent, on révère, on aime et l'on adore.

Après le portrait de Jésus-Christ, M. de Ravignan expose par contraste le portrait de ceux qui furent grands sur la terre, par leurs lumières, par leurs actions, par leurs vertus, et parle d'Aristote, de Platon, d'Alexandre, d'Alfred-le-Grand, de Charlemagne, de saint Louis, de quelques-uns de nos pontifes; mais quelle différence avec Jésus-Christ!

Un homme se présente dans l'histoire, majesté humble et pauvre. Jusqu'ici les philosophes s'étaient dit : Il est bon que les peuples soient trompés en religion : *Expedit populos in religione falli.* C'était l'adage. Aucun sage, aucun génie n'avait songé encore à éclairer, à relever les masses. Tout-à-coup, le pauvre sorti de l'atelier annonce qu'il va régénérer le monde..., apprendre à tous la religion véritable, le culte du seul vrai Dieu... Il annonce ce dessein étrange...; modeste et calme, il ne discute pas; il ne raisonne pas; il fait et il enseigne; *Cœpit Jesus facere et docere*, comme possédant l'autorité. Et ce dessein ne se développe pas avec le tems... Il est complet tout d'abord..., dès le premier instant. C'est la régénération, l'enseignement de toutes les classes; c'est universalité, perpétuité, unité de foi, de culte, c'est le Catholicisme, pensée première et dernière de son auteur.

Il le dit, il le proclame; son regard, son cœur et son génie ont mesuré le ciel et la terre... Il voit ces masses infortunées; l'univers livré à un frénétique délire; ces mœurs tant corrompues: ces guerres, ces terreurs, ces passions, ces joies insensées et bruyantes...: lamentable histoire de la triste humanité... Il a vu, mesuré les siècles.., l'orgueil, la tyrannie, l'esprit d'indépendance, l'amour du plaisir attaquant, brisant le joug évan-

gélique, et il a dit : *J'établirai ma foi, mon Eglise, pour le salut de tous.* Il ne flattera aucun penchant; il combattra jusqu'au moindre désir, commandera l'humble soumission, l'entière abnégation. Sa doctrine, sa loi seront le renversement le plus étrange de toutes les idées humaines; nul n'eut jamais de vues semblables.

Tel est le dessein formé par cet homme obscur, par cet ouvrier; c'est à coup sûr ou un acte de folie, ou le projet d'un Dieu. Or l'événement a prouvé que ce n'était pas un acte de folie, mais l'action d'un pouvoir surhumain, d'un pouvoir divin.

C'est ce que l'orateur établit dans la 2e partie de son discours; car ce dessein ne fut pas conçu en l'air; il annonce qu'il réussira et en prédit les moyens. Ils sont au nombre de trois : 1° les prodiges; 2° sa mort; 3° la persécution de ses apôtres : or de ces trois moyens, le premier est surhumain, par conséquent hors de sa puissance s'il est un imposteur; les deux autres sont opposés au succès du projet, et cependant c'est cette doctrine qui a prospéré, qui s'est établie. Voici comment l'orateur résume cette belle conférence.

En Jésus-Christ, que vois-je? Il est vrai, l'enfant qui naît et qu'on emporte en fuyant; et l'obscurité mystérieuse de trente années, le travail des mains, et la sueur du front, et le baptême des pécheurs, et la tentation de Satan; le jeûne, la faim, la soif, la fatigue du chemin qui force à s'asseoir. Jésus-Christ, c'est l'homme repoussé, méprisé, honni; et le commensal, l'égal du pauvre; le pénitent, le suppliant, courbé sous l'outrage et la peine, sous les ignominies et les douleurs, sous la crainte et l'ennui : réduit à l'agonie, à la plainte amère, au supplice de l'infamie, à la mort...

Mais, grand Dieu! qu'est-ce donc? Rien n'est assez faible, assez petit, ni assez bas, ni assez méprisable pour lui. Ni appui, ni richesse, ni grandeur, gloire humaine : haine, horreur de toute grandeur humaine : il la fuit, il l'abhorre; il se plonge dans l'abaissement et le mépris, seuls dignes, ce semble, de lui : c'est la soif qui le dévore : c'est l'honneur contradictoire qu'il recherche et appelle, et tient étroitement embrassé.

Quelle énigme! au plus profond de l'humiliation et de l'anéantissement, parmi cette soif de l'outrage, cette ambition du mépris, je vois briller et resplendir au front de Jésus-Christ une majesté trois fois sainte, de doctrine, de bonté, de paix, de force, de grandeur, de toute-puissance souveraine et divine. Enfant il épouvante les rois, il instruit les docteurs; fatigué, assis, il révèle les pensées secrètes et les chances du plus lointain

avenir; indigent, écrasé d'infortune et d'outrage, mourant abandonné, il enseigne pour jamais les générations, il établit pour jamais le règne de la vérité; il ébranle l'univers, le change, le remue à son gré; il le gouverne, on le sait; c'est le maître de la nature, de la vérité, des cœurs, de l'avenir, c'est l'auteur et le consommateur de ma foi.

Contraste étrange!... infirmité, grandeur suprême; bassesse, toute-puissance, douleur; et il règne sur les morts et les douleurs!

Mais mon esprit se confond!

Un homme! oui c'est un homme, et broyé dans l'infirmité. Un Dieu! oui c'est un Dieu aussi, et je crois comprendre qu'il n'y avait ici-bas d'autre gloire digne de lui que la douleur et le mépris. Mais tout est étrange ici, hors nature, tout confond, interdit la pensée; et je ne trouve dans ma stupeur, ma raison et ma parole, qu'un seul mot pour sortir d'angoisse et de tourmens; un mot qui abaisse les montagnes et comble les vallées, un mot qui rend la paix, la lumière à mon âme, qui me dit tout, m'explique tout, m'ouvre le ciel et la terre; et ce mot, messieurs, c'est.... L'HOMME-DIEU!

Dans la 6e *conférence*, M. de Ravignan a voulu offrir aux méditations de ses auditeurs l'*enseignement de Jésus-Christ*, considéré comme fait historique, avec les monumens et la tradition qui en ont conservé le sens et fixé l'étendue; car tel est l'enseignement de l'Eglise catholique. Elle accepte le fait de la parole dite; mais pour être certaine de ce fait, elle interroge le témoignage de la tradition. Le protestantisme, rejetant la tradition a réduit cette parole à une théorie, à une théorie sur laquelle tout le monde peut disputer. Or quelle est la doctrine de Jésus-Christ? Elle est renfermée dans le cri mystérieux qui se fit entendre sur le berceau de l'enfant de Béthléem: *Gloire à Dieu et paix aux hommes.*

1° *Gloire à Dieu.* On n'a qu'à ouvrir l'Evangile, on verra qu'il n'y a pas une parole, pas une action qui n'ait directement Dieu pour objet. Il n'en est pas ici comme de tous les philosophes, de tous les conquérans, de tous les sectaires, qui ont toujours dit: *à moi la gloire.* Différente fut la mission du Christ; écoutons l'orateur:

Le règne de Dieu approche, disait Jésus-Christ; il me faut évangéliser, prêcher le règne de Dieu. A ses apôtres, il donne pour mission de prêcher la gloire de Dieu: l'Evangile dans saint Paul est appelé l'Evangile de la gloire de Dieu. Cette gloire de Dieu, dit le même apôtre, nous en avons

tous besoin; et le cri fidèle de sa foi est toujours : A Dieu seul l'honneur et la gloire! Jésus-Christ déclare solennellement qu'il ne vient pas chercher sa gloire, mais bien la gloire de Dieu. Pour les innombrables et merveilleux bienfaits qu'il répand, il ne réclame que la gloire rendue à Dieu; et si la raison est donnée, dans l'Evangile, pourquoi des hommes de condition élevée refusent de croire en Jésus-Christ, entendez-le bien..., c'est qu'ils ont préféré la gloire humaine à la gloire de Dieu.

Donc la gloire de Dieu est la pensée qui domine les pensées de Jésus-Christ, le vœu de son cœur, le but embrassé, l'âme de son âme, la vie de sa vie.... Il se lasse à la poursuivre; la soif des sacrifices le presse sans relâche; il s'indigne quand on en détourne l'image.... Il saisit l'opprobre de la croix, comme le rafraîchissement et la paix; et quand il dira : *Tout est consommé*, c'est quand il aura vengé la gloire de son Père outragé, quand il aura vu que sur cette terre, dans tous les tems et dans tous les lieux, du fond des cœurs fidèles, s'élèvera ce noble cri : *Soli Deo honor et gloria; à Dieu seul l'honneur et la gloire.*

Aussi veuillez suivre attentifs son retentissement dans tous les âges.

Saint Paul dont le génie peut vous suffire, est vraiment l'apôtre de la gloire de Dieu; lisez-le bien, vous en serez surpris.

Cette gloire et cet honneur divins sont comme la noble passion qui fait battre son cœur, qui exalte sa foi et son courage, et lui dicte les plus éloquentes inspirations apparues jamais à la terre.

Dans le martyr, dans le grand évêque, dans les saints, un mot, un seul mot peut donner le secret et la raison de leur constance et de leur vertu héroïque, la *gloire de Dieu*; et ils furent les interprètes, comme les imitateurs et les témoins fidèles de Jésus-Christ.

Saint Jean, *la bouche d'or*, au sein de la nouvelle Rome, le grave et savant solitaire de Bethléem, l'athlète vigoureux d'Hyppone, et plus tard, l'illustre, l'invincible apôtre des Indes, François-Xavier, qu'ont-ils voulu, cherché, exprimé, par leurs travaux, leurs combats, leur enseignement et leur génie?

Dites, après y avoir bien pensé, si ce ne fut pas la gloire de Dieu? Et que serait-ce donc?

La gloire de Dieu, noble et belle parole, noble et belle pensée, pensée première de Jésus-Christ, âme de sa doctrine et de sa vie.

2° Qu'est-ce que la gloire de Dieu? La connaître, c'est un point essentiel pour l'homme; or, combien peu d'hommes connaissent quelle est cette gloire. L'orateur parle d'abord de la gloire rendue à Dieu par la prière dans les églises, puis il fait voir, 1° comment la gloire de Dieu se trouve dans la soumission de l'intelligence à Dieu.

Il est surtout un temple que Dieu s'est bâti; sanctuaire inaccessible aux regards, où il se plaît à réfléchir sa divine image: c'est le cœur de l'homme. Dans les mouvemens immenses des sphères, j'aperçois bien la force et la puissance d'un bras divin; mais c'est une puissance qui n'est ni comprise, ni aimée: c'est l'admirable machine qui jamais ne bénira la main de son auteur. Mais quand l'homme, à qui ce monde fut donné, l'homme dont tant de faux biens et de séduisans plaisirs se disputent sans cesse l'esprit et le cœur; l'homme créé pour vaincre, mais libre de succomber; l'homme que relèvent parfois les plus beaux dons de la science et du génie..; quand je le vois s'humilier, s'anéantir, abaisser dans la poussière un front chargé peut-être des lauriers de la gloire...; quand il obéit comme un enfant aux volontés du Père qui est dans les cieux; alors je m'écrie avec un célèbre orateur: *Dieu seul est grand!* Le plus noble des ouvrages divins, c'est une intelligence libre; ses dépendances et son hommage sont la grande, la plus grande gloire de Dieu; et c'est l'Evangile, c'est la paix, la gloire aussi de l'homme.

La paix, car c'est l'ordre; la gloire, car la foi sauve l'homme des aberrations d'une science qui enfle et des désordres d'un cœur que les passions importunent. L'Océan, un jour, entendit une voix qui lui dit: Tu viendras jusqu'ici, tu briseras tes flots sur ce rivage... Ses eaux mugissantes semblent quelquefois s'irriter contre ces barrières divines, prêtes à les franchir; cependant elles obéissent et s'arrêtent; fortes alors par le frein même qui les modère..., elles conservent leur place dans l'univers, avec l'ordre et la beauté; dissipées et perdues, si, envahissant la terre, elles portaient partout la désolation et la terreur. Reconnaissons ainsi la gloire et le bonheur de l'homme, dans la raison soumise à la foi.

2° Mais pour l'homme surtout dans la nature même de la foi; la gloire de Dieu se trouve dans le mystère de l'Incarnation, source de dignité et de divinité. Il faut entendre les beaux développemens de l'orateur.

Un homme entre dans le temple de Jérusalem; il ne se distingue de la foule que par une autorité humble et modeste; mêlé au peuple, il se prosterne, il adore dans un recueillement et une piété profonde...Voici son histoire... *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu... Il s'est fait chair, et il habita parmi nous.* L'incrédule fameux disait: *La majesté des Evangiles m'étonne..., leur sainteté parle à mon cœur....* Je le crois bien. Vous retrouverez ici, messieurs, la haute convenance, comme la révélation sublime de l'incarnation divine.

On demande quelquefois les raisons de l'incarnation.

En voici une: Mallebranche et Leibnitz l'exagérèrent peut-être; renfermée dans ses justes bornes, elle est catholique. Quelque grand que

soit l'homme, ses hommages sont toujours bornés, hors de proportion avec la grandeur divine. Il en est de même pour la réparation et l'expiation de l'offense commise envers Dieu... Quand les actes seuls de l'homme expient ou adorent, je ne vois qu'une gloire de Dieu faiblement exprimée. Libre cependant, éternellement libre, Dieu aurait pu laisser l'homme capable seulement d'adoration humaine... Il n'en serait ni moins bon, ni moins puissant, ni moins grand en lui-même; au-dedans de son essence, dans sa béatitude et sa solitude éternelle, l'infini se suffit; il se contemple, se connaît et s'aime; c'est-là sa gloire intérieure et essentielle.

Mais s'il l'a voulu aussi, Dieu aura bien su, il a pu se donner dans l'univers une gloire plus proportionnée à sa gloire infinie... Il l'a pu... Qui l'en empêchait? Vos rêves?... Ce n'est pas assez pour arrêter un bras divin!... Il l'a voulu, la chose s'est accomplie, et un plan magnifique se déroule à mes regards. Une nature humaine plus que sainte et sacrée: un homme adore, obéit; mais dans cette nature humaine, ce sont les adorations, les hommages d'une personne divine, elle seule pourra dire: Moi. Les actes de son humanité seront nécessairement siens; donc ils auront le prix, le mérite, la dignité de la personne divine; donc ils sont ses actes; donc honneur, gloire infinie rendus à Dieu par l'incarnation. Tel est le mystère grand et sublime de l'Homme-Dieu. La haute convenance d'une incarnation divine, la plus haute manifestation donnée de la gloire divine; mystère incompréhensible, je l'avoue, mais éclatant de force et de splendeur dans son expression et ses résultats. La création est complétée; Dieu y trouve, y place un adorateur, un réparateur digne de lui. Le voyez-vous ce réparateur? Il attire, il appelle à lui tous les hommes; en lui se réunissent et s'élèvent tous les hommages, toutes les satisfactions; et il se les incorpore, et ce n'est pour tout l'univers que la grande unité de soumission, de réparation et de culte dans ce divin médiateur. Nous sommes unis au médiateur Homme-Dieu. Jamais la philosophie sans la foi ne s'élèvera, jusqu'à concevoir cet ordre, jusqu'à cette œuvre si magnifique de la création complétée par l'incarnation; jamais l'esprit de l'homme n'aurait conduit son cœur à ce sentiment si vrai, si grand, si magnanime de la gloire de Dieu.

Puis l'orateur demande si, dans les religions que chacun se forge à sa fantaisie, on retrouve cette gloire de Dieu.

Je demande: Gloire est elle rendue au Dieu de l'univers? Quand, où, comment? Quel lieu, quelle heure sont témoins de votre prière? Car ce serait le premier pas, le premier acte d'hommage et de soumission envers Dieu. On ne priera jamais.

Je demande: Hors de la foi de cœur et de pratique, qui donc s'inquiète des lois que Dieu put bien, s'il le voulut, dicter à la terre? Les re-

chercher et les connaître serait gloire rendue à Dieu: et puis les pratiquer, quand on les a connues, c'est devoir, justice et paix, et bonheur de l'homme, et la gloire divine.

Mais Dieu est jaloux, dit le prophète, jaloux et zélé pour sa gloire; il l'attend, il la réclame, l'exige de chacun de vous. Il en veut voir, trouver les fruits; il vient, considère l'arbre... rien! C'est le figuier stérile, il le maudit et le réprouve.

Mais plutôt en ces jours de bénédiction, d'indulgence et de salut, puisse à jamais pénétrer jusqu'au plus intime de vos cœurs le sentiment chrétien de la gloire de Dieu, et d'une soumission fidèle à ces lois; vie divine, sève divine de nos âmes. Puissiez-vous la ressaisir en franchissant tous les vains obstacles.

Alors vos âmes généreuses, croyez-le bien, ne pourront que croître et grandir, et recevoir à l'ombre de la foi de Jésus-Christ les plus nobles inspirations de la vertu, du dévoûment et du courage, comme de l'art, de la science et du génie, avec les plus douces consolations et d'immortelles espérances.

Dans la 7e et *dernière Conférence*, M. de Ravignan termine son enseignement apostolique de cette année par résumer *ce que c'est que Jésus-Christ*, et en particulier par quels caractères il peut et il doit être reconnu pour un être divin.

1° *Il est prédit, annoncé, décrit à l'avance.*

Les livres où se lisent les prophéties qui ont rapport à Jésus-Christ, nous ont été transmis par les Juifs, qui les conservent encore, qui n'ont pu les laisser corrompre. Ici M. de Ravignan offre le tableau des prophéties concernant la naissance, la vie, la mort du Messie, qui se trouvent dans l'Ancien-Testament. « Conséquemment, dit-il, rites, sacrifices, institutions » politiques, révolutions, guerres, malheurs, prospérités, » héros, législateurs, pontifes, tout chez cette nation étrange » est figuratif, et parle des mystérieux préparateurs de l'avenir. » Durant 4000 ans, c'est un héritage et une vie longue d'espé- » rances. Le monde entier est en travail pour enfanter un » Sauveur. Les traditions, les erreurs, les mythes de l'antique » Orient perpétuent cette attente mystérieuse, qui presse comme » à son insu l'univers payen. »

Puis l'orateur fait voir en peu de mots comment les prophéties de l'Ancien-Testament se sont accomplies dans le Nouveau, lequel n'est qu'une perpétuelle réalisation de toutes les pro-

messes faites dans l'Ancien, comme peut s'en convaincre toute personne qui lit un de ces évangiles qui portent en note les passages de l'Ancien-Testament, auxquels se rapportent les événemens racontés dans le Nouveau. L'orateur termine ainsi :

Vous avez entendu la prophétie... Mais c'est l'Evangile et l'histoire.... Vous rapprochez, vous comparez... La prophétie, c'est l'histoire

C'est ce même homme, ce même Dieu, annoncé, prédit, réalisé... Est-il prédit comme Dieu? C'est son caractère distinctif. Il faut donc le classer, le nommer dans le ciel et sur la terre... L'aurore paraît, et par elle vous annoncez le jour et l'astre du jour... Au front du temple est inscrit : *Au Dieu très-bon*, *très-grand* : vous nommez à l'entrée la divinité qu'on adore. Prophétie, c'est Dieu annonçant Dieu. Donc la nature, le nom sont trouvés... Il est Dieu, vous n'en pouvez pas faire autre chose...

2° Il prouve cette divinité de Jésus-Christ *par sa doctrine*, *ses œuvres*, *son caractère*. Ne pouvant en offrir un ensemble complet, il se borne à reproduire ce que Jésus-Christ dit de lui-même.

De cette bouche modeste et sacrée découle comme un fleuve abondant de lait et de miel; *Je suis la lumière, la voie, la vérité et la vie... Fils de Dieu, Dieu est mon père; mon Père et moi ne sommes qu'un; ce que mon Père fait je le fais.* C'en était trop... Les Juifs l'accusent de blasphémer, de se faire Dieu; ils ont donc bien compris, ces Juifs, ce que plus tard l'Arien ancien et l'Arien nouveau ne voudront pas comprendre; saint Augustin le remarqua : *Ecce intellexerunt Judæi*, *quod non intelligunt Ariani*. Et cette supposition des Juifs, Jésus-Christ la tolère, l'approuve, la confirme. On lui oppose sa naissance, il répond : *Avant Abraham*, *je suis;* Abraham fut créé, *moi je suis*. *ego sum*. Et c'est le langage de Dieu se révélant à Moïse.... Je suis, *ego sum qui sum*.... C'est le même nom, *Jéhovah*.

Ce n'est pas tout. Jésus-Christ demande qu'on croie en lui; qu'on attende de lui tout don de grâce et de vertu; qu'on l'aime, qu'on le suive, qu'on s'immole, qu'on meure pour sa foi, pour sa gloire et son nom; il veut tout attirer à lui, et il ne recherche jamais que la gloire de Dieu. Il enseigna donc qu'il était Dieu... Impossible de le traduire et de l'entendre autrement. Et ces paroles sorties de sa bouche sont des faits... Quel rang, quelle nature, quel nom allez-vous lui donner? Il faut conclure : mais attendez. Procédons comme Jésus-Christ. Il parle, à sa parole il joint les œuvres. *Croyez à mes œuvres*, disait-il.

Or voici quelles sont ses œuvres :

La nature entière est docile et soumise à la voix de Jésus-Christ. La santé, la vie, la douleur, la maladie, la mort, le tombeau, les vents et les mers, les puissances infernales et tous les élémens lui obéissent. Mais c'est

ainsi que Dieu parle; c'est ainsi que Dieu seul agit. Donc Jésus-Christ est Dieu : c'est la plus inévitable et plus divine logique. Et c'est la nôtre. Jésus-Christ a dit qu'il était Dieu et il a fait les œuvres de Dieu : donc il l'est. Simple et douce, mais éclatante et accablante lumière; c'est la vérité. Le conquérant et le génie, ces deux formes m'expliquent tout le reste au monde, tout l'humain, le plus grand de cette terre. L'Homme-Dieu seul m'explique Jésus-Christ, et vous n'en pouvez pas sortir.

Enfin, dans la 3e partie, l'orateur s'attache à faire voir que si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il serait le plus grand des imposteurs; il faudrait contredire tous les éloges que ses amis comme ses ennemis lui ont prodigués, et qu'il est impossible de ne pas admettre. En effet, s'il n'est pas Dieu, comme il s'est attribué les qualités et la qualification de Dieu, il aurait menti à l'humanité et à Dieu lui-même.

Enfin l'orateur a pris congé de son fidèle et religieux auditoire par ces paroles si touchantes, et qui nous serviront à nous mêmes de conclusion à ce long article.

Messieurs, ma tâche est terminée; je vous laisse. A la vue de votre persévérant et religieux concours, à l'aspect de cette antique métropole que remplirent vos rangs si pressés et si nombreux, volontiers le prêtre se demande si l'Eglise que tant de douleurs naguère encore faisaient gémir, se verrait donc rendue aux jours heureux de ses paisibles triomphes.

Pourquoi donc, en effet, la foule vient-elle inonder nos temples, prendre part à nos solennités saintes, environner nos chaires chrétiennes et fléchir une fois encore le genou au nom du Seigneur Jésus, comme pour obéir à l'ordre du grand apôtre? D'où peuvent naître ces hommages involontaires pour plusieurs?

Messieurs, vous me permettrez en finissant de le penser et de le dire.

Aux grands souvenirs du Christianisme, par une sage et touchante disposition de la providence divine, fut attachée une vertu secrète mais puissante, qui, même après de longs siècles, vient chercher et réveiller les sentimens de l'antique foi, jusque dans des cœurs glacés dès longtems par une mortelle indifférence. C'est que malgré toutes les résistances, tous les vains raisonnemens et tous les oublis de l'homme, il vit indestructible cet instinct supérieur de l'âme naturellement chrétienne, pour me servir de l'expression d'un ancien; ils vivent cet intime besoin de croire et cette force cachée de la foi, qui, à certaines époques, ramènent comme à leur insu et malgré eux, les esprits et les cœurs au divin auteur de notre foi, sauveur de tous les hommes.

On pourra bien, vivant à la légère, sans réflexion, sans études consciencieuses, sans la prière, entraîné par le tourbillon des préoccupations d'un

jour, on pourra détourner les yeux de la lumière, et aller loin de ses paisibles influences errer dans la région du trouble, des ténèbres et des vagues rêveries. On pourra, ô folie! se bercer un moment de l'enchantement des plaisirs et des passions; s'agiter et se débattre au sein de je ne sais quelle fièvre de malaise, d'inquiétude, d'inconstance et d'erreur qui ronge et dévore le corps social. On aura pu dire à la question posée du fait divin, comme autrefois l'apôtre incrédule : Si je ne touche, je ne croirai point, *nisi videro, non credam.*

Mais en présence de l'auguste simplicité des faits, de la chaîne avérée des monumens et des témoignages catholiques, et peut-être, oserai-je l'espérer, après l'heure silencieusement écoulée dans cette enceinte, on sentira, on avouera même qu'en la foi seule se trouve le remède à nos maux, se trouvent le repos, l'ordre, la vérité, la gloire.

Puissiez-vous les avoir retrouvés, les retrouver du moins un jour pour jamais, afin de vivre heureux, paisibles et confians; c'est mon vœu le plus ardent. Mais je ne descendrai pas ingrat de cette chaire. Je bénirai le ciel d'avoir soutenu ma faiblesse; je le bénirai de vos dispositions généreuses qui vinrent toujours avec une si fidèle assiduité accueillir mes convictions et ma franchise, et consoler le cœur du vénéré pontife dont la bonté, le dévouement et la tendresse surent si bien mériter le nom de pasteur et de père.

Messieurs, entre l'apôtre et ceux qu'il évangélisa, des rapports touchans s'établissent.

Je ne vous quitte jamais sans une émotion profonde, sans ressentir vivement les liens puissans qui m'attachent à vos âmes. Votre souvenir me suit et m'accompagne constamment dans la retraite. Pour de jeunes cœurs, espoir de notre avenir, pour ceux qui croient, pour ceux qui s'égarent, je ne cesse d'invoquer le consolateur éternel, et d'appeler sur eux et sur mon pays la lumière, la paix, la force de la foi, afin que régénérés et puisant de nouveau la vie aux sources du Sauveur, nous coulions encore de longs jours de gloire et de prospérité, les jours du tems, les jours de l'éternité.

Comme l'an dernier, Mgr. l'archevêque de Paris a pris la parole et a remercié l'auditoire et le prédicateur en ces termes :

Si la reconnaissance doit être mesurée au bienfait, notre action de grâce demeurera impuissante pour tout le bien qui s'est fait durant la suite de ces conférences de la station quadragésimale de cette année. Vous avez encore une fois réjoui notre cœur par votre empressement, votre innombrable, votre judicieux concours autour de cette chaire de Notre-Dame, pour recueillir les apostoliques enseignemens de la gloire de Dieu.

Heureusement que nous avons pour remercier le Père de tout don parfait, nous avons, ne craignons pas d'employer cette expression familière, qui est de l'apôtre, un avocat, une bouche plus éloquente qui fait monter au trône de Dieu toute louange, toute action de grâces; *Advocatum habemus Jesum Christum.*

Encore une fois, au Carême prochain, vous entendrez la voix amie qui vous a si éloquemment prêché Jésus-Christ. En attendant, avant de vous bénir et de nous séparer de vous, permettez-moi de vous souhaiter tout ce qui est désirable par-dessus tout, la grâce et la paix; avec ces dons, la société, la famille, chacun de vous, seront sûrs d'affronter tout danger. Et comme l'a dit avant nous avec tant d'éloquence, dans une autre chaire de cette capitale, celui que nous pouvons, que nous aimons à appeler notre Père [1], lui qui fut le promoteur, le fondateur véritable de ces conférences, et que vous avez vu si modestement assidu en cette métropole, Jésus-Christ alors le souverain des rois, régnera, gouvernera et dominera jusqu'à la fin pour le bonheur de tous. *Christus regnat, vincit et imperat.*

Qu'il nous soit permis maintenant de faire ici une observation. On a vu que tous les efforts de l'orateur chrétien ont constamment eu pour but de ramener toutes les discussions, toutes les preuves à l'histoire et aux faits. Or c'est pour nous un grand encouragement, et même une grande consolation, que de pouvoir nous rendre le témoignage que telle a été notre méthode, tel a été notre but dans tous nos travaux, et dans toutes les recherches qui entrent dans notre recueil. C'est en même tems une réponse aux personnes qui auraient voulu que nous admissions dans nos *Annales* un peu plus de métaphysique, un peu plus de science théorique et spéculative; cela n'entre pas dans nos projets : nous ne sommes que trop saturés de théories et de spéculations depuis un siècle. S'il y a un danger pour le catholicisme, c'est celui des théories, vaines élaborations de l'homme, incomplètes, obscures, périssables comme lui. Bien plus, c'est avec peine que nous avons vu quelques-uns de nos amis se lancer dans cette voie; ils nous pardonneront si, à une époque rapprochée, nous nous proposons de leur montrer le danger de cette méthode. En attendant, nous continuerons nos recherches historiques, forts de l'exemple du prédicateur des stations de Notre-Dame de Paris.

A. Bonnetty.

[1] M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis.

Traditions primitives.

ANALYSE D'UN OUVRAGE INÉDIT

DU P. PRÉMARE,

SUR LES VESTIGES DES PRINCIPAUX DOGMES CHRÉTIENS QUE L'ON RETROUVE DANS LES LIVRES CHINOIS.

Sixième Article [1].

De la chute de l'homme.—Extraits du Chi-king.—Différens types et figures d'Adam pécheur.—De la nature réparée par le Christ.—Idée de la doctrine contenue dans les *Kings*, et en particulier quel est le royaume dont ils font mention.—Forme de ce royaume.—Traditions sur le saint homme ou Ching-gin.

SECT. II. *De la chute de l'homme.*

« Ce paragraphe sera divisé en deux parties; dans la première j'essaierai d'expliquer divers passages extraits principalement du *Chi-king*; dans la deuxième je traiterai de quelques personnages, figures d'Adam pécheur.

1° Explication de quelques passages du *Chi-king* sur la chute de l'homme.

» *Tchouang-tsee* et *Hoai-nan-tsee* ont fait observer à bon droit que la charité, ou la miséricorde et la justice, n'ont été exercées qu'après la corruption de l'intégrité première. « Si » la sagesse et la vertu n'avaient pas été perdues, dit *Tchouang-* » *tsee* [2], comment y aurait-il eu occasion de mettre en œuvre

[1] Voir le 5e article, dans le N° 95, t. XVI, p. 354.

[2] *Manuscrit*, p. 81.

[3] Voir ce que nous avons dit de ce livre et de cet auteur dont l'époque est inconnue, tome XVI, p. 306, note 5.

»la charité et la justice? — La vertu s'affaiblit, dit *Hoai-nan-»vang*[1]; et ensuite naquirent la charité et la justice[2].»

»Le même *Tchouang-tsee* attribue la cause de tous les maux de »ce monde au désir immodéré de savoir»; ce qui convient parfaitement à la faute de nos premiers parens; c'est aussi au souvenir de ce fait que le même auteur fait allusion dans la parabole suivante qu'il raconte dans son chapitre VII.

« *Chou*[3] qui régnait sur le midi, et *Vou*[4] qui régnait sur le »nord, allèrent visiter *Hoen-tun*[5], roi de la région du milieu; »celui-ci les reçut parfaitement bien. *Chou* et *Vou* voulant lui

[1] Le même que *Hoai-nan-tsee*; il vivait 105 ans avant J.-C.

[2] C'est en punissant les anges rebelles que Dieu montra sa justice, et c'est lorsque le Dieu-homme voulut porter l'iniquité de l'homme, que la charité et la justice se sont embrassées. *P. Prémare.*

[3] C'est *Chou-chan-chi* dont il est parlé dans le *Chou-king*, discours préliminaire, p. LXXIX, sans assigner aucun tems à son règne. C'est le chef de la 2e famille du 8e ki, ou règnes fabuleux des Chinois, ou plus probablement celui dont parle le *Chi-king*, p. 34.

[4] C'est probablement *Vou-tchang-chi* (*disc. prél.*, p. 76). C'est le chef de la 17e famille du 7e ki. Voir plutôt le *Chi-king*, p. 34.

[5] C'est le chef de la 4e famille du 8e ki. Voici ce que dit sur ce roi *Lao-chen-tsee*, auteur inconnu du P. Prémare, mais cité par Lopi. « Les »anciens rois allaient les cheveux épars et sans aucun ornement de »tête; sans sceptre et sans couronne, ils gouvernaient l'univers; d'un »naturel bienfaisant, ils nourrissaient toutes choses et ne faisaient »mourir personne; donnant ainsi toujours et ne recevant rien, les »peuples, sans les reconnaître pour maîtres, portaient au fond du cœur »leur vertu. Alors le ciel et la terre gardaient un ordre charmant, et »toutes choses croissaient sans relâche. Les oiseaux faisaient leurs nids »si bas, qu'on pouvait les prendre avec la main, et tous les animaux »se laissaient conduire à la volonté de l'homme. On tenait le milieu et »la concorde régnait partout. On ne comptait point l'année par les jours; »il n'y avait ni dedans ni dehors, ni de mien, ni de tien. C'est ainsi que »gouvernait *Hoen-tun*; mais quand on eut dégénéré de cet heureux état, »les oiseaux et les bêtes, les vers et les serpens, tous ensemble, comme »de concert firent la guerre à l'homme. » *Chou-king* (*disc. prél.* p. LXXX), il serait difficile de trouver chez les Grecs et chez les Romains un souvenir plus net de l'état d'innocence. A. BONNETTY.

» en témoigner leur reconnaissance, dirent : tout homme a la » tête percée de sept trous, pourquoi n'en est-il pas de même » de *Hoen-tun*, faisons-lui les sept ouvertures. En conséquence » ils lui firent une ouverture par jour, mais le septième jour » *Hoen-tun* mourut [1]. »

« Le *Chou-king* dit : lorsqu'il s'agit du bien, ne dis pas qu'il » est de peu d'importance, car la félicité du monde entier dépend » de cette chose que tu appelles de peu d'importance. Lorsqu'il » s'agit du mal, ne dis pas qu'il fait concevoir de grandes es- » pérances, car tu seras frustré de cette espérance, et tu perdras » ta famille [2]. »

Le P. Prémare cite ensuite cinq passages extraits du *Chi-king*, qu'il croit avoir rapport à la chute primitive. Nous en omettons trois, dont les uns sont fondés sur une analyse trop subtile et peu concluante des caractères chinois, et un autre est abandonné par le P. Prémare lui-même. Nous en citons deux, qui nous ont paru plus curieux et plus significatifs. L'ode suivante surtout, serait un monument bien précieux du dogme primitif; mais avec la franchise dont nous faisons profession, nous convenons que le sens attaché à ce passage par le docte missionnaire donne lieu à bien des difficultés. Un de ses confrères, le P. Lacharme, l'a traduite d'une manière tout opposée dans le *Chi-king* que nous avons. Nous mettrons en note les passages les plus opposés; nous ferons observer seulement que le P. Lacharme était sous l'influence d'un système tout opposé à celui de son confrère.

Le P. Prémare ne cite que quelques passages isolés de cette pièce ; ce sont ceux que nous mettrons en italique ; mais il l'a

[1] Adam était d'abord *Hoen-tun*, c'est-à-dire, d'une si grande innocence qu'il ignorait complètement ce qui était mal. Ses yeux furent ouverts et il mourut, c'est-à-dire qu'il perdit son innocence et son heureuse ignorance. *P. Prémare*.

[2] Ces paroles ne peuvent être vraies dans toute leur signification, que si on les applique à nos premiers parens. En effet, quoi de moins important que de s'abstenir du fruit de l'arbre ? et quoi de plus éblouissant que cette promesse, vous serez comme des Dieux ? et pourtant c'est de là que dépendait la destinée de l'univers entier. *P. Prémare*.

traduite en entier dans la *Chine du P. du Halde* [1], et c'est cette traduction que nous donnons. Voici d'abord le titre :

Sur la perte du genre humain.

« Je lève les yeux vers le ciel, il paraît comme de bronze. » Nos malheurs durent depuis long-tems ; le monde est perdu ; » le crime se répand comme un poison fatal ; les filets du pé» ché sont tendus de toutes parts, et l'on ne voit pas d'appa» rence de guérison [2].

» Nous avions d'heureux champs, la femme nous les a ravis. » Tout nous était soumis, la femme nous a jetés dans l'escla» vage ; ce qu'elle hait c'est l'innocence, et ce qu'elle aime c'est » le crime [3].

» *Le mari sage élève l'enceinte de murs, mais la femme qui veut tout » savoir les renverse. Oh, qu'elle est éclairée ! c'est un oiseau dont le » cri est funeste ; elle a eu trop de langue ; c'est l'échelle par où sont » descendus tous nos maux. Notre perte ne vient point du ciel, c'est » la femme qui en est cause.* Tous ceux qui n'écoutent pas les leçons » de la sagesse sont semblables à cette malheureuse [4].

» Elle a perdu le genre humain ; ce fut d'abord une erreur, et » puis un crime ; elle ne se reconnaît seulement pas, et qu'ai-je » fait ? l'homme sage ne doit pas s'exposer [5] au péril du commer-

[1] Tome II, p. 375. Ed. in-4°. — Et *Chi-king*, part. III, ch. 3, ode 10, p. 189.

[2] Legum laquei semper parati, nunquam non panduntur retia illa ; neque ullum superest mali remedium.

[3] Au lieu de cette énergique animadversion contre la femme, voici ce que porte le P. Lacharme : — Agros alienos tu invadis ; qui alieno servitio addicti sunt, eos tui juris esse jubes ; innocentes in crimen vocas et conjicis in vincula ; facinorosos autem dimittis inultos.

[4] Toute cette strophe est traduite à peu près de la même manière, mais au lieu de l'appliquer à la femme en général, le P. Lacharme l'applique aux eunuques et surtout à une concubine célèbre dans l'empire chinois par ses crimes, et qui porte le nom de *Pao-see* M. Pauthier, qui a traduit dans la *Chine* cette strophe (p. 106), l'applique aussi à cette *Pao-see*. Voir ci-après ce qu'en dit le P. Prémare.

[5] Le texte est presque inintelligible en cet endroit, de l'aveu même des interprètes. Ainsi on ne voudrait pas garantir cette traduction ; peut-être que le texte est corrompu, peut-être cache-t-il quelque sens qu'on n'a pu découvrir. *Le P. Prémare.*

» ce ; ni la femme se mêler d'autre chose que de coudre et de filer [1]. »

» D'où vient que le ciel vous afflige? pourquoi les esprits cé»lestes ne vous assistent-ils plus? c'est que vous vous êtes li»vré à celui que vous deviez fuir, et que vous m'avez quitté, »moi, que vous deviez uniquement aimer ; toutes sortes de »maux vous accablent ; il n'y a plus aucun vestige de gravité »et de pudeur. L'homme s'est perdu, et l'univers est sur le »point de sa ruine [2].

» Le ciel jette ses filets, ils sont répandus partout ; l'homme »est perdu, voilà ce qui m'afflige. Le ciel tend ses filets, ils ne »sont pas loin ; c'en est fait, l'homme est perdu ; voilà ce qui »fait toute ma tristesse.

» Ce ruisseau si profond a une source, d'où il est sorti ; ma »douleur lui ressemble ; elle est profonde et elle vient de bien »loin ; il n'a plus ce qu'il possédait avant sa chute, et il a enve»loppé tous ses enfans dans son malheur. Oh, ciel ! vous pouvez »seul y apporter remède ; effacez la tache du père, et sauvez »la postérité [3]. »

Après avoir cité cette pièce, il fait connaître en note les principales variantes qu'elle offre dans une traduction faite comme nous l'avons dit, sous l'influence d'un système d'interprétation tout opposé, nous allons continuer à traduire le P. Prémare,

[1] Au lieu de la première phrase, il y a : Ejusdem farinæ homines (Eunuchi) vafri et versipelles artibus suis alios ad angustias adigunt, bonorum perniciem moliuntur, semper mendaces sinè modo deblaterant. Le reste est aussi fort différent.

[2] Voici une autre traduction : Quid est quod cœlum in nos animadvertat acriter, quod spiritus in nos beneficia et opes non conferat? scilicet ille (imperator) de pestibus imperii, barbaris gentibus Ti dictis nihil curat. Me (æqui bonique consulentem) se movet et fastidit, calamitatibus nostris nihil movetur, majestatis regiæ est immemor, pereunt homines atque ita ruit imperium.

[3] Voici comment est rendue cette dernière phrase : Augustum cœlum, inscrutabile cœlum, nos labantes equidem confirmare potest. Sed tu (imperator) noli majoribus tuis esse dedecori, sic nepotes tuos servabis incolumes.

en rappelant de nouveau qu'il n'a cité que ce que nous avons imprimé en italique. Il continue donc :

« La première de ces phrases est une amère ironie adressée à Adam et à Eve sur la science qu'ils avaient acquise en péchant; puis les autres paroles s'adressent directement à Eve. C'est de là que vient le proverbe : « Il ne faut pas écouter les paroles de » sa femme. » — Les commentaires *Tching-kiai*[1] avouent « qu'il » s'agit ici de la première origine de nos maux. »

Voici le second passage :

« Si nous errons dans ces déserts, couvrant notre nudité » avec des feuilles d'arbre, c'est la femme qui en est la cause[2]. » — Les commentaires *Si-kiang* disent qu'ils vinrent se réfugier » auprès d'un mauvais arbre pour s'y cacher. » Or, c'est en vain que vous demandez aux Chinois l'explication de ces textes, qu'ils se contentent d'admettre selon la lettre.

» Enfin tous les auteurs que nous avons cités à l'article précédent parlent du bonheur que l'on goûtait dans l'état d'innocence, et décrivent aussitôt après la misérable condition des états subséquens. « Après que la nature eut été corrompue, » dit Lopi[3], tous les oiseaux du ciel et toutes les bêtes de la » terre, les reptiles et les serpens, commencèrent à être hos- » tiles à l'homme. » — Et ailleurs : « lorsque l'homme eut ac- » quis la science, toutes choses lui devinrent hostiles. » C'est de là que l'invention de la médecine est attribuée à *Chin-nong*, parce que, suivant *Tong-pe-king*[4], « c'est alors que l'homme

[1] Nous n'avons pu savoir quelle est la date de ces commentaires.

[2] Ce passage est extrait du Chi-king, IIe partie, ch. IV, ode 4. Voici la traduction du P. Lacharme, fort différente encore de celle du P. Prémare: *Ego loca campestria peragro, et ex malis lignis tabulas, quibus parietes compingam, conficio. Propter matrimonium meum ad tuam divertor domum, si me alere negabis, ego ad propria redibo.* — M. Julien nous a certifié que ce texte était bien celui cité par le P. Prémare, et que cette traduction était exacte. Mais alors que devient l'explication des commentaires chinois? ils ne peuvent se rapporter au texte du P. Lacharme. Quant à ces Si-kiang, il nous a été impossible de fixer l'époque où ils ont été faits.

[3] Voir la note page 277, où nous citons tout le passage de *Lopi*.

[4] Nous n'avons pu découvrir l'époque où vivait cet auteur.

» commença à être sujet aux maladies, tandis qu'auparavant » il n'en existait aucune. »

Nous ajouterons à ces textes du P. Prémare les deux suivans, que nous trouvons dans le *Chi-king*, traduit par le père Lacharme : « Les champs sont couverts de ronces et d'épines, et » nous travaillons à purger les champs de ces épines; c'est depuis » les premiers tems que nous sommes condamnés à ce travail; » pourquoi cela ? [1] »

« Quand la petite tourterelle ouvre ses ailes, elle est portée » vers le ciel; pour moi, dans le trouble de mon esprit, je suis » accablé de chagrins. Quand je pense à mes ancêtres, je ne » puis goûter le sommeil jusqu'à l'aurore; et quand je réfléchis, » *je trouve deux hommes en moi* [2]. »

2° Différentes figures et types d'Adam pécheur [3].

La première figure est tirée du nom de *Miao*, nom que les Chinois donnent tantôt à un roi, tantôt à un peuple méchant, et dont la racine signifie proprement de *mauvaises herbes* qui croissent dans un champ et qui l'étouffent. Le P. Prémare croit y reconnaître un souvenir de la malédiction de la terre, condamnée à ne produire d'elle-même que des ronces et des épines; ce roi méchant est aussi appelé *San-miao*; or le père Prémare trouve dans le mot *san*, *trois*, la trace de la triple méchanceté ou concupiscence de la nature humaine; d'autant plus que *Cong-chi* [4] dit que *San-miao* imita la méchanceté de *Tchi-yeou*, le chef des neuf noirs, que nous avons vu être un des noms de Satan [5]. La tradition porte encore que *San-miao* est le même que *Tao-tie*; or *Tao-tie* signifie *goulu* ou *mangeur*, ce qui se rapporte au péché d'Adam.

La seconde figure est *Kouen*, père du grand *Yu*, lequel ne put réparer les maux du déluge. Le P. Prémare pense d'abord qu'il ne s'agit pas ici d'un déluge réel; ce qu'il essaie de prouver par les contradictions qui existent entre les auteurs chinois

[1] *Chi-king*, 1re partie, ch. VI, ode 5, p. 121.

[2] *Ibid.*, IIe partie, ch. V, ode 2, p. 106.

[3] *Manuscrit*, p. 87.

[4] Nous n'avons pu trouver l'époque de *Cong-chi*, ou *Koung-che*, vivant sous les premiers *Han*, environ 202 ans avant J.-C.

[5] Voir notre No 95, t. XVI, p. 356.

qui ont voulu parler de ce chapitre du *Chou-king*. Il croit, au contraire, qu'il s'agit d'un déluge moral, c'est-à-dire du débordement de crimes qui suivirent la chute du premier homme; mais les preuves qu'il en donne nous paraissent beaucoup trop symboliques et beaucoup trop arbitraires.

La 3ᵉ et la 4ᵉ figures sont celles de *Kié* et de *Tcheou*, qu'il croit être des figures d'Adam. Il se fonde sur ce que le caractère *Kie* 桀 est formé d'une partie supérieure *Kien*, qui signifie *péché*, et d'une partie inférieure *Mou* 木 qui signifie *arbre;* en sorte que *Kié* signifie proprement *le péché sur l'arbre*, ou plutôt, comme dit le dict. *Tchang-tsien*, il nous montre *deux pécheurs sur l'arbre*. Or, le *Chou-king* dit en parlant de *Kié* et de *Tcheou*, que « le ciel auguste, ou plutôt régnant par lui-même, rejeta »ce premier fils, et en mit un autre à sa place »; ce que le P. Prémare entend de la substitution du nouvel Adam à l'ancien Adam. Il continue :

« Les Chinois connaissent aussi la corruption ou plutôt la perturbation de la nature après le péché du premier homme. En effet, le livre *Kin-kouei-yen* [1] dit : « Au tems où *San-miao* se ré»volta, le soleil refusa pendant trois mois sa lumière. » *Lie-tse* [2] ajoute « qu'en ce même tems il tomba pendant trois jours »une pluie de sang. » — « Dans une antiquité très-reculée, dit »*Hoai-nan-tsee* [3], les quatre colonnes furent ébranlées et les »neuf régions brisées. Le ciel refusait de couvrir, et la terre »ne pouvait supporter les hommes. Un feu inextinguible brû»lait au-dessus, une eau d'une étendue immense était stag»nante au-dessous; des bêtes cruelles dévoraient les hommes, »et les vieillards invalides étaient déchirés par des oiseaux ra»paces, etc [4]. »

Article V.—De la nature réparée par le Christ [5].

Avant cet article le P. Prémare avertit que, bien que quel-

[1] Nous n'avons pu trouver la date de ce livre; nous avons trouvé seulement un auteur de ce nom, disciple de *Tchu-hi*.

[2] Philosophe qui demeura 40 ans dans le désert à méditer, vers 585 avant J.-C.

[3] Vivait environ 105 ans avant J.-C.

[4] Voir sur la chute première ce que dit M. de Paravey dans les *Annales*, t. XVI, p. 128.

[5] *Manuscrit*, p. 95.

ques auteurs croient que les trois familles *San-tai*, dont parle le *Chou king*, ne sont que des symboles, cependant il ne soutient pas cette opinion, qui blesserait toutes les croyances des Chinois, mais que pourtant, bien que réelles, elles ont pu être en même tems des symboles. Cette manière d'expliquer les livres ne peut déplaire aux Chinois, ils en tireront au contraire vanité; et c'est d'ailleurs ce qui arrive de nos patriarches, qui ont une existence réelle, ce qui ne les empêche pas d'être des symboles, tels que *Abel*, *Isaac*, etc.

§ I. Idée de la doctrine contenue dans les *King*, et en particulier, quel est le royaume dont ils font mention.

Le P. Prémare fait observer d'abord qu'en lisant les livres chinois, il lui est venu insensiblement dans l'esprit que, de même que l'Ancien-Testament est une figure et une perpétuelle prophétie du Nouveau, ainsi il pouvait en être des livres chinois, vieux monumens qui avaient conservé et transmis les traditions reçues des premiers patriarches du monde jusqu'à notre époque, fait résultant de la providence de Dieu, qui avait ainsi voulu instruire la terre.

Or, quel est le royaume dont il est parlé dans ces anciens monumens? Sa topographie est toute renfermée dans le seul hiéroglyphe *Tsing* 井, qui le désigne. Or *Tsing* est une portion de terre divisée en neuf parties, comme on le voit dans la figure que nous mettons ici, et qui est tirée des livres chinois.

TSING.

4	3	5
8	9	6
7	1	2

Chaque famille possède un des huit carrés, c'est-à-dire cent journaux de terrain; le carré qui est au milieu appartient au roi, et il est divisé en 10 parties égales; chaque famille doit en cultiver une partie; les fruits en appartiennent au roi, et c'est en cela que consiste l'impôt. Les 20 journaux qui restent au

milieu sont concédés à huit de ces familles, qui peuvent y construire leurs maisons, et y habiter ensemble comme une seule famille. Quatre de ces *Tsing* forment un hameau ; quatre hameaux un bourg; quatre bourgs une cité; quatre cités une province, etc., en procédant toujours par quatre. Qui connaît un *Tsing* connaît par là même tout l'empire; car il contient autant de *Tsing* au nord qu'au midi, autant à l'orient qu'à l'occident. Au centre, est la cour où réside l'empereur. En voici la figure avec l'explication.

CITÉ ROYALE.

Cette cité est carrée, elle est bâtie à l'imitation de la terre.

	1	2	3	
1	d	e e a e e	d	1
2	d	b	d	2
3	d	c	d	3
	1	2	3	

Explication des figures.

a. Forum dans lequel on entre par quatre portes *e*.
b. Palais du roi.
c. Grand vestibule devant le palais ou la cour.
d. 6 carrés pour les habitations du peuple.
1, 2, 3. Portes aux 4 points cardinaux.

Chaque *Tsing* est entouré de ruisseaux sur les quatre côtés; plus l'étendue de terrain qu'il contient est grande, plus grands sont les fleuves qui l'entourent. Tout l'empire est borné dans ses limites par les *Ssee-hai* ou les quatre mers. Il renferme cinq montagnes, quatre à chacun de ses points cardinaux, et une à son centre, qui est plus haute que les autres.

Telle est la division de l'empire chez les Chinois. Or, continue le P. Prémare, je ne sais si avant le déluge une pareille division a pu exister; mais à coup sûr, il n'en existe aucune après; d'où on peut conclure que ces 9 parties en lesquelles est divisé l'empire chinois d'après les livres, n'ont rien de réel, à moins qu'on ne veuille le supposer avant le déluge.

On voit, d'après cela, pourquoi l'empire Chinois porte encore le nom de *Tchong-koue* ou *empire du milieu*, à cause de sa position supposée entre les quatre mers, et qu'il est régi par le *Saint*, *fils du ciel*, qui habite au milieu. « Il ne souffre pas qu'aucun » méchant demeure dans son royaume; mais il les éloigne et

» les consigne dans les demeures obscures des démons et des
» animaux. »

Tout ce qui est au-delà de l'empire du milieu est habité par les démons *Kouei-fang*, et par des monstres dont les noms sont ceux des bêtes. Au midi sont les *Man* et les *Min*, dont le caractère principal 虫 *Tchong*, est celui des *vers*; au nord sont les *Ty*, qui tirent leur nom du caractère 犬 *Kouen*, qui signifie *chien*; à l'orient, les *Ho*, ainsi appelés du 豸 *Tchi*, animal féroce et hideux; enfin à l'occident sont les *Kiang*, qui ont la forme d'une *chèvre*, d'après le caractère principal, *Yang* 羊.

L'empire Chinois est aussi souvent appelé *Tien-hia*, c'est-à-dire *tout ce qui est couvert par le ciel;* ceux qui l'habitent sont appelés *Tien-min*, le peuple du ciel, *Lang-min*, le peuple bon et droit, *Tsee-min*, le peuple du fils, ou plutôt le peuple des frères, fils d'un seul père. Ces frères sont gouvernés par le SAINT, *Ching-gin* [1], lequel est le fils du ciel, *Tien-tsee*. « Il les
» gouverne par les rits et la musique, afin qu'ils soient parfaits
» à l'intérieur et à l'extérieur; il les nourrit de l'exemple de sa
» vertu parfaite, et du pain de sa doctrine céleste; et tous
» s'écrient dans leur joie : Le fils du ciel est vraiment le père et
» la mère du peuple; c'est pour cela qu'il est le Seigneur de toute
» la terre. »

Mais quelle est cette musique? « C'est celle qui unit le plus
» bas au plus haut, qui pacifie et convertit l'univers, parce
» qu'elle apprend à apaiser les passions de l'esprit, et à suivre
» en tout la vertu, comme le dit *Hoai-nan-tsee* [2]. »

Et quels sont ces rits? « Le monde entier, dit *Sun-tsee* [3], est
» comme une seule famille; c'est pourquoi le SAINT, fils du
» Ciel, en qualité de père de famille et de chef du genre hu-
» main, offre le sacrifice au Seigneur suprême, pour toute la
» famille, en forme de banquet, comme dit l'*Y-king*; et il est le
» seul à pouvoir offrir ce sacrifice, selon l'expression du *Hiao-*
» *king* [4]. »

[1] Voir page suivante le caractère de *Ching-gin* et son explication.

[2] Il vivait 105 ans avant J.-C.

[3] Inconnu.

[4] Ouvrage de Confucius, composé vers 480 ans avant J.-C., publié

Mais quel tems doit régner le Saint ? Pendant dix mille ans, d'où il est appelé *Van-soui*. « Bien plus, son règne n'aura pas » de fin, comme le dit le *Chi-king*, » où l'on trouve l'expression *Van-fang*, qui désigne tous les lieux, et *Nien*, qui comprend tous les tems.

Tel est l'ensemble des assertions des livres sacrés chinois sur le *royaume du milieu* et le *Saint* qui doit le gouverner. Les Chinois, ajoute le P. Prémare, ayant perdu le vrai sens des *King*, ont appliqué à leur empire et à leurs rois toutes ces assertions, qui évidemment ne peuvent leur convenir. Il est probable que c'est de ces différentes assertions que leur est venue la coutume de n'avoir aucun commerce avec les peuples étrangers. Ils les méprisent trop, comme habitant hors de leurs *Tsing*, et par conséquent comme étant des espèces de démons ou de bêtes féroces, préjugé qui les aveugle encore en partie, et dont ils ne seront guéris que lorsqu'ils connaîtront le véritable *Saint* [1].

§II. Du 聖 *Ching* 人 *gin*, ou du Saint [2].

Il n'est pas de Chinois qui ne convienne que tous les livres *King* ont rapport au Saint ; et de même que tous les livres peuvent être ramenés à l'*Y-king*, l'*Y-king* lui-même se rapporte tout au *Saint*. Qu'est-ce que l'*Y*, disent plusieurs ? C'est le Saint n'apparaissant pas encore visiblement ; et qu'est-ce que le *Saint* ? c'est l'*Y* déjà visible et tombant sous nos sens. Le Saint c'est celui que l'*Y-king* appelle grand (*Ta-gin*), le *Chou-king*, l'unique (*Y-gin*); le *Chi-king*, le beau (*Mani-gin*); le *Tchong-yong*,

par son disciple *Tseng-tsee*, traduit en latin par le P. Noel, dans *Sinensis imperii libri classissi sex*, Prague. 1711 ; analysé dans la *Chine* du P. du Halde, t. II, p. 234, in-4°; traduit en français dans les *Mémoires chinois*, t. IV, p. 28. C'est le 5e des livres classiques et le 8e des petits *King*.

[1] Nous avons prévenu que nous ne faisions ici qu'exposer les idées du P. Prémare; mais nous devons noter que M. de Paravey a donné une autre explication, plus historique, de la qualification de *Royaume du milieu*, qui aurait été celui de l'Assyrie et des quatre peuples qui habitaient hors de ses limites. — Voir nos *Annales de philosophie chrétienne*, tome II, p. 294, et l'*essai sur l'origine unique des chiffres et des lettres*, de M. de Paravey, p. VII.

[2] *Manuscrit*, p. 100.

saint (*Ching-gin*); le *Tchun-tsieou*, roi du ciel (*Tien-chu*).—C'est de lui que parle l'*Y-king* dans tous ses symboles; le *Chou-king* le désigne sous plusieurs types; le *Chi-king* chante souvent ses louanges. Lui seul peut établir les rits et la musique. « Le *Tchun-tsieou*[1] se rapporte tout à lui, comme dit *Mong-tsee*[2]. » Mais voyons ce qu'en disent les Chinois modernes.

Confucius disait : « Si vous m'interrogez sur le SAINT, je » n'ai pu le voir de mes yeux. » Sur quoi *Tchu-hi*[3] dit : « Le » *Saint* est le nom de l'esprit intelligent et inscrutable. » *Van-king-kong* ajoute : « Le nom de *Saint* est le comble de la raison » et le point le plus élevé de la vertu. » — « Avant la naissance » du *Saint*, dit *Tching-ki-ting*[4], le Ciel est le Seigneur; après » que le *Saint* est né, le *Saint* est le Seigneur. » — « Si le mal » n'est pas arrivé à l'extrême, dit *Li-tcho-ou*[5], le *Saint* ne naît » pas. » — « Le *Saint*, dit *Kouei-kou-tsee*[6], est l'ambassadeur du » ciel et de la terre. » — « L'ordre du ciel, dit *Tong-tsee*[7], s'ap- » pelle précepte; mais, sans le *Saint*, on ne peut l'accomplir. » — « Le ciel, dit *Kong-yu*[8], produit le *Saint* pour qu'il soit utile » à tous les peuples. » — « Le nom du *Saint*, dit *Hou-chi*[9], désigne » celui qui pénètre tout, qui entend tout, qui voit tout; et qui, » lorsqu'il pense, arrive toujours à ses fins; lorsqu'il agit, ne se » trompe jamais; dont les paroles sont la règle, les actions des » exemples, qui contient en lui trois ordres d'êtres et possède » tout bien; enfin, éminemment spirituel et tout admirable, il » agit conjointement avec le Ciel. » —Le livre *Tchao-sin-tou-hoei*[10] dit : « Le *Saint* est si élevé et si profond, qu'il ne peut être at- » teint par les hommes. Seul, il comprend l'esprit et convertit

[1] Ce sont tous les anciens livres sacrés de la Chine, sur le *Tchun-Tsieou*; voir *Annales*, t. xv, p. 144 et t. xvi, p. 356.

[2] Ou *Mencius*. Il est mort vers l'an 314 avant J.-C.—Sur ses ouvrages voir *Annales*, t. xv, p. 145.

[3] Il vivait au 12e siècle de notre ère; il est le même que *Tchu-ven-king*.

[4] Inconnu. [5] Inconnu.

[6] *Kouei-kou-tse* vivait sous les *Han*, 5e dynastie (202 avant J.-C.); ce philosophe ayant conservé de belles maximes sur le *Saint*, dont il affirme la préexistence à toutes les choses de ce monde. (*Note manuscrite* de l'évêque d'Eleuteropolis, le P. Fouquet.)

[7] Inconnu. [8] *Idem*. [9] *Idem*. [10] *Idem*.

»l'univers; il connaît l'avenir avec certitude; il embrasse tout le »monde de sa charité; et il réchauffe tout, comme la nourris»sante chaleur du printems. Ses paroles ne peuvent errer; »mais elles produisent toujours avec certitude leur effet. Enfin »il est de la même nature que le Ciel. » — « Le *Saint*, dit *Tchao-»pe-ven*[1], est composé du ciel et de la terre; toutes choses »forment corps avec lui; il aime à sauver les malheureux, »et il ne rejette personne; il fait tout ce qu'il veut, et il tient »toujours le milieu. »

Il est certain, continue le P. Prémare, que tous ces témoignages que les lettrés chinois appliquent au *Saint* sont tirés des *King*. Aussi, quoiqu'en écrivant ces choses ils ne pensent pas à l'Homme-Dieu, mais les attribuent à je ne sais quel philosophe ou à quel roi, il ne s'ensuit pas que les sources où ils ont puisé ces choses fussent infectées de la même boue. On doit seulement en conclure que, lorsqu'ils veulent expliquer les *King*, ils disent bien des choses qu'ils ne comprennent pas.

Le *Tchong-yong*[2] est presque tout consacré au *Saint* qui doit venir. Il l'appelle *Ching-gin*, — *Tchi-ching*, — *Tchi-tching*, — *Kiun-tsee*; « il tient, dit-il, le milieu entre le ciel et la terre, ou, il est »le médiateur du ciel et des hommes; il est le seul qui puisse »convertir les cœurs; il est la fin et le principe des choses; il »n'aura point de fin. » — L'*Y-king* dit : « Lorsque le chef du »genre humain viendra, tous les royaumes seront en paix[3]. »

Le *Li-ki*[4] dit : « Les choses matérielles assiégent l'homme de »tous côtés, et la cupidité ne sait garder aucune mesure. C'est »pourquoi ces choses prévalent, et l'homme est converti pour »ainsi dire en elles. Or, il devient ainsi matériel, parce qu'il »a éteint l'esprit céleste et a lâché la bride à ses passions. »

Kouei-kou-tsee[5] dit : « En nous attachant fidèlement aux tra»ditions antiques, nous savons que, bien que le *Saint* soit en

[1] Inconnu.

[2] Ouvrage de *Tsée-tsée*, disciple de Confucius. Voir *Annales*, t. xv, p. 144.

[3] Je traduis ainsi avec la *Glose*, qui fait observer avec raison que les choses matérielles signifient ici les hommes. *Le P. Prémare*.

[4] Ou livre des rits, un des cinq *King*.

[5] Voir page précédente, note 6.

»la terre, il existe cependant avant toutes les choses qui ont »été produites. »

Le livre *Lun-hong* dit : « Le cœur du ciel élevé est dans la »poitrine du *Saint*. Les avertissemens et les remontrances du »Ciel sont dans la bouche du *Saint*. Si le *Saint* n'est présent, le »Ciel ne peut être connu. »

« Le Saint, dit *Lie-tsee*[1], connaît tout, pénètre ou fait pénétrer tout. » — « Le *Saint*, dit *Tchouan-tsee*[2], contient en soi le »ciel et la terre ; il comble l'univers de bienfaits, et on ignore »d'où il est. » — « Le *Saint*, dit *Ho-kouang-tsee*[3], naît après le »ciel et la terre, et il connaît le commencement du ciel et de »la terre ; le *Saint* meurt avant le ciel et la terre, et il connaît »la fin du ciel et de la terre. »

Après ces citations qu'il se réserve de compléter encore, le P. Prémare ajoute : « Quel peut être ce *Saint*, si ce n'est le vrai *Messie*, qui, connu à l'avance des patriarches par révélation divine, et annoncé par les prophètes, non-seulement fut attendu et cru par les Juifs comme devant venir, mais encore fut sous la loi de nature elle-même, dans presque toutes les provinces du monde, adoré sous différentes images, figures et énigmes ?

A. Bonnetty.

[1] Philosophe fort ancien. Voir ci-dessus, p. 282, note 1.
[2] Ouvrage fort ancien d'une époque inconnue ; voir p. 276, note 3.
[3] C'est un ancien ermite, dont il reste quelques fragmens.

Archéologie Biblique.

EXPLICATION DU TITRE HÉBREU DE LA Ste-CROIX,

ET DISSERTATION SUR LA LANGUE DANS LAQUELLE IL FUT ÉCRIT.

Titre de la croix.—Les lettres carrées sont les caractères sacrés. —L'écriture samaritaine était l'écriture profane. —Détails curieux sur les lettres hébraïques. —Preuves que l'écriture carrée est la langue sainte ; — par les Rabbins ;—par les Pères.—Difficultés sur un texte de S. Jérome.—Erreurs des théologiens modernes.—Les auteurs grecs sur une double écriture sacrée et profane. —Quelle langue on parlait du tems de J.-C. —C'était la langue jérusalémite.—Preuves par les rabbins, par Philon et Joseph, —par saint Paul.

L'article que nous insérons ici est extrait d'un opuscule que le savant M. Drach nous a envoyé de Rome. Nous le donnons ici, et nous sommes assurés que nos abonnés verront avec un grand intérêt ce qui reste du titre de la vraie Croix, et qu'ils aimeront à voir rectifier une grande erreur sur les anciennes écritures des Juifs. Cet opuscule est en forme de lettre adressée à M. l'abbé *Libermann, israëlite converti, étudiant en théologie au séminaire St. Sulpice de Paris*. Nous en retrancherons, 1° une dissertation sur l'heure du crucifiement de J.-C.; 2° un examen sur les paroles qui en syriaque expriment les paroles sacramentelles de l'eucharistie. Cet article aurait été trop long; mais nous donnerons une autrefois ce que nous avons retranché ici.

Mon très-cher ami,

La bonté avec laquelle vous avez accueilli ma lettre relative au désaccord apparent des saints évangélistes pour ce qui regarde l'heure du crucifiement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, m'enhardit à vous adresser encore la présente. Elle a pour objet de vous faire part, que grâce à Dieu, je suis parvenu à re-

trouver la véritable inscription hébraïque du titre de la sainte Croix, titre que j'ai examiné par ordre de l'illustre et savant cardinal qui représente Sa Sainteté, notre Seigneur, dans le gouvernement spirituel de la ville de Rome. J'ai été deux fois assez heureux d'adorer de près cette relique précieuse sur laquelle il me semblait voir encore briller l'éclat de la splendeur qu'au calvaire répandait sur elle, pendant trois heures, la divine tête du plus beau des enfans d'Eve, notre soleil de justice.

Cette inscription qui occupe la première ligne des trois langues, a souffert de l'injure du tems beaucoup plus que le grec et le latin. Il ne nous reste des lettres qui le composaient que des traits informes; mais ces traits sont encore suffisamment dessinés pour nous guider dans la recherche des mots entiers, et du caractère dont s'est servi l'écrivain de l'inscription. Hâtons-nous, mon très-cher ami, de recueillir ces restes du titre hébreu, et de les porter à la connaissance des fidèles adorateurs de la croix, le vrai arbre de vie; car le tems n'est pas éloigné où ces faibles traces auront entièrement disparu de la tablette sacrée.

Je commencerai par mettre sous vos yeux les traits que j'ai copiés du *titre hébreu de la sainte croix*, je dirais presque calqués dessus, et les mots que j'en ai formés. J'entrerai ensuite dans quelques détails concernant l'*écriture et la langue* de ce titre.

Voici donc la copie bien exacte de la première ligne du morceau qui nous reste du vrai titre de la sainte Croix. (Planche n° 1).

La première fois qu'amené dans la chapelle de la basilique de la sainte Croix de Jérusalem, par l'éminentissime cardinal Capellari, j'aperçus ces débris de lettres, je déclarai à l'érudit prince de l'Eglise romaine, digne à tant de titres des hautes fonctions de préfet de la propagande, que j'y reconnaissais l'écriture vulgaire et profane de notre nation vers la fin du second temple, les caractères qui nous ont été conservés sur les médailles des Machabées; en un mot l'écriture numismatique. En calculant l'espace vide qui sépare les traits de la sainte tablette, je jugeai à l'instant que le titre hébreu devait être en *syriaque*; non en syriaque classique, mais en syriaque corrompu tel qu'il se parlait à Jérusalem lorsque le Fils de Dieu con-

INSCRIPTION HÉBRAIQUE DE LA CROIX.

1

2

L M I R TS N A OU SCH I

10 9 8 7 6 5 4 3

11

12

ישוע נצרי מלך

13

Alphabet Rabbinique des Juifs Espagnols.

אב גד הו זחט י כך למם נן סע פף צץ קר שת

th·sch·r·q ts·ts ph·ph a·s n·n m·m·l k·k i·t hez oue d·g ba

14

Alphabet Cursif des Juifs de France, d'Allemagne et de Pologne.

אב גד הו זחט י כך למם נן סע פף צץ קר שת

th·sch·r·q ts·ts ph·ph a·s n·n m·m·l k·k i·t hez oue d·g ba

 Lith de l'Inst^t Roy^l des Sourds-muets

versait parmi nos pères, et tels que l'écrivaient encore les rabbins des premiers siècles, après la dispersion définitive du peuple d'Israël. Toutefois pour ne rien précipiter dans une matière d'une si grave importance, j'ai médité sur cet objet près de deux mois avant de publier mon opinion ; et je puis dire que maintenant mes premières conjectures se sont converties dans mon esprit en certitude. Je ne crains plus d'affirmer avec assurance que les traits qui figurent sur ce qui nous reste à Rome de la tablette du titre [1], appartiennent aux mots suivans (pl. n° 2). Exprimés en caractères sacrés ou lettres carrées, ces mots font (lus avec les points massorétiques) : ישוע נצרי מל (Yeschuang notzri melè).

Ce qui fait voir que le texte, dans son intégrité, portait cette phrase :

י ש ו ע	נ צ ר י	מ ל ך	י ה ו ד י א
aug-u-ch-eY	i-r-ts-no	bh-le-me	a-y-da-hu-e-Y
Jesus	Nazarenus	rex	Judeorum

En syriaque pur il eut fallu : *Yeschuh notsroyo malco dihudoyé.* Ce qui figuré en caractères carrés est :

ישוע נצריא מלכא דיהודיא

La troisième lettre de notre titre, de droite à gauche, pouvait être encore celle-ci (pl. n° 3). ou celle-ci (pl. n° 4), ou bien celle-ci (pl. n° 5). Chacune de ces lettres qui sont le ז de l'écriture carrée, correspondrait parfaitement au troisième des traits encore marqués. Par le même motif, la cinquième lettre pouvait être (pl. n° 6) ou (pl. n° 7) ; la huitième (pl. n° 8). Toutefois, pour ce qui est de la dernière, je suis plus porté en faveur de la figure que j'ai adoptée, car dans les médailles je l'ai toujours trouvée employée comme lettre finale ; ainsi qu'on peut le voir dans ce mot (pl. n° 11) (en écriture carrée חצי) *demi.*

La neuvième lettre pouvait être aussi (pl. n° 9), et la dixième (pl. n° 10).

Ce que j'ai dit jusqu'ici relativement aux paroles du titre est

[1] Voir à la fin de l'article une longue note sur le contenu du titre de la croix retrouvé, dans le *Talmud*, et sur une tablette de *cuivre*, donnant une sentence apocryphe de Pilate contre J.-C.

confirmé par la lettre que Léonard de Sarzane a écrite à Jacques de Volterre, en date du 4 février 1492 : *Leonardus Sarzanensis Jacobo Volaterrano.* Ce savant avait vu lui-même le titre retrouvé à cette époque dans un pan de muraille de ladite basilique de Sainte Croix de Jérusalem à Rome. Sa lettre nous apprend que l'hébreu qui était alors moins méconnaissable qu'aujourd'hui, portait assez lisiblement : יהושע נצרי מלך. Ce sont là précisément les mots que j'ai reconnus dans les traits qui en restent, sauf l'orthographe du nom béni et adoré de *Jésus* que Léonard de Sarzane n'a certainement pas bien lu; car le nom du Sauveur s'écrivait ישוע comme nous le voyons dans le texte syriaque de l'Evangile, et dans le Talmud et les autres livres anciens des rabbins, qui citent sous le même nom ישוע plusieurs docteurs de leur nation. Ce n'est que dans les tems plus rapprochés des nôtres, et par un excès d'impiété, que les Juifs, supprimant la dernière lettre, le ע, commencèrent à écrire ישו, ainsi que l'avoue Rabbi Elie Hallévi dans son Lexicon rabbinique intitulé *hatthlschbi*, התשבי, article ישו.

La copie du titre hébreu, gravée sur argent, qui se conserve dans la chapelle des reliques de la même basilique, et qui paraît fort ancienne, et remonte peut-être bien près de 1492, se trouve encore conforme à mes trois mots, si ce n'est que l'auteur, trompé visiblement par l'orthographe suivie dans les livres modernes des Juifs, écrit ישו au lieu de ישוע. Il ignorait sûrement que ישו est, comme vous savez, dans l'intention des rabbins, un blasphème abominable ; car ils en font les lettres initiales de trois termes hébreux, qui signifieraient : *deleatur nomen et memoria ejus.* Tout ceci me porte à penser que lors de l'invention du titre en 1492, les deux derniers mots נצרי et מלך étaient encore assez lisibles, mais que le premier, ישוע, était déjà corrodé et défiguré par le tems; ce qui laissait le champ libre aux conjectures.

Nous sommes aussi en droit de conclure que les caractères gravés sur le titre en argent ne sont pas ceux du vrai titre, puisque Léonard de Sarzane, écrivant les trois mots hébreux en écriture cursive des Juifs du rit portugais [1], remet à un autre moment pour transcrire et envoyer à Jacques de Volterre

[1] Le n° 13 de la planche représente cet alphabet.

les vrais caractères du titre. Or, il lui eût été aussi facile de tracer sur-le-champ l'inscription hébraïque telle qu'elle est sur le titre en argent, qu'en écriture cursive qui n'en diffère presque pas. L'écriture originale du titre était donc dans un caractère tombé en désuétude et difficile à peindre pour un chrétien, et même pour un juif peu exercé dans la paléographie de sa langue. Telle était surtout alors la condition en Europe de l'écriture numismatique de l'hébreu, laquelle est au samaritain ce que l'écriture gothique est à notre écriture moderne. Nous verrons dans mes citations plus bas, que rabbi Moïse Nahhménides n'ayant pu déchiffrer l'inscription d'une ancienne médaille qu'il avait trouvée entre les mains des Juifs d'une ville de la terre sainte, on la fit voir aux Samaritains qui la lurent sans difficulté.

Léonard de Sarzane, à ce qu'il semble, croyait que le mot מלך terminait l'inscription hébraïque. *Hebraicus*, dit-il, *brevisque et sic se habet* [1]; id est : *Hiesus Nazarenus Rex*. Ceci est une erreur : le substantif מלך est dans l'*état construit* que les grammairiens hébreux appellent נסמך. Il ne signifie pas simplement *roi*, mais *roi de*. Son complément était le nom יהודיא *les Juifs*; sens entier : *roi de-les Juifs*, c'est-à-dire *roi des Juifs*. D'ailleurs, tous les écrivains anciens sont unanimes sur ce point que pour le sens l'hébreu n'était pas plus court que les deux autres langues. Outre le témoignage des saints évangélistes, nous avons encore à cet égard celui de Sozomène, d'Eusèbe, et de tant d'autres qui ont parlé de l'invention de la croix par sainte Hélène.

Le savant pape Benoît XIV a donné la lettre de Léonard de Sarzane dans son ouvrage : *de Servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione* [2]. Par une erreur typographique, on y a placé מלך avant נצרי. La version latine qui y est jointe fait voir au lecteur qui ne peut pas recourir à l'original [3] manuscrit, que c'est une transposition.

J'appelle les lettres carrées *caractère sacré*, car ce sont celles que les Juifs anciens réservaient exclusivement à l'usage du

[1] Le n° 12 de la planche représente ces trois mots hébreux en rabbinique tels qu'ils sont dans le manuscrit de Léonard de Sarzane.

[2] Appendix tertia ad secundam partem, lib. IV.

[3] Je dois rendre ici des actions de grâces publiques au savant préfet de

culte religieux. Il est de fait que les Juifs de l'époque où le VERBE éternel s'est fait chair, et bien long-tems après, avaient, de même que la plupart des peuples de l'antiquité, deux écritures tout-à-fait différentes, l'une *sacrée*, l'autre *profane et vulgaire* ou *commune*. La première ne pouvait servir que pour les choses saintes; comme pour écrire l'exemplaire du livre de la loi qu'on lisait dans les réunions publiques [1], sur les *phylactères* [2] et sur les *mezuzoth* [3]; pour graver le nom ineffable tétragrammaton sur la plaque d'or que le grand Pontife portait en frontail [4], et les noms des douze tribus sur les pierres précieuses du pectoral, etc. Encore de nos jours les Juifs ne peuvent faire usage que de ce caractère pour les écritures légales, c'est-à-dire pour

la bibliothèque du Vatican, Mgr. A. Maï, et à celui de la Minerve, pour l'empressement avec lequel ils ont mis à ma disposition tous les livres et manuscrits dont j'ai eu besoin.

[1] Cet exemplaire, lorsqu'il est confectionné conformément à toutes les minutieuses prescriptions des rabbins, s'appelle *rouleau de la loi*, ספר תורה. Tout le Pentateuque est écrit avec une grande netteté sur une très-longue bande de parchemin, composée d'un grand nombre de carrés longs, cousus ensemble avec des boyaux d'un animal *monde*, c'est-à-dire d'un animal dont il est permis aux Juifs de manger. Le tout se roule sur deux cylindres enjolivés par les bouts. A la prise de possession d'un nouveau pape à Saint-Jean-de-Latran, les Juifs de Rome présentent au chef visible de l'Eglise, à son passage sous l'arc de Titus, un de ces rouleaux de la loi. Mais ils ont soin auparavant de le rendre profane, en gâtant quelques lettres du texte : cela suffit selon eux pour ôter à cet exemplaire le caractère sacré qu'il avait.

[2] *Philactère* nom grec φυλακτήρια (saint Matt. XXIII, 5), en hébreu rabbinique *Thephillin* תפילין, d'un mot syriaque. C'est un carré creux, en parchemin noirci, renfermant plusieurs passages du Pentateuque écrits à la main, et avec les mêmes observances que le rouleau de la loi. Les Juifs portent pendant leurs prières ces *Thephillin* attachés au front et au bras gauche par des lanières de cuir.

[3] *Mezuzoth* מזוזות, pluriel de Mezuzah מזוזה. Parchemin portant plusieurs passages du Pentateuque, qui se fixe à l'un des poteaux de l'entrée de leurs portes.

[4] C'est l'ornement du grand pontife appelé en hébreu *tsitz* ציץ. Saint Jérôme en parle dans sa lettre à Fabiole : « Octava est lamina aurea, id est, Sis-Zaab, ציץ זהב, in quâ scriptum est nomen Dei hebraicis quatuor litteris : jud י, he ה, vav ו, he ה. »

les écritures ayant rapport aux pratiques de leur croyance actuelle. Une des principales conditions que les rabbins exigent pour la légalité des exemplaires du Pentateuque et du livre d'Esther, qui servent aux lectures publiques dans les offices de la synagogue, c'est qu'ils soient écrits en *caractère sacré*. Nos Juifs se conforment, pour exécuter cette écriture selon les règles, à toutes les superstitions extravagantes inventées par les fanatiques pharisiens depuis leur déplorable séparation de la vraie religion de nos ancêtres. Je dis *de nos ancêtres*, car par l'effet de la grâce, tous deux, mon ami, nous pouvons nous approprier ces paroles de St. Paul, mon bienheureux patron : *Hebræi sunt, et ego; Israelitæ sunt, et ego; semen Abrahæ sunt, et ego*[1].

L'ancienne écriture profane ou vulgaire avait beaucoup de ressemblance avec le *caractère samaritain*, ou plutôt, pour parler plus proprement, le samaritain n'en est qu'une modification et un perfectionnement de formes. C'est l'écriture que nous voyons sur les médailles asmonéennes, et que pour cette raison j'appelle *caractère numismatique*, car les seuls monumens qui nous en restent, ce sont les médailles qui datent de l'existence du second temple de Jérusalem[2]. On peut dire, je le répète, que cette écriture est au samaritain tel que nous l'avons maintenant, ce que le gothique est à l'alphabet latin moderne. Rabbi *Azariah* (עזריה), dans son livre *Méor-Gnénayim* (מאור עינים fol. 171), donne l'alphapet de l'écriture profane usitée à Jérusalem depuis le retour de la captivité de Babylone, d'après deux anciens manuscrits hébreux, savoir : 1° une lettre écrite de la Terre Sainte par un juif *digne de foi* à un rabbi Petahhiah Ida de Spolette; 2° le journal manuscrit d'un savant rabbin, *Moïse Basula*, qui dans son voyage à la Terre Sainte avait copié ces lettres, qu'il appelle samaritaines, des anciennes médailles qui de son tems existaient encore en nombre dans ce pays-là.

[1] II. Cor. XI. 22.

[2] Nous donnerons prochainement la plupart de ces médailles, d'après le bel ouvrage du P. Frolich qui a pour titre : *Annales compendiarii rerum et regum syriæ, numis veteribus illustrati*. Frolich y soutient comme M. Drach, que l'hébreu carré, celui dont nous nous servons ici, est le caractère sacré, et le *samaritain* le caractère profane des juifs. (A. B.)

L'*écriture carrée* ou sainte est seule usitée aujourd'hui, parmi les Juifs, dans le texte des Bibles, du Talmud, et en général de tous ceux de leurs ouvrages que l'on peut appeler originaux. Les lettres dont se compose cette écriture, ד, ג, ב, א, etc., sont un objet de vénération religieuse pour les Juifs, qui attribuent une vertu cabalistique à chacune de ces lettres en particulier, et aux différentes combinaisons qu'elles forment entre elles dans l'imagination égarée du cerveau malade de certains rabbins. Si le hasard fait tomber sous la main d'un juif une feuille écrite ou imprimée, portant des caractères de la *langue sainte* mêlés à ceux de l'*impure langue latine* [1], vous savez bien, mon cher ami, qu'il la livre au feu sans miséricorde; et il faut que je répète à cette occasion ces paroles de l'échanson de Pharaon: « je rappelle aujourd'hui ma faute (את חטאי אני מזכיר היום [2]); » car plus d'une fois j'ai fait moi-même de ces exécutions.

Les commentaires de la Bible et du Talmud, ainsi que la plupart des ouvrages de cabale, de philosophie et de prétendue morale [3], sont imprimés dans un caractère différent, appelé *rabbinique* [4]. C'est celui que les Juifs d'Espagne ont adopté pour leurs affaires courantes, afin d'éviter le péché de profaner l'écriture carrée et sacrée, comme nous l'apprend Maïmonides dont je citerai les propres paroles tout-à-l'heure. L'écriture cursive des Juifs de France, d'Allemagne et de la Pologne, n'a nul rapport avec aucun caractère imprimé [5].

[1] Les rabbins regardent la langue latine comme impure, plutôt que toute autre langue, parce que c'est celle de la vraie Eglise de Dieu.

[2] *Gen.* XLI, 9.

[3] Il n'y a pas de morale plus pernicieuse, ni plus subversive de l'ordre social, que celle professée dans le Talmud et dans les livres des rabbins. J'en ai parlé dans plusieurs de mes ouvrages, et dans des articles que j'ai fait insérer dans un journal religieux de Paris. Je m'étendrai davantage sur cet objet important, dans mes observations sur les déclarations fallacieuses du Sanhédrin convoqué à Paris en 1807. Le gouvernement français d'alors, qui n'était pas d'humeur à souffrir la contrariété, obligea les rabbins de donner les décisions qu'il voulait. Comme on trouve toujours dans le Talmud le pour et le contre de chaque opinion, il n'était pas difficile à ces faux docteurs en Israël d'y puiser des textes accommodés aux circonstances.

[4] Voyez la pl. n° 13, qui en offre l'alphabet.

[5] Voyez l'alphabet de cette écriture, n° 14 de la planche.

Il résulte de ce que je viens d'établir, que l'inscription du titre de la croix de notre Sauveur ne pouvait pas être en écriture carrée; car celle-ci était alors exclusivement réservée pour les choses sacrées. Les lettres dont l'inscription se composait devaient donc appartenir à l'écriture profane; je veux dire qu'elles devaient être de ces caractères que nous voyons sur les médailles asmonéennes, et qui offrent au premier aspect une identité frappante avec l'alphabet samaritain.

Mon intention n'est pas de poser ce principe, afin d'arriver à la découverte de l'inscription hébraïque telle qu'elle fut tracée sur le titre; car, ainsi que je l'ai dit, il ne reste plus dans mon esprit de doute à cet égard. Mon objet est de montrer que, lorsque les saints Evangélistes nous apprennent que cette partie du titre était écrite en *hébreu* et en *lettres hébraïques* [1], il faut entendre ces expressions dans le sens propre du terme; car nous allons voir par une foule de citations que les anciens rabbins entendaient par *hébreu*, עברי, la langue devenue vulgaire parmi les Juifs dans les derniers tems de leur existence nationale; qu'ils entendaient par *écriture hébraïque*, כתב עברי, l'écriture samaritaine plus ou moins diversifiée, et qu'ils distinguaient l'une et l'autre de la *langue sainte*, לשון הקדש, ou langue *aschschurith* [2], לשון

[1] *Litteris hebraicis*, saint Luc. XXIII, 38. *Et erat scriptum hebraicé*, saint Jean XIX, 20.

[2] *Aschschuri*, au masculin; *aschschurith*, au féminin. Ce terme est diversement expliqué par les rabbins. Les uns le regardent comme un adjectif formé du substantif אשור, *Assyrien*. Ils pensent que c'est l'écriture adoptée par les Juifs lors de leur captivité à Babylone; ולמה נקרא שמה אשורית שעלה עמהם מאשור (Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 21 verso); ויקראוה אשורית לפי שהביאוה גדולי ישראל מארץ אשור (*Chaîne de la tradition* de R. Ghedaliah). D'autres estiment qu'*Aschschurith* signifie *parfaite*, *excellente*, à cause de la supériorité de cette écriture sur celles de toutes les autres langues, par la netteté et l'élégance de ses caractères, et surtout par l'absence des ligatures qui rendent si difficile la lecture des langues qui s'écrivent avec des caractères arabes. Cette opinion a pour elle le *grand Maïmonides*, l'un des moins déraisonnables entre les rabbins. אשורי שהוא מאושר שבכתב לפי שאינו משתנה ולא יפול בו דמיון לעולם לפי שאותיותיו בלתי מתדמות ולפי שאינו נדבק אות באות בשיטת כתיבתו ואין כזה שאר הכתיבות. Maïmonides, commenatire sur la *Mischna* 5, chap. 4 du Talmud, traité *Yadayim*.

אשורי, et de l'écriture carrée, כתב מרובע, ou écriture *aschschurith*, כתב אשורי. C'est donc bien à tort que des savans, et notamment des protestans, ont prétendu que les Evangélistes, aussi bien que les premiers Pères de l'Eglise, ont confondu le syriaque avec l'*hébreu*, et que les écrivains inspirés qualifiaient d'*hébreu* improprement le chaldaïque, le syriaque et la langue jérusalémite. Bien au contraire, les Evangélistes qui parlaient la langue des Juifs d'alors, et les Juifs eux-mêmes, entendaient par *hébreu* et par *caractères hébreux*, la langue et l'écriture vulgaire de ce tems-là.

Dans son commentaire sur la *mischna* du Talmud [1], Rabbi Moïse Maïmonides s'exprime en ces termes : « L'*écriture hébraïque* est celle dans laquelle le peuple appelé *Al-Smirah* [2] écrit » le Pentateuque. Mais le caractère dont nous nous servons » pour écrire la loi sainte, c'est l'écriture *aschschurith* [3]. »

Rabbi Obadie Bartenora, autre commentateur de la *mischna*, accompagne le même texte de cette note :

« L'*écriture hébraïque* est celle qui est venue d'au-delà du » fleuve [4]; elle est encore usitée de nos jours parmi les Cuthéens [5]. » Les Israélites s'en servaient pour les choses profanes, et pour » les inscriptions des monnaies qui se frappaient sous les rois » d'Israël [6], et dont il se trouve encore plusieurs entre nos mains,

[1] *Traité Yadayim*, ch. IV, § 5.

[2] *Al-Smirah*, nom arabe des Samaritains. Maimonides a écrit en langue arabe ce commentaire, ainsi qu'un grand nombre de ses ouvrages. La version hébraïque que nous en possédons est du rabbin Samuel Ibn-Thibbon.

[3] ובתב העברי כתב עבר והוא כתב אשר כותבין בו התורה העם הנקראים אלסמירה והכתב הזה אשר נכתב בו אנחנו התורה הוא כתב אשורי.

[4] D'au-delà de l'Euphrate.

[5] Cuthéens, כותים, est le nom que les rabbins donnent aux Samaritains. On lit dans le Talmud de Jérusalem, traité *Gnaboda-Zara*, chap. 5, fol. 24, col. 4 : « Les Cuthéens de Césarée ont demandé à R. Abahu... » Et un peu plus bas : « Il est permis de faire l'usure aux Cuthéens de Césarée. »

[6] Il faut entendre ici par *rois d'Israël*, les rois de la dynastie asmonéenne qui régnaient à Jérusalem après avoir délivré leur nation du joug des Grecs.

»toutes portant ces caractères. Mais le caractère dans lequel »nous écrivons nos livres modernes s'appelle écriture *aschschu-»rith*, c'est-à-dire notre écriture carrée. »

Le même rabbi, Moïse Maïmonides, dit dans un autre endroit [1] :

« Et il est défendu d'employer à un autre usage que pour les »saintes écritures et ce qui s'y rapporte, le caractère *aschschuri* »dans lequel il est constant que fut donnée la loi sainte ; et »jamais les Israélites n'ont manqué de se conformer soigneu-»sement à cette règle. Quant au reste, ils se servaient du ca-»ractère *hébraïque* pour la correspondance, pour écrire les livres »profanes, et pour graver les légendes des monnaies et mé-»dailles, et même des sicles saints. De là vient que les *sephardim* [2] »ont adopté pour leur écriture usuelle des lettres [3] d'une forme »entièrement différente du caractère sacré ; car ils ne se per-»mettraient pas de se servir de ce dernier pour des besoins or-»dinaires. »

R. Moïse Al-Aschkar ajoute à ces mots : « Et à la vérité chez »les Cuthéens le livre de la loi et les autres livres sont écrits dans »cette écriture *hébraïque*. Et encore de nos jours, ils soutiennent »que la loi sainte a été donnée dans cette écriture, et même ils »prétendent conserver à Sichem un exemplaire du Pentateuque »qui date des jours de Phinées, fils d'Eléasar.»

Rabbi Salomon Yarhhi me fournit également une autorité que l'écriture vulgaire et profane, appelée communément par les rabbins *hébraïque*, était celle des Samaritains, y compris toutes ses variations. Voici comment il s'exprime dans sa glose sur le Talmud [4].

« L'*écriture hébraïque*, ce sont les lettres grandes comme »celles que l'on trace dans les talismans et dans les *mezuzoth* [5]. »Cette écriture est en usage chez les *Cuthéens*, qui sont les *Sa-»maritains.* »

Le même glossateur fait cette différence entre les écritures

[1] *Correspondance théologique*, n° 74.

[2] Sephardim, ספרדים, Espagnols, les Juifs d'Espagne, de ספרד l'Espagne.

[3] Voyez la pl. n° 13.

[4] Traité *Sanhédrin*, fol. 21, versò.

[5] Voyez plus haut, page 296, note 3.

aschschurith et *hébraïque* dont il s'agit dans le Talmud, traité *Meghilla* [1]. « Ecriture *aschschurith*, c'est notre écriture (R. Sal. » Yarhhi veut dire l'écriture carrée des Juifs modernes); *écriture* » *hébraïque*, c'est l'écriture des *transriverains* [2]; et dans le traité de » Sanhédrin, le Talmud l'appelle *écriture Libbonienne* [3]. »

A l'occasion de ce même passage du Talmud, R. Jacob, dans son livre *En-Yisraël*, fait la remarque suivante :

« Tout homme de bon sens et d'un jugement droit doit » adopter le sentiment que l'intention du Talmud, lorsqu'il dé- » clare [4] que *la loi sainte fut donnée d'abord à Israël en écriture hé-* » *braïque*, est de parler uniquement du caractère employé pour » écrire l'exemplaire du livre de la loi, que chaque individu » d'Israël était tenu de copier pour ses lectures particulières. Et » Dieu nous préserve de penser que ceci puisse également s'ap- » pliquer à l'écriture des tables de la loi et du Pentateuque, » déposées dans l'arche sainte; car nos docteurs s'accordent à » dire qu'ils étaient écrits en caractère *aschschuri*, dont les lettres » par la perfection de leur forme, et par les vertus que le Très- » Haut (béni soit-il) y a attachées, indiquent des mystères » élevés. S'il y a du dissentiment entre les docteurs de la *mischna* » quant à la faculté de se servir d'un caractère profane, cela ne » saurait être que par rapport au Pentateuque et autres livres » que les particuliers copiaient pour leur usage personnel. Ainsi » quand *Mar-Zutra* affirme que *la loi sainte a été d'abord donnée* » EN ÉCRITURE HÉBRAÏQUE, il veut dire qu'il était loisi- » ble à tout Israélite de l'écrire en *caractères hébreux;* toutefois » il était plus louable, même alors, de l'écrire en lettres *asch-* » *schurith*, puisque les tables de la loi et le Pentateuque déposés » dans l'arche sainte étaient en cette dernière écriture. »

« Et ces paroles de Mar-Zutra : *Et dans les jours d'Esdras, la* » *loi leur fut donnée une seconde fois, mais en écriture aschschurith*, » veulent dire qu'il fut enjoint, par ordre d'Esdras, à tous les » individus de la nation de se servir uniquement du caractère » *aschschuri* pour copier le livre de la loi. »

L'antiquité du caractère *aschschuri* est également confirmée

[1] Fol. 8, versò.

[2] *Transriverains*. Les habitans de la rive de l'Euphrate opposée à celle de la terre de Chanaan.

[3] כתב ליבנאה. Fol. 21, versò. [4] Traité *Sanhédrin*, fol. 21, versò.

par Rabbi *Ghedalia*, dans son livre *Chaîne de la tradition* [1]. Il ne diffère de Rabbi *Jacob* qu'en regardant comme une *permission* ce que celui-ci qualifie d'*injonction* : point de controverse entièrement étranger à ce dont nous nous occupons maintenant. Voici, au reste, les propres paroles de Rabbi *Ghedalia* : « La » loi sainte fut donnée dans l'écriture appelée *aschscharith*, dont » nous nous servons maintenant pour écrire le Pentateuque. La » forme de ces lettres se conservait parmi les principaux d'Is- » raël, de la même manière que la loi orale ; car le commun » du peuple ne se servait que des lettres *hébraïques*. Mais lorsque » vint Esdras et permit à tout le monde d'écrire le Pentateuque, » afin qu'Israël n'oubliât pas la loi sainte, il permit en même » tems à tous de l'écrire avec les mêmes formes de lettres dans » lesquelles était tracée cette loi, quand elle fut donnée à Is- » raël. »

Mais la preuve la plus forte que le caractère carré était la seule écriture sacrée admise pour copier le Pentateuque, et non le caractère samaritain, c'est le témoignage sorti de la bouche adorable de la VÉRITÉ éternelle. N. S. Jésus-Christ nous apprend que, dans la loi sainte, le *iota* était de son temps la plus petite des lettres : *IOTA unum, aut unus apex non præteribit à lege* [2]. Or ceci n'est vrai que de l'écriture carrée, dans laquelle cette lettre est véritablement la plus petite de l'alphabet. La voici י. Dans l'écriture samaritaine, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit la plus petite; elle a cette forme ᗰ, et est le double du *schin* ש.

Je reviens aux preuves que je tire des rabbins, relativement à ce qu'il faut entendre par écriture *hébraïque*. On lit à la fin du commentaire de R. Moïse Nahhménides : « Le Seigneur m'a » béni jusqu'ici; car j'ai été assez heureux de parvenir à *Accu*, » ville de la terre sainte, et j'y ai trouvé entre les mains des » vieillards du pays une monnaie d'argent parfaitement gravée. » Elle portait d'un côté comme un bâton fleuri, et, au revers, » elle représentait une espèce de calice; de part et d'autre, des » légendes très-lisibles. On fit voir cette écriture aux Cuthéens [3], » qui la lurent sur-le-champ; car c'était l'*écriture hébraïque* qui

[1] שלשלת הקבלה, pag. 89, rectò.
[2] Matth. v, 18.
[3] C'est-à-dire aux Samaritains établis dans le pays.

» avait été conservée par les Cuthéens, ainsi qu'il est rapporté » au Talmud, traité Sanhédrin. Ils lurent donc : d'un côté, *sicle » des sicles*, et au revers, *Jérusalem la sainte*. Ils disent que les » deux figures sont : l'une la verge d'Aaron entourée de ses fleurs » et de ses amandes, l'autre le vase de manne [1]. »

Il est à remarquer dans ce que rapporte le rabbin, que bien que les deux inscriptions fussent en langue sainte, שקל השקלים et ירושלים הקדשה, Moïse Nahhménides, ni aucun autre Juif ne put les lire, parce qu'elles étaient écrites en caractère samaritain ou quelque chose d'approchant, puisque les Samaritains les lurent sur-le-champ, et que le rabbin appelle cette écriture *écriture hébraïque*.

Il faut aussi faire attention que cette monnaie n'avait pu être frappée que par les Juifs ; car pour les Samaritains, il est connu que Jérusalem n'était pas leur ville sainte.

Rabbi Joseph Albo, dans son ouvrage *Ikkarim* [2], déduit pareillement du texte du Talmud, que le caractère des livres des Juifs modernes n'est pas l'*écriture hébraïque*. « A cet égard, dit-il, il » ne peut pas y avoir de doute [3]. »

Ces autorités, auxquelles j'en ajouterais un grand nombre d'autres, si je ne craignais de fatiguer votre attention, mon bon et pieux ami, prouvent jusqu'à l'évidence que les rabbins, non plus que les écrivains inspirés du Nouveau-Testament ne confondaient pas l'*écriture hébraïque* avec l'*écriture de la langue sainte*. Cette vérité ressortira encore des passages des rabbins que je rapporterai plus bas, en traitant de la langue parlée à Jérusalem dans les derniers tems du second temple.

DRACH.

La suite au prochain Numéro.

Note 1.—Extrait du Talmud relatif à la condamnation de J.-C.

La forme grossière du grec et du latin de notre tableau me donne lieu de présumer que les trois inscriptions ont été tracées par la même main, probablement par un juif attaché au proconsulat pour les écritures dans

[1] Pour l'intelligence de ce bâton fleuri et du vase de manne, conférez *Nombres* XVII, 8, et *Exode* XVI, 33. Nous donnerons ces deux médailles dans l'article que nous avons annoncé ci-dessus.

[2] עקרים, l. III, chap. IV.

[3] ולפי הנראה מסוגיית הגמרא ריש פ' כל כתבי הכתב שבידינו היום שהספרים נכתבים בו אינו כתב עברי בלא ספק.

l'idiome du pays; il a écrit le grec et le latin de droite à gauche à l'instar de l'hébreu, parce qu'il considérait cette dernière comme le texte, et les deux autres comme les traductions faites en faveur des juifs hellénistes venus à Jérusalem pour célébrer la Pâque, et des Romains qui administraient la Judée. Il pouvait d'autant plus donner aux deux langues étrangères cette direction inverse, que les Grecs et les Romains étaient parfaitement habitués à l'écriture renversée et *boustrophédon* de leurs langues respectives, de sorte qu'il n'y avait aucun inconvénient à mettre exactement sous chaque mot hébreu sa double traduction en latin et en grec.

L'inscription grecque d'une statue d'Agamemnon était à rebours, au rapport de Pausanias dont voici les paroles : « Entre ces huit statues celle »d'Agamemnon porte seule l'inscription de son nom, dont l'écriture »va de *droite à gauche.* »

Τῶν δὲ ὀκτὼ ἐπὶ μόνῳ τῷ ἀγάλματι Ἀγαμέμνονος τὸ ὄνομα ἐστὶ γεγραμμένον· γέγραπται δὲ καὶ τοῦτο ἐπὶ τὰ λαιὰ ἐκ δεξιῶν. (lib. v, c. 25, page 444, éd. de Leipsic, in-folio, 1696.)

Pour ce qui regarde l'écriture *boustrophédon* il suffit de citer le passage suivant du même historien : « Il y a encore une autre manière d'écrire »appelée par les grecs *boustrophédon*. Voici comment elle est disposée : »à l'endroit même où se termine une ligne, on commence la ligne sui»vante ; on tourne comme dans la course des chariots qui ont plusieurs »tours à parcourir. »

Σχήματα δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων, βουστροφηδόν καλοῦσιν Ἕλληνες. Τὸ δὲ ἐστὶ τοιώνδε· ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἔπους ἐπιστρέφει τῶν ἐπῶν τὸ δεύτερον, ὥσπερ ἐν διαύλου δρόμῳ. (*Ibid*, c. XVII, page 420.)

Quant à l'écriture *boustrophédon* et *renversée* en latin, elle se voit fort fréquemment dans les légendes latines des médailles anciennes. Voyez au reste *Ant. Augustin. in dialogis*, et le mot *boustrophédon* dans notre № 96, t. XVI, p. 456, où nous donons une inscription en cette écriture.

Ajoutons encore une réflexion puisque l'occasion s'en présente. Le titre devait être prêt lorsque le Divin patient sortit du prétoire pour aller effacer nos péchés, en se sacrifiant sur le calvaire. Car ce titre ne pouvait être fixé sur l'instrument du supplice, ni porté devant le condamné, comme c'était l'usage, qu'en vertu d'une disposition formelle de la sentence, laquelle sentence devait être portée textuellement sur un registre public à ce destiné, et relater les expressions même du titre. Les auteurs profanes fournissent une foule d'exemples de condamnés qui sont allés au supplice précédés de leur *titre* (titulus) ou *cause* (αἰτία). Ce serait faire gratuitement parade d'érudition, que de compiler ici toutes les citations que nous trouvons dans les commentaires, sur Suétone (*Caligula et Domitien*); sur Dion Cassius, liv. LIV; sur Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, I, et toutes

celles entassées par Niquet, Bosius, Juste-Lipse, ainsi que par tous les écrivains qui se sont occupés de la sainte croix.

Ce qui m'intéresse d'avantage, c'est de trouver la teneur du titre dans les monumens de la synagogue. Or, le *Talmud*, traité *Sanhédrin*, fol. 43, rectò, nous apprend que pendant la marche vers le calvaire on proclamait devant Jésus-Christ Notre-Seigneur la sentence de la condamnation, והכרוז יוצא לפניו. Ce qui ne veut dire autre chose sinon que l'on portait devant lui la tablette qui énonçait la cause de la condamnation.

Cet endroit du talmud mérite une attention particulière en ce que nous y trouvons le contenu du *titre de la sainte croix*. Il y est dit que l'on proclamait devant Jésus, qu'il allait à la mort parce que « au moyen de ses »sortiléges, il avait cherché à séduire Israël et à le *détourner de l'obéis-»sance*: על שכישף והיסית והדיח את ישראל; et ils l'ont crucifié la veille »de Pâque, ותלאוהו בערב פסח »Voilà bien, à ne pas s'y tromper, le sens du titre: *Rex Judæorum*; « c'est-à-dire il a voulu séduire le peuple et le »détourner de l'obéissance pour se faire reconnaître roi d'Israël. » Telle était l'accusation calomnieuse des Juifs contre le Messie qui était venu pour les sauver.

Admirez encore ici la mauvaise foi et la malignité des rabbins. Obligés de rendre hommage à une vérité alors incontestable parce qu'elle était trop notoire, savoir que notre Seigneur Jésus-Christ fut condamné par Pilate comme *séditieux*, comme *criminel d'état*, ils rapportent le sens de la *cause* ou du *titre* en le déguisant sous des termes qui font allusion en même tems au vrai motif qui les a portés à demander avec acharnement la mort du juste: celui d'avoir voulu, selon eux, substituer un culte étranger au culte établi dans le pays. Car tel peut être aussi le sens des mots מסית ומדיח. Conférez même traité de *Sanhédrin*, fol. 67, rectò et suivants.

La sentence était donc déjà exécutoire dans toutes ses parties, et avait force de chose jugée: c'est-à-dire qu'on ne pouvait plus revenir sur aucune de ses dispositions.

C'est là, selon moi, ce qui nous donne le véritable sens de la fameuse réponse de Pilate aux Juifs: *quod scripsi scripsi*. On peut paraphraser ces paroles de la manière suivante:

« Vous n'ignorez pas jusqu'à quel point j'ai fait violence à mes propres »sentimens pour vous complaire, mais sur ce point je ne saurais faire »droit à votre réclamation. Il ne dépend plus de moi de changer la moindre »chose au protocole des jugemens du tribunal proconsulaire. »*Quod scripsi scripsi*.

D'ailleurs, la sentence une fois prononcée, il n'était plus permis de

l'altérer en aucune manière, ni pour l'agraver ni pour l'adoucir. C'est une maxime de droit reconnue par tous les jurisconsultes tant anciens que modernes.

« Proconsulis autem tabella sententia est, quæ *semel lecta* neque augeri »litterâ unâ neque minui potest, sed utcumque recitata, ita provinciæ »instrumento profertur. » Apul. 1, *Florid.*

« De ampliandâ vel minuendâ pœnâ damnatorum *post sententiam dictam*, » sine principali auctoritate, nihil est statuendum. » Paul, *Jur. consul.*

« Hoc jure utimur ut judex qui semel vel pluris vel minoris condem- »navit, amplius corrigere sententiam suam non posset; semel enim male » vel bene officio functus est. » Ulpian. *Judex ff. de re judicatâ.*

Suum cuique. Je dois déclarer avec reconnaissance que quelques unes des idées développées dans cette note m'ont été suggérées par les judicieuses observations qu'a bien voulu me communiquer son éminence le cardinal *Zurla*, un des plus savants cardinaux dont s'honore la pourpre romaine. DRACH.

Note II. — *Sentence rendue lors de la condamnation de Jésus-Christ, retrouvée sur une lame de cuivre.*

Nous croyons devoir faire suivre cette note de M. Drach, d'une autre que nous trouvons dans un ouvrage récent de M. le marquis de Fortia [1], et que nous donnons sans d'ailleurs croire à l'authenticité. Voici d'abord la sentence, puis nous en ferons l'histoire.

« L'an 17 de l'empire de Tibère César, et le 27[e] jour du mois de mars [2] » en la cité sainte [3] de Jérusalem. Anne et Caïphe étant prêtres et sacrifi- » cateurs du peuple de Dieu;

» Ponce Pilate, gouverneur de la Basse Galilée [4], assis sur le siége pré- » sidial du prétoire,

» Condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix entre deux lar- » rons; les grands et notoires témoignages du peuple disant:

» 1° Jésus de Nazareth est séducteur.

[1] *Histoire et ouvrages de Hugues Métel, né à Toul en* 1080, ou mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 12[e] siècle, à Paris, chez l'auteur, rue de la Rochefoucault, n° 12, vol. in-8°, prix 7 fr. 50 cent.

[2] Cette date est en contravention avec celle adoptée par les chronologistes. Eusèbe dit que ce fut en l'an 7 du règne de Tibère; l'*art de vérifier les dates* la met le 3 avril de l'an 33 de notre ère; et d'après l'inscription ce serait le 17 mars de l'an 31. Cela doit inspirer des doutes fondés sur son authenticité.

[3] Pilate n'aurait pas appelé Jérusalem la *Cité Sainte*.

[4] Pilate n'était pas gouverneur de la Basse-Galilée, mais était procurateur de la Judée; *procurante Pontio Pilato Judæam* (*S. Luc*, ch. III, v. 1), La Galilée était gouvernée par Hérode, *tetrarchâ autem Galileæ* (*Ibid.*).

» 2° Il est séditieux.

» 3° Il est ennemi de la loi.

» 4° Il se dit faussement fils de Dieu.

» 5° Il se dit faussement roi d'Israël.

» 6° Il est entré au temple suivi d'une multitude portant des palmes à la » main.

» Ordonne au premier centenier Quirilus Cornélius de le conduire au » lieu du supplice ;

» Défend à toutes personnes, pauvres ou riches, d'empêcher la mort de » Jésus.

Les témoins qui ont signé la sentence contre Jésus, sont :

» Le premier : Daniel Robani, pharisien.

» Le second : Joarnas Zorababet.

» Le troisième : Raphael Robani.

» Le quatrième : Capel, homme public.

» Jésus sortira de Jérusalem par la porte Struénée.

Cette sentence était gravée sur une lame d'airain. Sur un côté est gravé : *pareille lame est envoyée à chaque tribu* [1].

Celle-ci a été trouvée dans un vase antique de marbre blanc, en fesant des fouilles en la ville d'Aquila au royaume de Naples, où régnait alors Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

Elle a été découverte par les commissaires des arts à la suite des armées françaises, commandées par le général Championnet. Elle était dans la sacristie des Chartreux près de la ville de Naples, renfermée dans une boite de bois d'ébène.

Le vase est dans la chapelle de Caserte.

A la prière des Chartreux, elle n'a point été prise, attendu les grands sacrifices que ces religieux avaient faits pour l'armée française.

M. Denon possédait cette même sentence sur une lame d'airain qu'il avait fait faire à Naples d'après le modèle original. Lors de la vente de son cabinet, qui fut faite après sa mort arrivée en 1825, cette lame a été achetée par lord Howard, qui l'a payée la somme de 2,890 francs.

Malgré ces détails tout porte à croire que cette sentence est de la fabrication de quelque juif ignorant.

[1] Cette note seule prouverait la fausseté de la sentence. On sait en effet qu'à l'époque de Jésus-Christ, les Juifs ne reconnaissaient plus leurs différentes tribus ; elles avaient été presque toutes confondues dans la tribu de Juda, et dans celle de Lévi.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Treizième Article [1].

SUITE DU C.

CAPUCINES, autrement appelées *Filles de la Passion*. Ce sont des religieuses qui ont embrassé la règle de sainte *Claire*, c'est aussi ce qui les fait appeler *Clairistes*. La veuve d'un seigneur napolitain les institua à Naples en 1538; vivant d'aumônes, elles ont des *frères convers* qui font la quête pour elles. Elles furent établies à Paris en 1606, par Louise de Lorraine, veuve de Henri III. Elles n'avaient que deux maisons en France, une à Paris, et l'autre à Marseille; celle-ci subsiste encore.

CARDINAL. Le titre de cardinal est très-ancien, et on le trouve dès l'an 499. On dit même que dans le sixième canon d'un concile de Rome, tenu sous St. Silvestre en 324, il est fait mention de Cardinaux diacres. Ce qu'il y a de très-certain, c'est que l'on trouve plusieurs fois ce mot dans les ouvrages de St. Grégoire; et que de certains évêques dont les églises étaient ruinées, il en faisait des cardinaux, évêques des autres églises [2]. Mais ce titre ne signifiait alors autre chose qu'un clerc titulaire d'une église, soit qu'il fût prêtre ou évêque. On disait un *prêtre cardinal* ou un *évêque cardinal*, pour désigner un prêtre ou

[1] Voir le 12e art. dans le no 94, ci-dessus p. 106.

[2] Dupin, *Bibl. Eccl.*, 6e siècle.

un évêque à qui l'on avait confié pour toujours le soin d'une église, par opposé à celui qui n'était chargé des mêmes fonctions qu'en commende pour un tems. Mais on ne connaissait point encore les cardinaux de l'Eglise romaine. Il n'est parlé pour la première fois de cardinaux évêques de l'Eglise romaine, que sous le pontificat d'Etienne IV en 770. Etaient-ils vraiment évêques avec un troupeau ou un territoire déterminé? c'est ce dont on doute; car Honorius III passe pour avoir mis le premier des évêques parmi les cardinaux dans le sacré collége vers 1220. Les cardinaux évêques dans le 11e siècle en 1093, prirent séance dans les assemblées avant les autres évêques, même avant les archevêques et les primats; c'est l'époque du commencement de leur supériorité; jusque là ils s'étaient reconnus leurs inférieurs; les preuves en sont sensibles dans le concile de Rome de 993, et dans celui de Clermont; on y voit les cardinaux ne signer qu'après les évêques.

Au 9e siècle et peut-être avant, ces sortes de cardinaux signaient les actes du concile ainsi que ceux qui le tenaient. On en voit un exemple en 853, dans un concile de Rome où ils signent: *Prêtres de la sainte Eglise romaine du titre de St. Clément, des douze Apôtres*, etc. On ne sait pas si avant l'an 963 ils ont signé, *cardinaux prêtres, cardinaux diacres*; mais c'est ainsi qu'on voit leurs souscriptions dans un conciliabule de cette année, tenu contre Jean XII.

Le titre de Cardinal a été donné aux curés, et même aux simples prêtres, et aux moines attachés à une église, jusqu'au 11e et peut-être jusqu'au 13e siècle [1].

Au 12e siècle, les cardinaux de l'Eglise romaine n'étaient point encore en honneur. Il semble même [2] que lorsqu'un cardinal était promu à un évêché hors de l'étendue de la province de Rome, il ne prenait plus le titre de Cardinal. Cependant il fallait que ce fût une espèce de distinction dès le 11e siècle, puisqu'Alexandre II accorda le titre de Cardinal à l'abbé de Vendôme, tant pour lui que pour ses successeurs. Les abbés de Vendôme jouissaient encore de ce titre de cardinal au tems du concile de Constance.

[1] Ducange, *Gloss.*

[2] Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 383.

Les cardinaux du 14[e] siècle ne croyaient pas pouvoir posséder des évêchés avec le cardinalat. « S'ils étaient évêques dans » le tems de leur création, ils se démettaient aussitôt de leur évê» ché; ils possédaient seulement de simples cures et des digni» tés de cathédrales en commende [1]. »

L'usage de faire changer de titre aux cardinaux ne remonte pas plus haut que le 15[e] siècle [2].

Dans le siècle suivant les cardinaux, prêtres et diacres, se prévalurent de ce qu'ils coopéraient également à l'élection des papes, et s'arrogèrent la même prééminence que les cardinaux évêques. Ce n'est que depuis le 13[e] siècle que les cardinaux ont dans l'Eglise le premier rang après le pape; et ce n'est que d'après les Etats tenus à Saint-Germain-en-Laye en 1561 que les princes du sang de France ont eu dans le royaume la préséance sur les cardinaux. Aux états qui furent tenus à Tours sous Louis XI, le cardinal de Sainte-Suzane, évêque d'Angers, était à la droite du roi, et le roi de Sicile à la gauche [3].

On peut résumer cet article en quatre mots avec Amelot de la Houssaye [4]. Leur grandeur commença sous Nicolas I; leur accroissement sous Alexandre III et Philippe-Auguste; leur préséance fixe sur les évêques sous Innocent IV du tems de Saint Louis, et leur égalité aux princes sous Boniface VIII et Philippe-le-Bel.

Les cardinaux furent toujours tirés de Rome ou d'Italie jusque vers 1380. Ils s'arrogèrent le droit d'élire seuls les papes après le concile de Latran, qui fut le dixième concile général, et cela à l'élection de Lucius III en 1181, à l'exclusion du clergé et du peuple de Rome, qui avait joui de ce droit depuis 1058. Ces derniers n'eurent plus que le droit de confirmer l'élection, encore leur fut-il ôté dans la suite.

Le nombre des cardinaux a varié pendant très-long-tems, car malgré le réglement du concile de Constance, qui ordonnait de ne pas passer le nombre de vingt-quatre, les papes sui-

[1] *Ibid.* t. IV, p. 204.
[2] Spond. *ad an.* 1410, n. 8.
[3] Héricourt, *Lois eccl.*, part. I, p. 60, et part. IV, p. 304.
[4] *Fra Paolo*, p. 572.

vans les portèrent bien plus haut, sans rien observer de fixe. Ce fut Sixte-Quint qui fixa le nombre des cardinaux à soixante et dix : six évêques, quarante-cinq prêtres et dix-neuf diacres. Ce réglement fut prescrit par une bulle du 3 décembre 1586, laquelle a été observée par ses successeurs. Le même Sixte-Quint voulut empêcher par la même bulle qu'on élevât deux frères au cardinalat ; et Urbain VIII est le premier qui ait dérogé en faveur du frère du cardinal Richelieu en 1629.

Ce fut dans le concile de Lyon, en 1243, qu'Innocent IV donna aux cardinaux le chapeau rouge. Il n'y avait auparavant que les légats *à latere* qui portassent cette marque de distinction. Les cardinaux réguliers portèrent toujours celui de leur ordre jusqu'en 1591, que Grégoire XIV leur accorda aussi le le rouge. Boniface VIII leur donna à tous la pourpre sur la fin du 13e. siècle. Quelques-uns l'avaient cependant déjà portée, surtout dans les légations. Le premier qui en usa ainsi fut le cardinal Pélage, dans sa légation de Constantinople en 1213. Enfin Paul II leur donna la calotte rouge, le cheval blanc, et la housse de pourpre, en 1464.

Les cardinaux s'appelèrent *illustrissimes* et *révérendissimes* jusqu'en 1630 au 10 de janvier, qu'Urbain VIII ordonna pour la première fois qu'ils seraient appelés *éminences*.

Il est passé en usage que la plupart des rois chrétiens ont le droit d'avoir un certain nombre de cardinaux de leur nation, que le pape nomme sur leur présentation. La France en nomme *quatre*. Ils avaient, d'après le décret de Napoléon du 24 février (7 ventose) 1803, 45,000 francs de frais d'installation, et 30,000 francs de traitement, et ils avaient droit d'être enterrés au Panthéon [1]. Ce traitement fut maintenu sous la Restauration ; à l'époque de la révolution de 1830, on les supprima [2] ; depuis il fut remis en vigueur, mais il fut fixé seulement à la somme de 10,000 francs par le budjet de 1836 [3]. Sous la restauration, les cardinaux pairs de France prenaient rang au banc des

[1] Décret du 26 mars 1811.

[2] Ordon. du 21 octobre 1830.

[3] Décret du 17 janvier 1836. En outre une somme de 35,000 fr. fut votée pour frais d'installation et d'établissement. *Loi du* 28 *avril* 1836.

ducs, et jouissaient des droits, honneurs et prérogatives qui y étaient attachés [1].

CARMEL (ordre de Notre-Dame du Mont). Cet ordre militaire, fondé par Henri IV, le 31 octobre 1608, fut réuni à celui de saint Lazare de Jérusalem.

CARMÉLITES. Jean Soreth, 26e général de l'ordre des carmes, et l'un de leurs réformateurs, obtint du pape Nicolas V, l'an 1452, la permission de fonder un couvent de femmes qui suivraient les règles de leur ordre, et qu'on appela pour cela les *carmélites*. Mais la réforme de cet ordre et de celui des carmes est due à sainte Thérèse. Née en 1515, Thérèse de Cépède ayant pris à 22 ans le voile, dans le couvent d'Avila, introduisit dabord dans son ordre, ensuite dans celui des carmes, une réforme qui dépassa la rigueur de la règle elle-même. L'obéissance, la pauvreté, la mortification y furent poussées jusqu'à un dévouement héroïque. Malgré tous les obstacles, elle réussit dans ses desseins : à sa mort, en 1582, plus de 17 couvens de filles et 15 d'hommes, observaient la réforme. De l'Espagne, cette réforme s'étendit en Italie, en France et dans les Pays-Bas. Ce fut le cardinal de Bérulle et Mme Acarie qui établirent en France les carmélites. Détruites en 1789, elles furent rétablies à Paris, par madame Camille de Soyecourt; il y en a en ce moment trois couvens, qui édifient l'Église par leurs austérités et la défendent par leurs prières.

CARMES ou GRANDS CARMES. S'il fallait en croire quelques écrivains jaloux de donner à leur ordre une origine fabuleuse, les carmes auraient été établis par le prophète Elie pendant sa retraite sur le mont Carmel [2]. Suivant ces auteurs, tous

[1] Ordonnance du 8 janvier 1823.

[2] Voir *Historia Carmelitani ordinis ab Eliâ sanctissimo patriarchâ instituti* in honorem et obsequium B. Virginis ac Dei genitricis Mariæ, ipsi revelatæ per R. P. Philippum à sanctâ trinitate carmelitam discalceatum. *Lugduni*, 1656. — *Paradisus carmelitici decoris*, à M. Ant. Alegre de Cassenata, *Lugd.* 1627. — *Succession du saint prophète Elie en l'ordre des Carmes, en la réforme de Sainte-Thérèse*, par le R. P. Louis de Sainte-Thérèse, 1662. — *Dissertatio historico-theologica* in quâ patriarchatus celeberrimi ordinis carmelitarum SS. prophetæ Eliæ vindicatur auct. R. P. Thomas aquinate à Sancto Joseph. *Coloniæ*. 1645.

les prophètes, Tobie le fils, Pythagore, Numa Pompilius, Zoroastre et Jean-Baptiste, etc., auraient été des religieux carmes. Pour être plus historique, nous dirons que vers l'an 1185, un de ces guerriers que Godefroy de Bouillon avait conduits avec lui en Palestine, dégoûté des armes et du monde, se retira sur le mont Carmel, et y établit une pauvre demeure, auprès de laquelle vinrent se grouper quelques hommes pénitens comme lui. En 1209, un français, natif d'Amiens, Albert, patriarche de Jérusalem, et petit neveu de Pierre l'Hermite, donna à la communauté naissante une règle composée de 16 articles, que le pape Honorius III confirma en 1226.

D'après cette règle, qui est par le fond celle de saint Basile, ils devaient habiter des cellules séparées, et y faire leur demeure, en y vaquant jour et nuit à la prière et au travail des mains; réciter les heures canoniales, ne posséder rien en propre, jeûner depuis l'exaltation de la croix jusqu'à Pâques, s'abstenir de viande en tout tems, garder un silence absolu depuis vêpres jusqu'à tierce du jour suivant, enfin obéir en tout à leur supérieur.

Les chrétiens ayant été obligés de quitter la Palestine, les carmes résolurent d'abandonner leur primitive habitation; ils vinrent d'abord en 1238 dans l'île de Chypre et de Sicile. S. Louis les amena en France en 1259, d'où ils se répandirent en Allemagne et en Angleterre. Le changement de pays ayant nécessité quelques modifications dans la règle, elles furent approuvées par Innocent IV en 1247. La vie cénobitique fut substituée à la vie érémitique, et le vœu de chasteté ajouté à celui d'obéissance. Les malheurs de l'Eglise ayant mis la discorde dans l'ordre, au 14ᵉ siècle, pour y porter quelque remède, on jugea à propos de retrancher quelque chose de la règle. En conséquence Eugène IV leur permit de manger de la viande trois fois la semaine, de prendre leur repas en commun, de rompre le silence en certaines heures et de se promener dans leur cloître.

Mais plusieurs des anciens carmes, n'ayant pas voulu accepter ces adoucissemens, s'appellèrent *observans*; tandis que les autres reçurent le nom de *conventuels*. Thomas Conrecte, qui malheureusement expia dans les flammes d'un bûcher la trop grande liberté de ses paroles, fut le chef d'une réforme qui s'appela

congrégation de Mantoue. Jean Soreth, XXVI[e] général, s'efforça en vain de supprimer les abus de l'ordre; il mourut empoisonné par ses religieux. La véritable réformatrice de l'ordre des carmes, fut une femme, Thérèse de Cépède, connue sous le nom de sainte Thérèse. Ce sont les religieux de cette réforme que l'on appelle *carmes déchaussés* ou *déchaux*.

CARMES DÉCHAUSSÉS ou DÉCHAUX. Ce sont ceux qui suivirent la réforme qu'introduisit, vers le milieu du 16[e] siècle, sainte Thérèse aidée des pères Athanase de Gênes, et Jean de la Croix. Cette réforme non-seulement fit revivre l'ancienne règle, mais en augmenta la rigueur; nudité des pieds, silence absolu, obéissance aveugle, discipline appliquée jusqu'au sang, jeûnes sévères et prolongés, pauvreté complète; c'est l'exemple que donnèrent d'abord de jeunes filles des premières familles et des hommes de ce 16[e] siècle, dont le luxe était si avancé et les mœurs si libres [1].

Cette réforme, aprouvée d'abord par Pie V, confirmée en 1580, par Grégoire XIII, fut divisée en deux congrégations, dont chacune avait son général et sa constitution particulière, celle d'Espagne composée de six provinces, et celle d'Italie qui comprend tous les couvens établis hors des états du roi d'Espagne. C'est vers le commencement du 17[e] siècle qu'ils se répandirent en France, où ils avaient plusieurs maisons.

Leur *habit*. Le carme était sans barbe, tête rasée, la corolle garnie de cheveux et non interrompue, les pieds chaussés; il portait sur une culotte, une robe de drap brun, avec capuchon ample, un froc pectoral, court, arrondi et le dorsal triangulaire, avec un collier de drap noir et brun, avec des manches amples arrivant jusqu'aux mains; serrée par une ceinture noire passant sous le scapulaire; leur manteau était de laine, blanc, d'abord chamarré de plusieurs bandes jaunes; mais Honorius IV le leur fit quitter; ce manteau était de la longueur de la robe, avec un capuchon très-lâche; ils portaient la chemise de toile, culotte courte et veste de laine.

[1] *Histoire générale des carmes et des carmelites déchaussés*, par le P. F. de Sainte-Marie; traduite de l'espagnol, par le P. Gabriel de la Croix, carme déchaussé. Paris, 1655 et 1666. — *Annales des carmes déchaussés en France*, par le R. P. Louis de Sainte-Thérèse. Paris, 1665.

Ils vinrent en France avec Saint-Louis qui revenait de la Terre Sainte ; Philippe-le-Bel les établit à Paris ; ils y comptaient *sept* provinces sous les dénominations suivantes :

Narbonne,	19 monastères,	269 relig.
France,	19 monastères,	377 relig.
Guienne,	13 monastères,	196 relig.
Provence,	20 monastères,	215 relig.
Toulouse,	18 monastères,	184 relig.
Gascogne,	18 monastères,	217 relig.
Tours,	25 monastères,	670 relig.

Leur congrégation comptait en tout 38 provinces et plus de 500 couvents, et près de 7,050 maisons.

Le couvent de la place Maubert, à Paris, n'était d'aucun diocèse et dépendait directement du général, qui faisait sa résidence à Rome.

Il existe encore des carmes en France.

C'est dans l'ordre des carmes, qui professe une dévotion particulière à la sainte Vierge, qu'a pris naissance la confrérie du SCAPULAIRE. *Voir* ce mot.

Il existe un tiers ordre des carmes depuis 1477.

CAROLINS. Ce sont quatre livres, faits en 790, par ordre de Charlemagne, contre le 2ᵉ concile de Nicée. Voici à quelle occasion : les actes de ce concile étaient parvenus dans les Gaules mal traduits en latin. Ainsi on y lisait que Constantin, évêque de Chypre, avait donné son suffrage au concile en ces termes : « je crois et j'embrasse par honneur les saintes et respectacles images, et je leurs rends le même *service d'adoration qu'à la consubstantielle et vivifiante Trinité* [1] » ; tandis qu'il y a dans l'original grec, *je reçois et j'honore les saintes images, et je ne rends qu'à la seule Trinité suprême l'adoration de latrie*. Trompés par cette version infidèle, les évêques des Gaules assemblés à Francfort en 794, et à Paris en 825, condamnèrent le sentiment du concile de Nicée. Mais on eut enfin de meilleures traductions du concile, et il se trouva que les Latins étaient de la même opinion que les Grecs catholiques. Les *livres Carolins* ont été publiés en 1549, par du Tillet.

CAS PRIVILÉGIÉ. On appelait ainsi le crime commis par un

[1] Lib. Carol. l. III, ch. 17.

ecclésiastique promu aux ordres sacrés, qui troublait l'ordre de la société civile, et devait être puni par des peines temporelles.

Dans les cas privilégiés, la procédure faite contre les ecclésiastiques était instruite conjointement par le juge d'Eglise et par le juge royal, et ce dernier devait à cet effet se transporter en la juridiction ecclésiastique. Chacun faisait rédiger l'instruction du procès par son greffier, et rendait sa sentence séparément.

Il n'y a plus maintenant de cas privilégiés en France, et les ecclésiastiques, quelque délit ou crime qu'ils aient commis, ressortent des tribunaux ordinaires.

CATHÉDRATIQUE, droit de deux sous d'or attribué autrefois à l'évêque à cause de sa dignité épiscopale, *propter cathedram episcopalem*, dans les visites de son diocèse. On appellait aussi ce droit *synodatique*, parce qu'il se payait au synode. Les évêques de France le percevaient encore du tems de Charlemagne. Ce nom a passé aujourd'hui aux droits des archidiacres et des doyens ruraux dans leurs visites.

CATHOLIQUE, surnom de la véritable Eglise. Il marque l'universalité de l'Eglise répandue dans tous les tems, dans toutes les parties et parmi toutes les nations de la terre. Ce titre lui a été donné dès les tems les plus voisins de celui des apôtres. S. Ignace, martyr, dit dans son épitre aux catholiques de Smyrne, *ubi fuerit Jesus-Christus, ibi est ecclesia catholica.* Dans la lettre des fidèles de Smyrne, rapportée par Eusèbe, il est fait mention de l'Eglise *catholique* et des prières que fit saint Polycarpe pour toute l'Eglise *catholique*.

Les patriarches ou primats d'Orient ont pris le titre de *catholique*, titre qui revient à celui d'*œcuménique*, qui avait été accordé aux patriarches de Constantinople. C'est le titre des rois d'Espagne depuis le quinzième siècle. Alexandre VI le donna à Ferdinand et à Isabelle pour avoir chassé les Maures de l'Espagne en 1492; Jules II le rendit héréditaire pour tous les rois d'Espagne en 1509. Selon Froissart [1], les ecclésiastiques le donnèrent à Philippe de Valois, parce qu'il avait défendu les droits de l'Eglise.

[1] Liv. I. Voir aussi *Paul Emile*, liv. VIII.

CATHERINE (ordre de sainte). Cet ordre fut institué en Russie, en 1714, par *Catherine*, épouse de Pierre-le-Grand, en mémoire de ce qu'elle le sauva avec son armée du danger de tomber sur les bords du Pruth, en faisant proposer au visir ses diamans et une somme considérable s'il voulait entrer en négociation avec le czar; ce qui fut accepté.

Les marques de cet ordre, qui ne se donnent qu'aux dames, sont une croix rouge, portée par une figure de sainte Catherine, et attachée à un ruban ponceau, liseré d'argent, sur lequel est le nom de sainte Catherine, avec ces mots *pro fide et patriâ.*

CATHERINE DU MONT SINAI (chevalier de sainte). Cet ancien ordre militaire fut fondé en 1063, à l'imitation de celui du Saint-Sépulcre, pour défendre contre les Arabes, les pélerins qui allaient visiter le corps de sainte Catehrine sur le mont Sinaï.

Les chevaliers suivaient la règle de saint Basile, et portaient un habit blanc sur lequel était une croix faite en forme de roue percée à six rais de gueule cloués d'argent, et traversée par une épée teinte de sang.

CÉDULE. Les cédules, en latin *schedæ*, *schedulæ*, qui ont fait partie des actes diplomatiques, furent employées à divers usages. Les unes eurent quelques rapports aux requêtes [1]; d'autres sont de véritables actes d'appel [2]: on en voit qui affectent la forme ordinaire des bulles [3], et qui ont pour objet la réforme de quelques abus. Des expositions de foi sur les points contestés entre les grecs et les latins, furent appelées *cédules* au concile de Florence. L'acte des évêques de France qui s'excusent de n'avoir pu se rendre au concile de Latran [4], sous Léon X, est qualifié *schedula*, cédule.

La confirmation d'un établissement en 1129 porte la même qualification. On a dit aussi *scheda testimonialis* pour un certificat que la bonne latinité appelait *attestatio*, et surtout *testimonium*, et que les tems de barbarie ont rendu par *certificatio*. *Bulleta* ou

[1] *Concil.* t. VIII, col. 816.
[2] *Ibid.* col. 1760.
[3] *Ibid.* t. XII, col. 169.
[4] *Ibid.* t. XIV, col. 259.

bolleta, qui se rend par *bulletin*, fut employé dans la même acception que *schedula*.

CÉLESTINS. C'est une des nombreuses familles de l'ordre de saint Benoît; le onzième fils d'un pauvre laboureur de l'Abbruze, en fut le fondateur. S'étant retiré dans une caverne du mont *Mourrhon*, il y eut bientôt des disciples imitateurs de sa vie austère et leur donna une règle de conduite fondée sur celle de saint Benoît, laquelle fut approuvée par Urbain IV, en 1263, et les disciples reçurent le nom *mourrhonites*. Grégoire X les confirma au concile général de Lyon en 1274; mais le pieux instituteur ayant été nommé pape en 1294, sous le nom de Célestin V, les religieux prirent le nom de *Célestins*.

Cet ordre se répandit principalement en Italie, en Allemagne et en Flandre, et fut appelé en France par Philippe-le-Bel, en 1300; il était divisé en 13 provinces, qui comptaient plus de 150 monastères. La France formait une de ces provinces avec 21 monastères.

Pour la *règle*, voir ce que nous avons dit de celle de saint Benoît au mot Bénédictins.

Leur *habit* consistait en une robe blanche, un scapulaire et un chaperon noir; au chœur et hors du couvent ils portaient une *coule*, c'est-à-dire une robe descendant jusqu'aux pieds, avec manches et capuchon.

L'ordre des Célestins n'a point survécu en Allemagne aux efforts de l'hérésie, ni en France à notre révolution.

CELLERIER. Officier d'un monastère qui a soin du temporel, et que la règle de saint Benoît appelle *sicut pater monasterii*. On donnait autrefois ce nom, dans le chapitre des chanoines, à celui qui avait soin de faire distribuer aux chanoines le pain, le vin, l'argent, à raison de leur assistance au chœur, et qui était chargé du soin des autres affaires temporelles.

Les religieuses ont des *cellerières* dont l'office est le même que celui de cellerier.

CELLES. Petites maisons, cellules. On a donné ce nom au désert de la basse Egypte, à cause de la multitude des solitaires

[1] *Gallia Christ. Samm.* t. IV, p. 537.

qui y avaient bâti des cellules. On a encore ainsi appelé les maisons religieuses établies à la campagne pour avoir soin des biens des monastères dont elles dépendaient : on les nommait aussi *obédiences*.

CELLITES. Ordre religieux répandu surtout en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Les Cellites suivent la règle de saint Augustin. Leur institut les oblige d'enterrer et de servir les fous, et d'avoir soin des malades, surtout de ceux qui sont attaqués des maladies contagieuses. En Italie on les nomme *Alexiens* ou *Mecciens*, d'Alexis Meccio, romain, leur fondateur. En Allemagne et dans les Pays-Bas, ils sont appelés *cellites*, sans doute de *Cella*, gens à cellules. Cet établissement utile, à beaucoup de rapport avec celui de nos Frères de la charité.

A. B.

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE compilati d'All'Ab. Ant. de-Luca à Rome, via delle Convertite al corso, nº 20. 15 *paoli* pour 6 mois.

Nº 22 janvier et février.

Art. I. *Manuel de l'histoire du moyen âge*, depuis la décadence de l'empire d'Occident jusqu'à la mort de Charlemagne, de Moëlher, par le marquis Antici. — II. *Histoire de la philosophie allemande*, depuis Leibnitz jusqu'à Hége, par le baron Berchon de Penhoen (4ᵉ art.) par L. Bonelli. — III. *Vie du jeune Egyptien Abulcher Bisccürah*, élève du collége urbain de la Propagande, par le P. Bresciani. — IV. *Origines bibliques*, ou recherches sur l'histoire primitive, par Char. Tilstone Beke (1ᵉʳ art.), par le P. Olivieri. — V. *La primauté du souverain-pontife*, prouvée par des documens tirés de l'histoire d'Arménie, par Edou. Hurmuz. — VI. *Prælectiones hist. ecclesiasticæ*, etc., par Z. B. Palma; Pauli del signore, *Institutiones historicæ ecclesiasticæ* novi T. cum notis Vincentii Tizzani (2 art.), par Bini.

Appendice. — Séances de l'académie de la religion. — Le catholicisme à l'université d'Oxford. — Le socinianisme en Angleterre. — Le catholicisme et le système pénitentiaire. — Progrès du rationalisme et de l'impiété en Allemagne. — Témoignage des Pères arméniens sur la confession, l'extrême-onction, le culte des saints, le purgatoire, etc. — *Nécrologie*. — Missionnaire martyr; Fra. Guadagni. — Bibliographie de l'Italie, la France, etc.

Nº 23. Mars et avril.

I. *Sur la vie de Jésus* du doct. Strauss, par l'abbé de Luca. — II. *Origines bibliques*, ou recherches sur l'histoire primitive, par Carle Tilstone Beke (2 art.), par le P. Olivieri. — III. *Principes de la philosophie de l'histoire*, de M. l'abbé Frère. — IV. *Sur le projet d'une nouvelle Bible polyglotte*, par G. Brunati. — V. *Sur la gloire que les martyrs ont procurée à Rome*, par Pianciani. — VI. *Sur l'histoire de la chute de l'empire Romain*, de M. S. de Sismondi, par Pianciani.

Appendice. — Décrets de la congrégation de l'Index. — Nécrologie de M. le curé Cutta. — Bibliographie.

VACHSMUTH, *Europæische sittengeschichte*, etc., ou *histoire des mœurs en Europe*, depuis l'origine des nationalités modernes jusqu'à nos jours. Leipzig 1831-39, cinq volumes (en 7) in-8º.

Cet ouvrage montre bien pour sa part, quelle plaie le protestantisme est pour la science, en même tems que pour tout ce qui est vital dans la société. L'histoire, étant parmi les études profanes, la plus sociale de toutes (supposé qu'il soit possible de séculariser l'histoire moderne au point d'en faire une étude profane), a dû être la plus maltraitée par les préjugés aveugles de la triste réformation introduite dans les idées au 16ᵉ siècle. Aussi, aujourd'hui même que l'esprit de parti devrait, ce semble, avoir fait place à un examen désintéressé; voici un auteur laborieux, chez

qui la poussière des livres n'a pu neutraliser le venin luthérano-calviniste. C'est bien la peine de fouiller les ruines du moyen-âge, ou d'étudier même quoi que ce soit, quand on a son parti pris de n'y trouver que la justification d'un plan adopté à l'avance! Tandis qu'un écrivain allemand [1] vient nous déclarer en France, que le grand service rendu à l'humanité par Luther, est d'avoir affranchi l'homme animal du joug de l'âme qui l'asservissait dans l'Eglise, je ne désespère pas qu'il n'y ait encore au-delà du Rhin, de ces bonnes âmes fidèles à la pragmatique, pour lesquelles la vieille formule académique du *Beatus Martinus Cutherus* est toujours sacrée. Conformément aussi aux traditions d'école, M. Wachsmuth laisse dominer ses intéressantes recherches par ce préjugé opiniâtre et destructeur de toute étude historique, qui consiste à trouver constamment l'Eglise en faute, aussi n'attendez pas que nous fassions une autre critique de son travail; l'unique critique possible serait de lui adjoindre deux ou trois volumes de supplément, puisque son grand défaut est d'avoir eu un bandeau sur les yeux. Nous ne parlerons pas de formules convenues d'accusation contre le clergé. Sous ce rapport M. Wachsmuth est beaucoup moins bas qu'une foule de ses prédécesseurs : c'est tout l'éloge qu'on peut lui accorder. Mais on n'est point véridique à demi ; on l'est ou on ne l'est pas. Et s'il mentionne des faits glorieux à l'action de l'Eglise, il en supprime un beaucoup plus grand nombre, qu'il devrait avoir vus pour être en mesure de réaliser son titre. S'il les a vus, que ne les a-t-il dits? si non, pourquoi traiter un pareil sujet? Une bonne table chronologique qui se bornerait à enregistrer froidement les matériaux de l'étude, serait préférable de beaucoup à une histoire qui fait un choix partial, ou un relevé incomplet.

Du reste, pour qu'on ne nous reproche point de nous borner à des considérations vagues et sans application, nous renverrons nos lecteurs à une critique toute faite, qui se publiait ailleurs précisément en même tems. ils l'a trouveront dans le bel ouvrage anglais intitulé : *Mores catholici, or ages of faith* [2].

L'auteur de ce remarquable travail paraît avoir voulu retracer lui-même la simplicité de ces vieux âges si bien peints par lui, où tant d'œuvres chargées d'exprimer une pensée publique, gardaient le silence sur la main qui les avait produites. Mais il a eu beau faire, on ne se dérobe pas aisément à la gloire d'une semblable publication. Les *Annales* parleront de cette *Histoire des mœurs aux tems de la foi*, et nous ne désespérons pas de pouvoir en annoncer bientôt la traduction dans notre langue ; nous appelons de tous nos vœux la prompte exécution de ce projet ; et quand il aura été réalisé, il sera tems de comparer ce curieux ouvrage avec celui de l'écrivain allemand.

L'ABELLY, *medulla theologica*, etc., Ratisbonne 1839, in-8°, pars prima (traités de la foi, de la création et de la rédemptiom, y compris la grâce).

En France, où le ridicule est une arme meurtrière, les Jansénistes se sont défaits depuis long-tems de l'ouvrage dont nous parlons, en qualifiant de *moelleux Abelly*, l'adversaire qu'ils y rencontraient. Mais il paraît

[1] M. Heine, dans la *Revue des deux mondes* en 1834.
[2] *Les siècles de foi*. Londres, 1831–37, 8 vol. in-12.

que le calembourg a perdu beaucoup de son effet en passant le Rhin ou les Alpes ; car voici le moelleux Abelly réimprimé presque à la fois par les Italiens et par les Allemands, qui semblent nous redire ainsi le vieux proverbe : *nul n'est prophète en son pays*. L'avis est bon pour nous ; mais nous pourrions le rendre à nos voisins, en reprochant à l'Allemagne catholique de nous reproduire sinon *Sardagna*, du moins la *théologie de Wurtbourg*, si solide et si difficile à trouver aujourd'hui.

RANOLDER Hermeneuticæ biblicæ principia quinque Ecclesiis. 1838, 1 vol., in-8°.

Si les étrangers jugent nos études actuelles sur l'écriture sainte par les produits de notre presse en ce genre, ils pourraient bien s'en former une idée peu avantageuse. Cependant il est tel ecclésiastique français, que nous pourrions bien comparer pour les connaissances bibliques, aux plus célèbres exégètes de l'Allemagne. Mais comme le public n'est point mis dans la confidence de ses travaux, les cours d'écriture sainte en sont réduits aux efforts isolés des professeurs. L'abrégé que nous signalons (publié à Pecs, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique) réunit ce semble la briéveté, la science et l'orthodoxie dans un degré peu commun. On y trouvera l'indication d'ouvrages importans qui doivent servir à compléter une étude dont les élémens seuls ont pu trouver place dans ce volume.

NICOL. JOANN. CHERIER, Enchiridion juris ecclésiastici, etc. Pars I. *Jus ecclesiasticum publicum*. Pestini 1839. 1 vol. in-8° (2e édition).

Le droit canon, qui malheureusement nous occupe fort peu, nous autres compatriotes dégénérés des Cujas, des Doujat, des Thomassins, etc., n'est pas jugé si légèrement par le protestans eux-mêmes, puisqu'on achève en ce moment à Leipzig une édition compacte du *Corpus juris canonici*, pour compléter l'entreprise du *Corpus juris civilis* stéréotype.

Ici nous avons à parler d'une compilation élémentaire rédigée par un catholique, professeur de droit canon et d'histoire ecclésiastique à Fyrnau. Ce livre bien accueilli, à ce qu'il paraît, par le public des états autrichiens, est parvenu promptement à une 2e édition ; et il renferme réellement des données intéressantes, particulièrement sur l'histoire des lois ecclésiastiques et sur celle des études canoniques. Ceci ne veut point dire que nous souscrivons à tout ce qu'on y avance, ou que nous le tenions pour complet (même pour abrégé). Mais l'auteur faisant profession de ne rien citer qu'il n'ait vraiment vu, on doit lui tenir compte de l'érudition qu'il montre, plutôt qu'être exigeant sur celle qui lui échappe. Car l'érudition bibliographique, réduite à la connaissance des titres de livres, est bien souvent tout le fonds de la science qu'affichent les pâles successeurs des Fabricius.

Pour ne point paraître donner à cet ouvrage des éloges sans restriction [1], nous dirons surtout que la part du pouvoir séculier semble avoir préoccupé singulièrement notre canoniste ; lequel néanmoins, quant au mariage, ne reconnaît à l'autorité politique d'autre droit que celui d'en déterminer les effets civils. Cette doctrine est remarquable dans un théologien qui n'accorde pas moins de vingt paragraphes aux *droits du prince dans l'Eglise*. Heureusement que ces complaisances obséquieuses sont un

[1] Bien plus ; nos éloges doivent en grande partie être limités à ce qui

anachronisme : si nous apprécions bien la faveur accordée par l'empereur Ferdinand, à l'orthodoxie franche d'un autre théologien hongrois (si je ne me trompe), M. de Roskovany.

Mais de bonne foi, que veut dire le paragraphe 316? *Ecclesia leges tolerantiæ civilis servare tenetur*. Ce principe, avec le développement qu'on y joint, ne va-t-il pas à condamner à peu près la conduite de l'archevêque de Cologne? Quoi qu'il en soit, l'auteur refuse ici à l'Eglise tout moyen de se propager et de se maintenir, qui lui serait interdit par la loi civile; lui laissant en manière de consolation, le *droit* d'imposer à ses enfans le serment de lui être fidèle.

» Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle!
» Des prêtres!.....

Le paragraphe 323 est dans le même goût : « Parochi cavere debent » ne, *nimio zelo abrepti*, matroniis mixtis impedimenta *ullo modo* po» nere pergant. » Cette proposition est appuyée de la citation d'un décret du 23 avril 1811. Ce peut-être là du droit politique; mais du droit ecclésiastique, certainement point.

Tout cela peut être de bon genre, au tems de Kaunitz; du reste, nous aimons à le dire, que probablement l'ouvrage n'eût point été jugé tout-à-fait à la hauteur des circonstances d'alors Mais s'il en est ainsi, il faut conclure que de pareils enseignemens sont une sorte de transactions entre le fébronianisme et la doctrine de l'Eglise; ce qui rappellerait ces hommes marqués par le fer brûlant du Dante :

A Dio spiacenti ed a nemici sui [1].

L'auteur n'a point calculé sûrement la portée de ses assertions; mais l'intention n'ayant que Dieu pour juge, l'unique point de vue pour le critique est la doctrine du livre. Or, à ne parler même que littérairement, n'est-ce pas se donner un ridicule que de consacrer des paragraphes à recommander à l'Eglise des égards pour ce pauvre pouvoir séculier, si timide, et si gêné par le prosélytisme ecclésiastique, comme chacun sait!

C. A.

regarde l'histoire littéraire; quoique sur cet article même il y ait des réserves à faire. Mais sur ce point comme sur les autres, nous sommes obligés d'être courts; tout en exprimant notre improbation relativement à certaines parties, sans prétendre être censés approuver toutes les autres.

[1] Repoussés à la fois du ciel et de l'enfer.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 107. — 31 Mai 1839.

Mythologie.

SUR LE PROMÉTHÉE D'ESCHYLE

ET LES TRADITIONS QU'IL CONTIENT.

Deuxième Article [1].

Paroles de Dieu après la chute d'Adam, retrouvées dans Hésiode. — Similitudes mythologiques du Nord, de la Grèce, et de l'Inde. — Strabon. — Scène ou drame sur le Caucase. — Acteurs. — Dialogue entre la Miséricorde et la Justice. — Lamentations de Prométhée. — Respect des payens pour l'antiquité. — Prométhée c'est Adam prophète. — Il prédit un libérateur. — Jupiter doit faire place à un Dieu nouveau.

Il y a dans la *Genèse* quelques paroles empreintes d'une grande douleur et d'une pitié profonde : c'est Jéhovah qui parle au pécheur puni, à Adam malheureux et sans gloire. « Voilà l'homme » devenu comme l'un de nous...!! [2] » ! Ce langage dont nous ne citons que ces mots, rappelle involontairement celui qu'Hésiode met sur les lèvres de Jupiter, parlant à Prométhée qui avait porté la main sur le feu du ciel. — « Zeus en colère lui dit : Fils » de Japet, dont la science surpasse celle de tous, tu te réjouis » pour avoir volé le feu, et m'avoir trompé; mais cela sera un » grand mal pour toi et pour les hommes à venir, auxquels » pour le feu je donnerai le mal. Rejouissez-vous donc tous » maintenant, embrassez chacun vos douleurs ! » — Il dit et le

[1] Voir l'article 1er, dans le n° 105, pag. 184.

[2] *Gen.*, ch. III, v. 22.

» Père des hommes et des dieux se mit *à rire* [1]. » — Il n'y a pas de dignité dans ce récit du poète payen ; bien plus, le rire cruel de son Dieu donne à ses paroles la couleur du sarcasme. Du langage de l'un à celui de l'autre, il y a toute la distance qui sépare la malice d'un ennemi qui se venge, de la triste et sainte gravité d'un juge obligé de prononcer une sentence. Il n'y a de semblable que le fond : une chute, antique et primitive, suivie de la douleur et des maux entrant dans l'humanité. Voilà ce qu'il nous importait de savoir.

Si la Grèce seule nous récitait l'histoire primitive, peut-être hésiterions-nous à attribuer les coïncidences que nous avons signalées jusqu'ici à une source commune ; mais il n'en est pas ainsi.

Quand on ne verrait point une variante de la *boîte fatale* d'Hésiode dans le mythe d'*Aglaure*, où l'on remarque un monstre sortant d'un panier qui ne devait pas être ouvert, et dans celui d'*Ahriman*, le mauvais principe perçant un œuf d'où les maux se répandent sur la terre, l'*Edda* des Scandinaves, qui plus que les Grecs et les Romains ont conservé les vieilles traditions, nous dirait encore que nos premiers parens vivaient dans un âge d'or de bonheur et d'innocence que les *femmes terminèrent* [2]. Ce même livre canonique, objet de la vénération de tout ce qui, dans la vieille Europe, n'était ni de Rome ni d'Athènes, ne rapporte-t-il pas encore qu'*Iduna* gardait des pommes que les dieux seuls *pouvaient goûter*, et que *Loke*, le mauvais principe, les enleva en faveur d'un géant ? Jusque par delà les mers, chez les sauvages de Terre-Neuve, chez les Iroquois, les Canadiens, les Hurons, sur les bords du Mississipi, au Mexique, d'après Makensie

[1] Τόν Ͻε χολωσάμενος προσέφη νεφεληγερέτα Ζεύς·
Ἰαπετιονίδη, πάντων περὶ μήδεα εἰδώς,
Χαίρεις πῦρ κλέψας, καὶ ἐμὰς φρένας ἠπεροπεύσας,
Σοίτ' αὐτῷ μέγα πῆμα καὶ ἀνδράσιν ἐσσομένοισι,
Τοῖς δ' ἐγὼ ἀντὶ πυρὸς δώσω κακὸν, ᾧ κεν ἅπαντες
Τέρπονται κατὰ θυμὸν, ἑὸν κακὸν ἀμφαγαπῶντες.
Ὡς ἔφατ', ἐκ δ' ἐγέλασσε Πατὴρ ἀνδρῶντε θεῶντε.
(*Les travaux et les jours*, v. 53 et suiv.)

[2] *Edda* de Mallet, fabl. VII.

et Humboldt, ne retrouve-t-on pas d'étonnans débris de la même tradition? La Chine qui ne veut pas que l'on prête l'*oreille au discours de la femme*, parce qu'elle est, dit la glose, la *source et la racine des maux* [1], parle elle-même d'un paradis, baigné de quatre fleuves, dans lequel on trouve l'arbre de vie et l'histoire de notre dégénération [2]. S'il en faut croire les livres sacrés des Perses, c'est par la désobéissance que nos premiers parens furent malheureux; et Maimonide assure que de son tems la même histoire était racontée par la science indoue [3]. Maimonides vivait dans le milieu du douzième siecle; mais Strabon déjà connaissait le *crédayougam* et le *calyougam* [4], puisqu'il met dans la bouche d'un Indien qu'il appelle Calanus, ces paroles remarquables: « Zeus irrité détruisit l'ancien état du genre humain et substitua le règne des travaux pour soutenir sa vie [5] ».

Prométhée n'est donc pas le fruit naturel d'une imagination grecque [6]; Eschyle lui-même a soin de nous le dire par la bouche vénérable du Chœur de son drame; surtout, c'est dans la sainte et vieille Asie qu'il entend l'écho de la chute ancienne; de l'Arabie au Palus, jusque chez les Scythes, et dans cette haute cité qu'il dit être voisine du Caucase, il voit des hommes qui pleu-

[1] *Annales*, IX, 291, et Noël, *Cosmogonie.*

[2] *Ibid.*; voir en outre la description de ce *paradis* dans notre n° 94, t. XVI, p. 302. et l'article sur la chute du premier homme, extrait du P. Prémare ci-dessus, n° 106, p. 276.

[3] *More Nebochim*, III, 29, Maimonid., et Grotius, dans ses notes *de verâ relig.*

[4] Age d'innocence et âge de misère.

[5] *Ζεὺς μισήσας τὴν κατάστασιν, ἠφάνισε πάντα καὶ διὰ πόνου τὸν βίον ἀπέδειξε* (*Strab.*, édition Casaubon, Amsterd., 1707, p. 1042).

[6] Wilford assure même positivement qu'il est d'origine indienne, au moins par le nom. Mais s'il est vrai que le drame sanscrit *Hari-vansa* parle de *Promathesa* (Prométhée), de son fils *Deu-cal-yun* (Deucalion), et une autre légende, d'un aigle qui dévore le premier, que s'en suit-il? ce que nous savions, que les Grecs viennent d'Asie, notre berceau commun; nullement, ce me semble, que ces récits ne sont pas homogènes. Voir Wilford, *Mém. sur le Caucase*, parmi ceux de Calcutta, tom. VI de l'édition in-8°, et nos *Ann.*, I, 390, V, 48.

rent la perte d'un honneur magnifique, d'une dignité *primitive* [1]. Or, cette profession de foi du poète n'est que l'expression des vieilles doctrines de son époque. Elle était fondée sur la vérité, et avait plus d'extension qu'il ne lui en donnait lui-même, puisque la substance, nous l'avons retrouvée dans les forêts et les ruines du nouveau monde.

Portons maintenant nos regards vers la scène d'Eschyle.

Nous sommes au centre de l'Asie, sur la plus célèbre et la plus sainte montagne des tems anciens. C'est vers le Caucase que l'antiquité tourne sans cesse les yeux; c'est autour de ses sommets que se remuent les populations primitives; on y voit les Atlantes, que Prométhée domine, descendre de ses hauteurs pour aller en Egypte; c'est le Caucase qui est la citadelle de ces *dives* si fameux et si redoutés dans l'histoire fabuleuse des Perses; les Amazones s'y trouvent; c'est dans les montagnes de *Caf* [2], pour employer un mot oriental, que régnait *Surkage*, géant et dive des premiers tems du monde; le mont *Pir-Penjal*, pour lequel les Indous ont tant de vénération, se trouve dans la chaîne du Caucase; c'est là que Bailly place l'âge d'or; Apollodore établit dans ces régions *hyperboréennes* le jardin des Hespérides [3]; la Genèse y voit Noé, Adam, l'Eden; en un mot, c'est là qu'est le berceau de l'humanité, de là que s'est répandu sur la terre le fleuve de la vie, troublé par une catastrophe prodigieuse [4].

[1] Πρόπασα δ' ἤδη στονόεν
Λέλακε χώρα,
Μεγαλοσχήμονά τ'ἀρ-
Χαιοπρεπῆ στένουσι τὰν σὰν
Ξυνομαιμόνων τὲ τιμὰν,
Ὁπόσοι τ'ἔποικον ἁγνᾶς
Ασίας ἕδος νέμονται,
Μεγαλοστόνοισι σοῖς πήμασι
Συγκάμνουσι θνητοί·
Κολχίδος τε γᾶς ἔνοικοι
Παρθένοι, μάχας ἄτρεστοι,
Καὶ Σκύθης ὅμιλος,
Οἳ γᾶς ἔσχατον πόρον ἀμφὶ
Μαιῶτιν ἔχουσι λίμναν.
Αραβίας τ' ἄρειον ἔθνος,
Υψίκρημνόν θ' οἳ πόλισμα
Καυκάσου πέλας νέμονται.
Prométhée, v. 406.

[2] D'Herbelot, p. 283.

[3] Apollod., *mythol.*, lib. II. Jamais je n'ai compris pourquoi les Grecs l'ont généralement placé en Espagne.

[4] Il ne faut pas croire que nous précisions un point dans la chaîne du Caucase, au couchant et à l'est de la mer Caspienne. Il ne sera peut-être

C'est aussi sur ce théâtre du crime et de la punition primitive que Prométhée, ce fils d'*Asia*, selon quelques mythologues, est frappé par la justice divine [1]. Les ministres du Dieu qu'il n'a pas respecté [2], le chassent, l'entraînent [3]; le voici sur la cîme désolée du Caucase, seul comme Adam, pour qui la terre venait d'être maudite, et le moindre bruit fait peur à l'un et à l'autre [4].

Quelle scène! je ne puis la regarder sans terreur. Ce rocher aérien est comme un autel immense sur lequel est couchée la victime, seule, ne voyant que le ciel rouler sur sa tête, et les flots de la mer mugir autour d'elle.

Les acteurs sont les génies de la création, les nymphes de l'Océan, le vieux Neptune, les envoyés de Zeus, les uns et les autres venant des cieux visiter le coupable. Le Père des hommes et des dieux regarde et domine la majestueuse sévérité de ce drame. Y eut-il jamais au monde un fait plus merveilleux, représenté sur un théâtre plus vaste, par de plus grands personnages? *Cela*, pour répéter l'inexplicable expression de Laharpe, *Cela* n'a rien de comparable dans l'humanité que l'humanité elle-même, représentée par l'homme coupable, à l'origine des tems, seul sur la terre déserte, avec ses douleurs, sa conscience et sa pensée qui plongeaient dans l'avenir.

Quels sont avec le fier Titan, les premiers personnages qui se présentent sur la scène? Eschyle les appelle *Kratos* et *Héphestos* [5]; ce sont les ministres de la justice divine; mais le poète était trop philosophe pour ne donner à l'un et à l'autre que la violence pour caractère; représentans de la divinité suprême, il ne fallait pas qu'ils fussent sans entrailles tous deux.

La *Force* physique a été regardée par l'homme faible et déchu

même jamais possible de mettre d'accord sur le Caucase, tous les auteurs qui en parlent dans la littératnre classique.

[1] Prométhée d'Eschyle, vers 1, etc., *Scholies*.

[2] Ὡς ἂν διδαχθῇ τὴν Διὸς τυραννίδα στέργειν. — Vers 10.

[3] .....ἥκομεν .....Σκυθην ἐς οἶμον. — Vers 1 et 2.

[4] Πᾶν μοι φοβερὸν τὸ προσέρπον. — Vers 127. Voir la *Genèse*, ch. III, v. 8 et 10.

[5] Βία (*la violence*) ne fait qu'un même personnage avec *Kratos*: c'est pour cela qu'il est ici passé sous silence. Κρατος, la *force*, la *puissance*, Ηφαιστος, le *feu*; c'est le nom grec de Vulcain.

comme le plus grand des attributs, dans l'antiquité surtout ; et la Force fut dans l'antiquité la divinité elle-même, au moins le plus éclatant de ses rayons; parce que l'homme transporte, par sa nature autant que par respect, de lui à Dieu, ce que son intelligence et son intérêt estiment le plus au monde. Mais Eschyle avait des vues plus élevées. Si une force humaine, sans intelligence, nous fait frissonner, que serait-ce donc qu'un Dieu qui ne serait que fort? un monstre, créé par l'ignorance et la peur, saisissant et broyant tout, comme ferait une toute puissante machine dans sa course fatale [1]. Les deux personnages de notre tragédie sont l'heureuse expression du combat que l'on peut supposer avoir existé au sein de Dieu, entre la justice et la miséricorde. Je n'examine pas ce qu'il y a de tragique et d'adroit dans cette conception, s'il y a conception ; ce n'est que la vérité qui me frappe, cette vérité dogmatique et mystérieuse qui fait habiter sous le même toit la Justice qui ne s'arrête jamais et la Miséricorde qui pardonne toujours; l'une qui frappe sans cesse, l'autre qui sans cesse relève ; *Kratos* qui est raide et inflexible, *Héphestos* qui gémit et voudrait sauver le coupable. Dans le poète grec, les deux attributs divins qui se manifestèrent dès le principe, sont séparés et mis en opposition, comme aurait fait au moyen-âge l'auteur d'une de ces pièces qu'on appelle *mystères*, s'il eût personnifié la *miséricorde* et la *justice*, en représentant la chute de notre premier père. Il y a quelque chose de singulièrement tragique dans *Héphestos*, punissant malgré lui le fils de la *Justice*, parce que la *justice* le veut; mais j'aime bien mieux encore la sublime simplicité de la Bible : Adam fuit; on voit loin

[1] Il serait difficile, ce me semble, de préciser l'époque qui vit naître ce qu'on appelle le *destin*, dans le sens absolu des classiques. Il n'est pas encore prouvé que ce que les anciens appelaient *fatum* ou autrement, ne soit pas la parole ou la providence divine. Eschyle, pour le dire en passant, n'est rien moins que fataliste; le *fatum* n'apparaît pas dans sa pièce avec un caractère farouche et une action sans morale. Etudiez à fond le robuste tragique, et vous verrez que derrière ce mot et surtout dans les faits, il y a *intelligence* et *justice*, deux célestes puissances, ennemies naturelles de l'aveugle divinité. Le *Prométhée* est à mon sens, la plus haute expression de la *providence*. Sur le *fatum*, voir une dissertation de M. Bonnetty insérée dans le IV[e] volume, p. 393.

derrière le coupable, un ange brandissant une épée de feu, et par pitié se couvrant la figure de ses ailes. Tout ce qui se passe sur la scène entre *Héphestos* et *Kratos*, se passe dans le cœur du céleste envoyé; mais combien l'ange est plus beau, plus digne et plus vrai! Disons-le, il était impossible d'exprimer d'une manière plus délicate et plus pittoresque l'incompréhensible embrassement de la justice et de la miséricorde [1], qu'Eschyle a fait vivre dans ses deux figures payennes [2].

«Sur ces rocs aux flancs rudes et escarpés, dit Kratos, lie cet »audacieux avec des chaînes de diamant; il a volé ta gloire »pour la donner aux hommes.... Ta compassion est vaine; quoi! »tu chancelles? pourquoi ne détestes-tu pas cet être que les »dieux ont maudit? ton honneur, il l'a livré aux hommes....»

Héphestos répond: «Attacher dans la région des orages un dieu, »— mon parent, — je n'en ai pas la force....

»*Kratos.* — Comment peux-tu n'exécuter pas les ordres du »Père?

»*Héphestos.* —Toujours tu es impitoyable...

»*Kratos.*—Ta compassion n'est pas un remède; cesse donc de »faire des choses inutiles...On ne s'élève pas au-dessus des dieux.

»*Héphestos.*— Il est vrai; je n'ai rien à répliquer.

»*Kratos.*—Hâte-toi donc de le charger de chaînes!.. Frappe,.. »presse,... déchire cette bouche arrogante, cette poitrine pleine »d'amour-propre [3]....

»*Héphestos.*—Hélas! ô Prométhée! je gémis sur tes douleurs.

[1] Silvio Pellico sentait toute la beauté biblique, quand il l'a traduisait ainsi:

Per fraterna pietà si fean coll'ali,
Agli occhi vel, lunge l'acciar rotando.
Ai cacciati quaggiù primi mortali. *Poes. ined.*. Gli angeli.

[2] Brumoy dans son analyse a senti cette opposition: «Vulcain, en pleurant, annonce au coupable fils de *Justice* l'arrêt de sa condamnation. La *Violence* et la *Force*, qui ne font qu'*un*, pressent Vulcain d'exécuter l'ordre de Jupiter. Il se fait entre eux un combat de *sévérité* et de *pitié*, qui serait du vrai tragique même pour nous, si la matière était différente ou *si nous en avions la clef.*» *Théâtre des Grecs*, tom. III, page 226; édit. 1749.

[3] αὐθαδῆ, dans le vers 64.

» *Kratos.*—Tu balances encore! les ennemis de Jupiter te font » gémir!

» *Héphestos.*— Tu vois un horrible spectacle.

» *Kratos.*— Je vois qui a trouvé sa récompense....

» *Héphestos.*— Ton langage est semblable à toi....

» *Kratos.*— Tu es doux; mais ne me reproche pas ma sévère » parole....

» *Héphestos.*— Retirons-nous, ses membres sont attachés.

» *Kratos.*— Sois fier maintenant! Porte aux mortels les dons » pris aux dieux, toi qu'on appelle si sottement *Prométhée!* Ce ne » sont pas les hommes qui te délivreront, et tu n'as pas en toi de » puissance capable de briser tes liens [1]. »

Les paroles de *Kratos* sont peut-être trop acerbes, et rappellent l'âcreté de celles de Jupiter dans Hésiode; mais *Héphestos* est plus vrai; ses larmes d'ailleurs, autant que ses paroles, dès le commencement de l'action, préparent et annoncent un mystérieux dénouement; car c'est lui, à mon sens, personnification de la miséricorde, qui, plongeant dans l'avenir et comptant les siècles et leurs douleurs, s'écrie profondément triste: — « *Il n'est pas né celui qui doit y mettre un terme* [2].»

Peut-être, devrais-je compléter ma pensée en prouvant que ces puissances exécutrices, *Kratos* et *Héphestos*, sont comme l'ange de la Genèse, l'expression de la pensée divine; mais la chose est évidente. Qu'il nous suffise de savoir qu'Hésiode ne dit pas que Jupiter eut recours au ministère de Mercure ou de Vulcain; c'est *lui-même* qui l'attache à une colonne.

Pendant que Prométhée est lié sur son roc sauvage, que ses bourreaux vont d'un membre à l'autre, pressant ses chairs dans des liens puissans, et déchirant sa poitrine, — le Titan ne profère pas une parole, ses lèvres ne laissent pas échapper le

[1] Cette citation, quoique longue, est encore tronquée; mais elle est exacte: lisez les textes depuis le commencement de la pièce jusqu'au vers 77.

[2] ...ὁ λωφήσων γὰρ οὐ πέφυκέ πω.—vers 27. Le supplice de Prométhée, selon Hésiode, devait être ἀθάνατον, immortel (chant 1). D'autres auteurs bornent ce tems à 30,000 ans; Eschyle se sert du mot μυρίους, dix mille, pour dire un tems considérable mais moindre que ce nombre.

moindre soupir. Il y a quelque chose de solennel dans ce silence, c'est une âme d'homme, c'est un Dieu qui souffre.

Quand les ministres de la justice suprême l'ont abandonné dans cette région de douleurs, j'allais dire dans cette vallée [1] de larmes, qui est encore un désert, il s'adresse aux vents qui passent, aux fleuves qu'il voit couler, aux flots retentissans, à la terre, au soleil qui marche dans l'espace, à l'espace dans lequel lui-même se perd : — «Voyez, dit-il, ce que les Dieux me »font souffrir, tout Dieu que je suis! regardez ces liens qui me »broyent!... Je les porterai dix mille ans [2]!... Telle est la ré»compense de ce rayon divin que j'ai pris au ciel pour les hom»mes! [3] »

Je conçois que ces traits, et d'autres encore, aient étonné quelques intelligences en leur rappelant le Christ qui souffrit pour sauver les hommes. Mais elles n'ont pas vu qu'il y avait sous cette apparente résignation un profond orgueil et une rage étouffée qui appelle la vengeance; elles n'ont pas vu que la belle simplicité de ces deux ou trois vers était le résultat immédiat de la situation du personnage, abstraction faite de l'inspiration même du génie; elles n'ont pas compris tout ce qu'il y a de fureur cachée dans le silence qu'elles admirent avec raison;

[1] Τῆς δε φάραγγος σκοπέλοις ἐν ἄκροις
Φρουρὰν ἄζηλον ὀχήσω. Vers 142 et 143.

[2] Ἴδεσθέ μ' οἷα πρὸς θεῶν πάσχω θεός,
Δέρχθηθ' οἵαις αἰκίαισι
Διακναιόμενος τὸν μυριετῆ
χρόνον ἀθλεύσω.—Vers 92.

[3] Prométhée conservant son orgueil ne veut pas avouer qu'il soit coupable. C'est le principe payen qui se montre ici ; c'est l'expression de la vieille société, qui ne voyait d'élévation, de gloire et de bonheur que dans la science. L'article de M. Guiraud contient relativement à ce point quelques lignes remarquables.

Il y aurait encore ici une remarque à faire sur cette philosophie grecque, qui prit pour base et vérité acquise que l'homme fut dans le principe l'égal de la brute. Cette doctrine qui à la fois avilit la nature humaine et lui donne ensuite une puissance divine, — double monstruosité, — est renversée par le *Prométhée*, puisqu'il se trouve dans le commencement du monde, comme Adam, avec les arts et les sciences. Mais ce serait nous écarter trop loin.

en vérité, il n'était pas besoin d'aller chercher le *diable* pour expliquer des choses, à mon avis, si naturelles.

Eh ! qu'il y a loin du fils de la Terre au fils de Marie ! le premier a l'âme fière et brûlée de ressentiment, le second est doux et humble ; — l'un est coupable, l'autre est innocent ; — celui-là expie de force sa rébellion, celui-ci se soumet volontairement aux douleurs du sacrifice ; — Prométhée voudrait que la terre s'ouvrît pour l'engloutir [1], afin de n'être pas le jouet de ses ennemis [2] ; — le Christ se laisse prendre, outrager, élever en croix sur une montagne, afin d'être vu abreuvé de toutes les douleurs ; — la vengeance ronge la poitrine de l'un [3] ; l'autre dit au Père : *Que votre volonté soit faite* ! il étend ses bras, pour embrasser ses bourreaux, et prie pour eux ; — le fils de Japet, l'enfant de boue, monte au ciel et trompe Jupiter ; le fils de Dieu quitte son trône de l'éternité pour la terre et un autel. Je ne comprends point qu'on ait confondu deux personnages si divers ; je ne sache pas au monde d'opposition plus grande que celle qui existe entre le Christ et Prométhée. Jusque dans l'humanité du Christ on voit reluire un Dieu ; — on sent l'esprit de l'homme dans ce que le héros d'Eschyle peut avoir de plus divin. Aussi bien est-ce de l'homme ou de l'humanité symbolisée dans le Titan qu'il s'agit dans la grandiose tragédie grecque. Comme Prométhée, fier et malheureux, le genre humain fut pour des milliers d'années enchaîné sur la terre ; comme lui, plein d'orgueil, l'homme d'autrefois ne voyait rien de plus sublime qu'une âme plongée dans un abîme de douleurs, y conservant sa force et de sauvages désirs ; comme lui, l'homme n'avait point de consolation sur le roc où il était tombé des cieux, qu'une lointaine espérance, qu'un *fort* qui n'était pas né [4] ; le premier homme surtout, comme le fils de Thémis, sans allié sur cette terre, souffrait d'indieibles douleurs en attendant la puissance amie, à lui si-

[1] *Εἰ γάρ μ' ὑπο γῆν, νέρθεν τ' ἀΐδου*
.....εἰς ἀπέραντον
Τάρταρον ἧκεν.... — Vers 152.

[2] *Νῦν δ' αἰθέριον κίνυγμ' ὁ τάλας*
Ἐχθροῖς ἐπίχαρτα πέπονθα. — Vers 157, 158.

[3] *Συννοίᾳ δὲ δάπτομαι κέαρ.* — Vers 436 et passim.

[4] *.....Ὁ λωφήσων γὰρ οὐ πέφυκέ πω.* — Vers 27.

gnalée par le Dieu juste, comme à Prométhée par la déesse de la justice, sa mère [1].

Continuons notre voyage autour du Caucase, et prêtons une oreille attentive à notre sublime conducteur; il ne nous a pas encore révélé tous les mystères.

L'antiquité était intelligente; ses conceptions accusent en général une vie et une grandeur qui ne sont pas dans des hommes de petite taille. Dans les choses religieuses surtout, elle avait un sens plus sûr, une science plus positive, en ce sens qu'elle était plus voisine de sa source. Aristote invoque les plus vieux parmi les théologiens [2] immédiatement instruits de Dieu [3]; et Platon disait : « Nous tenons ces oracles des anciens qui valaient mieux » que nous et qui étaient plus près des dieux [4]. » —Aussi, comme le remarque Schlegel dans son *Histoire de la philosophie* [5], les livres saints disent que le premier homme choisi de Dieu pour être le père de la nature entière, devint, une fois rentré en grâce avec lui, le plus sage et le plus grand de tous les prophètes; que son œil pénétrant saisissait d'une seule vue l'ensemble des âges et de toutes les destinées humaines.

Prométhée a, lui aussi, la vue du prophète; il voit dans la profondeur des siècles; c'est ce qui le fait gémir [6]; c'est le vautour qui déchire sans cesse sa poitrine. Il sait ce qu'il doit souffrir, ce que l'humanité éprouvera; il eût pu dire, comme le devin Théoclymène : « Malheureux! je vois tout enveloppé d'une

[1] *Ἐμοὶ δὲ μήτηρ οὐχ ἅπαξ μόνον Θέμις,*
Καὶ Γαῖα (πολλῶν ὀνομάτων μορφὴ μία),
Τὸ μέλλον ᾗ κραίνοιτο προὐτεθεσπικει. — V. 209 et aill. plus. fois.

[2] Métaph., I.. 3.

[3] *Ἀνδράσιν ἐνθέοις.* Celse, dans *Origène*, l. IV, Paris, 1733, t. I, 529.

[4] *Οἱ μὲν παλαιοὶ, κρείττονες ἡμῶν, καὶ ἐγγυτέρω Θεῶν οἰκοῦτες, ταύτην φήμην παρέδοσαν.* Plat., *in Phileb.* Bipont. 1783.

[5] Leçon IV.

[6] *Αἶ αἶ τὸ παρὸν, τό, τ' ἐπερχόμενον*
Πῆμα στενάχω. Πῆ ποτε μοχθων
Χρὴ τέρματα τῶνδ ἐπιτεῖλαι.
Καί τοι τί φημι; πάντα προὐξεπίσταμαι
Σκεθρῶς τὰ μέλλοντα.—Vers 99.
Σημεῖά σοι τάδ' ἐστὶ τῆς ἐμῆς φρενὸς
Ὡς δέρκεται πλέον τὶ τοῦ πεφασμένου.—Vers 840.

» nuit obscure; j'entends dans l'avenir de sourds gémissemens, » les joues sont baignées de pleurs; partout des ombres descen» dent dans les enfers; le soleil a perdu ses rayons et d'épaisses » ténèbres ont chassé le jour [1]. »

Mais il ne voit pas seulement des larmes tomber dans l'avenir [2]; comme Adam, Prométhée sait par révélation [3], et il attend une époque joyeuse, un libérateur qui ne sera pas un homme [4], et qui ne doit venir qu'après bien des siècles dans une génération qu'il n'ignore pas, lui prophète [5], lui fils d'une divinité *juste*, qui a daigné lui dire le mystère de la liberté, et les douleurs de la terre, jusqu'à ce que le *fort* soit né [6], ce fort qui sera le *libérateur*.

Qu'on ne croie pas que je fasse violence au texte grec, et que je substitue à ses mots des expressions bibliques; je ne suis que simple traducteur, et je ne dois être que cela pour que mes paroles aient quelque valeur. Cependant qu'il me soit permis de faire une réflexion : — L'attendu de Prométhée, ou de l'humanité souffrante et déchue, n'est pas dans le drame d'Eschyle un personnage secondaire, qui se montre un instant et disparaît; il en est le lien et la vie. On ne le voit pas, puisqu'il n'est pas né; mais on le sent partout, chaque vers en retentit, le ciel et la terre en parlent, et tous les esprits demeurent tendus vers cette puissance qu'ils désirent. Otez cet élément de la trilogie, il ne restera que souffrances et confusion; ce sera l'épouvantable

[1] Théocly. aux poursuivans de Pénélope. Dans Homère. *Odyss.*, chant xx., v. 350.

[2] Ἀεὶ δὲ τοῦ παρόντος ἀχθηδὼν κακοῦ
Τρύσει σε. — Vers 26 avant et après *passim*.

[3] ......Τοιόνδε χρησμὸν ἡ παλαιγενὴς
Μήτηρ ἐμοὶ διῆλθε Τιτανὶς Θέμις. Vers 872.

[4] ....Τί σοι
Οἷοί τε θνητοὶ τῶνδ' ἀπαντλῆσαι πόνων; — Vers 83 et 84.

[5] Πέμπτη δ' ἀπ' αὐτοῦ γέννα πεντηκοντόπαις. — Vers 852, etc. Lire la page qui précède et celle qui suit.

[6] Σπορᾶς γε μὴν ἐκ τῆσδε φύσεται θρασὺς,
......ὃς πόνων ἐκ τῶνδ' ἐμὲ
Λύσει. — Vers 870. De cette race (royale) un fort naîtra qui me délivrera de ces tourmens.

carrière, où le pied d'enfer de la fatalité écrasera sans pitié ses malheureuses victimes. Il n'y aurait plus d'intelligence, plus de vérité ; au lieu d'être une conception divine, ce dogme ne serait pas même le fait de l'esprit humain qui a ses lois; ce serait une monstruosité plus incompréhensible que le mystère même de cette délivrance. Mais non ; la promesse et l'espérance brillent dès le commencement, à côté de la chute et des maux de Prométhée; comme on voit, dès le commencement dans la Genèse, le premier homme déchu recevoir de Dieu la promesse d'un libérateur; car notre religion, à nous, n'est pas une goutte d'eau que nos procédés composent avec peine et qui s'évapore; c'est un fleuve divin qui prend sa source au berceau de l'humanité, qui demeure et se répand avec elle, pour la désaltérer aujourd'hui et dans les siècles des siècles.

Quand l'homme est profondément triste et qu'il souffre d'atroces douleurs, quand son esprit et son corps sont la proie des vautours, il se trouble, ses yeux s'obscurcissent, ses facultés sont en désordre; il n'y a plus d'équilibre en lui, plus d'harmonie; souvent à la faveur de cette confusion, quand les sentinelles que Dieu a placées en nous sont abattues, que les portes de nous-mêmes sont ouvertes à tous vents, les pensées infernales accourent en foule, et la citadelle est prise. Malheur alors! trois fois malheur! les puissances qui triomphent s'emparent de l'âme et la jettent dans le désespoir. Sous le poids de tout ce qu'il y a de plus accablant, le sentiment des douleurs actuelles et la vue certaine de celles de l'avenir, Prométhée, malgré sa force, chancelle un moment, comme la terre qui ne peut laisser s'échapper le feu de ses entrailles; car Prométhée est seul, et toute sa douleur est concentrée dans sa poitrine. Son esprit troublé perd un moment le souvenir des paroles mystérieuses ; des nuages s'amoncellent sur sa tête ; il est sur le bord d'une nuit dévorante. Mais tout-à-coup son intelligence sortant de l'abîme qui l'engloutissait, il s'écrie : — Non, non, je vois tout l'avenir devant moi [1]!

[1] ......Πῆ ποτε μόχθων
Χρὴ τέρματα τῶνδ' ἐπιτεῖλαι.
Καίτοι τί φημι; πάντα προὐξεπίσταμαι
Σκεθρῶς τὰ μέλλοντα. — Vers 99, etc.

Que voyait-il donc dans les âges ? — Il contemple un nouvel ordre de choses [1] ; — Jupiter en lui-même se calmera [2] ; — alors enfin il y aura entre eux l'amitié et la concorde qu'ils désiraient si vivement [3] *l'un et l'autre.* Mais une profonde parole s'échappe de ses lèvres, comme malgré lui : — *La couronne et l'honneur de Jupiter passeront sur la tête d'un nouveau Dieu* [4].

Cette prédiction m'étonne, d'autant plus qu'elle est par le prophète affirmée comme devant être positivement; il ne la dit pas seulement une fois, mais il la répète et s'en réjouit [5]. — Si je la considère relativement à Eschyle, elle est, au sein même de la liberté grecque, d'une hardiesse prodigieuse. Je sais ce que l'on m'objectera peut-être; je n'en croirai pas moins que le poète, comme tout écrivain, se trouve toujours derrière les lignes qu'il trace ou dans les personnages qu'il met en scène. N'oublions pas ce qui a été exprimé dès le commencement de ce travail : —C'est la *forme* [6] que nous avons voulu soumettre à notre examen, mais l'*idée* nous l'avons laissée à part. Or, l'idée, c'est dans une œuvre quelconque l'expression vraie du poète, c'est le sceau de son intelligence, ce par quoi il vit plus positivement dans les siècles. Nous devrions donc passer maintenant du côté de cette puissance pour lui demander ce qu'elle signifie : ce serait absolument renverser la médaille et commencer une

1 Νεον βουλευμα......

2 Οἶδ' ὅτι τραχύς τε καὶ παρ' ἑαυτῷ
Τὸ δίκαιον ἔχων Ζεύς . ἀλλ' ἔμπας, ὀίω,
Μαλακογνώμων,
Ἔσται ποτ', ὅταν ταύτῃ ῥαισθῇ·
Τὴνδ' ἀτέραμνον στορέσας ὀργήν. — Vers 186 et s.

3 Εἰς ἀρθμὸν ἐμοί, καὶ φιλότητα
Σπεύδων σπεύδοντι ποθ' ἥξει... 191, 192.

4 Io demande : Πρὸς τοῦ τύραννα σκῆπτρα συληθήσεται ;
Prométhée répond : Αὐτὸς πρὸς αὑτοῦ κενοφρόνων βουλευμάτων. Vers 760 et 761.

5 Ως τοίνυν ὄντων τῶνδε σοι μαθεῖν πάρα. — Vers 759.

6 Quand nous disons la *forme*, il ne faut pas entendre ici ce qu'il y a de plus extérieur et de plus matériel dans une œuvre : sa taille et sa tournure, s'il m'est permis de dire ainsi; mais la matière ancienne, à laquelle le poète donne un sens actuel et nouveau.

nouvelle étude ; j'en montre le terrain, sans vouloir m'y fixer. Cependant Eschyle, comme tout homme, ne pouvait peindre que l'humanité ; les leçons que donne le maître, il ne les donne pas aux morts, et, sous le voile d'antiques personnages, il cache des pensées actuelles et privées ; qui en doute ? Voilà pourquoi, non-seulement quelques mots, mais toute cette tragédie me paraissent d'une hardiesse prodigieuse. Le sujet lui-même n'est pas pris au hasard. Je ne veux pas dire qu'il y avait dans l'apparition de Prométhée autant d'actualité que dans la tragédie des *Perses*, par exemple ; car celle-ci était nationale, populaire ; l'autre ne pouvait être comprise que par ces hautes intelligences qui dominent leur époque, la connaissent et lui signalent les premiers germes de sa transformation. Mais elle avait encore sa raison dans l'époque.

Descendons quelques années plus bas. Les philosophes ne voyant autour d'eux que ruines et impuissance, s'écrient avec l'accent de la désolation : — D'où nous viendra donc la fin de nos maux, le rayon de la lumière ? — Socrate nomme un envoyé céleste ; Platon le répète et dit qu'un Dieu doit venir ; Alcibiade l'avoue [1]. Ce que l'école de Socrate dit en prose, Eschyle le dit en vers ; elle conseille à ses enfans de mépriser les innovations sophistiques [2], pour méditer sur les antiques paroles des théologiens primitifs. Eschyle les représente, ces paroles, il les met sur la scène ; de part et d'autre on attaque indirectement le trône de Jupiter, en attendant que Lucien vienne en public souffleter le grand dieu. Mais au tems de ce professeur, avocat et philosophe, les statues tombaient, les divinités étaient honnies et vilipendées. Il n'y avait ni danger ni courage à se moquer de l'Olympe ; le Christ était né d'ailleurs. Socrate au contraire fut tué, et avant lui, Eschyle, disciple de Pythagore, selon Cicéron [3], fut persécuté par le collége des prêtres. Ses prédictions, même dans la bouche de Prométhée, devaient leur paraître blasphématoires et blesser profondément leurs affections ; elles révélaient

[1] Platon. *Tim.* opar. tom. XXI, p. 341. Voir *Secon. Alcib.* — Abbé Foucher, *Mém. de l'académie*, tom. LXXI, p. 147, et Bullet, notes de l'*Établ. du Christ.*

[2] Nous avons cité les textes plus haut, p. 335, notes 2, 3, 4.

[3] *Tusc. quæst.*, l. II, n° 20.

les secrets de quelque temple. Enfin l'ordre sacerdotal, à quelques égards, devait craindre la divulgation et la réalisation de l'oracle, qui dans toute l'Asie, avant Jésus-Christ, annonçait la venue d'un Dieu, et que répétèrent ensuite à haute voix les plus belles intelligences de l'Occident [1]. Tout le monde sait qu'Eleusis fut troublée par le génie d'Eschyle. Les prêtres s'agitèrent; ils appréhendèrent l'audacieux, et le traînèrent devant l'Aréopage. Il ne fallut rien moins que la vue de ses honorables cicatrices et le souvenir d'une victoire sur le grand roi, pour sauver le poète attaqué par le sacerdoce; il se cacha sous son bouclier de Salamine et quitta sa patrie.

Ces réflexions étaient nécessaires à l'explication du *Prométhée;* mais si l'on me demande si ce fut cette pièce qui fit trembler le sanctuaire, je ne répondrai pas par une affirmation basée sur l'histoire, puisque, l'histoire se taisant, les preuves positives nous manquent.— Toutefois, rien ne milite en faveur des autres tragédies connues, et tous les élémens de probabilité se réunissent sur le mystérieux fils de Thémis, l'emblème de ce qu'il y a de plus profond derrière les autels de la Grèce. *Prométhée* domine tous les autres drames d'Eschyle par sa majestueuse élévation, son immense étendue, par son audace mystérieuse : c'est un Dieu parmi les héros d'une bataille homérique. Partout, il est vrai, l'on entend marcher le cothurne de bronze; mais dans le *Prométhée*, seul, il s'appuie sur un rocher qui domine le monde et se perd dans les cieux [2].

ROSSIGNOL.

[1] Cicéron. *de Divin.* lib. II et ailleurs. — Virgile, Tacite, Suéton. Voir Schmith, Pope, Lowth.

[2] Les autres tragédies d'Eschyle sont : — *Agamemnon*, *Electre* ou les *Choephores*, et les *Euménides* qui forment la trilogie qu'on appelle *Orestiade*; — les *Suppliantes* ou les *Danaides*; — les *sept chefs devant Thèbes*; — les *Perses*.

Archéologie Biblique.

EXPLICATION DU TITRE HÉBREU DE LA Ste-CROIX,

ET DISSERTATION SUR LA LANGUE DANS LAQUELLE IL FUT ÉCRIT.

Deuxième Article [1].

Mais ce ne sont pas les seuls rabbins qui nous fournissent des preuves de cette double écriture, l'une sacrée et l'autre profane; les écrivains étrangers à la nation juive confirment également ce fait.

Avant de parler des Pères de l'Eglise, je rapporterai un passage fort remarquable de Pline l'ancien. Le naturaliste latin assigne une haute antiquité à notre écriture *aschschurith;* car l'adjectif latin *assyrius* répond exactement à l'hébreu אשורי. Voici les propres paroles de Pline [2] : « Je pense que les lettres » *assyriennes* sont les plus anciennes. »

Saint Irénée affirme que les *anciennes* et *premières* lettres des Juifs sont celles qui forment leur écriture *sacrée* ou *sacerdotale* [3] : « Les *antiques* et *primitives* lettres des Hébreux, dit-il, étaient » appelées *sacerdotales.* »

C'est à cela qu'il faut aussi rapporter ces paroles de saint Augustin [4] : « On rapporte que, chez les Hébreux, il n'était » permis à personne d'écrire les caractères hébraïques excepté » aux seuls scribes. »

[1] Voir le 1er article, N° 106, ci-dessus, p. 191.

[2] Litteras semper arbitror ASSYRIAS fuisse. *Hist. Nat.*, lib. VII, c. 53.

[3] Ipsæ enim *antiquæ et primæ* hebræorum litteræ, et *sacerdotales* nuncupatæ. Lib. II, ch. 24, *Cont. hæres.*

[4] Præsertim quia utperhibent apud Hebræos scribere litteras hebræas nulli fas erat nisi scribis solis. *Contra Faustum*, l. XIX, ch. 26.

Tout le monde connaît ces paroles de saint Jérôme [1] : « Il » est certain qu'Esdras, scribe et docteur de la loi, après la prise » de Jérusalem et la restauration du temple, sous Zorobabel, » trouva d'autres lettres, celles dont nous nous servons main- » tenant, tandis que jusqu'à cette époque les caractères des Sa- » maritains et des Hébreux avaient été les mêmes. »

Il faut prendre bien garde de prêter au saint docteur un sens qui n'était certainement pas dans son intention. Saint Jérôme, qui recherchait avec tant de soin tout ce qui avait rapport aux traditions de la Synagogue, connaissait le sentiment des rabbins qui pensent que l'écriture carrée est appelée *aschschurith*, אשורית, parce que les Juifs l'avaient apportée d'Assyrie, pays appelé en hébreu *aschschur* אשור. Or, comment concilier ceci avec le fait matériellement prouvé de l'antériorité de l'*écriture carrée*, et avec l'opinion générale des rabbins que le décalogue et le pentateuque furent donnés à Israël en *écriture carrée?* Cette difficulté ne pouvait pas arrêter long-tems le Saint, qui n'ignorait pas que les rabbins enseignent qu'Esdras, au retour de Babylone, a ordonné que les Juifs seuls se serviraient de l'*écriture carrée* pour copier les livres saints, tandis qu'auparavant Juifs et *Cuthéens* se servaient indistinctement de l'écriture carrée et de l'écriture samaritaine [2]. Saint Jérôme savait trop bien l'hébreu pour ne pas voir qu'à cette tradition se rapportent ces paroles du Talmud : שעלה עמהם מאשור « l'*Ecriture carrée est* » *venue avec eux d'Assyrie.* » C'est-à-dire : le droit exclusif de se servir de l'écriture carrée n'a commencé pour eux qu'à leur retour de la captivité de Babylone. Saint Jérôme dans sa préface répète cette assertion et, notez bien, exactement dans le même sens. Car il est certain que saint Jérôme regardait l'écriture carrée comme *fort ancienne*, puisqu'il ajoute immédiate-

[1] Certumque est Esdram scribam, legisque doctorem, post captam Hierosolymam, et instaurationem templi sub Zorobabel, alias litteras reperisse, quibus nunc utimur : quum ad illud usque tempus iidem Samaritanorum et Hebræorum characteres fuerint. *Préface* sur lib. *Samuel et Reg.*

[2] Voyez N° 106, ci-dessus, p. 302 et 303 ; les passages du commentaire de Maimonides, du livre *En Yisraël* et de la *chaîne de la tradition*, et plus loin, page 304, un autre passage du Talmud, traité *Sanhédrin*.

ment [1] : « Nous avons trouvé de nos jours le nom de Dieu en » quatre lettres, écrit dans quelques volumes grecs en caractères » *antiques.* » Ceci a trait visiblement à ce que le saint et savant docteur écrit à Marcelle [2] : « Le neuvième nom de Dieu est en » *quatre lettres*; ils l'appellent *ineffable*, parce qu'il est écrit avec » les lettres jod י, he ה, vav ו et he ה; ce que ne comprenant pas, » quand certains lecteurs le trouvaient écrit sur des volumes » grecs, ils lisaient ΠΙΠΙ, à cause de la ressemblance des carac» tères. »

Or le nom tétragrammaton s'écrit en caractère carré : יהוה et en samaritain : ࠉࠄࠅࠄ. Je demande maintenant, à qui a des yeux, laquelle de ces deux écritures a pu donner lieu à l'erreur de lire ΠΙΠΙ dans les livres grecs ? Il s'ensuit donc que ce sont les lettres carrées que saint Jérôme regarde comme antiques : *antiquis* expressum litteris. Nous venons de voir dans saint Irénée que l'*antique* et *premier* alphabet des Juifs compose leur écriture sacrée. Ce qui achève de montrer l'intention de saint Jérôme, c'est ce qu'il dit dans son *Commentaire sur Ezéchiel*, IX. 4 [3] : « Dans les anciens caractères hébraïques, dont se servent » encore de nos jours les Samaritains, la dernière lettre, le *thau*, » a la forme d'une croix [4]. » Les deux écritures étaient donc également antiques, et s'employaient concurremment, jusqu'au tems d'Esdras qui assigna exclusivement aux Juifs, pour le sacré, l'écriture carrée, laissant aux Samaritains l'autre écriture.

Et pourtant les *savans*, se copiant à l'envi les uns des autres, vous disent avec une assurance imperturbable, d'*après l'autorité*

[1] Et nomen Domini tetragrammaton in quibusdam græcis volumini» bus usque hodiè ANTIQUIS expressum litteris invenimus.

[2] Nonum (sc. nomen Dei) τετράγραμμον, quod ἀνεκφώνητον id est *inef*» *fabile* putaverunt, quod his litteris scribitur, Jod. He, Vav, He. Quod » quidam non intelligentes propter elementorum similitudinem, quum in » græcis libris repererint, ΠΙΠΙ legere consueverunt. Epist. XXV, *de decem nominibus Dei.*

[3] Antiquis hebræorum litteris quibus usque hodiè utuntur Samaritani, extrema, thau littera, crucis habet similitudinem.

[4] Le thau n'a la forme de la croix que dans l'*écriture numismatique.* Celui du Samaritain moderne, ࠕ, ne ressemble nullement au signe du salut.

de saint Jérôme, que le samaritain est la véritable et ancienne écriture des Hébreux, et que l'écriture carrée est, en comparaison de celle-ci, une invention presque moderne.

Je répéterai à cette occasion ce que j'ai fait remarquer tant de fois dans mes notes sur la Bible, savoir : que la connaissance de l'hébreu est indispensable pour comprendre saint Jérôme dans sa version des divines écritures, et partout où il traite directement de la langue sainte; car il s'est tellement identifié avec l'hébreu qu'il savait si bien que dans ces circonstances son latin est une suite d'hébraïsmes, qui donnent lieu à des méprises singulières lorsqu'on n'en connaît pas la véritable valeur.

Nous avons dit que les Juifs avaient cela de commun avec la plupart des peuples de l'antiquité, qu'ils possédaient une écriture spécialement consacrée au culte religieux. Nous en trouvons des témoignages formels dans les auteurs que je vais citer textuellement.

L'écriture cunique [1] était le caractère sacré des Perses et des Mèdes, tandis que celle du Zenda servait pour l'usage ordinaire [2].

Les Egyptiens avaient leur écriture sacrée, de même que les Ethiopiens et les Grecs.

« Les prêtres Egyptiens, dit Diodore de Sicile, montrent à la » jeunesse deux sortes de lettres : celles appelées sacrées, et » celles qui servent à l'usage ordinaire [3]. »

« Chez les Egyptiens, dit-il ailleurs, tout le monde apprend » les lettres communes ; mais pour les lettres sacrées, elles ne » sont connues que des prêtres [4]. »

[1] Ou *cunéiforme*, c'est celle dont nous avons donné l'alphabet complet, tome x, p. 462, où nous avons donné des détails sur sa découverte; il y a aussi l'alphabet Zend.

[2] Voyez Heeren, *Ideen ueber Politik und Handel*, tome I, page 956, 2e édition.

[3] Παιδεύουσι δὲ τοὺς υἱοὺς οἱ μὲν ἱερεῖς γράμματα διττά, τά τε ἱερὰ καλούμενα καὶ τὰ κοινοτέραν ἔχοντα τὴν μάθησιν. *Bibl. hist*, liv. I, p. 91, édit. d'Amsterd., 1746.

[4] Τὰ μὲν δημώδη προσαγορευόμενα (sc. γράμματα) πάντας μανθάνειν, τὰ δ'ἱερὰ καλούμενα παρὰ μὲν τοῖς Αἰγυπτίοις μόνους γινώσκειν τοὺς ἱερεῖς. *Ibid.*, liv. III, p. 176.

Saint Clément d'Alexandrie [1] reconnaît chez les Egyptiens trois sortes d'écritures; savoir : l'*épistolaire*, c'est à-dire l'écriture commune; la *sacerdotale* ou *hiératique* à l'usage des écrivains sacrés, et enfin l'*hiéroglyphique*.

Héliodore [2] fait mention d'une écriture éthiopienne dont les caractères n'appartenaient pas à l'alphabet commun, mais à l'*alphabet royal qui répondait à l'écriture sacrée des Egyptiens*.

Théodoret [3] parle de l'écriture sacrée ou sacerdotale des Grecs, dont ils faisaient usage dans leurs temples.

J'aborde maintenant le point si important de la langue que parlaient les Juifs de la Terre-Sainte, du tems où Notre Seigneur Jésus-Christ vint annoncer le *royaume des cieux*, et ce que les rabbins des premiers siècles du Christianisme, ainsi que les écrivains inspirés du Nouveau-Testament entendaient par *langue hébraïque*.

Et d'abord je dois vous rappeler que dans la nation juive où nous avons pris naissance, et au milieu de laquelle nous avons été élevés et instruits dans les sciences théologiques de la synagogue, dans la nation juive, dis-je, c'est une tradition constante et antique, qui n'a jamais rencontré de contradicteurs, que les Juifs des tems où nous plaçons l'avénement de Jésus-Christ, parlaient le *chaldaïque* corrompu et mélangé de plusieurs autres langues, cet idiome que l'on pourrait appeler *chaldéo-syriaco-jérusalémite*. En effet, tous les écrits, tous les monumens, qui datent de cette époque, sont rédigés dans ce jargon détestable. Tels sont :

1. Les talmuds dits de Jérusalem et de Babylone [4].

2. Le fameux livre *Zohar* [5].

[1] Τὴν ἐπιστολογραφικὴν καλουμένην · δευτέραν δὲ, τὴν ἱερατικὴν, ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς · ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν, τὴν ἱερογλυφικήν. *Strom.*, liv. v, 555, édit. de Paris, 1629.

[2] Ταινίαν γράμμασιν Αἰθιοπικοῖς, οὐ δημοτικοῖς, ἀλλὰ Βασιλικοῖς ἐστιγμένην, ἃ δὲ τοῖς Αἰγυπτίων ἱερατικοῖς καλουμένοις ὡμοίωνται. *Æthiopic.*, lib. IV, p. 174, édit. de Paris, 1619, in-8°.

[3] Ὥσπερ γὰρ ἐν τοῖς Ἑλληνικοῖς ναοῖς ἴδιοι τινὲς ἦσαν χαρακτῆρες γραμμάτων, οὓς ἱερατικοὺς προσηγόρευον. Question 40 sur la *Genèse*.

[4] תלמוד בבלי et תלמוד ירושלמי· [5] ספר הזוהר·

3. Le *médrasch-rabba* [1] et autres *médraschim* [2].

4. Le formulaire des actes publics et notariés, recueil connu sous le titre *nahhalath-schibgnâ* [3] ou *thikkun-haschschetaroth* [4].

5. Plusieurs prières qui se récitent encore dans l'office de la synagogue, et à la commémoration de la soirée de Pâque, comme, pour en citer quelques exemples : le *Kaddisch* [5], le *Yekum-purkan* [6], le *Halahhma gnania* [7], le *Gnèrub-thabschilin* [8], le *Hhadgadia* [9].

6. Une partie de cette classe de prières appelées *selihhoth* [10],

7. Plusieurs hymnes à la louange de Dieu, comme le *Akdamuth* [11], qui se chante à l'office du matin de la Pentecôte; le *Ya-ribbon-gnolmaya* [12].

Il faut aussi ranger dans cette classe toutes ces paraphrases qui ont été faites du texte original de la Bible, et qu'on lisait dans les assemblées publiques après la lecture de la loi et des prophètes, pour l'intelligence du commun du peuple qui n'entendait plus l'hébreu ; de même que dans l'Eglise, après la lecture de l'Evangile, on en explique le contenu aux fidèles en langue vulgaire.

Le texte original de Tobie, de Judith et du premier livre des Machabées était également en *jérusalémite*, parce que les événemens qui en sont le sujet étant arrivés après le retour de Babylone, l'écrivain a adopté la langue vulgaire pour se faire lire de tout le peuple. A cet égard, outre le témoignage de la synagogue, nous avons celui de l'infatigable et savant saint Jérôme qui, pour traduire ces livres, ou du moins Tobie, du chaldaïque en latin, eut recours à quelqu'un qui pût lui rendre le texte en hébreu. Or, si le texte eût été en chaldéen pur et non dans le jargon de Jérusalem, le saint docteur, qui possédait si bien la langue sacrée, l'eût entendue sans intermédiaire, tant ces deux langues ont de ressemblance.

[1] מדרש רבא ·

[2] *Médrasch* fait au pluriel *Médraschim.*

[3] נחלת שבעה · [4] תקון השטרות ·

[5] קדיש · [6] יקום פורקן · [7] הא לחמא עניא · [8] עירוב תבשילין ·

[9] הד גדיא · [10] סליחות · [11] אקדמות · [12] יה רבון עלמיא ·

Je vous supplie de consulter, sur ces différens monumens en langue jérusalémite, le *thocéphoth* [1].

Nous avons de plus dans la même langue un grand nombre de proverbes populaires, et d'axiomes des rabbins de l'époque dont nous parlons. Il y en a qui datent de plus de cent ans avant la ruine du second temple. Drusius en a fait un recueil [2].

Si tous les livres, les proverbes populaires, les axiômes des savans, et surtout les paraphrases et les prières publiques, etc., si tous ces monumens religieusement conservés dans la synagogue sont en syro-jérusalémite et n'offrent aucun vestige de quelqu'autre langue, je laisse, à quiconque possède un jugement droit, à en déduire la conséquence.

J'espère qu'il ne viendra à la pensée de personne de m'opposer Philon et Josèphe qui ont écrit en grec. Car, pour le premier, il n'était pas de Jérusalem, et *hebræus* de *hebræis*, pour me servir des paroles de saint Paul. Né et élevé à Alexandrie, il écrivait pour ses compatriotes Juifs hellénistes. Quant à Josèphe, son but était plus de se faire lire des Romains que des Juifs. Ce lâche flatteur du pouvoir, au lieu de revendiquer pour sa nation et la nôtre l'honneur d'avoir donné un Rédempteur au monde, attribue, par la plus basse adulation, à l'empereur payen de Rome la qualité de Messie! La synagogue ne reconnaît ni l'un ni l'autre de ces écrivains.

Au surplus Josèphe lui-même me fournit des preuves en faveur de mon sentiment; car, en parlant des ornemens des prêtres, il consigne dans son ouvrage les noms dont on les désignait de son tems. Or ces noms qui appartiennent au syriaque rabbinique n'étaient plus ceux que nous voyons dans l'hébreu pur du Lévitique [3].

[1] Sur le traité *Berahkhoth*, ch. I, et sur le traité *Schabbath*, fol. 115 versò.

[2] On le trouve dans le tome VIII des *Critici Sacri*, édit. d'Amsterdam.

[3] Je vais en citer quelques exemples : Tome premier, page 164, édit. d'Havercamp. Τὸν ἐσσήνην λόγιον καλοῦσιν. חושנא, en hébreu pur חשן. P. 138. Οὓς χαναίας καλοῦσι. כהניא, en hébreu pur כהנים. P. 139. Χεθώνη μὲν καλεῖται, כתונא; en hébreu pur כתונת. P. 140. Ἐμίαν αὐτὴν καλοῦμεν, המין en hébreu pur אבנט. Page 141, Καλεῖται μὲν μασναεμφθὴς, מצנפתא, en hébreu pur מִצנפת. P. 143, Τὸν λεγόμενον ἐφώδην, אפידא en hébreu pur אפוד.

Josèphe lui-même prend soin de nous avertir que depuis la captivité de Babylone la langue vulgaire du peuple Juif n'était plus l'hébreu pur de Moïse, mais bien un idiome chaldéen. En parlant de la ceinture du sacrificateur, il dit : « Moïse l'appelle » *Abanèth* (אבנט), mais nous, *selon la langue que nous avons apprise* » *en Babylone*, nous l'appelons *hémian* (המין) [1]. »

Cet idiome, tout informe et barbare qu'il est, a été sanctifié par la divine bouche qui annonça la parole de la vie, *d'abord aux brebis de la maison d'Israël qui se perdaient*, ad oves quæ perierunt domûs Israël. Les Evangélistes ont conservé en six endroits les propres paroles syro-jérusalémites de notre Sauveur, qui s'exprimait habituellement dans l'idiome de la nation qu'il était venu appeler la première, et à laquelle il appartenait par son adorable humanité. Le Nouveau-Testament a conservé de plus les noms syro-jérusalémites de plusieurs lieux de la Judée, et quelquefois les propres expressions des premiers disciples de Jésus-Christ, Juifs eux-mêmes.

Toutes ces preuves prises ensemble établissent évidemment que la langue des Juifs d'alors était ce syriaque corrompu lequel après avoir subi encore quelques faibles modifications s'est enfin fixé, étant devenu notre rabbinique tel qu'il existe depuis quatorze siècles, et que probablement les siècles à venir ne verront pas varier plus que le latin et le grec.

Il est donc incontestable que la langue de la Judée sur la fin du second temple était le dialecte que j'ai signalé plus haut. Mais quelques savans doués d'un esprit conciliateur veulent que les Juifs parlassent alors indifféremment le syriaque et le grec. Ils se fondent sur ce que dans le Nouveau Testament nous trouvons souvent la signification grecque à côté du nom propre syriaque; et sur ce que l'évangile ne nous dit pas que Pilate, qui n'était guère disposé à se mettre sur les bancs pour apprendre l'hébreu, se soit servi d'un interprète pour parler aux Juifs de

[1] Μωϋσῆς μὲν οὖν ἀβανηθ ἀυτὴν ἐκάλεσεν. ἡμεῖς δὲ, παρὰ Βαβυλωνίων μεμαθηκότες, ἐμίαν [a] αὐτὴν καλοῦμεν. *Id.*

[a] Le ν d'ἐμίαν n'est pas la marque de l'accusatif grec, car le terme syriaque se termine aussi en *n*.

Jérusalem, qui demandaient la mort de Jésus-Christ. Comme si l'évangile était obligé de nous rendre compte des plus minces particularités afin de satisfaire la curiosité des amateurs de l'antiquité. A ce compte si vous lisiez dans un journal que l'empereur de Russie a écrit des lettres au schah de Perse et au Grand Turc, et que ces deux potentats lui ont répondu, vous seriez en droit de conclure ou que le schah et le sultan savent le russe, ou que Nicolas I[er] possède le persan et le turc. Quant à la première raison, elle n'est pas plus concluante, et l'on peut la réfuter également par un exemple. Biens des auteurs chrétiens, en citant des traités ou des chapitres du Talmud ou autres ouvrages des rabbins, accompagnent le titre original de la traduction latine; s'ensuit-il pour cela que le Talmud soit écrit dans les deux langues?

Ce qui achève de prouver que les Juifs ne parlaient pas les deux langues, c'est cette demande ou plutôt cette expression d'étonnement, du tribun romain à saint Paul qui était connu pour être un homme instruit: *sais-tu parler grec* [1]? Et lorsque le saint apôtre obtient la permission de haranguer le peuple de Jérusalem, en quelle langue s'exprime-t-il? En jérusalémite! « Paul debout sur les degrés du temple fit signe de la main au » peuple, et un grand silence s'étant fait, il parla en *langue hé-* » *braïque,* en ces termes [2] »; et qu'on ne m'objecte pas ce qui est dit dans le verset 2 du chapitre suivant. Lorsqu'ils eurent entendu qu'il parlait en *langue hébraïque*, ils firent un plus grand silence [3]. Car ceci veut dire, non qu'il ait pu parler à la multitude en une autre langue, mais que le peuple reconnut qu'il était Juif par son accent naturel et par sa facilité à s'énoncer dans la langue nationale. Un étranger a beau parler la langue du pays, le peuple reconnaîtra toujours qu'il est étranger.

Dans une autre circonstance, lorsque saint Paul rend compte à Agrippa de sa conversion miraculeuse, il s'exprime en ces

[1] GRÆCE NOSTI? Actes XXI, 27.

[2] Paulus stans in gradibus annuit manu ad plebem, et magno silentio facto allocutus est LINGUA HEBRÆA, dicens. *Ibid.* v. 40.

[3] Cum audissent autem quia *hebræâ linguâ* loqueretur ad illos, magis præstiterunt silentium.

termes[1] : « j'entendis une voix qui me dit en *langue hébraïque*, » Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu » ? Il faut remarquer ici qu'Agrippa, *le jeune*, avait été élevé à la cour de l'empereur romain, et devait être familiarisé avec la langue jérusalémite. St. Paul obligé de lui adresser la parole en grec, a soin de lui dire que J.-C. l'avait apostrophé *en sa propre langue*.

Que dans ces deux passages des *Actes*, ainsi qu'en plusieurs endroits du Nouveau-Testament, *lingua hebræa* signifie le *syriaque* corrompu qui se parlait alors à Jérusalem ; c'est une opinion que j'ai déjà émise plus haut, et que je vais justifier par des citations qui sont formelles à cet égard.

« Mar-Zutra[2] a dit, et selon d'autres Mar-Hukba : la loi fut » donnée d'abord à Israël en *écriture hébraïque* et en *langue sainte* ; » puis dans les jours d'Esdras elle leur fut donnée en écriture *asch-* » *churith* et en la langue *araméenne* ; mais ils adoptèrent pour la » nation l'écriture *aschschurith* et la langue sainte, laissant aux » simples l'écriture *hébraïque* et la langue *araméenne*[2]. »

Par langue araméenne, du substantif *Aram*, ארם, nom propre de pays, les rabbins entendent non seulement le chaldaïque pur que les Hébreux avaient appris à Babylone, mais aussi toutes les langues qui ont de l'affinité avec la langue sainte et en particulier le jargon jérusalémite.

Laissant aux simples..... Dans le texte il y a הדיוטות *hédiototh* dont le singulier הדיוט, *Hédiot*, est visiblement le grec ἰδιώτης. Les rabbins se servent généralement de ce terme dans le sens de *homme du commun*, *de la classe* ordinaire *du peuple*, *homme peu ou nullement instruit*. Toutefois la glose du Talmud, veut en donner ici une autre définition. « Quels sont ces *hédiototh* ? demande la » *ghemara*. Rab Hhisda a répondu : ce sont les Cuthéens. » Cette explication est erronée et n'est que le résultat de l'ignorance de l'auteur en fait de langue grecque. Il n'est pas rare que les rabbins postérieurs aux auteurs du simple texte du Talmud, expliquent d'une manière étrange les mots grecs admis dans le rabbinique ou syro-jérusalémite. Une preuve certaine que par

[1] Audivi vocem loquentem mihi *hebraicâ linguâ*: Saule, Saule, quid me persequeris? *Ibid.* XXVI. 14.

[2] Talmud, traité *Sanhédrin*, fol 21, versò.

les simples, הדיוטות, ἰδιῶται, il faut entendre le commun du peuple, c'est que nous savons qu'effectivement la nation juive parlait et écrivait l'idiome chaldéo-syriaque, ainsi que je l'ai fait voir.

Ces réflexions que je viens de faire sont confirmées par Rabbi Azaria dans son livre *Méor-gnénayim* [1]. Après avoir rapporté le passage du Talmud qui nous occupe dans ce moment avec la glose, il ajoute :

« Par *simples* (הדיוטות), il faut entendre le commun du peu- »ple. Et bien que la *ghemara* explique ce terme par *Cuthéens* »(כותאי), il est certain que ce n'est pas la véritable intention »de *Mar-Zutra*, car rien n'empêchait *Mar-Zutra* de dire expres- »sément *Cuthéens*. D'ailleurs nous nous sommes déjà étendu sur »les preuves qui montrent que l'araméen était la langue usuelle »des Juifs d'alors. »

Rabbi Azaria, pour disculper la *ghemara* de cette inadvertance, ajoute que l'intention de Rab-Hhisda à qui appartient cette glose, peut être celle-ci :

«Quoique la nation juive parlât communément l'*araméen*, et »écrivît en caractères *hébreux*, il y avait néanmoins dans le pays »des hommes distingués par leurs connaissances qui possédaient »parfaitement la *langue sainte*, et qui savaient bien tracer les »*caractères sacrés*, ce qui n'avait pas lieu à l'égard des *Cuthéens*, »peuples sans science. Car ceux-ci n'avaient conservé que l'écri- »ture *hébraïque* et la langue araméenne. Et les Cuthéens sont »les mêmes que les Samaritains, ainsi qu'il résulte du Yosiphon »des Romains [2], vers la fin du chapitre dernier, liv. IX, etc., et »des *Perckè Rabbi Elieser*, chap. XXXIX [3].

« Rab a dit : pourquoi parle-t-on dans le pays d'Israël [4] la »langue syriaque? On devrait plutôt parler ou la langue sainte »ou la langue grecque.

[1] Ch. IX, p. 51, rectò.

[2] Les rabbins distinguent sous ce nom Josèphe Flavien d'un historien hébreu qui s'appelle Yosiphon-ben-Gorion.

[3] Talmud, traité *Baba-Kamma*, fol. 83 rectò, et traité *Sota*, fol. 49 versò.

[4] J'ai déjà fait remarquer que par *pays d'Israël*, après la captivité de Babylone, on entendait toute la Judée.

Glose de Rabbi Salomon Yarhhi : « le grec est une langue for-» mée, harmonieuse, tandis que le syriaque est une langue gros-» sière et barbare [1]. Le syriaque a beaucoup de rapport avec l'a-» raméen. C'est selon moi la langue du Talmud de Jérusalem. »

Le Talmud [2] énumère expressément la langue hébraïque parmi les langues profanes ; c'est-à-dire *parmi les langues autres que la* LANGUE SAINTE, *que la* LANGUE ASCHSCHURITH. Cette définition tirée des termes même du Talmud [3] suffirait seule au besoin pour prouver que l'*hébreu*, la *langue hébraïque*, dans les anciens rabbins, de même que dans le Nouveau-Testament, signifie le *syro-jérusalémite*.

[1] Yarhhi parle ici évidemment du syriaque corrompu de Jérusalem.

[2] Traité *Meghilla* fol. 18, et traité *Schabbat*, fol. 115 rectó. et versó

[3] היו כתובין גיפטית מדית עברית . . . גיפטית עברית .

B. DRACH,

Bibliothécaire de la Propagande, à Rome.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Septième Article [1].

DES BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN-AGE. — V[e] PARTIE.

Supplément aux faits indiqués dans l'article précédent sur l'érudition des séculiers au moyen-âge. — Ecoles, et celles des Irlandais en particulier.

XIX. Je ne m'étais point proposé de m'étendre davantage, pour le moment, sur le sujet traité dans les derniers numéros des *Annales*; mais durant le loisir que m'a laissé la division de mon article réparti entre deux livraisons, il m'a semblé qu'un peu plus de détails dès maintenant, ne nuirait pas à l'ensemble de la question. J'ajouterai donc ici quelques développemens, dont je n'avais d'abord marqué la place que dans une sorte d'appendice tout au plus, à la fin de cet essai; mieux vaut pourtant, ce semble, s'abandonner à quelques digressions, que de laisser des doutes au lecteur sur les faits avancés dans le courant de la discussion. Il me paraît que jusqu'à présent, pas un des témoignages invoqués ne saurait être taxé d'assertion hâtée. Des preuves telles quelles eussent été faciles à amonceler; j'ai préféré m'en interdire une foule dont il eût été absolument possible de contester la valeur, pour que la bonne foi ne pût se refuser aux faits allégués, malgré l'esprit le plus pointilleux. Loin de vouloir tirer à moi, des indications peu concluantes, je me ferais un devoir de revenir sur mes propres assertions, dès que je les reconnaîtrais pour telles. C'est ainsi que je reviendrai aujourd'hui sur l'endroit où je parlais de St.

[1] Voir le 6[e] article dans le N° 105, ci-dessus, page 215.

Equice, comme professant la règle de St. Benoît [1]; qu'il la professât ou non, la gloire de l'ordre de St. Benoît n'y est intéressée que fort peu, et s'il était Basilien, ce serait une preuve de plus pour la pratique de la transcription dans les cloîtres de diverses règles. Mais enfin le fait est contesté [2], je l'affirmais comme indubitable, et c'était agir contre la pratique que je me suis imposée, et dont j'aime à faire profession. De même, j'ai cité [3] comme d'Alcuin, le poëme sur les évêques d'York, et cette pièce est regardée par des écrivains graves comme n'étant pas de lui [4], bien que d'autres persistent à la lui attribuer. Quoi qu'il en soit, comme elle est du 9e siècle, elle suffit au but pour lequel je la rapportais; on y considérera donc si l'on veut le nom d'Alcuin comme une indication inexacte et sur laquelle je passe condamnation. Mais revenons à l'objet de cet article [5].

Ce qui a été dit de plusieurs rois de France aurait pu être étendu à presque tous, et n'était point propre à notre patrie. En Angleterre et en Allemagne, la coutume de confier leur éducation aux ecclésiastiques est attestée par quantité de faits que je ne puis songer à rappeler ici. Il sera bon néanmoins d'en citer quelques-uns pour ne pas défendre le moyen-âge contre ses détracteurs, avec autant de légèreté qu'on en a mis à le dénigrer. Le fait se prouverait presque suffisamment par

[1] No 104, celui de février, ci-dessus, p. 150.

[2] Mabillon le tient pour assuré (*Etudes monastiq.* 6, et ailleurs dans une dissertation *ad hoc*). Pagi, qui n'était pas bénédictin, ne regarde point le sentiment contraire de Baronius comme aussi décisif que le croyait Conring (*Antiquit. acad.* suppl. xxx, 6). Mon assertion était donc fort pardonnable, et je la pourrais maintenir avec de tels garans. Toutefois, si j'eusse songé alors qu'il pouvait y avoir lieu à contestation, je me serais abstenu d'employer les termes dont je me servais. Voyez Baronius (édit. de Lucques) t. x, pages 367, 368.

[3] No 102, celui de décembre, tome XVII, p. 405, 406.

[4] Cf. Froben ad h. l. passim, t. 2.

[5] J'ai à faire cependant encore une autre rectification. Le mot *moines-gris* (grey-friars), dans le no même de décembre, p. 416, devait probablement être traduit par *cisterciens* : Cf. Martène, *Amplissima collectio*, tome v, page 35.

la seule réponse de Foulk d'Anjou, lorsqu'il disait à Louis d'Outre-mer *qu'un roi sans lettres est un âne couronné* [1]. Quand un comte envoyait faire cette semonce à son suzerain, il fallait qu'une telle manière de juger les choses ne lui fût pas tout-à-fait personnelle. Du reste, la langue de Rome ayant été comprise jusqu'à la fin du 11e siècle pour le moins, parmi les peuples de l'Europe latine [2], ceux qui recevaient alors quelque éducation, devaient dépasser aisément ce que nous sommes portés à leur accorder de connaissances. Pour les nations d'origine germanique et de l'Europe orientale, la difficulté était plus grande; l'idiome maternel ne leur donnant nulle ouverture pour la langue savante; mais cette inaptitude même du langage national à les introduire dans la connaissance des choses réputées les plus importantes, dut leur rendre plus sensible la nécessité des premières études, et exciter leur zèle pour s'initier du moins au latin [3].

En *Angleterre*, il suffirait de nommer le grand Alfred (9e

[1] Martène, *Ampliss. coll.* V. 987. « Quum Ludovicus rex in quodam » festo S. Martini Turonis veniret, et Fulconem Bonum, comitem an» degavensem, cum aliis canonicis cantantem videret, irrisit et eum aliis » digito demonstravit. Quo viso, Fulco comes regi mandavit quod rex » illitteratus erat asinus coronatus. Idem vero comes litteratus erat, pul» cher, facetus, humilis, largus, et armis strenuus, etc. » Ce qui montre que cette manière de penser n'était point une singularité dans le comte d'Anjou, c'est qu'Henri, fils de Guillaume-le-Conquérant, disait la même chose à son père.

[2] *Histoire littéraire de la Fr.*, IX, 150, 148, 127. C'est ce qui expliquerait peut-être pourquoi la littérature romaine fut si précoce chez les Normands. Initiés à la langue nouvelle sans avoir à la former eux-mêmes, comme ceux dont les ancêtres avaient parlé latin, ils la mirent en œuvre avec plus de liberté, débarrassés qu'ils étaient du travail lent et confus par lequel elle se dégageait dans l'ombre chez leurs voisins.

[3] Un singulier exemple de ce zèle, c'est le projet (et surtout la réussite de ce projet) que forma saint Etienne de faire apprendre à son peuple tout entier la langue latine. Le Hongrois, encore aujourd'hui, la parle presque comme une seconde langue maternelle; et ce fait, à lui tout seul, n'est pas sans quelque valeur, pour montrer si l'instruction du peuple a occupé les chrétiens et les nations catholiques, quand l'Eglise était maîtresse et lorsque l'impulsion partait d'elle.

siècle), cet infatigable guerrier, qui traduisait les Saints Pères et l'Ecriture-Sainte dans la langue de son peuple [1] en même tems qu'il lui dictait des lois après l'avoir arraché aux pirates du Nord; qui ordonnait des *périples* à la manière des princes grecs et des gouvernemens modernes, et rédigeait lui-même en saxon, des histoires que le savant Hickes n'a pas craint de comparer aux écrits de César pour le style. Citer (comme le fait Harris [2]) pour preuve de l'érudition mythologique de Guillame-le-Conquérant, sa réponse aux plaisanteries du roi de France, c'est prêter au prince normand une forme classique qui n'appartient qu'à l'humaniste italien auquel on l'emprunte. Mais sans recourir à des témoignages aussi faibles, nous savons que Guillaume, encore enfant, avait été confié par son père Robert-le-Diable, à un gouverneur instruit (Therould), et qu'il aimait trop à réglementer pour n'avoir pas été quelque chose de plus qu'un soldat [3]; car peu de princes ont eu la manie législative à un plus haut degré que lui. Du reste, si sa vie toujours agitée, et la mort prématurée de son gouverneur l'empêchèrent de s'instruire, le langage de son fils [4] en sa présence montre que ce redoutable guerrier ne faisait point profession de mépriser l'étude. Aussi-bien, les princes normands avaient montré avant lui de l'estime pour les sciences; Rollon avait confié son fils (Guillaume-longue-épée) aux moines, et le règne de cette dynastie en Angleterre fut la plus belle époque littéraire de ce pays au moyen-âge. Au 12e siècle il fallait que

[1] Stolberg, *Vie d'Alfred*, ch. 17-21. Voyez la *Notice des œuvres d'Alfred* dans Oudin, et dans Ziegelbauer, op. c. t. 1, p. 327.

[2] *Hist. littéraire du moyen-âge*, ch. 6, d'après Pancirole. « Quand » j'accoucherai, ce sera, comme Sémélé, au milieu des flammes et du » tonnerre. » Autant vaudrait conclure d'un pareil document l'existence de l'artillerie en Europe, au 11e siècle. Il ne manquait plus que de citer l'autorité de Gesner (*Hist. litt. de la France*, t. 8, p. 191), qui attribue à Guillaume un traité sur le jour du jugement, traduisant probablement le nom du terrible terrier ou cadastre de Guillaume, que le désespoir des Anglais qualifia de *Livre du jugement dernier* (Dooms-day-book).

[3] Voyez *Hist. littéraire de la France*, t. 8.

[4] Paroles de Henri Ier rapportées précédemment, d'après Guillaume de Malmesbury.

ni le roi Etienne, ni le duc Robert de Glocester ne fussent des princes ignares, pour que Geoffroy (Galfrid) de Monmouth leur dédiât sa *vie de Merlin* dans les termes qu'il emploie [1].

En *Allemagne*, selon Witekind, si j'ai bonne mémoire, l'empereur Othon Ier (10e siècle), dont l'éducation avait été négligée, voulut au moins y remédier plus tard de son mieux, et se mit à apprendre à lire après la mort de sa première femme. Frédéric Barberousse (12e siècle), qui ne marchait qu'entouré de légistes et de décrétalistes, fit étudier le droit à son fils Henri [2]. Ce sont là comme deux extrêmes de l'estime pour l'étude; mais des exemples aussi réels, quoique moins singuliers, ne manquaient point parmi les empereurs allemands. Othon II et Othon III avaient été instruits dans leur enfance par Notker, moine de St.Gall (depuis évêque de Liége), et par Gerbert [3], qui fut aussi le maître du roi de France, Robert. Saint Henri II, ainsi que son frère Brunon (qui devint évêque d'Ausbourg), et ses deux sœurs, furent formés par St. Wolfgang [4]. Conrard le Salique, successeur de St. Henri, eut pour maître Burkhard, évêque de Worms; et Henri le Noir fut mis par Conrad sous la conduite de Wibald, abbé de Stavelo [5].

[1] Dédicace citée par M. Jubinal dans son *Rapport au ministre de l'instruction publique* sur... la bibliothèque de Berne, 1838. « Opusculo meo » Stephane rex Angliæ faveas, ut ... te doctore, te monitore corrigatur; » quod non ex Gaufridi fonticulo censeatur extortum (*exortum*?), sed » sale minervæ tuæ conditum.... Tuque Roberte, consul Claudicestriæ, » alta regni nostri columna, etc. »

[2] Albéric. *Chronic.* A, 1185, éd. Leibnitz.

[3] Ziegelbauer, op. c., t. 1.

[4] Ziegelb., l. c.

[5] *Id.* et Meibom, qui, comme protestant ne devait pas être porté à flatter le moyen-âge, étend néanmoins à presque tous les princes d'alors, cette forme d'éducation. « Sub ævo Carolorum, Ottonum et Henricorum, » regum ducumque liberi, tenelli adhuc, in canonicorum aut monacho» rum collegia amandabantur; ut apud religiosos homines, procul à » strepitu offendiculisque aulicis, à tenero ungui ad exercitia pietatis, ho» nestarumque ac liberalium artium et linguarum cognitionem assuefie» rent. » (Dedicat. *Vindiciarum billing.* ad Rudolph. Anhalt). Ap. Ziegelb. *ib.* On en peut voir plusieurs autres preuves rapportées par le même auteur (H. L. O. S. B., part. 1, c. 3).

Charles IV avait été envoyé durant son enfance, à Paris, par son père Jean l'Aveugle, roi de Bohème (14e siècle), pour que le roi de France le confiât à des maîtres habiles; et Pierre Roger, abbé de Fécamp (pape dans la suite, sous le nom de Clément VI), fut le maître de ce prince dont on a conservé plusieurs ouvrages [1].

Tout le monde a entendu parler des connaissances singulières du roi de Castille, Alphonse X (ou IX), qui a donné son nom aux tables Alphonsines (13e siècle), et qui eût mieux été qualifié par le titre de savant que par celui de sage. Mais on sera peut-être plus surpris de voir le goût de l'instruction jusque sur le trône de Norwège. Dès le 11e siècle nous y trouvons Olaf Kirre (Ol. III, le Pacifique) mêlant la lecture et l'étude aux soins du gouvernement [2].

En *Bohème*, l'éducation littéraire des princes commence de même avec le Christianisme, par celle de St. Wenceslas [3]. Wenceslas III, dont la mort prématurée (1306) éteignit la dynastie des Przémisl, avait eu des cisterciens pour maîtres, et s'exprimait en latin sans le moindre embarras dans les assemblées des seigneurs [4]; outre qu'il parlait aisément les langues de tous ses peuples [5]. J'ai parlé déjà de Charles de Luxembourg. Son détestable fils, Wenceslas IV (14e siècle), était un prince distin-

[1] Ziegelb., l. c., Balbinus *in ejus vitâ.* Boleslas, duc de Pologne, avait été envoyé de même à Paris. Voyez à ce sujet l'ouvrage anglais extrêmement remarquable, qui a pour titre: *Mores catholici*, or ages of faith, tom III, chap. 6.

[2] Thormodi Torfæi *Historia rerum norwegicarum*, tome III, lib. VI, cap. 12. Il y cite Simon de Durham: qui (*Olafus*) quoniam valde reli-»giosus erat, sacros codices inter manus tractare, et litteras inter regni »curas sæpè consuevit addiscere, etc. »

[3] Balbinus, *miscellaneorum historicorum regni Bohemiæ*, decad. I, l. VII, sect. I, cap. 14.

[4] Ce qui suppose que les seigneurs savaient le latin; mais peut-être ne s'agit-il que des assemblées hongroises.

[5] Balbin., l. c., chap. 14. Or, il avait sous ses lois, la Bohème et la Moravie, la Hongrie, la Pologne, la Silésie, la Lusace, l'Autriche, une partie de la Bavière, la Carinthie, la Styrie et les provinces Slaves de la couronne Hongroise (Dalmatie, Croatie, etc).

gué par ses connaissances, parlant toutes les langues de l'Europe, selon un auteur contemporain [1]; et sa jeunesse, comme la fin de sa vie, fut celle de Néron, jusqu'à ce que les leçons des maîtres eussent été effacées par les flatteurs et les histrions.

Mais comme tout ceci n'est au fond qu'une digression, il est inutile d'accorder plus de développement à ce sujet. Montrons seulement que le rang suprême n'était point le seul où les connaissances fussent estimées. On pourrait en juger par l'éducation donnée aux jeunes seigneurs dans les cours des princes. Ingulf [2] nous apprend qu'élevé à la cour d'Edouard-le-Confesseur (11e siècle), il rencontrait souvent en revenant de l'école, la reine Egithe, qui aimait à lui faire rendre compte des leçons de ses maîtres. Cette princesse, dont l'esprit était cultivé, lui proposait des difficultés sur la logique aussi-bien que sur la grammaire; et lorsque le petit étudiant avait satisfait à des questions embarrassantes, elle lui faisait donner deux ou trois pièces d'argent, chargeant ensuite son maître-d'hôtel de le régaler selon son mérite. Il n'y aurait donc point de merveille que sous les yeux des Carlovingiens, la jeunesse noble eût été formée aux études dans le palais même de l'empereur [3]; bien

[1] Cf. Balbin., l. c., sect. II, cap. 3.

[2] Ap. Harris, op. c., cap. 9.

[3] Thomassin, aussi modeste d'ailleurs que savant, appuie l'existence de cette *école des pages*, sur un texte d'Hincmar dont la valeur est nulle, si on l'examine dans la lettre dont il fait partie. Cf. Hincmar, *Ep. Caroli calvi*, etc., op. t. II, p. 701. Charles-le-Chauve pouvait avoir été instruit avec soin durant son enfance, sans que d'autres partageassent les mêmes leçons. Cette remarque n'a pour but que d'excuser les nombreuses citations dont j'accompagne mes assertions. Depuis que l'histoire est devenue *une conspiration contre la vérité*, le lecteur a droit, ce me semble, de ne rien croire, si on ne lui remet les pièces entre les mains, pour qu'il en fasse lui-même le dépouillement, avant de se donner une opinion. Il est vrai qu'on abuse même de cet air de bonne foi, et que l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, pour en citer un exemple célèbre, a eu besoin l'an dernier, d'une édition où il devînt possible de reconnaître les citations; sans préjudice de leur appréciation critique qui reste encore à faire, mais qui entraînerait l'annihilation de l'ouvrage, dans un grand nombre de ses parties. Quoi qu'il en soit, voilà mes raisons pour le passé et pour l'avenir.

que cette *école du palais* ait été souvent décrite sur des données fort équivoques [1]. Il serait surprenant, du reste, que cette dynastie si amie des lettres, eût négligé aux jours de sa splendeur une institution que nous y voyons établie lors de sa décadence; car Louis d'Outre-mer, afin de se faire remettre le jeune duc Richard de Normandie, alléguait précisément les facilités que trouverait ce prince pour se faire instruire à sa cour [2].

Mais qu'il y ait eu ou non dans les cours, une forme constante d'instruction réglée pour les jeunes gens du palais, il n'en est pas moins inexact de supposer que l'ignorance ait été généralement considérée comme l'attribut naturel de la noblesse. Dans les tems les plus mal partagés en ce genre, d'illustres exceptions prescrivaient contre l'établissement paisible de cette opinion absurde; et au 14e siècle, Eustache Deschamps, châtelain lui-même, exprimait hautement son regret pour les âges où l'étude des arts libéraux était jugée nécessaire aux nobles. Autrefois, dit-il, la noblesse se maintenait en honneur....., par le pouvoir que la science ne peut manquer d'avoir quand elle est jointe aux armes. Alors les jeunes gens de noble race passaient les vingt premières années de leur vie à s'instruire, puis recevaient la chevalerie : aujourd'hui on commence leur éducation par les mettre à cheval, on exerce leurs membres encore faibles sans leur donner le tems de s'affermir, etc. Livrés à toutes les passions et à l'amour du jeu, ils ont abandonné la science aux serfs, qui par ce moyen ont acquis sur eux l'empire, et les ont asservis à leur tour. Chaque couplet qui contient ces plaintes est terminé par ce refrain :

Car chevaliers ont honte d'être clercs [3].

[1] Par exemple chez Launoi (*de scholis celebrioribus*, c. 4), dont la réputation n'eût pas autant grandi, si ses titres comme savant, n'avaient été soutenus par la recommandation d'hétérodoxie. Si bien que Fabricius, dans l'édition qu'il a donnée de ce livre, consacre les trois quarts de son éloge à faire ressortir la hardiesse de ses opinions théologiques.—Voyez Claude Joly, *Traité des écoles épiscopales*, 2e partie, ch. 22, etc.

[2] Dudon, l. III. « Notitiis regalibus, palatinisque facundiis instruetur, etc. » Ap. Depping, *Hist. des expéditions maritimes des Normands*. ch. 12.

[3] Cf. Lacurne de Sainte-Palaye, *mémoires sur l'ancienne chevalerie* (édit.

On se rappellera que ce tableau ou plutôt cette aigre satire de la noblesse, quelque portée qu'on veuille lui attribuer, appartenait à l'époque la plus malheureuse de notre monarchie. Et quant à la preuve d'ignorance générale que l'on veut fonder sur ce que souvent les gentilshommes ont souscrit les actes publics par une simple croix sans autre signature, cette allégation a depuis long-tems été réduite à sa juste valeur par le *Nouveau traité de diplomatique*[1]. Ne sait-on pas, du reste, que les principaux troubadours, limousins, catalans, valenciens, languedociens, provençaux et génois ou piémontais, étaient presque tous des gentilshommes[2], et souvent même des princes

de Ch. Nodier), note 24 à la 5e partie. Et quand Eustache Deschamps écrivait sur l'état de la chevalerie, ces plaintes envenimées, sans doute par ses mésaventures personnelles, ce qu'il voyait en France sous Charles VI, ne peignait, après tout, que l'état de ce royaume en proie à tous les désastres imaginables depuis plusieurs règnes. En sorte qu'on ne serait point en droit de l'étendre aux autres contrées. D'ailleurs, pour la France elle-même, l'auteur, malgré toute sa bile, n'y voit qu'une dégénération et des mœurs inconnues aux siècles précédens.

[1] Les bénédictins, auteurs de ce savant ouvrage, ont fait voir (t. II. p. 430, 433, etc.) que bien des fois on n'en pourrait rien conclure sur l'incapacité de ceux qui ne signaient point, et que jamais la connaissance de l'écriture ne fut étrangère aux laïques. St.-Louis, qui, par effet de l'étiquette, ne souscrivait point ses diplômes, signait cependant ses lettres familières du nom de Louis de Poissy, comme nous l'apprend Nangis (ib. p. 435). L'usage de s'abstenir de signer, au moins dans certains cas, était si bien établi, qu'un écrivain blâme Charles V, pour avoir pris la peine de souscrire presque toutes les pièces émanées de son autorité (ib. 437). Bien plus, certains exemples d'ignorance avoués par ces auteurs, mériteraient d'être discutés plus mûrement. Cf. Nardi, op. c. cap. 22.

[2] Cf. Crescembeni, *storia della volgar poesia* (vol. II), vite dei più celebri poeti provenzali. — Quadrio, *storia e ragione d'ogni poesia*, vol. II. — Ferrario, *storia dei romanzi*. — Bouterwek, *Histoire de la littérature espagnole* (traduction espagnole de Madrid 1829. t. I.). Je n'ai pas pu consulter l'ouvrage de M. Raynouard, ni celui de l'abbé de la Rue, sur les trouvères.

Parmi les chevaliers poètes du midi, il suffira de nommer : *en France*, Geoffroi Rudel, Pierre de Vernigue, Elie de Barjols, Guillaume d'Agoult, Guillaume et Gausserand de Saint-Didier, Guillaume Adhemar,

ou des chevaliers de la plus haute naissance [1]? Or, les poésies des troubadours supposent souvent une certaine connaissance des poètes et des écrivains anciens, dont les noms du moins se trouvent plus d'une fois dans leurs compositions. Quelques-uns d'entre eux avaient fait d'assez bonnes études [2], et les traits de mythologie ou d'histoire ancienne plus ou moins estropiés qui se rencontrent dans leurs œuvres, montrent que les humanités ne leur étaient point totalement étrangères.

Raimond Jordan vicomte de Saint-Antonin, Raimond de Miraval, Hugues de Saint-Cyre, Raimbaud de Vachières, Pons de Brueil, Hugues de Lobières, Gui d'Usez, Savary de Mauléon, Richard de Noves, Percival et Simon Doria, Boniface de Castellane, Guillaume de Ballaon, Guilhem de Bargemont, Bertrand d'Alamanon, les Blacas, Pierre della Rovere, Taraudet de Flassan, Gui de Cavaillon, Pons de Cabdolh, Raimond de Durfort, le vicomte de Turenne, etc., etc.; — *En Espagne*, Jordi, Guillaume de Berguedan, Jacques Roig, Hugues de Mataplana, le marquis de Villena, Alonzo-Gonzalez de Castro, Pierre-Lopez de Ayala, Fernand Gonzalez, etc., etc.

[1] L'empereur Frédéric I, et plusieurs princes de sa maison, les rois ou princes Richard-Cœur-de-Lion, Charles d'Anjou, Thibault de Champagne, Raimond Bérenger, Alfonse Ier d'Aragon, Pierre Ier et Pierre III d'Aragon, Don Juan Manuel, petit-fils de saint Ferdinand, Guillaume duc d'Aquitaine (11e siècle), le comte de Poitiers Philippe (13e siècle), et toute sa cour, le comte de Flandres, le dauphin d'Auvergne, les seigneurs Raimbaud d'Orange, Béral de Baulx, Henri comte de Rhodez, etc., etc.

[2] Je ne parle pas seulement de ceux qui étaient ecclésiastiques, comme par exemple Pierre de Bosignac et le chanoine Pierre Roger; ou qui avaient étudié pour entrer dans l'église, comme le moine de Montmajour, L. de Lascaris ou de Lascars, Albert de Pongibaut ou Puygibot. Nous savons positivement par l'histoire que plusieurs troubadours avaient étudié, comme Arnauld Daniel (12e siècle), Pierre Cardinal, Guillaume Figuière, Richard de Barbesieu, Geoffroi du Luc, qui écrivait même en grec (commencement du 14e siècle) : aussi quelques-uns d'entre eux ayant abandonné le monde, furent pourvus de dignités dans le cloître ou dans le clergé séculier, ou se firent un nom par leurs écrits scientifiques; tels furent de Rollet de Gassin, Foulquet de Marseille, Hugues de Saint-Césaire, le célèbre Raimond Lulle, le Moine de Montaudon, etc. D'autres, sans quitter leur *gai savoir*, associèrent à l'étude de la poésie et souvent même à la profession des armes, celle de la juris-

Certaines abbayes paraissent avoir été des espèces de colléges des nobles. Le chroniqueur de St. Riquier [1] nous apprend que, sous les Carlovingiens, son monastère était en possession d'élever les enfans des premières maisons, en sorte qu'il y avait à peine dans le royaume un seigneur puissant qui ne se fût trouvé en famille dans cette abbaye, soit parmi les étudians, soit parmi les moines. L'école de Richenou (Reichenau) avait été fondée dans le même but par Charles Martel [2]. J'ai parlé de l'indignation que témoignait Charlemagne aux jeunes nobles qui négligeaient l'étude [3]. Et vouloir que toute instruction ait cessé absolument chez les nobles avec la dynastie carlovingienne, c'est avancer comme établi, un fait contredit suffisamment par l'exemple des rois et par les attributions même de la noblesse, quand il n'y aurait pas d'autres preuves positives. Les pairs du royaume en France, et les gens de loi comprenaient sans doute les ordonnances, qui furent si communément rédigées en latin jusqu'au 16e siècle. Or, la part que prit d'abord le clergé, puis la roture, aux affaires juridiques, ne fut pas tellement exclusive que bien des gentils-

prudence, comme Lanfranc Cicala, Bernard Rascas, Barthélemi-Marc de Toulouse, Cavayer de Lunel, Jean de Seyra, Guillaume Molinier, etc.; ou même celle des mathématiques et de la philosophie (y compris l'alchimie et l'astrologie), comme le roi Alfonse X, Béral des Baulx, Raimond Féraud, Anselme de Mostier, Guillaume Boyer, etc.

[1] Spicileg. IV. 469, 500, 501. « Centum pueros scholis erudiendos.... »statuimus : »— « In ipso loco sancto magnæ generositatis viri habita»bant, et qui tam pro bonorum immensitate quam pro parentum mili»tum numerositate, magna et fortia aggredi possent.... In hoc enim »cœnobio duces, comites, filii ducum, filii comitum, filii etiam regum »educabantur : omnis sublimior dignitas quaquaversum per regnum »Francorum posita, in S. Richarii monasterio se parentem habere gau»debat.»

[2] Bruschius, ap. *Conring*, *op. c.* suppl. 32. Il y est dit expressément qu'après leurs études terminées, les écoliers pouvaient prendre n'importe quel parti dans le monde. On parle également d'une école pour les nobles (*collegium nobilium*) à Fleury; établissement qui date pour le moins de Charles-le-Chauve, mais dont la nature et la forme n'ont pas été bien éclaircies, que je sache. Cf. D. Thomas Leroi.— Marchand, *op. c.*

[3] Aventinus, *Annal.* lib. 4. ap. *Conring*, suppl. 40, n° 6.

hommes ne s'en occupassent aussi [1]. J'aurai occasion d'en dire quelque chose, soit en parlant des communications bibliographiques entre les monastères et les seigneurs, soit lorsque (dans la 2e *section* de ces recherches) nous essaierons de suivre le sort des livres profanes à travers les divers siècles du moyen-âge. Contentons-nous de faire remarquer en terminant ceci, que les poëtes du moyen-âge, transportant comme les artistes, le *costume* de leur tems aux événemens de l'antiquité, mettent souvent l'éducation littéraire parmi les occupations de leur héros [2]. Les tapisseries du moyen-âge publiées par M. Jubinal, nous montrent que les souvenirs classiques occupaient

[1] Voyez Sainte-Palaye, *op. c.* note 32e à la 5e partie. Dans Muratori (*Antiquitat. Ital.* III. 911) nous voyons un homme d'armes appelé par la ville de Padoue, pour enseigner le droit dans son université.

Voici le début de cette invitation municipale, rédigée en 1310 par le podestà, les anciens, etc.: « Eximiæ sapientiæ *ac eloquentiæ* viro domi-»no Jacopino de Ruffinis de Parma, utriusque militiæ tam legalis quam »*cinguli militaris* nobilitate præclaro..... Ex famæ vestræ præconiis »quæ scientiæ ingentis in vobis thesauros perlucidos latere non sinit,... »nos permoti et desideranter impulsi.... personam vestram condignam, »et nostræ universitati acceptam nuper elegimus,....ad regendum et le-»gendum extraordinarie in civitate Paduæ in jure civili, etc.»

Parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, une version latine du *Timée* de Platon, annonce dans une note du 12e siècle (1172), qu'elle avait été offerte en cadeau, par un docteur en droit (Laurent Moller), à un comte Wilhelm Wernher de Zimbern, seigneur de Wittensteim. Voyez le catalogue dressé par M. Endlicher, p. 304.

[2] Le vieux poëme espagnol d'*Alexandre-le-Grand*, raconte que son héros apprenait à lire à l'âge de sept ans, et qu'ensuite il étudia les sept arts libéraux; ne passant point un seul jour sans apprendre sa leçon, et s'exercer par une dispute scolastique.

El padre de siete anos metiolo à leer,
Diolo a maestos ornados de seso e de saber,
Los meyores que pudo en Grecia escoger
Que lo sopiesen en las siete artes emponer,
Aprendia da las siete artes cada dia licion
De todas cada dia facie disputacion.

Bouterwek (ed. cit.), Prim. parte. C'est à peu-près exactement la méthode des écoles publiques du 12e siècle, telle que la décrit Heeren, *op. c.* liv. 2. § 39.

une certaine place dans la civilisation des classes élevées. Autrement quel intérêt eussent présenté aux chevaliers, la représentation des campagnes de César, par exemple [1] ?

XX. Mais s'il faut accorder aux rois et à la noblesse du moyen-âge plus d'instruction que ne le voudrait le préjugé ordinaire, ne doit-on pas du moins reconnaître que le peuple, proprement dit, était alors livré à la barbarie et à l'ignorance la plus épaisse? je n'en suis pas bien convaincu, et voici peut-être quelques raisons d'en douter. Je ne parle point de saint Eloi, qui d'orfèvre devint évêque, sans avoir d'études à faire [2]. Il ne sera pas inutile pourtant de l'avoir au moins cité, pour faire naître quelque scrupule dans la conscience des écrivains qui condamnent paisiblement les 6e et 7e siècles à n'avoir produit que des espèces d'automates. Mais tous les notaires laïcs, échevins et greffiers quelconques du moyen-âge [3], qui se chargeait de leur éducation ?

Guillaume Guiart, homme de la commune d'Orléans, et qui avait fait la campagne de Flandre sous Philippe-le-Bel, prête à des réflexions curieuses sur la civilisation à la fin du

[1] L'*Histoire littéraire de la France* (t. VI, p. 21) parle des études de saint Gérauld, comte d'Aurillac, et de Guillaume V, comte de Poitiers, qui avait rassemblé une bibliothèque remarquable, et prolongeait ses lectures fort avant dans la nuit. Mais si le 10e siècle vit de tels exemples parmi les barons, que ne peut-on pas attendre du 12e et du 13e ?

[2] Vita S. Eligii, *Spicileg.* t. V. « Erat enim ipse affluentissimus quidem » eloquentiâ, in studio autem scripturarum subtilissimus. » Eloi, même avant son ordination, était le conseil des évêques, et le protecteur, le prédicateur même de la foi parmi les peuples. On trouvera de touchans détails sur la vie de cet homme admirable, dans l'excellent ouvrage *Mores catholici*; or, ages of faith, livre II, chap. 7.

Peut-être le mot orfèvre remplace-t-il mal celui d'*argentier*, qui indique à la fois l'orfèvrerie, la fabrication des monnaies, la banque et l'administration des finances. Mais tout cela néanmoins ne semblait pas nécessiter une instruction comme celle que nous trouvons dans cet argentier d'un roi mérovingien.

[3] Or, selon Buonvicino da Riva, la seule ville de Milan comptait au 12e siècle, 200 juges ou gens de loi, 400 notaires ou écrivains, et 600 notaires impériaux. Tiraboschi, *Storia della letteratura*, tom. IV, lib. I, cap. III, n° 29.

13e siècle et au commencement du 14e. Les Flamands avaient publié un écrit virulent contre la France et contre Philippe. Une époque où l'on publie des philippiques populaires (manuscrites, bien entendu), permet de croire qu'il y avait une opinion populaire, à laquelle des écrivains pussent s'adresser, et partant, que les lecteurs formaient une portion assez considérable de la population. Mais quoi qu'il en soit, Guiart le vilain, voulant en bon français mettre les rieurs du côté de son pays, prit le parti d'écrire lui aussi, et de faire *maints vers et mainte note* [1], durant le loisir que lui laissaient ses blessures. Et sur ce qu'un habile clerc lui représenta la nécessité de compulser les chartes historiques de St. Denis, notre Guiart raconte qu'il vérifia en effet son livre, sur les documens et mémoires latins de l'abbaye.

Je veux bien accorder à Legrand d'Aussy, auteur de la notice sur Guiart, que ce préliminaire des manuscrits latins pourrait être une charlatanerie toute pure, renouvelée des chroniqueurs. Mais si les rimeurs du moyen-âge se donnaient volontiers l'air d'avoir puisé à des sources historiques et à des chroniques latines, il y a lieu de penser qu'ils n'avaient point en vue de se donner par là un ridicule. Et ils n'eussent été que ridicules assurément, supposé que leur prétention n'eût pas eu un fondement sinon probable, du moins possible, savoir, la connaissance du latin hors du clergé. Mais laissons Guiart, si l'on veut [2], et montrons seulement comment il pourrait absolument se faire que le peuple du moyen-âge, les bourgeois du moins, eussent été souvent plus instruits que nous ne pensons communément. Une considération générale semblerait l'indiquer: c'est que dans les contrées où l'Eglise a long-tems joui de la paix, l'instruction populaire est beaucoup plus avan-

[1] Notices des manuscrits, t. v. *La branche aux royaux lignages.*

[2] J'aurais pu citer encore Burkhard Zengg (Œfele, *Rerum boicarum scriptores*, t. I, p. 247), fils d'un forgeron de Memmingen (fin du 14e siècle). Le récit plein de bonhommie dans lequel il expose ses voyages, ses études, et la manière dont il avait fait tête à la mauvaise fortune, est un véritable intérieur de ménage (p. 249) qui rappelle les peintures flamandes, et auquel le vieux dialecte bavarois prête un charme de coloris tout particulier.

cée que nulle part ailleurs [1]. Et l'on ne s'en étonnera point si l'on songe que toujours l'Eglise a pris soin dans ses lois, d'assurer l'instruction du peuple [2]. Citons-en quelques preuves,

[1] Il ne faut pas nous citer certaines provinces de France qui, profondément catholiques, semblent pourtant arriérées aujourd'hui en ce point. La révolution de 89 les a privées des anciens moyens de civilisation ; et les nouveaux, plus ou moins empreints d'irréligion, ont dû les trouver rétives. Si donc elles ont paru repousser l'instruction donnée par le 19[e] siècle, c'était en haine du prosélytisme irréligieux qui s'y alliait le plus souvent, et non à cause de l'instruction elle-même. Du reste, il est telle province française marquée d'une épaisse couche de noir par la statistique superficielle des économistes, et dont les établissemens religieux d'instruction populaire surprendraient beaucoup s'ils étaient bien connus, quoiqu'ils n'y aient pas toujours reçu un développement complet; je citerai pour exemple le Velai (Haute-Loire).

Hervas, le savant le plus extraordinaire peut-être du siècle dernier, faisait remarquer (*Historia... del hombre*, libr. II, cap 9) que dans les états Romains, les écoles pour l'enfance étaient extrêmement multipliées et toutes propres à servir de modèles. Il n'est pas un village de cent feux, dit-il, qui n'y ait son école de lecture, d'écriture et de latin même; en sorte qu'il s'y trouve fort peu de paysans qui ne sachent au moins lire. Mais pour ne parler que d'aujourd'hui, j'ai vu tel village de la Suisse catholique (en Valais) où deux chefs de famille, les seuls qui ne sussent point lire, étaient pour ainsi dire montrés au doigt, et comme notés d'infamie par leurs voisins.

Quand Boccace, dans cette anecdote dont je parlerai plus tard et dont on a si fort abusé (Benvenuto da Imola, *Commentaire sur le Dante*, ap. Muratori, *Antiquit. Ital.* diss. 18) accuse les moines du mont Cassin d'avoir mutilé leurs livres, pour en faire des psautiers qu'ils vendaient aux femmes et aux enfans, cette narration montre une chose remarquable (la seule que n'y aient pas remarquée ceux qui l'exploitent). qui est que les femmes savaient lire. Les ouvrages populaires publiés par l'imprimerie à son origine, et particulièrement les pamphlets répandus par Luther et ses disciples, constatent encore l'existence d'une certaine instruction parmi le peuple.

[2] Il faut que notre siècle soit descendu bien bas en fait d'études historiques, pour avoir besoin d'apprendre que l'Eglise est l'ennemie née de l'ignorance, et la seule vraie conservatrice de la science. Mais puisque les préjugés anti religieux sont devenus à la longue des axiômes, il n'est pas inutile de faire remarquer çà et là, par quelles manœuvres tantôt perfides,

en écartant ce qui regarderait exclusivement l'éducation des jeunes clercs.

Il serait fastidieux d'énumérer les décrets de conciles qui insistent sur l'importance des écoles même pour la campagne. Cependant on ne saurait les omettre tout-à-fait sans tronquer cette matière.

Le 5[e] des neuf canons attribués au sixième concile général (3[e] de Constantinople en 680), enjoint aux prêtres de la campagne de diriger les écoles, et d'y admettre tous ceux qui s'y présentent, sans exiger aucun salaire [1]. Théodulf, évêque d'Or-

tantôt mal avisées, on a conduit la masse des parleurs et des écrivains aux assertions absurdes qui courent aujourd'hui le monde. Le bullaire de Lyon, par exemple (*Magnum* bullarium romanum.... *opus absolutissimum* Laertii Cherubini. Lugduni, 1673) a retranché du nombre des constitutions papales, non-seulement ce qui concerne les quatre articles de 1682, mais à-peu-près tout ce qui a rapport à l'enseignement, aux universités, etc.. Cf. Nardi, *op. c.* chapitre X.

Que ne retranchait-on aussi du droit canon les expressions suivantes? « Ignorantia mater cunctorum errorum, etc.—Si in laicis vix tolerabilis videtur inscitia, etc. (Distinct. 38.)» L'Eglise a toujours prétendu surveiller l'enseignement quelconque, afin d'empêcher que l'étude ne se tournât en poison pour la société; mais à cette surveillance, elle n'a jamais manqué de joindre tout l'empressement possible pour activer les intelligences. Qui ne sait que les anciennes universités furent fondées par les papes, et que les biens ecclésiastiques furent affectés à leur soutien, là même ou l'enseignement théologique n'en faisait point partie. Cf. Nardi, l. c.

[1] Nardi, op. c., cap. 22.—Cette ordonnance ayant été répétée cent fois dans les capitulaires et dans les conciles, il ne faut pas s'attendre que tous ces décrets soient enregistrés ici; ajoutons-en seulement quelques autres exemples qu'il eût été facile de multiplier. Concile de Mayence (813), can. 45. « Filios suos donent ad scholam, sive ad monasteria, sive foras » presbyteris, etc. » Capitulaire de Thionville (805), 5. « De compoto ut » veraciter discant omnes. De medicinali arte ut infantes hanc discere » mittantur. » Concile de Rome (826), sous Eugène II. « De quibusdam » locis ad nos refertur non magistros neque curam inveniri pro studio » litterarum. Idcirco in universis episcopiis, subjectisque plebibus, et aliis » in locis in quibus necessitas occurrerit, omnino cura et diligentia ha- » beatur, ut magistri et doctores constituantur: qui studia litterarum, li-

léans, rappelle ce devoir aux prêtres de son diocèse, vers 797 [1]; et le capitulaire d'Aix-la-Chapelle (789) avait déjà réglé que

»beraliumque artium ac sancta habentes dogmata, assiduè doceant, etc.» L'addition de Léon IV (« etsi liberalium præceptores in plebibus, ut assolet, raro inveniuntur, tamen divinæ scripturæ magistri, etc.») montre qu'on s'était proposé de véritables écoles populaires, et qu'on ne se réduisait au catéchisme pour le peuple, et à l'éducation littéraire des clercs exclusivement, que dans l'impossibilité d'obtenir mieux. Concile de Paris (829) can. 30; mais celui ci pourrait absolument ne regarder que les jeunes gens destinés à la prêtrise. Il renferme du reste des dispositions remarquables, comme les exercices publics à faire subir aux élèves devant le concile quand il se réunira. Concile de Langres, etc. (859), can. 10. «Ut scholæ sanctarum scripturarum, et humanæ litteraturæ... ingenti »curâ et studio remedium procurandum est.» — Conc. de Valence (855) can. 18. « Ut de scholis tam divinæ quam humanæ litterarum, nec non »et ecclesiasticæ cantilenæ, juxta exemplum prædecessorum nostrorum »aliquid inter nos tractetur, et si potest fieri statuetur atque ordinetur, »etc.» Réglemens ecclésiastiques d'Angleterre (*Capitula incertæ editionis*, ap. Spelman; *Concilia*, t. 1, p. 585, etc.), cap. 20. « Presbyteri per villas »et vicos scholas habeant, et si quislibet fidelium suos parvulos ad discen- »das litteras eis commendare vult, eos suscipere et docere non renuant; »sed cum summâ charitate eos doceant..... Quum ergo eos docent, nihil »ab eis pretii pro hac re exigant, nec aliquid ab eis accipiant, excepto »quod eis parentes ex charitatis studio suâ voluntate largientur.» — Concile 3e de Latran (1179), can. 18. « Quoniam ecclesia Dei et in iis quæ »spectant ad subsidium corporis, et in iis quæ ad profectum veniunt »animarum indigentibus providere tenetur: ne pauperibus, qui paren- »tum opibus juvari non possunt, legendi et proficiendi opportunitas »subtrahatur, per unamquamque ecclesiam cathedralem, magistro qui »clericos ejusdem ecclesiæ, *et scholares pauperes* gratis doceat, competens »aliquod beneficium assignetur, quo docentis necessitas sublevetur, et »discentibus via pateat ad doctrinam. In aliis quoque restituatur ecclesiis »sive monasteriis, si retroactis temporibus aliquid in eis ad hoc fuerit »deputatum, etc.» Nous arrivons ici au tems des universités qui, réunissant dès-lors des milliers d'étudians, multiplièrent les écoles préparatoires ou élémentaires, si bien que dans la seule ville de Milan leur nombre montait alors jusqu'à 80. Tiraboschi, l. c. On trouvera d'autres documens sur les écoles, dans Thomassin, dans Nardi, etc., etc. Je ne connais Keuffel, *Historia originis ac progressus scholarum inter christianos*, que par son titre.

[1] *Capitulare Theodulfi*. Le 19e canon semble n'avoir en vue que les

les églises et les monastères auraient des classes semblables pour l'enfance [1]. Aussi le biographe de St. Wolfang (10e siècle), nous le montre [2] conduit par son père aux écoles des moines, parce qu'il n'avait plus rien à apprendre dans les classes populaires. On doit remarquer que l'enseignement spécial des clercs ne devait pas laisser de verser dans la circulation, des connaissances littéraires plus que populaires, puisque sur la quantité des étudians formés pour la carrière ecclésiastique,

écoles cléricales ; mais le 20e a évidemment pour objet les petites écoles rurales. Il semble ne faire autre chose que reproduire une prescription consacrée : « Presbyteri per villas et vicos scholas habeant. Et si quisibet » fidelium suos parvulos *ad discendas litteras* eis commendare vult, eos » suscipere et docere non renuant, sed cum summa charitate eos doceant, » attendentes illud quod scriptum est : qui.... ad justitiam erudiunt mul» tos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates. Quum ergo eos do» cent, nihil ab eis pretii pro hàc re exigant, nec aliquid ab eis accipiant ; » excepto quod eis parentes charitatis studio sua voluntate obtulerint. » Encore aujourd'hui, dans plusieurs pays hors de France, la charge des écoles rurales, est un bénéfice ecclésiastique ; et les *magisters* généralement en possession de faire la classe dans les campagnes, étaient un reste de cet office attaché comme devoir à la charge du chantre. Cf. Joly, *op. c.* Je développerai peut-être ce point d'histoire ecclésiastique, plus tard, dans un mémoire sur le chant de l'Eglise. On en trouve déjà une indication dans Canciani, *Leges barbarorum*. t. 4. p. 327, n° 20.

[1] *Capitul. aquisgran.* cap. 72. « Scholæ legentium puerorum fiant : » psalmos, notas, cantus, compotum, grammaticam per singula monas» teria vel episcopia discant, etc. » Il est facile de s'apercevoir que toutes ces prescriptions se répètent presque mot pour mot, et témoignent par conséquent d'une règle reconnue, qu'il suffisait de rappeler pour la remettre en vigueur. Aussi nous abstiendrons-nous d'en citer davantage. On en trouvera facilement d'autres réunies par Conring, *op. c.*, par Muratori (Antiq. ital.) *diss.* 43. Launoi, *op. c.* Mores catholic. passim, *Histoire littéraire de la France*, t. VI. p. 29, 40, 84, 284, etc. Lecointe, *Annales*.

[2] Vita S. Wolfg. *ap. Surium* (31 octobr.). Non contentus scholis trivialibus aut privatis erudiri, deducente eo sibi properandum statuit ubi tum intra Germaniæ fines maxime florerent studia litterarum. Itaque ad Augiense monasterium se contulit. Cf. *Capitula Herardi Turonensis* (858), cap. 17.

il ne pouvait manquer de s'en trouver un certain nombre qui embrassassent une autre profession. Ainsi les écoles ecclésiastiques ne peuvent être totalement écartées de ce sujet, mais elles mériteraient un travail à part. Ajoutons aux dispositions générales mentionnées déjà, l'indication de quelques écoles locales ou nationales.

ANGLETERRE. —Les chroniques saxonnes [1] racontent qu'en 816 l'école de la nation anglaise à Rome fut détruite par un incendie. Quel qu'il fût, cet établissement avait été fondé par le roi saxon Ina, et Alfred en fut le bienfaiteur. Oxford, dont l'histoire a ses tems fabuleux, comptait 4,000 étudians sous le règne de Jean ; Cantorbéry avait de la réputation dès le commencement du 12e siècle. Cambridge l'émule d'Oxford pour l'antiquité, Yorck où se rendaient les étrangers dès le 8e siècle, Saint-Alban, Lincoln, Londres [2] ne sont que les principaux noms d'une liste que je n'entreprends point de compléter. Tanner convient que lors de la destruction des monastères dans la Grande-Bretagne, ils étaient autant de centres pour l'éducation des peuples environnans [3]. Les écoles durent y être multipliées comme moyen politique, par les princes normands qui en firent un instrument de conquête, en exigeant que la langue française y fût enseignée.

DANEMARCK et SUÈDE.—Lund, Wiborg, Odensee, Soroe surtout. Vers le 14e siècle, on y comptait plus de 51 monastères, dont plusieurs équivalaient pour la considération et l'influence même politique, à bien des siéges épiscopaux ; par exemple, Nestved, Esrom (Wisby), Ringstaedt, Soroe. En outre, la nation

[1] Cf. *Mores catholic.* t. III. ch. 6. Peut-être cependant cet établissement ne fut-il d'abord qu'un hôpital pour les pélerins anglais. Le mot *schola* est souvent pris pour désigner une réunion, de même que l'expression *collegium*, au lieu d'indiquer un corps d'élite, a pris dans les langues modernes une acception plus étendue et moins honorable. Mais, qu'il y eût à Rome de nombreux étudians venus du Nord, c'est ce qui n'est point douteux; et les déclamations d'Ornbjalm (*Historia Sveonum Gothorumque ecclesiastica*) suffiraient à le prouver. Cf. Petri venerabilis epist. ad Lucium PP. (lib. IV. ep. 24).

[2] Cf. *Mores catholic.*, Lingard, Henry, Wood, etc.

[3] Tanner, *Notitia monastica.*

Danoise avait à Paris un collége spécial [1], dont l'institution, du reste, était postérieure à la fondation semblable faite par les Allemands. Aussi l'évêque Eskil, ami de saint Bernard, Absalon, André et Pierre Suneson, Gunner, évêque de Wiborg, et le roi Erich Plogpenning avaient étudié à Paris [2].

Allemagne.—Magdebourg, où l'on envoyait les jeunes Pruczes pour se former aux sciences, Paderborn, Hildesheim, Brême, Hambourg, Mayence, Osnabruck, Trèves, et la plupart des monastères déjà cités pour leurs bibliothèques [3].

Pays-Bas. — Prum, Utrecht, Liége, Gemblours, Stavelo, Malmédy, Epternach, Gand, Lobes, Gueldres, Deventer, Zwoll, etc. Nous aurons occasion d'en parler plus tard avec quelques détails [4].

France. — Du 8e au 11e siècle : Aix, Saint-Amand, Aniane, Argenteuil, Saint-Arnoul de Metz, Arras, Aurillac, Auxerre, la Baume, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Bertin (Sithieu), Cambrai, Chartres, Cluny, Corbie, Cormerie, Saint-Denis, Evreux, Ferrières, Fleury, Fontenelle, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Germain de Paris, Saint-Julien de Tours, Jumiéges, Langres, Laon, Luxeuil, Lyon, Mâcon, le Mans, Saint-Martial de Limoges, Saint-Martin de Tours, Saint-Maur des Fossés, Mici, Nevers, Orléans, Saint-Père-en-vallée à Chartres, Saint-Pierre-le-vif à Sens, Redon, Reims, Réomé (Moutier-Saint-Jean), Saint-Riquier, Stras-

[1] *Collegium Dacicum*. On sait qu'au moyen âge (chez Orderic Vital, par exemple) *Dacia* désigne communément le Danemarck.

[2] Cf. Langebek, Münter, Wachsmuth.

[3] Cf. Voigt, Heeren, Meiners, Ziegelbauer, Reichkopf, etc., etc. Pour l'Espagne et l'Italie, dont l'histoire est beaucoup plus connue, on peut consulter : Masdeu, Muratori, Fumagalli, Tiraboschi, etc.

[4] Une inadvertance ayant fait disparaître dans plusieurs exemplaires, la liste des bibliothèques principales de quelques contrées (donnée dans le no de décembre, t. xvii, p. 417), nous la rétablirons ici à cause de sa relation avec le sujet qui nous occupe. Pays-Bas : Afflighem, Egmond (près d'Alkmaar), Epternach, Gemblours, saint Hubert-des-Ardennes, Liessies (en Hainaut), etc. — Norwége : Drontheim, Stavanger, etc. — Suède et Danemark : cathédrale d'Upsal, Sigtun, Stockholm, Wadstena, Wisby, etc., etc.

bourg, Toul, Tours, Tournus, Saint-Vâst d'Arras, Verdun, Saint-Vincent de Metz, etc., etc [1]. — Aux 12e et 13e siècles [2] : Amiens, Aix, Angers, Angoulême, Argenteuil, Arras, Saint-Augustin de Limoges, Autun, Auxerre, Beauvais, le Bec, Saint-Bertin, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Cambrai, la Châise-Dieu, Châlons-sur-Marne, Chartres, Château-Gonthier, Châtillon-sur-Seine, Chinon-sur-Vienne, Cisoin, Clermont en Beauvoisis, Cluny, Saint-Crépin-le-Grand à Soissons, Crépy, Saint-Denis, Saint-Evroul, Flaix (Saint-Germer), Saint-Florent de Saumur, Saint-Gatien de Tours, Sant-Gery de Cambray, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Germain-des-Prés (ib.), Saint-Gilles en Languedoc, Gournai en Normandie, Laon, Saint-Laumer de Blois, Lille, Lisieux, Lyon, Saint-Maixent, le Mans, Marmoutier, Saint-Martin de Tournai, Saint-Médard de Soissons, Montpellier, le Mont-Saint-Michel, Moutier-la-Celle dans le diocèse de Troyes, Saint-Nicaise de Reims, Saint-Nicolas-aux-bois dans le diocèse de Laon, Noyon, Orléans, Poitiers, Saint-Remi de Reims, Rethel, Riom, Saint-Ruf dans le diocèse de Valence, Saintes, Séez, Senlis, Soissons, Strasbourg, Tarascon, Saint-Thierri près de Reims, Toul, Tournai, Saint-Vâst d'Arras, Vendôme, Verdun, Vezelai, Saint-Victor de Paris, etc., etc.

Toutes ces institutions n'empêchèrent pas les évêques de rappeler aux curés de la campagne l'obligation d'enseigner à lire aux enfans [3], et d'aviser sans cesse aux moyens de répandre

[1] *Hist. litt. de la France.* Je n'ignore pas que cette histoire admet à figurer parmi les écoles, bien des lieux dont les titres sont problématiques; aussi n'en ai-je point transcrit entièrement la liste. Il serait d'ailleurs aisé de l'accroître sans recourir à des probabilités comme celles qui y motivent parfois la nomination de quelques abbayes.

[2] Ici les écoles deviennent généralement publiques sans contredit, et beaucoup plus littéraires à cause des universités ; aussi ne nommerai-je que les principales. Quant aux universités proprement dites, il en sera dit un mot dans la deuxième section de ces recherches.

[3] Voyez *Gallia christiana*, t. VI, 892. Concile de Cambray (1565), tit. 3, etc. Il nous faut aujourd'hui des citations, pour apprendre ce qui était un fait de droit public jusqu'à notre siècle ; savoir que l'enseignement est une *chose ecclésiastique*. Le traité de Westphalie cependant, qui avait fait

l'instruction parmi les pauvres [1], même par des moyens coactifs. Aussi ne faut-il pas songer que nous ayons énuméré ici les écoles rurales.

XXI. Pour rendre moins incomplets ces aperçus vagues et presque sans lien, il est nécessaire de traiter avec quelques détails une nation en particulier; et ce serait être mal avisé que de ne pas choisir l'Irlande pour thème de ce développement. Dérobée presque entièrement, par sa situation, aux bouleversemens qui confondirent tout en Europe lorsque croûlait l'empire, elle nous montre bien que si le Christianisme n'a pas sur-le-champ mis les nations modernes hors de pair, ç'a été uniquement à cause des obstacles qu'a rencontrés son action [2].

bon marché de tant de principes, recula devant celui-ci; novices qu'étaient ces congrès, qui ne faisaient que s'essayer à l'œuvre de destruction sociale! Cf. André Müller, *Dictionn. de droit canon.*

[1] Conciles de Mayence (1549). cap. 65, *Concil. germanic.*. tome VI; de Salzbourg (1569), c. 31, *Conc. germ.*, t. VII; de Malines (1570), *De scholis, de scholâ dominicali*; de Rouen (1581), *de scholarum et seminariorum fundatione*, 1; de Bordeaux (1583), tit. 27. « Providendum est, » omnique ratione efficiendum.... ut in singulis parochiis, vel saltem in » celebrioribus pagis constituatur ludimagister, qui *cum grammaticâ....* etc. » C'étaient des ruines qu'il fallait relever après les ravages du luthéranisme et du calvinisme.

[2] Le développement de cette idée ne peut être entrepris ici; remarquons cependant que les peuples protégés contre l'action étrangère, ont subitement grandi sous une sorte de charme, par l'intervention du christianisme. L'*Arménie*, convertie au commencement du 4e siècle, eut l'âge d'or de sa littérature au siècle suivant; et l'histoire y produisit dès-lors les ouvrages qui servent encore de modèle à ses écrivains. La *Géorgie* avait au 12e siècle (pendant que l'Arménie jetait instantanément un nouvel éclat), une époque littéraire qu'elle n'a pu atteindre depuis. Elle était catholique alors; si bien que l'invasion tartare l'empêcha seule de se joindre aux croisés latins. La *Russie* au moment de sa conversion, sembla promettre une croissance gigantesque. Mais cette civilisation s'arrêta atrophiée subitement; parce que, trop séparées de Rome par leurs liturgies nationales, et trop liées à Constantinople, leur fatale nourrice, ces nations subirent l'influence du schisme, qui est l'amputation d'un peuple. La *Hongrie*, qui datait comme famille européenne, du 10e siècle seulement, acquit en développement politique, ce que lui refusait en littérature la multiplicité de ses

L'érudition de l'Hibernie païenne, sorte de dogme pour bien des Irlandais, ne serait pas sans rapport avec l'appréciation des effets produits par le Christianisme dans cette île. Mais outre l'absence de pièces positives qui puissent confirmer les assertions louangeuses, il est certaines preuves négatives qui ne laissent pas de jeter du doute sur les panégyriques de la vieille Erin. Cette île, dépositaire de la science druidique, emprunta au Christianisme le mot par lequel elle désigne les livres, et ses plus anciennes annales portent le nom de *psautier* [1]. Mais, quoi qu'il en soit de ce préjugé contre les antiquaires patriotes de l'Irlande [2], il est sûr que cette île apparait tout d'un coup comme une création magique à la lumière de

élémens nationaux. Trois siècles après sa conversion, elle embrassait une étendue égale à celle de l'empire autrichien actuel; et sans l'hérésie, elle paraissait appelée à former un boulevard de fer pour la chrétienté. La *Bohême* toucha quelque tems à l'Adriatique, d'une main, et à la Baltique de l'autre. Mais elle fut la première nation vraiment européenne, à nourrir l'hérésie dans son sein, et la plus châtiée aussi, pour l'exemple. La *Savoie* même, paisible et resserrée qu'elle était dans ses montagnes, fit explosion par des expéditions héroïques dont l'histoire, confondue, ose à peine admettre le récit. Quant à la littérature, le *Mirouer du monde* et l'*Esperon de discipline*, puis Seyssel, saint François de Sales, Vaugelas et saint Real, avant le siècle de Louis XIV, ou à son aurore, montrèrent que l'obscurité de cette contrée n'avait point été un sommeil, et que l'occasion seule avait manqué à ses peuples. Aussi, quoique ses barrières aient été fréquemment rompues par la politique depuis le 16e siècle, et que dès lors elle ait cessé d'ailleurs d'être partie principale dans l'État, je ne sais quelle grande nation moderne pourrait opposer à son Gerdil, par exemple, un philosophe de pareille hauteur.

1 On sait que dès les premiers tems de l'Eglise, le *psautier* fut le manuel des écoles. Saint Jérôme parlant de la diffusion du christianisme chez les barbares, disait déjà : « Hunni psalterium discunt. »

2 Loin de moi l'idée de trancher par un mot une discussion où il a été fait tant de dépenses d'archéologie. Libre à qui voudra, de consulter Keating, O'Flaherty, O'Connor, etc., et les antiquaires analysés ou indiqués dans l'ouvrage de Thomas Moore, t. I. Je prends acte seulement du fait chrétien, le seul bien constaté dans l'histoire littéraire de cette île. Le reste peut avoir existé, mais pour celui-là, il est incontestablement hors d'atteinte.

l'Evangile. Chrétienne au 5e siècle, déjà aux 6e et 7e elle est l'île des saints et des savans. On nous cite au monastère de Bengor dans l'Ulster (Beangor, Banchor), 3,000 moines [1]; à Armagh, 7,000 étudians; à Clonard, sous Saint-Finnian, 3,000; à Lismore, un rendez-vous général des pélerins de la science, et le reste à l'avenant [2]. Si ces indications semblent gonflées par le patriotisme, les témoignages étrangers et l'histoire du continent les rendent croyables. Aldhelm [3] se plaint à un ami de ce que *des flottes d'étudians* font voile vers l'Irlande, pour y chercher des maîtres de grec, de latin et d'Ecriture Sainte. Alcuin et

[1] Ce nombre paraîtra sans doute extraordinaire. Peut-être faut-il, pour adopter le chiffre 3,000, compter toutes les fondations dépendantes de cette abbaye comme d'un chef-lieu. Cf. *Vit. S. Malachiae*, cap. 5. Il ne faut pas confondre ce monastère avec celui de Bangor dans le pays de Galles.

[2] Cf. Usher, Wachsmuth, O'Connor, Laligan, Thomas Moore (ch. 12 et 13). Il est fâcheux que ce dernier auteur ait été traduit avec une précipitation ou une incurie toute propre à empêcher son succès parmi nous. Les fautes d'impression, les contre-sens, le défaut d'éclaircissemens, tout dans cette version, conspire contre l'original. Je dois avouer que je n'ai pas eu le texte anglais à ma disposition. Mais heureusement les inexactitudes du traducteur sautent aux yeux la plupart du tems. Ainsi l'amende imposée au Leinster par Tuathal, est désignée à divers endroits par les noms de *tribu boarien*, *baorien*, *baroméen*, *borroméen*. Ailleurs on traduit l'expression théologique; *making the body of Christ* (corpus Christi conficere), par cette phrase *manger le corps du Christ*; tandis que M. Moore voulait y montrer précisément l'antiquité du dogme de la transsubstantiation (p. 300). On fait de S. Augustin (p. 380), une espèce d'hérétique; une phrase louche (p. 383), semble prêter à l'Eglise, sur l'Eucharistie, quelque chose de la doctrine calviniste. On nous parle des *psautiers* de Cashel et de Tara, comme si le vulgaire des lecteurs français pouvait savoir qu'il y a sous ce titre autre chose que des psaumes, etc., etc. Lingard, dans son bel ouvrage sur les *Antiquités de l'Eglise Anglo-Saxonne* n'a guère été mieux traité du reste; et bien d'autres traductions ressemblent à celles-là malheureusement. Aussi, suis-je heureux d'annoncer que la traduction des MORES CATHOLICI (*Or ages of faith*), est entre des mains plus habiles et plus consciencieuses.

[3] *Ep. hibern. sylloge*, ap. Moore, ch. 13.

Bède [1] nous donnent la même idée de ce concours qu'attirait la réputation des écoles hibernoises... [2].

L'humeur voyageuse du peuple Irlandais lui fit entreprendre une espèce de croisade scientifique au profit de l'Eglise latine tout entière. Des moines, des évêques même, espèces de *périodeutes* à la manière de l'Orient, transportèrent au loin la science scotique; et leurs fondations sur le continent apparaissent çà et là dans l'histoire, comme ces astres dont la course ne se peut tracer que par induction et à force de calcul. En Brabant, à Verdun, à Wurzbourg, à Ratisbonne, à Erfurth, à Cologne, à Vienne, etc., les colonies de ces cosmopolites sont attestées par le nom des *monasteria Scotorum*, qui dans plusieurs de ces villes a subsisté jusqu'à nos jours.

En *Angleterre*, le monastère irlandais de Lindisfarne [3], fondé par saint Aidan, à la sollicitation du roi saxon Oswald [4], ainsi que celui de Malmsbury établi par Maidulf, augmentèrent l'influence irlandaise sur la civilisation britannique; et Aldhelm, tout mécontent qu'il était de voir son île désertée par les étudians, devait ses propres connaissances à un maître hiber-

[1] Alcuin. *Vita S. Willibr.* « Beatus adolescens Willibrordus in Hiberniam veloci cursu conscendit, ibique duodecim annos inter eximios piæ religionis et sacræ lectionis magistros.... erudiebatur. » *It. carm. de S. Willibr. et de S. Willigiso.*, etc. Ap. Conring, op. c., supplem. 31.

Bed. *Hist. Anglor.*, lib. III, cap. 27 (ap. Conring., *ibid*). « Erant eo tempore (*A. Chr.* 664) multi nobilium simul et mediocrium de gente Anglorum; qui tempore Finani et Colmani episcoporum, relicta insula patria, vel divinæ lectionis, vel continentioris vitæ gratia illo (*in Hiberniam*) successerant. Quos omnes, Scoti liberalissime suscipientes, victum eis quotidianum sine pretio, libros quoque ad legendum, et magisterium gratuitum præberi curabant, etc. » It. cap. 7, *ibid.*

[2] Les plus remarquables de ces écoles (*Monaster. hibernica*, 410, citées par l'auteur des Mores Catholici (III, 6), furent les abbayes de Louth, saint Ibar dans l'île de Beg-Eri (côte du Wexford), Clonard (dans l'East-Meath), Rathène, Lismore fondée vers 663, Ross, Bengor (monastère fondé vers 558), sainte Marie de Clonferth, saint Ninnidius dans l'île de Dam-Inis (sur le lac d'Erne), l'île d'Immay, sur la côte de Gallway.

[3] Moore, ch. 13.

[4] Oswald, exilé durant son enfance, avait été instruit par les Irlandais ses hôtes. La même chose arriva au roi des Northumbres, Alfred, et à Dagobert II, roi d'Austrasie. Moore, ch. 13.

nois [1]. D'ailleurs les établissemens albaniens (dans le comté d'Argyle, etc.), qui transportèrent à la Bretagne septentrionale [2] le nom même de l'Irlande (*Scotia*), livrèrent cette contrée à l'activité scotique, qui avait comme son point d'appui dans l'île de Hy (Icolmkill), peuplée de moines irlandais [3] par saint Columba (Columbkill).

En *France*, la fondation de Luxeuil et de Fontaines n'a besoin que d'être rappelée. Mais il faut ajouter que le zèle de saint Columban (fin du 6e siècle) ne se renferma point dans les murailles de ces abbayes, et qu'il parut à la cour de Thierry et de Brunehaut, avec tout l'ascendant et toute la sainte rudesse d'un Elie [4]. Il visita de même, en se retirant, les cours de Clotaire et de Théodebert, et ne passa en Lombardie que quand les succès des Austrasiens menacèrent de lui enlever tout refuge sur le sol de la France [5]. Dagobert II, élevé en Irlande, puis Pépin d'Héristal, accordèrent leur confiance à des compatriotes de ce grand homme [6], et deux évêques de sa nation occupèrent successivement le siége épiscopal de Strasbourg. L'impulsion était donnée [7]; aussi, durant la période carlovingienne, c'est un débordement d'Hibernois sur tout l'empire Franc [8], au dire d'un écrivain d'alors. Charlemagne et Lothaire, en confiant à quelques-uns d'entre eux la direction des grandes écoles (à Paris et à Pavie) nouvellement améliorées [9], associèrent à la renommée de leur œuvre celle de Clément, d'Albinus et de Dungal. Jean Scot Erigène (ou Eringena) semble avoir pris à tâche de garantir chez la postérité, par ce double nom, sa qualité d'enfant d'Erin. Or on sait que Charles-le-Chauve fit de ce

[1] Moore, ch. 13, 14. [2] *Id.*, ch. 7, 11, 12. [3] *Id.*, ch. 11-13.
[4] *Id.*, ch. 12. [5] *Id.*, *ibid.* [6] *Id.*, ch. 13.

[3] J'aurais pu parler de saint Fiacre et de saint Forsy (7e siècle); mais leur vie, au moins celle du premier, fut consacrée à l'édification presque exclusivement.

[4] On en verra la preuve pour l'Allemagne surtout; mais voici comment s'en exprime Henri d'Auxerre, s'adressant à Charles-le-Chauve (*Præfat. vitæ S. Germani*, ap. Conring, *suppl.* 31): « Quid Hiberniam memorem, » contempto pelagi discrimine *pene totam cum grege philosophorum* ad nos » migrantem? »

[5] Moore, ch. 13.—Aventinus, *Annal.*, lib. IV, etc., ap. Conring, *suppl.* 40, n° 6, 7.

docte étranger le compagnon de ses heures les plus retirées, et le considérait comme l'ornement de sa cour.

En *Allemagne*, saint Fridolin-le-Voyageur (6e siècle), qui parcourut la Lorraine, l'Alsace, la Suisse, etc.; saint Kilian, dans la Franconie; Virgile (Feargal ou Feargil) [1], en Carinthie surtout, où il prêcha la foi ; ce sont des traces ineffaçables du zèle et de la science des Irlandais. Le célèbre monastère de Saint-Gall conserva constamment des vestiges de son origine hibernoise, dans son goût pour la musique et pour tout ce qui tient à cet art [2]. On trouve encore un évêque irlandais entretenant l'amour des lettres et des sciences à la cour de l'empe-

[1] Moore, ch. 13. — On y trouvera des détails intéressans sur la prétendue dégradation de Virgile, accusé d'avoir enseigné *qu'il y avait sous la terre un autre monde et d'autres hommes*, ou même *un autre soleil et une autre lune*, accusation qui n'empêcha pas le prévenu d'être promu à l'épiscopat, et même canonisé par la suite. Aussi-bien, quelles que fussent les expressions qu'on lui prêtait, s'il ne s'agissait dans le fait que des *antipodes*, on ne voit pas pourquoi ce lui eût été un crime d'avoir parlé comme saint Clément de Rome (ep. 1, ad Corinthios, cap. 20, ap. Galland, *Bibl. veter. Patr.*, t. 1), ou saint Hilaire (in psalm. II, vers 8). Il ne faut donc point s'émerveiller si la doctrine des antipodes a eu d'autres partisans que Virgile au moyen-âge. Ce qui a de quoi surprendre, c'est que Montfaucon ait assuré que généralement avant le 15e siècle, les docteurs chrétiens considéraient la terre comme une surface plane (*Præf. ad cosmæ topographiam*, cap. II). Montfaucon n'ignorait sûrement pas que Martianus Capella, le grand livre des écoles au moyen-âge, donne une tout autre idée sur la cosmographie, et enseigne formellement l'existence des antipodes : aussi pour ne rien dire de Bède et d'Albert-le-Grand, contentons-nous de citer l'*Image du monde*, poème du 13e siècle (*Notices des manuscrits*, t. v, pag. 260). Il y est dit en propres termes que *si deux hommes partis d'un point donné, marchaient chacun dans une direction opposée, avec une vitesse égale, ils se renconteraient précisément sous le point de départ.*

Sur Virgile, voyez Riccioli, *Almagest.*, lib. 1, cap. 20, schol. 1. Hansiz, *Germania sacra*, t. II, p. 82, 83. Baronius et Pagi, *ad ann.* 748, n. 2. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1708, p. 132, etc. Ch. Decker, etc.

[2] Monsieur Jubinal (rapport déjà cité), a fait remarquer que les miniatures de saint Gall offriraient de curieux renseignemens pour l'histoire de la musique instrumentale au moyen-âge. La passion des Irlandais pour la musique est un fait connu. On peut en voir des preuves dans Th. Moore, ch. 14, *passim.*, et ch. 12.

reur Othon I [1], et d'autres faits se pourraient rassembler si ce n'était assez de ceux-ci.

En *Italie*, la fondation de Bobbio par saint Columban, est à elle seule un fait de la plus grande conséquence, d'autant que cette abbaye se maintint long-tems dans une réputation incontestable de science. L'école de Pavie et l'intendance des écoles lombardes, confiées à Albinus et à Dungal par les empereurs carlovingiens [2], est un autre fait indubitable que Tiraboschi n'entreprend point de nier, malgré la susceptibilité de son patriotisme. Donatus, Irlandais encore, parait avoir enseigné dans la Basse-Italie [3], et devint évêque de Fiesole; St. Catald occupa le siége de Tarente.

Je ne parlerai point de l'étude de la langue grecque dans les écoles irlandaises, parce que j'espère traiter ce sujet plus à propos en parlant de la connaissance du grec au moyen-âge. Mais il peut être bon d'indiquer ici l'origine de la scholastique, comme beaucoup plus reculée qu'on ne le pense communément. Il est notoire, pour ceux qui connaissent la scholastique autrement que de nom, que les subtilités de l'école étaient souvent désignées comme un fruit du terroir scotique; et Leibnitz les appelait *philosophie hibernoise*. Mais il est curieux de voir un docteur de la Grande-Bretagne mettre son honneur dans les écoles saxonnes à tenir bon contre les jouteurs d'Irlande. Un écrivain du 7e siècle, pour grandir la gloire de l'évêque Théodore, nous le représente *décousant de son boutoir grammatical la meute des limiers hibernois* [4] *qui le harcèlent*; et les plus vieilles batteries de la scholastique dont l'école ait gardé mémoire, sont inventoriées par les historiens comme pièces de fabrique hibernoise [5]. Aussi, fidèles au nom même de l'édifice qui réunissait autrefois le *concile permanent des Gaules*, ce sont, je crois, des Irlandais qui, les premiers (et les derniers, si je ne me trompe), nous ont donné le spectacle d'une sorbonnique, dans les salles de notre *Faculté des lettres*. C. Achery.

[1] Thomassin, *Discipline de l'Eglise*, part. II, l. I., ch. 99.

[2] Moore, ch. 13, Tiraboschi, Denina, Muratori, etc.

[3] Voyez son épitaphe dans *l'hist. de Moore*, ch. 13.

[4] Aldhelm, *Ap. Moore*, ch. 13. « etiamsi... Theodorus... hibernensium » globo discipulorum, ceu aper truculentus molossorum catastâ rigente » vallatus, stipetur; limato perniciter grammatico dente... » *Loc. cit.*

[5] *Benedict. Anianens*, ap. Mosheim, cent. 8. Cf. Moore l. c.

Philologie.

INTRODUCTION A LA LANGUE LATINE,

AU MOYEN DE L'ÉTUDE DE SES RACINES ET DE SES RAPPORTS AVEC LE FRANÇAIS; PAR L'ABBÉ BONDIL [1].

Il y a à-peu-près 6 mois que, dans notre n° 39 (tome VII, p. 169), nous avons parlé d'un ouvrage inédit, sous le titre de *Les langues anciennes dévoilées*, ou *Introduction facile au latin, au grec et à l'hébreu, au moyen du français;* et nous formions des vœux pour que ce travail fût publié, et fût mis en usage dans les maisons d'éducation. Nous faisions ressortir en particulier les avantages bien réels que retireraient de cette publication les élèves dont les études seraient abrégées, les sciences philologiques qui seraient assises sur des principes assurés et appliquables à toutes les langues; enfin la philosophie religieuse elle-même, qui trouverait dans cette méthode le premier, le plus nécessaire de ses principes, à savoir la démonstration palpable et inattaquable que toutes les langues viennent d'une seule, et que, par conséquent, il fut un tems où il n'y avait qu'une seule langue; enfin que tous les peuples sont frères et descendent tous d'un même père. Or, les vœux que nous formions alors se sont réalisés en partie. La première partie de ce travail, qui comprend le *latin*, vient de paraître. Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons à l'article que nous venons de citer, pour l'appréciation philosophique de ce travail; mais nous allons le faire connaître ici dans sa partie usuelle et pratique.

[1] Vol. grand in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, n° 12; chez Chamerot, quai des Augustins, n° 13, et à Lyon, chez Giberton et Brun, Petite rue Mercière, n° 11; prix 6 fr.

Tout le monde convient que ce n'est pas tant la syntaxe que les mots qu'il faut savoir, pour parvenir à la connaissance pratique d'une langue. Or, jusqu'à présent quels sont les moyens ou quelles sont les facilités que l'on donne aux élèves pour apprendre les mots? Chose inconcevable! aucun moyen, aucune facilité, aucune méthode. C'est à force de feuilleter le dictionnaire, à force d'expliquer les auteurs latins, que, par routine, sans y penser, les mots se gravent tellement quellement dans l'esprit. En sorte que ce qui est le but direct de l'étude ne s'apprend que d'une manière indirecte. Malheureuse méthode; labeur infructueux, qui nécessitent dix ans d'études, au bout desquels bien peu d'élèves savent le latin d'une manière supportable. Il faut donc une autre méthode.

Or, à la première lecture du latin, on s'aperçoit bientôt qu'il est un grand nombre de mots qui ont la même signification *fondamentale* ou *radicale*, et qui ne varient dans leur acception que par l'adjonction d'un autre mot ou par quelque modification finale.

Un premier moyen pour faciliter l'étude des mots d'une langue consistera donc à apprendre les *racines des mots*. Cette première méthode réduira les mots de la langue latine à 2500 ou 2600.

Mais ces mots eux-mêmes ont servi la plupart à former les mots français, et sont passés ainsi dans une langue que nous possédons. Il est vrai que si quelques-uns y ont passé sans presque aucune altération, tels que *rosa*, la *rose*, *musa*, la *muse*, d'autres y ont passé avec des altérations qui ne permettent pas de les reconnaître au premier aspect, tels que *caput* qui a formé *chef*, *clavis* qui a formé *clef*, etc.

Mais ces altérations ne se sont point faites arbitrairement, elles ont suivi des règles fixes et constantes qui ne sont pas nombreuses, et qui surtout ne sont pas au-dessus de l'intelligence des élèves. Or c'est l'investigation des mots latins qui se trouvent dans le français, et la recherche des altérations qu'ils ont subies dans leur passage, que vient nous faciliter M. Bondil dans l'ouvrage que nous annonçons.

Nous lisons d'abord dans son livre un *avant-propos* qui indique le plan de l'ouvrage et le moyen de s'en servir.

Puis on trouve : 1° les *racines* de toute la langue latine, arrangées par ordre alphabétique, avec les mots français qui en viennent de près ou de loin, et l'indication des règles qui prouvent ces filiations. Cette partie est renfermée en 184 pag.

2° Les *altérations* que les mots ont subies, comprenant les changements des voyelles et des consonnes, et renfermées en 135 pages.

3° Un traité complet des *désinences latines* en 71 pages.

Enfin le volume est terminé 1° par la *table alphabétique de tous les mots latins* qui sont expliqués dans le volume; 2° par un *index de tous les mots français* qui ont servi à expliquer les mots latins; en sorte que d'un seul coup-d'œil on a sous la main tous les mots latins qui se trouvent dans le français, et tous les mots français qui peuvent servir à comprendre les mots latins.

Le seul exposé des matériaux contenus dans l'ouvrage est bien capable d'en faire comprendre l'importance. Nous allons cependant passer rapidement en revue chacune de ces parties, pour en donner une idée plus exacte à nos lecteurs.

Etude des Racines. — Nous avons dit que tous les les mots de la langue latine étaient réduits à 2500 ou 2600 racines ; or, sur ce nombre, 49 seulement ne sont suivis ni de dérivés français, ni d'étymologie. Ainsi l'auteur cite d'abord le mot *forma*, qui donne naissance, par ses désinences ou par l'adjonction de quelques propositions, à 59 mots que l'on apprend bien facilement, car chacun connaît la valeur du mot *forme*.

Ainsi : *ars*, *artis*, *art*, en apprend 11
cor, *cordis*, *cœur*, d'où *cordial*, en apprend 23
asper, *aspera*, *âpre*, pour *aspre*, en apprend 20
alo, *alere*, *nourrir*, d'où *aliment*, en appr. 21
curro, *currere*, *courre*, *courir*, en apprend 81

On voit quelle facilité une semblable méthode doit amener dans l'étude.

Altération des Mots. — Mais, comme nous l'avons dit, tous les rapports entre le français et le latin ne sont pas apparens ; souvent ils sont cachés par une altération plus ou moins grande que les mots ont subie. Or, cette altération s'est faite d'après des règles que l'auteur a recherchées, trouvées et fixées. C'est

là la partie la plus curieuse et la plus instructive de son livre. Les règles de ces altérations se réduisent à quatre :

1° changement de lettres ;

2° addition de lettres;

3° retranchement de lettres ;

4° transposition de lettres.

Or pour prouver la réalité de ces changemens, additions, retranchemens et transpositions, l'auteur, avant d'en trouver des exemples dans le français, commence par les montrer dans le latin même. Ainsi pour en donner un seul exemple, pour preuve que T devant R se change en R, il donne les exemples suivans :

Patricida		*parricida.*
Butyrum	butrum, burrum	BEURRE.
Frater, abl. *fratre*	frarre, frerre	FRÈRE; *r* rel.; *a*–
Latro		LARRON.
Latrocinium	larrocinium, larcinium	LARCIN; sync.
Mater, abl. *matre*	marre	MÈRE.
	matrina, marrina	MARRAINE.
Nutrire.		NOURRIR.
Pater abl. *patre*	parre	PÈRE.
	patrinus, parrinus	PARRAIN.
Petra	pietra, pierra	PIERRE; *i* aj.
Putrere.		POURRIR.
Retro	adretro, deretro.	ARRIÈRE, DERRIÈRE.
Vitrum.		VERRE; *i*–*c.*

DÉSINENCES. — Enfin viennent les désinences; l'auteur montre d'abord qu'elles ont leur sens fixe, et qu'elles sont indispensables pour bien savoir le latin. « En effet, comme il le dit lui-même, » il ne suffit pas, par exemple, pour comprendre *febricula*, *cu-* » *pella*, *lupillus*, *bestiola*, *globulus*, *dracunculus*, de savoir que » *febris* signifie FIÈVRE; *cupa*, COUPE; *lupus*, LOUP; *bestia*, BÊTE; » *globus*, GLOBE; *draco*, DRACON; si l'on ne sait en même tems que » les désinences *cula*, *ella*, *illus*, *ola*, *ulus*, *unculus* sont diminutives; » mais aussi, la valeur en étant connue, on voit que *febricula* ne » peut être qu'une petite fièvre; *cupella*, qu'une petite coupe; *lu-* » *pillus*, qu'un petit loup; *bestiola*, qu'une petite bête; *globulus*, » qu'un petit globe; *dracunculus*, qu'un petit dragon. »

Cette partie est encore traitée avec un soin et une intelli-

gence qui ne laissent rien à faire pour u1 essentiel.

Enfin nous allons, d'après lui, donner u. 1° d'une traduction du français en latin; 2° du latin en français, d'après sa méthode.

La première traduction est celle des vers sui

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire aut
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur;
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète;
Dans son génie étroit il est toujours captif,
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

Voici comment M. Bondil applique sa méthode à leur traduction.

C'est, *pour* ce est	— *Hocce* et *est* de *Sum.*
En vain.	— *In vanum.*
Qu'au, p. que à le.	— *Qui, quæ, quod, Ad, Ille, illa, etc.*
Parnasse.	— *Parnassus.*
Un téméraire	— *Unus temerarius.*
Auteur	— *Autor.*
Pense	— *Pensat*, de *pensum*, sup. de *Pendo, ere,*
De l'art, p. de le art.	— *De, Ille, Ars, artis.*
Vers	— *Versus* de *Verto.*
Atteindre	— *Attingere* de *Ad, Tango, ere.*
La hauteur.	— *Illa, altor* (inusité) d'*Altus.*
S'il ne, p. si il ne.	— *Si Ille Ne.*
Sent	— *Sentit* de *Sentio, ire.*
Point.	— *Punctum* de *Pungo, ere.*
Du ciel, p. de le ciel.	— *De, Ille, Cælum.*
L'influence, p. la influence. . . .	— *Illa, influentia,* de *In Fluo, ere.*
Secrète	— *Secretus* de *Se, Cerno, cretum*
Si son	— *Si* et *suus, a, um,* de *Se.*
Astre.	— *Astrum.*
En naissant.	— *In, nascens, ntis,* de *Nascor, nascis.*
Ne l'a, p. ne le a	— *Ne, Ille, habet* d'*Habeo, ere.*
Formé	— *Formatus, formare* de *Forma.*
Poète	— *Poëta.*
Dans.	— *De, Intus.*
Son	— *Suus, a, um.*

Génie	— *Genium* de *Geno*.
Etroit.	— *Strictus* de *Stringo, ere*.
Il est.	— *Ille est*.
Toujours	— *Totus*, *djorno* ou *diorno* (inus.), p. *diurnus* de *Dies*.
Captif.	— *Captivus*, de *Capio*, *captus*.
Pour lui.	— *Pro illo*.
Phébus est sourd	— *Phœbus est Surdus*.
Et Pégase	— *Et Pegasus*.
Est	— *Est*.
Rétif. p. restif.	— *Restivus* (inus.), de *resto*, *are*, R. *Re* et *Sto*.

La deuxième traduction est celle des vers suivans de Virgile.

Infandum, regina, jubes renovare dolorem;
Trojanas ut opes et lamentabile regnum
Eruerint Danai, quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui. Quis, talia fando,
Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles Ulyssei,
Temperet à lacrymis? Et jam nox humida cœlo
Præcipitat, suadentque cadentia sidera somnos.

Voici l'exercice pour leur traduction.

PREMIER VERS.

Infandum. . . . *Infandus*; *a*, *um*, composé d'*In* négatif, qu'on voit dans INdigne, INjuste, etc.; et de *fandus* (dont on peut ou dont on doit parler), R. *For*, *fari* (parler), d'où : *infans*, qui ne parle pas encore, ENFANT; *affabilis*, à qui l'on peut aisément parler, AFFABLE; *præfâtio*, ce qu'on dit avant tout, préFACE, etc.;
Signifie dont on ne peut, ou dont on ne doit pas parler.
V. 1re Part., *For*, et 3e Part. Désin. des adj. en *andus*.

Regina . . . . . dérivé de *Rego*, *ere* (conduire, gouverner, RÉGIR);
Signif. celle qui gouverne, qui régit, REINE. V. 2e Part. *g* retranché.
V. 3e Part., Désin. des subst. en *Ina*.

Jubes. . . . . . *Jubeo*, *jussi*, *ere* (commander), d'où JUSSION.
V. Ire Part., *Jubeo*.

Renovare . . . . R. *Re* réduplicatif, et *Novus*, *a*, *um*, (récent, NEUF, NEUVE) d'où INNOVER, etc.
Signif. RENOUVELER, faire commencer derechef.

Dolorem . . . . *Dolor*, *oris*, R. *Doleo*, *ere* (sentir du mal, souffrir, se

plaindre), d'où DOLENT, INDOLENT, DEUIL, etc.
Signif. mal, DOULEUR.
V. 3e Part., Désin. des subst, en *or*.

— 2 —

Trojanas . . . . *Trojanus, a, um*, R. *Troja* (TROIE).
Signif. de Troie, ou qui y a rapport, TROYEN.
V. 3e Part., Désin. des adject. en *anus*.

Ut . . . . V. 1re Partie.

Opes . . . . . . *Ops, opis* (la Terre, richesse, puissance, etc.), d'où *opulentus*, OPULENT. V. 3e Part., Désin. des adject. en *lentus*.

Et . . . . ET.

Lamentabile. . . *Lamentabilis, is, e*, R. *Lamentor, ari* (gémir, déplorer, se LAMENTER).
Signif. digne d'être déploré, LAMENTABLE.
V. 3e Part., Désin. des adject. en *abilis*.

Regnum . . . . R. *Rego*. V. *Regina* ci-dessus, vers 1.
Signif. royaume : gouvernement d'un royaume, RÈGNE.
V. 3e Part., Désin. des subst. en *num*.

— 3 —

Eruerint. . . . . *Eruo, ere*, R. *È*, à voir dans la 1re Part., et *Rüo, ere* (tirer, retirer, renverser), d'où *ruina*, chûte, renversement RUINE.
Signif. arracher, renverser en arrachant.

Danai . . . . . R. *Danaus* (DANAUS, roi d'Argos).
Signif. les sujets de Danaüs, les Argiens, et par extension, les Grecs.

Quæque. . . . . R. *Qui, quæ, quod* (QUI, QUE), et *Que*, conjonction.

Ipse . . . . . . Lui-même, moi-même; d'où, IPSO facto, par le fait même.

Miserrima . . . *Miserrimus, a, um*, de *Miser* (malheureux, digne de compassion), d'où : MISÈRE, MISÉRABLE, etc.
Signif. très-malheureux, très-digne de compassion.
V. 3e Part. Désin. des adject. en *errimus*.

Vidi . . . . . . *Video, ere, visum*, (VOIR), d'où VISION, VISER, VISIBLE, etc.

— 4 —

Et . . . . ET.

Quorum . . . . *Qui, quæ, quod* (QUI, lequel, etc.).

Pars, partis. . . PART, PARTIE.

Magna . . . . . *Magnus*, *a*, *um*, (grand), d'où : CharleMAGNE, MAGNAnime, etc.

Fui. . . . . . . *Fuo*, *ere* (être); *fui*, je FUS; *fuit*, il FUT, etc.

Quis . . . . . . QUI?

Talia. . . . . . *Talis* (TEL).

Fando. . . . . . *For*, *fari*, V. *Infandum* ci-dessus, vers 1.

— 5 —

Myrmidonum . . *Myrmidones* (les MYRMIDONS).

Dolopumve . . . *Dolopes* (les DOLOPES); *Ve* (ou).

Aut. . . . . . . OU. V. 2e Part., *au* changé en *ou*.

Duri . . . . . . *Durus*, *a*, *um*, (DUR, humain).

Miles, *militis* . . (soldat), d'où : MILICE, MILITAIRE, MILITER.

Ulyssei . . . . . *Ulysseus* (ULYSSE).

— 6 —

Temperet . . . . *Tempero*, *are*, R. *Tempus*, *oris* (TEMPS).
Signif. réduire ou borner à certain tems, régler, modérer. TEMPÉRER, réprimer, s'abstenir,

A . . . . (de, etc.), d'où Aversion. V. 1re Part.

Lacrymis . . . . *Lacryma* (LARME), d'où LACRYMAL. V. 2e Part., *c* retranché.

Et . . . . ET.

Jam . . . . JA, déJA.

Nox, *noctis* . . . NUIT. V. 2e Part., *o* changé en *ui*.

Humida. . . . . *Humidus*, *a*, *um*, R. *Humeo* (être moite, mouillé, humide), d'où HUMEUR.
Signif. mouillé, HUMIDE.

Cœlo . . . . . . *Cœlum* (CIEL), d'où : CÉLESTE. V. 2e Part., *i* ajouté.

— 7 —

Præcipitat. . . . *Præcipito*, *are*, de *præceps*, *præcipitis* (qui tombe la tête la première, qui se précipite, ou qu'on précipite), R. *Præ* (avant) qu'on voit dans PRÉdire, PRÉméditer, etc.; et *Caput*, *capitis* (tête, CHEF), d'où : CAPITAL etc., etc. V 1re Part.
Signif. PRÉCIPITER, se PRÉCIPITER.

Suadentque . . . *Suader*, *ere* (conseiller, porter à), d'où disSUADER, perSUADER, etc. V. 1re Part.
Que, conjonct.

Cadentia . . . . *Cadens*, *ntis*, de *Cado*, *ere* (tomber), d'où CADUC, déCADENCE, etc.
Signif. tombant, qui tombe.

Sidera . . . . . *Sidus*, *sideris* (astre), d'où : *considerare*, regarder attentivement les astres, et par synecdote, regarder attentivement, observer, CONSIDÉRER.

Somnos. . . . . *Somnus* (SOMME, SOMMEIL), d'où INSOMNIE, etc.

Tel est dans son ensemble l'excellent livre de M. l'abbé Bondil.

Deux questions se présentent maintenant : questions de pratique et d'exécution.

1° Quelle est l'utilité de ce livre ?

2° Comment faut-il s'en servir ?

Nous n'hésitons pas un instant à mettre ce livre au nombre de ceux qui doivent ouvrir et faciliter une nouvelle voie pour l'étude des langues. Jusqu'ici les élèves les ont étudiées toutes isolément, sans les rapporter l'une à l'autre, sans presque se douter de leur filiation. Ainsi le principe le plus philosophique de la philologie, celui qui établit de la manière la plus positive et la plus démonstrative l'unité et la filiation de la race humaine, leur a complètement échappé, leur a été caché en quelque sorte par leurs professeurs ; en second lieu, ils ont ignoré que les principes de la plupart des langues sont les mêmes, et que les mêmes altérations, les mêmes commutations de lettres, se rencontrent dans presque toutes ; ce qui n'a pu que les dégoûter de l'étude des langues antiques. Or l'ouvrage de M. Bondil vient remplir cette lacune, bien qu'il n'ait pas assez insisté sur ce principe dans son avant-propos, oubli que nous le prions de réparer dans la 2e édition d'un livre qui doit devenir classique.

On demandera sans doute maintenant comment il faut se servir de cette méthode, et quelles sont les personnes qui doivent s'en servir ? Ce serait une erreur grave que de croire que ce livre est fait seulement pour les professeurs. Sans doute ceux-ci doivent dans leurs leçons aider et guider les élèves pour les engager à se servir des principes et de la méthode. Mais c'est surtout les élèves qui doivent avoir l'ouvrage entre les mains, et le feuilleter le *jour et la nuit*, comme Horace le dit des auteurs grecs. Il ne faudrait pas non plus croire que les jeunes gens ne pourront comprendre ce qu'il y a de difficile et de caché dans ces altérations et ces transformations. D'abord il n'y

a rien de plus difficile à comprendre que ce que l'on trouve dans toutes les autres règles de syntaxe et de composition de mots. Bien plus, lorsque les professeurs même trouveront quelque difficulté à comprendre et à retenir certains détails, qu'ils se souviennent que les enfans saisissent ces difficultés et retiennent les détails des langues plus facilement que les savans eux-mêmes; car c'est le propre de l'enfance et de la jeunesse de fixer dans sa mémoire les difficultés des langues; c'est là son lot et son occupation propre. Aussi, ce que nous-mêmes nous pouvons trouver difficile, les enfans l'apprennent sans se douter de la difficulté. Il en sera ainsi de la méthode offerte ici par M. Bondil; que les élèves aient son volume à côté de leur *dictionnaire ordinaire*; qu'ils cherchent d'abord dans le petit dictionnaire qui est à la fin de l'introduction. Ce dictionnaire leur suffira presque toujours; car il renferme les mots le plus en usage; que s'ils éprouvent quelque doute ou quelque difficulté, alors qu'ils consultent leur grand dictionnaire, ou plutôt qu'ils s'adressent à leur professeur qui devra les guider dans les commencemens, et leur apprendre comment il faut opérer sur les mots latins, pour retrouver leur valeur dans les mots français. Enfin, quand ils pourront traduire seuls à l'aide de ce livre, ils pourront se vanter de bien posséder la langue latine et la langue française; ce que ne peuvent pas dire la plupart des écoliers actuels, lesquels, n'ayant appris que les mots isolés sans faire attention à leur composition ou à leur désinence, n'en savent jamais la valeur qu'à-peu-près. Ajoutons que n'ayant appris ces mots qu'à force de les lire ou de les entendre répéter, ils les oublient aussitôt qu'ils ne les lisent plus ou qu'ils ne les entendent plus prononcer, tandis que lorsqu'on aura appris à les trouver dans les mots français, comme on sait toujours ceux-ci, toujours on entendra ou on retrouvera les autres.

Enfin un des plus grands avantages, c'est que lorsqu'on aura appris le latin par cette méthode, on sera tout préparé à apprendre toutes les autres langues alphabétiques; car, nous le répétons, cette méthode s'applique à toutes les langues. La plupart de ces altérations, changemens de mots, transpositions, sont les mêmes à peu de chose près pour toutes. Les grands travaux de la plupart de nos philologues s'appuient principale-

ment sur ces principes. Bien plus, ce n'est que lorsque ces principes ont été appliqués que l'on a pu faire quelques progrès dans l'étude des langues, et surtout dans l'interprétation de celles qui étaient restées closes jusqu'à ce jour.

Mais une chose reste à exécuter, c'est que ce qui a été fait pour le latin soit fait aussi pour le *grec*, puis pour l'*hébreu*. Or, nous pouvons apprendre à nos lecteurs que la plus grande partie de ce travail est déjà faite. Depuis plus de 20 ans, M. l'abbé Bondil y consacre son tems et une érudition immense. Nous désirons vivement voir paraître la suite de ce travail, et surtout le volume qui traite du grec et qui est prêt en grande partie. Mais il faut que les professeurs viennent ici au secours de l'auteur et l'encouragent; il faut que ses travaux soient essayés et appliqués; il faut qu'il voie ses espérances réalisées en quelque sorte, pour qu'il puisse être soutenu par le témoignage qu'il ne travaille pas en vain.

Et nous, déjà, nous pouvons dire ici, et à l'auteur pour l'encourager, et aux professeurs pour leur faire sentir l'importance du livre, que, bien qu'il n'ait presque pas été annoncé, bien que les savans philologues du premier ordre qui l'ont approuvé avec les plus grands éloges aient encore différé d'en dire leur avis, cependant tous les exemplaires déposés aux libraires de Paris ont été vendus en peu de tems; c'est qu'aussi tous ceux qui l'ont connu l'ont trouvé encore au-dessus de tous les éloges.

A. Bonnetty,
De la Société Asiatique de Paris.

Beaux-Arts.

REVUE DES TABLEAUX RELIGIEUX

DU SALON DE 1839.

A M. le Directeur des Annales de Philosophie chrétienne.

Savez-vous bien, M. le directeur, que lorsque, par complaisance pour vous, je me suis chargé, en 1836, du soin de rendre compte du *Salon*, je ne savais guère à quelle tâche désagréable je m'obligeais ? S'il faut que je vous le dise sans détour, je trouve cette charge lourde et surtout fort ennuyeuse, et je suis assuré qu'un grand nombre de vos lecteurs doivent dire la même chose de la lecture de mes articles, et ils ont, ma foi! bien raison. J'ai entendu, en province, envier le sort des Parisiens, et regretter de ne pouvoir, comme eux, jouir du privilége d'aller se promener au *Salon de peinture*, selon sa fantaisie, et y satisfaire à son aise son admiration. Et moi je dis à ces honnêtes provinciaux : vous êtes l'objet d'une illusion bien grande. Pour ma part, je n'ai jamais visité un peu sérieusement le salon, sans y gagner un bon mal de tête. Mais, me direz-vous, pourquoi donc cette grande foule? Ah! pourquoi? pour la même raison qui fait que la foule se porte partout où il y a foule, où il y a une réunion quelconque de personnes; qu'elle va au bois de Boulogne, au Champ-de Mars, au jardin des Tuileries.

A Paris on va au musée pour y voir ses amis, pour y accompagner ses connaissances; on s'y donne des rendez-vous d'affaire ou de plaisir; il y a même des entrevues de mariage, de ces entrevues où on a promis à chacune des deux parties, qu'elle était la seule avertie, et que l'autre ne se doute nullement des intentions ou de la rencontre; et voilà ce qui in-

téresse réellement, au salon, les visiteurs qui ne sont pas de vrais artistes. Il faut y ajouter cette curiosité vague et libidineuse, qui entraîne partout où il y a des images voluptueuses et libertines à contempler, et en vérité cette attente est toujours scrupuleusement satisfaite. Tous les ans, il y a des artistes, admirateurs de la vile matière, qui travaillent et suent pour fixer sur la toile ou le marbre, les formes les plus voluptueuses de la Vénus payenne, qu'ils viennent ensuite, avec le *laissez-passer* du jury, étaler aux yeux d'une jeunesse ardente. Mais que faisait-on de plus, lorsque dans le temple de Paphos, on avait placé sur l'autel la déesse toute nue; ou lorsque aux jeux de la Grèce on faisait combattre des hommes nus? je me trompe, dans ce dernier cas, une loi de pudeur naturelle avait fait défendre aux femmes d'y paraître, *sous peine de mort.*

C'est ainsi que M. Brune a peint une femme dégoûtante, dans sa nudité, une véritable bacchante; à laquelle il a donné le nom allégorique de l'*Envie*; ou que M. Wierts a mis en montre le corps cuivré, rebondi, les yeux lubriques de je ne sais quelle femme sauvage, sous le nom d'*Eve*, *éprouvant la première inquiétude après le péché*; M. Gigoux a montré sur sa toile une femme en élégant négligé, aux cheveux lisses, aux cheveux tombant sur des épaules et une poitrine nues, une véritable courtisane de salon, et c'est ce qu'il a appelé la *Madelaine*, lisant l'*Evangile*, sans doute, mais comme on lit un roman dans un boudoir. Enfin M. Steuben nous a offert une jeune fille, aux cheveux noirs, au teint ardent et brun, aux formes parfaites, moitié couverte d'un voile transparent, et c'est ce qu'il a appelé *Esmeralda*; et tout Paris a voulu la voir, et l'on s'est écrié, et l'on s'est demandé, *avez-vous vu la Esmeralda*? Et le père et la mère de famille, et les pensions de jeunes hommes et de jeunes filles, et des vieillards, et des prêtres (car j'en ai vu), tous les âges et tous les sexes, sont venus s'extasier devant la *Esmeralda* et boire à longs traits la volupté; car nulle part je n'ai vu de plus voluptueuse jeune fille. Mais, de grâce, pourquoi alors éloignez-vous de vos maisons toutes images indécentes, toutes lectures libres, toutes paroles inconvenantes? pourquoi tant de soins et tant de peines pour conserver pures et vierges l'âme et l'imagination de vos enfans? On me répond:

oh ! Dieu me garde d'admettre de semblables nudités chez moi ! mais au musée, c'est différent ; il s'agit d'*art*, de *talent* ! Vraiment oui ! voilà les seules excuses que l'on ait à donner. C'est ainsi que telle femme, telle jeune fille, qui n'oserait s'offrir aux yeux des personnes les plus respectables de sa famille, dans la moindre liberté de costume, sans rougir et s'effrayer, le soir dans un cercle, brave impudemment la décence et les yeux de convoitise de cent jeunes libertins. Les personnes sont les mêmes, les nudités sont les mêmes, la *vertu* la même; mais le matin c'était chez elle, en famille, et le soir c'est une *réunion ! Salon de peinture, réunion de société !* c'est une dispense de pudeur.

Après cette boutade infructueuse de morale, arrivons à l'appréciation générale du salon. Y a-t-il progrès pour l'art religieux ? S'il faut juger d'après le nombre, oui; d'après la perfection des sujets, ou d'après la direction générale de l'art, ni oui, ni non ; car les choses sont restées stationnaires, si même elles n'ont pas rétrogradé. Pour le nombre, j'ai eu la patience de les compter; or, j'ai trouvé 47 tableaux ayant le *Christ* pour objet ; 24, la *sainte Vierge*; 130, des *Saints* ou des *Saintes* de l'ancien ou du nouveau testament; et 77, ayant rapport à des *monumens religieux*; en tout 278 tableaux, dont quelques-uns ont plus de 20 pieds de haut sur 18 de large. Mais que vos lecteurs ne s'en effraient pas, je ne suis nullement disposé à les examiner un à un. Je n'aurais qu'à répéter ce que j'ai dit dans les articles consacrés aux salons précédens, ce qui ne serait amusant, ni pour moi ni pour eux. Je vais me borner à faire quelques remarques sur les tableaux les plus fameux du salon ; ceux, en particulier, qui ont été le plus loués par les critiques des grands journaux.

Et d'abord, je suis frappé d'une *flagellation du Christ*, de M. Carnevali. A un tronçon de colonne est adossé un homme colossal, tout rouge, sans dignité, sans majesté; ses bourreaux sont de vrais énergumènes, dont tous les membres sont herculéens, dont tous les yeux sortent des orbites. Sans doute, il ne fallait pas les faire beaux ; mais aussi il ne fallait pas en faire une vraie caricature de croquemitaines à manger les petits enfans.

Presque aussi mauvais est le *Christ en croix* de M. Vincent ;

voilà d'abord saint Jean, qui, les yeux en l'air, regarde d'un visage hébêté; puis la Vierge qui paraît dormir tranquille au pied de la croix; enfin la Madelaine qui a la figure enluminée, et non frappée de cette douleur qui contracte toujours les traits. Il n'y a à louer que la figure du *Christ* qui est digne, bien dessinée et de bonne couleur.

Le *Christ en croix* de M. GOYET est encore mal groupé. Saint Jean avec ses deux bras croisés, la Vierge avec ses bras ouverts, la Madeleine avec ses bras sur ses genoux, semblent avoir voulu se partager les trois positions les plus ordinaires des bras; mais tout cela ne forme pas un groupe qui a une pensée ou une douleur commune et présente. Le Christ est massif, et paraît, par sa couleur, de carton-pierre.

M. JOLLIVET a peint une bien grande *Descente de croix*. Il y a de bonnes parties, et ses personnages remplissent bien le cadre; malheureusement ce ne sont pas des gens vivant et travaillant. Le Christ descendu ne pèse pas entre leurs bras; on le dirait posé sur des hommes de marbre, tant ils sont raides et sentent peu le poids qu'ils portent; ils semblent avoir été faits à part et posés comme des mécaniques. D'ailleurs, pourquoi saint Jean est-il là les bras ouverts? Pourquoi n'aide-t-il pas? Pourquoi ne s'apprête-t-il pas à recevoir le corps de son maître qui semble glisser vers lui? Quant à cette femme, Madelaine sans doute, elle est à regarder ou à se faire regarder, tandis que le corps de Christ va lui tomber sur la tête.

Je ne veux pas parler du *Christ descendu de la croix* de M. VALBRUN; c'est une chose horrible et hideuse. Figurez-vous un corps raide et massif, auprès duquel est un homme qui se dispose à prendre de l'eau chaude, que lui apporte dans un gros plat une espèce de vivandière. Si le peintre avait un peu connu l'histoire, il saurait que c'était avec plus de respect et de décence que l'on présidait à l'embaumement des corps.

Je donnerai des éloges à M. GRANGER; son *Jésus guérissant les malades* a du mérite. La vieille femme qui recouvre la vue, le fiévreux si maigre et si décharné, la jeune fille si exténuée, annoncent de bonnes études et une facilité d'exécution peu commune.

Malgré tout ce qu'en ont dit les journaux, je ne trouve pas

le *Christ au jardin des Olives* digne de Scheffer. Il nous a donné un jeune homme pâle, souffrant, bien mélancolique, aux doigts effilés d'un fashionable ; mais ce n'est pas là la douleur mâle et divine du Christ le Rédempteur.

Je ne citerai plus que le *Christ sur la montagne* de M. Cases, où il y a de belles figures, mais dont les costumes manquent de vérité ; puis le *Christ et les petits enfans*, de M. Flandrin, dont les figures sont bien groupées, mais qui aurait bien pu, même pour rester historique, ne pas laisser les petits enfans tout nus. C'est là une inconvenance contre l'histoire et une maladresse ; car on ne peut et on ne doit admettre ces sortes de tableaux dans une église.

Je n'aurai presque pas à parler des figures de la Vierge, tant elles sont toutes communes et bourgeoises. Dans la *Vision de saint Luc*, ou saint Luc peignant le portrait de la Vierge qui lui apparaît dans une vision à moitié fantastique, M. Ziegler a donné à la Vierge un air trop grave et qui est presque boudeur. Je suis fâché que son imagination ne voie pas de figure plus gracieuse et plus divine, quand elle perce le voile du tems et plonge ses regards dans le ciel. Son enfant Jésus est mal dessiné ; on le dirait contrefait et contourné. Je ne sais aussi pourquoi saint Luc porte cette longue robe sans ceinture ; elle est aussi peu élégante que peu historique.

La *Fuite en Egypte* de M. Mottet offre une scène bien groupée, et où chaque personnage est bien à sa place ; mais la couleur est négligée, pour ne pas dire mauvaise, et l'enfant Jésus est mal dessiné.

La *Vierge-Mère* de M. Schoppin est trop lourde et trop massive ; les bras de l'enfant Jésus sont trop grêles, et forment un disparate désagréable avec le reste du corps.

Mais il y a deux jolies figures de Vierge. La première est celle de M. Doussault, à laquelle il a donné le nom de *Vierge aux Anges* ; au milieu du tableau se trouve la Vierge d'une pureté parfaite, et tenant entre ses bras l'enfant Jésus, qui porte une rose dans sa main ; à l'entour sont trois anges, dignes par leur candeur, leur innocence, leur sincérité, d'être placés pour protecteurs et pour gardiens de la Vierge et de son enfant. J'aurais voulu cependant que leur robe fût moins étroite. Je

sais qu'il est des maîtres anciens qui lui ont servi de modèle ; mais il ne faut jamais imiter ce qui est disgracieux.

La seconde figure de Vierge est de M. Hauzer, peintre distingué, qui s'efforce de ressusciter et de suivre les exempels des vieux maîtres. Sa Vierge toute blanche, au milieu d'un fond blanc, est bien cette fleur des champs et ce lys de la vallée chanté par Salomon. Il n'est pas au salon de figure plus divine que celle de sa Vierge ; elle est plus belle même que celle de l'enfant Jésus, dont le corps est trop grêle dans toute sa partie inférieure. Vous m'avez dit que cette Vierge était destinée à l'église du collége de Juilly; elle y sera dignement placée, et elle en sera un ornement que ne manqueront pas d'aller visiter les curieux de belles peintures.

Je ne trouve plus sur mon carnet rien qui m'ait frappé; car je ne veux pas entrer dans l'examen de cette longue suite de saints et de saintes qui se ressemblent toutes dans leur médiocrité. Je ne citerai que deux toiles; l'une d'une grande dimension ayant pour sujet *Godefroi de Bouillon visité par deux anges*. Le héros chrétien, les anges, la mise en scène, le dessin, la couleur, forment un tableau précieux et digne d'éloges; il est de M. de Madrazo. Le 2e est une toile de moyenne grandeur, et porte pour titre *Sainte Clotilde*. Cette première reine chrétienne de la France est à genoux auprès du tombeau d'un de ses enfans; et tandis qu'elle prie, elle voit dans une vision la bataille de Tolbiac et la conversion de son époux le roi des Francs. Cette pensée est neuve et poétique. L'exécution en est soignée; l'artiste, Mlle Perdrau, a bien saisi et bien rendu la douleur de la mère, et la joie de l'épouse et de la chrétienne qui se voit enfin exaucée dans ses vœux les plus chers. C'est là un bien beau commencement; seulement j'aurais désiré un peu plus d'air autour de la sainte, une figure et une pose un peu moins symétriques.

Je finis cet article que vous trouverez peut-être un peu sévère, et pourtant il me reste encore une censure à exercer; censure que je voudrais rendre dure et sévère pour qu'elle fût efficace. Je veux parler contre cette manie de quelques prêtres, qui tous les ans viennent au salon étaler leur costume et leur figure. Franchement, est-ce bien là leur place ? Certes, je ne veux point blâmer les prêtres de se faire peindre; une famille,

une communauté, un diocèse, doivent désirer de conserver les traits de ceux qui ont fait leur bonheur, ou leur joie, cela est juste et légitime. Par leur position même, les prêtres doivent se faire beaucoup d'amis, qui tous sont bien fondés à conserver des traits qui leur ont été chers. Mais il y a loin de là à cette coutume ou à cette vanité, qui les porte à venir s'exposer au milieu des comédiennes, des courtisanes et des Vénus antiques, au milieu de tout ce que la volupté moderne a de plus raffiné. Oui, je voudrais pouvoir fouetter de quelque mot sanglant cette inconvenante vanité; et ne pouvant le faire, je me fais une loi de les nommer dans votre journal. Cette année, j'y vois Mgr. Guillon, évêque de Maroc, M. l'abbé L., M. M., vicaire des Quinze-Vingts, et M. le curé de Bercy. Vous voyez ici une singulière susceptibilité, celle de n'oser exhiber leur nom, tandis qu'ils exhibent leur personne ! je ne citerai pas leur nom pour cette année, mais je leur dirai franchement, que ce sont là les figures les plus communes et les plus triviales que j'aie jamais vues. J'en demande bien pardon à Mgr., à MM. les curés et vicaires; mais quand on se met en étalage, on se dévoue par là même à s'entendre dire quelques rudes vérités.

****

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ANGLETERRE.—LONDRES.—*Des dix tribus d'Israël, comme ayant peuplé l'Amérique.* Dans une séance de la société asiatique de Londres, on a lu un discours sur le sort des dix tribus d'Israël, après la chûte de Samarie. Ce discours était de feu T.-M. Dickenson, employé dans un service civil à Bombay. L'auteur y discute les diverses opinions des savans, sur le lieu où se retirèrent les Israélites prisonniers après la destruction de leur royaume. Il incline vers l'idée que ce furent les premiers colons, qui passèrent de l'ancien dans le nouveau monde, à savoir que les Indiens de l'Amérique du Nord étaient d'origine hébraïque. Cette opinion fut, suivant Dickenson, suggérée pour la première fois à Jean Elliot, *évangéliste Indien*, comme on l'appelait, par un nommé Winshow, agent commercial, dans la nouvelle Angleterre, en 1749. Depuis, d'autres écrivains ont adopté ce sentiment, s'appuyant sur plusieurs particularités remarquables, sur des rapports de coutumes, de mœurs, de rits religieux, de physionomie, etc. L'auteur fait mention des Juifs nègres du Malabar, appelés *Ben-Israël*, ou *Israélites* et non *Juifs*, et qui suivent la loi de Moïse. Il croit que leur origine et leur histoire sont bien dignes d'être étudiées (*Catholic-Herald* de Philadelphie.)

ASIE.

SYRIE.—*Conversion au catholicisme d'un évêque jacobite.—Son voyage en France.* Athanase-Abdel Meshih, évêque syrien, vient de passer une semaine à Angoulême, où sa présence a excité une vive curiosité. La conversion d'Abdel Meshih au catholicisme est célèbre ; il appartenait encore, il y a deux ans, à l'église chrétienne d'Orient, qui suit le schisme d'Eutychès : et en cette qualité il fut sacré par l'évêque d'Alep, et envoyé comme évêque au Malabar. Fatigué du climat, il revint à Alep en Syrie, où on lui donna une mission tendant à obtenir la spoliation des églises catholiques de Damas. C'est au moment où le jacobite allait accomplir ce triste ministère, qu'il éprouva des doutes violens sur la légitimité de la doctrine d'Eutychès, condamnée au concile général de Chalcédoine, en 451 : il demanda aux Lazaristes de Damas des conférences religieuses, et abjura entre leurs mains ses erreurs sur la nature humaine de Jésus-Christ niée par Eutychès. Après cette conversion, Abdel Meshih vint à

Rome, où le pape lui fit le plus honorable accueil, et l'engagea à visiter le clergé de France et d'Italie.

Abdel Meshih porte le costume oriental ; ses traits rappellent les belles figures de la Judée, les types de l'Ancien-Testament. Une grande foule a suivi les messes qu'il a célébrées à l'église des dames de *Chavagnes ;* on n'avait pas vu encore aux autels d'Angoulême un prêtre vêtu du manteau oriental, célébrant la messe en langue syriaque, avec tout l'extérieur et l'antique majesté du rite mosarabique.

Joseph-Abdalha Messalih, né à Alep, qui accompagne l'évêque, écrit avec facilité dans les langues syriaque, arabe, latine, italienne et française. Une de nos dames a reçu de sa main un traduction polyglotte de quelques sentences syriaques que l'évêque avait données comme souvenirs.

Le vénérable prélat est en ce moment dans la capitale.

CHALDÉE — *Conversion d'un évêque nestorien avec tout son troupeau, au nombre de* 6,000 *personnes*. M. Isaïc, patriarche chaldéen, dit la *Gazette du Midi*, a écrit à M. Thomas Alckusies, savant naturaliste, et lui a annoncé qu'un évêque nestorien l'avait prié de recevoir son abjuration, et de l'admettre au sein de l'Eglise avec 6,000 personnes environ de son troupeau. Déjà même cet évêque avait fait annoncer publiquement à ses ouailles qu'elles eussent à s'adresser, pour la confession, à des prêtres catholiques, parce que là seulement était le salut. On espère que cet exemple aura de l'influence en Chaldée et en Perse. Il est question de fonder pour ce dernier royaume un collége à Tauris. M. Scafi, lazariste qui a conçu ce projet avec M. Boré, doit se rendre à Paris pour aviser avec ses supérieurs aux moyens d'exécution.

Bibliographie.

HISTOIRE ET OUVRAGES DE HUGUES MÉTEL, par M. le marquis de Fortia d'Urban ; vol. in-8°, à Paris, chez l'auteur, rue de la Rochefoucault, n° 12. Prix, 7 fr. 50 c.

Ce titre rappelle la vieille manière de l'*Histoire littéraire de la France*. Les bénédictins avaient fait de ce bel ouvrage, une galerie de portraits détachés, et leur dernier travail fut une grande monographie de saint Bernard, qui occupe un volume entier. Leurs continuateurs se sont départis de ce genre sérieux, pour nous donner des groupemens plus rapides ; c'est renoncer à donner des matériaux d'étude, et se réduire presque au rôle d'abréviateurs. Je ne suis point chargé d'apprécier les causes qui ont fait adopter ce changement ; mais, pour ce qui est de l'effet, je doute fort que le 13° volume moderne et les suivans, partagent jamais la réputation et l'autorité de leurs devanciers. Aussi salué-je avec joie tous les

travaux qui tentent de ramener l'étude monographique dans notre histoire littéraire.

Cependant la lecture du titre entier a diminué ma joie quand j'y ai vu : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 12e siècle.* Pourquoi pas plutôt l'histoire *littéraire*? Il est vrai que l'histoire littéraire d'alors est presque nécessairement ecclésiastique ; et c'est ce qui fait que j'ai grand regret aux bénédictins pour cette espèce d'ouvrage, car l'histoire ecclésiastique est une tâche difficile ; et avons-nous aujourd'hui beaucoup de gens qui sachent même le soupçonner? J'aurais voulu pouvoir faire une exception pour le vénérable auteur dont je m'occupe ; mais son livre renferme une digression théologique (page 24, 25, etc.), qui a justifié mes appréhensions. Des notions vraies et solides s'y mêlent à des vues inadmissibles, et à un langage susceptible d'applications fausses, sur les points les plus délicats du dogme. Aussi estimé-je trop M. le marquis de Fortia, pour penser qu'il y attache autant d'importance que sembleraient l'annoncer ses expressions.

En somme, l'histoire ecclésiastique apparaît là, comme un véritable trouble-fête ; d'autant plus que Fleury, Richard, Feller, et autres autorités invoquées souvent par l'écrivain, ne sont, au fond, que des compilateurs plus ou moins sujets à caution. Or il nous faut, en histoire ecclésiastique surtout, quelque chose de mieux que cela. Puisons aux sources ; il en est temps, après que ce genre d'études a été si négligé ou si mal traité ; ou, si les sources véritables nous manquent, consultons du moins Baronius, et les travaux de première main. M. le marquis de Fortia possède en ce genre, beaucoup plus de connaissances que force de gens qui s'en mêlent ou s'en sont mêlés. Mais, encore une fois, l'histoire ecclésiastique est une des plus rudes besognes qui puissent échoir à un savant. L'archéologie et l'histoire profane, la critique et une douzaine d'autres sciences, dont une seule suffirait à illustrer un homme, ne sont que des jeux au prix d'elle.

Ceci me rappelle que les *commissaires des arts*, qui exploitèrent au nom du directoire les pays conquis par nos armées, étaient des hommes parfaitement négatifs en fait d'antiquités ecclésiastiques (entre autres). Cela étant, ça été une fâcheuse pensée que de réexhumer la soi-disant sentence de Pilate annoncée par ces gens là ; sentence qui tout au plus, serait une copie de la pièce apocryphe publiée par ordre de Maximin Daïa. D'ailleurs ce monument quelconque n'est point une nouveauté, et était tombé déjà dans le domaine populaire ; car je me rappelle en avoir vu une sorte de gravure, il y a plusieurs années, dans une auberge de la Gruyère, où elle formait pendant à un portrait barriolé du général Foy.

Le directeur des *Annales*, tout en la citant dans le dernier N°, a donc fort bien fait d'en montrer la fausseté.

Autre grief contre le livre ; presque point de citations latines. Et la littérature du 12e siècle ne saurait s'en passer à mon avis. Dom Ceillier céda en ce point, et fort malencontreusement ce semble, à la frivolité de son tems [1] ; en sorte que son grand ouvrage (dont je ne me constitue

1 La légèreté philosophique (singulière alliance de mots, mais qu'y faire?) du XVIIIe siècle avait tellement banni la science historique et critique, que la librairie lyonnaise offrait seule désormais un asile à cette littérature sérieuse. Paris ne produisait plus guère en ce genre que des entreprises soutenues par le pouvoir.

point absolument le panégyriste, du reste) commencé avec des extraits des Saints Pères, n'offre plus dans les notes, après quelques volumes, que des noms propres et des chiffres, purement et simplement. Rien pourtant n'est moins appréciable dans une traduction, que les écrivains du moyen-âge. Chez ces derniers, plus que chez aucun autre, le style est une caractéristique à-peu-près instransformable. Les allusions continuelles à l'écriture, les emprunts faits au langage de l'école [1], les jeux de mots si chers à cette époque, l'histoire même de nos langues modernes qui perce dans cette latinité de transition; tout cela est à peu-près perdu pour celui qui ne voit point le texte. Et pour peu que l'écrivain manque de fonds, la lecture d'une traduction devient véritablement insoutenable.

Quoi qu'il en soit je suis tout-à-fait de l'avis de M. le marquis de Fortia: qu'après avoir si étudié les antiquités des Grecs et des Romains, il est temps de songer aux nôtres. Et on peut dire que Métel a été traité par lui avec l'intérêt passionné d'un antiquaire. Chacune des pièces laissées par cet auteur est analysée, accompagnée d'éclaircissemens, et mise en rapport avec les faits contemporains. J'avais espéré en conséquence, à propos des *poésies* de Métel (p. 286), trouver un peu plus de détails sur l'artifice singulier qui présidait à la versification classique d'alors. Mais l'historien de Métel, trop sérieux sans doute, pour attacher du prix à ces bagatelles, a traité cet article plus rapidement qu'aucun autre, et s'est montré dans cet endroit avare de digression jusqu'à la sécheresse. Ces bagatelles néanmoins ont quelque importance pour l'histoire littéraire de cet âge, et j'ignore si jamais elles ont été exposées d'une manière complète. Tout léger qu'il paraît, ce sujet en vaut bien d'autres qu'on n'épargne point aux lecteurs; et il ne manquerait pas d'un certain côté sérieux. Ainsi ne pourrait-on pas y trouver un moyen de solution à la question tant de fois débattue, sur l'origine de notre versification française?

Puisse le travail de M. le marquis de Fortia, exciter l'ardeur et la curiosité pour ce moyen âge long-tems maltraité, et aujourd'hui même encore étudié souvent d'une façon beaucoup trop superficielle.

C. A.

COLLECTION ORIENTALE *de l'Imprimerie-Royale*. — Une vaste entreprise occupe depuis quelque tems l'Imprimerie Royale. Il en sortira un des monumens les plus curieux de la typographie.

La bibliothèque royale possède un grand nombre de manuscrits orientaux fort curieux, et qui n'ont encore été traduits, ni en France, ni en Europe. L'empire eut la pensée de faire jouir le public savant de ce qu'il avait de plus précieux dans ce trésor littéraire; un décret de 1813 avait ordonné l'impression d'un choix de ces ouvrages écrits dans les diverses langues de l'Orient. Les malheurs publics vinrent bientôt mettre obstacle à l'exécution de ce projet. On y songea de nouveau en 1824; mais des circonstances imprévues forcèrent le ministre d'en ajourner l'exécution. Ce projet vient d'être repris aujourd'hui. Sur le rapport de M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie-Royale, une commission fut choisie, en 1833, pour désigner les manuscrits dignes d'entrer dans cette collection. La commission, composée de MM. Silvestre de Sacy, Quatremère, Eugène

[1] Ainsi dans l'*Histoire de Métel*, p. 40, l'*assomption* du moyen terme dans le syllogisme, surprendra à coup sûr bien des lecteurs, qui ne sauront quelle notion rattacher à cette expression nouvelle pour leurs oreilles.

Burnouf et Fauriel, présidée par M. Lebrun, a fait tomber ses premiers choix sur les quatre ouvrages suivans :

1° L'*Histoire des Mongols* de Raschid-Eldin. M. Quatremère s'est chargé de la traduire et de l'annoter.

Le *Bhâgavata-Pourâna*, ou Histoire de l'incarnation du Vichnou, que publiera M. E. Burnouf.

3° Le *Schah-Nameh*, ou Livre des rois de Firdousi, dont la traduction est confiée à M. Jules Mohl, de la Société asiatique.

4° Enfin le *Code du roi Wakhtung V*. M. Brosset, aussi de la Société asiatique, est chargé de le traduire.

Ainsi seront donnés simultanément et par livraisons entremêlées, en arabe, en persan, en géorgien, en sanscrit, par l'élite de nos orientalistes, les textes, non encore publiés, non encore traduits, de quatre importans ouvrages.

Deux volumes sont déjà imprimés ; un troisième s'imprime en ce moment.

L'un des volumes publiés est le premier tome de l'*Histoire des Mongols de la Perse*, écrite sur les monumens originaux et les mémoires des grandes familles ; cette histoire est le guide le plus sûr que l'on puisse choisir pour acquérir une connaissance approfondie des anciennes annales des Mongols. L'auteur, Raschid-Eldin, né dans la ville de Namadan, l'ancienne Ecbatane, l'an 635 de l'hégire (1247 de J.-C.), qui exerça la charge de visir à la cour des sultans mongols, fut mêlé à toutes les grandes affaires de son tems, et périt tragiquement à 73 ans, enveloppé dans une intrigue de palais, était un homme consciencieux et un écrivain habile. La vie de Tchinghiz-Kan surtout est un morceau d'un haut intérêt, ainsi que celle de Gazan-Khan, dont Raschid-Eldin avait été visir.

M. Quatremère a accompagné le texte et la traduction de notes savantes, et d'un curieux mémoire sur la vie et les ouvrages de l'auteur.

L'autre volume également publié est le premier tome du *Schah Nameh, Livre des Rois*. C'est un poëme épique qui embrasse toute l'histoire de l'empire Persan, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction ; œuvre dont l'importance historique égale la beauté littéraire ; sa célébrité est grande et son succès fut immense ; à peine un épisode était achevé que des copies s'en répandaient dans tout l'empire.

Le sultan professait pour l'auteur une admiration passionnée, et se complaisait à dire qu'il avait souvent entendu ces mêmes histoires ; mais que la poésie de Firdousi les rendait comme neuves, et qu'elle inspirait aux auditeurs de l'éloquence, de la bravoure et de la piété. Quand le poëme fut présenté à Mahmoud, il ordonna d'envoyer à l'auteur autant d'or qu'un éléphant pourrait en porter ; mais un envieux conseilla au roi de n'envoyer qu'une charge d'argent, et Firdousi, indigné, le distribua aussitôt à ceux qui l'entouraient. Ce fut pour Firdousi la cause d'une disgrâce suivie de beaucoup d'infortunes.

L'histoire du poète et de ses ouvrages a été écrite par M. Mohl, dans une préface placée en tête de sa traduction ; elle est remplie de détails originaux, et d'un vif intérêt pour ceux qui aiment la littérature et l'histoire de l'Orient. Abou'lkasim Firdousi est né à Schadab, bourg des environs de Thoul, l'an 329 de l'hégire (931 de J.-C.).

M. E Burnouf a déjà commencé la publication du troisième ouvrage, l'*Histoire de l'incarnation de Vichnou*.

Cette collection est exécutée avec toute la perfection et tout le luxe typographique qu'on peut attendre de la richesse de l'Imprimerie-Royale et de l'habileté de nos meilleurs typographes. Des frontispices, des vignettes et des encadremens dessinés par Chenayard, dans le style oriental, et qui sont parfois une reproduction fidèle des peintures même des manuscrits orientaux, enrichissent ces éditions d'ornemens dignes de la beauté de l'impression. Plusieurs exemplaires destinés aux chambres, à la bibliothèque royale, et dont les ornemens ont été coloriés par l'impression seule et sans le secours du pinceau, sont des chefs-d'œuvre de l'art, et assignent à notre typographie un des premiers rangs en Europe. On peut affirmer que rien de plus beau n'a été fait nulle part.

Nous avons vu aussi à l'Imprimerie-Royale une collection des ouvrages imprimés dans cet établissement depuis sa fondation : M. Lebrun, qui a commencé cette collection, travaille chaque jour à la compléter : il y joint un spécimen des chefs-d'œuvre ou des monumens les plus rares de la typographie chez les étrangers.

Pourtant qu'il nous soit permis de faire ici une observation ; c'est que tout en imprimant des volumes de luxe in-folio ou in-4°, pour les bibliothèques royales ou les riches particuliers, l'Imprimerie-Royale devrait aussi donner de ces mêmes ouvrages des éditions in-8°, dont le prix fût accessible à la bourse des hommes laborieux, en si grand nombre, qui s'occupent de la littérature orientale et qui se ruinent à acheter des livres, ou se trouvent arrêtés dans leurs études par l'impossibilité de jouir du travail de nos principaux savans. Cela coûterait peu à l'Imprimerie-Royale, et cela serait très-avantageux pour les jeunes étudians.

GRAMMAIRE GRECQUE, accompagnée d'exercices et de questionnaires, par Henri CONGNET, chanoine de Soissons, membre de la Société asiatique de Paris.

> « Sans la langue grecque rien ne peut s'expliquer
> » dans les littératures ni dans les langues de la moitié
> » de l'Europe. » (Gresset.)

A la librairie classique de Perisse frères. Paris et Lyon, 1838. Prix : 3 fr.

Nous avons rendu compte dans ce volume de l'excellent ouvrage de M. Bondil pour l'étude de la langue latine, nous en annonçons un autre aussi qui sera très-utile à l'étude de la langue grecque, et c'est encore à un prêtre que nous le devons. La grammaire de M. Congnet est aussi un perfectionnement à la philologie des langues ; elle offre encore cela de particulier, qu'elle est pour les élèves plus commode et plus facile que toutes celles qui existent, en même tems qu'elle est plus savante et plus complète pour les professeurs. Sur chaque espèce de mots, l'auteur a complété toutes les notions et toutes les règles qui s'y rattachent ; mais différens signes et la différence des caractères d'imprimerie indiquent au premier abord, ce qui doit être étudié par les commençans, ou par les élèves plus avancés. Déjà un grand nombre de maisons d'éducation se servent seulement de cette grammaire : nous ne doutons pas que son adoption ne devienne générale, quand elle sera plus connue, et que l'on en aura fait une suffisante expérience.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 108. — 30 Juin 1839.

Traditions Phéniciennes.

DISSERTATION SUR L'AUTHENTICITÉ
DES FRAGMENS DE L'HISTOIRE PHÉNICIENNE DE SANCHONIATHON,
Renfermés dans le premier livre de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe de Césarée de Palestine.

Premier Article.

Différentes éditions d'Eusèbe et des fragmens de Sanchoniathon. — Editions de Vigier et d'Orelli ; leurs défauts et leurs qualités. — Auteurs qui soutiennent l'authenticité de ces fragmens. — Adversaires ; Ursinus. — Richard Simon. — Dodwel ; sa réfutation. — Des Cabires, — de Bel. — De Typhon, — d'Adodus, — d'Esculape, — de la Circoncision, — des Sacrifices humains.

Ces débris d'histoire, de théologie et de cosmogonie phéniciennes ont rencontré deux sortes d'adversaires, dont le but et l'argumentation diffèrent essentiellement les uns des autres. Les premiers adversaires du Phénicien ont vu dans ces fragmens une attaque directe contre le Christianisme : ce sont Ursinus et Dodwell, hommes pieux à leur manière, qui se sont armés pour la religion, en reversant sur Porphyre ou tout autre ennemi de la foi chrétienne, la supposition de cet ouvrage ; je discuterai leurs moyens. D'autres, dont M. Lobeck est l'organe dans un ouvrage intitulé *Aglaophamus* [1], y voient une fraude pieuse dont Eusèbe serait l'auteur ; je suivrai son raisonnement. Enfin, par une destinée étrange, les défenseurs de ce même écrivain ne se sont pas bornés à en vérifier la narration et à en compa-

[1] Sive de theologiæ mysticæ græcorum causis. *Kœnisberg*, 1829, t. II, p. 1265.

rer les assertions à celles des autres théogonies, ce qui me paraît la seule tâche qu'ils eussent à remplir : ils en ont fait la base de démonstrations évangéliques, de théories, de chronologies qui leur sont particulières, et tout-à-fait étrangères à l'auteur primitif; en sorte qu'au lieu de venir à son secours, ils l'ont autant décrié, s'il se peut, que ceux qui l'ont pris à parti. Des rapprochemens avec la Bible que semblaient justifier des ressemblances de noms, ont donné lieu aux suppositions les plus extraordinaires. Je les ferai également figurer dans cet examen, où je me propose de démêler, si je le puis, la vérité, au milieu de toute cette divergence d'opinions.

L'ouvrage de la *Préparation évangélique*, imprimé pour la première fois en 1544, à Paris, par les soins de Robert Etienne, ne fait que représenter le manuscrit original avec toutes ses imperfections. La seconde édition, publiée également à Paris, en 1628, avec les soins et la traduction latine du père Vigier, jésuite, apporta une amélioration sensible à l'état du texte. Depuis lors, sauf une contrefaçon de Leipsick, sous le nom de Cologne, de 1688, cet ouvrage n'a point vu le jour. Toutefois Walckenaer, page 82 de sa *Dissertation sur Aristobule*, s'énonce en ces termes : « Il serait à souhaiter que les bénédictins » de Paris nous donnassent de la *Préparation évangélique*, une » édition qui valût mieux que les deux qui existent [1]. » Vigier n'a point ou a peu consulté les manuscrits de la bibliothèque royale, au nombre de cinq qui sont tous dans l'ancien fonds ou acquis avant l'époque où il se livrait à la publication d'Eusèbe; il dit en avoir eu deux à sa disposition, qui lui furent confiés par Rigault, dont était celui qui a servi à l'édition de Robert Etienne. Je les ai collationnés tous les cinq, et j'ai pu juger

[1] Optandum foret ut præparationis evangelicæ vulgatis meliorem nobis editionem sodales parisini ex familià sancti Benedicti nobilissimâ pararent.

L'illustre Gérard Jean Vossius, pour me servir de l'expression de Colbert écrivant au nom de Louis XIV à son fils, avait déjà dit dans son *Traité des historiens grecs*, après avoir rendu compte du travail de Scaliger sur la *Chronique* du même Eusèbe : Utinam aliquis tandem exurgat qui in illo προπαρασκευῆς opere parem præstet industriam. Voir Jonsius, *De script. hist. philos.*, III, c. 16, page 87.

qu'il n'a fait que consulter çà et là ceux mêmes qu'il a eus à sa disposition. Les meilleures leçons qu'offrent les notes, sont dues à Richard Montagu, évêque de Norwich, qui avait envoyé à Morel des variantes qui se retrouvent parmi celles des manuscrits de la bibliothèque. Du reste sa traduction est soignée : ses notes renferment des remarques de critique grammaticale, dignes de l'auteur des *Idiotismes de la langue grecque*. Malheureusement ce qui aurait été le principal ornement de cette publication y manque ; ce sont les *observationes* qui devaient être redigées par chapitres, et expliquer tout ce qui tenait à la partie historique, mythologique, philosophique et aux écrits des Saints Pères : ce qui était si nécessaire à la parfaite intelligence d'un ouvrage qui renferme une très-vaste érudition. Il est à croire que la rédaction en était avancée, d'après les renvois fréquens qu'il y fait dans ses *notes*. Il déclare dans sa *préface*, que les devoirs de son état l'ayant détourné de l'exécution de cette portion de son entreprise, pour acquitter sa parole envers les libraires qui l'attendaient depuis long-tems, il était obligé de publier sans ce *supplément*, son texte et sa traduction.

Pour en revenir à la portion très-minime de cet ouvrage qui nous occupe en ce moment, je dois reconnaître qu'elle a été publiée séparément par M. Orelli, chanoine de Zurich, en 1826, avec la notice littéraire de Sanchoniathon, puisée dans la nouvelle édition de la *bibliothèque grecque* de Fabricius. M. Orelli n'a connu aucun manuscrit. Il a donc copié textuellement le grec du père Vigier. Il aurait dû en faire disparaître des erreurs signalées depuis long-tems. La plus remarquable est page 42, où il a donné sous le nom de Porphyre, un extrait qui appartient à Philon. On y lit : Κρόνος τοίνυν ὃν οἱ Φοίνικες Ισραὴλ προσαγορεύουσι. Il faut lire Ἰλ avec les autres manuscrits, ou mieux encore Ἠλ avec le manuscrit 451. En effet, Damascius dans la *Vie d'Isidore*, dit : « Les Phéniciens et les Syriens appellent Saturne *Hel* et *Bel* et *Bolath* [1]. » Ce passage est cité par M. Orelli lui-même, p. 26. Mais s'il est excusable de n'avoir pas corrigé le texte d'après un manuscrit qu'il ne connaissait pas, il l'est moins d'avoir ignoré ou né-

[1] Φοίνικες καὶ Σύροι τὸν Κρόνον Ἠλ καὶ Βὴλ καὶ Βολαθὴν ἐπονομάζουσι. *Bibliothèque* de Photius, cod. 242, p. 1050.

gligé les observations des savans qui ont soumis Eusèbe à leur critique. Voici ce que dit Walckenaer *sur Aristobule*, pag. 15: « Grotius paraît avoir corrigé fort à propos la deuxième erreur » de Scaliger, lorsqu'il dit : je crois que le mot Ἰσραήλ a été mis » par erreur dans Eusèbe au lieu de Ἴλ, parce que les Grecs chré» tiens se servaient de cette abréviation pour écrire Ἰσραήλ, c'est » ce qu'établit Huet lui-même [1]. » Il fait remarquer que la p. 36 (26 de M. Orelli), porte Ἶλον τὸν καὶ Κρόνον : p. 37 (28 de M. Orelli), οἱ σύμμαχοι Ἴλου τοῦ Κρόνου. En voilà assez pour qu'il eût dû faire disparaître Ἰσραήλ de son texte, en rétablissant Ἴλ [2].

Cet exemple suffit pour prouver que cette édition n'a apporté aucune amélioration au texte d'Eusèbe. Il aurait dû de plus, pour rendre sa collection aussi complète que possible, y joindre ce qu'on lit pages 156 et 484 du livre de la *préparation*, où les mêmes faits sont rapportés, mais avec des modifications

[1] Alterum errorem Scaligeri rectè videtur emendasse Grotius ad *Evangelium Matthæi*, v. 31 ; ubi ego, ait, magis credo Ἰσραὴλ errore apud Eusebium scriptum pro Ἴλ. ; quia tali compendio Græcis christianis Ἰσραὴλ notabatur. Idipsum statuit Huetius ; *Dem. Evang. prop.* IV, p. 116.

[2] La leçon Ηλ trouve un appui dans une variante de Servius ; c'est sur le vers 729 du Ier livre de l'*Enéide* : « Belus, primus rex Assyriorum, quos » constat Saturnum quem eumdem et Solem dicunt, Junonemque coluisse: » Quæ numina etiam apud Afros posteà culta sunt undè et linguâ punicâ » *Bal* dicitur *Deus*. Apud Assyrios autem *Bel* dicitur quâdam sacrorum » ratione et *Saturnus* et *Bal*. »

Burmann, dans les Variantes, indique *Hel* au lieu de *Bel*, dans l'édition de Basle.

Voir Isidore, *Origin.* VIII, A. II. Saturnus origo Deorum et eorum posteritatis à paganis designatur IL.

Saint Jérôme, *Epist. ad Marcellam*. Phænicibus IL quæ hæbreis EL.

Valckenaer propose de lire Ηλ ou Ιλ dans le passage suivant de Diodore de Sicile, l. II, c. 30, p. 143 : Τὸν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων Κρόνον ὀνομαζόμενον Χαλδαῖοι ἐπιφανέστατον δὲ καὶ πλεῖστα καὶ μέγιστα προσημαίνοντα καλοῦσιν Ηλ ; ubi nunc Ἥλιον. Walckenaer, *De Aristobulo*, p. 15.

Theophil. *ad Autolycum*, l. III, in fine : Ἔνιοι μὲν σέβονται τὸν Κρόνον, καὶ τοῦτον αὐτὸν ὀναμάζουσι Βὴλ καὶ Βάλ, μάλιστα οἱ οἰκοῦντες τὰ ἀνατολικὰ κλίματα. Quelques-uns adorent Saturne et le nomment *Bel* et *Bal* ; ce sont surtout les habitans des contrées orientales.

qui répandent de véritables lumières sur la première portion du texte.

L'authenticité des fragmens de Sanchoniathon, pendant long-tems, n'a fait aucun doute parmi les savans qui l'invoquaient comme une autorité irrécusable. Joseph Scalig r, à la fin de son traité de *Emendatione temporum*, a cité le morceau de Porphyre, où il atteste la sincérité de Sanchoniathon et l'a accompagné de notes qui ne mettent point en doute qu'il soit l'auteur de cet ouvrage.

Le savant Bochart lui a consacré deux chapitres entiers de son *Chanaan*; le 2e du second livre et le 17e du même. Il applique ses profondes connaissances dans les langues de l'Orient à en expliquer les termes, à y corriger ce que les copistes grecs ont dû nécessairement interpoler dans une langue qui leur était inconnue.

Grotius en a tiré grand parti dans son traité de la *Vérité de la religion chrétienne* : il en fait usage aussi dans ses *commentaires sur les Evangiles*, où comme je l'ai dit, il a fort heureusement corrigé un passage mal apprécié par Scaliger.

Huet y a cherché un appui de sa *démonstration évangélique*. Mais il en a fait un usage tellement contraire à la saine critique, en lui prêtant des suppositions aussi gratuites qu'étrangères au texte, qu'on ne sait si on doit le ranger parmi les soutiens de cet auteur, qu'il a plus décrié que tout ce qu'on a écrit contre lui. Au reste, l'abus qu'il a fait de toutes les mythologies, pour son idée favorite d'y introduire Moïse, suffit pour qu'on lui impute seul tout le blâme de cette interprétation qu'il n'a trouvée que dans sa tête.

Gerard-Jean Vossius, dans le début de son *Traité des historiens grecs*, consacre un long article à Sanchoniathon et à son traducteur Philon, sans élever aucun doute sur l'authenticité de ses fragmens, qu'il aurait sans cela relégués au rang des fables d'Annius de Viterbe. Il en développe de plus toute la doctrine religieuse dans le ch. 22 du livre premier : *De origine idolatriæ*.

Ce fut vers le milieu du 17e siècle qu'elle fut mise en doute pour la première fois. Le premier écrivain qui entra en lice fut

J.-H. Ursinus, qui, en 1661, publia en Allemagne une *Dissertation sur Zoroastre, Hermès et Sanchoniathon.* Non-seulement, il nie l'existence de ce dernier, mais il voit dans son nom une espèce d'anagramme: *scopulus præparatus asinæ*; et dans tout ce fragment une satyre contre le Christianisme, dont Philon de Biblos est l'auteur, sous le masque de traducteur. J'ai vainement cherché l'attaque contre le Christianisme dans ces pages; et quoique cette imputation ait été renouvelée par Dodwell, qui prétend que c'était pour opposer une cosmogonie à celle de Moïse; je n'ai pu être frappé de la force de cette accusation. Lorsque Philon vivait, les chrétiens étaient en trop petit nombre et trop peu connus pour avoir attiré ses regards. Il serait plus vraisemblable de croire que si Philon avait supposé cet écrit, c'était contre les Juifs qu'il était dirigé; nous verrons plus tard qu'il avait fait un ouvrage *ex professo* sur eux et dans des vues peu amicales. Quant à la portée de la critique de J.-H. Ursinus, j'en puis donner un échantillon, en ce que, dans ses *Analecta sacra*, lib. IV, p. 219 et suivantes, il découvre le roi David dans le célèbre Orphée des Grecs. Voilà certes ce qui est digne de Huet.

Après Ursinus, Richard Simon attaqua aussi la vérité de ces extraits, mais son ton tranchant, sans discussion et sans preuve, n'apporta pas un grand poids dans la balance, et son pyrrhonisme, qui n'a pas respecté les livres de Moïse, réduit à bien peu de choses son aggression. Richard Simon a consigné les raisons qui lui font reporter sur Porphyre la supposition de l'histoire de Sanchoniathon, dans la *Bibliothèque critique*, publiée sous le nom de S. Jore, à Basle, t. 1er, ch. x, p. 131 et suivantes. Il est du nombre de ceux qui croient que c'est la haine du Christianisme qui a enfanté cet ouvrage. Mais au résumé il ne propose que comme des conjectures tout ce qu'il a dit à ce sujet. Ses argumens ont été puissamment réfutés par le père Tournemine dans le *Journal de Trevoux*, du mois de janvier 1714. On retrouve l'extrait de ce journal, reproduit par Fourmont l'aîné, dans ses *réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples*, t. 1er, p. 48 et suivantes.

Un plus digne et plus consciencieux adversaire fut Henry Dodwell, qui publia, en 1681, un vol. in-8°, anglais, intitulé : *Discours concernant l'histoire phénicienne de Sanchoniathon.* Les

argumens de Dodwell se distinguent par un grand savoir; sa discussion est plus profonde que méthodique; et comme la plupart de ceux qui ont écrit après lui, sur ce sujet, ont fait usage de ses moyens, ils méritent un examen détaillé.

La première difficulté résulte pour lui du petit nombre d'écrivains qui ont cité un auteur de cette ancienneté et de cette importance. Il doit à-peu-près toute sa célébrité à Porphyre, d'après lequel Eusèbe l'a cité. Théodoret ne l'a connu que par Eusèbe; Athénée, il est vrai, l'a nommé, l. III, c. 10; or Athénée est plus ancien que Porphyre, donc on ne peut attribuer à ce dernier une fraude dont Dodwell aurait bien voulu le charger. Pourquoi Porphyre aurait-il commis cette supercherie? parce qu'il était platonicien et pythagoricien, deux sectes qui n'étaient pas scrupuleuses sur la supposition des ouvrages; mais Athénée vient déranger son plan : il déclare donc Porphyre, fureteur (*retriever*) d'un auteur négligé et suspect. Une méprise de saint Cyrille, d'Alexandrie, sert merveilleusement son système : ce dernier a cité Sanchoniathon d'après les *stromates* de Clément, et nomme Josèphe, comme en étant le traducteur. Ces deux accusations prouvent que saint Cyrille écrivait de mémoire et se trompait, mais ne font rien à la question [1].

[1] De semblables ἁμαρτήματα μνημονικὰ ont été reprochés aux plus célèbres écrivains. Dans le *Traité de la nature des Dieux*, liv. II, n° 7., Cicéron nomme le roi Hostilius pour le même fait pour lequel il avait nommé Tarquin l'Ancien, liv. I, n° 7, *de la divination* : en cela d'accord avec tous les écrivains. — Dans le même ouvrage liv. III, n° 54, il attribue à Jupiter d'Olympie la spoliation faite par Denis de Syracuse, de son manteau, auquel il en substitua un de laine, tandis que d'après Elien, *Histoires diverses*, liv. I, n° 20, c'est dans un temple de Syracuse, qu'il commit ce sacrilége ; ce qui est beaucoup plus vraisemblable. Van Staveren, *ad scriptores mythographicos excursus*, p. 957, a voulu donner raison à Cicéron, contre Elien et Clément d'Alexandrie, *protreptique* 340. Mais il me semble après l'avoir lu, qu'il prouve plutôt le contraire de ce qu'il veut démontrer. Wyttenbach, à la suite de l'édition de Creuzer. *De Naturâ D. Ciceronis*, prouve avec Hensterhuys, sur le *timon* de Lucien, p. 106, que Cicéron a tort, et que l'autorité de Lucien, qu'on croyait en sa faveur, n'y est nullement favorable. En effet, entre le Jupiter Olympius, le dieu de l'Olympe, et le Jupiter Olympicus, le dieu d'Olympie, il existe une différence qu'on aurait dû observer. Sur de telles

Suidas, continue Dodwell, parle de ce Philon, mais il n'indique pas cet ouvrage. — Rép. Cela est vrai, mais de son aveu, il en omet plusieurs.

Sanchoniathon n'a point été nommé par les apologistes antérieurs à Eusèbe, Justin, Tatien, Théophile, Origène, Athénagore. — Rép. Mais cet Athénagore dont les écrits nous sont parvenus, est encore bien moins cité, car aucun écrivain chrétien ne le nomme, ni ne s'autorise de ses ouvrages. On dit qu'un Methodius, évêque de Patare, est le seul qui l'ait nommé.

Plusieurs écrivains sur les antiquités phéniciennes ont été cités; ce sont Mochus, traduit en grec par Lætus; Hiéronyme, d'Egypte, qu'on nomme parfois de Tyr, à cause du commandement qu'il a exercé dans ce pays; Menandre d'Ephèse, Dius, Hestiée, Philostrate; excepté Mochus, tous ces écrivains sont récens, et Josèphe n'a connu le premier que par sa traduction, et a seul donné la nomenclature que répète Dodwell.

Comme philosophe et théologien, il aurait dû être traduit avant que Philon en prît le soin. Pythagore avait voyagé en Phénicie pour en connaître les opinions philosophiques, et son existence est fixée entre la 50 et la 53e olympiade, environ 600 ans avant J.-C.; il n'a point parlé de Sanchoniathon, quoiqu'il eût fréquenté les descendans de Mochus, suivant Jamblique. Lors de la conquête de Tyr, par Alexandre, on a dû fouiller tous les monumens de cette ville, et l'on ne voit pas que rien ait mis sur la trace de l'ouvrage de Sanchoniathon.

Rép. Il ne paraît pas qu'Alexandre se fût beaucoup occupé de connaître les origines des pays qu'il avait subjugués, et Babylone qu'il a plus habitée que Tyr, et dont l'histoire première avait plus d'illustration, ne lui a rien dû non plus.

Philon, dit toujours Dodwell, attribue aux écrits de *Taautos*, et aux inscriptions mystérieuses des temples, puis aux écrits cachés des Ammonéens, τοῖς ἀποκρύφοις Αμμουνέων γράμμασι, d'avoir été les sources où a puisé notre auteur; sur quoi le critique observe que les inscriptions en caractères mystérieux, sur des

méprises commises par Cicéron, *voir* Aulu-Gelle. *Noct. attic*, l. xv, c. 6, et la 6e du 12e livre des *Lettres à Atticus*, où Cicéron se reconnaît coupable d'erreurs semblables.

colonnes cachées aux regards du public, sont un grand moyen de déception.

Rép. Cette attaque frappe bien plus sur Manethon, qui a tout pris sur les colonnes de *Thot*, du pays de *Seriad*, qu'on ne peut reconnaître nulle part. Ces inscriptions avaient été traduites en grec après le déluge; voilà ce qui est inextricable. La vérité est que les premiers écrits des peuples reposent sur des traditions orales, sur des inscriptions faites sur des colonnes; ce sont les élémens nécessaires de toute la primitive histoire.

A l'occasion de ces colonnes, Dodwell en vient à celles de Seth, dont parle Josèphe. De Seth, il fait Sothis, de Sothis, Thot, de Thot, l'*étoile caniculaire*; puis il aborde la période sothiaque; nous l'abandonnerons dans cette divagation : il conclut, sans qu'on sache pourquoi, que tous les documens de Sanchoniathon étant égyptiens, il n'a pu y avoir recours.

Il passe de là au fils de *Thabion*, dont parle Philon, comme premier introducteur des mystères et des explications allégoriques dans la religion ; il en fait l'*Agathodemon* ou second Mercure. Comme ce personnage est étranger à Sanchoniathon qui ne l'a point connu, nous ne donnerons aucune suite à cette découverte.

Enfin, après de longues aberrations, Dodwell livre combat à *Jérobaal*, prêtre de *Jeo*, dont il fait *Gédéon*. Nous ne connaissons ce personnage que par Porphyre, nous n'aurions donc aucun motif d'en rechercher l'origine et de chercher à savoir si Gédéon a laissé des mémoires dont a profité Sanchoniathon, qui n'ont pu être ce que nous apprend ce dernier.

Rép. Cette objection pèche par plus d'un point : 1° il n'est pas prouvé que Jérobaal soit Gédéon; 2° quand il le serait, d'après ce que dit Porphyre, ses mémoires ne concerneraient que les Juifs, et ces renseignemens contenus dans l'ouvrage de Sanchoniathon ont profité à Philon pour celui qu'il a écrit sur les Juifs, mais n'ont point de trait à la théologie phénicienne.

Autre preuve de falsification. La gloire que l'auteur tyrien s'arroge, de trouver dans son pays tous les inventeurs des arts.

Rép. Il paraît prouvé qu'on doit aux Phéniciens deux dé-

couvertes immenses : les lettres alphabétiques et la navigation. Mais quand il en serait autrement, ce reproche qu'il leur fait serait valable contre tous les anciens peuples. A une époque où les communications de peuple à peuple étaient si rares, celui qui dotait un pays d'une invention quelconque en était l'inventeur.

« Il arriva en Grèce, dit M. Fréret, ce qui arrive dans toute » contrée dont les naturels sont civilisés par les étrangers : tout » ce qu'ils y apportent de lois, d'arts, d'usages, de cérémonies » religieuses, paraîtra leur devoir son origine [1]. »

Dodwell s'indigne ensuite de voir nommer les *Dioscures*, bien postérieurs, dit-il, à Sanchoniathon.

Rép. Je ne doute pas qu'il ne soit postérieur aux Tyndarides, et je me flatte de pouvoir le démontrer. Mais si M. Dodwell entend ici par les Dioscures, les fils de Léda, il est dans une erreur complète ; qui ne sait, pour peu qu'il soit initié dans l'ancienne mythologie, que les Cabires honorés en Samothrace, portèrent le nom de Dioscures, bien avant que les deux frères Spartiates eussent usurpé leur nom et les honneurs qui y étaient attachés ? « On dit que les Tyndarides, dit Sextus, usur- » pèrent les honneurs qui étaient rendus aux Dioscures, ce qui » les fit admettre au nombre des Dieux [2].

S'il est un point où Sanchoniathon mérite d'être cru, c'est bien dans ce qui a rapport aux Dioscures. Il est certain que les Egyptiens ne les connaissaient pas non plus que le culte des divinités qui ont rapport avec la navigation. « Les Egyptiens, » dit Hérodote, assurent qu'ils n'ont jamais connu les noms » de Neptune ni des Dioscures [3]. » Si dans le livre III, 37, il parle des Cabires associés à Vulcain que Cambyse fit brûler, on

[1] Tome XXIII. p. 40. des *Mémoires de l'académie.*

[2] Τοὺς Τυνδαρίδας φασὶ τὴν τῶν Διοσκούρων δόξαν ὑπελθεῖν, πάλιν νομιζομένων εἶναι θεῶν. Sextus empir. *adv. mathem.* IX. 36. — On trouvera de grands détails sur les premiers Dioscures dans Hemsterhuys sur *Lucien* (t. I. p. 282). Fréret, *Histoire de l'acad.*, t. XXVII, p. 15. Sainte-Croix, *Mystères du paganisme*, t. I. p. 44.

[3] Αἰγύπτιοι οὔτε Ποσειδῶνος οὔτε Διοσκούρων τὰ οὐνόματά φασι εἰδέναι. Herodote *Euterpe.* 43.

voit (l. II, c. 51) que c'étaient des divinités d'origine phénicienne. Jablonski le déclare positivement : « Quant à ce qui est du nom » des Cabires, je conviens qu'il n'est pas d'origine égyptienne, » mais qu'il est parvenu des Phéniciens aux Grecs. Les Cabires, » en effet sont, de l'avis de la plupart des philologues, les *Cabirim*, » ou *Grands Dieux* [1]. » Damascius, dans la *Vie d'Isidore*, confirme cette doctrine : « Sadyc, dit-il, eut pour fils, ceux qu'on nomme » Dioscures, qui est la traduction du mot *Cabires* [2]. »

Enfin, Varron s'exprime ainsi : « ceux que les livres des au- » gures désignent sous le nom de *Divi potes*, sont les mêmes qu'en » Samothrace on appelle Θεοὶ δυνατοί [3]. »

C'est en lisant le nom de Τάαυτος parmi les Phéniciens que Dodwell paraît transporté de fureur. Qui peut supporter de voir Abraham, de voir le fameux Hermès devenus originaires de Phénicie?

Rép. Quant à Abraham, c'est Dodwell qui l'a vu où il n'est pas dans Sanchoniathon. Quant à Hermès ou Τάαυτος, voici une autorité bien recommandable, bien antérieure à Philon et à Porphyre, qui le déclare phénicien. C'est encore Varron : « Les » premiers dieux, dit-il, le Ciel et la Terre, sont les mêmes que » Sérapis et Isis en Egypte, Taautès et Astarté chez les Phéni- » ciens, Saturne et Ops dans le Latium [4]. » Je m'étonne que ce témoignage si décisif dans la question, ait été passé sous silence par tout le monde. Il me paraît aujourd'hui incontestable que Τάαυτος ou Τααύτης comme l'appelle Varron, est acquis de droit à Sanchoniathon.

Il en est de même de Jupiter Bélus, qui est, selon Dodwell,

[1] (*Prolegomen. ad pantheum egypt.*, p. 60). Quod ad ipsum Cabirorum nomen attinet illud fateor esse non ægyptiacæ verùm phenicicæ originis, et à Phœnicibus ad Græcos pervenisse. Sunt enim Cabiri quemadmodum Philologorum plerisque placet, *Cabirim* Dei magni.

[2] *Σαδύκῳ γὰρ ἐγένοντο παῖδες οὓς Διοσκούρους ἑρμηνεύουσι καὶ Καβείρους*. Bibliothèque de Photius, p. 1073.

[3] *De linguâ latinâ*, c. 4. Hi quos augurum libri scriptos habent sic : *Divi Potes*, sunt pro illis qui in Samothrace Θεοὶ Δυνατοί.

[4] *De linguâ latinâ*, c. 4. Principes Dei *Cælum* et *Terra* : hi Dei iidem qui in Ægypto *Serapis* et *Isis*, qui sunt *Taautes* et *Astarte* apud Phœnicos, ut iidem principes in Latio, *Saturnus* et *Ops*.

Assyrien, de Typhon Egyptien, d'Adodus Syrien, d'Esculape que Sanchoniathon fait fils de Sadyc, et que Dodwell présente comme contemporain de Minerve, laquelle disputa l'Attique à Neptune sous Cécrops avant la guerre de Troye à laquelle les enfans d'Esculape prirent part. Quand, dit-il, les Phéniciens ont-ils eu sous leur domination l'Egypte, l'Assyrie et l'Attique?

Rep. Cet emportement contre le Bélus phénicien, est tout-à-fait déplacé. Son existence est établie par la Bible où il s'appelle *Baal* qui n'est qu'une prononciation différente du même nom. C'est à lui qu'Achab, gendre d'Ethbaal, roi de Sidon, éleva un temple dans Samarie [1]. C'est encore lui qu'Hésychius désigne sous le nom de θαλασσίος Ζεὺς ἐν Σιδῶνι τιμᾶται (Jupiter Maritime qui est adoré à Sidon). Virgile fait remonter jusqu'à lui l'origine de Didon [2].

Dorothée, ancien poète Sidonien, cité par Firmicus, le regarde comme fondateur de Babylone: Ἀρχαίη Βαϐύλων Τυρίου Βήλοιο πόλισμα, ὕστατα δ' Ἀραϐίη γείτων χθονὸς Αἰγύπτοιο; « ancienne Babylone, fondation de Bélus le Tyrien, et l'Arabie, dernier pays, » voisin de la terre d'Egypte. » On trouvera de savans détails sur tous les *Bélus*, dans les *Exercitationes Plinianæ* de Saumaise, page 1227 et suivantes de l'édition de Paris; dans les *Origines babylonicæ* de Périzonius, page 74 et suivantes; lesquels ne trouvent rien d'étrange à l'existence de ce Bélus phénicien. Mais pourquoi s'irriter contre lui, quand les Egyptiens en ont revendiqué l'origine et ont prétendu que le père de Danaus et d'Egyptus, Bélus, a fondé Babylone [3]? Xiphilin nomme Jupiter Bélus adoré dans la ville d'Apamée en Syrie. En voilà assez sur ce personnage.

Typhon est un personnage multiple qui appartenait à beaucoup de mythologies. En Egypte, il est célèbre comme l'adver-

[1] V. III *Des Rois*, c. 16, v. 32 et passim. Voir, sur le *Bélus* phénicien, Flav. Josèphe, *Orig. Judaic*, VIII, c. 7, et IX, c. 6.

[2] Hic regina gravem gemmisauroque poposcit
Implevitque mero pateram, quam Belus et omnes
A Belo soliti. . . .; ubi vivendus Servius.
Enéide, l. 1, v. 728,

[3] V. Apollodore, livre II; Diodore, l. XXVIII.

saire d'Osiris [1]; il ne l'est pas moins en Grèce comme l'un des géans, fils de Ghé et du Tartare [2].

Ὁπλοτατον τέκε παῖδα Τυφωέα Γαῖα πελώρη,
Ταρτάρου ἐν φιλότητι διὰ χρυσῆν Ἀφροδίτην:

« Ghé engendra pour dernier enfant Typhon, qu'elle avait eu » de Tartare auquel elle s'était unie par l'entremise de Vénus » Dorée. » C'est en Cilicie qu'Homère place son tombeau : εἰν Ἀρίμοις ὅθι φασὶ Τυφωέος ἔμμεναι εὐνάς : « dans Arimée où l'on dit » que se trouve le tombeau de Typhon. » C'est en Sicile, sous l'Etna, d'après Apollodore et Virgile [3]. C'est dans le lac Serbonide, aux confins de la Syrie et de l'Egypte que le font périr Hérodote (III, 8), Apollonius de Rhodes (II, 1215).

Apollodore, dans son premier livre, donne avec étendue la lutte souvent incertaine de Typhon, fils de la Terre et du Tartare, avec Jupiter, la fuite des dieux en Egypte devant sa poursuite, et leur métamorphose en animaux, la marche contraire des deux ennemis jusqu'à ce qu'après l'avoir écrasé par la foudre, Jupiter ne trouve d'autre moyen de le comprimer à jamais qu'en lui imposant l'Etna sur le corps.

Il est le père de tous les êtres malfaisans : ainsi c'est de lui et d'*Echidna* (la vipère), que sont nés la chimère que combattit Bellérophon [4]; le lion de Némée, pag. 87; le dragon qui gardait le jardin des Hespérides, page 102; le chien Orthros qui gardait les vaches de Geryon, page 100; l'aigle qui dévorait le foie de Prométhée sur le Caucase, page 105; enfin, le sphinx qui proposait des énigmes aux portes de Thèbes, qu'Œdipe fit périr après les avoir expliquées, page 148. Ce nom purement grec est évidemment une traduction plutôt qu'une altération du nom égyptien.

Pour revenir au Typhon égyptien, nous voyons par Plutarque qu'il appartenait autant à la Syrie et à la Judée qu'à l'Egypte ; voici ses paroles : « ceux qui disent que Typhon s'enfuit du

[1] Son nom égyptien, suivant Plutarque, est *Seth* (Σὴθ) *Bebon*, (Βέβων), et *Smy* (Σμυ). *De Iside et Oriside*, n[os] 19, 26, 31.

[2] La *Théogonie* d'Hésiode, vers 821. — Voir aussi l'*Hymne* d'Homère à Apollon.

[3] *Enéide*. l. IX, v. 716.

[4] Apollod. l. I, p. 17, ed. de Comelin, p. 71.

» combat monté sur un âne, que sa fuite dura sept jours, qu'a- » près s'être mis en lieu de sûreté il donna le jour à Jérusalem » et Judée, me semblent ramener le récit à l'histoire des Juifs [1]. » C'est ce qu'a fait Bochart en y réunissant beaucoup de circonstances [2].

De cet ensemble de faits, on peut conclure que Typhon a été un aggresseur des Egyptiens plutôt qu'un égyptien lui-même, et on peut sans invraisemblance lui donner une origine phénicienne ou syrienne autant qu'égyptienne.

L'*Adodus* syrien peut aussi bien appartenir à la Phénicie. Les limites de ces deux pays étaient trop mêlées, pour qu'il n'y ait pas entre eux beaucoup de réciprocité et de confusion; d'ailleurs rien ne prouve que cette théogonie du phénicien se renferme dans les limites très-resserrées de la Phénicie, surtout depuis l'établissement des Hébreux, qui n'aurait consisté qu'en une langue de terre entre la mer et le Liban. Lors du premier établissement des peuples auquel remonte le récit de Sanchoniathon, ces divisions de géographie politique n'existaient pas telles que les conçoit Dodwell.

La Syrie, l'Assyrie, la Mésopotamie, la Judée, sont nécessairement comprises dans l'ensemble du pays où nous place Sanchoniathon. La vie pastorale, qui occupe une grande surface, jointe au petit nombre d'habitans de la terre, suppose une grande mobilité dans les occupations de terrains; cet *Adod*, sous le nom d'*Adad* ou *Hadad*, ou *Ben-hadad* est fréquent parmi les noms des rois de Syrie; et Josèphe [3] déclare positivement que le Dieu et le roi *Adad* sont le même.

J'en viens à Esculape; Dodwell paraît ne connaître que le dieu d'Epidaure; mais l'Esculape phénicien est beaucoup plus ancien que le fils d'Apollon.

Damascius, dans la vie d'Isidore, cité par Photius [4], en fait la

[1] Οἱ λέγοντες ἐκ τῆς μάχης ἐπὶ ὄνου τῷ Τυφῶνι τὴν φυγὴν ἔπτα ἡμέραις γενέσθαι, καὶ σωθέντα γεννῆσαι παῖδας Ἱεροσόλυμον καὶ Ἰουδαῖον, αὐτόθεν εἰσὶ κατάδηλοι τὰ Ἰουδαϊκὰ παρέλκοντες εἰς τὸν μῦθον. *De Iside*, n° 14.

[2] V. *Hierozoicon*, Ire part., l. II, c. 34.

[3] *Ant. Jud.*, IX, 4.

[4] *Codex* 242, p. 1073.

distinction : « L'Esculape, dit-il, qu'on adore à Béryte, n'est » pas le même que l'Esculape des Grecs, ni que celui des Egyp» tiens; c'est un indigène de la Phénicie. » Ὅτι ὁ ἐν Βηρυτῷ Ἀσκληπιὸς οὐκ ἔστιν Ἕλλην, οὐδὲ Αἰγύπτιος, ἀλλά τις ἐπιχώριος φοίνιξ. Dodwell a mis en marge de son livre qu'on ne devait ajouter aucune foi à Damascius, qui n'a fait que copier Philon. Ce n'est plus là de la critique; ce sont des argumens contre ceux qui accusent les chrétiens de cette supposition; car Isidore et Damascius étaient de zélés payens, qui, s'ils ont copié Philon, lui servent de garans. Mais contre Dodwell, qui accuse Philon d'imposture, il n'en est pas de même. Toutefois rien ne justifie cette exclusion donnée à Isidore, qui tirait vanité, dit Damascius, de son explication d'une fable très-embrouillée, qui fut reçue par Marinus, avec les plus grands applaudissemens : « Comme il avait » apporté une grande lumière dans une épaisse ténèbre, Mari» nus accueillit avec beaucoup de bienveillance le discours de ce » jeune homme et l'admira je ne puis dire jusqu'à quel point [1]. »

L'Esculape phénicien avait un temple à Carthage, dans la Byrsa : *μάλιστα τῶν ἄλλων ἐμφανές τε καὶ πλούσιον le plus beau et le plus riche de tous*, dit Appien [2]; ce fut le refuge des derniers Carthaginois et des transfuges qui l'incendièrent, lors de la prise de cette ville par Scipion Emilien [3].

Il paraît que cet Esculape phénicien avait de nombreux adorateurs sur toute la côte d'Afrique. Apulée dans son *apologie* [4], parle d'un discours sur Esculape, prononcé à Oea qui lui fit beaucoup d'honneur. Enfin le même Apulée, parlant des apothéoses, dit : « Ils nomment dieux, ceux qui ayant déployé » une grande prudence dans le cours de leur vie, ont été ensuite » honorés par l'érection de temples et de cérémonies religieu» ses; ainsi en Bœotie, Amphiaraus; en Afrique, Mopsus; en

[1] *Ἐν σκότῳ δυσλυγίῳ πολὺ φῶς ἀνάψας, τοῦτον ἀπεδέξαντο τοῦ νεανίσκου τὸν λόγον καὶ ἠγάσθησαν οἱ ἀμφὶ τὸν Μαρῖνον πῶς οἴει σφόδρα. Id.* 1073.

[2] *In punicis*, c. 81, p. 134.

[3] Voir le même Appien, *Ibid.* — Strabon, XXII, 14. — Tite-Live, l. XLI.

[4] Ea disputatio celebratissima est ; vulgo legitur, in omnibus manibus versatur: non tam facundiâ meâ, quam mentione Æsculapii religiosis Oensibus commendata. Apologie, p. 225.

» Egypte, Osiris; d'autres en d'autres lieux, Esculape partout [1]. » Sa consécration était donc universelle : voici de quoi calmer l'irritation nerveuse de Dodwell [2].

Dodwell, satisfait des preuves par lesquelles il croit avoir anéanti Sanchoniathon, se livre à une discussion sur la circoncision, et prétend que Philon l'attribue à tort aux Phéniciens, attendu que l'Ecriture parle sans cesse des Philistins comme incirconcis [3]. Il se peut que les Philistins dérogeassent à une pratique assez générale de la race phénicienne, mais Hérodote le leur attribue incontestablement en déclarant qu'ils tenaient cet usage des Egyptiens. « Les Phéniciens, dit-il, confessent qu'ils » ont appris des Egyptiens, ce qui est relatif à l'usage de la cir- » concision [4]. »

Quant aux sacrifices humains, en l'honneur du Saturne phénicien, ils sont tellement avoués que Dodwell n'essaie pas de les contester; mais toutefois il chicane encore Philon à ce sujet. Comme c'est sans cause, je passerai à l'examen des écrivains auxquels il peut attribuer cet ouvrage.

SEGUIER, marquis de St-BRISSON,
De l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

1 Deos appellant qui prudenter vitæ curriculo gubernato, pro numine postcà ab hominibus proditi, fanis et cærimoniis vulgo advertuntur : ut in Bœotia, Amphiaraus; in Africa, Mopsus; in Ægypto Osiris ; alius alibi gentium; Æsculapius ubique. *De deo Socratis*, p. 337.

2 C'est de ce même Esculape que parle Arnobe, l. VII, p. 201, de l'éd. de Rome, lorsqu'il dit : *Æsculapii geritur celebraturque vindemia.* Il n'est pas là question du Dieu d'Epidaure, l'auteur et le Dieu sont africains. On peut voir, sur cet Esculape, Davies, *ad Cic. De naturâ deorum*, l. III, c. 23. — Marsham, *ad sæcul., primum rer. Egypt.*, p. 39.

3 *Juges*, 14 : 3, 15, 18. — *Rois*, 17 : 26, 17, 36.

4 Φοίνικες .... ὁμολογέουσι παρ' Αἰγυπτίων μεμαθηκέναι.... περιτάμνειν τὰ αἰδοῖα. II. 104. Aristophane au vers 507 des *oiseaux* appelle les Phéniciens Ψωλούς, *circoncis*.

Traditions primitives.

DOCTRINES HINDOUES,

EXAMINÉES, DISCUTÉES

ET MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Premier Article.

Danger des doctrines Hindoues.—Idées de Guigniaut et de M. Pauthier. —Elles pénètrent dans l'enseignement. — Etat de la question.—Les chrétiens ont les premiers connu la religion Hindoue.—Méthode suivie. Témoignage de W. Jones.—De l'antiquité de la civilisation indienne. —Astronomie. — Temples souterrains. — Architecture. — De la perfection de la langue sanscrite.

Il y a quelques années, un homme dont les paroles resteront, M. Riambourg, a signalé dans ce recueil [1], une école nouvelle, qui, dédaignant le témoignage de la Genèse, et déplaçant le berceau de l'humanité, « va chercher et veut trouver dans la » presqu'île en-deçà du Gange, la source des traditions antiques, » le foyer de la civilisation primitive, le principe de toutes les » religions de la terre [2]. » — C'est cette école que nous nous proposons de refuter dans une assez longue série d'articles.

[1] Voir l'article ayant pour titre : *Traditions chinoises mises en rapport avec les traditions bibliques*, tome XII, pag. 229.

[2] «S'il est une contrée sur la terre, dit M. Guigniaut, qui puisse réclamer à juste titre l'honneur d'avoir été le berceau de l'espèce humaine, ou au moins le théâtre d'une civilisation primitive, dont les développemens successifs auraient porté dans tout l'ancien monde, et peut-être au-delà, le bienfait des lumières, cette seconde vie de l'humanité : s'il est une religion qui s'explique comme d'elle-même, par les impressions puissantes de la nature et par les libres inspirations de l'esprit, et dont les formes naïves et sublimes, les conceptions simples et profondes en mé-

Quelques personnes, en voyant la longueur de ce travail, penseront peut-être que nous donnons trop d'importance à une erreur éphémère, reléguée dans des ouvrages peu accessi-

me tems, le système vaste et hardi, expliquent à leur tour, avec quelque succès, les dogmes et les symboles religieux de la plupart des autres peuples : cette contrée assurément c'est l'INDE ; cette religion, celle qui nous apparaît, vivante encore, sur les rives du Gange, avec ses prêtres, ses autels, ses livres sacrés et ses poésies, ses pratiques et ses doctrines. Toujours ancienne et toujours nouvelle, l'Inde est debout sur ses propres ruines, comme un foyer éternellement lumineux, où viennent se concentrer les rayons épars qui ont long-tems éclairé ou fasciné le monde.» (*Histoire des religions de l'antiquité*, ouvrage traduit de Creuzer, refondu, complété et développé, t. 1, pag. 133, 134). « Les livres nombreux où les traditions de l'Inde furent déposées à diverses époques, nous présentent sa religion comme un grand système, parfaitement coordonné dans toutes ses parties, où la sublime pureté des doctrines, la profondeur des idées, la majesté de la morale se retrouvent, dans une vaste unité, sous la variété inépuisable des formes et des expressions. » *Ibid.*, pag. 139. Telle est la pensée dominante de cette vaste compilation où les jeunes professeurs de nos universités puisent en général leurs opinions religieuses. Creuzer avait donné la première place à l'Egypte; mais M. Guigniaut a changé cet ordre, et fait de la religion indoue la source de toutes les religions ; tout ce qui s'y rattache excite son admiration : il n'est pas jusqu'au culte infâme du *linguam* dont il n'exalte les divines profondeurs. Le *vichnouisme*, spécialement dans le mythe antique de *Crichna*, offre, d'après lui, l'idée la plus pure du Dieu incarné, du Dieu sauveur et rédempteur, et cette idée a son explication suprême, sa derniere racine dans les spéculations panthéistiques des Brahmanes. — Ce qui laisse à penser (comme M. Guigniaut l'insinue et comme les protestans panthéistes de l'Allemagne le disent hautement) que les dogmes fondamentaux du *catholicisme romain* ne sont que des lambeaux mal compris de la mythologie indoue ; on nous laisse seulement espérer qu'ils seront expliqués et transfigurés dans un *catholicisme transcendental* que la philosophie élabore en ce moment.

Ce qui est un peu rassurant pour nous autres croyans vulgaires, c'est que M. Guigniaut n'a pas une foi bien ferme à son système. « C'est, dit-il, une hypothèse que nous donnons pour ce qu'elle est. » (pag. 134 note), et nous accumulerons dans les articles suivans, des preuves inébranlables de son scepticisme.

M. G. Pauthier est peut-être plus enthousiaste encore : « l'Inde, dit-il,

bles à la foule et que les progrès de la science feront bientôt oublier.—Sans doute, si cette erreur n'était point sortie des livres de quelques orientalistes retardataires, nous eussions mieux fait de l'y laisser mourir obscurément; mais ce n'est pas à nous qu'elle devra sa publicité. Depuis plusieurs années elle s'infiltre par la presse périodique et par l'enseignement universitaire dans un grand nombre de jeunes intelligences ouvertes à tous les vents des doctrines nouvelles. Prêchée par des préventions anti-chrétiennes, et peut-être par la mauvaise foi, elle est acceptée par l'ignorance, comme une découverte incontestable; elle ne cherche point à se prouver, mais elle s'affirme hardiment, elle s'impose comme un dogme avoué, ou, pour mieux dire, elle se suppose reconnue de tous les savans, consacrée par l'opinion. On ne peut se le dissimuler, le *bhrah-*

dans la page dityrambique qui ouvre la préface de sa traduction de Colebrooke, l'Inde, avec sa langue sanskrite si savante et si métaphysique, avec sa pensée religieuse si profonde et si sublime, sa pensée philosophique si abstraite et si hardie, son imagination si poétique et si gigantesque, et sa nature si merveilleuse et si féconde, nous apparaît comme le grand et antique foyer de la pensée humaine, comme le point central et rayonnant de ce vaste cercle d'idées philosophiques et religieuses, d'idiomes frappans de consanguinité, qui a enveloppé la haute Asie et qui a fini par embrasser presque tout l'ancien monde. C'est en effet sur les hauts plateaux de l'Asie qu'a été jetée primitivement l'énigme du genre humain, c'est de-là que le grand fleuve de la civilisation est parti, avant de couvrir l'Europe et avant de laisser derrière lui de vastes déserts de sables.... » Et quelques lignes plus loin : «Pour nous, cette chaîne (la chaîne du développement humanitaire), a son anneau le plus reculé dans l'Inde; c'est jusque là, comme jusqu'aux montagnes de l'Abyssinie pour le Nil, qu'il a été donné jusqu'ici à la science humaine de remonter.» —Comme cette traduction de l'*Essai de Colebrooke* est entre les mains de tous ceux qui étudient l'histoire de la philosophie, elle n'a pas peu contribué à répandre l'erreur qui nous occupe. Voir aussi le *Voyage en orient* de M. de Lamartine, cité dans les *Annales*, t. x, page 406. —Hégel place les religions dans l'ordre suivant : 1° le féticbisme; 2° la religion de l'Inde : 3° la religion de la Perse; 4° la religion de l'Egypte : 5° la religion juive; 6° la religion grecque, 7° la religion romaine; 8° le christianisme. (Voir *Histoire de la philosophie allemande*, par Barchou de Penhoën, t. II, p. 200 à 209.) Voir aussi Lerminier, *au-delà du Rhin*, etc.

manisme et le *bouddhisme* ont leurs *Frères-Prêcheurs* dans l'université. Nos philosophes panthéistes s'efforcent peu-à-peu de nous initier à la *symbolique* obscène du culte de *Siva*, et nos éclectiques, dominant du haut de leurs chaires tous les siècles et tous les peuples, toutes les religions et toutes les philosophies, expliquent doctement par quelle série d'évolutions l'*idée* a fait sortir le christianisme des sanctuaires de *Brahma*.—Il ne leur reste plus qu'à prouver par Schelling et par Hegel, par Creuzer et par le docteur Strauss, l'*identité absolue* des mystères de la croix, et du monstueux mystère de l'*yoni-linguam* !

Heureusement leur nombre et leur science n'égalent pas leurs prétentions. Nouveaux Titans, ils entassent des abstractions et des hypothèses pour envahir la cité de Dieu, mais leurs fastueux mensonges s'évanouissent au premier souffle. La vraie science, au contraire, qu'elle le veuille ou non, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, travaille constamment à raffermir toutes les pierres ébranlées de l'édifice chrétien. Nos lecteurs en ont eu des preuves nombreuses ; les études orientales loin de nuire à nos croyances, les environnent chaque jour d'une nouvelle lumière ; elles n'ont pas seulement dissipé les objections que le 18e siècle avait soulevées ; elles ont fourni de nouvelles et innombrables preuves des vérités fondamentales de notre foi. La révélation primitive a été démontrée par l'universalité des traditions, comme le monde primitif par les fossiles, les nations éteintes, les littératures ensevelies se sont levées de leur poussière ; la parole a été rendue aux peuples muets, et la vie aux siècles morts, et tous sont venus déposer unanimement de l'antiquité et de la véracité de nos saintes écritures, tous ont rendu hommage au Dieu éternel de la croix.

L'Inde n'a pas été étrangère à cette protestation des peuples antiques contre l'impiété moderne. On sait que nos missionnaires ont eu l'initiative dans l'étude de cette belle contrée comme dans l'étude de la Chine. Nos libres penseurs de l'Occident ne soupçonnaient pas encore l'existence de la littérature sanscrite, quand le savant jésuite, Robert de Nobilibus, avait déjà composé l'*Ezour-vedam* dans la langue sacrée des Brahmanes. Avant l'académie de Calcutta, John Werdin, mieux connu sous le nom de P. Paulin de saint Barthelemy, avait publié à

Rome, sous les auspices de la Propagande, une série d'ouvrages sur la grammaire sanscrite, et sur l'histoire, la mythologie et la religion des indous. Sa gloire, vengée des outrages d'Anquetil-Duperron par les Anelungs et par Abel Remusat, n'a pas été effacée par les travaux réunis des savans anglais et allemands; et lorsque récemment MM. Creuzer et Guigniaut ont voulu résumer l'histoire de la religion indoue, ils ont encore été contraints de le citer à chaque page [1].

Les savans académiciens de Calcutta abordèrent les études indiennes en libres penseurs, et pourtant toutes leurs découvertes conspirent en faveur de la Bible, et semblent être *de complicité avec Moïse*, comme aurait dit Voltaire. Après avoir fouillé toutes les bibliothèques des brahmanes, ils ont été forcés de déclarer à l'incrédulité, qu'avec la meilleure volonté du monde, ils ne pouvaient satisfaire ses désirs, en appuyant ses hypothèses et ses objections [2].

Et pour ne parler que des savans catholiques les plus célèbres, Frédéric Schlegel, Gœrres, les deux Windischmann et le colonel Todd, loin de perdre leur foi dans l'étude de la littérature sanscrite, n'y ont puisé qu'une conviction plus profonde et plus inébranlable, et une admiration plus vive pour la pureté immaculée de nos traditions [3].

Au milieu de cette harmonie si consolante de la foi et de la science, nous avions oublié qu'un petit nombre de voix s'obstinait encore à protester, et s'acharnait à défendre des hypothèses décrépites; mais nous allons enfin tâcher d'apprécier à leur juste valeur ces souvenirs déguisés de Voltaire et de Bailly, ombres impuissantes d'un système déchu qu'on voudrait faire revenir, mais qui ne saurait plus effrayer qu'une ignorance affectée.

Si par hasard, quelqu'un des écrivains que nous allons combattre venait à lire ces lignes, il trouverait sans doute bien

[1] Voir dans M. Wiseman, t. 1, p. 36, les encouragemens qu'il reçut à Rome.

[2] Voir *Ann. de philosoph. chrét.*, t. 11, p. 50.

[3] Voir dans le *II*e *discours* de M. Wisemann, quelques détails sur les deux Windischmann, père et fils.

étrange qu'un inconnu portât l'outrecuidance jusqu'à entreprendre une pareille lutte; mais nous n'irons point à nos adversaires, comme David à Goliath, armés seulement d'une fronde et de quelques pierres; tout cuirassés qu'ils soient de sanscrit, ils ne sont peut-être pas des géans; mais nous ne sommes point David, nous nous tiendrons donc toujours humblement cachés derrière des hommes qu'ils n'oseront pas mépriser; nous les réfuterons par les paroles de leurs maîtres, et par une autorité qu'ils ne récuseront pas sans doute, par leur propre autorité. Nous leur opposerons tour-à-tour, outre les noms glorieux que nous avons déjà cités, H. Ritter, l'un des érudits les plus distingués de l'Allemagne, le rival d'Hegel, à Berlin. — Heeren et M. E. Burnouf, qu'ils n'accuseront ni d'ignorance ni de partialité; mais surtout M. Guigniaut qui a si fort contribué à répandre l'erreur que nous combattons dans l'École normale et dans l'Université, et qui pourtant sera l'une des principales sources où nous puiserons nos preuves. Voilà nos champions; avec leur aide, nous réfuterons les argumens généraux par lesquels on prétend démontrer la prodigieuse antiquité de la civilisation indoue; — nous mettrons à nu la profonde incertitude de l'histoire littéraire, politique, philosophique et religieuse de l'Inde; — nous ferons voir combien les livres sanscrits sont inférieurs à nos Ecritures sous le triple rapport de l'authenticité, de l'intégrité et du fonds; — après cela, je pense, nous serons en droit de conclure que c'est sans aucune preuve qu'on veut faire de l'Inde le berceau de l'humanité et la source la plus pure des vérités philosophiques et religieuses; la Bible sera dès-lors justifiée, car ce n'est pas avec des conjectures gratuites que l'on peut ébranler le monument historique le plus vénérable; — pas plus qu'il ne suffit d'une pensée de vandalisme, d'un désir de destruction, pour anéantir les pyramides; — l'immense supériorité des traditions hébraïques ressortira mieux, et paraîtra plus lumineuse auprès des nuages sombres qui enveloppent les traditions hindoues, et nous pourrons répéter en finissant, ces belles paroles d'un illustre indianiste :

« Je ne puis m'empêcher de dire que la collection d'ou» vrages que nous appelons l'Ecriture par excellence, contient,

» indépendamment de son origine divine, plus de vrai sublime, » plus de beautés réelles, plus de moralité, plus d'histoires im- » portantes et plus de traits sublimes de poésie et d'éloquence » qu'on ne pourrait en rassembler dans le même espace et ex- » traire des livres qui ont été composés dans tous les tems et » dans tous les idiomes. Les deux parties qui composent le » corps de nos livres saints, sont unies entr'elles par un genre » de composition qui n'a aucune ressemblance, ni pour la » forme ni pour le style, avec tout ce qu'on peut recueillir de » la littérature grecque, indienne, persane et même arabe. » L'antiquité de ces compositions, l'application que l'on peut » faire des oracles qu'elles contiennent aux événemens qui ont » suivi l'époque de leur publication, ne permettent pas de dou- » ter qu'elles ne fussent remplies de l'esprit prophétique, et » conséquemment inspirées [1]. »

§ I. De l'antiquité de la civilisation indienne.

« On allègue en faveur de l'antiquité de la civilisation indienne quelques raisons, telles que les suivantes : l'étonnante grandeur des édifices qui semblent ne le céder en rien pour l'antiquité aux ouvrages égyptiens, particulièrement les temples souterrains ; quelques aperçus astronomiques dans les écrits indiens, une langue et des manières de penser antiques, ainsi que les preuves que l'on croit avoir qu'une grande partie du globe doit sa civilisation aux Hindous [2]. » Un mot sur chacun de ces argumens.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter l'âge de l'astronomie indienne, parce qu'il en a été suffisamment parlé dans les *Annales* [3], et que ceux qui désireront plus de détails peuvent facilement en trouver dans le VII[e] *discours* de M. Wiseman. D'ailleurs, Delambre, Montucla, Laplace, Schaubach, Colebrooke, Davis, Bentley, Maskelyne, Heeren, Klaproth et Cuvier, ont si bien épuisé la question, et leurs travaux ont eu un

[1] W. Jones, *As. Res.*, t. III, p. 15.

[2] Ritter, *Histoire de la philos. anc.*, tome I, page 54. Traduction de M. Tissot.

[3] Voir ce qu'en dit M. Cuvier dans les *Annales*, t. III, p. 174.

tel retentissement, que ce serait un anachronisme de combattre des prétentions pour jamais tombées à terre et que personne ne songe plus à relever.

I. L'hypothèse qui place dans l'Inde le berceau de l'humanité, et fait découler du *brahmanisme* la civilisation de presque tous les peuples, compterait aujourd'hui plus de défenseurs; MM. Pauthier et Guigniaut l'insinuent partout, et de leurs écrits, elle s'est répandue dans nos recueils périodiques qui l'enseignent à toutes les classes de la société [1]. Cette hypothèse s'appuie uniquement sur les analogies et les ressemblances qui existent entre les usages, les doctrines, les mythologies, etc., des Hindous et des autres nations. Mais ces analogies, ces ressemblances, s'expliquent très-bien autrement; elles ne supposent que l'unité d'origine de tous les peuples, l'identité de l'esprit humain sur tous les points du globe, et quelques communications successives. Les familles patriarchales qui se répandirent sur le monde après la confusion de Babel, n'avaient pas perdu la mémoire, elles emportèrent avec elles un fonds commun d'usages, de croyances, de traditions historiques et religieuses; ce fonds primitif dut se conserver ou se modifier partout à-peu-près de la même manière sous l'influence des mêmes penchans intellectuels et moraux; et si vous ajoutez à cela les rapports de tout genre qui ont eu lieu à diverses époques, entre les divers peuples, vous n'aurez nul besoin de supposer, contre tous les monumens historiques les plus certains, que l'Hindoustan est le centre primitif d'où le genre humain a rayonné en tout sens, dans une antiquité chimérique.

« Si dans l'Inde, en Egypte, en Phénicie, en Chine et en

[1] Fréd. Schlegel pense aussi, fort gratuitement, à notre avis, que la terre pourrait bien avoir été peuplée, ou du moins civilisée, en grande partie par des colonies indiennes, mais il ne donne cela que comme une simple conjecture, et il reconnait que ce vaste développement de la civilisation *brahmanique* ne saurait en tout cas remonter à une antiquité repoussée par la Bible, dont l'autorité, à ses yeux, était bien au dessus de toutes les hypothèses scientifiques (*Essai sur la langue et la philosophie des indous*, pag. 173 de la trad. fr.). Toutefois, comme nos orientalistes incrédules n'ont point la même réserve, et préfèrent de beaucoup leurs suppositions à nos croyances, nous les réfuterons brièvement.

»Grèce, dit M. Ritter, nous trouvons les mêmes vues et les »mêmes erreurs, ce n'est pas une preuve que l'un de ces peu»ples les tienne de l'autre par la tradition; pas plus que les »mêmes vertus et les mêmes vices chez différens peuples, ne »sont une preuve des rapports historiques de ces peuples entre »eux. Les élémens de la pensée humaine sont partout les mê»mes, et l'unité interne de l'espèce humaine lie plus étroite»ment les peuples entre eux que leur voisinage et tous les autres »rapports extérieurs. On ne peut présumer un rapport histo»rique entre plusieurs peuples, d'après la similitude des opi»nions, des croyances, que lorsqu'il ne s'agit pas seulement »de quelques élémens de la pensée ou de leur union naturelle »et simple, mais lorsqu'on rencontre des séries entières de ces »liaisons de pensées et d'idées, et toujours dans un ordre ar»bitraire. Mais alors encore, on ne pourrait pas raisonner de »la manière suivante : on trouve chez les Indiens telle chose, »chez les Grecs la même chose, donc les Grecs tiennent cela »des Indiens; car le contraire pourrait être logiquement tout »aussi possible. Pour qu'un semblable argument pût avoir »quelque vraisemblance, il faudrait d'abord faire voir que chez »l'un de ces peuples, la série arbitraire des développemens »successifs s'est produite conformément à la marche de ce »peuple dans la civilisation, mais qu'il n'en est pas ainsi chez »l'autre; et alors seulement on pourrait conclure, que le pre»mier de ces peuples aurait transmis à l'autre ce qu'il avait »trouvé de lui-même. On n'a pas encore tenté une pareille »preuve, et aussi long-tems que nous ne pourrons pas faire »connaître autrement la marche de la civilisation indienne, »nous n'en pourrons absolument rien conclure. Du reste, les »différences qui séparent les Indiens des autres peuples, sont »plus nombreuses et plus essentielles que les ressemblances; »et quand même il y aurait en effet certaines ressemblances »décisives, cependant il ne pourrait être question d'une tradi»tion sûre, qu'autant que la question préalable de la priorité »de la civilisation de l'un ou de l'autre peuple aurait été déci»dée par d'autres raisons. Autrefois on était porté à dériver la »civilisation indienne de la civilisation égyptienne; maintenant »c'est le contraire; je trouve ces deux opinions également dé-

» pourvues de raisons suffisantes, puisque la civilisation de ces » deux peuples, aussi loin du moins qu'on peut la suivre, laisse » apercevoir beaucoup plus de différences essentielles que de » ressemblances [1]. »

Mais après tout, quand on arriverait à démontrer que les nations antiques les plus célèbres ont été civilisées par des colonies indiennes, notre chronologie biblique n'en recevrait aucune atteinte; car nous pourrions fort bien, sans sortir de ses limites, placer, comme Fr. Schlegel, le développement primitif de la civilisation brahmanique immédiatement après le déluge, et les Septante nous laissent plus de tems qu'on ne peut en exiger pour la commodité du système.

II. La grandeur et l'originalité de l'architecture indienne ne décident rien sur son antiquité; l'originalité prouve seulement que les Indiens vivaient dans d'autres rapports que nous; et l'on ne peut tirer d'autre induction de la grandeur, si ce n'est qu'à une certaine époque, il y avait chez les Indiens une grande dépense de forces pour rendre leurs communes croyances par de grands ouvrages. Car il peut y avoir une grande architecture à toutes les époques où l'activité d'un peuple trouve un centre de vie commune [2].

Les grands colosses des *Dschainas*, qui ne sont pas très-anciens, prouvent que, dans des tems plus rapprochés de nous, les Indiens n'avaient pas encore perdu le goût pour les grands monumens [3]. La muraille de la Chine est un des plus grands monumens qui aient jamais existé, et cependant l'époque de sa construction ne remonte pas au-delà de 300 ans avant Jésus-Christ [4].

Suivant M. Guigniaut [5], il est impossible de déterminer l'âge,

[1] Ritter, *Hist. de la phil. anc*, t. 1, p. 55, 56.

[2] Cuvier remarque qu'aucun des auteurs grecs n'a fait mention de ces immenses pagodes, qui auraient certainement attiré leur attention, si elles eussent existé de leur tems.

[3] Voir *As. Res.*, IX, p. 236, 269.

[4] Ritter, p. 57.

[5] *Trad. de Creuzer*, t. 1, notes p. 579. Voir Héeren, l., c., p. 309. — « Il n'y a pas moins d'obscurités et de contradictions sur l'époque de tous

même relatif des monumens de l'architecture hindoue ; chacun porte l'empreinte d'un grand nombre d'époques différentes ; les cultes de *Siva*, de *Bouddha* et de *Vichnou*, s'y mêlent et s'y croisent confusément. Les Mahométans ne donnent que 900 ans d'antiquité à des temples que les brahmanes veulent faire remonter à plus de 7,000 ans.

Les inscriptions en langue sanscrite et en d'autres dialectes analogues, ne remontent pas très-haut [1]. Une inscription qui prétend à une grande antiquité, est justement réputée fausse par les connaisseurs [2]. L'inscription la plus ancienne qui ait été déchiffrée et mérite quelque confiance, semble avoir été composée peu avant ou peu après la naissance de J.-C. [3].

« III. On a, dit encore M. Ritter, attaché une très-grande » importance au caractère de perfection de la langue sanscrite, » et l'on a voulu en tirer une preuve de l'antiquité de la civilisa- » tion indienne. Je n'en vois pas encore la possibilité, par la » raison que l'état de plus ou moins grande perfection d'une » langue déterminée, ne semble jamais rien décider sur sa plus » ou moins grande ancienneté, que par rapport à un autre per- » fectionnement de la même langue. Nous savons que plus une » langue subit de variations par suite de révolutions extérieures » ou intérieures du peuple qui la parle, plus elle perd de la di- » versité et de la déterminabilité de ses formes, et que, par » conséquent, la langue qui a le moins éprouvé de ces sortes » de changemens, doit surpasser toutes les autres en richesse » de formes. Telle apparaît la langue sanscrite aux connais- » seurs, d'après leurs recherches. Mais on ne peut pas en con- » clure l'antiquité des ouvrages composés en cette langue, mais » seulement le long tems pendant lequel le peuple indien est » resté dans le même état, sans changemens dans les rapports » de la vie. On ne peut pas même en conclure l'antiquité de la

ces monumens d'architecture, dit M. Guigniaut, que sur celle des chefs-d'œuvre de la littérature. « Il serait prématuré, dans l'état de nos connaissances, de chercher à établir aucune discussion suivie sur ce point. » *Ib.*

[1] Ritter, p. 54.

[2] *As. Res.*, IX, p. 446.

[3] *As. Res.*, t. I, p. 123, etc. ; IX, p. 444.

» langue, car personne ne peut savoir, par la langue même, si
» certainement elle a subi des révolutions, jusqu'à l'époque où
» elle est devenue langue écrite, ni combien de tems a duré,
» dans cette hypothèse, la période de son précédent développe-
» ment. Nous savons que les écrits composés en sanscrit ne
» doivent pas être nécessairement anciens, parce qu'il est sûr
» qu'il n'y a pas très-long-tems que cette langue était encore
» langue écrite. A supposer donc que l'on puisse distinguer dans
» la formation de la langue sanscrite différentes périodes, on
» sera sans doute autorisé à distinguer des ouvrages écrits en
» cette langue comme plus anciens relativement; mais si nous
» n'avons pas d'autres moyens historiques de déterminer l'époque
» d'un premier degré de perfectionnement de la langue, et le
» tems où, d'après l'histoire du peuple, on peut raisonnablement
» en placer un second, nous ne sommes toujours pas plus avan-
» cés dans la chronologie approximative.

» La comparaison d'une langue avec une autre, est également
» inutile pour atteindre ce but. En supposant que le sanscrit, le
» zend, le grec et l'allemand se rapportent à une mère-langue,
» en accordant même sans preuves que le sanscrit soit cette
» mère-langue, et que toutes les autres en soient les filles, il ne
» suit pas encore de là que l'un des écrits qui nous ont été con-
» servés dans la langue sanscrite soit plus ancien qu'Homère et
» Sophocle; car la mère peut vivre plus long-tems que les filles,
» et prendre plus tard qu'elles le caractère scientifique et litté-
» raire. Il ne serait peut-être pas impossible de faire voir que la
» langue grecque a éprouvé beaucoup plus de révolutions, beau-
» coup plus de périodes de développement, avant d'avoir atteint
» la perfection que nous lui trouvons au tems de Sophocle, que
» n'en a éprouvé la langue indienne jusqu'à *Kalidasa*; ce qui ne
» veut pas dire du tout que Sophocle ait vécu plus tard que *Kali-*
» *dasa*. On ne peut donc pas absolument déterminer par la lan-
» gue seule quelle peut avoir été la durée d'une période de la
» formation d'une langue, en connût-on même les phases par-
» ticulières.

» Il y a incontestablement un grand espace de tems entre la
» langue d'Homère et la langue de Sophocle; mais nous ne pou-
» vons l'apprécier que très-imparfaitement, et nous en saurions

» encore moins, si nous ne pouvions le faire qu'en nous en rapportant, dans nos supputations chronologiques, aux différences du langage [1]. »

IV. « Il s'agit enfin de considérer l'antiquité du caractère de » la pensée indienne. Mais on peut dire à ce sujet ce que nous » avons dit de l'antiquité de la langue : ce caractère ne prouve » rien par lui-même, il n'a force de preuve qu'autant qu'il peut » être rapporté à d'autres faits établis par l'histoire, c'est ce » qu'il ne faut pas méconnaître. On ne peut contester en effet » qu'il y a dû avoir dans l'espèce humaine, au commencement » de son développement, une certaine manière de penser enfantine, tant que l'humanité n'eut pas atteint le degré de » perfectionnement que nous lui reconnaissons dans les tems » historiques. On peut appeler antique cette manière enfantine » de penser. Mais un peuple peut rester long-tems à ce degré du » développement intellectuel, il peut ne faire qu'y arriver, » quand d'autres peuples en sont depuis long-tems sortis. Le caractère de la pensée chez un peuple ne décide donc rien sur » son ancienneté. Il serait peut-être nécessaire de suspendre » plus long-tems son jugement sur la question qui nous occupe, » en attendant de nouveaux renseignemens, si le caractère de » tous les écrits indiens, tels que nous les connaissons par la » traduction, ne nous en dispensait pas ; car il n'y a qu'un » homme aveuglé par les préjugés, qui puisse ne pas reconnaître que les écrits des Hindous, même les plus anciens, ne » portent pas le caractère de l'enfance. Nous ferons encore plusieurs remarques à ce sujet par la suite [2]. »

Nous ajouterons à ces sages considérations de Ritter, que la composition même de la langue sanscrite prouve sa nouveauté. Elle est la seule de toutes les langues qui suive dans le classement de ses lettres et dans la forme de ses tems et de sa syntaxe une régularité parfaite. Or, cette régularité accuse aux yeux des philologues les plus exercés, l'œuvre d'une civilisation perfectionnée et par conséquent récente. Il y en a même qui doutent que jamais elle ait été parlée.

Dans le prochain article, nous ferons la critique des livres hindous.

L'ABBÉ DE V...

[1] Ritter, *ibid.* [2] *Ibid.*

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Huitième Article [1].

DE LA CALLIGRAPHIE AU MOYEN-AGE.

L'Hortus deliciarum de l'abbesse Herrade.—Luxe bibliographique.—Calligraphie.—Luxe de transcription, soit pour la matière, soit pour la forme.—Noms de plusieurs copistes du moyen-âge.

XXII. Puisque je me suis laissé aller dans le dernier article à développer en manière de hors-d'œuvre, quelques idées énoncées précédemment, je consacrerai encore quelques lignes à la transcription et à l'instruction littéraire dans les couvens, avant de passer outre.

Certains règlemens que l'on pourrait songer à alléguer contre la généralité de cette pratique parmi les religieuses, la confirment au contraire si l'on y fait attention de plus près. Ainsi, quand le chapitre général des Dominicains, à Trèves (en 1249), défend au Frères Prêcheurs de se faire copier des livres par les religieuses [2], il en résulte tout au plus que l'ordre de saint Dominique n'aurait point voulu de cette ressource pour ses membres; et encore pourrait-il n'y être question que de commandes faites d'autorité privée. Mais on y voit du moins la transcription pratiquée dans les monastères de femmes. De même, lorsque le cinquième concile de Milan (1579), décide que les religieuses n'auront ni encre ni écritoire dans leurs cellules,

[1] Voir le 7e article dans le n° précédent, ci-dessus, pag. 353.

[2] Martène, *Thesaurus*, t. IV, col. 1695 (cap. 29). « Fratres non faciant sibi scribi psalteria vel alia scripta per moniales vel alias mulieres.

on s'y propose uniquement de leur interdire toute occupation de ce genre qui échapperait à la surveillance des supérieures; puisque, d'après la même ordonnance, les objets nécessaires pour écrire doivent être fournis à chaque religieuse quand il y aura lieu [1], à charge par elle d'en justifier l'emploi.

Si quelqu'un songeait à regarder comme exceptionnelle la connaissance de la langue latine dans les couvens du moyen-âge, il suffira sans doute de lui faire observer que le chapitre de Citeaux, en 1531, ne permet aux religieuses de cet ordre, nulle lecture publique que celle des livres latins [2]. Le manuscrit latin du 15e siècle, que l'on vient de publier à Vienne, sur la vie du B. Pierre Acotanti, paraît avoir été rédigé pour une communauté de femmes, à en juger par la préface qui se termine ainsi: « Vos *quæ* estis flos castitatis, legite, etc.» Ces remarques peuvent s'appliquer à plusieurs objections, où à divers doutes du même genre; contentons-nous d'ajouter dès maintenant quelques mots sur l'ouvrage de l'abbesse Herrade, afin de n'avoir plus à revenir sur nos pas désormais.

Herrade de Landsperg avait été formée à Hohenbourg (ou Odilienberg) sous l'abbesse Relinde ou Rilinde, à laquelle j'ai attribué, peut-être à tort [3], une inscription latine en quatrain,

[1] Cap 19. « Monialis ne atramentarium, calamum, aliudve cujusvis generis instrumentum quod ad scribendum usui sit, in cella aliove loco *privatim* habeat.... Hæc vero (*præfecta*), facultatem de atramentario, cæterisque ad scriptionem necessariis accomodet: quæ ubi monialis adhibuerit, quam primum præfectæ restituat, simulque rectè ostendat quæcumque scripserit. » On voit que cette mesure est dictée par les mêmes motifs qui font régler plus bas que les religieuses n'auront point de livres sans autorisation.

[2] Martene, *Thesaurus*, t. IV, col. 1643, n° 1. «.... Monialibus injun-»gendo et districte inhibendo, quatenus nullos, præsertim in refectoriis »et collationibus suis, vernacula lingua libros conscriptos recipiant, sed »latinos tantum, etc. »

[3] Numéro 105 de mars, p. 223. Ziegelbauer, après Bruschius et Albrecht, cite cette épigramme comme ouvrage de Relinde, tandis qu'elle paraît lui avoir été prêtée par son élève Herrade. Du reste, Relinde était distinguée pour ses connaissances, et donna à ses religieuses une éducation choisie, pour maintenir par l'occupation de l'esprit, la réforme qu'elle avait introduite dans les mœurs.

qui pourrait bien n'avoir pour auteur qu'Herrade elle-même. Celle ci, succédant à sa maîtresse dans la direction du monastère alsacien, rédigea pour ses religieuses une sorte d'encyclopédie; monument curieux de la science des couvens au 12e siècle, en fait de peinture, de sphère, de géographie, de mythologie, de philosophie, d'histoire ancienne et d'histoire ecclésiastique [1]. Les sources auxquelles sont puisées ses indications, et qu'elle désigne presque toujours avec soin, offrent de quoi compléter encore aujourd'hui l'histoire littéraire, ou le texte même des écrivains ecclésiastiques; plusieurs fragmens qu'elle cite étant restés inconnus jusqu'à notre siècle, aux éditeurs les plus soigneux. Ainsi, elle transcrit un poème de saint Anselme, *De sacramentis novi sacrificii*; elle fait plusieurs emprunts à un ouvrage de cosmologie intitulé *Aurea gemma* [2], etc.

J'aurais voulu entrer dans quelques détails sur le fonds de cet ouvrage; mais le comité historique ayant depuis peu signalé ce manuscrit comme un curieux objet d'étude, il y a lieu d'espérer qu'il en sera fait un dépouillement sérieux, peut-être même une édition complète. Bien d'autres monumens qui n'avaient pas les mêmes titres à la publicité, l'ont obtenue avant celui-ci; et il est singulier que jusqu'à présent, il n'existe qu'en Allemagne un compte rendu de ce beau reste du 12e siècle. Le refus très-excusable assurément, qu'oppose la ville de Strasbourg aux demandes des antiquaires parisiens, ne saurait empêcher, ce semble, l'étude de l'*Hortus deliciarum*. A défaut d'amateurs qui consentent à se transporter en Alsace pour cet

[1] Ce manuscrit remarquable fut dès-lors considéré comme un monument précieux, et le respect qu'il inspira put seul le dérober aux désastres qui affligèrent le couvent d'Hohenbourg, brûlé en 1199, 1243, 1301 et 1546, etc. Au reste, ce respect n'était pas une tradition irréfléchie et de pure routine. Les connaissances conservées parmi les religieuses du monastère y contribuèrent sans doute beaucoup; car nous y trouvons vers 1273, une abbesse, Gerlinde, remarquable par son instruction, et qui laissa des poésies latines dont le manuscrit existait encore au 16e siècle.

[2] Puisque nous parlons de la cosmologie de l'abbesse Herrade, faisons remarquer qu'elle regarde le soleil comme beaucoup plus grand que la terre, et qu'elle explique les *étoiles tombantes* par l'embrasement subit de particules subtiles, entraînées de l'éther dans la région de l'air.

la patrie de Schœpflin, trouvera sans doute dans son sein des hommes laborieux et capables, qui traitent et exposent tout de bon ce sujet ébauché seulement par M. Engelhardt [1]. En attendant, ne donnons point l'exemple de traiter légèrement ces sortes de matières. Disons seulement qu'on y trouvera réunie à la connaissance de la Bible, et de la mythologie, celle du droit canon, de la théologie dogmatique et morale, de la musique, de la peinture, de la dialectique, etc. Et tout cela, exposé en un latin qui n'est point à dédaigner, malgré les formes bizarres que le 12ᵉ siècle y donne parfois à la poésie. Ces formes mêmes, après tout, si tourmentées en apparence, ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la versification moderne, comme nous le montrerons peut-être ailleurs. Et après tout, elles n'empêchent pas ici leur auteur d'exprimer souvent avec un abandon plein de suavité les sentimens qui l'animent, ou de mêler des enseignemens moraux aux formules techniques les plus laborieuses. Le genre de notation employé pour exprimer le chant de ses proses intéresse l'histoire de la musique; et le soin qu'elle prend, de faciliter l'intelligence de son texte, en joignant aux mots latins peu usuels leur équivalent allemand, peut fournir aux glossaires germaniques du moyen-âge, plus d'une expression long-tems inconnue. En outre, les noms des 46 religieuses nobles d'Hohenbourg, fourniraient peut-être des matériaux généalogiques à l'histoire des provinces rhénanes. Mais comptant sur l'appel fait par le *comité historique*, je me contenterai de considérer ce manuscrit sous le rapport des miniatures, quand nous en serons venus à ce point.

XXIII. La part que prirent les femmes à la transcription, nous conduit naturellement à parler de la *calligraphie* et du luxe bibliographique, soit pour la reproduction des textes, soit pour les ornemens intérieurs et extérieurs des livres. Aujourd'hui d'ailleurs, que les *bibliophiles* donnent souvent une part si démesurée dans leur estime, si exclusive même, au matériel de la bibliographie, les détails sur cette partie auront au moins l'intérêt du moment. En tout cas, ils serviront à faire connaître si les livres étaient traités avec amour dans les siècles appelés barbares.

[1] Herrad von Landsperg... und ihr Werk... Stuttgard, 1818.

Celui qui aura seulement jeté les yeux sur quelque manuscrit du moyen-âge, sait fort bien que l'empressement ou l'ignorance des copistes n'est pas ce qui embarrasse davantage le lecteur. La recherche d'une élégance plus ou moins heureuse, y produit souvent pour l'œil inexpérimenté, de vrais labyrinthes, où une sorte de divination semble nécessaire, pour débrouiller les *sigles* et les accumulations d'ornemens.

La diplomatique, ébauchée d'abord par les Bollandistes, et puis conduite à-peu-près à la perfection par les bénédictins de Saint-Maur, après les travaux préparatoires de Papebroch, de Maffei [1], de plusieurs savans allemands, etc., a décidément levé le voile qui couvrait ces mystérieux écrits. Non contente d'expliquer les formes bizarres des vieilles chartes, elle y a même montré des caractères chronologiques qui permettent d'assigner assez exactement l'âge et le pays même du manuscrit, et de découvrir ainsi dans les pièces historiques, plus de documens que l'écrivain ne songeait à nous en donner. Il n'entre point dans l'objet que je me propose, de donner autrement qu'à la hâte, aucun détail sur la paléographie critique: la calligraphie seule appartient à mon sujet; et faute de pouvoir y joindre une série de planches, je dois me borner à des indications générales qui seront nécessairement très-vagues. Ceux qui voudraient des données plus précises et des *fac simile* nombreux, les trouveront dans les ouvrages spéciaux d'Astle, de d'Agincourt, de D. Bessel, d'Eckhart, du P. Souza, de Bianchini, de Gerken, de Gatterer, de Jansen, de Trombelli, etc., ou dans les catalogues de la bibliothèque de Florence, de Nuremberg (par De Murr), etc., et dans le *Manuel de paléographie*, publié dernièrement par les soins du comité historique. Nous

[1] Du reste, avant la publication du *nouveau traité de diplomatique*, l'ordre de S.-Benoit avait déjà jeté les bases d'une doctrine régulière dans les ouvrages de D. Perez, de Mabillon, de D. Bessel, de Ruinart, etc. Et il était bien convenable en effet que ces auteurs et héritiers des vieilles chartes, en fussent les interprètes en même tems que les gardiens, avant que la tourmente du 19e siècle les dépossédât violemment en masse, achevant l'expropriation criante commencée par la *Réforme*. « Sic vos non vobis. »



LETTRE ORNÉE DU XVE SIÈCLE

Avec la peinture d'une âme reçue dans les bras du Père Eternel.

 Atelier Lith. de l'Inst.t Roy.l des Sourds-muets

donnerons seulement ici une lettre ornée (un G) du 15e siècle (à Neubourg), publiée par M. Zappert [1]. Nous aurons lieu d'y renvoyer plus tard nos lecteurs, quand nous parlerons de la *représentation des âmes*, dans les miniatures. On peut y remarquer dès maintenant la peinture de l'âme dans la petite figure terminée en pointe, que tient embrassée le Père Éternel.

Ce luxe de copie, si naturel à un écrivain qui allège ainsi son fastidieux travail en se plaisant à l'embellir, avait fait irruption dès l'origine dans les monastères, puisqu'un abbé des premiers siècles de la vie cénobitique craignait déjà de voir attacher ainsi plus d'importance aux accessoires qu'au fond, et qu'il ne se glissât dans cette complaisance des *antiquaires* pour leur ouvrage, quelque sentiment de vaine gloire [2]. Et saint Jérôme, dont le génie ardent condamne si souvent l'abus dans des termes où l'on croirait lire la censure de l'usage même légitime, se plaignait déjà du luxe des manuscrits au 4e siècle [3]; y voyant plus d'affection pour le matériel, que d'amour pour le sens pratique des Saintes-Ecritures. Plus tard encore, la rivalité des Cisterciens et des Clunistes inspirant aux premiers le même excès de zèle [4], les disciples de saint Bernard blâmèrent aussi amèrement la recherche des manuscrits de Cluny. Mais des hommes, du reste, non moins austères, ne partagèrent point la sévérité des censeurs. Saint Ephrem, cité par Mabillon [5], loue au contraire les solitaires du 4e siècle qui écrivaient en or ou en argent, sur des peaux teintes de pourpre; et ce luxe fut considéré plus tard comme de rigueur pour les copies de l'Ecriture Sainte, et pour les livres destinés au service de l'Eglise. En sorte que nous voyons saint Meinwerk, évêque de Paderborn (11e siècle), un des plus grands artistes du moyen âge, prendre en ce point précisément le contre-pied de saint Bernard et de

[1] *Vita B. Petri Acotanti.* Vienne, 1839.

[2] Regula Isaiæ abbatis, cap. 23. « Si feceris librum, ne exornes illum, hoc quippe affectum tuum ostendit » ap. Mabillon, *Etudes monast.* ch. 11.

[3] Hieronym. *Ep.* 22, *ad Eustochium* « Inficiuntur membranæ colore » purpureo, aurum liquescit in litteras, gemmis codices vestiuntur, et » nudus ante fores Christus emoritur. »

[4] Martène, *Thesaurus.* t. v. col. 1585.

[5] *Etudes monast* ch. 15.

saint Jérôme; si bien qu'il fit jeter au feu le missel de son hôte saint Heimrad, ne le trouvant pas digne de figurer dans l'office divin [1]. Lingard [2], et le *Nouveau traité de diplomatique*, parlent d'une copie des quatre évangiles, commandée par saint Wilfrid (7e siècle), et exécutée en lettres d'or sur fond de pourpre. Le saint, qui destinait ce livre à l'Eglise de Ripon, le fit enfermer dans une cassette d'or garnie de pierres précieuses; et, comme nous le verrons plus tard, ce n'est là qu'un exemple entre mille, de la magnificence généralement employée au moyen-âge pour les livres liturgiques.

Les bénédictins de Saint-Maur ont traité fort au long ce qui regarde les couleurs plus ou moins éclatantes, données aux parchemins des vieux manuscrits, ou employées pour tracer les lettres. Ils font observer, que l'art de teindre le vélin en pourpre, semble baisser beaucoup au 9 siècle; que les manuscrits tracés entièrement en lettres d'or appartiennent à la période renfermée entre le 8e et le 10e siècle; que durant cette époque on distingue parfois des parties saillantes caractérisées exclusivement par cette couleur, comme dans un évangéliaire du 9e siècle, à la bibliothèque du roi, où toutes les paroles de Notre-Seigneur tranchent par ce moyen sur le reste du texte. Les lettres d'or deviennent rares du 11e au 13e siècle, et reprennent faveur du 14e au 16e; mais l'époque de leur grande vogue semble être le 9e.

Quand il s'agit d'aborder la forme des lettres, la difficulté devient grande. Les formes les plus usitées et communément employées à tracer la plus grande partie du texte, ont bien pu être déterminées par les diplomatistes, avec un travail énorme, il est vrai, et après des querelles dont nous nous contentons aujourd'hui de recueillir les fruits, sans guère nous enquérir

[1] S. Heimrad n'en fut point quitte pour si peu, grâce au zèle de l'impératrice Ste. Cunégunde qui voulut enchérir sur celui de l'évêque. «Sibi »libros in quibus cantaverat (*Heimradus*), deferri mandavit (*Meinvercus*). »Quos incomptos et neglectos, et nullius ponderis aut pretii aspiciens, »eodem momento in ignem projici fecit : cumque jussu reginæ, episcopi »justo zelo ut videbatur compatientis, verberibus cædi præcepit.» Vita S. Meinverci (ap. Leibnitz, *Script. R. Brunsvic.* t. I.) §. 18.

[2] Ling. *Antiq. of the Anglo-saxon church.* ch. 4 — N. T. de Dipl. t. II.

des flots d'érudition et de bile qui ont été versés sur le champ de bataille. Mais lorsque les savans ont voulu appliquer la classification aux lettres ornées qu'enfanta l'imagination des calligraphes, le langage n'a point suffi à leurs téméraires essais. Je ne parle point des lettres historiées où le caractère alphabétique n'est qu'une occasion ou simplement un cadre pour tracer un petit *tableau*; ceci regarde les miniatures. Mais comment caractériser autrement que d'une façon extrêmement vague, les lettres *barbues*, chargées d'une chevelure ou plutôt d'une crinière touffue d'appendices démésurés, et d'accompagnemens sans nombre? Les lettres *tondues* ou rasées, c'est-à-dire réduites, quant au corps de l'écriture, à leur plus simple expression; lettres *perlées*, ou à enchassures de petites baies; lettres *bordées de points*; *brodées* ou tressées; en *treillis*, ou à *mailles* de chaînettes; nouées et entortillées, ou *labyrinthoïdes*; le règne de ces dernières est le 9e siècle. Lettres à *jour*; des pages entières de cette sorte, paraissent tracées avec une plume à deux becs Lettres *marquettées*, ou à compartimens de traits et de couleurs diverses, qui semblent autant de pièces rapportées; *complexes*, ou à enclaves; *conjointes* ou associées; des mots entiers, surtout pour les monogrammes, sont réduits ainsi à une sorte d'hiéroglyphe enveloppé comme dans un seul trait. Lettres *sagittées*, *fleuronnées*, *hachées* ou tailladées, *filigraniformes*, *en pilastres*, *anguleuses et fracturées*, *arrondies*, *carrées*, etc., etc.

La nomenclature des accidens botaniques, n'est que jeu au prix de ce qu'il faudrait imaginer pour fixer la dénomination de ces caprices. Les productions diverses de la nature y sont mises à contribution, avec un mélange de fantaisie fait pour désespérer toute prétention à la méthode. On y trouve des ornemens végétaux et animaux; mais les lettres *anthropoïdes*, *ichthyoïdes*, *ophioïdes*, *dracontoïdes*, *ornithoïdes*, *anthoïdes*, *phylloïdes*, etc., ne formeraient que des genres qu'il faudrait subdiviser de nouveau, dans un système où l'on prétendrait classer ces fantaisies d'une manière précise; et le Linné de cette méthode est encore à trouver.

Heureusement que cette lacune est de peu d'importance, tant qu'on n'aura point déterminé la méthode diplomatique de manière à pouvoir désigner une forme calligraphique sans

l'aide de représentations. Bornons-nous à faire remarquer que les lettres à caprices paraissent dater seulement du 7[e] siècle, et qu'à partir de là, il n'est rien dans la nature normale ou tourmentée, dont ces lettres, n'aient épuisé la forme, pour ainsi dire. L'imagination, après avoir emprunté toutes les formes naturelles, recourut au fantastique, faute de modèles existans. Cependant, l'ignoble et le laid, proprement dit, n'y paraissent guères que du 13[e] au 15[e] siècle; comme par lassitude, après avoir tari toutes les sources. Un effort de retour se manifeste dès le 14[e] siècle, mais les calligraphes, en abusant de leurs plumes, avaient joué leur dernier jeu. Leur règne était passé dès-lors, et la peinture envahit les manuscrits; ne laissant plus guères aux copistes que le rôle de retracer le texte avec toute la sagesse et toute l'exactitude possibles [1], lorsqu'ils voulaient se distinguer de la foule.

La multiciplité réfractaire des ornemens calligraphiques n'empêche pas qu'on ne puisse communément trouver çà et là dans les fantaisies mêmes des copistes certains caractères qui dirigeraient au besoin le diplomatiste. Je ne saurais pourtant souscrire aux indications que prétendent y trouver certains auteurs, non-seulement sur la nationalité, mais sur l'individualité même de l'*antiquarius*. Passe encore que les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique* voient dans les lettres saxonnes la trace d'imaginations atroces et mélancoliques; mais qui ne sourirait lorsque Schannat [2], citant un alphabet tout

[1] La bibliomanie tournée au pittoresque était à cette époque une des folies dans lesquelles la jeunesse des universités dépensait son argent ou faisait des dettes. Les auteurs des 13[e] et 14[e] siecles invectivent à l'envi contre ce fléau : « Dixit pater filio... Vade Parisios vel Bononiam, et »mittam tibi annuatim centum libras. Iste quid fecit? Ivit Parisios et »fecit libros suos babuinare de litteris aureis.. ibat ad cerdonem, et fa»ciebat se calceari omni die sabbati. » ODOFREDUS, *Lectur. ad til. de S. Cto maced.* ap. Blume, *Iter ital.* t. 1. p. 38. — Id : « Hodie scriptores non »sunt scriptores, imo pictores. » Blume, *ib.* Petrarque, *De remediis utriusque fortunæ*, lib. 1. dial. 43, s'en plaint également comme d'une endémie ibid. Mais comme ces manies n'avaient envahi la transcription qu'à son sortir des cloîtres, je n'ai rien à démêler avec elles. Conf. Tiraboschi.

[2] *Vindemiæ litter.* t. 1. « Initiales litteræ... in pisces varie contortæ

entier en forme de poisson, y découvre une preuve de la sobriété de l'écrivain ?

Si les fantaisies même du *scriptorium* n'échappent pas communément à un certain air d'école qui permet souvent d'en deviner l'origine, on comprend que l'écriture régulière doit être bien plus accessible aux présomptions de l'antiquaire. Aussi la distinction des écritures par nations et par époques, a fini par acquérir l'autorité de la chose jugée en diplomatique. Les dimensions diverses des caractères ordinaires, accompagnées d'une modification de formes assez constante, ne sert qu'à établir des subdivisions d'un ordre inférieur. Ainsi on entend aisément ce que désigne dans chaque genre le nom de *capitales*. Les manuscrits totalement écrits en capitales sont antérieurs au 7e siècle L'écriture *onciale* n'est guères qu'une sorte de petite capitale arrondie, comme pour devenir plus expéditive, c'est-à-dire, ayant la plupart de ses lettres à angles oblitérés, et composées de lignes courbes. La *minuscule*, seconde forme de transition, est un acheminement au caractère *cursif*, où l'écriture devient définitivement liée et expéditive. Au 7e siècle on commença à se contenter d'écrire le texte entièrement en onciale et en minuscule. Les initiales seules prirent au 8e siècle, ou déjà peut-être dans le 7e, la forme capitale en manière d'enjolivement, et les capitales de l'époque mérovingienne sont remarquables en effet par leur beauté; on en voit qui ont jusqu'à un pied et demi de hauteur, occupant toute la première page du manuscrit [1]. Ce luxe d'initiales prescrivit

»efformatæ indicio esse possent scriptorem, Addolf, non vixisse baccha»nalia, sed potiùs abstinentiæ fuisse cultorem.»

[1] Il est clair que malgré ces détails, l'unique moyen d'être parfaitement compris serait de joindre à ces articles des planches d'un développement considérable. Quant aux citations il est inutile d'en faire. Pour tout ce qui appartient à la paléographie, je crois ne rien avancer qui ne se trouve dans le 2e ou le 3e volume du *nouveau traité de Diplomatique*. Mais on y chercherait en vain de belles copies de lettres ornées. Tout entiers à la science, ses auteurs ont à peu pres oublié l'art; et dans leurs alphabets figurés ils réduisent souvent à une dimension de six ou sept lignes, des lettres qui avaient jusqu'a dix huit pouces de dé-

plus tard, et les lettres capitales conservent une assez grande beauté jusqu'à la fin du 12[e] siècle, époque du dépérissement des écritures latines.

Mais le goupement principal et caractéristique des écritures, est celui qui repose sur le *facies* que revêtent les lettres à certains âges. C'est ce qui a fait prescrire certains noms, parfois contestables du reste, sans préjudice de la notion qu'on y attache. On est donc convenu de se comprendre quand on parle de *romaine*, de *lombarde* ou italienne du 7[e] au 13[e] siècle; de *visigothique* ou écriture de l'Espagne et de la France méridionale. Ce caractère céda la victoire à celui des *antiquarii* de France, lorsque, en 1091, le concile de Léon ordonna qu'on abandonnerait en Espagne le *visigothique* pour y substituer l'écriture *française*. L'*anglo-saxonne*, qui pourrait bien être irlandaise [1] en grande partie, montre qu'il ne faut pas donner à ces noms nationaux une signification trop rigoureuse; car, outre son origine, celle-ci eut une grande influence sur les *scriptoria* d'Allemagne par les fondations de St. Boniface (à Fulde, etc,) et de St. Gall. D'autant plus que le monastère de St. Gall eut une école célèbre de calligraphie depuis le 8[e] siècle jusqu'au 13[e] presque constamment, et de nouveau au 16[e]. Le nom de *gallicane* indique l'écriture en usage dans les Gaules avant et quelque tems après l'arrivée des Francs; la *mérovingienne* ou franco-gallique, et la *caroline* (carolingienne) ou nouvelle gallicane, portent assez clairement leur désignation dans leur nom. La *teutonique* (période germanique de l'empire) se mêle en plusieurs choses aux caractères précédemment indiqués. Car, à part l'influence britannique, la *capitale* des manuscrits germaniques aux 9[e] et 10[e] siècles, ne diffère guères de la *caroline*. La *capétienne* ou française proprement dite, s'étendit au loin, et gagna presque toute l'Europe. C'est que dans le fait, la *minuscule capetienne* du 11[e] siècle, époque de son triomphe en Espagne, est belle et de meilleur goût qu'on ne serait tenté de le croire d'après l'idée que nous avons de ce tems. Enfin

veloppement dans l'original. Il ne faut donc chercher de *fac simile*, que dans les ouvrages indiqués plus haut.

[1] Cf. Camden, *Descript. Hiberniæ.* ap. Conring, *op. c.* suppl. 31. n° 2. — Ware, *De scriptoribus Hiberniæ*, l. 1, cap. 3.

vient la *gothique* moderne ou *monacale*, qui paraît vers la fin du 12e siècle. On y avait préludé, si l'on veut, par des brisures de lettres employées pour enjoliver les capitales. Puis ces embellissemens auront amené un système d'alphabet ordinaire en zigzag, surtout pour les inscriptions, où on la trouve parfois serrée et allongée en même tems, d'une manière qui désoriente absolument l'œil peu exercé [1]; mais les manuscrits ne l'offrent pas encore fréquemment du 13e au 15e siècle. Quoiqu'aujourd'hui l'Allemagne l'ait prise sous son patronage, et semble y tenir comme à un titre de famille [2], son origine allemande n'est rien moins que prouvée. Bien plus, elle ne s'introduisit que fort tard chez les Allemands, et ne reçut le nom d'écriture allemande que par son adoption dans l'imprimerie, art inventé et répandu en Europe par des artistes des bords du Rhin. Mais dans l'ancienne écriture italienne, elle portait le nom de *lettera francese*.

Le soin donné à la copie dans le *scriptorium*, avait dû faire déterminer de bonne heure des espèces de canons calligraphiques qui formaient les traditions locales. Il est à croire

[1] On a fait observer que les églises des dominicains présentent communément l'architecture gothique dans sa pureté la plus sévère. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer aussi que l'écriture également appelée *gothique* est d'une grande beauté dans les inscriptions de plusieurs monumens élevés par cet ordre. Plus tard peut-être je me servirai de ce rapprochement pour établir quelques inductions intéressantes, si je ne me trompe. Car l'écriture brisée (*gothique*) coïncide pour le tems et pour le type, avec l'architecture du même nom. Les formes composées (polygonales, elliptiques, pyramidales, etc.) remplacent les formes simples et élémentaires (cercle, ligne horizontale, etc.) dans l'une comme dans l'autre. Mais pourquoi n'a-t-on jamais dit : *architecture monacale*, tandis que les deux systèmes architectonique et calligraphique se mêlaient dans l'autre nom?

[2] De même qu'à l'architecture gothique, nouveau point de ressemblance. Les Allemands d'aujourd'hui tiennent extrêmement à nommer *allemande*, l'architecture du 13e siècle. Que ce soit là du patriotisme, à la bonne heure; mais resterait à montrer si c'est de l'histoire. Peut-être pourtant serons-nous assez bons pour dire un jour *architecture allemande*, comme nous disons *écriture allemande* aujourd'hui. Mais les faits resteront les mêmes, quoi qu'il arrive.

qu'en s'abandonnant au goût et à l'exercice, on n'eût jamais atteint cet air de famille, cette espèce d'identité même, qui se remarque entre les productions des écoles parties d'un centre commun. J'en donnerai plus tard une explication indiquée par le savant P. Requeno; mais sans recourir à son intrpréta-tion, nous avons une preuve de ces règles établies et acceptées comme base, dans une lettre de Loup de Ferrières, écrivant à Eginhard [1]. Il nous donne lieu de penser que ces règles ne transpiraient point facilement hors du *scriptorium* qui en possédait la formule; mais que cette formule existait cependant, quoique le mystère n'en fût pas toujours dévoilé tout entier à un seul *antiquarius*.

On voit ici le talent des *capitales*, indiqué comme *spécialité* [2] d'un écrivain royal. C'est qu'en effet, les lettres ornées ne sont pas communément de la même main que le texte. De là, tant de titres et d'initiales laissées en blanc dans les manuscrits, parce que le travail du copiste ordinaire se bornait à la transcription pure et simple. La partie artistique était laissée au calligraphe (*chrysographe*, etc.) auquel on abandonnait la tête des livres et des chapitres ainsi que la marge, pour être remplies plus tard. Là, il déployait à son aise les fantaisies de l'imagination et le jeu de la plume ou du pinceau [3], et souvent

[1] Lup. Ferrar. ep. 5. « Scriptor regius Bertcaudus, dicitur antiquarum litterarum, *duntaxat earum quæ maximæ sunt* et unciales à quibusdam vocari existimantur, habere mensuram descriptam. Itaque si penes vos est, mittite mihi eam per hunc quæso pictorem cum redierit *scedulâ tamen diligentissime sigillo munitâ.* »

[2] On a pu remarquer déjà plus haut (§ xiv, dans le n° de janvier, p. 26) un écrivain de S.-Hubert-des-Ardennes vanté pour son talent à *enluminer les capitales.*

[3] Ce fut la beauté des lettres ornées qui excita l'amour de la science et le désir de l'étude dans le cœur du grand Alfred, demeuré sans lettres jusqu'à l'age de 12 ans. Un jour qu'il entrait avec son frère chez Judith, fille de Charles-le-Chauve, l'élégance d'un manuscrit que cette princesse lisait en ce moment frappa les deux enfans. Et sur l'assurance qu'elle leur donna d'en faire présent à celui qui le premier aurait appris à le lire, Alfred commença pour l'amour du beau livre, cette vie studieuse et appliquée dont il contracta l'habitude. Asser, ap. Stolberg, *vie d'Alfred-le-Grand*, ch. v.

il n'a pas eu le tems d'accomplir cette tâche. Les bordures qui couraient en encadrement autour des pages, ainsi que les grandes lettres elles-mêmes, livrées plus tard presque exclusivement à la peinture, furent d'abord du domaine de la calligraphie. Les arabesques et vignettes coloriées ou simplement dessinées, ont leur belle époque entre le 8e siècle et le 13e. Quoique le goût y baisse sensiblement à partir du 9e, on y remarquera presque toujours une fermeté de traits, et une sûreté de plume qui annonce des mains exercées, auxquelles il ne manquait que de bons modèles.

XXIV. Le luxe calligraphique atteignit d'abord un haut degré dans les provinces de l'empire grec (Grèce et Asie-Mineure, Egypte, Calabre et surtout Otrante), qui plus à couvert des Barbares, purent se développer sans obstacles, et conserver, avec les anciens modèles, les traditions de l'art. Mais cette partie de la chrétienté n'appartenant point proprement à mon sujet, je n'en parlerai qu'en passant et comme par occasion [1]. C'est la chrétienté d'Occident, l'Eglise latine, qui m'occupe. Or, la richesse des manuscrits du 8e et du 9e siècle parmi nous, montre que les *scriptoria* d'Occident avaient peu de chose à envier à l'empire grec, et ne leur empruntèrent même peut-être que le matériel tout au plus. Vouloir indiquer ici les plus brillans monumens calligraphiques du moyen-âge, ce serait empiéter sur la description des miniatures, parce que la peinture entre presque toujours dans les beaux manuscrits. D'ailleurs, toutes les descriptions du monde n'équivaudraient pas à un coup d'œil jeté sur les manuscrits eux-mêmes ou sur les *fac*

[1] Comme il peut être intéressant de connaître les monastères et les copistes grecs dont il nous est resté des manuscrits ou des notices, on en trouvera plusieurs indications dans Montfaucon (*Palæographia græca*, p. 37 — 39 etc. 510 etc.), dans les *Notices des manuscrits* t. VIII. 2e partie, dans le catalogue des manuscrits grecs de Moscou publié par Fr. de Matthæi, p. 345, 349, etc. Et celui qui ferait de ces diverses listes un relevé total, serait surpris peut-être du petit nombre de bibliothèques qu'il y trouverait, pour un pays qu'on est convenu de mettre bien au dessus de la chrétienté latine. Pour moi ce n'est point ma tâche; et quoiqu'elle fût assez facile, je n'ai pas cru devoir me la donner en m'écartant de mon but.

simile. On peut indiquer au moins : l'évangéliaire de St. Kilian autrefois à Wurzbourg, antérieur au 9e siècle [1]; la superbe Bible latine dite de *St. Paul*, à St. Calixte de Rome; l'*Exultet* du samedi-saint, à la bibliothèque Barberini ; le codex *Argenteus* (d'Ulphilas), aujourd'hui à Upsal; les *Leges Bajuwariorum*, un des plus beaux manuscrits du 10e ou du 11e siècle, et qui était autrefois à la bibliothèque d'Ingolstadt ; l'évangéliaire de St. Emmeram (9e siècle), musée calligraphique de l'époque [2]; le manuscrit grec et latin des quatre évangélistes, qui, de St. Irénée de Lyon avait passé entre les mains de Bèze, et se trouve aujourd'hui à Cambridge ; le décret de Burckhardt, copié à Tégernsée par le B. Ellinger, abbé de ce monastère ; les manuscrits de St. Pierre de Salzbourg indiqués par D. Bessel [3], etc., etc.

Ajoutons à cette indication une liste de quelques copistes que nous essaierons peut-être de compléter plus tard [4]. Il faut remarquer pourtant, que les enjolivemens des manuscrits n'étant pas toujours de la même main que le reste, il n'est pas aisé de savoir si les noms conservés par les monumens sont ceux des copistes, ou seulement ceux des miniateurs et des calligraphes. En outre, on est loin de pouvoir indiquer les auteurs d'une foule de manuscrits remarquables. Plusieurs copistes signent, il est vrai; mais un grand nombre semble n'avoir attendu sa récompense que de Dieu. C'est surtout en France et en Italie que les *antiquarii* se sont peu mis en peine de nous apprendre leur nom.

6e *siècle*. Saint Columbkill [5], à une extrémité de l'Europe, en

[1] Chronic. Gottwicense. t. 34.

[2] C'était un présent de l'empereur (roi d'Allemagne) Arnoulf. Gercken l'a décrit dans son voyage de Souabe, etc. Cf. Klemm, *op. c.* Il était du tems de Charles-le-Chauve, une des plus belles époques de l'art bibliographique.

[3] Chronicon Gottwicense. t. 1.

[4] En parlant soit des miniatures, soit des souscriptions, soit des *scriptoria* célèbres, soit des légendes relatives aux bibliothèques, si nous en avons le tems, nous en nommerons d'autres encore. Et il nous a paru qu'il valait mieux diviser cette liste que d'en répéter plusieurs parties à diverses reprises. Quelques écrivains de chartes sont cités par Goldast, *Alamannic. r. script.*, t. II. part. 1.

[5] Moore, *Hist. d'Irlande*, p. 316, 318, 319.

même tems que Cassiodore à l'autre, donna à ses religieux l'exemple comme le précepte des travaux du *scriptorium*.

7e *siècle*. Saint Babolein [1].

8e *siècle*. Engelhardt et Chadold, prêtres, avaient transcrit le livre d'Homélies conservé à Benedict-Beuern [2]. Les religieuses d'Eyk en Belgique, et nommément les abbesses Harlinde et Renilde [3] se sont fait un nom par leurs transcriptions de l'écriture sainte en lettres d'or. Dagulf exécuta le psautier en caractères d'or, offert au pape Adrien Ier, par Charlemagne [4]. Widrug ou Wintrug [5] (ou peut-être Weintrunk), qui paraît avoir été un des compagnons du martyre de saint Boniface. Les abbesses Anglo-saxonnes, Eadburge et Bucca, auxquelles s'adressait saint Boniface [6] pour ses commandes de livres. Dans une de ses lettres à Eadburge, quand il lui demande les épîtres de saint Pierre, il semble désigner pour cette tâche le prêtre Eoba [7]. Ovo à Fontenelle [8].

9e *siècle*. Bertcaudus (peut-être Berchtold), qualifié de *scriptor regius* [9]. Luthard (*Liuthardus*), peintre et calligraphe [10]. Bérengar, associé du précédent pour l'exécution de l'évangéliaire de saint Emmeram [11]. Ingbert (*Ingobertus*), dont nous parlerons encore à propos de la *Bible de saint Paul*. Regimbert, à Richenou, bibliothécaire sous les abbés Wald, Heit, Erlbald et Rudhelm (ou Rathhelm). Il avait donné à son *scriptorium* une telle impulsion, que l'énumération des livres copiés de son tems est à peine croyable [12]. Les manuscrits exécutés sous sa direction portent souvent cette inscription:

[1] Ziegelbauer, t. IV. cap. 6.

[2] Gercken, *Reise*, I.

[3] Mabillon, *Præf. in sæc.* III. § 4.

[4] Jansen, *Origine de la gravure*.

[5] Schannat, *op. c.* t. I. p. 227.

[6] Bonif. *ep.* 9, 15, 18, 22, 35. ap. Schannat, ib.

[7] Bonif. *ep.* 28 ed. Serrar. Cf. *N. Tr. de Diplomat.*

[8] Ziegelb. *l. cit.*

[9] Lup. Ferrar. ep. 5.

[10] *N. Tr. de Diplomat.*. III. p. 131. J'aurai occasion peut-être d'en parler encore à propos des miniatures.

[11] Jansen, *op. c.* Cet évangéliaire est aujourd'hui, je crois, à Munich.

[12] Ziegelb. I. 569, 572.

« Magno in honore Dei, Domini genitricis et almæ,
Sanctorum quoque multorum quibus Auva fovetur,
Condidit hoc corpus permissu adjuta priorum
Cura Regimberti scriptoris, in usibus optans
Hoc fratrum durare diu, salvumque manere.
Adjurat cunctos Domini per amabile nomen
Hoc ut nullus opus cuiquam concesserit extra;
Ni prius ille fidem dederit, vel denique pignus
Donec ad has ædes quæ accepit salva remittat [1].
Dulcis amice gravem scribendi attende laborem:
Tolle, aperi, recita, ne lædas, claude, repone. »

Le moine Placide écrivit en lettres d'or un livre des évangiles, qui se conserva long-tems à l'abbaye de Hautvillers [2]. Gerhoh de Fulde appartient encore à cette même époque [3].

10e *siècle*. Witikind, moine de Corvey [4], Sintramn, à Saint-Gall, le désespoir des calligraphes pour la beauté du trait, l'exactitude et la régularité de la copie [5]; son nom se représentera

[1] Les fâcheux effets de plusieurs prêts de livres, inspirèrent dans la suite encore plus de rigueur que n'en recommandait ce zélé bibliothécaire. Car il paraît que dans bon nombre de monastères prescrivit l'idée d'éconduire les emprunteurs par une fin générale *de non-recevoir*. Aussi voyons-nous que le concile de Paris (en 1212), présidé par Robert de Courçon, se plaint des difficultés opposées par plusieurs abbayes aux demandes de ce genre. Et il fut défendu aux religieux de s'engager à ne point prêter de livres. Le *considérant* mérite d'être remarqué : « Quum » commodare inter præcipua misericordiæ opera computetur. » Part. II. can. 23.

[2] Mabillon, *De re diplom. suppl.* Cf. *Nouv. Tr. de Diplomat.* t. II. Cet évangéliaire se trouve aujourd'hui dans un état parfait de conservation à la bibliothèque de la ville d'Epernay.

[3] Ziegelb. I. p. 485, 610.

[4] Ziegelb. IV. 688.

[5] Ce fut Sintramn qui copia les évangiles auxquels servirent de couverture les tablettes d'ivoire qui avaient été employées par Charlemagne, et que le moine Tutilon avait enrichies de ciselures ou de gravures (Greith, *Spicil. vaticanum*, P. I. p. 200). Cf. Ziegelb. I. 455. Ekkehard le jeune (*De casibus monasterii S. Galli*, c. I. ap. Goldast. *Alamann. R. script.* t. I.) dit de lui, en parlant de cet ouvrage, qui était son chef-d'œuvre :

encore dans la suite de ces recherches. Le beau manuscrit (*codex vigilanus*) de la compilation canonique d'Alvelda (près Logrono) renferme, avec les portraits des rois Goths, ceux des moines Sarracinus, Vigila et Garsia, qui avaient travaillé à cette précieuse collection [1]. La même chose pour le portrait du copiste Velasco, associé à ceux des princes sous lesquels avait été exécutée la collection du même genre, au monastère de San Millan de Cogolla, vers 992 [2]. Notker, à Saint-Gall, forma de nombreux disciples. Godemann copia le bénédictional exécuté par ordre d'Ethelwold, évêque de Winchester. Nous aurons occasion de rappeler ce beau travail au sujet des miniatures.

11e *siècle* Othlon [3], moine à Saint-Emeram, avait commencé par exercer la profession de copiste avant d'être religieux. Nous en parlerons ailleurs avec plus de détail. Wiking, moine de Prum, sous les abbés Hilderich et Étienne. La bibliothèque du roi possède, je crois, un manuscrit exécuté par cet antiquarius [4]. Le prêtre Jean, chanoine de la collégiale de Quedlimbourg, copia le *plenarium* donné au chapitre de cette église par l'empereur Henri I [5]. Adémar, à Saint-Eparèse, près d'Angoulême [6]. Le B. Marianus, moine de Saint-Jacques-des-Irlandais, à Ratisbonne [7], et qui ne doit pas être confondu avec Marianus de Fulde. La religieuse Diemude [8]. A Saint Evroul, l'abbé Théoderic, Rodulf son neveu, Hug, Rager, Berengar qui devint évêque dans la suite, Goscelin, Bernard, Turchetill (ou Turquetil), Richard, etc. [9]. A Saint-Martin de Tournai, Godefrid, Gislebert, etc.

« Hoc hodie est evangelium et scriptura *cui nulla*, ut opinamur, *par erit » ultra*. Quia, quum omnis orbis cisalpinos Sintramni *digitos* (*expression » consacrée dans* les monastères pour indiquer les chefs-d'œuvre calligra- » phiques) miretur ; in hoc uno... triumphat. Mirari autem est homi- » nem unum tanta scripsisse... sed et hoc in homine mirabile erat et sin- » gulare, quia quum delicata ejus scriptura jocunde sit directa, raro in » pagina vel unius verbi mendacium invenias rasum. »

[1] Laserna, *Præfatio in collectionem veterum canonum*...

[2] Laserna, *ibid.*

[3] Ziegelb. II, 523. I, *passim*.

[4] Suppl. lat. nº 641.

[5] Walmann, ap. Jansen.

[6] Mabillon, *annal.* IV.

[7] Rader, *Bavaria sancta*. II.

[8] Ziegelb. I, 549. III. 495.

[9] Orderic Vital. Ziegelb. II.

12ᵉ *siècle.* Gerken signale ' un homéliaire qu'il avait vu à Francfort-sur-le-Mein, et où l'*antiquaria* avait inséré son portrait dans une lettre capitale, avec cette inscription : « Guda » peccatrix mulier, scripsit et pinxit hunc librum. » Agnès, de la maison de Misnie, abbesse de Quedlimbourg ; on avait conservé d'elle un *plenarium* orné de lettres d'or [2]. Louis de Weissbrunn [3]. Dudon, *cellerier* et copiste de Fulde [4]. Ce siècle, du reste, fut un des plus féconds en copies de tout genre, comme nous le verrons plus bas.

13ᵉ *siècle.* Conrad, à Scheyren en Bavière [5], dont nous parlerons plus tard encore. A Wiblingen en Souabe, les noms des copistes sont communément remplacés par de pieuses formules, dont je rapporterai des exemples. Dominique Vischer, religieux de cette maison, avait rédigé au commencement du 17ᵉ siècle, une liste des manuscrits de son monastère, avec l'indication des copistes. J'ignore si ce travail a été publié, n'ayant même point sous les yeux les annales de cette abbaye [6]. Le chanoine Odérigo écrivit en 1213 ou 1235, l'*Ordo officiorum senensis ecclesiæ* [7].

14ᵉ *siècle.* A Saint-Ulric d'Augsbourg, Jean de Wissbach, qui devint abbé sans cesser d'écrire [8]. Guillaume de Turnow, dans Mecklenbourg [9], copia les poèmes allemands de Hug Trimberg, surnommé *Renner* (le jouteur), auteur du siècle précédent. Dom Jacopo de Florence, camaldule du monastère des anges [10]. Il

[1] Gercken, *op. c.* IV. Jansen. op. c.

[2] Kettner, ap. Jansen.

[3] Ziegelb. I, 549.

[4] Klemm. *op. c.*

[5] Pez, *Thesaurus anecdotorum.* I. Diss. isagog. xxviij. Ziegelb. I. 550.

[6] Je saisis cette occasion pour répéter que je ne prétends nullement faire un travail complet. Puissé-je trouver un successeur plus instruit et plus pourvu de livres, qui traite à fond l'importante question que je ne fais qu'aborder !

[7] Blume, *Iter ital.* II. 125.

[8] Ziegelb. II, 51*r*.

[9] Gottsched, *De rarioribus nonnullis bibliothecæ Paul. codicibus.* ap. Jansen.

[10] Vasari dit de lui : « Fù il miglior scrittore di lettere grosse che fosse » prima, o sia stato poi, non solo in Toscana, ma in tutta Europa. »

existait une foule de livres historiés de sa main, dit Vasari; et particulièrement à Saint-Michel, et chez les camaldules de S.-Mathias-de-Murano.

15e *siècle*. Jérôme de Donaverth, à Monsée; six chevaux, dit un manuscrit de Kremsmünster [1], dans un style quasi homérique, six chevaux n'eussent pu transporter les livres qu'il avait laissés, soit transcrits, soit composés, soit compilés. A Saint-Martin de Cologne [2], sous l'abbé Adam Villicus (Meier?), les copistes Henri Zonsbeck, Arnold Rees, Léonard de Ruremonde, Benoît (ou *Chrysantus de monasterio Eifliæ*), Théodoric de Cologne, Conrad Bascerier (ou de Rodemberg), Adam de Hertzenrode, etc. A Mœlk, il fut réglé que trois heures par jour seraient consacrées à la transcription. On cite de ce monastère à cette époque : Jean de Spire, Jean de Weglheim, Jean de Carniole, Antoine de Catalogne, Martin de Senging, Wolfgang, Frischmann d'Emerstorff, Christophe, Lieb d'Ysni. A la bibliothèque de Nuremberg [3] de Murr signale un Nouveau Testament en allemand, de la main d'une religieuse du couvent de Sainte-Catherine, appelée Cunigonde (1443). Dans la même collection, un missel (ou un antiphonier), avec plain-chant, en huit volumes, qui occupa de 1458 à 1470 une religieuse nommée par Jansen, Marguerite Carthaeuserin [4]. A Nuremberg encore, un manuscrit se terminait ainsi: «Explicit hoc opus; Fr. Joannes Ro-»senbach, ord. Prædicator. conv. Norimb. ipsum ingrossando, »rubris signando, laboravit (1441). » Un copiste de Scheyren, Henri Molitor (Müller?), d'Ausgbourg, termina en 1458 une prosodie atlantique du poids de 36 livres [5]. C'était comme une agonie gigantesque des *scriptoria* qu'allait étouffer la presse.

[1] Ziegelb. II, et IV.

[2] Trithem. *Chron. Hirsaug.* A. 1499. Ziegelb. II.

[3] *Memorabilia biblioth. publ. Norimberg.* I. apud Jansen.

[4] Ibid. Jansen la qualifie *de religieuse de S.-Dominique.* N'y aurait-il pas peut-être un *quiproquo* dans le nom propre, qui pourrait bien n'indiquer qu'une religieuse de l'ordre de St.-Bruno?

[5] Ziegelb. I. 553. Du reste à la page précédente, le même auteur parle d'un manuscrit de Conrad de Scheyren qui pesait 62 livres. Il paraît que cette abbaye avait un *Scriptorium-monstre*. Ceci pourtant n'est rien auprès des livres de chœur d'une abbaye voisine de Cracovie, et dont un volume suffisait à la charge de l'homme le plus robuste. Ziegelb. II. 517.

Dès-lors, en effet, la transcription ne fut plus guère qu'un objet de luxe, où l'on se vengeait de l'impopularité, en se jetant dans le monumental. Car, à part les bijoux bibliographiques qui continuèrent à être en faveur [1], les livres d'église furent le refuge du talent calligraphique dans les cloitres Cependant, comme le respect pour les vieilles traditions prescrivait encore çà et là, on cite plusieurs calligraphes dans les monastères aux 16e et 17e siècles.

Qu'il suffise de citer un psautier [2] de la fin du 16e, transcrit par Mathias Hartunge, bénédictin de Saint-Etienne de Wurzbourg; et un missel [3] avec plain-chant, exécuté par Catherine d'Eschenfeld, religieuse du couvent de Langendorf, près Naumbourg. Puis, comme pour fermer la tombe des *antiquarii*, et préluder à la diplomatique, un antiquaire de saint Ulric d'Ausgbourg [4], rédigea au commencement du 16e siècle, un traité de calligraphie avec des modèles et des détails pour cent écritures latines diverses. Selon Ziegelbauer, cette collection, offerte à l'empereur Maximilien. lui parut trop précieuse pour qu'il ne se fît pas un scrupule d'en priver l'abbaye. Elle renferme, dit-il, siècle par siècle, à partir du 11e, les modèles des plus curieux caractères, imités avec une fidélité et une élégance admirable. Mais les auteurs du nouveau traité de diplomatique font bon marché de cette réputation, et soupçonnent

[1] Jarry et Rousselet furent les dernières lueurs de la calligraphie employée dans les livres. Les monastères lui conservèrent çà et là quelque sympathie; mais c'était désormais de l'anachronisme, et du véritable passe-temps. Le soin de publier les manuscrits y fut d'ailleurs largement substitué par les corps religieux et par les ecclésiastiques, à la tâche de les reproduire un à un.

[2] A Nuremberg. ap. Jansen.

[3] A Gotha, ibid.

[4] Léonard Wirstlin ou Wagner (*Hamaxurgus*) mort en 1522. Cfr. Ziegelb. I, 564. II, 516. IV, 370. On peut y voir la liste assez singulière des soins donnés par lui aux diverses formes d'écritures. Les lecteurs auraient pu aimer à la trouver ici; mais les auteurs du *nouv. Tr. de diplomatique* n'y attachant pas grande valeur, je me contenterai de renvoyer es curieux à la dernière édition du glossaire de Ducange, où, cette liste a été à-peu-près transcrite dans le supplément, sous la rubrique *scriptura*.

assez peu obligeamment le pauvre paléographe du 16e siècle, d'avoir inventé aussi bien les formes d'écritures que les noms. Il est bon de dire toutefois, pour l'honneur du bénédictin allemand, que ses confrères de Paris n'avaient point vu son ouvrage [1].

C. ACHERY.

[1] La *désinvolture* avec laquelle D. Toustain et son collègue (*N. Tr. de Dipl.* II) se débarrassent de cet ouvrage, m'a toujours causé un certain regret. L'autorité de D. Pez qui en faisait l'éloge, et la nature même de cette ancienne tentative paléographique, paraissaient faites pour inspirer l'envie d'en prendre connaissance à des hommes qui voulaient traiter en grand le même sujet. Un voyage, ou des calques communiqués par leurs confrères d'Allemagne eussent pu leur en procurer une plus ample information; et ne fût-ce que pour éclaircir un point d'histoire littéraire de leur ordre, il semblait que le sujet en valût la peine. Car il se pourrait faire qu'aujourd'hui même, la publication de ce manuscrit, s'il existe encore, ne fût pas sans intérêt.

Littérature Contemporaine

LE LYS D'ISRAEL;

PAR ANNA MARIE, AUTEUR DE L'AME EXILÉE [1].

A M. le Directeur des Annales de Philosophie Chrétienne.

Quel nom doux à toutes les oreilles chrétiennes, que celui du *Lys d'Israël!* Car chacun reconnaît sous ce pur emblème, cette femme vierge et mère, que *toutes les générations ont proclamée heureuse*, et qui aussi doit servir de modèle à toutes les femmes. Ecrire son histoire, c'est quelque chose de hardi pour une femme; mais aussi cela s'est vu quelquefois, et plus d'une sainte a deviné avec une rare intelligence quelques-unes des grâces célestes qui furent cachées dans le sein de cette fleur qui, sur cette terre, n'ouvrit ses corolles qu'aux yeux du ciel. Or la femme du monde qui, sous le nom d'*Anna Marie*, a voulu écrire cette divine histoire, a-t-elle rempli cette tâche selon les convenances? Il faut le lui dire, avec franchise : Non. Par je ne sais quelle triste inspiration, influencée sans doute par la littérature à la mode, elle a eu le malheur de faire un roman, et un roman que l'on doit soustraire aux yeux de la jeunesse, de la divine histoire de la Mère de Dieu; elle a voulu ajouter des faits, des légendes, et des faits d'une vertu équivoque, des légendes souvent inconvenantes, à cette claire, candide, révérentieuse histoire de Marie, telle que l'ont faite des hommes grossiers, Matthieu, Marc, Luc, Jean. Qui l'aurait cru ? elle n'a pas même toujours conservé cette pudeur, cette décence qu'une femme doit garder dans ses écrits; et elle s'est rendue coupable de ces irrévérences, je le répète encore, dans l'histoire de la vierge, Mère de Dieu! Où donc était ce tact qui distingue une femme bien née? qui lui a donné ces mauvais conseils? je ne sais. Mais il faut que je me hâte de

[1] Deux vol. in-8° ; chez Debécourt, libraire.

justifier par des citations les accusations que je viens de porter contre l'auteur du *Lys d'Israël*.

La scène s'ouvre d'une manière fort gracieuse, par l'ange Gabriel, qui vient annoncer aux anges de la terre la naissance de Marie.

Mais ici commence une première déviation de ce plan d'humilité suivi par l'Evangile; l'auteur, fort gratuitement, faisant sortir les parens de Marie de cette place humble et cachée, que Dieu a déclaré être la première, suppose que lorsque Anne portait Marie dans son sein, il se fit en elle un changement si grand que partout où elle passait, elle répandait la joie du cœur et le soulagement des maux de l'esprit et du corps; ce que l'Evangile n'accorde qu'à Jésus, et dans le tems de sa vie miraculeuse. Or, dit-elle, Joachim étonné, s'étant pris à la considérer attentivement, la vit *comme lumineuse*.

La Vierge naît. Le divin Evangile ne dit rien pour nous faire croire que Dieu l'ait distinguée extérieurement des autres femmes; à plus forte raison que dès son enfance elle ait été instruite des grandes choses que Dieu voulait faire par elle. Bien plus, son étonnement et sa frayeur quand l'ange lui fut envoyé, supposent assez évidemment que tout cela avait été caché aux yeux de Marie; en sorte que dans l'Evangile elle nous apparaît comme un lys de la vallée, s'ignorant elle-même, entourée d'une auréole divinement mystérieuse, qu'elle ne connaît pas. Au lieu de cela, l'auteur a eu la mauvaise inspiration de supposer que dès son jeune âge, Marie voyait des anges qui la gardaient, et qui toutes les nuits venaient lui dire de merveilleuses paroles et lui chanter des chants harmonieux; bien plus, Marie faisait sa partie dans ces concerts; un kinnor à la main, elle chantait, et les anges lui répondaient. Or, nous le disons sans crainte, la vie cachée et ignorée de Marie la relève bien plus à nos yeux et aux yeux de Dieu, que cette musique où elle apparaît comme une espèce de muse, ou de femme à la mode, s'accompagnant sur une harpe comme dans un concert de société.

Mais, en supposant même que l'on pût pardonner ces licences, que dire de la manière dont Anna Marie raconte le mariage de la Vierge et la conception de l'enfant Jésus? C'est une chose qui n'a pas été assez remarquée que la décence, la retenue, la pu-

dique et inviolable chasteté qui président à l'histoire de Marie dans l'Evangile. Tout ce qui pourrait le moins du monde offrir seulement une ouverture à la pensée la moins hasardée a été supprimé. Quand on connaît la liberté d'expression de tous les livres antiques; quand on a lu les détails si sales et souvent dégoûtans de tous les livres sacrés des nations, des livres de Zoroastre, de Manou, de l'Alcoran, les obscénités des Talmudistes, et même les images libres des livres rituels, de Salomon et des prophètes de l'ancien Testament, on est confondu, et le cœur est ravi de la retenue, du respect, de la pudeur infinie et divine que ces hommes grossiers de l'Evangile ont employés pour parler du divin mystère de l'incarnation du fils de Dieu, de celui qui aussi est le vin faisant germer les vierges.

Or il est bon de connaître ces divines et chastes paroles :

« Comme Elisabeth était enceinte de six mois, l'ange Gabriel » fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée nommée Nazareth, » vers une Vierge fiancée à un homme de la maison de David, » qui avait nom Joseph; et le nom de la vierge était Marie.»

C'est ainsi que l'évangile nous parle pour la première fois de Marie et de l'homme auquel elle avait été fiancée.

Anna Marie a voulu suppléer aux détails que l'évangile a voulu cacher; et elle y a suppléé par une inconvenance; car, le croirait-on? contre toutes les vraisemblances historiques, elle suppose que le grand-prêtre voulant lui donner un époux, Marie *se mit au concours*; elle veut que tous ses *prétendans* comparaissent devant elle en assemblée publique, se réserve de leur adresser des questions et promet de se donner à celui qui y répondra le mieux. Et en effet, Anna Marie nous nomme ces *prétendans*, qui se firent inscrire. C'est Mahasias, un riche agriculteur; c'est Héli, fils d'un riche marchand; c'est Agabus, qui, dit Anna Marie, avait eu plusieurs fois occasion de voir la jeune fille dans le temple. Maintenant, je le demande; n'est-il pas vrai qu'il y a là quelque chose de profane? n'est-ce pas ôter à la Mère de Dieu quelque chose de sa divine et parfaite pureté, que de supposer qu'il y a eu des yeux assez hardis pour s'arrêter sur elle, et des pensées assez osées pour en faire le sujet de leur convoitise? Et d'ailleurs, quelle est la jeune fille qui voudrait se mettre ainsi

[1] S. Luc, ch. 1, v. 26.

au concours? Et c'est ce que l'on ose supposer de la vierge Marie!!! Profanation. — D'ailleurs ceci est contre l'histoire ; en effet, Joseph fut de droit l'époux de Marie, d'après la loi qui obligeait le plus proche parent à épouser toute jeune fille orpheline. . .

Mais ce n'est rien encore : l'Evangile a redoublé de pureté et de chasteté pour exprimer la génération du Verbe, et la connaissance qu'en eut Joseph le divin gardien de Marie ; et c'est encore ici que l'auteur a sali, il faut dire le mot, la vie de Marie et de Joseph, en voulant ajouter à l'Evangile.

Ecoutons d'abord les divines paroles du livre des âmes chastes.

« Or voici quelle fut la génération du Christ : Comme Marie » sa mère était fiancée à Joseph, avant qu'ils habitassent ensem- » ble, elle fut trouvée ayant dans son sein (*un fils*) du Saint-Es- » prit. Mais Joseph son époux était un homme juste, et ne voulant » pas la dénoncer, il résolut de la renvoyer secrètement. Mais » comme il avait cette pensée, aussitôt l'ange du Seigneur lui » apparut en songe, disant : Joseph fils de David, ne crains point » de recevoir Marie pour épouse, car ce qui est né dans elle est du » Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom » de Jésus ; car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés [1]. »

Au lieu de ces paroles si chastes, si réservées, où même le nom de *fils* n'est pas prononcé, et est exprimé par cette phrase, *ayant dans son sein du Saint-Esprit*, pour montrer que l'existence de ce fils divin n'avait rien qui ressemblât à celle des fils des hommes, et où l'on voit si clairement qu'avant *d'habiter ensemble*, Joseph fut averti de la céleste origine et des divines destinées du fils de Marie, voici l'inconcevable histoire qu'a inventée Anna Marie.

D'abord, ce qui est contre le texte de l'Evangile et contre les convenances, elle suppose qu'après le *concours* dont nous avons parlé, Marie alla habiter dans la maison de Joseph, et qu'ils y vécurent ensemble l'espace *d'une année*, avant que l'ange de la visitation lui fût envoyé. Ce n'est pas assez de cette inconvenance : elle salit et dégrade la blanche et placide figure de Joseph ; elle nous dit que sa jeunesse avait été orageuse et pleine de tumulte ; elle nous le représente *adorant* Marie, et lui met dans

[1] S. Matth., ch. 1, v. 18.

l'esprit une foule de *pourquoi*, ni plus ni moins qu'on en trouve dans une foule de romans. Puis, au moment où l'Ange va annoncer à Marie qu'elle sera mère, comme si St. Joseph gênait l'Ange ou Marie (toujours comme dans un roman), elle le fait partir pour un long voyage, pour aller chercher sa sœur qui est devenue veuve. Marie lui conseille d'amener avec lui cette sœur avec ses enfans, et ajoute : « Je l'aiderai avec joie dans ses soins » maternels, moi qui ne dois jamais en donner de semblables à personne ; » paroles inconvenantes dans la bouche de la Vierge au-dessus de toutes les vierges, et que l'on pardonnerait à peine dans la bouche d'une vieille fille, regrettant de ne s'être pas mariée.

Ici l'auteur décrit le voyage de Marie vers sa cousine Elisabeth ; mais elle trébuche encore contre la vérité et contre les convenances. L'Evangile, en effet, après nous avoir parlé de cette visite de la Vierge, des paroles merveilleuses que les deux femmes échangèrent entre elles, et nous avoir conservé le beau cantique de Marie, ajoute : « Marie demeura avec sa cousine près de trois » mois, et elle retourna dans sa maison. » Puis il ajoute : « Mais le » terme de la grossesse d'Elisabeth étant arrivé, elle enfanta un » fils [1]. »

Toute âme délicate et pure sentira la parfaite convenance qu'il y a à ne pas faire assister la Vierge aux couches d'Elisabeth ; c'est une de ces convenances que toutes les mères mettent en pratique, et qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. Or, je ne sais par quel manque de tact Anna Marie refait ici l'Evangile, et suppose que Marie assiste aux couches d'Elisabeth, et mêle cette Vierge de toute pureté aux impuretés originelles de toute naissance humaine.

Quant aux paroles des deux Saintes, encore une inconvenance, en supposant qu'Elisabeth s'alarme et se demande ce que va penser Joseph de la grossesse de Marie (toujours comme dans un roman).

Enfin vient le retour de Joseph. Il ramène avec lui sa sœur et ses enfans ; il les présente à Marie ; la sainte Vierge les reçoit dans ses bras. Mais ici, malgré le dégoût que j'en éprouve, il faut que je cite les inconcevables paroles du livre. « Tandis » qu'elle les promène dans le jardin, Joseph, devient tremblant

[1] S. Luc, ch. 1, v. 56, 57.

» *en voyant sa taille et sa démarche.* Alors il se sent pâlir..; son âme » est en proie à de grandes souffrances....; il marche au hasard » parmi les rochers nus dont sa demeure est surmontée, sans » voir ni sentir la tempête qui courbe les arbres et balaie autour » de lui les feuilles desséchées et les branches rompues; il ne voit » et n'entend ni les sifflemens aigus du vent ni les éclats éblouis- » sans de la foudre; une seule pensée l'occupe, et plus il la creuse, » plus il se sent pénétré de douleur...... » Je ne pousse pas plus loin la citation, et par respect pour la Vierge toute pure, ma plume se refuse à tracer les paroles qui suivent. Mais je me demande s'il est possible de transporter le style le plus mauvais du roman dans une histoire si sainte. Non, peu de paroles aussi inconvenantes ont été prononcées contre Joseph et contre Marie.

Je me suis arrêté assez au long sur ces deux scènes; elles ont prouvé suffisamment ce que j'ai dit de l'inconvenance de cette histoire. Je signalerai encore quelques passages, tels que la naissance de l'enfant Jésus, où l'auteur a inventé des signes contraires à ceux de l'Evangile, et y a ajouté l'arrivée d'Elisabeth et de Zacharie; sa fuite en Egypte où Anna Marie dégrade encore le caractère de Joseph; elle suppose que ce gardien choisi de Dieu souffre que la Vierge marche à pied, tandis que lui se tient sur son ânesse; elle l'accuse de vouloir laisser mourir de faim une esclave qu'ils rencontrent demi-morte, et cela par égoïsme propre; elle le suppose presque désespéré et enviant le sort de cette esclave qui va mourir.

Mais une des plus grandes inconvenances est la manière dont elle a construit à sa façon le récit des noces de Cana. Elle y fait arriver une courtisane du voisinage, Madeleine, entourée de ses adorateurs romains et juifs, laquelle a mis ses faveurs au concours (les concours plaisent, à ce qu'il paraît, à Anna Marie), pour celui qui lui ferait voir Jésus; et c'est ainsi qu'elle y est conduite par un jeune écervelé romain; et c'est pour cette troupe de courtisanes, de débauchés et de libertins que Jésus fait son premier miracle !!

Voilà une partie des inconvenances qui sont accumulées dans le *Lys d'Israël*. Je me demande maintenant comment il se fait que plusieurs journaux graves et religieux aient loué ce livre sans signaler ces inconvenances, comment un homme comme M.

Balanche, s'en est fait le champion dans le *Journal des Débats*? Mais je m'étonne encore plus de voir qu'une femme chrétienne, une femme de ce monde qui professe le Christianisme, ait pu se laisser aller à de si déplorables descriptions.

Mais ceux qui sont à blâmer autant et peut-être plus que l'auteur, ce sont ces amis auxquels elle a communiqué son livre, et qui, dit-elle, l'ont approuvé. Elle parle de *hautes et vénérables approbations* qui ont sanctionné le projet et l'accomplissement de l'ouvrage. Ces paroles m'affligent, car elles donneraient à entendre qu'il est de ces personnes qui, par état, étant chargées de diriger et de donner des conseils, reculent devant la tâche et le devoir de dire mal ce qui est mal, et bon ce qui est bon. Ah! je sais bien que quand l'auteur s'appelle Mme la comtesse d'H....., quand on est reçu dans son salon, ou que l'on prend place à sa table, le métier de critique est difficile; mais aussi depuis quand la difficulté dispense-t-elle du devoir?

Pour vous, M. le directeur, je vous en conjure, n'abandonnez pas la tâche de critique chrétienne que vous avez remplie jusqu'ici. Tenez-vous ferme contre les demandes et contre les critiques, et, ce qui est plus difficile, contre les complaisances de salon, ou de politesse, ou d'affection. Conservez droite et ferme la ligne que vous vous êtes tracée. Prenez garde, je vous ai vu quelquefois prêt à faiblir. Je sais tout ce qu'une semblable tâche a de pénible; mais soyez assuré que tous vos lecteurs vous en sauront gré. Il faut que les *Annales* soient un journal auquel on puisse se fier, et que l'on connaisse pour ne céder à aucune complaisance, aucune déférence, aucune camaraderie. Pardonnez-moi ces conseils; ils partent d'un dévoûment sincère à la cause que vous défendez. Que l'auteur du *Lys d'Israël* veuille me pardonner aussi. Je sais que ma critique est sévère. Mais c'est que ce n'est pas un de ces auteurs vulgaires sur les déviations desquels on peut fermer les yeux. Son talent est grand, et son influence sur la partie la plus choisie de la société est réelle. Et puis ce ne sera pas ici son dernier ouvrage; j'en attends un nouveau, qui ne blesse en rien nos croyances, pour lui dire toute la vénération que j'ai pour sa personne et toute l'admiration que je porte à son talent d'écrivain.

****

Compte-rendu.

A NOS ABONNÉS.

Etat des *Annales* au 30 juin 1839. —Projet d'une diminution dans le prix du journal.

Nous allons commencer par mettre sous les yeux de nos abonnés l'état de nos souscripteurs, puis nous leur ferons part d'un projet d'amélioration pour les *Annales* et de diminution sur le prix des abonnemens.

ABONNÉS DES *ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE*, AU 30 JUIN 1839.

Ain.	3	*Report.*	191	*Report.*	382
Aisne.	2	Indre.	0	Rhône.	16
Allier.	0	Indre-et-Loire.	8	Saône (H.-).	7
Alpes (B.).	16	Isère.	7	Saône-et-Loire.	11
Alpes (H.).	3	Jura.	10	Sarthe.	16
Ardèche.	2	Landes.	3	Seine.	73
Ardennes.	2	Loir-et-Cher.	5	Seine-Inférieure.	9
Arriège.	3	Loire.	3	Seine-et-Marne.	6
Aube.	3	Loire (H.-).	8	Seine-et-Oise.	9
Aude.	12	Loire-Inférieure.	9	Sèvres (Deux).	5
Aveyron.	3	Loiret.	5	Somme.	8
B.-du-Rhône.	15	Lot.	1	Tarn.	4
Calvados.	12	Lot-et-Garonne.	3	Tarn-et-Garonne.	8
Cantal.	3	Lozère.	0	Var.	18
Charente.	6	Maine-et-Loire.	9	Vaucluse.	8
Charente-Inférieure.	6	Manche.	6	Vendée.	7
Cher.	1	Marne.	5	Vienne.	9
Corrèze.	2	Marne (H.-)	3	Vienne (H.-).	8
Corse.	1	Mayenne.	7	Vosges.	2
Côte-d'Or.	3	Meurthe.	18	Yonne.	4
Côtes-du-Nord.	9	Meuse.	8	Algérie.	2
Creuse.	3	Morbihan.	9	Angleterre.	4
Dordogne.	0	Moselle.	6	Autriche.	6
Doubs.	1	Nièvre.	2	Belgique.	8
Drôme.	5	Nord.	20	Etats-de-l'Église.	10
Eure.	11	Oise.	4	Pologne.	2
Eure-et-Loir.	4	Orne.	2	Prusse.	3
Finistère.	0	Pas-de-Calais.	8	Russie.	4
Gard.	10	Puy-de-Dôme.	6	Savoie.	14
Garonne (H.-).	12	Pyrénées (B.-)	7	Suisse.	3
Gers.	3	Pyrénées (H.-)	1	Canada.	5
Gironde.	3	Pyrénées-Orientales.	0	Cayenne.	1
Hérault.	24	Rhin (B.-)	8	Etats-Unis.	7
Ille-et-Villaine.	8	Rhin (H.-).	2	Chine.	3
Total.	191	*Total.*	382	*Total général.*	676

On le voit, sur le dernier tableau, qui s'élevait à 655, nous avons gagné pendant le sémestre dernier 11 *abonnés*. C'est beaucoup pour un journal comme le nôtre, et nous voudrions té-

moigner notre reconnaissance à ces amis fidèles qui depuis neuf ans soutiennent notre publication.

Nous rappellerons que déjà, en 1833, quand nous avons pris seul la direction du journal, nous avons fait entrer dans ce recueil des planches fréquentes et des caractères étrangers nombreux, sans en augmenter le prix. Ces planches et ces caractères représentent souvent le prix d'une feuille et quelquefois de deux feuilles d'impression. De plus nous avons donné *gratuitement* à ces mêmes abonnés, la *Table générale des matières des* XII *pemiers volumes*, ce que n'a fait aucun journal. Au contraire, tous, quand ils veulent prendre la peine assez grande de faire une *Table des matières*, se font payer en sus, et assez chèrement ; et certes il n'y a rien que de juste en cela. Mais pour nous, nous avons voulu témoigner notre reconnaissance à nos anciens abonnés (car nous avouons que c'est pour eux principalement que nous l'avons faite), en leur fournissant un moyen court et facile de mettre en usage les immenses matériaux recueillis dans les *Annales*.

Cependant, dans toute notre correspondance et dans les fréquentes visites que nous avons reçues d'un grand nombre d'abonnés de province, et surtout des personnes distinguées qui sont à la tête de l'éducation religieuse, tous, en reconnaissant l'utilité, la nécessité même, jusqu'à un certain point, de notre recueil, ont toujours présenté le peu de richesse du clergé, le prix élevé des *Annales* comme une des causes qui ont empêché et qui empêchent qu'elles ne soient plus répandues, et par là puissent faire plus de bien, et porter plus au loin une influence que les plus augustes suffrages reconnaissent bonne et utile.

Diminuer le prix en conservant le nombre si limité de nos abonnés, cela est imposible. Bien plus, nous déclarons hautement qu'aucun autre journal que nos *Annales*, s'occupant des mêmes matières, employant un aussi grand nombre de caractères étrangers, ne s'est jamais soutenu sans être secouru du gouvernement, ou sans vivre de l'argent d'actionnaires généreux, qui veulent bien consacrer à des œuvres utiles le surplus de leur avoir. Nous connaissons l'histoire et l'état intérieur de tous les journaux scientifiques, religieux ou autres, qui ont existé ou qui existent encore, depuis douze ans, et nous ne craignons pas de recevoir un démenti. Or, pour nous, nous n'avons

jamais reçu aucun encouragement, aucun secours d'aucun gouvernement, et nous n'avons jamais eu d'*actionnaire*. A l'époque même où l'*action* était de mode, nous avons résisté aux offres, certes, fort avantageuses, qui nous étaient faites, et nous avons préféré rester dans notre humilité et dans notre petit nombre d'abonnés, tenant surtout à éloigner de notre nom et de celui de notre journal, tout ce qui pouvait ressembler à une exploitation, et souvent à d'indignes et misérables tripotages. Il en sera toujours de même de toute publication où notre nom sera admis avec quelque influence.

Et cependant, ce qui nous prouve que nous ne nous sommes pas trompé, et qu'il est encore bien des personnes en France qui comprennent l'honneur, le dévoûment et la probité, c'est que notre journal s'est maintenu et a prospéré plus que tous les autres, malgré bien des imperfections et des faiblesses de rédaction et de direction que nous sommes les premiers à reconnaître. Ce succès, il est juste d'en convenir, est dû en majeure partie aux collaborateurs distingués qui ont bien voulu unir leurs travaux aux nôtres, avec un désintéressement rare et que l'on n'a jamais vu que dans les *Annales*.

Nous le répétons, rempli de reconnaissance envers nos abonnés, nous désirions depuis long-tems leur en donner quelque gage, en diminuant le prix de notre journal; et cependant cela nous est impossible avec le nombre actuel de nos abonnés. Quelques personnes auxquelles nous avons parlé de notre désir, et qui, comme nous, voudraient voir notre recueil plus répandu, nous ont proposé de réduire le nombre des feuilles de notre publication, de n'en comprendre que quatre par numéro, et de mettre le journal à 16 francs. Mais cela nous a paru peu avantageux pour le journal. Déjà nos cinq feuilles ne peuvent suffire, et nous obligent à partager nos articles plus que nous ne voudrions, pour donner quelque peu de variété au journal. Avec quatre feuilles, à peine pourrait-il entrer deux ou trois articles dans chaque numéro, et aucune variété ne serait possible. D'ailleurs, ce serait de bien faibles volumes que ceux qui n'auraient que 24 feuilles. Nous avons donc reconnu que nous ne pouvions diminuer les 30 feuilles par volume, ou 5 feuilles par numéro que nous donnons.

Mais alors, comment venir à bout de faire ce que nous désirions? Nous ne savions; et nous nous résignions à continuer comme par le passé, lorsque de différens côtés il nous a été suggéré un moyen qui nous permet de diminuer le prix du journal sans diminuer le nombre de feuilles, ni des gravures, ni aucune des dépenses que nous faisons habituellement, ni surtout sans compromettre l'existence des *Annales*.

Nous allons en faire part à nos abonnés.

Nous savons par nous-même et par notre correspondance que, bien que le nombre des *abonnés* des *Annales* soit très-restreint, cependant le nombre de leurs lecteurs est très-étendu. Nos travaux n'étant pas des travaux de circonstance, et nos nouvelles se tenant strictement dans les régions scientifiques, la lecture des *Annales* conserve son intérêt quelle que soit l'époque où on les lise. Aussi connaissons-nous des contrées où un seul numéro parcourt 7 à 8 lieues à la ronde, et est lu par tous les ecclésiastiques et par tous les gens instruits d'un canton ou d'un chef-lieu, en sorte qu'après avoir ainsi circulé, chaque numéro ne rentre entre les mains de l'*abonné* primitif, qu'après avoir été lu quelquefois par une centaine de personnes.

C'est ce nombre de lecteurs qui nous fait espérer que le moyen que nous nous proposons pourra être facilement mis à exécution; ce moyen, *c'est que chaque abonné trouve un second abonné, de manière que le nombre en fût le double de ce qu'il est.*

Si cela peut se faire, si nos abonnés croient pouvoir, dans leurs connaissances et parmi les lecteurs des *Annales*, trouver chacun un autre abonné, alors voici ce que nous ferions nous-même en compensation.

Le prix des *Annales* serait réduit de 20 francs à 16 francs, sans aucune diminution dans notre publication, même avec plusieurs améliorations que nos projetons.

Cette diminution commencerait au 1er janvier 1840; les *Annales*, au lieu de paraître à la fin du mois, paraîtraient au commencement, ce qui ferait cesser cette anomalie qui consiste en ce que le numéro d'un mois ne paraît jamais que le mois suivant.

Une nouvelle série, la troisième, commencerait par le N° 1, et par le tome I, et se continuerait comme par le passé. On évi-

terait ainsi l'inconvénient que nous ont signalé ceux qui ont commencé à la 2ᵉ série, et qui se sont trouvés commencer leur collection par le numéro 73 et par le tome XIII.

Pour les 7 volumes qui comprennent du tome XIII au tome XIX, qui terminera la présente année, nous ferions une autre *table générale des matières*, qui, avec celle mise à la fin du tome XII, présenterait d'un seul coup d'œil toutes les matières contenues sur un même sujet dans tout le recueil des *Annales*. Cette *table des matières*, comme la première, serait envoyée *gratuitement* à tous les abonnés qui continueraient leur abonnement.

Voilà la proposition que nous faisons à nos abonnés; nous le répétons, ce qui nous engage à la faire, ce sont les nombreux lecteurs des *Annales*, qui tous nous assurent de l'intérêt qu'elles leur inspirent, du désir qu'ils auraient de s'y abonner, et de l'empêchement qu'y apporte la modicité de leurs revenus.

Si donc ce projet leur est agréable, s'ils y voient avec un léger profit pour leur bourse, une facilité plus grande de répandre et de populariser nos doctrines et de faire connaître les faits nouveaux qui tournent au profit de nos croyances, alors il faut qu'ils s'occupent avec quelque activité de cette proposition. Le moment est assez favorable : c'est le tems où les amis se visitent, où les voyages se font au loin et surtout *aux environs*; c'est l'époque des réunions et des conférences ecclésiastiques; il faut que chacun dise quelques mots de notre proposition, et il nous semble qu'il faudrait avoir la bouche bien inféconde ou le zèle bien malheureux, si chacun de nos abonnés ne parvient pas à trouver UN AUTRE ABONNÉ comme lui.

Quand cet abonné sera trouvé, que l'on veuille bien nous en instruire; nous tiendrons un compte exact, et si on arrive au nombre voulu, pour donner à nos abonnés une connaissance exacte de leurs efforts et des abonnés des *Annales*, le premier numéro de 1840, premier de la série, contiendrait en outre, *le nom et la demeure de tous nos abonnés, rangés sous leurs différens départemens*. On comprend que pour faire cette liste, il faut avoir leur nom de bonne heure.

Telle est notre proposition, qui sera exécutée avec fidélité si nos abonnés la prennent à cœur. Que si nous ne réunissions pas le nombre d'abonnés nécessaires, la proposition serait regardée

comme non avenue, les abonnés nouveaux seraient dégagés de leurs promesses, nous de la nôtre; et les *Annales* continueraient à aller comme par le passé, et avec leurs anciens et fidèles abonnés.

Et ici il nous faut encore répondre à une demande qui nous a été faite. Dans plusieurs diocèses, on a désiré posséder toute la collection des *Annales*, pour être placée chez le doyen des curés ou chez MM. les curés de canton, mais à l'usage de tous les ecclésiastiques des environs, qui y trouveront une mine féconde d'études et de science; et l'on nous a demandé, entre autres choses, si nous ne voudrions pas donner des facilités pour cette acquisition. Nous répondons à tous qu'ils n'ont qu'à s'adresser directement à nous, et que nous nous empresserons de leur donner toutes les facilités possibles. Tous ceux qui nous ont écrit savent que nous nous faisons un devoir d'entrer dans toutes les vues et dans les exigeances de chaque position.

Après cette proposition, qui était la principale chose dont nous voulions faire part à nos abonnés, nous allons, comme à l'ordinaire, leur parler de quelques détails qui regardent la rédaction et la composition du journal.

Des travaux des *Annales*.—Réponse à quelques demandes.

Nous convenons que nous sommes en retard vis-à-vis de quelques ouvrages que nous avions promis d'examiner, dans le dernier compte-rendu; nous réaliserons toutes nos promesses dans le sémestre qui va suivre; nous achèverons aussi quelques autres travaux, dont les premiers articles ont paru dans les N°s précédens. En particulier, nous parlerons assez longuement du livre du docteur *Strauss*, sur les *Mythes de la vie de Jésus*. Si nous n'avons pas continué d'en rendre compte, d'après le livre de M. Edgar Quinet, c'est que malheureusement l'ouvrage de Strauss lui-même a été traduit en français. Un médecin, un académicien, M. Littré, a cru faire un utile présent à sa patrie en lui donnant connaissance des tristes efforts que fait la réforme pour anéantir la foi de Jésus, fils de Dieu. C'est donc sur l'ouvrage de Strauss lui-même que nous ferons notre article. Déjà même nous pouvons dire que quelque mauvais que soit le livre, il ne l'est cependant pas autant que quelques incrédules français, engoués d'allemand, s'étaient plu à le dire. Strauss ne donne presque rien de nouveau; ce sont des objections déjà

ressassées par les incrédules du 18e siècle, récemment reprises par Rhegellini, par Salvador, par de Potter. Nous les connaissions presque toutes ; et depuis long-tems, les plus importantes ont été examinées et réfutées par Dom Calmet et les autres apologistes chrétiens. Mais cette jeunesse qui ne connaît ni Dom Calmet ni les travaux de nos apologistes, a regardé comme des inventions nouvelles des critiques plusieurs fois réchauffées, et s'est mise à crier aux oreilles des auteurs allemands : Quelle science profonde ! et du côté des Chrétiens : Malheur à vous ! — Oui, c'est un malheur sans doute que ces honteuses et arrogantes attaques contre la vie du bienfaiteur et du Sauveur de l'humanité; mais nous pouvons dire aux auteurs et admirateurs de ces attaques : Malheur plutôt à vous-mêmes; car, pour nous, nous n'en sommes ni étonnés ni émus.—On verra, par l'analyse exacte que nous en ferons, que c'est à bon droit que nous manifestons cette confiance.

Nous avions promis un article de M. Et. Quatremère, *sur Ophir ;* mais les développemens que cet auteur s'est proposé d'y donner l'ont amené trop loin, et son article n'est pas encore fini. Par compensation, l'honorable auteur nous a donné un excellent *Mémoire sur la vie et les travaux de l'abbé Lourdet*, professeur d'arménien au collége de France, avant la révolution, mort en émigration, et qui pendant cinquante ans a consacré sa vie à l'étude de la langue arménienne. On y trouvera surtout de curieux détails sur une *Bible arménienne* traduite en latin, et sur un *Dictionnaire* de la même langue, encore manuscrit.

M. le marquis de Fortia a bien voulu aussi préparer pour les *Annales* un travail remarquable sur les *Différens portraits de J.-C.*, dont il est parlé dans l'histoire grecque. Nous donnerons prochainement ce travail.

Nous pouvons compter aussi sans crainte, parmi les travaux qui honorent les *Annales*, le mémoire de M. Séguier, *sur les fragmens de Sanchoniaton*, dont on a vu le premier article dans le présent N°. Cet article sera suivi de plusieurs autres que nous avons entre les mains; ils formeront les documens les plus curieux et les plus savans, sur les croyances et les traditions phéniciennes.

Les articles de M. Rossignol, sur le *Prométhée d'Eschyle*, of-

frent la mythologie grecque sous un jour nouveau, et tendent à faire entrevoir le point de contact qui lie cette religion mythologique avec les grandes taditions de l'humanité. Il nous reste un troisième et dernier article que nous publierons dans le prochain N°.

On nous demandait depuis long-tems de nous occuper de faire connaître l'*Inde* un peu plus complétement que nous ne l'avons fait. C'est ce que vient exécuter M. l'abbé de V..... dans ses *articles sur l'Inde*, dont le premier est dans ce cahier. Nous sommes fâché qu'il n'ait pas voulu faire connaître son nom plus en entier; mais nous disons, nous, que c'est un de ces travailleurs du clergé, bien plus nombreux que l'on ne pense, qui ont répondu à l'appel que nous avons fait dans notre dernier compte-rendu, et qui sont arrivés avec des travaux tout faits et préparés de longue-main.

C'est ce qu'a fait aussi M. l'abbé Bertrand, curé d'Herbeley, près Paris, qui nous a envoyé une *Synglosse du nom de Dieu dans toutes les langues*, avec les caractères originaux. Nous nous occupons de faire graver ceux qui nous manquent, et nous publierons bientôt ce savant article.

Il est encore d'autres prêtres dont nous avons reçu des communications littéraires et théologiques. Nous les publierons à leur tour, avec le nom de ces honorables collaborateurs.

On nous a demandé si nous comptions exécuter le projet dont nous avions parlé, de donner une analyse des *livres apocriphes de l'Ancien-Testament*. Nous répondrons que nous nous sommes occupé déjà de ce projet; tous les matériaux sont à peu près réunis. Nous avons mis à contribution les orientalistes les plus distingués; M. Quatremère, entre autres, nous a fourni de précieuses indications, et a mis avec beaucoup de bienveillance sa riche bibliothèque à notre disposition. Nous publierons bientôt le premier article de ce travail.

Nous noterons comme une amélioration qui sera suivie régulièrement, celle que nous avons introduite dans ce numéro, de publier la *liste des ouvrages parus pendant le mois*. La 3ᵉ page de la couverture des *Annales* sera remplie dorénavant de cette manière. Tous les ouvrages qui peuvent intéresser nos lecteurs y trouveront leur place.

Enfin nous serions injuste envers un de nos collaborateurs les plus distingués, si nous ne signalions, au moins par quelques mots les articles pleins d'une si vaste érudition de M. Achéry. Les archéologues, les paléologues, les philologues, que nous connaissons en grand nombre, nous ont tous félicités de ces travaux, et assuré que nulle part on ne trouve plus de documens réunis sur ces tems du moyen-âge, époque glorieuse de notre foi, mais malheureusement si peu connue, et aussi si méprisée; mais pour laquelle la justice, et une justice glorieuse commence. Nous avons entre les mains quelques articles qui compléteront ces riches investigations.

Critique d'un article des *Annales*.

On sait que dans notre numéro de janvier nous avons publié un article de métaphysique, intitulé : *Comment les êtres sont en Dieu*; nous n'avons inséré cet article, dont le sujet n'entre pas dans le cadre ordinaire des *Annales*, que sur l'attestation que nous avons eue entre les mains, signée de trois théologiens distingués de Rome, que cet article ne contenait rien contre la foi. Nous savons cependant qu'il a donné lieu à quelques controverses. Un journal de province, les *Annales religieuses* d'Aix, ont cru devoir publier un article pour le réfuter *ex professo*. Nous pensons que l'auteur aurait pu mieux employer sa science scholastique; car, en admettant ce travail, nous avons voulu précisément dire quelque chose qui différât des explications scholastiques. Venir nous parler de catégories scholastiques, et nous prouver que cet article n'est pas fait d'après cette méthode, c'est ne nous apprendre rien du tout. C'est ce qu'a pensé l'auteur, auquel nous avons persuadé de ne pas répondre. Ce sont là de ces questions laissées aux disputes. Nous n'y tenons pas autrement. S'en servira et l'approuvera qui voudra.

Nous finissons ici cette communication familière que nous adressons à nos amis. Nous les prions de faire de la proposition que nous avons formulée en commençant, tout ce qu'ils jugeront le plus utile à la propagation et à la défense de nos croyances.

Le Directeur et seul propriétaire,

A. BONNETTY,

De la Société asiatique de Paris.

Nécrologie du premier sémestre de 1839.

Airenti (François), janvier.

Archevêque de Gênes, auteur de *recherches historiques et critiques sur la tolérance des anciens Romains en fait de religion.* — *Explication de la table de Peutinger.*

Bentinck (lord William), 17 juin. — 65 ans.

Né à Londres, militaire, diplomate, gouverneur général des possessions britanniques aux Indes-Orientales, pendant 7 ans, à dater du 4 juin 1828. C'est à lui que l'on doit l'abolition des *suttees* ou sacrifices des veuves Indiennes sur le tombeau de leur époux. Le décret de leur abolissement est du 4 décembre 1829.

Berchoux (Joseph), 17 décembre 1828.— 73 ans.

Littérateur et poète, rédacteur de la *Quotidienne*, en 1797, sous le nom *d'un habitant de Nacone*;—puis en 1814 et 1815 sous le nom de *Muzard*; — Et aussi de la *Gazette de France.* — *La Gastronomie* ou *l'homme des champs à table*, poëme en 4 chants, en 1801. — Le *Philosophe de Charenton*, 1804. — *La Danse* ou la *Guerre des dieux* de l'opéra, 1808. — *Voltaire*, ou le triomphe de la philosophie moderne, 1814. — *L'enfant prodigue*, ou les lumières vivantes, histoire véritable écrite par l'enfant lui-même, 1817. — *Six chapitres de l'histoire du citoyen Benjamin Quichotte de la Manche*, 1821.

Courtin. — 71 ans.

Ancien magistrat, préfet de police, etc., a publié : *Discours sur les devoirs des magistrats*, 1811. —Autre *Discours*, 1812.— *L'Encyclopédie moderne* en 24 vol., 1823, où se trouvent rassemblées la plupart des anciennes attaques contre la révélation. Voltairien rétardataire, M. Courtin n'avait rien appris de nos modernes découvertes en faveur de la religion.

Delaberge (Louis).

Né à Paris en 1809, médecin, auteur de : *Compendium de médecine pratique.* — *Mémoires sur la pneumonie lobulaire des enfans* —*Sur la contracture.*— *Sur l'étiologie de la phthisie pulmonaire.* — *Sur les causes de la constipation.* — Rédacteur des *Archives générales de médecine*, de la *Revue médicale* du journal *le Tems.*

Engelspach-Larivière, 21 juillet 1838.

De Bruxelles, géologue, a laissé : *Notice sur le calcaire magnésien*, 1826.

— *Description géognostique du Luxembourg*, in-4. — *Considérations sur les blocs erratiques de roches primordiales*, 1829. — *De la géognosie sous ses différens rapports*, 1830.

Hegel (Georg.-Vilhelm Friedrick), 14 novembre 1838. — 62 ans.

Né à Stuttgard le 27 août 1770: philosophe, idéaliste, platonicien, kentiste, puis fondateur du système qui porte son nom, a laissé : *Différence de la philosophie de Fichte et de celle de Shelling*, 1801. — *Journal critique de philosophie*, 1802. — *La logique*, 1812. — *Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1817.

Kentzinger (l'abbé Franç.-Joseph), 26 décembre. — 80 ans.

De Strasbourg, ancien chargé d'affaires de France à Hambourg, chanoine de Saint Denis. Il a laissé : *Considérations sur le traité de Bale*. — *Lettre du général Palafox au général Lefebvre*. — *Octavie*, tragédie traduite de l'allemand, de Kotzebue, 1803. — *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, 1818; c'est la traduction de l'ouvrage allemand du baron de Starck, *Banquet de Théodule*.

Lazaras (Mme), née Lebot (Amable), janvier. — 29 ans.

Peintre de portraits auteurs de différens opuscules, entre autres de : *Paroles d'une croyante*, 1834. — *Articles sur la Grèce*.

Marie d'Orléans (Chris.-Car.-Adèl.-Franç.-Léop.), 2 janvier. — 26 ans.

Née à Palerme en 1813, mariée au duc de Würtemberg en 1837, morte à Florence le 2 janvier, dans les sentimens et la pratique de la plus profonde piété. À son lit de mort, elle pria le prince son époux de se faire catholique, et chargea le duc de Nemours de répéter à ses frères, que *hors de la religion il n'y a pas de bonheur, et que sans elle tout est néant*. La princesse Marie d'Orléans était une statuaire distinguée; on a d'elle *Jeanne d'Arc*, qui se trouve au musée de Versailles. — Une statuette de la *Pucelle d'Orléans* à cheval ; elle a laissé un modèle de *Charlotte Corday*.

Poucqueville (Fr. Ch. Hug. Sam.). — 69 ans.

Né à Merlérault (Orne), le 4 novembre 1770, suivit l'expédition d'Egypte en qualité de chirurgien ; consul général de France auprès d'Ali pacha de Janinah ; consul à Patras en 1817 ; de l'académie des inscriptions, etc., a laissé ; *De febre adeno-nervosâ*, sive de peste orientali dissertatio, 1801. — *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans l'empire Ottoman*, de 1798 à 1801, 3 vol. in-8°, 1805. — *Mémoire sur la vie et la puissance d'Ali-Pacha*, visir de Janinah, 1820. — *Voyage dans la Grèce*, comprenant la description ancienne et moderne de l'Epire, de l'Illyrie-Grecque, de la Macédoine, d'une partie de la Tribailhi, de la Thessalie, de l'Acarnanie, de l'Etolie ancienne, de la Locride, de la Doride et du Péloponèse, etc., etc., 5 vol. in-8°, 1820-1822. — *Notice sur la fin tragique d'Ali Tebecen*, visir de Janinah, 1822.

— *Histoire de la régénération de la Grèce*, comprenant le précis des événemens depuis 1740 jusqu'à 1824; 4 vol. in-8°, 1824. — *La Grèce*, histoire et description faisant partie de l'*Univers pittoresque* de M. Didot; 1 vol. 1835.— *Mémoire historique et diplomatique sur le commerce et les établissemens français dans le Levant*, depuis l'an 500 de Jésus-Christ, jusqu'à la fin du 17e siècle, dans le tome X des *Mémoires* de l'académie des Inscriptions, 1833. — Auteur de la description anonyme de l'*introduction historique* de la *Description du Péloponèse* de Blunt, 1834. — De plus, auteur d'un grand nombre d'articles relatifs à la Grèce, insérés dans la plupart des journaux, depuis 1821 jusqu'en 1830.

Prevost (Pierre) 8 avril — 80 ans.

Savant Genevois, littérateur, helléniste, mathématicien, physicien. On a de lui : *Traduction d'Euripide*, 1773, estimée. — *Théorie du calorique rayonnant*, qui a fait époque dans l'histoire des sciences physiques.

Ruivet.

Vicaire-général du diocèse de Belley, a laissé *Traité de la présence de Dieu.*

Saulnier de Beauregard, 6 janvier.— 75 ans.

Abbé de la Trappe, sous le nom de Dom Antoine, était né à Joigny (Yonne), le 20 août 1764. Successivement chanoine de Sens, émigré en Allemagne et en Angleterre, où il entra au monastère de la Trappe de Lullworth en 1794 ; élu supérieur en 1810 : premier abbé en 1813, il revint en France en 1816, acheta l'ancienne abbaye de Melleraye, et y établit des religieux en 1817. Cette maison prospéra, et compta jusqu'à 196 religieux, qui y avaient fondé le plus bel établissement agricole de l'Est de la France. Persécuté en 1831, lors du soulèvement de la Vendée, Dom Antoine, la charte et les lois à la main, lutta contre l'administration. Cependant on expulsa violemment ses religieux anglais. On a de lui : *Oraison funèbre du duc de Berry*, 1821, et différentes lettres concernant toute l'affaire de l'expulsion des religieux anglais, dans les opuscules suivans : *Relation des événemens qui ont précédé et suivi l'expulsion des 78 anglais, trappistes de la Melleraye*, par M. de Regnon, 1831.— *Nouveaux renseignements sur cette expulsion*, par le même, 1831. — *Procès fait à l'abbaye de Melleraye*; *plaidoierie de M. Janvier*, 1832.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. ROME.—*Prise d'habit de M. l'abbé Lacordaire et de ses deux compagnons de voyage.*—Nous sommes assurés que nos lecteurs liront avec intérêt les détails suivans sur le voyage et la prise d'habit de M. l'abbé Lacordaire. Nous avons déjà annoncé qu'il était parti de Paris le 7 mars dernier, pour aller prendre l'habit de Dominicain, avec le projet de revenir au bout de deux ans pour rétablir cet ordre en France. Il était accompagné de M. Boutaud, prêtre, et de M. Requedat, laïque, ex saint-simonien, ex-combattant de juillet, et que la grâce a touché au milieu d'une carrière de jeune homme et d'artiste. Après avoir traversé Turin, Milan, et après avoir reçu une hospitalité toute fraternelle dans tous les couvens de l'Italie, les trois voyageurs sont arrivés à Rome le 25 mars.

Ils y furent reçus avec la plus grande cordialité par tous les ordres religieux, qui se réjouirent tous de leur projet. Le général des jésuites ne cacha pas l'espoir qu'il avait de voir leur entrée en religion resserrer les liens qui doivent unir tous les religieux, et en particulier faire cesser les dissentimens qui ont existé durant si long-tems entre les jésuites et les dominicains. Le pape les accueillit en une audience particulière avec la plus grande bonté ; et lorsque le général des dominicains lui parla de leur projet, Sa Sainteté répondit : « *C'est un brave et noble projet, qu'ils marchent en avant.* »

Il est d'usage dans l'ordre des dominicains que le novice, avant de prendre l'habit de l'ordre, est *affilié* à un couvent, lequel le reconnaît comme son enfant, et s'engage à le recevoir vieux et infirme et à lui procurer tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est au couvent de la Minerve que les trois Français ont été affiliés. C'est le 3 avril que cet acte a eu lieu, et tandis qu'ordinairement il y a un scrutin secret, le supérieur dit que ce serait *à la française* qu'on allait recevoir les Français : et aussitôt il fit ouvrir les portes de la salle de délibération, et les trois amis furent reçus avec battemens de mains et embrassemens. Ce fut un jour de fête pour le couvent,

C'est le 9 avril qu'eut lieu leur prise d'habit : d'abord on leur rasa la tête à l'exception d'une large couronne de cheveux ; étant descendus à l'église, le révérend Père général les reçut sur les marches de l'autel, et leur demanda ce qu'ils désiraient ; ils répondirent : *La miséricorde de Dieu*

et la vôtre; et alors, s'étant mis à genoux devant le général, on mit sur leurs habits ordinaires l'habit blanc et noir de saint Dominique, au son des orgues et au chant du *Veni creator*. Après cette cérémonie, le général donna à M. Lacordaire le nom de *P. Dominique*, à M. Boutaud celui de *P. Vincent*, et à M. Requedat celui de *P. Pierre*. MM. les abbés Gerbet et Cazenauve de Nantes, ainsi que MM. Besson et Cabas, peintres français, assistaient à la cérémonie.

Le lendemain, 10 août, les trois novices partirent pour Viterbe, où ils habitent le couvent de Quercia; ils y doivent passer leur noviciat et s'y former à toutes les pratiques et à toutes les vertus de ce saint institut. Puisse le Dieu de qui vient toute bonne œuvre et toute bonne pensée réaliser le bien que rêvent ces jeunes gens pour l'avantage et le salut de la France leur patrie!

— *Réclamation de M. Mercier, curé de Cléry* (Loiret). — Nous nous empressons d'insérer la réclamation suivante. M. de Montalembert, à qui nous l'avons communiquée, s'estime heureux de voir rectifier une erreur tout-à-fait involontaire de sa part.

« M. de Montalembert (tome XVI des *Annales de Philosophie chrétienne*, page 79) signale et blâme le goût moderne du curé de Notre-Dame de Cléry. M. de Montalembert a été induit en erreur par les journaux qui ont rendu un compte inexact et incomplet de ce qui s'est passé à Cléry, diocèse d'Orléans, en avril 1836. La vieille madone avait été placée dans un attique à cintre plein avec colonnes d'ordre ionique, construit il y a quarante ans sous l'ogive qui termine le sanctuaire. Tout le monde sentait la nécessité de détruire cet attique ridicule, et de faire élever vis-à-vis, à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, une décoration dans le genre d'architecture de l'édifice. Le conseil de fabrique, de concert avec le maire de Cléry, après avoir fait exécuter les travaux par un homme de l'art, avait décidé que l'attique serait détruit; que la vieille madone serait mise dans la chapelle au-dessus de l'autel, où il serait plus facile de l'habiller, et qu'une nouvelle statue en carton-pierre occuperait la niche récemment construite. Voilà ce qui est consigné dans le registre des délibérations du conseil de la fabrique de Notre-Dame de Cléry.

» Mais pourquoi y a-t-il eu émeute? Parce que, disait-on, le curé de de Cléry avait vendu la vieille madone cinquante mille francs, et que de plus cette vieille madone, jalouse de la nouvelle, dont la niche était plus élevée, fondait en larmes. (*Historique*.)

» Deux jeunes gens ont été traduits en police correctionnelle par le ministère public, et punis pour *tapage nocturne* à la porte du presbytère, la veille de l'émeute. »

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

Voir page 5 la Table des articles.

A.

B.

C

D.

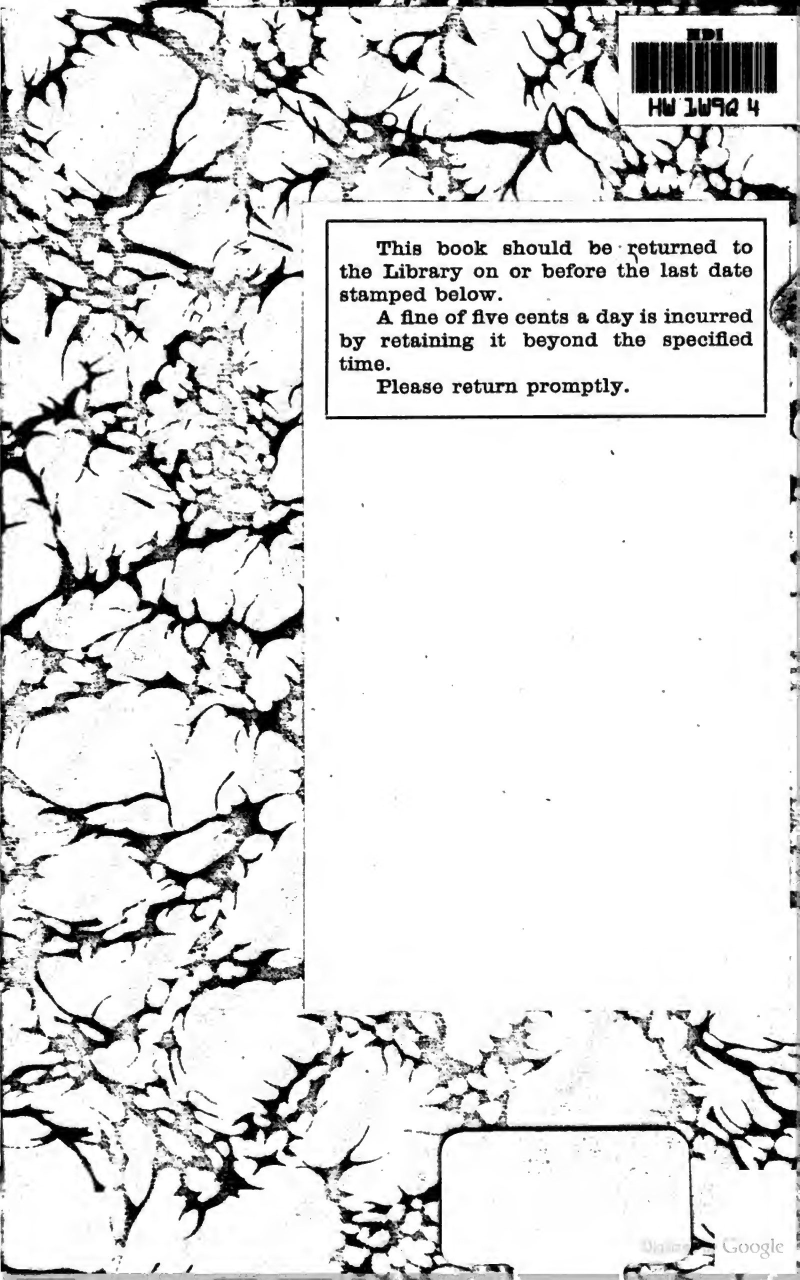
E.

F.

G.

FIN DE LA TABLE DU DIX-HUITIÈME VOLUME.




HW 1W9Q 4

